Archives diocésaines de Quimper et Léon

128873

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

Nominations
Service du Temporel
Préparation au Mariage
Décès de M. Yves Monot

Où en est le Groupe national
sur la Vie matérielle de l'Eglise

Calendrier liturgique
pour le mois de janvier 1972

N° 4 259 (87e année) — 5 janvier 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06
MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.65
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Pierre Laviec,** précédemment recteur de Lanriec, Concarneau, a été nommé au secteur de Morlaix et, avec l'agrément de la Commission Administrative, aumônier de l'Hôpital de Morlaix.

M. Pierre Rolland, précédemment aumônier de l'Hôpital de Morlaix, a été nommé au service de la paroisse de Lanmeur.

SERVICE DU TEMPOREL — RECETTES TRIMESTRIELLES
Rectificatifs

1. — **Cotisations.** Le bordereau du 4me trimestre porte le versement de la cotisation pour l'année 1971. **On aurait dû inscrire 1972,** puisque la cotisation est versée au début de chaque année.

Etant donné que le taux de la cotisation maladie et de la cotisation vieillesse n'est pas encore fixé pour l'année 1972, on attendra pour faire le versement que les renseignements soient donnés. Ceux qui seraient en retard pour le versement 1971 sont invités à verser 150 fr.

2. — Le même bordereau du 4me trimestre 1971 prévoit 12 honoraires de **messes « pro populo ».** On a oublié d'y faire figurer : **la Toussaint.** On voudra bien rectifier le bordereau et inscrire **13 honoraires.**

N.B. — Pour faciliter l'établissement du bilan de l'année 1971, on sera aimable de faire parvenir le bordereau des recettes du 4me trimestre, pour la date prévue, c'est-à-dire, pour le 20 janvier.

SESSIONS DE PRÉPARATION AU MARIAGE A LESNEVEN

Voici les dates des sessions pour l'année qui vient :

1. — **Vendredi 4 février (19 h) au lundi 7 (midi)** (vacances des Gras).

2. — **Samedi 25 mars (19 h) au mardi 28 (midi)** (vacances de Pâques).

3. — **Vendredi 30 juin (19 h) au lundi 3 juillet (midi).**

4. — **Jeudi 9 novembre (19 h) au dimanche 12 (midi).**

Renseignements et inscription, 10, rue de la Marne, Lesneven (téléphone 0.11 Lesneven).

L'état de nos finances ne nous permet pas d'expédier affiches et tracts gratuitement comme l'an dernier. Vous pouvez en commander si vous en voulez : 5,00 l'affiche ; 0,50 le tract.

Les nouvelles dates peuvent aussi être mises sur une bande au bas des anciennes affiches.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **Monsieur Yves Monot,** recteur de Portsall.

Yves Guillaume Marie Monot, né le 16 novembre 1907 à Lambézellec. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1932. Instituteur à Plabennec. Septembre 1933, instituteur à Moëlan. Septembre 1934, directeur à Moëlan. Septembre 1950, recteur de Logonna-Daoulas. Juillet 1960, recteur de Portsall. Décédé le 23 décembre 1971.

● *DES MISSELS pour fidèles.* — Il en existe de tous les prix pour tous les goûts et tous les besoins.

— Voulez-vous *le missel pour les dimanches et fêtes de cette année* (année A), complétant les deux années précédentes. Vous avez

l'édition collective bon marché (8 fr.) avec les commentaires sobres,

l'édition Brépols plus chère (14 fr.) avec les commentaires dse moines de Saint-André.

— Voulez-vous *le missel pour les dimanches des trois années* (A, B et C). Vous avez

les LITURGIES DE LA VIE CHRÉTIENNE (MISSEL PERMANENT) des éditions Droguet-Ardant, avec fascicules mobiles,

le MISSEL DU DIMANCHE de l'abbé Jounel, en un seul volume.

— Voulez-vous *un livre de prière autour des lectures de la messe des dimanches et fêtes.* Prenez PEUPLE DE DIEU des éditions Tardy. Un livre remarquable.

Cette « Semaine Religieuse » est un mini-numéro, en raison des fêtes. Les pages manquantes seront recupérées par la suite.

⁂

Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se sont terminés le 31 décembre.

Ils sont tacitement reconduits par l'acceptation de ce premier numéro de l'année.

Abonnement annuel : 22 francs (étranger 24 francs). C. C. P. Nantes 93-81, Semaine Religieuse de Quimper.

Merci d'avance.

Où en est le Groupe National de travail sur la vie matérielle de l'Eglise ?

Au cours de l'année 1969, une enquête sur les problèmes du clergé, lancée près de tous les prêtres de France, avait fait apparaître dans le chapitre 10 de la Synthèse nationale l'importance des problèmes financiers. Ce thème fut retenu pour l'Assemblée de Pentecôte 1969 comme l'une des quatre priorités à envisager.

A l'Assemblée de novembre 1969 un « *Groupe National de travail sur la vie matérielle de l'Eglise* » est créé, en vue d'une réorganisation financière de l'Eglise en France. L'Episcopat souhaite que ce groupe de travail soit un « lieu d'échange », un « Bureau d'études », une « Instance de préparation des orientations et décisions à prendre par la Conférence Episcopale pour les questions d'ordre national ». (Ce groupe n'étant pas une instance de décision).

L'Assemblée lui confie *plusieurs mandats impératifs :*

— Définir des règles pour des budgets clairs, selon des normes communes, et fournir des instruments nécessaires.

— Etudier en priorité quelques problèmes majeurs (l'usage des biens matériels, l'offrande, le lien entre le culte et l'argent), les sources actuelles de financement et leur évolution, la politique immobilière (diocèses, paroisses, instituts...), la péréquation entre diocèses pour les besoins des prêtres envoyés au service des pays de mission et de l'Amérique Latine, les incidences des réformes envisagées sur les relations de l'Eglise avec la Société Civile.

— Promouvoir une concertation entre les organismes suscitant des collectes au plan national et réfléchir aux problèmes posés par le manque de coordination et de contrôle des Services, Organisations et Mouvements nationaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Composition du groupe.

Le Président est Mgr Vignancour, archevêque de Bourges, président du Comité Episcopal financier. Le Secrétaire-animateur est le Père Levet, du Secrétariat de l'Episcopat, 106, rue du Bac, Paris (7°) ; 36 personnes représentant les neuf régions apostoliques ; pour chaque région : un évêque, un chancelier d'Evêché, un prêtre du ministère, un laïc ; 2 prêtres et 2 laïcs représentant les Mouvements et Secrétariats Nationaux ; 3 religieux et 3 religieuses ; 13 experts (théologien, juriste, spécialiste des problèmes comptables, sociologue, spécaliste des Assurances maladie et vieillesse, etc...). En tout, 55 personnes dont 18 laïcs.

La Commission doctrinale

Dans un premier temps la Commission a pensé qu'il ne lui appartenait pas de dire la doctrine exhaustive et définitive sur les divers aspects de la vie matérielle de l'Eglise mais de procéder à des analyses d'expériences.

Deux questionnaires portant sur « des expériences de désengagement de l'Eglise vis-à-vis de ses biens » et sur « l'harmonisation et l'interdépendance entre la pastorale et le financement » ont provoqué trop peu de réponses pour permettre de tirer des enseignements.

Dans un second temps, le Père Calvez, s. j., a animé une réflexion sur « La nature et le rôle de l'argent dans l'Eglise ». Il aborde plusieurs points :

— La béatitude de la pauvreté dans l'Eglise actuelle (contexte économique et politique).

— Quel peut être le « train de vie » de l'Eglise dans un pays ou un secteur donné ?

— Si l'argent servait jadis de « réserve », l'Eglise a-t-elle le droit de garder en réserve maintenant des biens inutilisés ?

— Comment comprendre la confiance dans la Communauté de demain ?

Le document soumis à l'Assemblée générale sera revu et complété par des remarques pratiques et des exemples concrets.

A propos de la question que posent actuellement les honoraires de messes, la Commission a estimé qu'il n'était pas possible de séparer cette recherche de l'ensemble du problème des ressources de l'Eglise de France et qu'il faudrait procéder à un inventaire historique, théologique, financier et psychologique.

Le groupe, avec l'accord du Conseil permanent de l'Episcopat, a confié à la S.O.F.R.E.S., le soin de réaliser une enquête-sondage sur les réactions de l'opinion publique à l'égard des ressources de l'Eglise de France. On attend de cette enquête réalisée en octobre 1971 :

— des enseignements sur les motivations profondes des gens ;

— des éléments précis, pondérés, qui apporteront peut-être des corrections aux impressions que nous avons sur la question ;

Calendrier liturgique
pour Janvier 1972

Remarques générales sur le temps de Noël

1) A l'Office du temps de Noël — sauf aux solennités et aux fêtes, qui ont des formulaires propres — invitatoire, lectures, répons brefs et prière sont propres au Temps.

2) A la messe, les jours de férie, on peut célébrer : soit la messe de la férie (formulaire propre à chaque jour de la semaine) ; soit la messe d'un saint inscrit au martyrologe ce jour-là ; soit, en cas de réel besoin pastoral, la messe qui convient à ce cas : soit une messe de défunts, pour des circonstances particulières. — Voir le tableau du n° 3 et le n°5 de la Présentation générale du Calendrier.

1 S **Sainte Marie, mère de Dieu, et Octave de Noël,** solennité (blanc, LD).

Messe : Gloria, lectures en T (= fascicule ou fiches pour « toutes les années » dans le Lectionnaire dominical), Credo, préface de Notre-Dame I.

Office : semaine I (dans « Prière du Temps présent ») — BR : Octave de Noël ou Circoncision.

2 D + **L'EPIPHANIE DU SEIGNEUR,** solennité (blanc, LD).

Messe : lectures en T, préface propre.

Office : Semaine II.

3 L **De la férie** (blanc).

Messe propre ; pr. de Noël ou de l'Epiphanie.

Office du temps de Noël (jour A). — BR : toute la semaine, antiennes et psaumes de la férie, lecture de Romains aujourd'hui comme au 2 janvier dans le Bréviaire), le reste comme à l'Epiphanie).

4 M **De la férie** (blanc).

Office : jour B — BR : lectures du 3 janvier.

5 M **De la férie** (blanc).

Office : jour C — BR : lectures du 4 janvier.

6 J **De la férie** (blanc).

Office : jour A — BR : lectures du 5 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

7 V **De la férie** (blanc). Ou S. Raymond de Penyafort, prêtre, anciennement au 23 janvier (cette disposition typographique indique une « mémoire facultative », que l'on peut célébrer au lieu de la férie ; cf. le tabeau du n° 3 et le n° 18 de la Présentation générale du Calendrier).

Office : jour B — BR : lectures du 7 janvier.

8 S **De la férie** (blanc).

Office : jour C — BR : lectures du 8 janvier.

9 D + **LE BAPTÊME DU SEIGNEUR,** fête (blanc, LD).

Messe : lectures en T, sauf l'évangile, préface propre.

Office : semaine I. — BR : lecture I Corinthiens comme indiqué soit au 12 janvier, soit au 1er dimanche après l'Epiphanie, le reste comme indiqué au 13 janvier.

TEMPS ORDINAIRE

« En dehors des temps possédant leur caractère propre, il reste, dans le cycle de l'année, 33 ou 34 semaines où l'on ne célèbre aucun aspect particulier du Mystère du Christ. On y commémore plutôt le mystère même du Christ dans sa plénitude, particulièrement le dimanche. » En effet « le premier jour de chaque semaine, qui est appelé jour du Seigneur ou dimanche, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte à la résurrection du Christ, l'Eglise célèbre le mystère pascal ». (Normes universelles de l'Année liturgique, n° 43 et 4).

Remarques générales pour le Temps ordinaire

1) Les dimanches, on ne célèbre de messes de défunts que pour les funérailles, la messe paroissiale du dimanche étant auparavant assurée.

2) Les jours de férie, ou de mémoire facultative, on peut célébrer : soit la messe de la férie (choix parmi les formulaires des messes dominicales et quotidiennes) ; soit la messe d'un saint au Calendrier, ou simplement au Martyrologe, ce jour-là ; soit une messe pour diverses circonstances, ou une messe votive ; soit la messe des défunts, si on célèbre à leur intention. — (Voir le tableau du n° 3, et les n°s 6, 7, 10, 11 et 12 de la Présentation générale).

3) Les lectures de la semaine sont au Lectionnaire férial.

---

10 L **De la férie** dans la 1re semaine du Temps ordinaire (vert).

Messe : lectionnaire férial I p. 12 ; pour le choix de la messe, voir ci-dessus.

BR : comme indiqué pour la semaine du 1er dimanche après l'Epiphanie.

11 M **De la férie** (vert).

12 M **De la férie** (vert).

13 J **De la férie** (vert). Ou S. Hilaire, évêque, docteur, anciennement le 14 janvier (blanc).

14 V **De la férie** (vert).

15 S **De la férie** (vert). Ou S. Rémy, évêque, au propre de France, anciennement le 1er octobre (blanc). Ou de Notre-Dame (blanc).

Tous les samedis du Temps ordinaire qui ne comportent pas de célébration obligatoire, on peut dire la Messe et l'Office de la B.V. Marie.

16 D + **2e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** (vert, LD).

Messe : prendre parmi les formulaires des messes du Temps ordinaire celui qui correspond au dimanche : le 2e formulaire pour le 2e dimanche, le 3e formulaire pour le 3e dimanche, etc...

Office : semaine II. — BR : 2e après l'Epiphanie.

17 L **Notre-Dame de Pontmain,** au propre du diocèse (blanc). Ou S. Antoine, abbé (blanc).

Du 18 au 25 janvier, **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens :** qu'arrive l'Unité visible des chrétiens telle que le Christ le veut, par des moyens qu'il voudra.

---

18 M **De la férie** (vert).

La messe « pour l'Unité des Chrétiens » se trouve à DM 4,62 ou DA 7,4 ; préface propre.

19 M **De la férie** (vert). Ou S. Melaine, évêque, au propre du diocèse (blanc).

20 J **De la férie** (vert). Ou S. Fabien, pape, et S. Sébastien, martyrs (rouge).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

21 V **Ste Agnès**, vierge et martyre, mémoire (rouge).

22 S **De la férie** (vert). Ou S. Vincent, diacre, martyr (rouge). Ou de Notre-Dame (blanc).

23 D + **3e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** (vert, LD).
Office : semaine III.

24 L **S. François de Sales, évêque, docteur de l'Eglise,** mémoire, anciennement le 29 janvier (blanc).

25 M **La Conversion de S. Paul, apôtre,** fête (blanc, AD).
Messe : Gloria, lecture dans AD (= ancien lectionnaire des dimanches et fêtes), préface des Apôtres.

26 M **Sts Timothée et Tite, évêques**, mémoire, anciennement le 24 janvier et le 6 février (blanc, AD).
Messe : lectures dans AD.

27 J **Bx Julien Maunoir, prêtre,** mémoire, au propre du diocèse, ancienement le 28 janvier (blanc).

28 V **S. Thomas d'Aquin, prêtre, docteur,** mémoire, anciennement le 7 mars (blanc).

29 S **De la férie** (vert). Ou de Notre-Dame (blanc).

30 D + **4e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** (vert, LD).
Office : semaine IV.

31 L **S. Jean Bosco, prêtre,** mémoire (blanc).

— des indications pouvant nous éclairer sur les hypothèses d'action à envisager à propos des ressources et des rémunérations.

Cette enquête amorcera une réflexion proprement pastorale en vue des décisions à proposer ; *d'elle-même elle ne fournira aucune indication pratique à suivre*. Les résultats de cette enquête seront communiqués à l'Assemblée générale du 29 janvier prochain.

La Commission du plan comptable

L'Assemblée de Lourdes 1969 ayant demandé que la clarté soit faite dans le domaine « financier », la Commission a entrepris de mettre au point trois plans comptables. Le premier pour les petites paroisses ; le second pour les grandes paroisses et pour les secteurs pastoraux ; l'autre pour le diocèse.

Actuellement la mise au point des instruments comptables s'avère laborieuse. Dès octobre 1970 la Commission a sollicité les administrations diocésaines de faire parvenir les plans comptables utilisés et les normes de gestion en usage. Des maquettes de registres de comptabilité ont été réalisées.

La Commission se rend compte qu'uniformiser des comptabilités suscitera toujours des résistances, mais que c'est pourtant le seul moyen d'obtenir de la clarté dans l'inventaire des ressources, des charges, des besoins.

La Commission des biens immobiliers

L'Assemblée de l'Episcopat a demandé à cette Commission « d'étudier une politique immobilière de l'Eglise de France » (diocèses, paroisses, Instituts religieux). Une circulaire demandant *un aperçu global de la situation immobilière* et plus spécialement de l'inventaire diocésain des biens qui a obtenu 70 réponses, dont une douzaine très importantes.

La Commission n'a pas estimé de son rôle d'établir un inventaire national mais de susciter une *réflexion sur la manière dont ces biens sont et pourraient être utilisés.*

Cet effort est à poursuivre dans les domaines séculier et régulier. Pour aider à une normalisation du travail la Commission met au point :

— Une fiche d'inventaire des biens immobiliers ;

— Une fiche de gestion ;

— Une note d'accompagnement qui pourrait amorcer une réflexion pastorale.

53 diocèses et de nombreux instituts religieux ont envoyé leurs remarques sur le projet qui leur était soumis. Après nouvel et dernier avis, le groupe transmettra les instruments à la Conférence Episcopale Française.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La vie matérielle des prêtres (ressources et rémunérations)

Un questionnaire sur la rémunération du clergé a été adressé en 1970 ; le précédent était de 1967 ; 89 sur 90 diocèses ont répondu. La synthèse des réponses comporte une centaine de pages ; c'est une mine de renseignements sur la situation matérielle des diocèses, les modes de répartition et de perception, ainsi que le sens de l'évolution. 37 diocèses signalent leur expérience et expriment leurs vœux ; voici les points essentiels :

1° De plus en plus apparaît le besoin d'un budget diocésain tenant compte non seulement de *toutes les ressources* mais aussi de *tous les besoins* pastoraux et missionnaires, pour les homologuer ;

2° Il y a nécessité *d'informer le clergé* d'abord et *certains laïcs, pratiquants ou non,* en leur demandant de partager les responsabilités de gestion financière ;

3° Il faut essayer de *donner à chaque prêtre un traitement correct* qui couvrirait ses besoins personnels ; il faut obtenir qu'en soient nettement séparés les frais de fonctionnement ; il faut *éveiller chez eux l'esprit de solidarité :* que tous participent à la rentrée des fonds ;

4° Il est nécessaire de *développer au maximum les recettes existantes* ou taut au moins celles qui pourront subsister ;

5° Il est nécessaire de *s'acheminer progressivement vers une unification* d'abord au plan du diocèse, puis de la Région Apostolique, enfin de la Nation : des tarifs de cérémonies religieuses, honoraires de messes, etc... ; de l'organisation rationnelle de la collecte du Denier du clergé ; de la comptabilité ecclésiastique à tous les échelons ; du traitement des prêtres ; de la prise en charge des prêtres âgés et infirmes et de leurs aides.

Ajoutons que trois sous-commissions s'occupent, l'une de la collecte des ressources, en particulier Denier du clergé, l'autre de la rémunération des prêtres, tandis que la troisième sous-commission étudie les expériences de gestion d'un budget au plan des secteurs.

La Commission « Assurance Vieillesse » du Clergé

Pour des raisons psychologiques, la Commission a jugé nécessaire de faire avancer rapidement la question. Elle a bénéficié de travaux antérieurs, tenu compte des prévisions des Pouvoirs publics sur l'évolution de la Prévoyance Vieillesse en France dans les prochaines années et mis au point trois solutions possibles. Finalement, après une journée d'information en septembre 1970 où 81 diocèses étaient représentés, puis après diffusion d'un document de 24 pages publié à 2 500 exemplaires, les diocèses, par la voix des Chancelleries, des Commissions du Temporel et des Conseils presbytéraux, ont fait parvenir leur préférence entre les trois solutions.

Le projet retenu institue un véritable régime de retraite avec cotisations payées par les prêtres de moins de 70 ans et prestations

reçues par les prêtres de plus de 70 ans. Ces dernières prestatoins augmenteront tous les deux ans pour atteindre à la fin le plafond des avantages vieillesse prévus par la loi pour les célibataires. La caisse commencera à fonctionner le 1er janvier 1972.

Commission de concertation des Secrétariats, Organismes et Mouvements nationaux

La genèse de cette Commission dont la tâche était nettement indiquée au n° 21 des votes de l'Assemblée de Lourdes a été plus lente. C'est seulement le 20 juin 1970 que l'Assemblée générale a décidé sa création et l'a chargée de réfléchir aux problèmes financiers des Secrétariats nationaux et des Mouvements. Deux points sont retenus actuellement :

1° Communication mutuelle des budgets nationaux des Mouvements représentés dans l'équipe de démarrage.

2° Rémunération des Aumôniers nationaux. Les secrétariats nationaux de pastorale poursuivront une recherche parallèle.

Autres questions

Parmi les autres questions qui préoccupent ce groupe de travail sur la vie matérielle de l'Eglise signalons une péréquation à établir entre les diocèses pour subvenir aux besoins des prêtres « Fidei Donum » d'Afrique Noire ou d'Amérique Latine, dont les nécessités sont grandes et les situations très variées. Une caisse de solidarité a été créée avec un C.C.P. en attendant que le groupe national étudie une solution plus complète.

Le groupe souhaite aussi un lien plus étroit avec les Régions apostoliques et les Conseils presbytéraux.

(D'après une synthèse de MM. Victor Guillocheau, d'Angers, et Bernard Labbé, de Ducey (50), communiquée à la Rencontre Evêques-Prêtres de la Région Apostolique de l'Ouest).

Pour tous les imprimés et fournitures diverses que vous trouviez ordinairement au magasin de la Presse Libérale, 51, rue du Château, à Brest, veuillez avoir l'obligeance de vous adresser désormais par écrit ou par téléphone à l'IMPRIMERIE DE LA PRESSE LIBÉRALE — (Imprimerie Cornouaillaise) Zone Industrielle de l'Hippodrome à Quimper, Tél. 95.31.58 et 95.41.06.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines DEPOTS
de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille
G. E. R. B.
Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment
Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Semaine de l'Unité
Journée des Moyens de Comunication Sociale
Nomination
Mois de pastorale rurale
Soirée de réflexion chrétienne
Note de la Commission de la famille
Ordo 1972 et Calendrier pour février
Transformation des Sociétés
Syndicat ecclésiastique
Communautés religieuses

Pastorale en milieu rural :
— Cheminement d'une équipe de jeunes
— Prêtre et ouvrier agricole
— Un emploi du temps d'un prêtre

« Résurrection de Jésus et message pascal »
Nouvelles et lectures

N° 4 260 (87e année) — 20 janvier 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06
MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Semaine de l'Unité

« Je vous donne un commandement nouveau » (Jn 13, 34)

La bouche des Eglises est pleine du mot unité, mais leur cœur est déchiré par les divisions, et chaque Eglise en est là : peut-être faudrait-il alors qu'elles aient l'idée de s'en repentir en tant qu'Eglises ! (cf. les thèses des Dombes 1969 sur la repentance des Eglises en tant que telles et la réconciliation des ministères)...

Nous découvrirons tous, alors, que notre foi charrie avec elle pas mal d'alluvions « mondaines » et que l'unité de la foi ne peut être reçue de Dieu sans l'espérance de l'unité de l'homme et de l'humanité...

Alors cette semaine de l'unité ? Il s'agit d'abord d'une semaine de prière pour l'unité (cf. la lettre de mon vénéré maître O. Cullmann sur la nécessité de renouvellement de la prière, lettre que j'aurais souhaitée moins pessimiste d'ailleurs). Il en va de l'unité de l'Eglise comme de l'unité de soi : on la reçoit d'un autre et on ne peut que la recevoir d'un autre, à qui il faut la demander humblement. Et savoir la demander avec lucidité, savoir ce qu'on veut, c'est aujourd'hui être informé (encore un problème commun aux Eglises et au monde)...

Prier dans la lucidité d'une information sérieuse, c'est aussi se préparer à aimer au cœur-même des conflits qui nous déchirent tous, d'un amour volontaire, qui veut obéir au commandement (un ordre !) nouveau du Seigneur. A cet égard, je me permets de renvoyer les lecteurs à deux références, l'une qui appartient à notre passé, saint Thomas d'Aquin, qui écrit dans la « Somme » (IIa, IIae, qu. 23 et 24 par exemple) que l'amour pour être vrai doit aussi affaire de volonté : il faut vouloir aimer dans les conflits. L'autre référence appartient au présent : ... réfléchir et prier sur le thème : l'amour dans les conflits.

Claude ASMUSSEN
(dans « Réforme » du 15 janvier 1972)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JOURNÉE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE
(6 février 1972)

800 journalistes à Rome pour le Synode en 1971 !

145 millions de francs pour les films produits en France en 1970 !

165 000 francs pour une minute de publicité à la télévision aux heures de pointe !

Ces chiffres parlent. Pour tout homme, ils signifient l'importance des moyens de communication sociale mais aussi leur coût.

Pour modestes qu'ils soient, les efforts des chrétiens ont déjà une répercussion considérable. Combien de Français suivent avec intérêt, certains avec passion, les émissions religieuses du dimanche matin !

Les appréciations de l'Office Catholique Français du Cinéma ne laissent pas indifférents les producteurs. Elles facilitent la promotion de films de qualité.

La voix de la presse catholique est écoutée. Ses publications populaires largement répandues.

L'Eglise se doit d'animer les chrétiens engagés dans les moyens de communication sociale aux plans diocésain et national. Elle se veut au service tant des profesionnels que des usagers. Dans cet esprit de disponibilité, une Fédération des Organismes de Communication Sociale (F.O.C.S.), en lien avec les Centres Diocésains d'Information (C.D.I.) est mise sur pied.

« Les media d'aujourd'hui ouvrent aux hommes de nouvelles voies pour la rencontre du message évangélique » a dit la récente Instruction pontificale sur les moyens de communication sociale

Il faut nous engager dans ces voies. Des organismes sont nécesaires : pour soutenir les militants ; pour aider les réalisateurs ; pour coordonner l'action ; pour préparer l'avenir.

Etre chrétien en 1972 exige que l'on accorde toute leur importance aux moyens de communication sociale et **que l'on assure l'existence matérielle des organismes qui prennent en charge cette pastorale.**

Cela n'est possible que si l'on dote l'Eglise des ressources financières dont elle a besoin pour se frayer des chemins dans ce vaste domaine.

Avec la Journée des Moyens de Communication Sociale, le moment est venu de montrer dans le concret que nous en avons mesuré l'urgence.

Cardinal Paul Gouyon,
Président de la Commission des Moyens
de Communication Sociale.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Louis Floc'h,** au service de la paroisse de Guipavas, a été nommé au secteur de Ploudalmézeau et chargé de la paroisse de Portsall.

« MOIS DE PASTORALE RURALE 1972 »

Dates et lieux — a) du dimanche 4 juin (18 h) au samedi 26 (14 h) à La Roche du Teil (35) près de Redon ; b) du dimanche 9 juillet (18 h) au samedi 29 (14 h) à la Chapelle-Montligeon (61) près d'Alençon.

Thème — L'avenir du monde rural, vu à travers les acteurs et les facteurs d'évoluiton ; questions posées à l'Eglise.

Le thème est le même pour les deux mois.

Ces mois pastoraux s'adressent : a) aux prêtres du monde rural, quels que soient leur ministère et leur âge ; b) aux religieux et religieuses qui travaillent habituellement en milieu rural (enseignants, éducatrices paroissiales, infirmières) ; c) aux laïcs qui peuvent se libérer pour trois semaines de session.

Il est fortement conseillé de venir à plusieurs d'un même secteur : c'est plus facile pour la préparation et pour la suite à donner au mois.

Le mois de pastorale rurale n'est pas une retraite ni uniquement une session d'études, mais essentiellement une expérience de vie et un travail en équipe. A partir d'un travail préparatoire sur les réalités que vivent les ruraux aujourd'hui, les participants sont appelés, au cours de la session, à approfondir leur analyse du monde rural. Un éclairage anthropologique et théologique permet ensuite de rechercher les attitudes pastorales à promouvoir dans le monde rural.

Participation financière : 600.00 Fr.

Inscriptions : faire parvenir, pour le 1er mars, à M. François Favé, B. P. 14, 29 S - QUIMPER, ou aux Unions de Religieuses.

Journées préparatoires. — La rencontre préparatoire aux deux mois aura lieu du lundi 27 mars (10 h) au mardi 28 (16 h), à La Hublais, 35 - Cesson-Sévigné (près de Rennes, route de Laval). (N.B. : c'est pendant la Semaine Sainte, mais il a été impossible de faire autrement).

Des circulaires, avec des renseignements complémentaires, ont été adressés à MM. les Curés-doyens.

SOIRÉES DE RÉFLEXION CHRÉTIENNE

« **Pour un monde nouveau, des relations nouvelles** » : tel est le thème retenu pour le carême 1972. Comme d'habitude, le livret comporte cinq soirées :

1 — Seul ou ensemble ?
2 — Etrangers ou voisins ?
3 — Dispersés ou organisés ?
4 — Ne pas faire d'histoires ou s'affronter ?
5 — Chrétiens consommateurs ou participants ?

Les livrets peuvent être commandés dès maintenant soit au Secrétariat C.M.R., 10, rue de la Marne, LESNEVEN ; soit au Secrétariat C.M.R., B.P. 14, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTE DE LA COMMISSION EPISCOPALE DE LA FAMILLE SUR « L'ÉROTISME ET LE SENS DE L'HOMME »

A la demande de nombreux animateurs familiaux et dans la ligne du Message du Cardinal VILLOT, paru dans « LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE » du 5 décembre 1971, la Commision Episcopale de la Famille et des Communautés Chrétiennes a décidé de publier une note sur « **L'Erotisme et le sens de l'homme** ».

S'il est vrai que ce serait une grave erreur de centrer l'attention sur ce seul problème, ou même d'en faire l'objet principal de ses préoccupations, alors que la conscience moderne est alertée sur bien d'autres points de la vie sociale ou collective, il reste que « tout homme, s'il veut rester digne de sa condition d'homme — et à plus forte raison tout chrétien, s'il veut rester fidèle à sa vocation de fils de Dieu, doit assurer la maîtrise de sa sexualité ».

La Note « dénonce la débauche d'érotisme, les erreurs subtiles qui prétendent la justifier, et les profits scandaleux de ceux qui l'exploitent ».

Elle ne s'en tient pas toutefois à cet aspect négatif et rappelle après le Pape Paul VI, la valeur de l'amour humain jusque dans ses composantes « charnelles aussi bien que spirituelles ».

L'amour conjugal voulu par Dieu, donne au désir sa pleine signification. Il devient « moyen d'expression autant que de connaissance et de communion. L'acte conjugal entretient, fortifie l'amour, et sa fécondité conduit le couple à son plein épanouissement : il devient, à l'image de Dieu, source de vie ».

La Note s'achève par un appel à une action positive de chacun dans sa spère d'influence. Il en va de l'avenir même de la civilisation.

♣

Ce texte est disponible à la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, PARIS 13e ; 0,10 F, port en plus. A la même adresse on peut aussi trouver l'autre note de la Commission épiscopale de la Famille : « Qu'est-ce qu'aimer ? sur l'éducation de la sexualité et de l'amour ».

ORDO 1972

La première quinzaine de février verra — enfin — la sortie de l'Ordo 1972 ; mais il sera plus léger que de coutume.

Numéros de téléphone

Presbytère du Drennec : 84.40.24
Presbytère de Lababan : 91.40.82 à Poudreuzic.

TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Les notes diverses n° 13 ont déjà donné quelques renseignements sur la transformation des Sociétés en Association :

— les raisons de cette transformation
— les solutions proposées.

On rappelle qu'il est maintenant assez urgent de s'en préoccuper. La date limite de cette transformation est le 31 décembre 1972, pour pouvoir bénéficier d'avantages fiscaux appréciables.

Le Bureau du Temporel, à l'Evêché, tient à la disposition des chefs de paroisses et des Notaires les ouvrages utiles à cette transformation.

SYNDICAT ECCLÉSIASTIQUE

L'assemblée Générale du Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper et de Léon aura lieu à **Quimper, 3, rue de Rosmadec, le vendredi 28 janvier 1972, à 14 h. 30.**

A l'ordre du jour :

— approbation des comptes de l'année.
— ratification des actes passés par la chambre syndicale.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Complément au Tableau des Récollections : 12-13 février, Kerjean, Brest (P. Ricou).

● *POUR LE TROISIÈME AGE.* — « On peut créer à tout âge et au lieu de ressasser ses souvenirs ou ses aigreurs, quelle joie d'enjamber sur l'avenir, de rentrer dans la vie en créant une foule de belles choses, avec ce qui nous reste de santé et de moyens, dans la sérénité et la maîtrise de ceux qui ont vécu. » (G.M. Bonnet).

Pour répondre à cette affirmation et aider la création, une Session est organisée à *Lesneven* (*La Retraite*) *du* 21 *février* (19 *h.*) *au* 3 *mars* (*matin*).

Tous ceux qui travaillent de façon permanente ou occasionnelle près des personnes âgées seront intéressées par cette session, étant donné le double but qu'elle poursuit : les familiariser avec certaines techniques manuelles et leur donner quelques éléments de la psychologie des personnes âgées.

Au programme. — Deux techniques à choisir parmi les trois proposées : émaux, cartonnage et rotin (la technique non retenue pouvant éventuellement faire, avec le tissage, l'objet d'une session complémentaire). Deux journées où, à partir de faits concrets seront traités les problèmes de l'animation culturelle et spirituelle.

Frais d'enseignement : 120 fr. pour la session. Pour tous renseignements et inscriptions (nombre limité), s'adresser à : Madame la Supérieure, La Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mlle Jeanne-Yvonne Quéau,* de Quimper. *Mme Vve Silvestre,* de Brest. *Mme Vve Louis Moal,* de Dinéault. *Mlle Marie-Anne Bramoullé,* de Saint-Divy. *Mme Vve Louis Berthou,* de Landerneau. *Mme Vve Paul Le Bihan,* de Brignogan. *M. Jean Irzin,* de Guerlesquin. *Mlle Jeanne Cozanet,* de Brest. *M. Georges Moalic,* de Landerneau, frère de M. le Recteur de Saint-Thurien. *Mme Vve Simon,* de Plounéventer. *Mme Joseph Lichou,* de Ploudaniel, mère de M. l'abbé Pierre Lichou, Guipavas. *R. P. Joseph Le Bris,* o.m.i., de Plomelin. *Mme Vve Quentel,* mère de M. l'abbé René Quentel, Plougastel-Daoulas. *Frère Pierre Rannou,* des Frères de Ploërmel de l'Institution S. Louis, Châteaulin. *M. Jean Goasgoz,* de Brest.

● « *TOUS LES SAINTS, TOUTES LES FÊTES : LE NOUVEAU CALENDRIER* » — Vous vous appelez Rémi, ou Thérèse. Vous connaissez évidemment la date de votre fête. Eh bien vous allez avoir une surprise : vos amis vous offriront une pipe ou des fleurs un jour où vous ne les attendrez pas. Pourquoi ? Parce que bien des fêtes de saints changent à partir du 1er janvier 1972.

FÊTES ET SAISONS vous en dit les raisons et vous donne cent détails pittoresques sur le calendrier, l'ancien et le nouveau. De l'observation des astres au déroulement de l'année liturgique, de la fête des moissons au culte des saints, avec au cœur de l'année, au cœur du temps de Pâques, la fête des fêtes, ce numéro sérieux et plaisant à la fois vous rendra bien des services.

Et si dans notre liste de *900* prénoms, avec leur saint et leur date, vous ne trouvez pas le vôtre, c'est que vos parents étaient particulièrement inventifs. — Le numéro : 2 Frs.

● *NOTRE-DAME DE PARIS - CARÊME* 1972. — Les Conférences de Carême de Notre-Dame de Paris seront prononcées par *le Père André Brien.* Le thème choisi cette année est : « *Croire pour vivre* ».

Rien de grand ne se réalise sans foi. Nos contemporains le savent. Et pourtant, ils ont du mal à croire et, plus encore, à croire en Jésus-Christ. Les formes de pensée et l'ambiance des sociétés d'abondance semblent les détourner de l'adhésion gratuite et inconditionnée de la foi. Mais ne les détournent-elles pas en même temps du bonheur et de la liberté pleine ? Car vivre sans foi, n'est-ce pas également vivre sans espoir, sans amour et peut-être aussi sans véritable frère ? Y a-t-il une issue à cette apparente contradiction ?

Peut-on croire tout en étant totalement de son temps ? Telle est la question qui sera soumise au cours de ce Carême à la lumière de Jésus-Christ.

Ces Conférences peuvent être commandées à : Jacques Boué, Conférences Notre-Dame, 5, rue Bayard, Paris VIIIe. L'abonnement aux 6 conférences : 18 F. (1 fascicule par semaine pendant 6 semaines) ; joindre votre apiement à l'ordre de : Bayard Presse, C.C.P. 16.68 Paris.

Cheminement d'une équipe de jeunes en milieu rural

La monographie suivante — préparée pour le Conseil presbytéral — pose des questions sérieuses et dignes d'attention. Nous l'avons fait suivre de deux emprunts à des bulletins paroissiaux du diocèse.

A l'image du monde rural, de moins en moins global, de plus en plus diversifié, la pastorale ne peut plus y être générale ; elle a besoin de se spécialiser pour rejoindre les personnes dans le pluralisme des conditions humaines. Une information comme la suivante devrait aider le dialogue.

Novembre 1969

L'aumônier du secteur des jeunes contacte, après en avoir parlé à des jeunes du secteur voisin qui les connaissait, Jean-Pierre, 19 ans, agricole, à la maison depuis un an, et Anne-Marie, 19 ans, salariée. Depuis quelque temps, ils souhaitaient que les jeunes des environs se retrouvent pour mieux se connaître et échanger sur les problèmes qui les concernent. Proposition de rencontre pour la semaine suivante, **eux-mêmes contactant** les jeunes agricoles et salariés sur un rayon de cinq kilomètres autour de ce centre.

Décembre 1969 à mars 1970

Rencontres régulières au début de toutes les semaines, le mercredi soir, puis tous les quinze jours, auxquelles prennent part une vingtaine de jeunes de 18 à 22 ans, la moitié agricoles, la moitié salariés, les deux tiers non pratiquants habituels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réunions préparées par deux ou trois jeunes, et quelquefois l'aumônier, sur des questions concernant en principe la plupart, et débouchant une fois ou l'autre sur une action: loisirs, travail, avenir... De temps à autre, rencontre-détente pour mieux se connaître et être plus à l'aise (ex. : soirée-crêpes pour la Chandeleur...)

Ces rencontres furent quelquefois **difficiles :** certains n'osaient pas s'exprimer, d'autres ne savaient pas écouter, quelques-uns ne cherchent que la détente. Un prêtre de la paroisse qui connaissait plusieurs jeunes et leur situation de famille ou de quartier, joue un rôle précieux de liaison et de soutien entre les réunions, durant cette période... où les jeunes continuaient à venir.

L'aumônier assistait aux rencontres, voyait les responsables et meneurs chez eux assez régulièrement, et l'un ou l'autre pour mieux connaître ses conditions de vie, de travail, en général pas enviables, et pour se rendre compte de ce qu'ils découvraient dans ce travail de recherche. Pour une plus grande efficacité, les agricoles et les salariés travaillent certaines fois en « carrefours » séparés.

Avril 1970

Jean-Pierre, principal meneur, part à l'armée et va se trouver absent pendant un an, tout en gardant le lien avec le groupe.

Jean-Jacques, Anne-Marie et Michèle viennent un soir à Pleyben, avec des représentants d'autres équipes, pour préparer la fête du 21 juin pour le Sud-Finistère.

Découvertes :
— Il existe d'autres groupes du même genre que le leur,
— Un lien, une solidarité vécue et exprimée avec ces jeunes,
— Jeunes, religieuses et aumôniers, chacun à sa place, cheminent ensemble,
— Il y a un mouvement qui assure ce lien entre jeunes ruraux : le MRJC.

Mai-Juin 1970

Communication de ces découvertes aux autres du secteur. Préparation de la fête. Participation. Révision. L'été, avec les congés et les durs travaux de la ferme...

Septembre 1970

Démarrage d'année : trois jeunes contactés par les responsables de la zone vont eux-mêmes inviter les autres, douze participent au démarrage, parmi lesquels cinq nouveaux, absents l'année précédente.

Découvertes :
— le MRJC, comme mouvement organisé, par la présence de la permanente et d'autres responsables.

— Ce mouvement part de leur vie, les concerne, propose un axe d'année et a un sens.
— C'est l'affaire des jeunes, aidés pour l'approfondissement par des aumôniers et des religieuses.
— Ce mouvement est national, et même international.
— Il a un certain lien avec la foi.

Octobre-décembre 1970

Rencontres tous les quinze jours, avec une progression et un engagement plus vrais, se répercutant à l'occasion dans le travail, ou les loisirs, ou le choix du métier. De quinze à dix-huit, en moyenne, plusieur gars étant à l'armée, d'autres ayant quitté la région ; dix seulement l'année précédente.

L'aumônier, chaque fois, était interpelé à son tour : « Et vos loisirs à vous ?... Votre salaire ?... Votre travail... Votre avenir ?... Le sens de votre vie ? » Ses réponses posaient d'autres questions et amenaient le désir de mieux connaître le rôle du prêtre, le sens de la religion, le lien entre la vie, le mouvement et la religion.

Week-end d'**approfondissement** pour dix d'entre eux, en décembre, sur le sens de l'action et de l'engagement.

Contact de ces jeunes avec une trentaine d'autres qui ne venaient pas aux rencontres, mais qui s'intéressaient à ce qui s'y passait.

Janvier 1971

Deux jeunes, responsables du secteur voisin, viennent leur dire ce qu'est la foi pour eux, les exigences que cela suppose et le lien avec leur vie de tous les jours.

Plusieurs jeunes expriment leurs objections et, à la demande d'un jeune, **chacun dit devant les autres où il en est dans ce domaine :** remise en cause de la messe traditionnelle, confession, catéchisme, place du prêtre... Scandale venant du décalage existant entre la pratique du dimanche et le comportement social des pratiquants (patrons, agriculteurs, individualistes, rancuniers...). Ecœurement des jeunes...

Décision de **reviser** leur action des trois derniers mois et de **célébrer** cela à la prochaine rencontre. L'aumônier parle de la question de la messe et en parle avec les deux responsables, qui sont « pour », qui y tiennent même, pour les volontaires.

Tous les jeunes sont présents à cette révision, préparés par trois jeunes et l'aumônier. Après le regard sur la vie, la mise en commun et le lien avec l'Evangile, effectué par deux jeunes, l'aumônier veut laisser libre ou partir pour la célébration de l'Eucharistie. Quelqu'un dit : « On voudrait rester ; on ne comprendra peut-être pas tout, mais on n'a pas envie de quitter maintenant ». Tous restent et participent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réactions après coup :

— Des jeunes : « On s'y est retrouvé, mais ça n'a rien à voir avec les messes de paroisses qu'on a subies ! Le moment avant la communion, là, on ne comprend pas : c'est compliqué et mystérieux ». (prière eucharistique).

— Un jeune pratiquant : « Après ça, ce n'est pas possible de rester passif chez nous : ou bien on anime les messes, ou bien on n'y va plus. Inutile de jouer la comédie ! Et toi (à l'aumônier) qui fais des messes paroissiales, qu'est-ce que tu en penses ? »

— Des adultes mis au courant : « Vous vous rendez compte ? Faire une messe dans une salle avec des lumières tamisées ! Mais, où va-t-on ? Et avec qui encore ? Avec des jeunes, pas intéressants, et qui ne croient à rien ! »

31 janvier 1971

Week-end pour confronter le travail des différentes équipes de la zone.

Découvertes :

— Il y a des scolaires, des ados et, bien sûr, des agricoles et des salariés qui sont solidaires les uns des autres, et qui agissent dans le même sens.

— La question de l'avenir de la Bretagne est très importante et eux-mêmes ont à agir, informer, faire prendre conscience par les gens, par les autres jeunes en ce sens.

Février-avril 1971

Période d'approfondissement et d'engagement dans le concret de leur vie. Découverte des syndicats (CDJA - CFDT - CGT) et questions sur le lien entre syndicats et mouvement.

— Participation à différents stages (culture générale, week-end salariés, journées économiques) pour six d'entre eux.

— **Essai de participation à la vie paroissiale** pour sept ou huit. Mais ils sont loin d'être compris par les gens en place dans la liturgie traditionnelle. Découragement des jeunes, sauf une exception.

— **Divisions internes au sein du groupe** pour des questions de personnes. L'aumônier est mis dans une situation de conciliation difficile, risquant d'être incompris de part et d'autre. Quelques-uns quittent l'équipe, d'autres jeunes manifestent le désir d'y venir.

1er mai 1971

Grand rassemblement national du MRJC à Saint-Brieuc. Excellente impression. Un car du secteur uniquement organisé par les jeunes.

Révision.

Retour de Jean-Pierre de l'armée... Eté...

Septembre-octobre 1971

Jean-Pierre est trésorier du CDJA du canton, Jean-Jacques président, et Jean-François membre. Henriette et deux autres à la CFDT, et Henri à la CGT. Il n'y a plus que six des vingt de la première année. Les autres ont quitté la région, sont à l'armée ou vont se marier incessamment. La plupart gardent le lien avec l'équipe de base, mais sont isolés là où ils sont maintenant, ne sachant trop comment à qui s'adresser.

Jean-Pierre commence par dire à l'aumônier : « Je crois que nous pouvons mettre d'autres en Mouvement. Il faudrait aussi « creuser » le lien avec les scolaires et le rendre effectif. Il vaut mieux nous laisser, car certains se méfieront si c'est toi. Ils savent que tu es en contact avec un certain nombre de familles et de jeunes scolaires. Ils ont peur d'être embrigadés et tu es classé par certains. Nous irons, après la première réunion, faire le point et envisager la suite avec toi. Peut-être allons-nous demander à quelqu'un d'autre et qu'ils ne connaissent pas, qui ne risque pas de les faire se méfier, de venir pour la première fois. La mise en route sera longue ! »

De fait, dix-huit jeunes sont présents, dont six en chômage, et très peu d'agriculteurs. Ils se mettent d'accord pour se mettre en trois équipes la fois suivante, pour travailler sur leurs conditions de travail, et organisent la vente des calendriers.

Un jeune demande à de braves paroissiens de chez lui à quelle heure sont les messes, pour qu'il aille vendre des calendriers à la sortie. Réaction : « Comment ! Quelqu'un qui ne va pas à la messe, faire ça ! Ce n'est pas possible ! Où va-t-on ? »

Novembre 1971

Lien avec les autres secteurs (un responsable sur petite équipe)
Prochaine rencontre la semaine prochaine...
Le cheminement continue...

Quelques précisions :

— Les deux responsables de départ étaient de quartier non-pratiquant, mais certains membres de la famille pratiquent.

— La question de la foi, de la religion, entraîne beaucoup moins de parti-pris entre les jeunes que dans la génération précédente.

— Nous sommes dans un secteur rural qui se vide vite... et très peu ont vécu tout ce cheminement. Mais une quarantaine l'ont vécu en partie.

— Désormais cette communauté repose sur des jeunes qui se considèrent vraiment comme responsables. L'aumônier a donc une place différente dans cette nouvelle équipe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RECHERCHE DES SIGNES DE NAISSANCE DE L'EGLISE

Il suffit de relire ce cheminement pour découvrir plusieurs de ces signes, encore que la réflexion demeure ouverte à ce niveau.

1 — **Eveil et mise en route** par des jeunes, des jeunes ayant des points communs (milieu, âge, travail, région, mentalité...)

2 — **Difficultés** à se comprendre, à s'écouter, à partager.

3 — Progressivement, **naissance et développement d'une communauté humaine :** jeunes d'un même milieu qui se sentent solidaires, qui prennent conscience de leur situation, qui y réfléchissent et qui agissent.

4 — **Lien avec d'autres groupes** et découverte d'une solidarité entre jeunes du milieu rural du Finistère. Solidarité avec les jeunes de toute la Bretagne.

5 — Communication à d'autres de leur quartier, de leur profession, vivant les mêmes situations.

6 — **Responsabilité et sens du service,** développés dans tous les domaines de la vie.

7 — Tout cela **dans le cadre d'un mouvement de jeunes et d'Eglise,** un mouvement international.

8 — Place et rôle de l'**aumônier,** et importance de sa remise en cause personnelle.

9 — Engagement personnel de chacun sur **sa propre foi** (interpellation mutuelle).

10. — Effort de **révision** de toute la vie du groupe. Célébration de tout ce qui a été vécu dans le groupe. Lien explicite avec l'**Evangile. Célébration Eucharistique.** Peu de lien avec la paroisse.

11— Rythme propre de **célébration** à l'intérieur du Mouvement, à l'occasion des week-ends, révisions, rassemblements...

12 — **Approfondissement et engagement** dans les organismes professionnels et syndicaux, permettant de mieux vivre la justice et la solidarité.

13 — Obstacles venant du groupe, signe qu'une conversion est nécessaire.

14 — Désir exprimé et mise en route effective pour que cette communauté de jeunes **continue** à vivre et à s'ouvrir à d'autres.

15 — Rôle particulièrement important de quelques leaders.

Une communauté d'un style nouveau, un autre style de présence d'Eglise, dans un état encore naissant, incertain, mais qui oblige à se poser cette question : Comment permettre à de telles communautés de passer d'un état naissant à un état d'adulte ?

(suite p. 27)

Calendrier liturgique pour Février 1972

1 M **De la férie** (vert).

2 M **Le Présentation du Seigneur,** fête (blanc, LD).

Messe : Gloria, lectures en T, préface propre (dans l'édition Desclée-Mame du Missel romain, p. 22 du fascicule IV, supprimer « Par le Christ, notre Seigneur » à la quatrième ligne de la préface). — Avant la messe, bénédiction des cierges et procession (en chasuble). — Si la piété des fidèles est attachée à cette fête qui tombe en semaine,voir le tableau du n° 3 et le n° 4 de la Présentation générale du Calendrier.

3 J **De la férie** (vert). Ou S. Gildas, abbé, au propre du diocèse (blanc) ; ou S. Blaise, évêque, martyr (rouge), ou S. Ansgaire, évêque (blanc).

4 V **De la férie** (vert).

5 S **Ste Agathe, vierge, martyre,** mémoire (rouge).

6 D + 5e **DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** (vert, LD).

Office : semaine I.

7 L **De la férie** (vert).

8 M **De la férie** (vert). Ou S. Jérôme Emilien, anciennement le 20 juillet (blanc).

9 M **De la férie (vert).**

10 J **Ste Scholastique, vierge,** mémoire (blanc).

11 V **De la férie** (vert). Ou Notre-Dame de Lourdes (blanc).

12 S **De la férie** (vert). Ou de Notre-Dame (blanc).

13 D + 6e **DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE** (vert, LD).

Messe : annoncer le jeûne avec abstinence du mercredi des Cendres, et l'abstinence des vendredis de Carême ; annoncer aussi la quête de dimanche prochain pour les Aumôniers d'Action catholique.

Office : Semaine II.

14 L **S. Cyrille, moine, et S. Méthode, évêque,** mémoire, anciennement le 7 juillet.

15 M **De la férie** (vert).

TEMPS DU CARÊME

« Le Temps du Carême est ordonné à la préparation de la célébration de Pâques. La liturgie du Carême dispose en effet les catéchumènes, par les divers degrés de l'Initiation chrétienne, et les fidèles, par la commémoration du baptême et par la pénitence, à célébrer le Mystère pascal. » (Normes universelles de l'Année liturgique, n° 27).

Remarques générales sur le Temps de Carême

1) On ne chante plus l'Alleluia, pour que celui-ci prenne un sens nouveau quand il éclatera dans la Nuit pascale. Et, de ce fait :

— à la messe, avant l'évangile, on le remplace par un chant d'acclamation,

— à l'office, dans le verset d'introduction des heures, il n'est pas remplacé.

2) Les formulaires de messe se trouvent : DM, fascicule II ; DA fiches côtées 2. Les lectures sont à prendre au « Lectionnaire férial : Carême-Temps pascal ».

3) A toute messe, sauf indication contraire, on dit une des préfaces du Carême, jusqu'au cinquième dimanche du Carême.

4) Pour la messe, chacune des féries de Carême a un formulaire propre. Pour les possibilités, limitées, de choix d'un autre formulaire, voir le tableau du n° 3 et le n° 5 de la Présentation générale.

5) A l'office du Temps, l'invitatoire, les lectures, les répons brefs, les intercessions et les oraisons sont attribués à chaque jour ; on peut cependant choisir pour tel jour des textes d'un même office appartenant à un autre jour. Il y a quelques particularités à certaines heures (psaumes, antiennes...), voir le livre.

6) Les mémoires des saints tombant aux féries de Carême sont toujours facultatives. Si on les célèbre, on le fait en prenant seulement la collecte du saint ; le reste vient de la férie.

A l'Office des lectures, on peut ajouter une troisième lecture en l'honneur du saint ; à l'Office du matin et à celui du soir, on peut ajouter, après l'oraison du jour, l'antienne (du propre ou des communs) et l'oraison du saint dont on veut faire mémoire.

16 M **Mercredi des Cendres** (violet, LD) ; jeûne et abstinence.

Messe : lectures dans T, préface propre. — La bénédiction et l'imposition des Cendres se font normalement après l'évangile et l'homélie ; on omet, à cette messe, la préparation pénitentielle. Si le rite des Cendres se fait en dehors de la messe, il est précédé de la liturgie de la Parole de la messe et conclu par une prière universelle.

Office du temps de Carême. — BR : aujourd'hui, demain et après-demain, les parties de l'Office empruntées à l'Ordinaire demeurent celles qui sont indiquées sous la rubrique « per annum ». Se cond formulaire de psaumes ; le mercredi et le vendredi, prières à laudes et à vêpres.

17 J **De la férie** (violet, LF Carême et Temps pascal).

Messe : lectures dans le « Lectionnaire férial, Carême et Temps pascal » paru en 1970, préface du Carême.

Pour les sept fondateurs des Servites, cf. plus haut « Temps du Carême n° 6 ».

18 V **De la férie** (violet).

Pour Ste Bernadette Soubirous, cf. plus haut.

19 S **De la férie** (violet).

BR : à partir des vêpres, prendre la « Pars verna ».

20 D + **1er DIMANCHE DE CARÊME** (violet, LD).

Office : semaine I.

21 L **De la férie** (violet).

Pour S. Pierre Damien, évêque, docteur, cf. plus haut.

22 M **La Chaire de S. Pierre, apôtre,** fête (blanc, AD).

Messe : lectures dans AD, préface des Apôtres.

23 M **De la férie** (violet).

Pour S. Polycarpe, évêque, martyr, cf. plus haut.

24 J **De la férie** (violet).

25 V **De la férie** (violet).

26 S **De la férie** (violet).

27 D + **2e DIMANCHE DU CARÊME** (violet, LD).

28 L **De la férie** (violet).

29 M **De la férie** (violet).

« La Banque qui vous explique comment mieux profiter de votre argent »

CREDIT LYONNAIS

ETS CORNEC
FRÈRES
Ménez - Saint-Jean
29 S - BÉNODET - Tél. 1.88

ODET ACGLOS

Fabrique d'Agglomérés
Matériaux de Construction
MOSAIQUE ÉMAILLÉE
CARREAUX DE SOL

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS

ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

Les Faïenceries de Quimper
HB-HENRIOT
Faïences
entièrement décorées main
GRÈS D'ART
LOCMARIA - Tél. 95.01.51 - QUIMPER

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE

Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

QUESTIONS QUE CELA POSE

Il s'agit ici d'un certain nombre de réflexions élaborées par quelques aumôniers M.R.J.C. à partir de leur session de l'Ile Blanche, et plus particulièrement à partir de la vie de cette équipe. Il nous semble qu'à partir de ce que nous voyons dès maintenant autour de nous, une direction à suivre apparaît assez nettement et nous estimons qu'il est important qu'elle puisse être suivie.

Ce cheminement n'a rien d'exceptionnel. Beaucoup d'aumôniers connaissent de telles équipes et les voient passer par ces mêmes chemins. Il n'y a là rien de nouveau ; il y a longtemps que les mouvements d'Action Cathlique mettent sur pied de tels groupes...

Ce n'est que maintenant qu'on les pare du nom de « Communautés nouvelles ». Il semble en effet qu'il y a une questoin nouvelle qui se pose à leur sujet : n'avons-nous pas là une ébauche de nouvelles communautés d'Eglise ? Ne peut-on pas penser que cette structure, si on lui fait droit, si on la « reconnaît » réellement, doit être, à côté de la paroisse et équivalemment à elle, le lieu du rassemblement d'un certain nombre de chrétiens, de la célébration de leur vie dans la foi exprimée au Christ.

Jusqu'à maintenant, les équipes d'Action Catholique ont bien souvent été considérées comme des annexes de la paroisse, comme une sorte de serre où l'on soigne de jeunes plants, dans le but de repeupler continuellement les terres de l'Eglise traditionnelle, dans le but de pouvoir continuer à remplir la nef de l'église paroissiale. L'Action Catholique doit donc fournir de bons paroissiens, qui auront appris à faire le lien entre leur foi et leur vie. Et la paroisse, pour survivre, fait continuellement ce travail de « récupération » ; d'ailleurs, la paroisse fait un investissement important en aumôniers et en finances pour se procurer ainsi des éléments dynamiques, pour se redonner un sang nouveau... Tel est le projet, le schéma qui préside au travail pastoral de beaucoup de prêtres.

Mais voici que de plus en plus une situation nouvelle se crée :

— d'anciens militants ou de jeunes engagés quittent l'Eglise traditionnelle parce qu'ils n'y ont jamais reconnu leur communauté véritable ; ils la trouvent plutôt dans leur profession, leur milieu...

— des groupes se constituent autour d'un engagement commun, confessent leur foi en Jésus-Christ, mais il est impensable de leur proposer de rejoindre la communauté paroissiale (spécialement en milieu déchristianisé).

— plusieurs expriment leur insatisfaction devant les messes paroissiales, parce qu'elles ne sont pas assez un lieu d'expression et de communion : « ou bien on anime les messes ou bien on n'y va plus », mais l'effort d'animation est vite contrecarré ou s'avère impossible.

Archives diocesaines de St.Imier et Léon

— Finalement, il semble qu'on veuille faire coïncider deux manières toutes différentes d'être chrétien, deux démarches qui demeurent étrangères l'une à l'autre, celle qui part d'une vie où on reconnaît et célèbre la présence du Christ, et celle qui part d'une institution qui a sa doctrine, ses lois, ses habitudes, ses chefs... Et on voit bien tous les jours comment les « chrétiens traditionnels » n'arrivent pas à comprendre les « nouveaux chrétiens », tout comme ceux-ci se disent scandalisés et écœurés par les premiers.

Or l'Eglise est communion de multiples communautés, qui peuvent être très diverses. Rien n'exige que ces communautés soient constituées d'abord et uniquement à base géographique (la paroisse) ; il semble qu'il s'impose de plus en plus que des communautés chrétiennes s'instaurent aussi sur la base sociologique (les « communautés nouvelles »). La communion et l'unité ecclésiales trouveront les moyens de s'exprimer et de se vivre entre ces différentes communautés.

Il faut donc que les « communautés nouvelles » soient réellement **reconnues** comme étant l'Eglise. Il ne s'agit pas seulement de leur donner le droit d'exister dans un état naissant ou vagissant parallèlement à la paroisse ou de leur donner vaguement leur chance dans le cadre d'une pastorale paroissiale. Les reconnaître,

— cela veut dire : qu'elles ont le droit de célébrer l'Eucharistie, celle-ci étant la consécration de la communauté d'Eglise comme telle, le signe de sa majorité (à condition bien sûr qu'elle soit célébrée en vérité).

— cela veut dire aussi que les membres de cette communauté ne relèvent pas « obligatoirement de la « pratique » paroissiale ; des relais avec les autres communautés, dont la communauté paroissiale, sont sans doute nécessaires ; la communauté doit pouvoir trouver son rythme de célébration, qui ne sera sans doute pas le rythme hebdomadaire.

— cela veut dire aussi qu'on a le souci de prévoir suffisamment de structures d'accueil pour que l'expérience d'une « communauté nouvelle » puisse avoir une suite. Actuellement, une « communauté nouvelle » a le droit d'exister, mais on sait bien que ses membres vont être dispersés, et ce qui leur est proposé en fait à ce moment, c'est de réintégrer tout simplement la communauté paroissiale, ce qui peut être impossible.

Il est donc nécessaire que les « communautés nouvelles » existent davantage, hors d'une certaine clandestinité, que des jeunes foyers, des adultes en constituent... Reconnaître les « communautés nouvelles », ça veut dire faire en sorte qu'à un chrétien soit effectivement donnée la possibilité de participer successivement dans sa vie à plusieurs « communautés » où qu'il aille. En fait, il s'agit de rien d'autre que d'une prise en charge effective de tout un milieu.

— cela veut dire enfin que des prêtres et des laïcs puissent investir suffisamment de leur temps, de leurs forces et de leur imagination pour donner vie à ces communautés et favoriser leur réussite.

Pour le prêtre, une difficulté très grande peut être ressentie du fait d'une double appartenance, d'un double service, d'une part de la communauté paroissiale, d'autre part des « communautés nouvelles », et dans certains cas, il conviendra de faire un choix entre l'une ou l'autre appartenance.

Les rapports entre l'Eglise locale et les communautés ne doivent pas être des rapports de concurrence. Ces deux instances ne se neutralisent pas mais doivent au contraire s'appeler mutuellement, pour remplir des fonctions différentes :

— la communauté particulière, premier niveau de relations interpersonnelles, de communion, d'engagement dans la société, de partage de la foi et de vie liturgique authentique, en prise sur cette expérience de vie commune.

— l'Eglise locale (le secteur ?) fournissant un certain nombre de services (catéchèse, liturgie, œuvres caritatives...) ayant le souci de faire vivre et d'exprimer l'intercommunion, l'exigence missionnaire, l'exigence prophétique...

Il ne s'agit là que d'une projection dans le futur de ce qui se cherche maintenant et qui affleure à la conscience de certains. Ce qui importe actuellement, c'est qu'un certain « feu vert », une certaine confiance soient accordés à une telle recherche. Elle mérite probablement des mises en garde, mais celles-ci sont précieuses dans la mesure où elles permettent de tenir compte de tous les aspects, de tous les éléments.

Ce qui importe aussi, c'est de réagir non en fonction de soi-même (« qu'est-ce que je deviens là dedans, moi, prêtre ? »), mais d'envisager les besoins réels qui se manifestent autour de nous et de ocnsidérer toute la mission de l'Eglise.

Autre réflexion : les oppositions ou les clivages qui se manifestent parmi les prêtres et dans la pastorale sont à retenir comme une question sérieuse pour tous. Il s'agit toutefois de bien poser ce problème en n'isolant pas l'Eglise de la société.

L'Eglise qui ne peut être hors du monde subit les répercussions de la vie du monde et de son évolution. Pour établir un diagnostic de la vie du monde depuis 1965, *il suffit de relire le chapitre liminaire de la Constitution Gaudium et Spes, intitulé « la condition humaine dans le monde d'aujourd'hui ». C'est une vue prophétique qui, depuis, s'est réalisée avec un rythme accéléré.*

Sans citer ce passage, ni même le résumer (il faut le lire et le vérifier à partir de notre expérience), notons simplement que les conditions nouvelles de vie affectent la vie religieuse elle-même. Nous observons des réactions et des tendances caractérisées de la manière suivante, mais qu'il ne faudrait cependant pas trop schématiser :

— Il y a dans l'Eglise des chrétiens qui étant pris dans ces remous deviennent marginaux par rapport à elle et risquent de ne plus la rencontrer dans leurs démarches humaines.

— Il y a ceux qui, étant depuis longtemps des familiers de l'Eglise, prennent peur pour elle, sont ébranlés dans leurs sécurités et s'accrochent à ce qu'ils estiment avoir été jusqu'ici le support de leur foi et qui tend à disparaître.

— Il y a ceux qui, impressionnés par les mutations du monde, sacrifient à la nouveauté pour la nouveauté et paraissent accorder plus d'importance à un renouvellement extérieur des formes qu'au renouvellement intérieur.

— Il y a enfin ceux qui éprouvent le besoin d'un approfondissement de la foi, d'une intelligence plus grande du message chrétien pour répondre aux immenses besoins spirituels de l'humanité d'aujourd'hui. Cette catégorie est plus nombreuse que nous le pensons parfois.

Ces conditions nouvelles nous affectent également, nous prêtres. Elles provoquent des divergennces et des oppositios.

Alors qu'il nous faut répondre à des besoins nouveaux dans la fidélité à Jésus-Christ, à la tradition de l'Eglise et aux exigences de sa mission, nous risquons de céder à la peur, à un certain durcissement. Nous risquons de vivre sur des « images de marque » peut-être dépassées.

Mgr Vial, évêque de Nantes.

Prêtre et ouvrier agricole

En quoi a consisté votre travail jusqu'à présent ?

— A prendre part aux différents travaux de la campagne, l'été : travail aux champs, sarclage, moissons, tracteur, pommes de terre, et travail autour des bêtes, à raison de 2 à 3 jours dans chaque ferme.

Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

— Pour 3 raisons assez simples. a) C'est une période de travail intense à la campagne : avec une pénurie de personnel. — b) C'est en accord avec les autres collègues de l'équipe, engagés dans d'autres milieux à l'époque (près des jeunes, par exemple), vivant ici un aspect complémentaire. — c) Cette occupation m'amenait à me retrouver avec les adultes dans leur vie ordinaire, à partager leur vie de travail, et à mieux les comprendre de l'intérieur.

Qu'est-ce que vous a particulièrement frappé, dans ce que vivent les gens ?

La première impression est que les exploitations sont orientées d'une façon nette vers une spécialisation organisée, qui se manifeste, entre-autres, par des constructions partout, des chantiers qui se terminent quand on peut, avec une main-d'œuvre familiale et en partie professionnelle.

Les personnes ont à mener de front un travail urgent, en plus du programme quotidien et des préoccupations d'aménagement et d'investissement. Le tout prend une tournure plus industrialisée avec l'insertion dans les coopératives, et les banques de travail.

Tout cela a des répercussions sur chacun : peu de temps l'été pour la vie de famille, pour regarder la télé, pour réfléchir. A noter que dans bien des cas les étudiants donnent un sérieux coup de main chez eux, et après arrangement avec leur famille peuvent prendre quelques jours de détente avec leurs copains.

locesaine de Quimper et Léon

Et l'entraide ?

Ce qui semble prédominant c'est que le travail soit mené d'une façon coordonnée d'une ferme à l'autre (d'où pas de personne à la traîne). Effets bénéfiques des équipes de travail avec organisation rationnelle mais pas toujours proportionnée : des petits exploitants sont amenés malgré eux, ou de bon gré, à faire des heures trop nombreuses par rapport à l'importance de leur ferme.

Comment les gens ont considéré cette décision de partager leur vie de travail ?

Pour certains, il y a eu un brin d'étonnement « Qu'est-ce qu'on peut vous apporter ?... On n'a pas eu l'habitude de travailler avec un prêtre !... Le prêtre est fait pour autre chose... Il doit nous apporter la lumière ».

Mais rapidement, cette attitude a changé : « Vous connaîtrez mieux notre mentalité, nos problèmes, ce que nous discutons ». Très vite on se sent plus à l'aise pour parler : « Revenez après, on n'a pas eu assez de temps pour échanger ». Autre réaction « Pourquoi refuser de rendre service, puisque vous pouvez le faire » ?

Sur quoi avez-vous échangé, surtout ?

Sur des choses très concrètes : les enfants, les jeunes qui quittent, les soucis familiaux, matériels, les projets d'amélioration de la ferme, le manque de temps, l'industrialisation de la ferme, et les solidarités nouvelles qui y sont liées.

A l'occasion, nous parlions aussi de la messe paroissiale, des prêtres, de l'évolution de l'Eglise et surtout du souci et des difficultés pour équilibrer les différents domaines de la vie, pour se libérer le dimanche, pour vivre les affrontements dans les coopératives, les orientations de l'exploitation.

Avez-vous l'intention de continuer ? Comment ?

Oui, mais pas à plein temps durant l'hiver ; car, je voudrais consacrer davantage de temps à un autre genre de présence : préoccupation de rencontres de réflexions, et pas seulement avec des agricoles.

Mais j'ai l'intention de consacrer 2 à 3 jours dans la semaine pour le travail manuel : cette expérience vaut par la durée qu'on y consacre. Jusqu'à présent, je me proposais : depuis quelque temps, on me demande, et je préfère ce moyen.

Dans le milieu agricole, on fait de tout, même du béton ou de la menuiserie ; mais, éventuellement, s'il était possible de travailler dans l'artisanat, ou dans une entreprise, ce serait volontiers.

Mais, je n'accepterai, bien sûr, que dans la mesure où cela n'enlève pas du travail à un ouvrier.

(*Un bulletin paroissial*)

Un emploi du temps d'un prêtre en milieu rural

« Aujourd'hui, Monsieur le Curé ou M. le Vicaire, vous avez beaucoup de travail ! » On nous le dit facilement chaque fois qu'il y a mariage ou enterrement, à plus forte raison, s'il y a les deux le même jour, ce qui arrive de temps à autre.

Mariages et enterrements, c'est un travail réel pour nous bien sûr, mais on n'y passe pas des journées entières. Cette réflexion et d'autres en même temps, laissent en suspens une *question* qu'on nous pose aussi de temps en temps : « *Quel est votre emploi du temps ? Que faites-vous exactement du matin au soir ?* »

Tous les soirs, avant de me coucher, j'ai mis sur un papier tout ce que j'avais fait durant la journée écoulée en notant le temps que j'avais passé à chacune de mes occupations, et cela du 14 novembre au 11 décembre, c'est-à-dire pendant quetre semaines.

Voici ce que cela donne :

16 réunions en soirée avec des jeunes, cela totalise 44 H 30.

1 réunion en soirée avec des adultes = 3 H.

8 réunions en journée avec des jeunes = 24 H 30.

1 réunion d'aumôniers MRJC = 2 H.

6 réunions avec des prêtres (au presbytère, au doyenné, ou travail intellectuel en groupe) = 12 H.

Visites à des adultes dans la journée = 9 H.

Visites à des jeunes en journée (préparation ou invitations à des réunions) = 8 H 30.

Visites à des jeunes en soirée = 4 H.

Visites à des adultes en soirée = 2 H 30.

Temps de prière (1 H en moyenne par jour) = 29 H.

Travail intellectuel (Etude de livres ou revues surtout) = 27 H.

Temps passé en voiture (40 à 50 minutes par jour en moyenne) = 22 H.

Catéchisme (primaire - CEG) y compris la préparation = 29 H 30.

Action Catholique de l'Enfance = 4 H.

Service Paroissial du dimanche, Mariages, enterrements et préparation du bulletin paroissial = 31 H 30.

Visites reçues au presbytère = 4 H.
Préparation de réunions - Faire et expédier les invitations = 11 H.
Visites rendues à des prêtres, religieuses = 7 H.
Divers : réparer un carreau, une serrure, faire des courses = 10 H.
Total des heures = 285 H.

Cela est donc compté sur quatre semaines, ce qui me fait des semaines de 71 heures, en moyenne, et des journées moyennes de 10 heures, samedi et dimanche compris. En fait dans mes calculs, la première semaine était de 71 H 15 ; la seconde de 66 H 30 ; la troisième 70 H 45 ; la quatrième 74 H 30. Malgré les apparences, pour le prêtre, et surtout les aumôniers de jeunes, la journée la plus chargée est presque toujours *le samedi ;* et malgré les apparences toujours la journée la moins chargée est *le dimanche,* même si le matin est parfois fatigant.

On pourrait faire toutes sortes de commentaires à partir de ces chiffres, je dirai simplement deux ou trois choses. D'abord, ce qui saute aux yeux, c'est que j'ai un emploi du temps relativement chargé. Toutes mes occupations ne sont pas identiques : certaines sont fatigantes, d'autres le sont beaucoup moins. D'autre part, certains remarqueront que je passe beaucoup de temps avec les jeunes, les adultes pourraient dire que je n'en passe pas avec eux. C'est possible. Mais il ne faut pas oublier que les deux vicaires sont aumôniers de jeunes pour dix paroisses, et que dans ces dix paroisses il y a dix prêtres, curés ou recteurs, qui sont davantage au service des adultes.

Je termine en disant que ce travail me plaît énormément, même s'il est parfois dur. Il a un gros inconvénient, comme pour la plupart des prêtres : à chaque instant, je passe d'une occupation à l'autre, et le tableau de la page précédente montre bien la diversité de mes occupations ; c'est vraiment *difficile* d'être compétent en des domaines aussi variés. C'est sans doute pour cela que les 27 heures de travail intellectuel dans les 4 semaines peuvent paraître beaucoup à certains, en fait c'est encore insuffisant.

(*Un bulletin paroissial*)

Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se sont terminés le 31 décembre.

Ils sont tacitement reconduits par l'acceptation des premiers numéros de l'année.

Abonnement annuel : 22 francs (étranger 24 francs). C. C. P. Nantes 93-81, Semaine Religieuse de Quimper.

Merci d'avance.

Un livre par mois

● *RÉSURRECTION DE JÉSUS ET MESSAGE PASCAL,* par *Xavier Léon Dufour,* Ed. du Seuil 1971 - 390 p.

Dans cet ouvrage, le P. Léon Dufour prolonge sur un point précis mais déterminant pour la foi, la réflexion qu'il nous proposait dans ses ouvrages antérieurs : LES EVANGILES DE JÉSUS (1963) et ETUDES D'EVANGILE (1965), parus dans la même collection : PAROLE DE DIEU.

L'auteur s'étant expliqué assez minutieusement dans son livre sur l'objet et le déroulement de son étude, la présentation qui suit peut se contenter de lui faire des emprunts.

Jésus est-il ressuscité, oui ou non ? Telle est la question ultime posée au croyant : elle l'oblige à justifier sa foi. Car à cette question, et aux questions qu'elle entraîne, seule la foi peut donner une réponse satisfaisante.

Mais pour répondre par la foi à la question du fait (oui ou non ?), il faut d'abord savoir de quoi l'on parle. Il ne s'agit pas tant pour l'homme d'aujourd'hui de se demander : « Est-ce que le Christ est ressuscité ? » que de se poser la question : « Qu'est-ce que cela veut dire : Jésus est ressuscité ? » Le langage utilisé par le Nouveau Testament et répété par la tradition (*Résurrection de Jésus*) permet-il encore ou empêche-t-il aujourd'hui de transmettre le *message pascal,* la Bonne Nouvelle, c'est-à-dire l'événement de la résurrection et sa portée ?

Le but du P. Léon Dufour est de nous aider à éviter les contresens d'une lecture superficielle des évangiles de la résurrection, en cherchant à les « traduire », sans les trahir, dans un langage d'aujourd'hui. « Ecrit avec lenteur » (p. 10), le livre conduit le lecteur pas à pas, lentement, avec les haltes nécessaires pour faire le point à chaque étape. Le cheminement est assez inhabituel, puisqu'il part de l'expression de la foi naissante de l'Eglise avant d'en arriver aux récits évangéliques.

1re *Etape.* — Les *affirmations* de la foi naissante de l'Eglise concernant Jésus, éparses dans les Actes et les Epîtres, sont de deux sortes : soit formules de foi : « Jésus est ressuscité » — « Dieu l'a ressuscité d'entre les morts », soit hymnes en l'honneur du Christ Jésus, Seigneur exalté dans la gloire.

Mais ces deux schémas de pensée — résurrection et exaltation — convergent en un point : le Seigneur s'est fait voir. Les premières affirmations de l'Eglise s'appuient sur des *témoignages.* Il faut donc interroger ceux qui ont vu.

L'apparition dont Paul a été l'objet sur la route de Damas est pour lui une expérience évidente qui bouleverse sa vie. Il s'agit d'un témoignage plus que d'un récit, mais d'autant plus précieux, que le bénéficiaire de cette apparition est le seul à en parler lui-même.

2e *Etape.* — Il faut passer aux Actes et aux Evangiles pour trouver *des récits* sur la manière dont s'est passée la rencontre du Sei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gneur Jésus avec ses disciples. L'itinéraire remonte le temps écoulé, de l'apparition à Paul à la visite des femmes au tombeau. D'un récit d'apparition à l'autre, on voit se dessiner une structure identique :

le Ressuscité a toujours l'initiative.
Il se fait reconnaître (foi),
Il envoie en mission.

Dans cette perspective, les épisodes qui gravitent autour du tombeau de Jésus n'ont pas une visée proprement biographique, mais plutôt théologique : la foi en la Résurrection n'est pas née de la découverte du tombeau vide, mais l'Eglise célèbre l'acte de Dieu triomphant de la mort symbolisée par le tombeau.

3e *Etape*. — Il est possible maintenant de lire chaque récit évangélique dans la perspective propre à son auteur — les évangélistes ne sont pas des historiens neutres ou des journalistes de faits divers, ils sont engagés dans une tradition déjà assez longue, celle de l'Eglise primitive. Ils sont des croyants qui veulent inviter leurs lecteurs à croire ou à mieux croire...

D'où, pour chaque évangile, une étude des récits de Pâques, qui n'évacue aucune des difficultés que ces récits soulèvent, mais qui veille à respecter la teneur du message pascal tel que le présentent Marc, Mathieu, Luc et Jean. Les évangélistes, sans se contredire, sans non plus se répéter seulement, apportent leur vue personnelle pour enrichir l'intelligence chrétienne du mystère pascal.

4e *Etape*, ou plutôt nouvel ordre de réflexion. — 1) Au delà des récits qui nous sont rapportés, que s'est-il donc exactement passé ? Autrement dit, quel rapport y a-t-il entre la connaissance de foi et la connaissance historique ? A ce niveau, sous-jacent aux récits évangéliques, mais qui n'est pas visé par leurs auteurs, le butin est maigre, et l'historien ne peut aboutir qu'à une reconstitution vraisemblable de faits bruts.

2) Dans quel langage interpréter l'événement ? Faut-il répéter sans plus le Nouveau Testament : le Christ est ressuscité ? Peut-on se contenter de s'en inspirer librement en disant par exemple : Jésus est vivant ? On s'aperçoit que Luc, Paul et Jean interprètent, chacun pour sa part, l'événement de la Résurrection. Ce que Luc dit de Jésus : le Christ est vivant, Paul le dit du croyant : C'est le Christ qui vit en moi, tandis que Jean fait coïncider la mort de Jésus et sa glorification : l'exaltation du Christ se fait d'un même mouvement sur la croix et dans la gloire. Cet effort de « traduction » dont témoigne déjà le Nouveau Testament, nous avons à le poursuivre : en nous référant au langage fondamental, celui de l'Eglise apostolique, nous avons à traduire la présence du Ressuscité dans un langage qui soit accessible aux mentalités contemporaines.

Cela conduit à répudier un certain nombre de manières de parler qui entraînent des conséquences fâcheuses pour l'intelligence profonde et la communication du message pascal. Par exemple, il est vain de chercher des « preuves » de la Résurrection ou de se servir du tombeau vide pour la démontrer. On ne doit plus voir dans la Résurrection un « miracle », ni lire naïvement les récits évangéliques comme des « biographies » du Ressuscité, il faut éviter de se représenter les apparitions de façon « merveilleuse ». Enfin, et surtout, on ne devrait plus parler de la Résurrection de Jésus comme d'un « problème » à résoudre : le lecteur n'est pas « au spectacle », il est invité à répondre et à s'engager.

En terminant, et cela aidera les prédicateurs, l'auteur précise en exégète comment aborder et présenter tel ou tel récit évangélique sur les événements de Pâques, en indiquant les mauvaises orientations et en suggérant quelques pistes valables.

Ce livre, dense, riche, difficile, demande du temps, de la patience, et la volonté d'aller jusqu'au bout. Mais à qui se sera donné la peine de le lire et de le travailler, il permettra de dépasser les faux problèmes et les fausses solutions, pour mieux approfondir l'essentiel de la foi chrétienne.

J. Evenou (« Eglise de Vannes »)

● *INSTITUTION SAINTE-MARIE*, 88 - *SAINT-DIÉ*, cherche local agréé J. et S. pour colonie de vacances mixte ou garçons, 80 plus cadres. 2 à 3 kms de la mer maximum. Pour juillet 1972. Faire propositions à M. Théophile Landuré, BP 230, 88 - Saint-Dié.

● *LA VILLA SAINTE-ANNE*, 23, rue Edouard-Guinel, 49 - Angers, annonce son calendrier de retraites pour foyers, hommes, jeunes gens, fiancés, prêtres. Le demander au P. Supérieur.

● *Mlle Odette Philippon* lance un appel en faveur des Fraternités Notre-Dame de Bel-Accueil, qui groupent des chrétiennes qui veulent ressembler au Seigneur dans l'exercice des œuvres de miséricorde à l'égard des handicapées sociales, en premier lieu des *victimes de la traite des femmes et des enfants :*

— maisons d'accueil et de réadaptation,
— centres de formation,
— services de promotion humaine et chrétienne de la femme.

Tous renseignements au : Centre des Fraternités N.-D. du Bel-Accueil, 72 - Bourg-Le-Roi (C.C.P. Œuvre du Bel-Accueil 1.324-77 Rennes).

● *LE FOYER SACERDOTAL*, 1, rue Jean-Dolent, Paris 14e, tél. 707.41.09 (Métro Glacière), est à la disposition des prêtres et religieux désireux de séjourner à Paris : un logement simple mais pratique dans un quartier tranquille et aéré (45 chambres, dont la moitié avec douche, téléphone intérieur et extérieur, salles de détente, jardin, parking couvert ; chapelle pour concélébration et messes individuelles). La chambre et le petit déjeuner, 18 F. ou 20 F. (douche) ; chacun des repas 8 F. ; prix nets sans aucun supplément.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE CEREP*, 75, rue Leblanc, Paris (15e) annonce *un stage de sensibilisation aux relations de groupe* à Dammarie-les-Lys, près de Paris du 27 au 31 mars. Responsables de stage : M. H. Pérennès et Mme D. Schaeffer.

● *IMPACTS, revue de l'Université Catholique de l'Ouest, Angers.* — Au sommaire du récent numéro : *Tensions et interrogations de l'aumônier d'école catholique* (Mgr Honoré), *La bataille de Lépante* (P. d'Herbécourt), *Les dénominations du ver à terre et de la pêche à la pelote* (G. Guillaume), *Actualités, Bibliographie.*

● *LE MISSEL COMMUNAUTAIRE MICHONNEAU.* 8, avenue Gambetta, Paris 20e, fait paraître un petit recueil de prières universelles pour chacun des dimanches et fêtes de l'année. Prix : 5 fr. franco (C.C.P. Œuvres Religieuses et Sociales 17.032.92 Paris.

● *« REBATIR LA CITÉ », un cahier de « La Bible et son message », 7', avenue de Paris,* 94 - *Villejuif ; le numéro,* 1 *fr.* 30. — Deux hommes qui n'étaient *ni roi ni prophète* ont conçu et mené à bien, au Ve siècle avant J.-C., la plus grande réforme religieuse d'Israël. L'un était échanson, l'autre scribe. Tous deux habitaient Babylone, tous deux vinrent à Jérusalem. Une même ferveur les animait. Leur devise : un peuple saint dans la ville sainte. Ce numéro de La Bible et son Message permet de connaître ces hommes, de comprendre ce que fut leur action, et de lire les livres qui portent leurs noms : *Esdras et Néhémie.*

Dans le même temps naissait une institution nouvelle qui allait jouer un rôle prépondérant en Israël : *La Synagogue*. Savez-vous que la liturgie de la parole (dans la messe) nous vient en droite ligne de la liturgie synagogale ?

● *L'AUMONERIE NATIONALE DU M.C.C.,* 18, *rue de Varenne, Paris* 7e, *communique :*

Tous les prêtres qui s'interrogent sur leur relation pastorale aux Ingénieurs, cadres et dirigeants d'entreprise, sont invités à une session à *Chantilly, du* 21 *au* 23 *février* 1972. Cette session, organisée par l'aumônerie du Mouvement des Cadres Ingénieurs et Dirigeants Chrétiens (MCC) mais ouverte à tous ceux qu'intéressent la question (prêtres des quartiers modernes ou des contrées récemment industrialisées) se déroulera d'après le programme suivant : lundi 21 février, *Evolution du monde industriel ;* mardi 22 février : *Foi vécue par les dirigeants ;* mercredi 23 février : *Les dimensions collectives.*

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

INSTALLATIONS
Isolation
Phonique et Thermique
Tout Décor et Agencement
Duffaut
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
- 2, rue Anatole-France -
BREST - St-PIERRE
— Téléphone 44-21-28 —

TEINTURERIE
DANET
Route de Paris
GUIPAVAS - 29 N

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

Société Générale
LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
AGENCES :
BREST - QUIMPER
Bureaux : Brest - Pilier-Rouge - Bénodet - Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Le Guilvinec
Landerneau - Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Rosporden - Saint-Pol-de-Léon



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-55

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

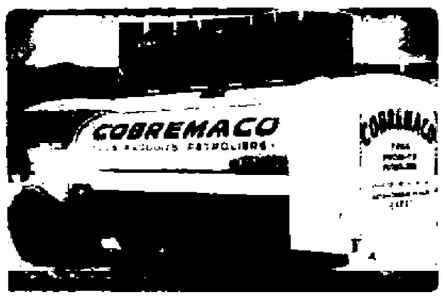


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Le Carême revient
Le Conseil presbytéral
Mois sacerdotaux
Décès de M. Joseph Corvez

Œuvrer pour la justice
(document du Synode des Evêques)

La Commission du Clergé
Lieux de culte et responsabilités pastorales
Deux extraits de correspondance
Le Directoire catéchétique national
« Jésus devant sa vie et sa mort »
Nouvelles et lectures

N° 4 261 (87e année) — 5 février 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

LE CARÊME REVIENT...

Faut-il donc toujours recommencer ?

C'est chaque année que nous sommes invités à la même conversion, au même dépassement.

Mais qui donc pourrait, en toute loyauté, dire qu'il n'est pas concerné par ces appels renouvelés ?

Saint Paul, aux chrétiens dont il vient de proclamer la transformation profonde par leur union au Christ (« Vous êtes mort et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu... Vous êtes ressuscités avec le Christ... ») ne craint pas de rappeler aussitôt les exigences de leur condition chrétienne :

« Faites donc mourir en vous tout ce qui est terrestre...

« Revêtez-vous d'affectueuse bonté, de bienveillance, d'humilité, de patience... »

Pour le chrétien, tout est acquis, parce qu'il est « du Christ », mais tout est encore à acquérir, parce qu'il demeure dans l'instabilité de la condition terrestre.

Accueillons donc une fois encore l'appel qui nous est adressé à l'approche du Carême.

Pour cette année, j'adresserais volontiers un triple appel :

1/ Connaître Jésus-Christ.

Dans beaucoup de visites pastorales, on dénonce et l'on déplore une grande ignorance religieuse. Sans doute il n'est pas demandé à chacun d'être théologien, mais il est une connaissance de base sans laquelle on ne peut se dire chrétien : c'est la connaissance de Jésus-Christ,

Quelle connaissance en avons-nous ?

Chaque dimanche, à l'Evangile, par l'homélie, on nous parle de lui. Est-ce un temps fort de notre semaine ?

Le carême ne pourait-il être pour beaucoup de chrétiens un moment privilégié pour un contact personnel avec l'Evangile ? Le Concile a demandé expressément que « l'accès à la Sainte Ecriture soit largement ouvert aux chrétiens » et souhaité que « les enfants de l'Eglise fréquentent les Ecritures sacrées avec sécurité et profit, et s'imprègnent de leur esprit ». Cet appel a été bien peu entendu. Ne pourrait-on le prendre au sérieux, au moins pendant le Carême ?

2/ Accueillir Jésus-Christ comme Sauveur.

Encore faut-il prendre conscience de son besoin de salut, prendre conscience de sa faiblesse, de sa pauvreté, de son péché... Non pour s'y complaire, mais pour accepter la libération que nous offre le Christ.

Quelle libération ? Empêcher que ne dominent sur nous l'empire de l'argent, la recherche des plaisirs faciles, la volonté de puissance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N'est-ce pas le sens de l'effort de Carême que traduit dans la liturgie le rappel constant des « œuvres de carême » : le jeûne, l'aumône, la prière ?

Ce rappel n'est point hors de saison, en ce temps où l'argent corrompt tant de consciences, où la drogue et l'alcool commettent tant de ravages et désagrègent tant de familles, où la volonté de totale indépendance ébranle les bases même de la foi en proclamant la mort de Dieu...

Que les hommes renoncent à cet esclavage, et la justice et la paix, fruit des Béatitudes, pourront s'épanouir sur la terre !

3/ Rendre témoignage à Jésus-Christ.

Les points de repère de la foi pour l'homme d'aujourd'hui, pour l'incroyant ou le mal-croyant, ce ne sont point les gestes religieux que peuvent poser les chrétiens, mais, comme le rappelait le rapport de Mgr Coffy à Lourdes, ce sont la vie des chrétiens, le témoignage de leurs communautés, l'engagement de l'Eglise au service des causes qui sont celles de l'humanité d'aujourd'hui.

La vie des chrétiens : des attitudes d'honnêteté, de sincérité, d'ouverture aux autres, de solidarité avec les plus pauvres... Nous reconnaît-on à ces signes ?

Le témoignage de nos communautés : les communautés auxquelles nous appartenons, nos familles, nos mouvements ou regroupements chrétiens, nos paroisses, sont-ils tolérants ? sont-ils accueillants ? sont-ils rayonnants ? Au point de donner aux autres le désir de se joindre à nous...

L'engagement de l'Eglise au service des causes qui sont celles de l'humanité d'aujourd'hui : prenons-nous vraiment au sérieux les causes de la « justice dans le monde », dont on a discuté au Synode romain, — de la paix, dont le Pape parle si souvent quand il s'adresse aux grands de la terre, — de la liberté et de la fraternité des peuples, qui condamnent tout racisme et toute discrimination ?

C'est à travers nous que l'on juge l'Eglise, que l'on juge Jésus-Christ, qu'on l'accueille ou le repousse. En avons-nous pris assez conscience ?

⁂

Voici donc le Carême : il nous invite à un sérieux examen de conscience.

Dans la foi et l'espérance, car si nous acceptons de mourir un plus à ces désirs terrestres que dénonçait Saint Paul, nous vivrons plus pleinement de la charité du Christ et nous connaîtrons la joie et la paix promise par le Ressuscité.

† **Francis Barbu,**
évêque de Quimper et de Léon

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La prochaine session a lieu **le jeudi 10 février à la Retraite de Lesneven.**

L'objectif sera de préciser et de déterminer un certain nombre de questions dont l'étude plus attentive serait confiée à divers groupes de travail. En particulier, celle des **ministères dans l'Eglise aujourd'hui et demain ;** dans le diocèse, les choses sont en évolution : diversification des ministères sacerdotaux, responsabilités et services apostoliques assurés par des religieux, des laïcs...

MOIS SACERDOTAUX

Mois sacerdotal de Lesneven.

Comme les années passées, un mois sacerdotal « à vocation générale » est organisé **à Lesneven en juillet prochain.** Il commencera le 3 juillet pour finir le 29 juillet.

Il s'adresse à tous les prêtres, sans distinction d'âge ou de ministère.

Son but est d'aider les prêtres à mieux découvrir et mieux vivre leur mission dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, l'un et l'autre en pleine évolution. Il voudrait réaliser à la fois un recyclage doctrinal et biblique et une meilleure adaptation du prêtre à son ministère.

Mois à caractère économique et social.

Nous réalisons de mieux en mieux l'importance des questions économiques et sociales pour notre pastorale. En même temps nous savons que nous avons beaucoup à apprendre dans ce domaine.

Ce mois se tiendra **à Pontchâteau (Loire-Atlantique) du 16 août au 6 septembre.**

⁂

Les inscriptions (ou les demandes de renseignements) sont à faire le plus tôt possible auprès d'Albert Uguen, 8, rue de Kerfeunteun, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Corvez,** ancien chapelain de la clinique à Guipavas.

Joseph Marie Corvez, né le 19 mars 1883 à Lannéanou. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1908. Vicaire à Cast. Février 1913, vicaire à Châteauneuf-du-Faou. Guerre 14-18. Août 1931, vicaire à Plogonnec. Février 1936, recteur de Poulgoazec. Février 1958, doyen honoraire. Décembre 1958, chapelain de la clinique à Guipavas. Juillet 1966, démissionnaire, se retire à Spézet. Décédé le 28 janvier 1972.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PRÉPARATION AU MARIAGE.* - Le Centre de Landerneau propose cinq soirées : chaque vendredi à 20 h. 30 à l'Aumônerie du Lycée, du 18 février au 17 mars.

● *L'ABBAYE DE LA JOIE-NOTRE-DAME* le 8 décembre dernier à Campénéac (Morbihan) fêtait son cinquantenaire. Cinquantenaire du retour des moniales cisterciennes en notre Bretagne, où deux monastères furent pendant de longs siècles d'ardents foyers de prière.

La Joie d'Hennebont fondée en 1274 envoya en 1652 des moniales à Kerlot en Plomelin. En 1668 le monastère était transféré au centre même de la ville épiscopale.

Ces biens profonds entre La Joie et le diocèse de Quimper se sont renoués lors de la fondation en 1921 : nombreuses sont les moniales originaires du diocèse.

Le 11 décembre dernier elles ont choisi pour abbesse une finistériee, *Mère Madeleine Cabillic.*

Nous confions à votre prière fraternelle cette nouvelle étape de la vie de la Communauté.

● *LE CENTRE DE FORMATION ET D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX,* 73, rue des Héros Nogentais, 94 - Nogent-sur Marne, communique :

Le développement est une tâche commune proposée à toute l'humanité, car il n'est plus possible aujourd'hui de croire que le fossé existant entre deux parties du monde pourra s'agrandir indéfiniment. Par ailleurs, la notion de développement est inséparable de celle de justice, ce fut l'un des thèmes du dernier Synode. Mais parler de justice suppose un regard sur les injustices, une analyse des situations et des causes qui les entraînent, si nous voulons passer à l'action.

C'est un des buts principaux des stages que nous organisons et qui s'adressent aux jeunes soucieux d'une information et compréhension des réalités internationales afin de contribuer plus efficacement à la lutte pour la justice et le développement des peuples.

Stages « Formation Internationale » : 3 au 9 avril ; 29 mai au 4 juin ; 2 au 8 juillet.

Stages « Coopération », pour ceux et celles qui envisagent un départ : 26 mars au 2 avril ; 10 au 19 juillet.

Principaux Thèmes abordés : Action dans d'autres continents, témoignages ; L'immigration ; L'Islam ; Les mécanismes de l'économie internationale ; Les organisations internationales ; La Coopération ; Le développement.

Ces stages font largement appel à des témoignages et interventions de personnes d'autres continents, aux moyens audio-visuels, à la recherche en groupe.

Œuvrer pour la justice

Le carême — avec son jeûne pour l'aumône et sa campagne en faveur des pays en voie de développement — invite à lire ou relire le document du Synode des Evêques sur « LA JUSTICE DANS LE MONDE », en particulier la troisième partie qui traite de « la pratique de la justice » (on trouvera les textes complets du Synode aux éditions du Centurion sous le titre « Synode des Evêques 1971 : Le sacerdoce ministériel, La justice dans le monde ») :

Le témoignage de l'Eglise.

(...) Un certain nombre de chrétiens sont conduits à de véritables « confessions » de la justice en divers modes d'action pour la justice, inspirées par la charité selon la grâce reçue de Dieu. Pour quelques-uns, cette action se situe dans le domaine des conflits sociaux et politiques dans lesquels les chrétiens rendent témoignage à l'Evangile en manifestant qu'il y a place dans l'histoire pour des sources de progrès autres que la lutte, à savoir l'amour et le droit. Cette priorité de l'amour dans l'histoire conduit d'autres chrétiens à préférer la voie de l'action non violente et l'action sur l'opinion publique.

Si l'Eglise sait témoigner de la justice, elle reconnait que quiconque ose parler aux hommes de justice doit d'abord être juste à leurs yeux. Il faut donc examiner ici avec soin les procédures, les possessions et le style de vie de l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les droits, à l'intérieur de l'Eglise, doivent être respectés. Nul ne doit, parce qu'il est associé d'une manière ou d'une autre à l'Eglise, se voir priver des droits habituels. Ceux qui travaillent pour l'Eglise — et ceci inclut les prêtres et les religieux — doivent recevoir des moyens suffisants de subsistance et bénéficier d'assurances sociales, suivant les conditions des différents pays. L'égalité de traitement et de promotion doit être donnée aux laïcs. Nous insistons pour que les laïcs aient un rôle plus important à exercer dans la responsabilité des propriétés de l'Eglise, et qu'ils participent à la gestion de ses biens.

Nous voulons aussi que les femmes reçoivent leur propre part de responsabilité et de participation dans la vie communautaire de la société et même de l'Eglise.

Nous suggérons qu'une étude approfondie se fasse à ce sujet, par des moyens appropriés, par exemple, une Commission mixte d'hommes et de femmes, de religieux et de laïcs de différentes situations et disciplines.

L'Eglise reconnaît à tous le droit à une liberté convenable de parole et de pensée qui comprend le droit pour tous à être entendus dans un esprit de dialogue respectueux de la légitime diversité dans l'Eglise.

La procédure judicaire doit garantir à l'accusé le droit de connaître ses accusateurs et le droit à la défense appropriée. La justice, pour être complète, implique qu'il y ait rapidité de procédure. Ceci est particulièrement demandé pour les causes matrimoniales.

Enfin, les membres de l'Eglise doivent avoir quelque participation à la préparation des décisions, suivant les directives données par le IIe Concile du Vatican et le Saint-Siège, par exemple pour créer les conseils à tous les niveaux.

Quel que soit l'usage qu'on fasse des biens temporels, il ne faut jamais arriver à rendre ambigu le témoignage évangélique que doit donner l'Eglise. Le maintien de certaines positions de privilège devrait continuellement être soumis au critère de ce principe. En général, s'il reste difficile de tracer une limite entre ce qui est nécessaire au bon fonctionnement et ce que demande un témoignage prophétique, il demeure qu'un principe doit être fermement maintenu : c'est notre foi qui exige de nous une certaine modération dans l'usage, et l'Eglise doit vivre et administrer ses biens de manière que l'Evangile soit annoncé aux pauvres. S'il en était autrement, l'Eglise apparaîtrait comme faisant partie des riches et des puissants de ce monde, et sa crédibilité en serait diminuée.

Notre examen de conscience doit s'étendre au style de vie de tous : évêques, prêtres religieux et religieuses, laïcs. Dans les pays pauvres, la question sera de se demander si l'appartenance à l'Eglise fait entrer dans un ilot de richesse au milieu d'un entourage général de pauvreté. Dans les sociétés de haute consommation, ce sera de se demander si nos styles de vie offrent l'exemple de cette modération de consommation que nous prêchons aux autres comme nécessaire pour nourrir les millions d'affamés dans le monde.

Education à la justice.

La vie quotidienne du fidèle, comme un levain évangélique, au foyer, à l'école, au travail, dans la vie sociale et civile, telle est la contribution spécifique des chrétiens à la justice — en même temps que les perspectives et le sens qu'ils peuvent apporter ainsi à la tâche humaine. S'il en est ainsi, alors l'éducation à donner doit être telle qu'elle forme les hommes à orienter leur vie dans sa totalité selon les principes évangéliques de la morale personnelle et sociale, exprimée dans un témoignage chrétien vital.

Les obstacles au progrès que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour tous sont clairs. Le mode d'éducation encore trop souvent en vigueur favorise un individualisme étroit. Une partie de la famille humaine vit comme immergée dans une mentalité qui béatifie la possession. L'école et les mass media, souvent domestiqués par l'ordre établi, ne peuvent que façonner l'homme que celui-ci requiert, un homme à son image, non pas un homme nouveau, mais une reproduction de l'homme tel qu'il est.

Une telle éducation appelle un changement du cœur, basé sur la reconnaissance du péché dans ses manifestations individuelles et sociales. Elle devra également inculquer une manière totalement humaine de vivre dans la justice, l'amour et la simplicité. Elle éveillera aussi la faculté critique qui amènera à réfléchir sur la société dans laquelle on vit, sur ses valeurs, en rendant prêt à les abandonner quand elles cessent de favoriser la justice pour tous les hommes. Dans les pays en voie de développement, la tâche principale de cette éducation à la justice consiste dans un effort de prise de conscience de la situation concrète et dans un appel à un mieux-être total par lesquels est amorcée une transformation du monde.

Puisque cette éducation est profondément humanisante, elle aidera les hommes à n'être plus objet de manipulation, soit par les mass media, soit par les forces politiques, mais elle les rendra capables de contrôler leur destin et de créer des communautés réellement humaines.

C'est avec raison qu'une telle éducation est appelée permanente, car elle atteint tous les hommes à tout âge. Elle est aussi une éducation pratique, car elle se fait par l'action et la participation, et au contact vital des réalités de l'injustice.

L'éducation à la justice est d'abord l'œuvre de la famille. Nous savons bien que, non seulement les institutions de l'Eglise y collaborent, mais aussi les autres écoles, les syndicats et les partis politiques.

Le contenu d'une telle éducation comporte nécessairement le respect de la personne et de sa dignité. Avant tout, puisqu'il est ici question de justice mondiale, on soulignera l'unité de la famille humaine dans laquelle l'homme nait, selon une disposition divine. Le signe de cette solidarité pour les chrétiens sera ce fait que tous les hommes sont destinés à participer à la nature divine dans le Christ.

On trouve les fondements pour faire passer l'Evangile dans la vie sociale, dans un ensemble organique de doctrine proposée peu à peu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et opportunément depuis l'encyclique « Rerum novarum » jusqu'à la lettre « Octogesima adveniens ». Avec la Constitution « Gaudium et spes » de Vatican II, l'Eglise a mieux perçu sa place dans le monde, un des lieux où le chrétien réalise son salut en accomplissant la justice. « Pacem in terris » nous a donné une véritable charte des droits de l'homme. La justice internationale commence à prendre une place prioritaire dans « Mater et Magistra » ; ceci s'approfondit, en « Populorum progressio », en un véritable traité sur le droit au développement. Dans « Octogesima adveniens », se trouve enfin un ensemble d'orientations pour l'action politique.

Comme l'apôtre, nous exhortons à temps et à contretemps pour rendre présente la Parole de Dieu au cœur des situations humaines. Nos interventions veulent être l'expression d'une foi qui engage nos vies et celles des fidèles aujourd'hui. Nous voudrions qu'elles soient toujours conformes aux circonstances de lieu et de temps. Notre mission exige de nous que nous ayons le courage de dénoncer les situations injustes avec charité, prudence et fermeté, dans un dialogue franc avec toutes les parties intéressées. Nous savons enfin que nos dénonciations ne peuvent emporter l'adhésion que dans la mesure où elles seront cohérentes avec notre vie, et s'inscriront dans une action continue.

La liturgie, qui est comme le cœur de la vie de l'Eglise à laquelle nous présidons, peut être un lieu privilégié de formation à la justice. Action de grâce au Père dans le Christ, elle manifeste, par son caractère communautaire, nos liens fraternels et nous redit sans cesse la mission de l'Eglise. La liturgie de la Parole, la catéchèse et la célébration des sacrements ont le pouvoir de nous faire retrouver les grands enseignements sur la justice des prophètes, du Seigneur et des apôtres. La préparation au baptême inaugure la formation de la conscience chrétienne. La pratique de la pénitence doit mettre en évidence la dimension sociale du péché et du sacrement. L'eucharistie, enfin, constitue la communauté et la met au service des hommes.

Coopération entre les Eglises locales.

Pour être efficacement un signe de la solidarité à laquelle aspire la famile des nations, l'Eglise doit manifester dans sa propre vie une plus forte coopération entre les Eglises des pays riches et des pays pauvres, en communion spirituelle et dans le partage des ressources humaines et matérielles. Les généreuses dispositions actuelles d'aide entre les Eglises pourraient être mieux mises en œuvre dans une réelle coordination (Congrégation pour l'évangélisation des peuples et Conseil pontifical « Cor Unum »), dans une perspective d'administration commune des dons de Dieu, dans une solidarité fraternelle favorisant toujours l'autonomie et la responsabilité des bénéficiaires pour la détermination des critères et le choix des projets concrets, comme pour leur mise en œuvre.

Cette planification ne doit pas se limiter à des projets économiques, mais permettre aussi des activités qui peuvent promouvoir la formation humaine et spirituelle qui assure le levain nécessaire pour le développement intégral de l'homme.

Collaboration œcuménique.

Prenant acte de ce qui a déjà été fait dans ce domaine, avec le Concile Vatican II, nous recommandons vivement la coopération avec les frères chrétiens séparés pour promouvoir la jusice, pour construire la paix et pour réaliser le développement des peuples. Cette coopération concerne d'abord les activités qui touchent à la défense de la dignité et des droits fondamentaux de la personne humaine, et en particulier le droit à la liberté religieuse ; d'où l'effort commun pour lutter contre les discriminations, qu'il s'agisse de religion, de race, de couleur, de culture, etc. Cette collaboration s'étend aussi à l'étude de la doctrine de l'Evangile touchant toute l'activité chrétienne. Le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens et la Commission pontificale « Justitia et Pax » ont ensemble la responsabilité de promouvoir efficacement cette collaboration œcuménique.

Dans le même esprit, nous recommandons aussi la collaboration dans le domaine de la justice sociale, de la paix et de la liberté avec tous ceux qui croient en Dieu, et même aussi avec ceux qui, ne reconnaissant pas l'Auteur du monde, acceptent les valeurs humaines et cherchent sincèrement et avec des moyens honnêtes la justice.

Action internationale.

Le Synode, ayant un caractère universel, s'occupe des problèmes de justice qui concernent directement l'ensemble de la famille humaine. C'est pourquoi, reconnaissant l'importance de la coopération internationale pour le progrès socio-économique, nous nous félicitons avant tout de l'œuvre inestimable que les Eglises locales, les missionnaires et les organisations qui les soutiennent, ont accompli dans les peuples pauvres ; nous nous engageons aussi à appuyer les mouvements et les institutions qui travaillent pour la paix, pour la justice internationale et le développement de l'homme. Nous exhortons les catholiques à prendre en considération les propositions suivantes :

1. Que soit reconnu l'enracinement de l'ordre international dans les droits et la dignité inaliénables de l'homme. Que la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies soit ratifiée par les gouvernements qui n'ont pas encore donné leur adhésion à cette convention et qu'elle soit pleinement observée par tous.

2. Que les Nations Unies — qui, en raison de leur fin propre, doivent promouvoir la participation de toutes les nations — et les organisations internationales soient appuyées comme l'amorce d'un système susceptible de freiner la course aux armements, de faire abandonner le commerce des armes, de réaliser le désarmement et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques d'action légale, d'arbitrage et de police internationale. Il est absolument nécessaire que les différends entre nations ne soient pas résolus par la guerre, mais que soient trouvés d'autres moyens conformes à la nature humaine ; que soit favorisée en outre l'action non violente et que chaque nation reconnaisse légalement l'objection de conscience et lui donne un statut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. Que les buts de la seconde décennie du développement — entre autres le transfert d'un pourcentage précis du revenu annuel des pays développés aux pays en voie de développement, des prix équitables pour les matières premières, l'ouverture des marchés des pays développés et, dans certains domaines, un traitement préférentiel pour l'exportation des produits manufacturés des pays en voie de développement — soient encouragés comme première ébauche d'une imposition progressive et d'un système économique et social pour le monde entier. Nous déplorons tout reniement, de la part des pays riches, de cet idéal de partage et de responsabilité planétaires. Nous espérons qu'un tel affaiblissement de la solidarité internationale n'ôtera pas toute force aux discussions sur le commerce préparées par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

4. Que la concentration de pouvoir représentée par une quasi totale domination économique de la recherche, de l'investissement, des frêts et assurances soit progressivement compensée par des dispositions institutionnelles qui renforcent le pouvoir et les possibilités de prise de décision responsable des pays en voie de développement, comme par leur participation à part entière et à égalité aux organisations internationales qui s'occupent du développement. Leur récente exclusion de fait des discussions sur le commerce mondial, comme les dispositions monétaires qui affectent leur sort d'une manière vitale, constituent un exemple de manque de pouvoir inadmissible dans un ordre mondial juste et responsable.

5. Tout en reconnaissant que les organismes internationaux, comme toute réalisation humaine, peuvent être perfectionnés et renforcés, nous soulignons aussi l'importance des organismes spécialisés des Nations Unies, particulièrement de ceux qui s'occupent directement des problèmes immédiats et aigus de la pauvreté mondiale, dans le domaine de la réforme agraire et des progrès de l'agriculture, du bien-être de la famille, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement et de l'urbanisation galopante. Nous voudrions signaler en particulier le besoin d'un « fonds » mondial qui fournirait suffisamment de nourriture, et en particulier de protéines, pour assurer un réel développement mental et physique des enfants. Face à l'explosion démographique, nous redisons la définition du devoir public donné par le Pape Paul VI dans l'encyclique « Populorum progressio » : « Les pouvoirs publics, dans les limites de leur compétence, peuvent intervenir, en développant une information appropriée et en prenant les mesures adaptées, pourvu qu'elles soient conformes aux exigences de la loi morale, et respectueuses de la juste liberté du couple. » (N. 37 : AAS 59 [1967], p. 276.)

6. Que les gouvernements continuent leurs contributions individuelles aux fonds pour le développement, mais qu'ils cherchent à faire passer la plus grande partie possible de leur effort par des voies multilatérales en respectant entièrement la responsabilité des pays en voie de développement, qui doivent être associés aux décisions prises en ce qui concerne les priorités et l'investissement.

7. Il nous parait aussi que doit être soulignée la nouvelle préoccupation planétaire dont il sera question à la Conférence de Stockholm sur

l'environnement humain, prévue pour le mois de juin 1972. On ne voit pas comment les nations riches pourraient prétendre accroître leurs propres revendications matérielles si la conséquence pour les autres en est, soit de rester dans la misère, soit de risquer la destruction éventuelle des bases physiques de la vie planétaire. Ceux qui sont déjà riches doivent donc accepter des tyles de vie moins matérialistes, entrainant moins de gaspillage, afin d'éviter la destruction du patrimoine qu'ils sont appelés à partager en toute justice avec tout le reste de l'humanité.

8. Pour réaliser le droit au développement :

a) Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles ;

b) Que dans la collaboration mutuelle chaque peuple puisse être lui-même le principal artisan de son progrès économique et social ;

c) Que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel comme membre actif et responsable de la société humaine, à un plan d'égalité avec les autres peuples (...)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LES « CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE »*, 14, rue d'Assas - Paris (6°) annonce leur *numéro spécial double* (n° 30-31) : PAYS RICHES ET PAYS PAUVRES.

Quelques réalisations stimulantes et significatives - La politique de la France envers le tiers monde - La politique des Pays socialistes (URSS - CHINE) envers le tiers monde - Les Pays pauvres ont-ils progressé depuis 10 ans ? - La signification des textes du récent synode pour le développement d'une vraie solidarité entre Pays riches et Pays pauvres...

Un dossier lucide et constructif, qu'il sera utile de mettre entre toutes les mains au moment où, à l'occasion du prochain carême, les chrétiens seront sollicités en faveur des Pays pauvres : plus que destimulants sentimentaux, il leur faut une théologie solide et des raisons objectives d'espérer qu'une action efficace est possible.

Ce numéro est disponible à notre administration, 14, rue d'Assas, Paris 6° ; des affichettes seront envoyées à tous ceux qui le désireront. Le numéro, 2,50 f. ; réduction 10% pour 10 numéros, 20% pour 20, 30% pour 50 (C.C.P. Paris 18-092 87)

● *« PAUL VI APPELLE LES CHRÉTIENS A L'ENGAGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE »*, tel est le titre choisi pour présenter une édition particulièrement originale de la lettre du pape au cardinal Roy. C'est la première fois qu'un document officiel est édité sous la forme attrayante d'un magazne. 16 pages 22 × 30, 2 couleurs sous couverture quadrichromie, 1,50 F. En vente aux Editions du Paroi, Recloses, 77 - Ury. Envoi d'un spécimen contre 2 F. en timbres-poste. Remises par quantité : 25 exemplaires, 1,40 F. ; 100 exemplaires, 1,30 F. ; 500 exemplaires, 1,20 F.

● *« CHRISTUS »* 12, rue d'Assas, Paris 6° - Etre présents au monde, faire passer l'évangile dans la vie : désir trop souvent clamé pour ne pas indiquer une absence et, déjà, thèmes devenant suspects.

Car beaucoup disent : la vie, le monde, nous y sommes. Mais que peut bien y vouloir dire « croire au Christ » ? Qu'est donc devenue notre foi ?

Le passage au réel aurait un étrange succès si la foi y passait à l'insignifiance ou à l'équivoque.

L'affrontement est de taille. Où renaît, et pourquoi faire, la foi en Jésus-Christ, dans ce monde de désillusion et d'espoir nouveaux, qui laisse derrière lui le monde ancien ?

C'est autour de cette question centrale, dont l'urgence devient visible, que s'ordonnent les articles du n° 73 de CHRISTUS : *passage au réel*. Leur diversité est grande, où s'indique pourtant une recherche semblable.

« Christus », 12, rue d'Assas, Paris 6° (C.C.P. Paris 10-439-65).

La Commission du Clergé

(Lesneven, le 11 janvier 1972)

La journée est animée par Lucien Ropars. Immédiatement est lancée la présentation du travail des sous-commissions.

Groupe « Prêtres pour qui, pour quoi ? »

Le rapporteur fait état du malaise existant chez les prêtres à propos des questions d'Autorité, Coresponsabilité, Relations, Pluralisme. Le groupe reste au niveau du constat. Mais pour la suite du travail, il ne voit pas comment avancer. Au terme de la discussion, deux pistes sont proposées :

— que le groupe soit l'antenne de tout ce qui est vécu dans le clergé (proposition qui reçoit très peu l'écho dans la commission).

— que le groupe étudie la question de faire appel à un spécialiste pour mieux analyser la situation actuelle du prêtre dans le diocèse.

Groupe « Formation permanente »

— constate l'embarras, voire le désarroi de certains prêtres devant les nouvelles formulations de la théologie et la nouvelle lecture de la Bible ; situation engendrée par une carence au niveau de la culture théologique et biblique.

— estime nécessaire le travail de réflexion en secteurs ou en doyennés. Ce travail devant aboutir à une certaine sérénité chez ces prêtres.

A partir de là, la commission s'interroge sur la suite à donner, Jean Abiven se chargeant (en l'absence d'Albert Uguen) de donner les informations voulues au sujet de la Formation Permanente.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au départ il est bon de constater que des prêtres ont leur formation permanente à travers les mouvements, les aumôneries ; d'autres n'ont rien sinon en secteur ou en doyenné.

Le rôle de la Formation Permanente est : d'être attentif à tout ce qui se fait à la base ; de répondre aux demandes qui lui sont faites à la base ; d'encourager, de stimuler certaines initiatives.

L'équipe n'est peut-être pas assez étoffée mais il y a des collaborateurs. D'autre part l'équipe du S.I.E.T. à Rennes est disponible à toute demande.

On constate une baisse de participation dans les sessions inter-diocésaines. Un des membres propose qu'on organise une session biblique au niveau du diocèse.

Le représentant des prêtres « Fidei Donum » déplore que rien ne soit organisé pour les prêtres en vacances. Ne faudrait-il pas que la Formation Permanente étudie la question et que l'information soit faite avant la période des congés. (C'est alors qu'on a parlé de l'utilité de la « Semaine Religieuse » !)

Groupes « Finances »

Il reprend ce qui a déjà été dit à la dernière rencontre :
— bien distinguer salaire personnel et frais de fonctionnement ;
— éclaircir les comptes pour chaque prêtre et chaque paroisse ;
— qu'un ou deux secteurs précis fasse l'expérience d'unifier ses ressources et ses dépenses ;
— que les laïcs soient partie prenante dans la gestion ;
— les honoraires de messes, on n'en parle pas parce qu'on n'est pas d'accord entre prêtres là-dessus ; sujet tabou !

Dans le débat qui s'instaure, on fait remarquer que beaucoup de paroisses sont encore au système traditionnel des « parts », et cela ne facilite pas les évolutions. On en vient à se demander si tous les prêtres tiennent réellement à ce que les choses changent. Il semble que faire la vérité dans son budget soit un problème difficile !

Pour terminer ce chapitre, Yves Marzin fait état des nouvelles feuilles de comptes.

Groupe « Sécurité sociale — Retraite »

Au nom du groupe, Lucien Ropars présente le rapport sur la Mutuelle diocésaine (cf. Notes diverses du 15/12/71).

A partir de la situation actuelle où l'on constate un déficit croissant de la trésorerie, le rapporteur en vient à énumérer les raisons du changement envisagé :
— la situation actuelle est une manière indirecte de faire appel à la charité : elle est intenable et de moins en moins claire ;

— la santé devient de plus en plus chère ; une solution valable et tournée vers l'avenir doit être apportée, afin que chacun ait une sécurité personnelle en ce domaine, en particulier pour les frais de longue durée ;
— la mise en place d'une Mutuelle diocésaine doit faire appel à la solidarité de tous les prêtres.

Ce qui est proposé, c'est de constituer au niveau du diocèse une Mutuelle Maladie (distincte de la Caisse d'alloçations aux prêtres âgés, et de la Caisse d'Entr'aide) dont l'administration serait prise en charge par le clergé lui-même et non plus directement par l'évêché. L'éventualité d'une affiliation à la Mutuelle Saint-Martin n'est pas retenue pour diverses raisons.

Le but de la Mutuelle étant de faire face aux frais de maladie, tous les prêtres incardinés dans le diocèse, y compris les prêtres de l'enseignement, y seront affiliés.

Les ressources de la Mutuelle viendront des cotisations des prêtres pour la moitié, du denier du culte pour l'autre moitié. Pour 1972, la cotisation — revisable tous les ans — serait de 200 francs.

Pourquoi mettre des limites à la prise en charge (voir Notes Diverses, p. 4, n° 5) ? Parce que dans ces cas, elle est assurée par d'autres organismes, auxquels il sera fait appel.

Le malade n'aura pas à faire appel personnellement à l'A.M.G. C'est un prêtre, à élire ou à nommer, qui s'en chargera en tant qu'assistant social de la dite Mutuelle.

La commission, adoptant le principe d'une Mutuelle Diocésaine, estime qu'il faut décider une Assemblée Générale pour constituer le Conseil d'administration de la Mutuelle.

On note aussi qu'il faudra faire un effort d'information auprès des chrétiens à propos du Denier du Culte.

♣

Au terme de la présentation des rapports, la commission s'interroge sur son lien avec les services diocésains. Elle se situe très mal par rapport à d'autres organisations : par exemple, quelle originalité la commission financière du clergé a-t-elle par rapport à une éventuelle Commission du Temporel ? Certains groupes ne voient pas comment continuer le travail. Et la Commission ne semble pas enthousiasmée à l'idée de n'être qu'une simple chambre d'enregistrement de l'état des troupes cléricales !

Malgré tout, la Commision se donne rendez-vous le mercredi 19 avril.

Alain Costiou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On étouffe

Nous sommes dans une passe de grande lassitude. La vie est devenue grise, tout d'un coup. Le corps social a perdu de son ressort et l'Eglise tout autant. Nous avons la sensation de mal respirer, d'étouffer. Un tel sentiment devrait nous être salutaire.

Sans doute vivons-onus beaucoup trop sur les nerfs et ne savons-nous pas nous donner du temps pour la détente du corps et de l'esprit. On ne supporte plus rien ; à la moindre contrariété on explose ! Les caractères sont devenus détestables. Le langage des jeunes ou même des enfants, servilement imité des adultes, est truffé de grossièretés, le plus souvent gratuites. On pense en parlant de la sorte, faire preuve de personnalité alors qu'on étale simplement son impuissance et son manque de vertu et d'éducation. Une authentique personnalité requiert une bien plus grande maîtrise de soi.

De telles faiblesses trahissent la nocivité de notre hygiène de vie : nous ne vivons plus sagement. Nous absorbons une masse énorme de sensations, d'idées et d'informations que nous sommes incapables d'assimiler. Et c'est ainsi qu'on en a « ras le bol de tout ». Mais si l'estomac se délivre assez aisément de ce qui le surcharge, l'esprit, lui, n'a pas cette ressource du vomissement incoercible. La conscience de nos limites peut seule nous prémunir contre les engorgements.

Il y a à ce sentiment d'étouffement une cause beaucoup plus profonde que ce manque, trop évident pourtant, d'hygiène mentale. Plus ou moins consciemment, en effet, nous avons fait choix d'une conception de la vie, même chrétienne, centrée sur la recherche d'une jouissance totale. Il suffit, pensons-nous, pour être en accord avec la foi qu'une telle recherche soit poursuivie dans l'intérêt du plus grand nombre et même de tous. Et durant ce temps l'on s'interdit de penser à Dieu, de prier, en somme de respirer.

Que le Seigneur nous redonne le goût de respirer !

(d'un bulletin paroissial)

Lieux de culte et responsabilités pastorales

(Note de la Commission épiscopale de Liturgie)

I. **Une loi renforce la protection d'objets mobiliers des églises et chapelles.**

Une loi votée par le Parlement le 23 décembre 1970 entre en application. Elle renforce la protection du patrimoine artistique et historique, en créant pour des objets mobiliers dignes d'intérêt l'inscription à un inventaire supplémentaire à la liste des objets classés. Les objets peuvent appartenir non seulement aux communes mais aux associations diocésaines. Pour l'exécution de cette loi, une Commission départementale des objets mobiliers sera mise en place par le Préfet. Il va de soi que les laïcs et des prêtres y représentent les préoccupations pastorales de l'Eglise. En effet, il s'agit pour nous de concilier le souci de la conservation et des souhaits légitimes d'aménagement d'objets anciens pour une liturgie vivante.

II. **Renouveau liturgique et œuvres d'art.**

Un remarquable effort a été entrepris dans de nombreuses paroisses pour l'aménagement de l'église. On peut se réjouir que le renouveau liturgique ait provoqué une recherche de meilleures dispositions des lieux, et de là, un mouvement de nettoyage, d'éclairage, de remise en valeur des édifices, de leur mobilier et de leurs œuvres d'art. Il faut rendre hommage aux laïcs et aux prêtres qui se sont consacrés à cette œuvre de restauration, et en ont assuré le financement avec la collaboration des administrations civiles. En effet, la prière de l'assemblée chrétienne est ainsi favorisée par la beauté du cadre liturgique mieux adapté. L'Eglise manifeste ainsi, par son attachement aux œuvres anciennes qu'elle a suscitées et par la création d'œuvres d'art nouvelles, que c'est l'homme tout entier, avec toutes les valeurs de sa sensibilité, toutes les ressources de son expression,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'elle accueille et qu'elle sert. Le soin des objets d'autrefois et la recherche de ceux d'aujourd'hui est l'un des aspects de la créativité permanente du langage des signes, indispensable à la vie de l'Eglise et à son témoignage.

III. Le respect de la loi.

L'effort d'aménagement des églises anciennes ne s'est pas fait, et ne continuera pas à se faire sans tâtonnements. Il faut aussi reconnaître que des maladresses ont été commises. Certes, il est parfois difficile d'harmoniser la préoccupation pastorale et liturgique avec le souci de la conservation et le respect des dispositions légales. Certains ont souffert des lenteurs administratives ou du manque de ressources des pouvoirs publics qui fait tarder les travaux souhaités. Mais les responsables d'une église doivent savoir qu'il sont tenus, sous peine de graves difficultés, de respecter l'ensemble des lois et règlements concernant les églises et leurs mobiliers, que ceux-ci appartiennent aux communes ou à l'association diocésaine. Ils auront le plus grand intérêt avant toute intention de déplacement, de modification, de réparation ou de vente, à consulter préalablement la Commission diocésaine d'Art sacré, capable de les renseigner et de les conseiller.

IV. Dans l'évolution en cours, le dialogue est nécessaire.

Dans la conjoncture à venir, des questions ne manqueront pas de se poser. Elles seront provoquées par l'évolution de la pratique liturgique : recherches de nouvelles façons de se rassembler, besoin d'un mobilier réellement mobile, abandon de l'usage de certains objets liturgiques, etc. Elles viendront aussi du regroupement des paroisses qui laissera des églises inutilisées. Une attitude nouvelle vis-à-vis des biens et des propriétés d'Eglise et de la gestion financière des communautés ne peut être sans incidences pratiques. Cette situation complexe nécessite d'autant plus de ne pas agir seul et à la légère, de se référer effectivement à la communauté locale et même diocésaine, de poursuivre le dialogue et la colaboration avec l'administration civile responsable du patrimoine national sur le plan culturel, et de progresser avec discernement et concertation dans la réflexion et dans l'action pastorale.

Paris le 11 janvier 1972.

N.B. — Signalons l'intérêt de l'ouvrage « **L'église, maison du peuple de Dieu** », paru récemment aux éditions du Cerf et réalisé par le Comité national d'art sacré pour éclairer ceux qui ont une responsabilité dans la construction, l'aménagement, la conservation ou la prise en charge d'un lieu de culte.

AMÉNAGER, CONSERVER LES EGLISES ANCIENNES

Les chrétiens des siècles passés nous ont légué en héritage des milliers d'eglises ; enracinées dans le paysage rural ou dans le cœur des villes anciennes, humbles chapelles ou cathédrales portent un même témoignage, celui de la permanence de leur foi. Cela étant, la disposition architecturale de ces édifices a été conçue pour mettre en valeur telle ou telle façon de célébrer la liturgie, chaque époque venant à son tour y apporter ses modifications. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, ambon, jubé, chaire à prêcher représentent les solutions successivement adoptées depuis les origines jusqu'au début du XX siècle pour la proclamation de la Parole de Dieu.

Témoignage de cette vie de l'Eglise, la réforme liturgique actuelle implique à son tour de nouveaux aménagements. Essentiellement, elle recherche la pleine participation de tous les fidèles aux célébrations. Cette participaion est demandée par la nature de la liturgie même : car l'assemblée, image et expérience du corps mystique, suppose un dialogue et une interaction entre le célébrant, les ministres et tous les assistants : de là toute l'importance restituée à la proclamation de la Parole. Il s'ensuit que l'action liturgique de la messe doit se dérouler harmonieusement entre les lieux qui en marquent non seulement les temps, mais encore les aspects profonds, le Christ étant rencontré dans l'Eglise (lieu de la Présidence, dans l'Ecriture (lieu de la Parole) et dans l'Eucharistie (autel). Il s'ensuit également un retour à la célébration «face au peuple»..

Ainsi, telle que l'a voulue le Concile, la réforme liturgique doit s'exprimer dans un cadre où tout compte : architecture, lumière, espace, musique, objets, chaque élément de ce tout ayant sa place et sa qualité en soi et par rapport à l'ensemble pour concourir à faire de l'assemblée une réalité vivante, recueillie et digne du culte qu'elle entend célébrer.

L'art n'intervient donc pas ici comme par surplus : il participe à l'ensemble ; il relève d'une mise en ordre qui s'étend jusqu'aux choses les plus humbles ; son rôle n'est pas de se superposer à la liturgie pour l'habiller et lui conférer quelque agrément, mais de s'intégrer en elle comme en son essence même.

C'est dire que si l'aménagement des églises anciennes répond à une nécessité incontestable pour ceux auxquels elles sont affectées, les difficultés qu'il présente pour ceux qui en ont la responsabilité et la charge ne sauraient être sous-estimées ; car cet aménagement, s'il s'insère dans un renouveau, doit rester l'expression d'une continuité.

Pour être primordial, l'aménagement du chœur n'est qu'un point parmi d'autres. C'est ainsi que dans la liturgie du baptême, les dispositions anciennes seront souvent peu conciliables avec la participation exigée désormais. Plus généralement, il est incontestable que les contraintes architecturales et celles provenant de la disposition du mobilier peuvent rendre plus difficile l'unité de l'assemblée célébrante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sans entrer ici dans le détail de l"opération, celle-ci doit être soumise à deux impératifs.

Le premier, déjà évoqué, concerne l'harmonie de l'édifice et de son mobilier. En 1965, à la suite de la Constitution du Concile sur la Sainte Liturgie, la Commission épiscopale de liturgie le rappelait déjà : « Certaines suppressions, certains renouvellements, certaines « améliorations » pastoralement souhaitables semblent faciles à réaliser « immédiatement ; mais leur accomplissement irréfléchi peut détruire « irrémédiablement une harmonie, un équilibre voulus par le constructeur, « ou réalisés peu à peu par la patience et la continuité de tous ceux qui « jadis, ont entretenu et embelli un sanctuaire. »

Le second de ces impératifs, rappelé lui aussi par la Commission épiscopale, concerne la collaboration avec les représentants des services administratifs chargés de la conservation d'édifices et d'objets mis à la disposition des fidèles pour le culte, mais qui appartient à la collectivité. Juridiquement formel, cet impératif n'est pas moins indispensable pour la qualité des réalisations, que l'on ne saurait espérer atteindre sans la recherche concertée et méditée de plusieurs (...)

Si l'Eglise doit signifier son dynamisme, l'Eglise doit aussi affirmer sa continuité. Il est déplorable de voir invoquer la réforme liturgique pour faire table rase de tout un héritage artistique ou artisanal; songeant, en particulier, aux églises rurales de France, il est inadmissible, pour ceux qui ont une responsabilité dans la conservation de cet héritage, de laisser vider une église des œuvres d'art, du mobilier, voire du plus humble artisanat — ce n'est souvent pas le moins touchant — qui de siècle en siècle ont marqué la continuité de ceux qui ont prié dans ses murs, bref de tout ce qui a pu lui conférer peu à peu son caractère, pour en laisser faire, au nom d'un esprit de pauvreté mal compris, une halle sans âme au cœur d'une bourgade moribonde, et ce dans la contradiction la plus absolue avec le contexte légal.

(extrait de « L'Eglise, maison du peuple de Dieu, page 58 et suivantes).

Deux extraits de correspondance

D'un pays d'Afrique

Depuis quelques semaines, le pays est engagé dans la révolution culturelle : changement de nom, de drapeau, d'hymne ; changement de nom de bien des gens ; rejet des prénoms chrétiens ; enlèvement des statues et autres monuments rappelant un récent passé ; changement de nom pour les rues, avenues et boulevards...

Tout cela pour la recherche de l'authenticité.

L'hebdomadaire catholique publie un éditorial qui pose diverses questions.

Le journal est suspendu.

Le Cardinal est dénoncé à la télévision, à la radio, comme subversif et révolutionnaire.

Le Président annonce un meeting-choc au sujet de l'Eglise catholique.

Le Bureau politique donne l'ordre d'installer un comité du Parti dans les grands séminaires. La Commission permanente de l'Episcopat publie une lettre indiquant que cette décision ne peut être acceptée sans qu'une assemblée plénière des évêques en ait discuté.

Le dimanche, un ultimatum est adressé... Le lundi, les responsables du parti viennent au séminaire, le recteur leur indique que le séminaire s'en tient à la décision de l'épiscopat...

Et nous voici au mardi matin. L'armée est venue occuper le séminaire.

Nous comptons sur votre prière.

Du Vietnam

Sur tous les plans, on attend la paix pour voir clair.

La guerre devient une affaire de grand trafic. Tout le monde en profite, depuis les super-exploiteurs jusqu'aux petits marchands des trottoirs. D'aucuns disent : « Pourvu que ça dure ! ».

Le Seigneur ne se laisse pas vaincre en astuce. Lui aussi en «profite» : il est assez grand, assez sage, assez bon, pour faire sortir d'une catastrophe un monde nouveau. Une telle, réfugiée du Cambodge, trouve dans un trou d'obus l'eau du Baptême. Un tel, en prison, trouve derrière les barreaux, l'Evangile qui lui donne la libération du cœur.

Mais le Vietnam porte toujours au flanc cette plaie qui reste affreuse et intolérable : la guerre. Il sue et saigne la guerre. Avec tout le pus qu'elle entraîne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● « *RETOURS SILENCIEUX DE LA PRIÈRE* », c'est le titre d'un article récent de Robert Solé dans « Le Monde ». Partout en effet et particulièrement dans les milieux de jeunes, jaillissent des appels pour un retouur à la prière authentique en pleine vie et dans la volonté d'une vraie rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ.

Une équipe de chrétiens prêtres et laïcs, jeunes et adultes, avec le concours de spécialistes de la Bible, ont très simplement livré leur essai de prière sur les lectures de Carême. « *Prier aujourd'hui* » est une brochue de Carême où s'exprime une prière spontanée, adaptée à tous souvent pauvre et balbutiante, mais traversée quelquefois aussi par un rayon de lumière où se devine une vraie rencontre avec le Dieu vivant.

Le Cardinal Marty, en écho à son dernier appel à Lourdes pour un retour à la prière, a préfacé ce petit livret. « Prier aujourd'hui » vaut F. 3,75 franco, avec réduction par quantité. Il pourra être utilisé en dehors du Carême. A commander à : A.C.G.F., 98, rue de l'Université Paris 7° - C.C.P. 159-81 Paris, ou A.C.G.H., 12, rue Edmond Valentin, Paris 7° - C.C.P. 710-61 Paris.

● *LE BAPTÊME, SACREMENT D'UNITÉ par A. Benoit, B. Bobinskrov et F. Coudreau. Un volume de 220 pages, aux éditions Mame.* — Jusqu'à ces dernières années, ni sur le plan doctrinal, ni sur le plan pastoral, le Baptême ne posait pas de graves questions à l'ensemble des Eglises. Maintenant, c'est devenu un problème crucial, surtout dans l'Eglise catholique.

La pression conjointe d'une redécouverte des richesses vivantes de la tradition et de l'évolution de la société nous ramène aujourd'hui à une réflexion œcuménique sur le Baptême. Dans cet ouvrage, il ne s'agit pas moins que de rechercher un accord général sur la doctrine et la célébration du baptême, en tenant compte de la légitime variété des traditions et des usages ; et de partir de là pour trouver, s'il est possible, de nouveaux chemins pour une approche commune de l'Eucharistie, de la Confirmation et du Sacerdoce des croyants.

André Benoit, prefesseur de patristique à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, étudie la célébration et la signification du Baptême dans l'Eglise ancienne — Le P. Bobrinskov, professeur de théologie dogmatique à l'institut de théologie orthodoxe Saint Serge de Paris, situe ce sacrement d'initiation dans l'optique du mystère pascal — Et encore une fois nous sommes heureux de relever le nom du P. François Coudreau, actuellement secrétaire de la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris, et directeur de l'Enseignement théologique des laïcs : il aborde les difficiles problèmes du Baptême dans la pratique contemporaine, donc de la pastorale actuelle.

Ce livre ne cherche pas à anticiper pour dire ce que pourrait-être le Baptême demain : il y a là un secret qui défie tout pronostic. Il incite plutôt le lecteur à s'engager avec confiance sur le chemin d'une découverte, — d'une illumination ! Illumination, n'est-ce pas là un des plus anciens titres du Baptême ?

Le Directoire catéchétique général

Le *Directoire catéchétique général,* publié par la Congrégation du Clergé, vient de faire l'objet d'une traduction française officielle. Cette traduction est maintenant à la disposition de tous, sous les deux formes suivantes qu'on peut se procurer séparément :

— *Traduction française* du Directoire catéchétique général, Suppl. au n° 45 de la revue « Catéchèse ».
128 pages, l'exemplaire : 8 F.

— *Traduction française* du Directoire catéchétique général, *accompagnée de commentaires* en fonction de la situation pastorale française, par H. Holstein, J. Colomb, R. Macé, G. Duperray, *et des Conclusions du Congrés catéchétique international* qui s'est tenu à Rome en septembre dernier.
Suppl. au n° 45 de la revue « Catéchèse ».
232 pages, l'exemplaire : 14 F.

Ce Directoire est « destiné principalement aux Evêques, aux Conférences épiscopales, à tous ceux qui, sous leur direction et leur contrôle ont une responsabilité dans le domaine de la catéchèse » (Intr.)

Sá lecture pourra être profitable aux personnes, pasteurs et fidèles, qui sont engagées dans l'action catéchétique ainsi que dans toutes les autres instances pastorales de l'Eglise.

Les auteurs du Directoire ont expliqué eux-mêmes dans quel esprit il convenait de lire ce texte :

Cardinal Wright : « Le propos fondamental du Directoire est d'offrir des orientations pour la formation religieuse plutôt que d'imposer des lois ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur Knox : « « Le Directoire présente des lignes d'orientation plutôt que des prescriptions. Il ne se présente donc pas comme un document définitif, mais comme un point de départ ».

En ce qui concerne la pastorale française, *Monseigneur Gand*, président de la Commission épiscopale de l'Enseignement religieux, s'exprime ainsi :

> « Le mouvement catéchétique a, chez nous, une longue histoire. Il a entrepris et poursuivi une vigoureuse action pastorale. Il a suscité de nombreuses recherches et publié de nombreux travaux. Il ne peut s'arrêter en chemin, si du moins il veut répondre à l'appel très clair du Congrès de Rome : « *Dans un contexte où la situation sociale, la situation familiale et la situation religieuse de l'homme se modifient rapidement, les formes de la catéchèse ne peuvent demeurer les mêmes sous peine de se scléroser et de devenir infidèles à la tâche même que le Seigneur a confiée à ses disciples* ». Dans la poursuite de cette tâche — peut-être plus difficile aujourd'hui qu'hier — la catéchèse française se voudra toujours attentive aux orientations du Directoire ».

N.B. — S'adresser aux libraires religieux, à la D.E.R. du diocèse ou au C.N.E.R., 6, avenue Vavin, Paris 6e.

Pour tous les imprimés et fournitures diverses que vous trouviez ordinairement au magasin de la Presse Libérale, 51, rue du Château, à Brest, veuillez avoir l'obligeance de vous adresser désormais par écrit ou par téléphone à l'IMPRIMERIE DE LA PRESSE LIBÉRALE — (Imprimerie Cornouaillaise) Zone Industrielle de l'Hippodrome à Quimper, Tél. 95.31.58 et 95.41.06.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Un livre par mois

Sous ce titre nous voudrions, à la suite de nombreuses demandes, proposer chaque mois un ouvrage important, qui se détache de la production courante.

Après Léon Xavier-Dufour le mois dernier, voici un livre du P. Guillet que plusieurs lecteurs nous ont déjà signalé (merci pour leur collaboration) ; la revue « Croire aujourd'hui » en a fait une bonne recension :

● JÉSUS DEVANT SA VIE ET SA MORT, par le P. Jacques Guillet. Un volume de 254 pages, aux éditions Aubier, collection « Intelligence de la foi ».

Un livre important sur le Christ vient de paraître : « **Jésus devant sa vie et sa mort** », du Père Jacques Guillet. Le Père Guillet s'attaque ici à un problème qui ne peut pas nous avoir, d'une manière ou d'une autre, inquiétés au sujet de Jésus ; avec calme et beaucoup de sens pédagogique, il apprend à y répondre par la foi, bien sûr, mais par une foi, si je puis dire, consciente d'elle-même parce qu'elle a appris à mieux connaître celui en qui elle croit : Jésus.

A très gros traits, que les pages qui suivent ont pour tâche de préciser, voici le problème : ce Jésus que nous invoquons dans notre liturgie, dans notre prière personnelle, dans nos discussions et nos partages évangéliques, comme le Fils de Dieu, comment savons-nous qu'il est ? Sur quelle base ? A partir de quoi ? Certes, nous négligeons la plupart du temps de nous poser de telles questions ; mais il n'est pas impossible, loin de là, que telle objection entendue, tel boulversement intérieur survenu fasse surgir impérieusement et douloureusement un doute sur ce point ; je crois, mais comment est-ce que je crois ? Par expérience, nous savons bien que c'est toujours un moindre bien, sinon un véritable danger, de ne pas regarder en face les doutes qui s'élèvent en nous, de ne pas les prendre — qu'on me passe l'expression — comme un taureau par les cornes, dans la force d'une foi qui se sait capable de comprendre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce livre est le second que le Père Guillet propose sur le Christ. Comparer sommairement « **Jésus-Christ, hier et aujourd'hui** » et « **Jésus devant sa vie et sa mort** » permettra de mieux voir ce qui est en question ici. Il y a certainement entre les deux ouvrages une unité de ton et une identité de progression. Dans les deux cas, il y a le même désir, je dirais presque, passionné de connaître Jésus et il y la même certitude que suivre l'évangile, se mettre à l'écoute du plan et des détails des évangiles, c'est la manière royale de parvenir à cette connaissance intime. Deux livres qui sont une relecture de l'œuvre des évangélistes. Valait-il la peine de faire un second livre ? Voici donc les différences.

Commençons par le plus extérieur, qui est déjà significatif. « **Jésus Christ, hier et aujourd'hui** » embrasse dans sa progression l'existence de Jésus depuis l'attente de Noël jusqu'à sa présence en nous, toujours agissante dans l'Eglise, dans notre prière, dans la double trame de nos vies chrétiennes : « Devoir d'état et attente du Royaume de Dieu », par-delà la Résurrection et la Pentecôte. Dans « **Jésus devant sa vie et sa mort** », l'auteur regarde pour ainsi dire à la loupe la seule vie publique de Jésus. Afin de devenir plus précis, le champ d'investigation se restreint. Seconde « restriction » : le nouveau livre ne s'occupe que des trois Evangiles Synoptiques : **Matthieu, Marc** et **Luc ; Jean** et **Paul** n'y sont cités que comme des références de comparaison ou des points de fuite approfondissant les perspectives. Le premier livre prenait consciemment son bien partout. Troisième différence qui est tout à fait décisive : « **Jésus Christ, hier et aujourd'hui** » est une lecture « naïve » de l'évangile à la lumière de la Résurrection, dans la simplicité de la foi naissante qui a permis aux premiers chrétiens de vivre du souvenir du Seigneur et nous le permet encore, dans notre lecture quotidienne des textes concernant le Christ ; « **Jésus devant sa vie et sa mort** » est une lecture « critique » qui tente de retrouver, dans des écrits qui ont manifestement été rédigés après la résurrection et au sein de l'Eglise, la saveur exacte de ce qui s'est passé avant la mort et le retour du ressuscité.

Typique donc, par rapport à ce que propose l'introduction du premier livre, cette afirmation du second : « La révélation de Jésus Christ n'est pas achevée et n'a pas pris sa figure avant la résurrection, mais elle a été intégralement exprimée, en mots et en gestes, au moment où Jésus rend le dernier soupir. Sinon, nous serions en droit de la prendre pour un mythe. Si la révélation nous était livrée par un ressuscité venu d'un autre monde nous parler d'un univers nouveau qu'il vient de découvrir, la foi ne serait qu'un abandon aveugle à une parole invérifiable. Mais Jésus ressuscité ne revient que pour nous assurer qu'il est toujours le même, que toutes ces paroles étaient vraies et qu'elles valent pour tous les peuples et tous les siècles » (p. 231). Le premier livre ne perd rien de sa valeur ; mais il a besoin **aujourd'hui** du second (au projet plus restreint et consciemment critique) pour être étayé en intelligence et en conscience. Pourquoi cela ?

C'est qu'entre 1963, date de la première parution, et 1971 s'est trouvée vulgarisée parmi les catholiques, notamment en France, la position critique des grands exégètes protestants allemands, en particulier celle de Rudolf Bultmann... La vulgarisation de la pensée bultmanienne a justement répandu le doute que nous évoquions au premier paragraphe

de cette présentation ; aussi est-ce à cet auteur que le Père Guillet entend répondre tout en se laissant provoquer radicalement par lui. « La visée première, écrit-il dès l'avant-propos, est d'interroger les évangiles à partir des questions, anciennes déjà et cependant toujours actuelles, posées par R. Bultmann. Le Nouveau Testament fait de Jésus un personnage divin, le Fils de Dieu. N'est-ce pas lui donner une figure mythique, et ne faut-il pas briser cette idole pour retrouver la foi ? Problèmes de la personnalité de Jésus, de la façon dont elle se révèle et se communique. De ces questions, l'ouvrage ne traite de manière explicite qu'à quelques moments essentiels, mais elles sont constamment présentes » (p. 7). On ne peut présenter son intention avec plus de clarté. Rudolf Bultmann pense qu'il est indigne d'un croyant de tenter de mettre le Christ dans une catégorie, fût-ce la catégorie sublime de Fils de Dieu ; Jésus ni ne s'est dit, ni ne s'est pensé lui-même Fils de Dieu. Le Père Guillet, tout en reconnaissant que Jésus ne s'est jamais proclamé officiellement Fils de Dieu (sauf dans la circonstance solennelle du jugement devant le Sanhédrin, lorsque Caïphe et les Anciens s'écrient : « Il a blasphémé »), voit justement là le trait le plus caractéristique de sa maîtrise, pleinement humaine et pleinement divine, dans la mission qui est la sienne, parce que son Père lui a donnée à lui, uniquement à lui. L'absence de proclamation, disons verbale, de Jésus concernant sa divinité renvoie à la conscience, étonnamment intelligente et active, qu'il a d'être le Fils unique, à la conscience qu'il est lui-même, en toute sa croissance, en toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, le Fils de Dieu.

Nous arrêtons là cette présentation. Les deux premiers chapitres : « Conscience de Jésus et foi des disciples » et « Progression évangélique », exposent les données du problème et les lignes générales de la méthode. Tout n'est vraiment résolu que dans le dernier chapitre, « Le Fils et le Père », sorte de retour, enrichi par tout le développement, aux premières pages sur « la foi des disciples ». Chemin faisant, nous apprenons à lire, dans les moments essentiels de « la progression évangélique » l'extraordinaire savoir-faire de Jésus pour que nous, après les disciples, nous croyons.

Lorsque nous croyons, avec le centurion du calvaire, nous inventons le titre de « Fils de Dieu ». Nous ne l'inventons, en contemplant Jésus, que parce que lui-même est Fils de Dieu, qu'il le sait, que toute sa vie et sa mort sont par lui données pour que nous le sachions.

Dominique Bertrand, s. j.
(« Croire aujourd'hui », fév. 1972)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

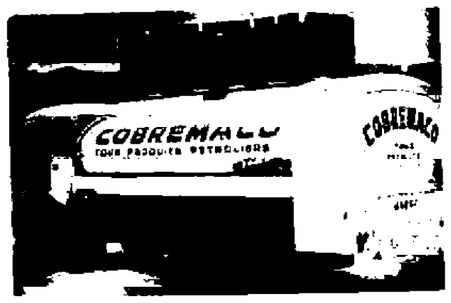


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Communiqué pour le Denier du Culte
Formation permanente
Service des Communautés religieuses
Liturgie et langage rythmique
Comité diocésain de l'Information
Ordo 1972
Pèlerinages et pardons diocésains

La 5e session du Conseil presbytéral
— La diversité des ministères
— La pastorale des vocations

Eglise - Sacrement
(Interrogations et orientations)

« Bernadette vous parle » (R. Laurentin)
Nouvelles et lectures

N° 4 262 (87e année) — 20 février 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.83.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M.M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

COMMUNIQUÉ DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE A L'OCCASION DU DENIER DU CULTE

C'est à vous tous, baptisés qui habitez le diocèse de Quimper, que j'adresse ces lignes.

Membres de l'Eglise, vous devez avoir à cœur de participer à sa vie et à sa mission, qui, on ne le dira jamais assez, est d'abord d'ordre spirituel.

Mais, comme toute société, l'Eglise a besoin de moyens matériels pour accomplir son œuvre. Cela veut dire qu'elle doit assurer la vie des prêtres qui sont au service des fidèles, promouvoir les œuvres apostoliques et missionnaires, bâtir ou sauvegarder les édifices religieux nécessaires au culte.

L'Eglise sollicite votre participation financière, soit par des offrandes volontaires, soit par des honoraires à l'occasion de certaines cérémonies religieuses. Il serait souhaitable que les chrétiens soient plus sensibles à l'offrande volontaire, aussi j'ai tenu à faire appel à votre générosité à l'occasion de la collecte du denier du culte.

Il est bon que vous sachiez qu'une part du denier du culte reste à la paroisse, tandis qu'une autre est affectée aux besoins du diocèse (traitement des prêtres en ministère extra-paroissial, Mutuelle Maladie et Caisse de Retraite du Clergé, aide aux paroisses plus pauvres...)

Pour répondre à une question souvent posée concernant le montant de l'offrande à verser par famille, on a parfois donné comme référence le salaire d'une journée de travail. Cette somme est parfois le nécessaire pour une famille, le superflu pour une autre. Aussi je laisse à votre conscience et à votre générosité le soin de fixer votre participation.

Au nom de l'Eglise du Diocèse, au nom de tous vos prêtres, je vous en remercie.

† Francis Barbu
Evêque de Quimper et de Léon

♣

(Ce communiqué pourra être lu à l'église, publié dans les feuilles ou bulletins paroissiaux ou distribué de quelque façon aux paroissiens)

FORMATION PERMANENTE

Des places demeurent encore disponibles à la Session biblique sur l'Evangile de Saint-Jean qui aura lieu à Vannes du 13 au 17 mars prochain. L'animateur de la session sera l'abbé André Ridouard du diocèse de Poitiers.

S'inscrire : Formation permanente, 8, rue de Kerfeunteun, Quimper.

Archives diocésaines Quimper et Léon

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanence du Père Bescond :

— **Lesneven** (La Retraite) jeudi 24 février (9 h - 12 h)
— **Quimperlé** (La Retraite), samedi 11 mars (14 h - 17 h)
— **Morlaix** (Grande Venelle), jeudi 16 mars (9 h - 12 h).

Retraites inter-congrégations : précisions ou modification apportées au tableau des retraites :

— **Brest** (Kerstears) : du 9 (19 h 30) au 16 juillet (19 h 30) au lieu du 10 au 17 juillet. Animateur : P. Amet.

— **Lesneven** (La Retraite) 21 (19 h 30) au 28 août (soir), au lieu du 23 au 31 août. Animateur : P. Charles Le Du.

— **La** retraite animée par le P. Guillo du 27 juillet (soir) au 4 août (matin) aura lieu à **Quimper** (Internat Ste Anne, Grand Séminaire).

LITURGIE ET LANGAGE RYTHMIQUE

Dans le prolongement de la session de Pâques 71 à Kéraudren, nous proposons cette année encore à Pâques une rencontre qui permettra de poursuivre le travail de formation et de recherche pour tous ceux qui sont intéressés par le langage rythmique dans la liturgie.

— **Dates :** du mardi soir 4 (18 h) au vendredi soir 7 avril (17 h) au Foyer de Kéraudren à Brest.

— **Frais :** pension et nuit, 18 frs (apporter si possible draps ou sacs de couchage) ; plus frais d'inscription, 30 frs ou 20 frs (suivant le nombre des participants).

— **Programme.** La session comportera trois éléments en alternance : réflexion (fête, liturgie, célébrer aujourd'hui etc...) ; répertoire. déchiffrage, exécution de chants ; ateliers (guitare, expression corporelle, improvisation ou direction chorale, etc...).

La session sera dirigée par **Joseph Akepsimas.**

Cette session s'adresse aux prêtres, religieux et religieuses, laïcs, jeunes qui animent des célébrations et ont besoin de formation (réflexion et technique).

Pour faciliter l'organisation de la session, inscrivez-vous dès que possible à l'adresse suivante : Michel Scouarnec, Séminaire des jeunes, Pont-Croix.

COMITÉ DIOCÉSAIN DE L'INFORMATION

Le comité diocésain de l'Information organise une rencontre sur **la presse catholique des adultes** le **dimanche 12 mars,** de 14 h à 17 h, à la Maison des Œuvres, 9, rue du Frout, Quimper.

Elle sera animée par **M. Jean Philippe Chartier,** de « La Vie Catholique ».

Cette journée, ouverte à tous, se propose d'être, si vous le désirez, point de départ de petits comités de presse dans votre paroisse. Les membres du Comité Diocésain pourraient favoriser par la suite telle ou telle réalisation chez vous : « Dimanche-Presse », « soirée information », etc...

Renseignements et inscriptions : 39, rue Camille Desmoulins, ouest.

ORDO 1972

Victime d'encombrements des bureaux à l'évêché en fin décembre et début janvier, victime de la grippe à l'imprimerie (deux linotypistes sur trois !), l'Ordo 1972 va enfin paraître ; il sera disponible le 1er mars.

Il comprendra, comme à l'ordinaire, le calendrier liturgique complet, mais, contrairement à l'ordinaire, un annuaire incomplet, se bornant à remettre à jour l'édition précédente.

Pourquoi ? Il a paru étrange de continuer à faire paraître l'annuaire le 31 décembre, quand les nominations sont bloquées sur l'été et qu'il est donc gravement inexact cinq mois sur douze. Aussi, le prochain annuaire complet paraîtra à la rentrée scolaire 1972/3.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Pèlerinage de Lourdes : la deuxième semaine de juillet (du dimanche matin 9 juillet au samedi soir 15), et la troisième semaine de septembre (du dimanche matin 17 au samedi soir 23).

Autres pèlerinages : à Rome, Assise et Florence du 27 mars au 8 avril (1.140 fr. au départ de Rennes) ; en Turquie, sur les pas de Saint-Paul, du 5 au 21 juin (2.290 fr. au départ de Paris) ; les grands Monastères Russes et Chestokowa, Pologne, du 3 au 16 juillet (2.190 fr. au départ de Paris) ; la Terre Sainte du 17 au 27 avril et du 5 au 15 octobre (1.790 fr. au départ de Paris).

Tous renseignements à : Pèlerinages, Evêché, Quimper (joindre une enveloppe timbrée, s.v.p.)

● *LE CERCLE SAINT JEAN BAPTISTE* propose des possibilités de réflexion, d'échanges et de formation dans ses cours par correspondance : *Ecriture Sainte, Théologie de la mission, Religions et cultures.* Parmi eux sortent cette année trois nouveaux cours :

— *L'Eglise prophète pour le monde,*
— *Mission et développement,*
— *La pensée religieuse de l'Inde.*

Renseignements, inscriptions : Cercle Saint Jean Baptiste (Cours), 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Corentin Marrec,* de Quimper. *M. Corentin Le Fur,* de Plougonvelin. *Sœur Marie Joseph Cabioc'h,* des Moniales de la Joie-Notre-Dame, Campénéac, originaire de Saint-Pol-de-Léon.

● A Poullaouen, mardi 29 février à 10 h. 30, service anniversaire pour *M. l'abbé Jean-Pierre Le Guen,* ancien recteur de Plouzané.

● *LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE LANDIVISIAU* organise des soirées les mercredis du 23 février au 22 mars, à 20 h. 30 à la Maison familiale d'Apprentissage rural, 41, rue Clémenceau, à Landivisiau.

● *POUR LES RELIGIEUSES.* — Une session liturgique animée par le *P. Lucien Deiss* aura lieu *à Saint-Brieuc les* 27-28-29 *mars* (Ecole du Sacré-Cœur, rue de Genève).

Cette session s'adresse aux religieuses qui désirent approfondir le thème de « *la célébration liturgique aujourd'hui* ». Elle est organisée pour les diocèses des Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Finistère. Le nombre des places étant limité, s'inscrire au plus tôt. (inscription : 25 F.).

Pour l'inscription et pour tous renseignements, s'adresser à : Sœur Anne-Marie Le Duff, 46, rue Notre-Dame, 22 - Saint-Brieuc (C.C.P. 1.608.09 Rennes).

● *RETRAITE POUR RELIGIEUSES INTER-CONGRÉGATIONS :* du lundi 28 août 1972 à 20 h. jusqu'au mercredi matin 6 septembre une retraite pour religieuses aura lieu à Crec'h-Avel, 22 - Lannion, animée par *le Père Chobillon,* s. j. — Pour les inscriptions s'adresser à la Supérieure, B. P. 70, 22 303 - Lannion (4, rue de la Bienfaisance).

● *LE BILAN FINANCIER DE LA PAROISSE* est publié dans un bulletin paroissial, avec ce commentaire :

« Conséquence de la promotion des laïcs dans l'Eglise — due en grande partie à l'Action Catholique — des laïcs étaient peu à peu mis au courant de certains aspects de la vie financière de l'Eglise. C'était souvent par la petite porte pour des affaires plus ou moins marginales, mais c'était un premier pas. Pourquoi s'arrêter là ? Pourquoi des laïcs ne prendraient-ils pas en charge, en coresponsabilité avec les prêtres, des secteurs considérés comme relevant du seul domaine du prêtre, entre autres : les écoles, la paroisse... ? Au gré des circonstances, peu à peu, on a vu se multiplier les conseils de laïcs pour la gestion de différents budgets. Il reste encore beaucoup à faire, mais à travers ces expériences un désir de clarification est apparu.

« C'est guidés par ces perspectives que nous vous faisons connaître le bilan paroissial (exercice de l'année 1971)... »

La cinquième session du Conseil presbytéral

(Lesneven, le 10 février)

Le compte-rendu de la Session paraîtra dans la prochaine « S.R. ». Mais on trouvera ci-après deux textes de préparation de cette journée.

L'objectif était de préciser et de déterminer un certain nombre de questions dont l'étude plus attentive serait confiée à divers groupes de travail. En particulier, celle des **ministères dans l'Eglise aujourd'hui et demain ;** dans le diocèse les choses sont en évolution : diversification des ministères sacerdotaux, responsabilités et services apostoliques assurés par des religieux, des laïcs...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un dossier préalable

Pour une réflexion sur la diversité des ministères dans l'Eglise

Ce dossier établi par Monseigneur l'Evêque avait été remis aux membres du Conseil presbytéral avant la session.

En relisant le compte-rendu de la dernière session du Conseil Presbytéral, je rencontre plusieurs allusions au rôle de l'Evêque :

« Le Conseil Presbytéral se refuse à élaborer des textes ou à faire « des études théoriques sur des problèmes, mais tient à partir de la « vie concrète du diocèse. Il cherche à mettre au grand jour les cou- « rants qui coexistent, s'ignorent ou s'opposent, les questions qui nais- « sent, les tensions qui s'aggravent. A l'Evêque ainsi informé de pren- « dre telles décisions (quand cela est possible !), de mettre éventuelle- « ment au travail tel groupe de réflexion, de demander un débat plus « approfondi à telle instance. » (pp. 645-646).

Plus loin, après avoir relevé les questions de tous ordres que nous nous posons ou que nous posons, le rapporteur signale un souhait exprimé : « Comment l'Evêque pourrait-il préciser à l'intention « des secteurs les Orientations Pastorales ? Faut-il aller jusqu'à leur « fournir une grille pour vérifier leurs avancées, exposer leurs difficul- « tés ? » (p. 647)

Mais, ajoute-t-on, « le débat a révélé assez vite ses limites : les « positions respectives sont plus claires, on discerne mieux les diffi- « cultés, mais les questions fondamentales ont seulement affleuré et « les possibilités de dialogue ont été peu explorées... Il ne paraît pas « possible de rendre opérant cet échange... et c'est en fin de compte « une illusion de croire qu'a été atteint le point où l'autorité peut « intervenir »...

Personnellement, j'ai bien senti la difficulté de dire une parole signifiante qui puisse être accueillie sans réticence, alors qu'au bout de deux journées d'échange on était loin d'avoir trouvé un langage commun. Il m'a semblé qu'il fallait continuer notre recherche et notre réflexion, sans doute à partir de ce qui se vit, mais dans une vue prospective, afin d'être mieux à même de répondre aux problèmes de demain, en tenant compte de ce que seront alors nos possibilités.

C'est dans ce but que je voudrais amorcer une recherche et une réflexion à long terme sur « les ministères de l'Eglise », à partir de ce que nous vivons déjà dans notre Eglise diocésaine, en vue de discerner les expériences à privilégier et de susciter les collaborations plus nécessaires que jamais.

Pourquoi une telle recherche ?

Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Je me permets de rappeler que, lors de la première réunion de ce Conseil, j'avais indiqué, au premier rang des questions qui pourraient se poser à nous, celle de la « pastorale de secteur et diversification des ministères » (S. R. 1970, p. 634). Et au cours de la discussion engagée lors de la deuxième session, la première question qui se dégageait de l'échange était celle-ci : « Diversité des ministères et unité pastorale ». (S. R. 1971, p. 176).

Mon intérêt pour cette recherche a été renforcé par le vote de la huitième résolution de l'Assemblée de Lourdes 1971 concernant « Les ministères, aujourd'hui et demain ». Les premières lignes sont ainsi formulées : « Il nous revient de susciter dans les communautés chré- « tiennes les animateurs dont elles ont besoin. Aussi voulons-nous « diversifier davantage les tâches et les responsabilités apostoliques. « Nous le ferons par l'ordination de diacres et par la reconnaissance « de fonctions confiées aux religieux, aux religieuses et aux laïcs, hom- « mes et femmes. » Une telle résolution me semble d'une immense portée, mais que faut-il entendre par là ? Qu'est-ce que cela doit signifier concrètement pour notre diocèse ? J'aimerais y réfléchir avec vous.

A vrai dire, cette phrase est reprise presque textuellement de l'allocution du cardinal Marty, au début de l'Assemblée, à partir de ses réflexions sur le Synode Romain qu'il venait de vivre (cf. S.R. 1971, p. 642). Car au Synode cette préoccupation ne fut pas absente. Par exemple, dans le document sur le sacerdoce ministériel où, après avoir rappelé que « l'unité de l'évangélisation et de la vie sacramentelle est toujours la caractéristique du sacerdoce ministériel », il ajoute que « l'application de ce principe à la vie et au ministère de chacun doit « se faire avec discernement, car l'exercice du ministère sacerdotal « doit souvent être diversifié afin de mieux répondre aux situations « particulières ou nouvelles dans lesquelles l'Evangile doit être annon- « cé. » (Synode des Evêques 1971, Ed. Centurion p. 35).

Je ne veux pas recourir aux nombreux commentaires du Synode, souvent sans complaisance, mais je me permets de citer un texte particulièrement autorisé : il émane du Père Canivez le seul prêtre diocésain membre à part entière de ce Synode. Dans un billet intitulé « Lecture spirituelle du Synode », il écrit : « Il n'était pas prévu que « l'on parlerait des ministères, mais du ministère sacerdotal. En fait, « on a beaucoup parlé des diacres et des divers responsables laïcs. « N'est-il pas temps de cesser d'être le prêtre qui fait tout ? Certaines « communautés ont gagné à ne plus avoir de prêtres. Il ne faudrait « pas attendre d'en être réduit là pour susciter des responsables et « des ministères, même des ministères nouveaux. J'ai retenu du Synode « que les pays qui avaient encore un bon nombre de prêtres man- « quaient souvent d'imagination et que d'autres, qui semblaient souvent « dépourvus, étaient en train de nous donner un fort bon exemple de « créativité. Pourquoi faut-il qu'on attende les crises pour réfléchir à « une question ?... Le prêtre n'est pas le seul responsable. Il est, dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« l'Eglise, un responsable parmi d'autres. Après vingt ou trente ans « de sacerdoce, suis-je encore capable de le comprendre ? Voilà un « appel du Synode ».

Encore un autre texte : c'est une réflexion du Cardinal Marty au Conseil permanent du 14 décembre, à partir des résolutions de Lourdes : « Je crois que nous allons vers une diversification très large des « services dans l'Eglise. A côté des ministères des prêtres, il est des « services de la communauté et des missions d'évangélisation qui seront « assumées par des diacres, des religieuses, des laïcs. Le prêtre doit « être défini selon sa spécificité et aussi dans sa situation par rapport « aux chrétiens qui portent et porteront plus encore demain des res- « ponsabilités ecclésiales dans la communauté chrétienne.

« Je prends un exemple : depuis quelques années déjà, des reli- « gieuses participent à plein temps aux aumôneries de lycées et aux « aumôneries d'étudiants, et quelques-unes y sont en pleine respon- « sabilité. Le prêtre y reste présent : il célèbre l'eucharistie, il donne « le pardon, il réfléchit avec la religieuse : mais quelle est l'autorité du « prêtre, quelle est la mission ecclésiale de la religieuse ?

« Je pourrais prendre d'autres exemples, dans les centres de pré- « paration au mariage, dans les centres de catéchuménat, dans les « aumôneries d'action catholique. »

S'il était nécessaire de souligner l'actualité d'une telle recherche, on pourrait se referer aux nombreux livres ou articles qui paraissent en ce moment sur la question. Tout récemment, je recevais le programme des cours de l'Institut Supérieur de Liturgie, organisés par plages de six cours du mardi au mercredi d'un même semaine. Voici, à titre d'information, quelques-uns des sujets traités :

— 7-8 mars : P. Cothenet, Les ministères dans l'Ancien Testament.

— 14-15 mars : P. Journel - P. Gy, Liturgie et théologie de l'ordination aux ministères.

— 25-26 avril : P. Dalmais - P. de Clerck, Les ministères dans l'Eglise d'Orient...

— 2-3 mai : H. Denis, Evangélisation, sacrement et ministère.

— 16-17 mai : H. Legrand, Ministères et structuration de l'Eglise

— 23-24 mai : P. Gy, Ministères et sacrements.

Ne peut-il pas nous être utile, à partir de ce que nous vivons déjà, de rechercher dans quelle voie l'Esprit conduit aujourd'hui l'Eglise et quels appels sont adressés à notre Eglise diocésaine pour que nos comunautés chrétiennes aient demain « ces animateurs dont elles ont besoin » ?

La diversification des ministères n'est pas une chose nouvelle

La diversification des ministères n'est pas une invention du Synode, ni un palliatif à la crise des vocations sacerdotales que nous connaissons, même si cette crise nous oblige à être inventifs. Au cours des cinquantes dernières années, alors que le chiffre des ordinations sacerdotales était très important et que le nombre de prêtres atteignait puis dépassait le millier, les ministères sacerdotaux se sont considérablement diversifiés chez nous.

J'ai demandé à M. Gélébart une rapide étude sur cette évolution, à partir des ordos des années 1921, 1931, 1941, 1951, 1961 et 1971, en se référant au schéma de statistique diocésaine que l'on trouve en tête de l'ordo 1971, p. 18. Vous trouverez ci-joint le résultat de ses recherches.

Il s'agit de chiffres bruts, assez révélateurs déjà, mais qui appellent cependant quelques commentaires. Noter que les nombres entre parenthèses correspondent à des emplois à mi-temps qui s'ajoutent aux autres.

Quelques remarques sur ce tableau (cf. page suivante) :

● On notera l'augmentation des postes des **services généraux,** passés de 15 (3) à 47 (6), ou, si l'on met à part le Chapitre, de 9 (1) à 42 (5).

● **Au service des paroisses,** le nombre des curés et recteurs n'a varié que de deux unités, mais si on tenait compte des aumôneries de mouvements ou autres responsabilités auxquels ces prêtres consacrent une partie de leur temps, il faudrait ouvrir une parenthèse et y inscrire une partie de ceux qui sont inscrits en chiffres absolus. Cependant, le fait que ce nombre n'a pas varié peut nous poser quelques points d'interogation et faire craindre peut-être quelques tentations de fixisme dans la pastorale « paroissiale » si nous n'y prenons garde.

● Le nombre des **vicaires** par contre, a diminué constamment, d'abord sans doute au profit des postes d'enseignement primaire ou secondaire, puis diverses aumôneries, et plus récemment en raison de la diminution des vocations sacerdotales. Encore faudrait-il, plus que pour les recteurs, tenir compte des responsabilités autres que paroissiales qu'assument, parfois bien plus qu'à mi-temps, la plupart des vicaires (j'emploie ce mot pour faire vite). L'article de la dernière « Semaine Religieuse », « Un emploi du temps d'un prêtre en milieu rural », est assez révélateur. Au moment où une jeunesse nombreuse et exigeante, pleine de ressources sans doute, mais qui ne marche pas spontanément dans les voies de la génération précédente, se presse dans nos villes et nos bourgs, pendant les week-end et les vacances, cette diminution du nombre des prêtres jeunes, capables d'entrer spontanément en dialogue avec elle, est particulièrement inquiétante.

● La courbe des **services d'éducation et d'enseignement** est très significative de l'évolution des ministères, avec les chiffres globaux de 154 en 1921, 253 en 51, et 168 en 1971 (encore faudrait-il tenir compte des âges, surtout pour les professeurs !) et avec la montée du nombre des aumôniers de l'enseignement catholique et de l'enseignement public (ceux-ci depuis 1951 seulement). Il est à prévoir que la courbe des professeurs continuera de décroître, mais pourra-t-on seulement maintenir le chiffre actuel des aumôniers ? Ce ne sont pas les besoins ni les appels qui manquent, mais les prêtres en âge d'assumer ces ministères. Comment annoncer demain la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ à ces étudiants, à ces lycéens ou collégiens ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Diocèse de Quimper et de Léon

ÉVOLUTION DES MINISTÈRES SACERDOTAUX DE 1921 A 1971

	1921	1931	1941	1951	1961	
Services généraux						
Evêques, Vicaires Généraux ..	3(1)	3(1)	5(2)	5(2)	4(1)	
Secrétariat	3	2	2	2	4(1)	
Chapitre	6(2)	7(2)	8(1)	7(2)	8(2)	
Direction Ens. Religieux.....	—	—	—	—	2	
Direction Ens. Catholique	2	2	2	2	4	
Centre Voc., Form. permanente	—	—	—	—	1(1)	
Aumôniers diocésains d'A.C. ..	—	1	4	8	12	2
Semaine Religieuse, Presse cat.	1(SR)	1(SR)	1(P)	1(P)	(2)	
Service des paroisses						
Curés et recteurs	313	313	317	329	327	31
Vicaires et auxiliaires	323	289(2)	263(6)	288(1)	249	22
Services d'éducation et d'enseignement						
Séminaires	29	28	29	32	35	1
Secondaire et technique	74	78	111	106	92	5
Primaire	34	53	77	87	62	2
Aumôniers Ens. Catholique....	14	18	25	27	30	2
Aumôniers Ens. Public	3	—	—	2	11(10)	1
Autres ministères						
Aum. Communautés religieuses	10	12(1)	11(1)	11(2)	12	1
Aum. hôpitaux et prisons....	15	16	24	23	40(2)	5
Vic. aux armées dans le dioc.	3	3	2	3	3(2)	
Chapelains et divers	3	7	5	4	1	—
Prêtres non affectés dans le diocèse						
Etudiants	4	5	6	10	7	2
Mouvem., Mission de la Mer..	—	1	—	2	6	8
Enseignement Supérieur	—	1	2	4	5	8
Vic. aux armées hors dioc....	2	—	—	4	5	9
Prêtres « Fidei Donum »	—	—	—	—	4	1
Autre activité extra diocésaine	4	7	8	18	33	5
Prêtres retirés ou sans affectation	92	89	101	113	102	9
TOTAL	938	929	1003	1090	1058	98
Total de l'Ordo.....	939	934	1002	1093	1056	98

Remarques

1. Ces statistiques ont été établies sur les Ordos 1921, 1931... c'est-à-dire sur les états du clergé diocésain au début décembre 1920, 1930...

2. Les légères divergences dans les totaux de l'Ordo et de ce Tableau tiennent à la rapidité avec laquelle il a été établi ; elles n'affectent ni le sens ni l'ampleur des évolutions.

L'autre divergence concerne les vicaires généraux : ce Tableau a choisi de compter le Directeur de l'Enseignement Catholique et le Supérieur du Grand Séminaire dans leurs services respectifs, même lorsqu'ils étaient vicaires généraux.

● Sous le titre **autres ministères,** peu de changements, sinon en qui concerne la ligne : **aumôniers d'hôpitaux** et de... prisons. Je pense que la variation vient surtout du fait de la création d'un bon nombre d'hospices ou maisons de retraite pour personnes âgées, avec institution d'aumôneries pour certaines de ces maisons. L'âge de ces aumôniers serait sans doute assez révélateur et dissuaderait d'une reconversion vers d'autres postes.

● Un ministère nouveau n'apparaît pas dans la statistique, celui des **prêtres au travail.** Il ne faut pas incriminer l'auteur de ce relevé : il s'est référé à l'organigramme national. Ils sont pourtant quelque 600 en France, et plusieurs chez nous. Les oublier serait grave, d'autant que la progression de leur nombre est révélatrice d'une nouvelle forme de ministère.

● Le nombre de **prêtres étudiants** a varié un peu suivant les ordinations, mais est en train de décroître depuis plusieurs années à cause du petit nombre de prêtres. Il faudra pourtant demeurer attentifs à la formation intellectuelle de ceux qui auront demain la responsabilité d'acculturer la foi dans un monde en constante évolution.

● Spectaculaire par contre est la courbe ascensionnelle du nombre de **prêtres en activité en dehors du diocèse,** surtout depuis vingt ans : 6 en 1921, 9 en 1931, 10 en 1941, 28 en 1951, 53 en 1961 et 87 en 1971... N'est-ce pas le signe d'une prise de conscience de la dimension universelle du sacerdoce ? (Et je ne parle pas ici de la récente incardination au diocèse d'un certain nombre de Pères des Missions Etrangères de Paris).

Si, à partir de ces données, on voulait tracer le portrait-robot du prêtre finistérien de 1971, comme il serait différent du portrait de son ancien de 1921 ! Et nous ne sommes certainement pas au bout de cette évolution dans le sens de la spécialisation et de la diversification des ministères sacerdotaux chez nous. Cette réflexion sur des nombres ne nous permet-elle pas de discerner certains « signes des temps » dont doivent tenir compte nos orientations pastorales ? A condition d'être bien conscients aussi d'un autre phénomène qui vient interférer avec le premier, celui de l'évolution prévisible, au moins à court et moyen terme, de la pyramide des âges du clergé diocésain. (cf. S.R. 1969, pp. 105-112)

Tous les « ministères » dans l'Eglise et de l'Eglise ne sont pas nécessairement sacerdotaux.

Parallèlement à cette évolution, il faudrait en étudier une autre : la prise de responsabilités dans l'Eglise par des chrétiens non-prêtres, laïcs ou religieux, selon un double rythme, de continuité et de rupture.

Continuité, dans le but de répondre à des besoins ou des demandes auxquels les prêtres, pour diverses raisons, ne peuvent plus répondre. C'est ainsi que souvent des chrétiens ont assumé des tâches liturgiques ou catéchétiques qui, il n'y a pas si longtemps, chez nous, étaient monopolisées presque uniquement par les prêtres. Très typi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que aussi l'évolution de la composition du corps enseignant des institutions secondaires catholiques. Je manque de statistique pour 1921, mais on me communique les chiffres globaux pour tout l'Enseignement catholique diocésain : 1949 : 214 prêtres ; 324 religieux ; 1035 religieuses ; 871 laïcs ; — 1971 : 45 prêtres : 228 religieux ; 633 religieuses ; 3169 laïcs. Un autre exemple : le collège Saint-François le Lesneven comptait en 1921 : 20 professeurs prêtres et 8 laïcs ; et en 1971 : 12 prêtres, 4 religieuses et 77 laïcs.

Rupture aussi, car dans la mesure où ces tâches ont été assumées sérieusement par les laïcs, il leur est vite apparu, surtout à la lumière du décret conciliaire sur l'Eglise, qu'il s'agissait moins pour eux de « rendre service » pour suppléer au manque de prêtres que d'assumer en vérité leurs responsabilités de baptisés, membres de l'Eglise à part entière. N'est-ce pas ainsi que beaucoup de parents (trop peu encore) ont redécouvert leur responsabilité première dans la formation chrétienne de leurs enfants plutôt que s'en décharger sur la paroisse ou l'école ? Ou que des chrétiens ont compris le sens de leur engagement dans un centre de préparation au mariage ou dans un groupe de catéchèse ? Ou que le relais de la charité a été assuré avec plus de discrétion peut-être et plus d'efficacité par les responsables ou délégués au Secours Catholique ?

Très caractéristique à cet égard la démarche de l'Action Catholique, à propos de laquelle il convient de parler plutôt de ministère ou service « de l'Eglise » que « dans l'Eglise », car, du moins en ce qui concerne l'Action Catholique spécialisée, elle vise à assurer la présence et le rayonnement de l'Eglise, Corps du Christ, dans les différents milieux dont ses militants sont solidaires. Le rôle des permanents laïcs n'est-il pas complémentaire (et non rôle de suppléance) de celui des aumôniers ?

C'est dans ce contexte que s'insèrent les réflexions de certains mouvements qui se disent et se veulent « mouvements d'Eglise » (cf. Réflexion théologique du MRJC, p. 15, par exemple). Je note à ce sujet une remarque exprimée en conclusion de la rencontre Evêques-Prêtres de la Région Apostolique de l'Ouest, le 2 décembre dernier : « Enfin, l'échange entre Evêques et Prêtres, à la réunion de Cesson « (La Hublais), a fait pressentir l'importance de la question des **minis-** « **tères** (en écho à la déclaration des Evêques à Lourdes). Distinguer « les ministères du ministère presbytéral. Cela doit être possible puis- « que, avec les catéchistes, le passage s'est fait. Les Commissions du « Clergé n'ont-elles pas à tenter de modifier les mentalités dans le « sens d'un accueil favorable aux ministères ? » L'angle sous lequel le problème est vu ici est celui des Commissions du Clergé : mais le Conseil Presbytéral ne pourrait-il pas s'intéresser à la même question, selon sa visée propre ?

QUELQUES QUESTIONS

Au cours de cet exposé, quelques questions ont été posées. On en trouvera quelques autres ci-dessous. Mais, en dehors de la première, qui conditionne la suite de ce travail, je ne voudrais pas que l'on considère ce questionnaire comme exhaustif, mais que notre échange, s'il doit avoir lieu, puisse accueillir également toutes les questions que vous vous posez ou qui vous sont posées. Donc, volontairement, ce questionnaire reste ouvert à toutes vos interrogations et à toutes vos suggestions.

1 — Question préliminaire

Le Conseil Presbytéral juge-t-il opportune une recherche sur « les ministères dans l'Eglise » ou « de l'Eglise » à partir de ce qui se vit ou se cherche chez nous ? Pourquoi ? Comment ?

2 — Questions à étudier

— Incidences de cette diversification sur le « presbyterium », c'est-à-dire sur l'organisation du travail sacerdotal et sur les relations entre prêtres ?

— Incidences sur le statut du prêtre (déjà certains prêtres vivent de leur travail, d'autres sont appointés par le Ministère de l'Education Nationale (professeurs) ou par celui des Armées (aumôniers militaires) ou par celui de la Santé (aumôniers d'hôpitaux)...

— Au-delà de l'expression de certains mouvements ou de quelques laïcs lors de réunions plus globales, existe-t-il réellement chez les chrétiens les plus conscients de leurs responsabilités un vrai désir de participation ?

— Quelles expériences faudrait-il privilégier, ou à quelles demandes faudrait-il répondre par priorité, et de quelle manière ?

— Etc...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un document de référence

L'esprit, le sens et les moyens d'une pastorale des vocations

Le programme du Conseil presbytéral prévoyait une communication sur la « Pastorale des vocations ». Pour amorcer et guider la réflexion, il était recommandé d'étudier le document que les Evêques français ont discuté, mis au point et approuvé lors de leur dernière Assemblée de Lourdes.

Le texte intégral en a paru dans la « Documentation Catholique » du 6 février et paraitra aussi en librairie. On en trouvera ici quelques passages essentiels.

I — LES FONDEMENTS D'UNE PASTORALE DES VOCATIONS

La vocation s'exprime dans un projet d'homme

(...) C'est à l'intérieur des communautés humaines : famille, milieux sociologiques, école, etc..., que ces projets prennent corps. Ils peuvent naître très tôt, surtout aux moments plus déterminants de l'existence, étant entendu que l'engagement définitif ne viendra que plus tard. L'expérience et les enquêtes les plus récentes prouvent effectivement que les périodes de l'enfance adulte, de la seconde adolescence et l'entrée dans l'âge adulte sont des moments privilégiés. On ne peut donc refuser à des enfants ou des adolescents la possibilité d'envisager une vocation sacerdotale ou religieuse. Leurs projets doivent être pris au sérieux. La vocation peut être également envisagée ou acceptée par des adultes qui pensaient s'être orientés pour toujours dans une autre direction (...)

C'est à l'Eglise d'appeler

Dire que la vocation est **grâce de Dieu** ne signifie pas qu'elle soit la révélation d'un plan prévu d'avance ou qu'elle soit constituée par un désir spontané. Cette grâce **passe normalement par des médiations.** L'Eglise, signe et servante du destin de Dieu, a un rôle à jouer dans la naissance et le discernement des vocations. Il lui revient, en ses différentes communautés, d'être porteuse de ces appels (...)

Ils seront vrais s'ils sont adressés en fonction des besoins de l'Eglise pour son service du monde. Concrètement, ces appels passeront par des personnes ou des groupes précis : prêtre, communautés religieuses, familles, éducateurs, mouvements, groupements divers, etc.

Nous avons conscience que **la place de l'évêque est ici primordiale.** Il intervient d'une manière explicite pour l'appel à l'ordination. Mais il lui revient surtout de susciter et de maintenir continuellement la vitalité apostolique de ces communautés. Il lui appartient de saisir, de discerner et de faire percevoir les besoins missionnaires de l'Eglise, de faire entendre à tous les appels aux ministères et aux charismes. A ce titre l'évêque, en lien avec son presbyterium, est le premier serviteur de l'appel de Dieu.

A l'heure actuelle, par crainte d'un certain esprit de recrutement ou par peur de l'avenir, on hésite à faire entendre cet appel. C'est la mort d'une pastorale des vocations de rappeler cette **nécessité de l'éveil** sous des formes diverses, y compris sous la forme de questions, de propositions, de suggestions adressées à quelqu'un, jeune ou adulte, même s'il n'y avait jamais songé (...)

C'est à l'Eglise d'accompagner

La pastorale des vocations comporte aussi la responsabilité d'**accompagner** les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, les hommes et les femmes qui se posent la question d'une vocation en vue de servir l'Eglise. Cet accompagnement est nécessaire pour une maturation et un discernement, Nous voulons en souligner quelques aspects plus déterminants pour notre temps, sans exclure d'autres voies possibles.

Il suppose toujours la présence active de certaines personnes (parents, conseillers spirituels, éducateurs...). En même temps, il ne peut se passer **de groupes ou de communautés.** Cette exigence vient d'abord de la dimension ecclésiale de toute vocation. Elle est encore plus évidente en notre temps qui a une conscience aiguë des réalités collectives. Plus que jamais les communautés sont le lieu privilégié où se construit la personne, où s'éduque la foi, où mûrit la vocation. Il s'agit, en premier lieu, de celles où les enfants, les jeunes et les adultes sont naturellement insérés. Il s'agit aussi de groupes plus spécifiques où ils se retrouveront pour partager, rechercher et approfondir leur projet (...).

II — MISE EN ŒUVRE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

Au service de l'éveil des vocations

(...) L'Eglise, les communautés chrétiennes, les chrétiens ont la certitude que le Seigneur ne cesse d'appeler. Dans cet appel qui vient du Christ, ils ont un rôle irremplaçable à jouer. Tel est le fondement de la pastorale de l'éveil des vocations.

Il est indispensable à l'heure actuelle de porter **une grande attention aux manières nouvelles dont s'éveillent les vocations** aux ministères et à la vie consacrée. A chaque grande période de l'histoire de l'Eglise, la naissance des vocations revêt des formes inattendues. L'Esprit du Christ agit dans la nouveauté. Nous la percevons aujourd'hui à certains signes, par exemple chez ces jeunes qui se posent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

franchement la question d'être prêtres ou religieux. Pourquoi ces chrétiens ont-ils un projet de vocation ? Quelles sont leurs motivations ? Par quelles médiations ont-ils entendu l'appel de Dieu ? A quoi sont-ils sensibles ? A partir de là peut être élaborée une pastorale d'éveil pour notre temps.

Cette pastorale d'éveil doit savoir **accueillir et prendre au sérieux ces projets,** non pour qu'ils soient canonisés purement et simplement, mais pour que soient explicités et discernés leur contenu, leur dynamisme, leurs motifs et leurs attentes. Toutes les communautés chrétiennes sont impliquées dans cet accueil et cette prise au sérieux.

Servir l'éveil des vocations, c'est aussi rappeler les besoins de **l'Eglise** dans le monde, éveiller la conscience missionnaire, faire découvrir la diversité des dons et des vocations, la complémentarité des fonctions et des charismes, informer sur les conditions actuelles de préparation aux ministères, à la vie consacrée et à l'envoi en mission **(...)**

Comme lieux et conditions privilégiées d'éveil, nous relèverons **particulièrement :**

— Le témoignage du **travail pastoral mené en commun** par les prêtres, les religieux et les laïcs. Un tel travail permet à ceux qui y participent, non pas toujours de définir leur propre vocation, mais de la vivre en actes avec ce qu'elle a d'original et de complémentaire par rapport à celle des autres. Il met en valeur la diversité et la communion des vocations au service de l'Eglise. Il est un appel vivant adressé aux chrétiens à découvrir leur vocation propre.

— L'importance décisive de la **rencontre personnelle** d'un prêtre, d'un conseiller spirituel, d'un éducateur. Non seulement la participation à un groupe ne remplace pas une telle rencontre, mais souvent elle la suscite et l'appelle.

— **Le témoignage** que peuvent exprimer à certains moments, individuellement et collectivement, ceux qui sont engagés dans un ministère ou dans une vie consacrée, comme ceux qui sont en voie de recherche ou de formation. Il est important aujourd'hui que puisse être exprimé, en certaines occasions, le sens d'un projet de vie déjà assumé ou en cheminement.

— La **prise au sérieux des engagements** que vivent déjà des jeunes ou des adultes, même si ces engagements ne paraissent pas directement apostoliques, comme le sont l'engagement politique ou le service du tiers-monde. Cette prise au sérieux doit être davantage qu'une attention passive. Elle consistera à aider ces jeunes ou ces adultes, à lire, découvrir et expliciter les motifs, la signification et la direction de leurs options.

— L'**éducation de la foi** donnée par les familles chrétiennes, les catéchistes, l'enseignement catholique et l'aumônerie de l'enseignement public.

— Le **travail des mouvements :** nous constatons entre autres le rôle de plus en plus important que jouent actuellement des Mouvements d'Action catholique de jeunes et d'adultes **(...)**

Au service de l'accompagnement des vocations

L'accompagnement des vocations prend des formes diverses selon qu'il s'agit de la vocation aux ministères ou de la vocation à la vie consacrée (...)

Nous avons souligné le rôle majeur des **communautés chrétiennes** pour cet accompagnement. La communauté où la vocation s'est éveillée a une importance primordiale. Mais il est indispensable que coopèrent à cet acompagnement des communautés multiples et complémentaires : familles, communautés de milieux, mouvements, équipes sacerdotales, communautés religieuses, paroisses, institutions... au sein de leur diversité, un point commun doit les unir : l'authenticité et le dynamisme de leur vie chrétienne. Sans cela leur rôle de soutien risque de tourner court.

Mais il faut en même temps souligner fortement l'importance de **rencontres et de regroupements spécifiques** pour les jeunes et les adultes qui ont un projet de ministère ou de vie consacrée. Formant des projets semblables, ils sentent la nécessité de se retrouver entre eux. Des regroupements occasionnels (récollections, retraites, camps...) ; des rencontres régulières en groupes de recherche, la vie en communautés permanentes (foyers ou séminaires de jeunes) les aident dans leur cheminement et leur permettent de clairfier leur projet. Adultes et jeunes attendent ou réclament de telles rencontres. Leur suppression ou leur inexistence compromettrait gravement l'avenir (...)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *« PRIER AUJOURD'HUI »*, c'est le titre du Livret de Carême 1972 publié par l'A.C.G. Voici cette année : pour les gens pressés, pour ceux qui ont perdu le goût de la prière, pour ceux qui ne savent plus prier, un court itinéraire pour réapprendre à prier.

Je cherche ton visage : prière contemplative. *Au delà de nos désirs :* prière de demande. *Avec le regard de Dieu :* prière et amour fraternel. *Témoins du Dieu vivant :* prière des engagés. *Le visage outragé :* prière douloureuse.

Pour le Carême 72 :
— Un livret de 60 pages.
— 40 méditations quotidiennes sur la lecture biblique.
— Conseils pour prier simplement.
— Veillée liturgique et suggestions pour réunions de Carême.

Prix franco : 3,75 F. l'exemplaire. Joindre le chèque ou le mandat à la commande et s'adresser : à l'ACGF, 9, rue du Frout, Quimper (CCP Rennes 765-76) ou à l'ACGF, 98, rue de l'Université, Paris 7e (CCP Paris 159-81).

● *DEMAIN, LA FAMILLE ?* — Le monde change et change très vite. Les hommes marchent sur la lune et greffent des cœurs. Les paysans quittent la terre pour s'engouffrer dans des villes déjà surpeuplées. Les ordinateurs envahissent les entreprises.

Où va la famille dans ce monde là ? Certes le groupe que constituent le père, la mère et les enfants restera rassemblé, lié, d'une manière unique, exceptionnelle.

C'est vrai et c'est important, mais ceci n'exclut pas une profonde transformation des conditions d'existence, du style de vie de la famille. Déjà les rapports entre le mari et la femme, entre les parents et les enfants, le regard porté sur l'amour et la sexualité sont très différents de ce qu'ils étaient autrefois.

Qu'est donc devenue la famille aujourd'hui ? Que sera-t-elle demain ? C'est pour répondre à cette question essentielle que l'hebdomadaire LA VIE CATHOLIQUE lance les Etats Généraux de la Famille.

Ces Etats Généraux débuteront le 5 mars par une grande enquête nationale à partir de questionnaires Adultes et de questionnaires Jeunes réalisés avec le concours de l'I.F.O.P. Ces questionnaires gratuits sont disponibles au *Comité Diocésain de l'Inforamtion,* 39, *rue Camille-Desmoulins, Brest* (Abbé Le Lay), et à la *Direction des Œuvres, 9, rue du Frout, Quimper* (Abbé Minou).

● *LECTURES POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE,* tome III, le Carême. — Un volume de textes pour « Prière du Temps présent » et la méditation. Edition collective Cerf-Desclée-Mame ; en vente en librairie.

Eglise - Sacrement

Propositions du Conseil Permanent à l'usage des évêques et sous leur responsabilité

La réflexion sur « Eglise-Sacrement » que l'Assemblée Plénière a faite à Lourdes en novembre dernier s'inscrit dans le travail sur « Evangélisation et sacrement » qu'elle éclaire. En abordant ce sujet, l'Assemblée voulait donner des éléments de réponse à la question posée par l'Assemblée Evêques-Prêtres de 1969 concernant « la sacramentalisation et l'évangélisation ». Par ce travail, elle entend aider prêtres, religieux, religieuses et laïcs à retrouver l'unité entre pastorale de l'évangélisation et pastorale sacramentelle.

Le Conseil Permanent propose ici quelques points d'application qui ont été préparés à Lourdes et dont la rédaction n'a pu être achevée. Ces points d'application, nécessaires pour que rapport, discussion et réflexion ne demeurent pas sans effets, se présentent sous une double forme :

1) Quelques idées majeures et quelques interrogations soumises à la réflexion de tous : personnes, mouvements, groupes...

2) Des orientations plus précises.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — QUELQUES IDÉES MAJEURES

L'Eglise, tant par la vie de chacun de ses membres que par la vie de ses diverses communautés, doit être fidèle à l'Esprit qui l'anime. Elle doit chercher sans cesse une cohérence entre ce qu'elle est : Eglise du Christ animée par l'Esprit, et le visage qu'elle présente au monde. Toute institution, toute organisation sont au service de la vie et de la mission qu'elle reçoit du Seigneur.

Le Conseil Permanent demande à tous les chrétiens, réflexion et examen (personnels ou, mieux, dans les mouvements ou groupes dont ils font partie) sur les propositions suivantes :

1

La foi chrétienne exige que soient reconnues, vécues et affirmées **la primauté du Christ** mort et ressuscité, sa prévenance dans l'action du salut.

La première fidélité du chrétien est donc fidélité à une union personnelle et communautaire au Christ vivant. Sans les sacrements qui sont les signes et les moments privilégiés de l'action salutaire du Christ pour les hommes, l'Eglise ne pourrait plus se recevoir comme Eglise du Christ, dans la foi.

La question posée est celle-ci :

Comment la célébration des sacrements est-elle vécue effectivement comme le don du Christ à son Eglise ? Comment la diversité des situations est-elle référée à ce don du Christ ?

2

Le témoignage de l'Evangile que les chrétiens doivent porter dans le monde ne peut s'identifier sans communauté de foi, sans la communion des croyants. Il n'existe de « diaspora » que fondée sur une « ecclesia », un rassemblement de ceux qui confessent la foi.

La foi chrétienne exige qu'il y ait cohérence entre la vie, la forme, le style des diverses communautés chrétiennes, leurs institutions et le témoignage qu'elles portent.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

a) Les chrétiens rassemblés se réfèrent-ils à l'Evangile de Jésus-Christ reconnu et accepté dans sa plénitude ? La participation d'un baptisé à une assemblée (à un groupe, à une équipe, à un mouvement, à une institution) lui permet-elle de vivre l'esprit des béatitudes ?

b) Comment se manifeste l'accord (ou le désaccord) entre l'assemblée chrétienne réunie et le témoignage des chrétiens dispersés ?

c) Dans quelle mesure les institutions existantes favorisent-elles ou défavorisent-elles la vie et la mission des chrétiens et des communautés chrétiennes ? Sont-elles signifiantes du salut que Jésus-Christ apporte ?

3

La responsabilité des chrétiens consiste à vivre chaque jour l'Evangile de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'esprit des béatitudes, **au cœur des réalités humaines individuelles et collectives.**

La foi chrétienne exige que soit manifestée une cohérence entre leur engagement et le Mystère du Christ lui-même.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

a) En quoi nos actes, nos engagements, nos décisions, nos attitudes sont-ils fidèles à l'Evangile, c'est-à-dire à l'esprit des béatitudes ?

b) En quoi se réfèrent-ils à une source qu'ils appellent et supposent : le Mystère de Jésus-Christ livré à l'Eglise ?

II. — ORIENTATIONS PRÉCISES

A) Dire que l'Eglise est sacrement, c'est dire qu'elle est sans cesse vivifiée par la parole de Dieu et les sacrements et qu'elle doit manifester au monde ce qu'elle est.

En étudiant l'Eglise sous cet aspect, l'Assemblée Plénière a voulu souligner la cohérence qui doit exister :

1) entre la grâce qui est donnée à l'Eglise par les sacrements et la célébration de ces sacrements ;

2) entre la célébration des sacrements et le visage que l'Eglise donne elle-même dans ses actes les plus simples et son style de vie, comme dans ses engagements publics ou dans la participation des chrétiens à la recherche et aux efforts de l'humanité.

Cette cohérence demande aux communautés chrétiennes et à chaque chrétien d'avoir dans la vie de tous les jours des attitudes qui vont dans le sens du sacrement. En voici deux exemples :

— On ne peut vouloir une pastorale du sacrement des malades sans que se fasse jour un véritable souci de tous pour ceux que l'âge ou la maladie risque d'enfermer dans la solitude.

— On ne peut baptiser un enfant de migrants sans s'interroger sur l'action entreprise pour un véritable accueil des travailleurs étrangers.

Cette cohérence appelle un effort véritable de tous : évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs, pour renouveler et approfondir leur foi dans le don de Dieu signifié et conféré par les sacrements.

D'où la nécessité de poursuivre l'effort entrepris pour que les assemblées soient vraiment célébrantes et pour que les célébrations sacramentelles soient véritablement source d'un dynamisme apostolique et missionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

B) **Toute action pastorale ou missionnaire de l'Eglise engage, de près ou de loin, l'Eglise comme sacrement et les sacrements.**

Cependant le cheminement des hommes se situe de façon différente par rapport à la réalité célébrée dans le sacrement, tant de la part des chrétiens dits « traditionnels » ou « engagés », que de la part de ceux qui sont sur le chemin du catéchuménat, sans oublier ceux qui ne peuvent, pour le moment, participer aux sacrements.

C'est pourquoi :

1) On portera une attention plus grande à la diversité des situations.

Le don de la grâce procuré par les sacrements doit être effectivement signifié à des hommes d'origine, de cultures, de milieux différents et en toutes circonstances. Pour que les sacrements soient perçus comme signifiant à tous le même don de grâce, il est indispensable de tenir compte de diverses situations et cultures. Il s'agit là d'une adaptation exigée par la mission de l'Eglise et qui doit se faire sous la responsabilité des évêques garants de l'authenticité de cette mission.

2) On sera plus respectueux des cheminements.

La participation aux sacrements, notamment à l'eucharistie, établit les fidèles dans une communion au Mystère plénier de l'Eglise dans le Christ.

Toutefois, nombreux sont les hommes qui, sans pouvoir ou vouloir déjà accéder aux sacrements, désirent participer à la vie et au témoignage de l'Eglise et qui, de fait, y sont appelés (qu'ils soient en recherche, non pratiquants de toute sorte, divorcés remariés...).

L'Eglise, pour être fidèle au mystère de réconciliation qu'elle célèbre, doit offrir à tous « un espace » où les accueillir, espace qui, sans relever de la communion sacramentelle au sens strict, en est le prolongement et exprime l'universalité du salut.

Dans certains cas, au lieu de s'orienter trop rapidement vers une participation pleine et entière à l'acte sacramentel, il pourra être nécessaire d'envisager des cheminements. Il ne s'agit pas d'inventer des « succédanés » de sacrements, mais de mettre en place les étapes qui conduiront à la plénitude de participation à la vie de l'Eglise.

C'est un devoir également pour les chrétiens qui participent, dans le monde, aux mêmes situations et engagements temporels que les autres hommes, de savoir y discerner l'action de l'Esprit Saint et de repérer les signes où s'annonce et s'amorce éventuellement une véritable communauté évangélique entre les hommes (cf. Session Pastorale, Lourdes 1970).

De là deux conséquences pratiques :

1) Divers degrés d'appartenance à l'Eglise doivent être effectivement reconnus et les institutions adaptées à cet effet. Ceci concerne tous les membres du peuple de Dieu, les évêques y exerçant leur mission propre de discernement et de gouvernement.

2) Un effort doit être fait pour discerner, dans le monde, les signes de l'Eglise à l'état naissant.

C) **Dans la situation actuelle, il est indispensable de promouvoir une recherche, tant du point de vue de la pastorale sacramentelle que des modalités d'expression liturgique.**

La recherche serait, en particulier, nécessaire en ce qui concerne le baptême des enfants et des adultes, la pénitence, l'eucharistie. Les pratiques sacramentelles routinières et bien des innovations « in-signifiantes » reflètent souvent, en effet, l'insuffisance d'un renouvellement en profondeur de la réflexion théologique et pastorale.

Un statut de la recherche en ces domaines sera élaboré au cours des prochains mois.

Ceci suppose une mise en place d'un équipement où des hommes, prêtres et laïcs, aient une compétence réelle dans le domaine missionnaire et dans le domaine théologique (en particulier ecclésiologie sacramentaire).

(Document SNOP)

● **Sous le titre EGLISE, SIGNE DE SALUT AU MILIEU DES HOMMES vient de paraître aux éditions du Centurion le rapport de Mgr. Coffy et l'intervention du P. Varro qui étaient au centre de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes 1971 (prix 8,80 fr.).**

Une publication importante, recommandée avec insistance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vatican II marque un net progrès sur d'autres documents antérieurs du magistère (par exemple, l'encyclique « Mystici corporis ») : loin de réduire les charismes à certains dons « merveilleux », il les étend à toutes les grâces qui procèdent de l'Esprit pour édifier et servir la Communauté (« Lumen Gentium » 12, Décret sur l'Apostolat des Laïcs 3).

Il convient d'insister sur le fait que le cadre où s'exerce le charisme prophétique est la réunion chrétienne par excellence : la messe. On estimait jusqu'à présent que ces dons pouvaient suffisamment s'épanouir dans les associations apostoliques, dans les publications écrites, etc... Or, on sait que, durant de longs siècles, rien de tout cela n'a existé dans l'Eglise, qui basait toute son activité sur la vie liturgique.

Il est regrettable que la vie prophétique du laïc se développe toujours ailleurs que dans la liturgie, par exemple au sein des réunions d'équipe, des associations, etc... On consacre ainsi un dualisme néfaste qui oppose la liturgie à la vie, le culte au prophétisme, et qui met en péril le mouvement liturgique actuel, car il le condamne à retomber dans le ritualisme ou le cléricalisme...

Nous avons aujourd'hui des exemples frappants de cette action de l'Esprit chez les laïcs, grâce aux mouvements d'Action Catholique...

Il est curieux qu'on admette sans difficulté ce progrès spectaculaire que réalise le laïcat en assumant sa vocation prophétique... à condition toujours qu'il reste à la porte du sanctuaire, qu'il ne s'immisce pas dans l'action liturgique. Ce fait constitue un test de première valeur qui nous permet de vérifier à quel point beaucoup de membres de l'Eglise restent aujourd'hui prisonniers d'une fausse mentalité sacralisante. Pourquoi le laïc peut-il être ministre de la Parole hors de l'assemblée eucharistique, et non à l'intérieur de celle-ci ? Simplement, parce qu'au fond, nous restons attachés à un schéma déterminé de la réunion eucharistique, qui relève beaucoup plus du paganisme sacral) que du christianisme ; parce que nous n'avons pas encore vraiment saisi le sens séculier du culte.

On pense qu'à la messe, il faut imposer le silence, l'uniformité, la répétition des mêmes formules, l'ordre formel extérieur. On croit que tout y relève de la compétence d'une personne « consacrée ad hoc », la seule qui en vertu de sa « consécration » puisse toucher aux choses saintes, à la Parole notamment. Si les autres intervenaient, du coup quelque chose d'important serait « profané », l'équilibre entre certaines forces mystérieuses serait rompu, un événement irrémédiable risquerait de survenir. Ou encore, on s'imagine que toute l'action liturgique consiste à lever les yeux vers le ciel, à se rapprocher du Très-Haut, lointain et distant, qu'il faut chercher, apaiser, gagner à sa cause...

Bien sûr, tant que le christianisme ne triomphera pas de ces préjugés, il sera quasi impossible de briser les résistances qu'on oppose à la participation du laïc au service de la Parole...

L. Maldonado, « Vers une liturgie sécularisée »
(Ed. du Cerf) p. 107-108.

Une vie de Bernadette qui va jusqu'au bout

L'abbé René Laurentin, historien des Apparitions de Lourdes, a donné à Lourdes, pour le 114e *anniversaire* (11 *février* 1858), *une conférence de presse, où il a présenté le couronnement de vingt années de travaux historiques accomplis avec la collaboration de plusieurs équipes, au premier plan desquelles se trouve Sœur Marie-Thérèse Bourgeade, décédée en avril* 1971, *et Dom Bernard Billet, Directeur de « Recherches sur Lourdes ».*

O *René Laurentin, BERNADETTE VOUS PARLE, deux volumes de* 436 *pages chacun* (100 *illustrations d'époque*), *aux Apostolat des Editions,* 46, *rue du Four, Paris* 6e. *C.C.P.* 5469-36 *Paris. En souscription jusqu'au* 31 *mars* 1972 : 75 *F. franco. Après cette date :* 95 *F. franco.*

Dans les travaux jusqu'ici publiés sur Lourdes, ce qui concerne Bernadette Soubirous était incomplet et dispersé : des tranches de sa vie dans l'HISTOIRE AUTHENTIQUE DES APPARITIONS, dans la série des DOCUMENTS AUTHENTIQUES ; ses paroles de Nevers (Nevers seulement), dans les LOGIA DE BERNADETTE, publiés hors commerce pour les seuls souscripteurs, donc épuisés.

BERNADETTE VOUS PARLE, c'est une vie de Bernadette par ses paroles et aussi par ses silences : en deux volumes, totalisant près de 900 pages, un récit simple, concret, abondamment illustré, où nous la suivons de sa naissance à sa mort.

Les derniers chapitres dégagent la portée de son témoignage et de sa spiritualité.

Les données les plus neuves concernent la petite enfance de Bernadette, qui donne la clé du reste ; et ses interrogatoires, non seulement par la police et le clergé, mais par les pèlerins, admirateurs et détracteurs. Durant les premières années, ils pouvaient saisir la « voyante » comme ils voulaient dans les rues de Lourdes, ou dans la maison familiale. C'est ce que raconte le chapitre intitulé : Le témoignage de plein vent (1858-1860).

On cherche à lui faire toucher des chapelets, par surprise ; ou même à découper un morceau de vêtement. « Qu'ils sont imbéciles ! » dit-elle, en pareils cas.

On tente de lui glisser de l'argent dans ses poches. Elle s'en aperçoit et le jette en disant : « Ça me brûle ! » Elle ne se doute pas qu'elle parle comme l'apôtre saint Jacques.

Ce qui étonne dans la série de ces visites, dont j'ai trouvé souvent des quasi-sténographies, c'est l'équilibre et la simplicité de Bernadette en situation impossible. C'est la sobriété, la qualité souvent percutante de ses réponses, qui font penser à Jeanne d'Arc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le deuxième tome est consacré à la vie cachée, au Couvent Saint-Gildard de Nevers (1866-1879).

Le témoignage est terminé. Bernadette a tourné la page. Elle a conscience d'une nouvelle mission : réaliser dans sa vie même le message de Lourdes. Elle le réalise dans le cadre du message évangélique. C'est impressionnant, exemplaire, actuel et méconnu.

Bernadette paie le prix de sa sainteté. Ce qu'elle a enduré est presqu'incroyable : la souffrance physique, inaction de son « emploi de malade » comme elle dit, certaines duretés de ses supérieures, et l'espèce d'effraction à laquelle la soumettait sa situation de vedette malgré elle, ne sont que l'aspect le plus extérieur de son épreuve. L'intérêt de cette vie de Bernadette, c'est qu'elle dévoile ses épreuves cachées : « bien plus graves que les souffrances physiques », comme l'a confié Bernadette. A la fin de sa vie, même le souvenir des Apparitions se fait lointain pour elle. Elle ne peut plus se les représenter. C'est l'éclipse totale. Le premier septembre 1877, elle confie à Mgr Bourret : « C'est déjà bien loin... Je ne m'en souviens plus. Je n'aime pas trop en parler, car, mon Dieu, si je me suis trompée ! »

Elle est privée de ce soutien qui avait été si longtemps transparent pour elle. Dieu l'emmène plus loin.

Plus profondément encore, elle est atteinte, comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, au vif de son espérance théologale, et même de sa Foi. Le livre souligne l'étonnante parenté de leurs épreuves.

Il fait enfin la lumière sur les rapports de Bernadette et de sa maîtresse des novices. Pour la première fois, toutes les données, en majeure partie inconnues, sont produites sur cette question brûlante : non sans surprises... Ce sera la fin d'un mythe.

Bref, en ces 900 pages, on suit Bernadette au jour le jour, de sa naissance à sa mort : bergère à Bartrès, servante au Cabaret Casterot. On l'entend répondre à ses interlocuteurs de toute trempe, fervents ou hostiles. Nulle parole, nul événement de quelqu'intérêt n'a été omis.

Plus de 30 photos différentes de Bernadette sont produites à leur date, tout au long de cette vie. On la voit grandir et mûrir dans ses cadres successifs : Lourdes et puis Nevers. On découvre l'origine de sa vocation, l'histoire poignante de ses maladies, la manière dont elle surmonte ses « défauts » et ses épreuves.

Les derniers chapitres révèlent le secret de sa sainteté dont on trouve les sources dès la petite enfance : une des découvertes de ce livre. L'Esprit-Saint élaborait, en Bernadette, un nouveau type de sainteté pauvre, sans œuvres ni triomphes humains, qui ramène aux sources mêmes de l'Evangile. Bernadette devance, à cet égard, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle témoigne des mêmes idées sur la sainteté.

« C'est la plus secrète de toutes les saintes », disait parfois le père Abbé de Tournay.

La conclusion la plus évidente et la plus neuve de cette vie, c'est que le secret de Bernadette ne relève pas de l'ésotérisme, c'est, avant tout, un secret de transparence, un exemple imitable.

● *EGLISE QUI CHANTE* a consacré son numéro de novembre-décembre 1971 (n° 114-115) au *Nouveau rituel des Funérailles*, tandis que le n° 113 a traité du *Pluralisme* en liturgie et le n° 116 des *Dimanches d'hiver* de l'année A. Le prochain numéro (117, du 1er mars 1972) présentera un choix d'*Alleluias*.

Pour recevoir les 8 numéros de l'année 1971-1972 (113 à 120), s'adresser à : *A.S.A.* - 31, *rue de Fleurus, Paris* 6e, en joignant le règlement à la commande (chèque bancaire ou virement postal de 22 Frs libellé à l'ordre de : A.S.A. - C.C.P. : Paris 15 866 61).

● *POUR CHORALES, ETC,* M. l'abbé Jean Bihan, 21, rue d'Arras, Paris 6e, organise un voyage en Terre Sainte au cours des vacances de Pâques : du lundi 27 mars au jeudi 6 avril ; prix 1.670 fr. On peut s'adresser à l'abbé Louis Lannon, presbytère de Douarnenez.

● *LE PAVILLON SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS,* 34 rue du Sacré-Cœur, 65 - Lourdes (Tél. 62/94-35-16) reçoit adolescentes et jeunes filles, à toutes périodes de vacances, dames et demoiselles en mai, juin, septembre, et octobre de préférence.

Accueille aussi les prêtres accompagnateurs de groupes ou pour séjours personnels.

Conditions modestes. — Chapelle.

● *UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST.* — Cette année encore, M. le chanoine L. Guéry, Directeur des Etudes grecques, se propose de conduire un groupe de voyageurs à travers la Grèce. Le voyage durera du 18 août au 10 septembre. Il comprendra la visite du Péloponnèse, avec Olympie, Mystra, Epidaure, Mycènes, Corinthe, un séjour à Delphes, à Athènes, en Crète, avec excursions, une avancée jusqu'à Rhodes, Cos et Patmos, l'île de Saint-Jean.

Le prix pour 24 jours, est de 2.150 frs tout compris, sauf la nourriture sur le train. On s'inscrit en envoyant 300 frs au C.C.P. de M. le chanoine L. Guéry 381-82 Nantes. Adresse personnelle pour tous renseignements — 22, rue Donadieu, 49 - Angers.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

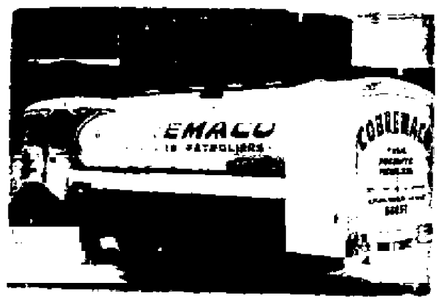


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Aumônerie de l'Enseignement public
Aumôniers d'hôpitaux
Service des Communautés Religieuses
Comité contre la faim (CCFD)
Registres 1971
Mouvement des Aides au prêtre
Décès
Pardons et pèlerinages diocésains

La 5e session du Conseil presbytéral

Le nouveau rituel des funérailles
— un nouveau rituel
— pour accueillir ce rituel
— quelques textes et livres

Nos prêtres à l'extérieur
« Eglise-sacrement » (Mgr Coffy)
Nouvelles et lectures

N° 4 263 (87e année) — 5 mars 1972

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT

Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE

BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.68

Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria

linges de table
confection
ameublement

M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**

RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS

69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés
— coordonnateur des Aumôniers d'établissements à caractère sanitaire et social, **M. René Gougay,** aumônier de l'Hôtel-Dieu Pont-l'Abbé.
— chargé du monde maritime des secteurs du Finistère-Nord, en résidence à Saint-Renan, **M. Joseph Daouben,** vicaire à Landéda.

AUMONERIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La deuxième rencontre de ceux qui travaillent avec des jeunes de CEG et CES publics aura lieu à **Kergadalen en Saint-Ségal**
— **le 8 mars** prochain de 16 heures à 22 h 30 pour les CEG et CES ruraux,
— **le 10 mars** pour les CEG et CES urbains.

Le thème retenu pour cette deuxième journée c'est : **Les parents et le CEG — CES** (quelle est leur place dans l'école ? quelle est leur place dans l'éducation de la foi de leurs enfants ?).
Entre 20 h 30 et 22 h 30 un échange est prévu avec des parents engagés dans les associations de parents.

Nous rappelons que cette journée est ouverte, non seulement aux prêtres, mais aux religieuses et aux laïcs qui s'intéressent au problème de l'évangélisation des Jeunes de l'Enseignement Public. Pour prévoir l'organisation du repas, il est demandé de prévenir **M. l'abbé Guéguen, 24, rue Marceau, Brest** (téléphone 44-51-75).

AUMONIERS D'HOPITAUX, etc...

La réunion annuelle des aumôniers d'hôpitaux, hospices, cliniques, maisons de retraite, maisons d'enfants, se tiendra à **Châteaulin, le mardi 25 avril.** Les intéressés recevront en temps utile, le programme de la journée.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Il reste des places disponibles pour **la Retraite Intercongrégation** qui se tiendra au Grand Séminaire - Internat Ste-Anne du 2 avril (soir) au 9 (midi). Les religieuses qui désirent y participer voudront bien envoyer leur inscription avant le 15 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

Sur le plan national, la quête de Carême en faveur du développement du Tiers-Monde est fixée **au 19 mars.**

Cette quête demande à être expliquée, de telle manière qu'il s'agisse d'un acte de solidarité financière qui ne donne pas « bonne conscience ».

Les documents envoyés par le Comité Diocésain dans chaque paroisse contiennent des idées utiles pour cette explication à donner, indications sur les problèmes de fond d'une part, précisions sur l'utilisation qui a été faite de la collecte de 1971, d'autre part. Là où cela est possible, il serait probablement intéressant de faire donner cette explication par quelqu'un (prêtre ou laïc) qui a eu l'expérience directe du Tiers-Monde.

Le fruit de la collecte est à verser, le plus rapidement possible après sa réalisation, par **chèque bancaire ou chèque postal** à : CCFD, 9, rue du Frout, Quimper (CCP Rennes 2.121.77).

REGISTRES 1971

Les doyennés et paroisses qui n'ont pas encore envoyé à l'évêché les registres de 1971 sont invités à le faire sans plus attendre. Des statistiques sont à fournir à Rome dans quelques semaines et si le chancelier n'a pas à sa disposition les registres il se verra obligé de demander aux curés et recteurs de lui fournir les chiffres dont il a besoin (et dans plusieurs cas de les calculer d'abord !) ce qui augmentera inutilement le travail de tous. Il compte sur la bonne volonté de chacun et en exprime d'avance ses remerciements.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

La récollection des Aides au prêtre du Finistère-Sud aura lieu le **vendredi 17 mars, à la Maison de la Retraite, rue Verdelet, à Quimper.**

Toutes les Aides sont cordialement invitées à y participer.

DÉCÈS

Monseigneur l'évêque recommande à la prière du diocèse le **Révérend Père Gratien Lagrève,** o.f.m., ancien gardien du couvent de Kermabeuzen, Quimper.

PARDONS ET PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Le pardon des Malades aura lieu **le dimanche 11 juin à Notre-Dame de Quillinen, en Landrévarzec** (à une dizaine de kilomètres au nord de Quimper, au bord de la route Quimper-Châteaulin).

Les doyennés reçoivent ces jours-ci les affiches pour **les pèlerinages à Lourdes et en Terre Sainte.** Pour tous renseignements sur les pèlerinages en Terre Sainte, prier les intéressés de s'adresser au Secrétariat de l'Evêché (programme détaillé par retour de courrier).

ORDO 1972

L'Imprimerie Cornouaillaise a livré les Ordos dans les doyennés, comme de coutume.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 5 mars, 3me dimanche de Carême. Dimanche 12, 4me dimanche de Carême. Samedi 18, S. Joseph, époux de la B. V. Marie. Dimanche 19, 5me dimanche de Carême,

NOS AMIS DÉFUNTS. *Mlle Bernadette Calvez,* de Plounéour-Trez, sœur de MM. les abbés Yves et Jean-Louis Calvez, Dirinon. *Mme Vve Guillaume Plantec,* de Landivisiau, mère de M. le Recteur de Bannalec. *Mlle Jeanne Alain,* de Ploudalmézeau. *R. P. Joseph Simon,* o. m. i, de Plogastel-Saint-Germain. *Frère Auguste Le Thomas,* des Frères de Ploërmel. *Mlle Anna Guézingar,* de Plogoff, sœur de M. l'abbé Guézingar. *Mme Pierre Pérennès,* de Quimper. *Mme Vve Pierre Kéravec,* de Landudec. *R. P. Vincent Roué,* montfortain, de Plouescat. *Mme Veuve Bihanéis,* de Brest, mère de M. le Recteur de Guimaëc. *Mlle Jeanne Le Marc,* de Pont-l'Abbé. *Mme Vve Gabriel Marzin,* de Briec-de-l'Odet, mère de M. le Recteur de l'Ile de Sein. *Mlle Marie Guilcher,* de Confort-Meilars, *Mlle Jeanne Le Marc,* de Pont-l'Abbé. *Mme François Roignant,* de Saint-Pol-de-Léon, mère de M. l'abbé Henri Roignant, Morlaix. *R. P. Antoine Berthou,* assomptioniste, originaire de Daoulas.

● *UNION PONTIFICALE MISSIONNAIRE.* — Jusqu'ici, les cotisations pour l'U. P. M. étaient recueillies au cours des retraites pastorales.

Désormais le secrétariat de l'U. P. M. se chargera de faire directement le rappel auprès des prêtres. Union Pontificale Missionnaire, C. C. P. 1309-79 Paris.

● *ŒUVRE SAINTS SACRIFICES* (C. C. P. Rennes 2726-79). Les Adhérents sont priés de verser leurs cotisations pour 1971 et 1972, s'ils ne l'ont déjà fait.

● *LA JOURNÉE NATIONALE DES PARALYSÉS ET INFIRMES CIVILS* a lieu le 12 mars. Thème : *Les moyens de vivre adaptés.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DU POHER* annonce ses sessions : le 20 février à Gourin (Couvent Bleu), le 5 mars à Maël-Carhaix (Salle de l'ancienne école publique), le 19 mars à Carhaix (Salle du Patronage), le 30 avril à Carhaix, le 25 juin à Maël-Carhaix, le 23 juillet à Gourin, le 20 novembre à Carhaix.

S'adresser à M. et Mme Jean-Michel Le Bihan, rue Brizeux, Carhaix, ou à M. l'abbé Arzur, presbytère de Plounévézel.

● *L'ŒUVRE DE L'ENFANCE MISSIONNAIRE*, 12, *boulevard Flandrin, Paris* (16), *communique :*

Une nation qui repart à zéro : le huitième état du monde de par sa population : le Bangla-Desh. Mais, mis à part les horreurs de la guerre qui l'a ensanglanté, qui connaît ce pays : son histoire, la vie et les problèmes des Bengalis ?

Dans son numéro d'avril qui paraît ces jours-ci, l'excellente revue *TERRES LOINTAINES* en fait une rapide présentation qui intéressera les jeunes et les moins jeunes.

Pour toute commande : *TERRES LOINTAINES*, 12, boulevard Flandrin, Paris 16me (C. C. P. « Entraide Jeunes du Monde » 6360.49 Paris) ; Le numéro 1 F ; Abonnement 10 F.

Noter que le numéro 240 de *TERRES LOINTAINES* qui paraît le 15 avril est consacré aux Mamans du Monde. Textes et illustration permettront de préparer et de fêter dans la joie la fête des Mères. Le numéro tout entier a été réalisé par des enfants.

● *LE SECRÉTARIAT NATIONAL DE PASTORALE FAMILIALE communique :*

Dans le légitime désir de présenter la pensée de l'Eglise sur l'avortement en des termes accessibles à la mentalité moderne, il arrive que des positions sont prises qui risquent de jeter le trouble dans les esprits.

A l'occasion de la fête de Saint-François de Sales, patron des journalistes, le Cardinal Marty vient de rappeler :

« Devant les réactions de nos contemporains, les drames personnels, les nouvelles possibilités de la science, on s'interroge. Là aussi « il faut réfléchir, mais le faire avec sérieux, le faire sans passion, le « faire sans faiblesse ; je le dis ici fermement et en toute conscience : « *toute vie humaine doit être respectée dès sa conception*. Il y va du « respect même de l'homme.

● *TABLE D'AUTEL DE PIERRE*, disponible. Longueur, 2 m 95 cm - Largeur, 0 m 82 cm - s'adresser à la Semaine Religieuse qui transmettra.

● A vendre, cause décès, *UN DUPLICATEUR A ENCRE REX ROTARY D 490* (non électrique) et *UN DUPLICATEUR A ALCOOL REX ROTARY R 11* (non électrique). Prix intéressants. — S'adresset à la « Semaine Religieuse ».

La cinquième session du Conseil presbytéral

(Lesneven, Jeudi 10 Février)

On trouvera ci-après le compte-rendu de cette session. Deux documents concernant le travail envisagé ont paru dans la précédente « S.R. » (p. 79-91), dont un tableau statistique de l'évolution des ministères sacerdotaux dans le diocèse de 1920 à 1970 (p. 84).

Une note manquait à ce tableau pour expliquer les chiffres entre parenthèses :

— chaque prêtre est compté une seule fois. S'il exerce plusieurs fonctions différentes, il est compté au titre de sa fonction principale, et rappelé **entre parenthèses** (= hors compte) dans sa deuxième fonction.

— ainsi, à la ligne « Evêques, Vicaires généraux » on trouve en 1921 l'indication « 3(1) », ce qui se lit : « trois en fonction principale, un en deuxième fonction (il s'agit en fait du Supérieur du Grand Séminaire, compté en fonction principale à la ligne Séminaire, mais rappelé ici parce qu'il était alors considéré comme un vicaire général) ». Ainsi encore, à la ligne « Secrétariat de l'Evêché » en 1971 on trouve « 5(1) » : les 5 sont MM. Hélou, Gélébart, Kervel, Floc'h et Mazeau, le (1) est M. Nédélec compté plus loin en fonction principale d'aumônier de Keranna.

COMPTE-RENDU DE LA SESSION

Un bon départ.

Après la prière, Monseigneur l'Evêque rappelle d'un mot le but de la session : tout simplement essayer de nous organiser en vue d'un travail à plus ou moins long terme.

Ensuite, P. Kervennic signale quelques absents : F. Plouidy, J. Floc'h, J. Mauguen, empêchés pour des raisons diverses, et F. Puluhen qui, par lettre, fait part de sa décision de s'abstenir présentement des réunions de travail du Conseil presbytéral.

On prend alors le programme. Ce que le bureau propose comme objectif pour la journée semble assez clair. Il s'agit de déterminer un certain nombre de questions dont l'étude plus attentive sera confiée à divers groupes. A propos de chaque question, et en prenant le temps qu'il faudra, il y aura lieu d'en voir l'intérêt et le contenu réel, et de formuler des propositons d'action en fonction du diocèse tel qu'il est.

Le bureau a retenu quatre sujets et estime préférable de les mettre à égalité de chances : les ministères dans l'Eglise, aujourd'hui et demain ; la pastorale ordinaire ; naissance et croissance de l'Eglise ; pastorale des vocations. De plus, Y. Marzin repose la question d'une commission diocésaine des finances et du temporel.

Le travail de la journée est envisagé comme suit : 1/ présentation de chacun des sujets possibles ; 2/ expression rapide de l'assemblée ; 3/ constitution de groupes de travail pour une durée plus ou moins longue.

Jusque là, on voit où on va. Ce que le bureau a prévu paraît raisonnable. « Il y a une question d'efficacité du Conseil presbytéral, dit quelqu'un. Ça a bloqué la dernière fois. Que des commissions creusent tel ou tel sujet, et après on confrontera. Quand une question aura été bien étudiée, on pourra confronter sérieusement. »

On commence donc par la présentation des diverses propositions.

1/ Les ministères dans l'Eglise, aujourd'hui et demain.

Monseigneur l'Evêque renvoie au texte de préparation qu'il a communiqué aux membres du Conseil presbytéral (cf. « Semaine Religieuse », 20 février 1972). Il a déja demandé d'approfondir cette question. Depuis, l'Assemblée de Lourdes a redit la volonté de l'épiscopat de diversifier les tâches et les responsabilités apostoliques. Il faut donc voir ce qui est en route dans le diocèse, ce qui se cherche, ce qui ne se fait pas. Les chiffres cités montrent que les ministères sacerdotaux se sont considérablement diversifiés chez nous. On peut dire aussi que beaucoup de ministères ont été monopolisés par les prêtres, mais les laïcs assument et assumeront de plus en plus leurs responsabilités de baptisés, membres de l'Eglise à part entière.

2/ La pastorale ordinaire.

G. Blons se contente d'ajouter au programme (les moyens offerts pour nous aider à améliorer la pastorale paroissiale sont-ils suffisants ?) deux autres questions :

1/ Comment se réalise l'harmonie entre l'impulsion que nous recevons de la pastorale ordinaire et l'impulsion que nous recevons de la base, de notre travail d'aumônier d'Action catholique ?

2/ Pour quelles raisons existe-t-il un courant qui sent les limites du travail paroissial ? Pourquoi des prêtres s'y plaisent-ils moins ?

3/ Naissance et croissance de l'Eglise.

F. Ac'h fait état d'un bon nombre de réflexions élaborées par les jeunes et les aumôniers M.R.J.C. (Cf. « Semaine Religieuse », 2 janvier 1972). La plupart des jeunes relèvent de l'Eglise traditionnelle, qu'ils soient pratiquants ou pas, mais ils sont de moins en moins nombreux. Il est évident que cette « boutique » ne leur dit pas grand'chose. Ceci est à rapprocher du problème des vocations. Assez peu de jeunes entrent dans l'institution Eglise, que ce soit pour un ministère ou pour une pratique. Les plus engagés tolèrent mal la double appartenance. Par ailleurs, plusieurs aumôniers, pour des motivations différentes, sont amenés à prendre la décision d'entrer dans la condition salariée. Eux aussi se sentent de moins en moins de la famille et cherchent une autre forme d'Eglise. A tout cela, des objections peuvent être faites (le manque de gentillesse pour l'Eglise traditionnelle, l'unité, la tactique du fait accompli), mais ne risqu-t-on pas de courir vite aux objections ?

4/ Pastorale des vocations.

A. Uguen donne quelques informations sur l'avenir de Pont-Croix. Il dit que le Conseil presbytéral présente bien le problème des vocations : comment provoquer, dans le diocèse, intérêt et action pour l'éveil et le soutien des vocations ? Beaucoup disent qu'il n'y a plus rien à faire. De fait, la question se pose de manière cruciale : l'avenir de l'Eglise est engagé aujourd'hui, et il faut veiller à ce que l'Eglise de demain ait ses chances de vie. On commencera à réagir valablement le jour où on aura compris que c'est l'affaire de la communauté chrétienne. Les vocations naissent à partir d'engagements apostoliques. Regardons avec sympathie l'effort entrepris par les mouvements ; c'est une pastorale des vocations qui n'est plus le lot des seuls aumôniers, mais du mouvement lui-même.

Une deuxième question plus précise : Y a-t-il des communautés apostoliques qui ont démarré un travail ? Quelles sont les communautés chrétiennes vivantes qui sont prêtes à cela ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire, de manière spéciale, pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

5/ Finances et temporel de l'Eglise.

La question du temporel de l'Eglise, nous dit Y. Marzin, revient souvent. Quel que soit le problème de pastorale qu'on évoque, à un moment ou l'autre il y a des références financières. Cela étant, est-ce que le Conseil presbytéral veut bien donner son avis sur la constitution d'un tel Comité ?

Une discussion un peu longue.

P. Kerveninc relance le travail : l'asemblée a-t-elle des réflexions à faire soit sur la manière dont les questions ont été présentées, soit sur l'organisation de notre travail pour nous saisir de ces questions ?

De nombreux membres de l'asemblée interviennent. L'un dit que les aumôniers d'enseignement public sont sensibles à la nécessité de s'intégrer dans une réalité vécue par les jeunes et que ça serait bien aussi que l'un ou l'autre des aumôniers M.R.J.C. envisage une insertion dans la réalité scolaire. Un autre pense que c'est autour du rapport de F. Ach que les questions se nouent. Un troisième, par contre, serait pour une recherche plus large, car il y a d'autres ministères (prêtres ouvriers, prêtres marins). Un quatrième estime que le problème posé par le M.R.J.C. relève de la session d'études et que c'est la question de l'Evêque qui est fondamentale : Qu'est-ce qu'un prêtre ? Qu'est-ce que le ministère ? Un cinquième se déclare plutôt sceptique, car une étude a déjà été faite sur la diversité des ministères, et n'a pas refait surface, etc...

On peut compter une vingtaine d'interventions, intéressantes pour la plupart. Ce qui est sûr, c'est que la première proposition faite par l'animateur (vérifier l'intérêt des sujets présentés) est très bien accueillie par l'assemblée ; après tout, le meilleur moyen de savoir si un sujet mérite d'être retenu, n'est-ce pas d'en discuter tout de suite ? Par contre, l'assemblée est plutôt allergique à la deuxième proposition (organiser des groupes de travail). Un débat s'instaure déjà, et la plus concrète des questions polarise les interventions. On a des choses à dire, mais cela reste dans le vague. Ne serait-il pas meilleur que le Conseil presbytéral s'organise pour se saisir au mieux de tout ce qui a été présenté ?

En fait, le débat reprend très librement. Si bien qu'il faut nous expliquer une nouvelle fois l'objectif de la journée. Peine perdue. On fait une première contre-proposition, puis une deuxième contre-proposition. Et on revient à l'éternelle question : Quel est l'essentiel de la mission du prêtre ? Qu'est-ce que nous entrevoyons comme spécifique du prêtre ?

Il est 11 h 30. Avouons-le, ça ne va pas très vite.

Et si on se mettait au travail ?

Après-midi, P. Kervennic, qui doit tout faire aujourd'hui, redit la manière de voir du bureau. Ce qui est demandé maintenant, c'est que chacun décide de se mettre dans un des groupes qui se constitueront. Ce groupe précisera l'état de la question, définira une méthode de travail, fera une étude sérieuse, et aboutira à des orientations pour une action à l'échelle du diocèse. Les sujets sont suffisamment divers, même s'ils ne sont que des parties ou des angles d'attaque d'une question unique qui est l'Eglise ou les ministères dans l'Eglise.

On écrit donc au tableau les quatre propositions du matin, en demandant à chacun de s'inscrire. « Il me semble que ce qui est proposé, dit-on alors, c'est d'ouvrir des chantiers et non pas de chercher quels chantiers ouvrir. » Mais une nouvelle difficulté se présente : comment va-t-on constituer ces groupes ? On se met d'accord assez vite pour des groupes diversifiés. Cela fait quatre groupes. De plus, quelques membres de l'assemblée ne voient pas trop ce que ces groupes-là pourraient apporter de neuf et en forment un cinquième, un groupe de recherche en fonction de ce qu'est le Conseil presbytéral.

On discute encore un peu : pourquoi organiser le travail comme si tout marchait, alors que le groupe ne marche pas ?

Monseigneur l'Evêque explique alors pourquoi, à son avis, ça ne marche pas : on n'a pas travaillé assez auparavant ; alors, on s'observe, on se contre, et on ne voit pas le travail concret qui est à faire, ou bien on se cantonne à un secteur très précis. « Au contraire, nous aurions à dire très simplement : voici où en sont nos recherches, voici ce que nous voudrions, est-ce que nous ne pourrions pas réfléchir un peu à cela ? C'est comme ça, je pense, que nous nous ferions un esprit plus catholique, et que les expériences même les plus hardies que nous pourrions tenter seraient mieux accueillies et auraient toutes leurs chances de réussir. »

L'animateur s'impatiente un peu... Et, après de nouvelles « interventions sautillantes », on finit par se mettre en carrefours. Il est déjà 15 heures.

Mise en commun du travail des carrefours.

Le premier groupe (les ministères) énumère un certain nombre de questions : la reconnaissance des ministères, le discernement des différents ministères, l'originalité de certains ministères sacerdotaux, etc... Mais tout cela doit être repris.

Le deuxième groupe (la pastorale ordinaire) fait l'inventaire de ce que comprend la pastorale ordinaire et des moyens qu'on a ou qu'on n'a pas d'améliorer cette pastorale. Il se demande aussi pourquoi ce ministère au sein de la communauté paroissiale est souvent déprécié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le troisième groupe (naissance et croissance de l'Eglise) reconnaît la nécessité de prendre acte du décalage qui existe entre des groupes et l'Eglise dite traditionnelle, reconnaît aussi que les distances ne sont pas les mêmes partout et pour tous, et se demande où, dans certains coins du diocèse, va faire naître l'Eglise.

Le quatrième groupe (la pastorale des vocations) rappelle le rôle du service des vocations, l'action des mouvements, l'obstacle constitué par une certaine manière d'exercer le ministère, et l'importance du contact des jeunes avec des prêtres jeunes.

Le cinquième groupe (le groupe de recherche) ne croit pas au Conseil presbytéral dans sa forme actuelle : des difficultés viennent surtout de sa composition et des différences d'ordre psychologique et théologique. Le Conseil de l'Evêque devrait se faire sous forme de rencontres plus organisées entre l'Evêque et les éléments les plus dynamiques de certains mondes, car on n'est pas mûr pour un « grand partage » de tous les prêtres ensemble. Les collaborateurs immédiats de l'Evêque devraient être eux aussi délégués de mondes et porteurs de recherches pastorales précises.

Le bureau retient ceci de cette mise en commun :

1/ Des questions vraies, vécues par les prêtres et le peuple de Dieu dans son ensemble, ont été exprimées là. Elles mériteraient d'être examinées encore plus attentivement dans des commissions permanentes. Ceci est déjà prévu par le premier groupe. Les autres groupes n'ont pas l'intention, au moins sous leur forme actuelle, de poursuivre leur travail. Pour la pastorale des vocations, c'est aux autres groupes de répondre : « Est-ce que là-dedans vous intégrez la dimension des vocations ? Si vous travaillez au service de Jésus-Christ et de l'Eglise, il faut que, d'une façon ou d'une autre, vous arriviez à rencontrer cette préoccupation. »

2/ Quant aux réflexions sur la marche du Conseil presbytéral, on peut dire aujourd'hui que, si cette confrontation est difficile ici, il n'empêche que sur le terrain ces différents groupes auxquels nous appartenons se côtoient, et que ça n'est pas sans conséquences sur le peuple de Dieu, divers lui-même, auquel nous sommes envoyés. Sans récuser les interrogations du cinquième groupe, le bureau pense que le Conseil presbytéral n'est pas radicalement incapable d'aboutir à quoi que ce soit et qu'une préparation sérieuse en commissions l'aiderait à remplir son rôle.

N'avons-nous plus rien à nous dire ?

Encore une question de méthode : après avoir fait des carrefours diversifiés, nous nous disons maintenant que c'est par milieux, par mondes, qu'il faudrait travailler. On essaie de concilier les deux façons de voir : les apports des différents milieux peuvent se faire à l'intérieur des groupes diversifiés.

De là on passe à une discussion assez vive sur la communication qui peut ou ne peut pas s'établir entre les prêtres. On n'est pas tout à fait d'accord : « Il faut à tout prix éviter le sectarisme, mais vouloir que tout le monde évolue, change de mentalité, je dis personnellement que c'est impossible ». « Il n'y a pas à vouloir des transformations substantielles, mais à faire en sorte qu'une ligne de marche soit dite et qu'on voie plus clairement vers où on va ». « Il ne s'agit pas d'une ligne commune, mais de quelques conditions pour vivre ensemble ». « Pas d'accord avec ceux qui ont dit : nous ne pouvons pas grand'chose les uns sur les autres. » « La rencontre de gens qui ne travaillent pas dans un même milieu peut être utile ». « C'est une question importante : est-ce que nous acceptons une certaine distance entre le peuple à qui nous sommes envoyés et nous prêtres ? », etc...

Monseigneur l'Evêque affirme fortement que le presbytérium doit se situer au niveau de la totalité de la mission. Il ne s'agit pas d'une unité à réaliser, mais d'une compréhension mutuelle. Il s'agit de vivre ensemble d'abord et de travailler pour le bien de tous, sans anathème et sans déclarer que l'autre ne nous intéresse pas.

Le Père Jean de la Croix Robert croit que le Conseil presbytéral devrait marcher si un groupe était capable, à propos des ministères ou d'autres chose, de présenter un certain nombre d'objectifs souhaitables pour le diocèse.

Un membre de l'assemblée déclare un peu crûment que le groupe pourrait fonctionner si tout le monde était d'accord qu'il existe.

Et on revient à des considérations plus positives. Par exemple : « Ce n'est pas si facile que ça de faire des structures de participation, mais, puisqu'une tâche est prévue, qu'on s'y mette, qu'on propose, et qu'on continue sans attendre monts et merveilles. » « Il faudrait que la problématique qui sera prise par cette commission soit respectée pendant toute la durée de la session. Autrement, il n'y a plus de travail possible ». « J'étais prêt à proposer que tout le monde soit invité à travailler, parce que les différentes commissions sont proches les unes des autres ; ainsi il y aurait une confrontation plus vraie et tout le monde se sentirait partie prenante ».

L'heure de quelques décisions.

Après souper, une première décision est prise facilement. La commission sur les ministères veut bien étudier ce sujet. Elle se réunira au Pont-de-Buis, le 14 mars.

Une deuxième suggestion concerne les problèmes soulevés par le rapport du M.R.J.C. : Ne serait-il pas bon de reprendre cela à une prochaine sesion ? Ainsi nous pourrions y voir plus clair et aider l'ensemble des prêtres du diocèse à mieux comprendre ce qui se cherche. Ceci rejoindrait la demande faite par plusieurs d'une réflexion par milieux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette suggestion provoque plusieurs réactions. La Commission, dit-on, gagnerait à être élargie au monde rural adulte. L'expérience se fait déjà, dit-on aussi ; dans ce cas, une commission a-t-elle encore sa raison d'être ? Autre point de vue : l'expérience n'est pas encore assez avancée, et des questions venant de l'extérieur pourraient la freiner ; on peut sans doute demander à une équipe qui est en train de préparer l'expérience de dire à quel point elle en est, mais, avant tout, qu'on laisse les expériences se faire.

Finalement, dans le double souci de participer à la réflexion et d'en faire bénéficier l'ensemble du presbytérium, le Conseil presbytéral décide, par au moins 23 voix sur 31 votants, de reprendre la question des communautés nouvelles qui naissent dans le monde rural. Ce ne sera pas un travail de commissison, précise-t-on, mais plutôt une communication. Ce sera fait par des personnes qui sont directement intéressées, et qui veilleront à ne pas gêner les expériences en cours.

Il reste encore ce qui a été demandé au sujet d'un éventuel Comité du temporel. Mais ça ne prend pas. Le climat n'est pas à la participation. Et aussi bien nous laisserions le responsable du temporel s'occuper tout seul de nos affaires à nous.

La prochaine session aura lieu **les 2 et 3 mai.**

Il est 21 heures passées... Le temps de rentrer à la maison, par une nuit un peu brumeuse, avec un léger mal de tête.

Y. Calvarin

Le nouveau rituel des funérailles

ORDONNANCE SUR LE NOUVEAU RITUEL DES FUNÉRAILLES

Article 1. — L'usage du nouveau rituel des funérailles est autorisé à partir du 1er mars 1972.
Il sera obligatoire à partir du 1er janvier 1973.

Article 2. — On se servira des textes approuvés, au nom des épiscopats francophones, par la Commission Episcopale Francophone pour les Traductions.

Paris, le 5 février 1972

Par mandat de la Conférence épiscopale

† François MARTY
Archevêque de Paris
Président de la Conférence épiscopale française

Chant pour le dernier adieu

Sur le seuil de sa maison
notre Père t'attend,
et les bras de Dieu
s'ouvriront pour toi.

Quand les portes de la vie
s'ouvriront devant nous,
dans la paix de Dieu
nous te reverrons.

Par le sang de Jésus-Christ,
par sa mort sur la croix,
le pardon de Dieu
te délivrera.

L'eau qui t'a donné la vie
lavera ton regard,
et tes yeux verront
le salut de Dieu.

Quand viendra le dernier jour,
à l'appel du Seigneur
tu te lèveras,
et tu marcheras.

Comme à ton premier matin
brillera le soleil,
et tu entreras
dans la joie de Dieu.

Un nouveau rituel

Aboutissement de cinq années de travail.

Travail collectif de la commission internationale francophone.

Pour la première fois on ne s'est pas contenté de traduire le Rituel romain, mais en plus de l'adapter et de l'expérimenter avant de le publier (40 équipes pastorales en France et 10 à l'étranger ont expérimenté critiqué, suggéré...). C'est vraiment un travail collectif.

On peut retenir quatre conclusions importantes de ce travail :

1°) **Méthode de traduction.**

Les oraisons latines ont été traduites plus librement : on a gardé les « idées » mais en actualisant davantage le contenu par rapport à la célébration et aux exigences d'aujourd'hui.

2°) **Présentation éducative des rubriques.**

Ce ne sont plus seulement des rubriques formelles concernant des rites, un déroulement extérieur.

Elles proposent un choix, en fonction de l'adaptation à une assemblée (rassemblement différent d'une assemblée dominicale).

Elles demandent aux prêtres de s'interroger dans la perspective « Eglise-Sacrement », à partir des gens qui sont là, pour choisir le type de célébration, les formules de prières, les rites...

3°) **Addition** d'éléments complémentaires.

Oraisons, monitions, litanies, chant pour le **dernier adieu... Ils ne sont pas** dans le Rituel romain et ont été créés en fonction des situations pastorales des pays francophones.

Gestes : croix, cierge pascal, remise du vêtement...

Choix plus grand d'oraisons...

4°) **Présentations du rituel en 2 grandes parties :**

Tome 1 : la célébration des obsèques à l'église

Tome 2 : les prières à la maison, les prières au cimetière...

Pourquoi cela ? La réponse nous est donnée dans les préliminaires : « Les obsèques, à l'exception seule de la messe, peuvent « être accomplies par un diacre. En l'absence d'un prêtre ou d'un « diacre, il est très souhaitable que les prières au domicile du défunt, « à la maison funéraire et au cimetière, ainsi que la veillée pour le « défunt, soient accomplies par des laïcs »...

Le second tome, plus petit et maniable, a donc été prévu à part en fonction de ce souhait qu'en l'absence du prêtre, les laïcs animent la prière. Pour nous prêtres il est important de percevoir l'enjeu de ce souhait, et de chercher ensemble dans nos secteurs ou paroisses ce que nous allons faire dans ce sens.

2

Des interrogations pastorales ont déjà surgi et continueront à surgir.

On se souviendra alors que l'Eglise met davantage l'accent sur **l'espérance théologale** que sur la crainte du châtiment. La prière d'intercession pour les défunts est toujours une donnée fondamentale de la liturgie des funérailles, mais cette intercession se fait **dans un climat de confiance.** (Incidemment : cela pose la question de chants traditionnels, comme le terrible « Libera » ou le dramatique « Alaz ! ne oufe den kompren »).

On cherchera la réponse dans la ligne du rapport de Mgr Cof... à Lourdes 1971 : « Eglise-Sacrement », « Eglise signe du salut au milieu des hommes » (publié aux éd. du Centurion). Il nous invite à prendre conscience des changements culturels aujourd'hui

— l'homme n'emploie plus le même langage qu'autrefois : comment parle-t-il de la mort aujourd'hui ?

— l'homme ne se situe plus dans le monde de la même manière : peut-il se reconnaître dans certaines formulations de prière ?

L'Eglise qui célèbre doit être **signe** de Jésus-Christ mort et ressuscité, signe du salut et de l'amour de Dieu pour les hommes en Jésus-Christ.

« Toute réforme de l'Eglise qui n'est pas ressourcement dans la « parole et les sacrements, qui n'est pas en même temps réforme de « ses célébrations, risque de lui faire perdre son identité. Mais, inver- « sement, **toute réforme liturgique risque d'être vaine si elle n'est pas « expression d'une réforme plus profonde :** la réforme de tout le visi- « ble de l'Eglise qui manifeste au monde le salut en Jésus-Christ. » (« Eglise sacrement » p. 56).

M. S.

O Pour une mort qui cause beaucoup de souffrances :

« Seigneur Jésus, tu nous vois déchirés et abattus ;
« nous ne comprenons plus, la mort de N... nous semble une injustice.
« Nous nous tournons vers Toi :
« Tu as connu toi-même le scandale de la mort sur la Croix.
« Permets-nous de redécouvrir la profondeur de ton amour
« qui nous fait passer de la mort à la vie,
« pour les siècles des siècles. »

O Pour un jeune :

« Nous avons du mal à comprendre, Seigneur,
« que l'on puisse mourir si jeune,
« et qu'une vie soit brisée alors qu'elle commençait à s'épanouir.
« Ceux qui ont reçu de toi leur vie
« ne sont-ils pas plus entre tes mains quand ils meurent ?
« Accueille comme un Père en sa maison N..., notre ami :
« donne-lui le bonheur qu'il attend :
« L'éternelle Jeunesse de ton Christ. Lui qui... »

Pour accueillir le nouveau rituel des funérailles

Comment se présente le rituel des funérailles ?

● **Deux éditions** de ce rituel vont paraître. Elles correspondent aux deux éditions de missel d'autel que nous connaissons déjà :
— Edition Droguet-Ardant (système de fiches perforées).
— Edition Mame (système de livrets).

● Ainsi, selon notre choix, nous pourrons conserver les avantages qui nous ont fait pencher vers l'une ou l'autre édition, lors de la parution du Nouveau Missel d'autel de Paul VI. **Peut-être est-il souhaitable de sauvegarder une certaine uniformité entre Missel et Rituel ?**

● Nous n'avons guère l'habitude, pour les funérailles, de manipuler un **rituel volumineux !** Le temps n'est pas si loin où un simple livret de poche faisait l'affaire. En découvrant ce rituel, nous serons impressionnés par son importance, mais aussi **par sa richesse, par son attention aux situations concrètes.** Sans jeu de mots maladroit et déplacé, nous savons que l'événement de la mort est un vécu toujours lourd de sens, pour une famille, des amis, pour un prêtre attentif à la vie. Nous serons peut-être surpris de voir réapparaître dans ce rituel des indications, non seulement pour la célébration à l'église, mais aussi pour la **prière à la maison du défunt, au cimetière :** autant de lieux où la mort, la souffrance, l'amitié et l'amour peuvent être réellement célébrés dans la Foi.

L'attention à la vie ne va donc pas se résumer en quelques formules brèves, ritualisées, desséchées, dans un livret de quelques pages seulement. Ce rituel nous aidera à trouver, dans le langage d'aujourd'hui, la manière chrétienne de rencontrer la mort et la souffrance, au point d'y semer ou d'y faire germer la Bonne Nouvelle de notre Espérance.

● Le rituel des funérailles **s'organise en trois parties, elles-mêmes distribuées en deux tomes.**

1 - Préambule doctrinal et pastoral.	**Tome 2** (tout ce qui a lieu en dehors de l'église).
2 - Prières à la maison du défunt. Prières au cimetière.	
3 - La célébration liturgique des funérailles à l'église.	**Tome 1** (tout ce qui a lieu à l'église).

Archives diocé nes

I. — **Préambule doctrinal et pastoral.**

Devant la mort, notre conscience de pasteur se refuse à l'anc y-mat ou aux recettes faciles. Nous sentons trop bien que seule con te **la qualité de notre présence humaine et sacerdotale.** Aussi, nous li-rons attentivement les quelques notations pastorales de ce pré m-bule : si nous en sommes imprégnés nous saurons être justen nt inventifs et discrets, et de toutes manières vrais. Voici les po nts principaux :

● **La mort a un caractère pascal.** Elle est un passage à la vie. Fi èle au Christ Ressuscité, notre pastorale ne peut pas séparer un re ard profond sur le mystère de la mort humaine, et une parole aussi ro-tonde sur l'Espérance de la Vie dans le Christ.

● **La mort est un événement de relation :** comme événement, elle suscite ou renoue des relations, car elle concerne tout l'entou age du défunt. Elle ne concerne pas uniquement « le-prêtre-seul-ave -le-défunt ». Nous aurons sûrement à réagir contre l'idée encore f rte-ment ancrée chez beaucoup de gens que le prêtre prie, officie à leur place. **Ministres de la consolation dans la foi, nous ne pouvons être que dans un climat de vérité humaine, dans un climat où prêtres et laïcs,** ensemble, **prennent en charge la prière et la célébration.** Cette remarque est importante si l'on veut que les laïcs puissent un jour présider les funérailles, ce que le rituel envisage positivement.

● Nous souffrons souvent de répéter les mêmes mots dans des situations humaines et spirituelles fort différentes. Mais aussi, nous connaissons la tentation — c'est notre paresse — de nous composer un rituel passe-partout, en opérant un choix définitif (hélas !) dans les nombreuses possibilités offertes par les nouveaux rituels (Baptême et mariage). **Nous risquons, alors, d'oublier que la célébration est un ministère d'attention à la vie. Le préambule nous demande donc que la prière soit adaptée aux situations et aux personnes.** On ne peut pas dire n'importe quoi, n'importe quand. **Nous sommes invités à une préparation sérieuse de nos célébrations..** Si nous ne voulons pas faire subir à l'assemblée un langage qui ne la rejoindra pas.

● **Eucharistie et funérailles.** « La décision de célébrer ou non la messe sera prise en acord avec la famille. Cette décision appelle normalement le fait que la famille, ou une part importante de l'assemblée, y participe consciemment, notamment pour la communion. » (N° 116).

Cette note nous invite à un discernement pastoral, toujours respectueux du niveau de la foi de l'assemblée, et surtout soucieux de rejoindre en vérité l'attitude des gens qui sont présents. Nous le sentons, nous n'allons pas vers la « facilité », **mais vers plus de vérité et plus de communion.**

L'eucharistie pour le défunt n'est pas nécessairement célébrée le jour même des funérailles.

II. — **Prière à la maison - Prière au cimetière.**

A juste titre, nous ne tenons pas à être considérés comme « des fonctionnaires du culte ». La célébration à l'église supposera donc toujours un vécu préalable avec la famille. Peut-être faut-il commencer par là, si nous désirons que l'église ne soit pas le lieu froid, solitaire, difficile d'une « cérémonie ».

O A la maison.

— Dans ce rituel des funérailles, une innovation : des **prières brèves avec les proches.** Elles se caractérisent par leur simplicité et n'ont d'autre ambition que de servir d'exemple.

Pour introduire le « Notre Père » en commun :

« Nous te rendons grâces, Père très Saint,
« pour ceux qui sont ici et pour ceux qui sont partis.
« Car tu as permis que celui-là même qui nous avait quittés
« soit aujourd'hui, pour nous, celui qui nous rassemble.

« Nous étions dispersés par notre travail,
« accaparés par nos préoccupations journalières,
« voici que nous avons tout laissé,
« pour nous ouvrir en toi à la peine des autres.

« Nous nous rappelons que ton Fils Jésus Christ,
« par sa mort sur la Croix,
« a rassemblé toutes les solitudes ;
« et par sa vie, plus forte que la mort,
« il nous assure que nous vivrons.

« C'est pourquoi, avec tous ceux qui nous ont précédés,
« et qui vivent en toi,
« ceux dont nous avons connu le visage,
« avec l'immense cortège de tous les saints,
« en frères, nous Te prions : NOTRE PÈRE...

— Des suggestions précises et abondantes pour **une veillée** (prières, lectures, psaumes, intentions de prière).

— Prière au moment de la fermeture du cercueil : c'est un moment souvent intensément ressenti et **vécu** par les proches.

— Prière pour le départ de la maison : neuves sont les suggestions qui les accompagnent.

O Au cimetière

Comme dans le reste du rituel, nous signalons un large choix de textes. Des prières spéciales ont été prévues pour le cas d'incinération.

hives diocé[illegible]nes de [illegible]per et Léon

III. — Célébration des funérailles, à l'église (tome 1).

La totalité du tome I est consacrée à la célébration des funérailles à l'église. Là, nous sommes devant le fruit d'un travail prolongé, devant le fruit d'expérimentations nombreuses : c'est en utilisant ce volume dans toutes ses possibilités que nous apprécierons sa richesse :

— un grand choix de textes (lectures et oraisons) ;

— introduction de nouveaux rites d'ouverture : par la mise en valeur de la déposition de la croix sur le cercueil, par la mise en valeur du cierge pascal ;

— des indications sont données pour le vêtement liturgique, et le rite des fleurs ;

— des schémas de célébration sont clairement et concrètement présentés, selon qu'il y a ou non eucharistie.

O Le dernier adieu

Sans doute, avons-nous déjà aménagé dans nos paroisses cette célébration de conclusion, appelée « absoute ». **Le rituel nous présente un aménagement nouveau dans le dernier « adieu ».** Deux remarques :

— Le changement de nom. On a voulu éviter de faire de ces prières une cérémonie d'absolution (absoute) pour le défunt. Le nouveau rituel rejoint notre sens pastoral en faisant du dernier adieu, un geste de toute l'assemblée.

— Pour exprimer cet adieu, deux chants ont été retenus par le Centre National de Pastorale Liturgique (C.N.P.L.) : « Sur le seuil de sa maison, notre Père t'attend ». (SL 41), « Entre les mains de notre Père ». (SL 42).

Nous aurons, tout doucement, à mettre en place l'un ou l'autre de ces chants, d'une manière assez unanime, afin de faciliter au mieux une réelle participation de l'assemblée.

N.B. — Un chapitre a été réservé pour les **funérailles des petits enfants.** Il contient des textes propres pour le début de la célébration, des indications pour la liturgie de la Parole et celle de l'Eucharistie, un aménagement du dernier adieu.

Conclusion

Ce n'est pas d'un seul coup que nous découvrirons et exploiterons tout ce que nous offre ce rituel. Certes, nous l'attendons depuis longtemps.. **mais prenons notre temps pour le mettre sérieusement et délicatement en place.** Il serait bon d'en parler, de le présenter à l'ensemble de la paroisse, pour ne pas maladroitement surprendre, au moment même de la célébration, les personnes qui cherchent la Paix du Christ dans une démarche de Foi.

Marcel Aubrée
pr. au Séminaire Interdiocésain de Rennes

Quelques livres

● **Livres liturgiques.** — Tome I, la célébration des obsèques et Tome II, Prières pour les défunts à la maison et au cimetière, paraissent courant mars 1972 :

— Editions Desclée-Mame : Tome I, volume 18 × 24, couverture plastique et disque souple : 16,40 F. — Tome II, volume 11 × 17,5, couverture plastique : 10,50 F.

— Editions Droguet et Ardant : Tome I, jeu de fiches, modèle missel autel et disque souple : 16 F. — Tome II, volume 10,5 × 15,5 : 9,50 F.

● **Pour préparer la mise en usage du nouveau rituel nous disposons déjà d'un certain nombre d'éléments de réflexion et de présentation :**

— **La Maison-Dieu** (éditions du Cerf) : n° 101. Une série d'articles de fond sur les funérailles et la façon dont nos contemporains réagissent devant la mort.

— **Eglise qui chante** : n° 114-115. Présentation de la nouvelle liturgie des funérailles, suggestions pour la mise en place de l'aspect musical.

— **Feu Nouveau** : Une série d'articles de présentation dans les numéros de janvier et février 1972 (51, rue du Chambge 7.500, Tournai, Belgique).

● **Sont déjà à la disposition des fidèles (et des pasteurs).**

— L'album de « Fêtes et Saisons » (éditions du Cerf) : **Le Mystère de la Mort** : 2 F. Les deux tiers de l'album présentent une catéchèse sur le sens de la mort ; le dernier tiers présente le nouveau rituel en dégageant ses grandes lignes et en donnant des exemples de prières.

— Dans la collection « Images de la vie chrétienne » (éditions du Cerf), le livret : **Celui que nous aimions est mort,** 16 p., 1 F., avec des suggestions pour prier auprès du défunt et au cimetière, peut être donné aux familles.

● **A paraitre dans les mois qui viennent.**

— Courant mars 72 : **« Des chrétiens découvrent le nouveau rituel des funérailles »** (éditions du Centurion), 192 p., 9,50 F. Pour entrer dans l'esprit du nouveau rituel, on y trouvera une présentation du message biblique sur la mort et la résurrection ; une analyse des lignes de fond et des lignes de force du rituel ;; remarques sur un certain nombre de situations pastorales.

— Courant mai 72 : **« Veillée familiale auprès d'un défunt »** (éditions du Châlet), livret proposant des exemples de veillée, des matériaux, des suggestions. Complément nécessaire au rituel, pour ce type de prière, plus proche de la prière spontanée que de la célébration liturgique à proprement parler.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PROFAC (FACULTÉ DE THÉOLOGIE)*, 25, rue du Plat, 69 - Lyon 2e, communique :

A l'intention des prêtres, des religieuses, des laïcs désireux de renouveler ou d'approfondir leur réflexion théologique et pastorale ainsi que leur lecture de la Bible, PROFAC diffuse les publications de la Faculté de Théologie de Lyon et de la Faculté de Théologie de Fourvière-Lyon.

RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES

L'Eucharistie : Le sens des sacrements. Un dossier théologique. Recherche pluridisciplinaire sous la direction de Raymond Didier, théologien. Avec la participaton de Paul Beauchamp, exégète (Fourvière-Lyon), Joseph Beaude, historien, Marc Comby, sociologue (Lyon, Henri Lemaître, exégète (Angers), Jean-Jacques Paquette, sociologue (Lyon), René Le Trocquer, philosophe (Lyon), Bernard Sesboüé, patrologue (Fourvière-Lyon), Jean Alberti, théologien, Jean-Paul Bouhot, historien, Maurice Jourjon, patrologue, Charles Perrot, exégète, Jean-Claude Sagne, psychologue, Jacques Vernay, canoniste, et des étudiants du 2e cycle de théologie de Lyon. Préface Mgr Alfred Ancel. 320 pages, 18 × 24 cm., 25,00 F.

— *Annoncer la mort du Seigneur* — Un dossier théologique, Approches scripturaires, théologiques, philosophiques, etc... sous la direction de Bernard Sesboüé. J. Moingt, La révélation de Dieu dans la mort du Christ. P. Lamarche, Le Christ est-il mort pour nous ? J. Guillet, Jésus devant sa mort. D. Vasse, Folie et mort : pierre angulaire de la christologie. P. Beauchamp, La mort du Christ accomplit les figures. J. Goetz, La mort du Christ à la lumière de l'histoire des religions. — 126 pages imprimées, 21 × 27 cm, 12,00 F.

COURS ET CONFÉRENCES

— P. Beauchamp, *Etudes sur la Genèse :* L'Eden, les Sept jours, les Patriarches. 96 pages imprimées, 21 × 27 cm., 7,50 F,

— M. Jourjon, *Christologie des Pères.* 7 conférences par le doyen la Faculté de thologie : Ignace d'Antioche, Irénée de Lyon, Cyrille d'Alexandrie, Théodoret de Cyr, Les grands conciles christologiques, Saint Augustin, Vatican II. — 2e éd. augmentée, 102 pages offset, 21 × 27 cm., 8,00 F.

Tous nos prix sont franco de port (pour l'étranger, expédition par bateau, sauf surtaxe aérienne). Nous consentons une réduction de 10 % pour les commandes de plus de 100,00 F. Règlement à la commande ou à la réception (en ce cas, prière de rappeler la date de la facture lors de votre règlement).

Nos prêtres à l'extérieur

Monseigneur l'Evêque a adressé ses vœux de nouvel an à tous les prêtres qui exercent leur activité en dehors du diocèse. Les réponses reçues nous permettent de publier quelques échos de leur vie.

● *JEAN LE BIHAN, Bangui (République Centrafricaine)*

Il finit cette année son premier contrat de trois ans, mais déjà il a sollicité de Monseigneur l'Evêque de Quimper le renouvellement de son contrat et Mgr Ndayen a fortement appuyé sa demande. Ce dernier avait déclaré à Rome : « Si le Synode ne donne pas d'ouverture dans le sens de l'ordination d'hommes mariés, que les évêques les mieuxx équipés nous viennent en aide sans retard, et cela ne peut-être qu'une solution de recours, pour les situations en catastrophe et qui n'arrange pas grand'chose. »

Pour le moment, l'essentiel est de préparer l'avenir. Pour cela, nous cherchons d'abord à rassembler des communautés chrétiennes, à taille humaine, dans l'espoir qu'elles arriveront à susciter dans leur sein, leurs responsables. Notre paroisse est trop grande : 60.000 habitants. Aussi c'est dans chaque quartier que des groupes de chrétiens se réunissent chaque semaine ; un homme lit un message de la Bible et l'explique ; on parle ensuite de la vie du quartier, des malades... parfois un chrétien vient demander à être réadmis à la communauté après un temps d'éloignement ; les parents qui désirent le baptême pour leurs enfants s'adressent à cette communauté ; les catéchumènes s'y sentent soutenus. Peu à peu quelques chrétiens se révèlent capables de soutenir une communauté et de l'animer. Un cours biblique est organisé pour ces animateurs.

« Voilà dans quel sens nous essayons de préparer l'avenir ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *François LE GALL, Madagascar..*

nous écrit de l'Ile Maurice.

Toujours heureux de correspondre avec le diocèse : « Quel que soit le nombre d'années écoulées depuis le départ (plus de 10 ans maintenant !) quelle que soit la quantité de travail qui nous absorbe — beaucoup pus qu'on ne peut en faire — de toute façon, c'est bien au titre de l'action « missionnaire » du ddiocèse d'origine et d'incardination que nous poursuivons la tâche commencée ».

Il vient de passer deux mois, dans une petite île à l'est de Maurice : Rodrigez. 25.000 habitants parlant u créole français ; une anciene dirgeante de J.O.C.F. de Maurice s'y est rendue voilà plus de six moi, sur la demande de l'Evêque, Mgr Margeot.

« Il reste encore les Comores où la J.O.C. n'est pas implantée et ici ce sera un autre problème, du fait que la population est musulmane. Et pourtant, là aussi les jeunes travailleurs ont droit au salut que seul le Christ peut leur apporter. A Maurice, à Madagascar, des jocistes musulmans découvrent le Christ, s'en trouvera-t-il l'un ou l'autre qui pourra entraîner les jeunes travailleurs des Comores ?-»

Sollicité pour prêcher deux retraites pour les prêtres à Durban, visa d'entrée refusé par le gouvernement sud-africain, malgré les démarches de l'Archevêque Mgr Hurley et du Nonce.

Pareillement la commission d'étude de septembre à Kinshasa (Zaïre) a été supprimée faute d'autorisation gouvernementale.

Séminaire panafricain prévu en juillet 1972 à Abidjean (Côte d'Ivoire), espérons qu'il pourra se tenir.

● *François UGUEN B. P.* 298. *Bamako* (*Mali*)

« Après un bon séjour en brousse pour apprendre la langue et aussi faire un peu de ministère à la base — c'est important car ici plus qu'ailleurs encore peut-être, on se méfie des « spécialistes » venant d'Europe, pas toujours sans raisons d'ailleurs — me voici à Bamako où je suis chargé tout spécialement du monde étudiant. Il y a un certain nombre de lycées et de grandes écoles sur Bamako : Ecoles d'Ingénieurs, de Médecine, d'Administration, Ecole Normale Supérieure — préparant les futurs professeurs etc... C'est un travail qui n'est pas de tout repos, surtout pour un prêtre « blanc ». J'espère qu'un jour, sans trop tarder, un prêtre malien prendra la relève. Je loge au Séminaire, où je tiens compagnie au Supérieur — un prêtre malien — et où je suis en même temps directeur spirituel. L'Afrique a la grâce de vous rendre disponible, car il n'est pas sûr qu'ailleurs j'accepterais de faire tout ce qu'on me demande ici... si on me le demandait. Cela tient sans doute à la pauvreté des moyens dont on dispose ici. Le dimanche, quand je suis libre, je vais dire la messe et prêcher dans l'un des quartiers populaires et populeux de Bamako, c'est bon de garder ainsi le contact avec les gens simples et le fait de pouvoir parler à peu près convenablement la lague me rend service déjà et est une garantie pour l'avenir.

« Le Mali est un pays qui, comme la plupart des autres pays d'Afrique a bien du mal à décoller sur le plan économique — de plus en plus mal —, mais sur le plan humain et culturel il a beaucoup de choses à nous apprendre.

« Après les fêtes de Noël, je m'en vais dans le nord du pays — à 900 Kms de Bamako — assister à l'ordination du premier prêtre dogon, tribu célèbre, chez les ethnologues surtout ».

● *Jean LADAN, Talca* (*Chili*)

« Voilà donc quatre ans que j'ai quitté la France. Le temps passe très vite. Le Chili fait de plus en plus partie de ma vie, même si je me réjouis de pouvoir aller faire un tour en France l'été prochain.

« Effort de pastorale d'ensemble dans le secteur sud de Talca (de 30 à 40.000 habitants). Equipe de 5 prêtres, dont deux pratiquement à mi-temps et environ 10 religieuses, de 4 congrégations différentes comme les prêtres eux-mêmes. Les tâches prioritaires sont réparties : deux prêtres et deux religieuses suivent les groupes de jeunes et d'adolescents, 4 religieuses la catéchèse etc... Je pense à un prêtre qui disait l'autre jour qu'il était heureux de réapprendre à éduquer la foi aux gens et que jamais dans sa vie il n'avait eu cette possibilité auparavant.

« En paroisse on prépare les chrétiens à vivre en communuté chrétienne sans prêtre. Durant le mois de novembre, on a fait une expérience à Santa Teresita et ce ne fut pas décourageant. Je crois qu'une nouvelle Egise est en train de naître, plus basée sur la foi en Jésus-Christ que sur la religiosité.

« Au point de vue politique le climat est tendu. L'attitude de l'Eglise varie de la sympathie à la réserve prudente vis à vis du gouvernement. Sont pour la sympathie un groupe de prêtres, dénommés « les Po » et les mouvements d'Action Catholique. La conférence épiscopale est plus réservée.

« En février arrive un autre prêtre « Fidei Donum » de Paris et je ne serai plus seul à travailler auprès des jeunes du monde ouvrier.

« Kenavo miz Eost. »

● *«INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES»*, 163, *boulevard Malesherbes, Paris* 17ᵐᵉ, *communique :*

Avec le numéro du 15 mars de la revue LES INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES (le numéro, 2 F. ; abonnement 1 an, 45 F. ; C. C. P. 8210-20) commence la publication d'une série d'interviews approfondies dans lesquelles des personnalités qui sont chrétiennes et qui exercent des responsabilités importantes dans divers secteurs de la vie publique, parlent des liens entre leur foi et leur vie.

Le premier entretien publié a été réalisé avec Eugène Descamps qui fut pendant dix ans secrétaire général de la C. F. T. C., puis de la C. F. D. T. (Confédération Française Démocratique du Travail).

Dans cette longue interview, Eugène Descamps raconte son cheminement de fils d'ouvriers et de militant chrétien. Il parle de ce qui lui tient à cœur et note quelle place sa foi en Jésus-Christ a tenu dans sa vie.

Un document d'une richesse exceptionnelle.

Archives diocé ine de et Léon

● *« ACCUEIL », une initiation à la Foi chrétienne pour l'homme d'aujourd'hui. Une production de « Fêtes et Saisons » dirigée par le Service National du Catéchuménat, en collaboration avec la Catéchèse des Adultes.*

Pour le chrétien qui voudrait « recycler » sa foi. Pour qui est désireux d'instruments simples en vue d'une pastorale catéchuménale. Pour les jeunes en recherche. Pour vous peut-être...

Comment dire aux autres, et me formuler à moi-même, ma foi aujourd'hui ?

Peut-être s'agit-il de prendre - ou reprendre - le chemin de ma propre *conversion,* aujourd'hui, à l'âge des *décisions personnelles.* Tel est l'objet de la collection « *ACCUEIL* ». On peut simplement en feuilleter les pages, ou les lire attentivement. Elles amorcent une réflexion personnelle, ou des échanges en petits groupes.

Quatre séries de 5 numéros chacune : 1) *Au seuil de la vie chrétienne* - 2) *Premières découvertes* - 3) *Jésus-Christ* - 4) *La décision* - et *un Recueil final : Jours de joie.*

L'ensemble de la collection, sous jaquette illustrée, avec notice d'utilisation, 25,00 Frs. Chaque série (1, 2, 3 et 4), 6,00 Frs ; le Recueil final, 4,50 Frs.

Vous pouvez commander la collection « ACCUEIL » soit auprès de votre Libraire, soit au service National du Catéchuménat (C. C. P. 7913-69 - PARIS).4. avenue Vavin, PARIS 6me, soit à « Fêtes et Saisons » (C. C. P. 6977-01 - PARIS), 31, boulevard Latour-Maubourg, PARIS 7me.

● *REPRÉSENTATIONS DE LA « PASSION » DE LOUDÉAC.* — Jouée pour la première fois le 29 mars 1914 et donnée depuis sans discontinuer, la Passion de Loudéac attire chaque année des milliers de spectateurs de toute la Bretagne et même d'au-delà. Sa durée ne s'explique que par sa forme simple, populaire, toute proche de l'Evangile.

Cette année, les représentations auront lieu *les dimanches* 5 - 12 - 19 *et* 26 *mars.* Prix des places : 7 F. et 5 F. Ecrire à M. le Directeur de « La Passion », 22 - Loudéac. Il est indispensable de louer ses places à l'avance. Une permanence téléphonique est assurée les jours ouvrables entre 14 et 16 heures seulement. Téléphoner exclusivement au 0.73 à Loudéac.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Un livre par mois

Eglise signe de salut au milieu des hommes

Eglise - Sacrement, rapports présentés à l'Assemblée de l'Episcopat français

Lourdes 1971

Est ici publié le rapport sur l'*EGLISE. SACREMENT* présenté par le Président de la Commission épiscopale de Liturgie à l'Assemblée Lourdes 1971.

Il se présente lui-même ainsi :

« Comment sortir de la problématique (récente, semble-t-il) qui « juxtapose, et parfois même oppose, pastorale de l'évangélisation et « pastorale sacramentelle : problématique qui fait violence à la Révélation.

« Quelle est la singularité de l'Eglise ? quelle est l'identité de « l'Eglise ?

« Ces deux questions sont étroitement liées l'une à l'autre.

« Il nous semble que la notion de sacrement appliquée à l'Eglise « soit capable de nous aider sinon à y apporter des réponses claires, du « moins à mieux les formuler. L'Eglise sacrement du salut se présente « comme la réalité charnière...»

Un texte *important,* qui ne se lit pas sans effort et demande à être repris.

Il est accompagné d'une étude du P. Roger Varro sur « Vie apostolique et langage cultuel », à partir de l'Epître aux Romains, il a voulu explorer *comment culte et sacrement sont langage de l'Evangile.*

Le livre s'achève sur une *bibliographie* et *un guide de lecture,* qui en font un bon instrument de travail pour le lecteur ou pour un groupe de lecteurs.

« L'Eglise doit chercher sans cesse une cohérence entre ce qu'elle « est : Eglise du Christ animée par l'Esprit, et le visage qu'elle présente « au monde ». Recommandé à tous ceux que préoccupe aujourd'hui cette question.

● *EGLISE SIGNE DE SALUT AU MILIEU DES HOMMES, par Robert Coffy et Roger Varro (Rapports présentés à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français Lourdes* 1971). Un volume de 92 pages ; *9,80 F. Aux éditions du Centurion.*



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

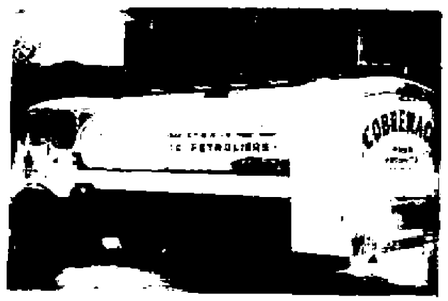


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Les Jours saints et Pâques
Messe Chrismale
Service des Communautés religieuses
URE et UNCAHS
Aumônerie de l'Enseignement catholique
Bureau des mariages

Nous croyons au Christ Ressuscité
A propos de la « semaine continue »
Misère des prisons et les Eglises

Réunion de la Caisse d'entr'aide
Nos prêtres à l'extérieur
« Retables baroques de Bretagne »
Nouvelles et lectures

N° 4 264 (87e année) — 20 mars 1972

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.53.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

CÉLÉBRATION DES JOURS SAINTS ET DE PAQUES

Cette année, les missels présentent la version intégrale et dura- b de la liturgie des jours saints, telle qu'elle figure au nouveau Missel ro ain. Les textes et les rubriques sont différents par plus d'un point de ce qui avait été publié les années passées à titre provisoire. Il y au t avantage à étudier dès maintenant ces textes, non pas tant pour de ler les différences que pour reprendre une vue d'ensemble des cé brations et, à partir de ce regard neuf, se poser d'abord des ques- tio s d'ensemble, puis des questions particulières à chacun des jours sa .s.

I. - Questions d'ensemble.

Nous ne pouvons ici que poser des questions. Les solutions sont avant tout fonction du contexte particulier de chaque paroisse, de chaque groupe plus particulier où auront lieu les célébrations.

— En ces jours, et particulièrement en la nuit de Pâques, « l'Eglise invite tous ses enfants disséminés de par le monde à se réunir pour veiller et prier ». Comment faire **le lien entre ce qui est vécu** par tous, en particulier pendant le **Carême** en union avec les catéchumènes qui se préparent au baptême : partage, conversion, souci de la justice et de la paix dans le monde..., **et ce qui est célébré pour Pâques ?** Le Carême et les fêtes de Pâques sont ordonnés l'un à l'autre, et sans la préparation des cœurs, la nécessaire préparation minutieuse des rites pourra, au plus, donner de « belles cérémonies », mais difficilement une célébration à laquelle tous se sentiront invités.

— Comment mettre en œuvre toutes les **possibilités offertes** par le nouveau Missel romain tel qu'il est maintenant publié en français ?

— A partir de cette mise en œuvre, quelles **adaptations** des textes et des rubriques se révèlent encore nécessaires dans le contexte des différentes assemblées, pour que tous les chrétiens soient à l'aise dans ces célébrations et puissent y trouver une nourriture pour leur foi et leur prière ?

— En particulier, comment mettre en valeur les **signes :** lieux, objets, gestes, chants, ceux prévus au Missel, d'autres, pour que les célébrations ne soient pas faites uniquement de paroles ?

— Comment organiser la célébration du sacrement de **pénitence,** en particulier pour ceux qui viennent se confesser individuellement le Vendredi et le Samedi saints ?

— Comment les **malades,** ceux qui sont empêchés, participeront-ils aux célébrations ? Qui leur portera leur part de l'eucharistie ? Sensibilisation, formation des laïcs ; dispositions pratiques.

II. — **Jeudi Saint : la Cène du Seigneur.**

La célébration du Jeudi Saint ne pose pas de questions particulières, sinon :

— Comment, dans la messe, sera signifié le lien entre eucharistie et charité fraternelle ?

— Comment se pratique la veillée devant la Sainte Réserve ?

III. — **Vendredi Saint : la Passion du Seigneur.**

La prière silencieuse au début de la célébration demande à être introduite très discrètement. Le cœur de la célébration est l'écoute du récit de la Passion et la Prière pour toutes nécessités de l'Eglise et du monde.

D'où l'importance de :

— la manière d'ordonner le récit de la Passion, l'homélie, la méditation silencieuse ;

— la qualité de la prière de l'assemblée pendant la Prière universelle : mettre en œuvre les possibilités de choix offertes.

La vénération de la Croix et le service de communion tireront leur qualité de la qualité de cette Liturgie de la parole et d'une organisation qui donne leur sens à ces deux démarches et évite une inutile longueur.

IV. — **Vendredi et Samedi Saints.**

— **Le jeûne pascal :** quel sens lui donner ? Quelles possibilités pratiques ?

V. — **Pâques : la Veillée pascale.**

La joie de Pâques s'enracine dans la mort et la résurrection du Christ, annoncée, célébrée. Mais cette annonce, cette célébration doivent pouvoir trouver une résonance dans l'expérience vécue par chacun, par le groupe rassemblé pour la Veillée.

— Comment faire pour qu'un lien réel se crée dans le groupe tel qu'il est (rural, urbain, en tenant compte des déplacements de population pour les fêtes de Pâques, déplacements qui ne facilitent pas le lien avec la vie de tous les jours, mais aident au climat de fête) ?

— Le rite d'ouverture de la célébration permet-il d'entrer dans la célébration, telle qu'elle va se dérouler ensuite ? Comment éviter, à son terme, une cassure dans le rythme de la célébration ?

— Comment présenter, mener, rythmer, équilibrer cet ensemble, pour que les participants se sentent concernés dans cette histoire du salut qui est notre histoire aujourd'hui ?

— Comment prendre son temps sans lasser l'attention ? Quelle est la meilleure manière de situer l'homélie ?

— Comment mettre en valeur la liturgie baptismale lorsqu'il n'y a pas de baptême ? Modalités de la Profession de foi ; signe de l'eau.

— Comment prolonger la fête, après la messe ?

VI. — **Pâques : le jour, le lundi, la cinquantaine pascale.**

— Faut-il donner à ceux qui ne participent qu'à une autre messe de Pâques la possibilité de renouveler la Profession de foi baptismale ? Utilisation du rite d'aspersion prévu au Missel ?

— Comment, en union avec les nouveaux baptisés, vivre le jour de Pâques, le lundi..., le Temps pascal ?

MESSE CHRISMALE

Elle aura lieu à 9 h 30 le Jeudi-Saint à la cathédrale S. Corentin. Tous les prêtres qui viennent prendre les Huiles sont invités à concélébrer (prière de se trouver à la sacristie à 9 h 20, et d'apporter aube et amict).

La distribution des Huiles commencera un quart d'heure après la cérémonie. Elle cessera à 11 h 30.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le **Père Georges Guérin,** l'un des fondateurs de la J.O.C.

L'actuelle crise de confiance en l'homme arrache à leur identité beaucoup de ceux qui avaient dit un oui au sacerdoce. Certains sont désemparés, ils ne savent plus à quoi ils servent. Ou est l'essentiel de la vocation sacerdotale ? Je vois trois lignes de force qui en sont spécifiques : d'abord l'homme du sacerdoce s'exerce toute sa vie à écouter, à sonder les profondeurs. Puis il apporte la libération à l'homme, déliant sur la terre ce qui aussitôt le sera auprès du Christ. Et tout cela pour faire vivre l'homme du Christ ressuscité dans l'eucharistie, ce Christ notre amour essentiel, notre premier amour.

Roger Schutz, Prieur de Taizé.

Archives diocé ine de Q... et Léon

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections de Pâques (de 9 h 30 à 16 h 30)

— Lundi 27 mars : La Retraite, Quimper ; les Ursulines, Morlaix ; Ecole N.D. de Liesse, Saint-Renan.

— Mardi 28 : Séminaire, Pont-Croix ; Kerjean, Brest.

— Mercredi 5 avril : La Retraite, Quimperlé.

— Vendredi 7 : La Retraite, Lesneven.

Les religieuses qui désirent participer à ces récollections se feront inscrire auprès des Maisons qui accueillent (par lettre ou par téléphone) au moins quatre jours avant la récollection.

Session biblique

Une **session d'initiation biblique** aura lieu à la Retraite de Lesneven du **mercredi 16 août (19 h 30) au lundi 21 (17 h).** Elle sera animée par une équipe de religieuses : Sœur Yvette Le Grand, Sœur Hélène Gauthier (Filles du S. Esprit), Sœur Michelle Paul (Fille de Jésus). Prière de s'inscrire auprès du Secrétariat des Communautés religieuses, Kerlys, La Roche Maurice, qui communiquera ultérieurement le programme et les indications pour la préparation

---

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

Suite à notre journée du 7 février, la session de Pâques se prépare activement. Elle aura lieu **à Brest (La Croix Rouge) les 29 et 30 mars prochains,** avec le concours du **Père Michel Rondet,** s. j., de Lyon.

Accueil à partir de 7 h 30 le mercredi. Les travaux commenceront à 9 heures, comportant exposés, échanges et débats. Ils se termineront vers 17 heures le Jeudi Saint.

La session reste ouverte à toutes. Même si vous avez manqué le 7 février... il n'est pas trop tard pour bien faire. — Demander une fiche d'inscription au Secrétariat de l'URE, 16, rue de l'Observatoire, Brest.

U.N.C.A.H.S.

La prochaine journée trimestrielle, pour l'ensemble de la Section Diocésaine aura lieu **le 29 mars à Châteaulin,** de 10 h à 16 h 30.

Pour le repas, s'inscrire 48 h à l'avance : soit par écrit au Frère Econome, Institution Notre Dame, Châteaulin ; soit par téléphone, le 1.56 à Châteaulin.

AUMONERIE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Calendrier des sessions

1) du lundi 19 juin au jeudi 22 :

Session des CEG-CES. Animation pastorale des responsables d'Aumônerie CEG-CES : Catéchèse ; Insertion dans le secteur ; les « jeunes » ; Insertion dans l'école ; rôle de l'aumônier auprès de la Direction et des professeurs.

2) Juin 1972

Recherche sur la pastorale des jeunes en milieu scolaire. Les choses vont vite ; ça change en quelques années : l'aumônerie n'est souvent plus dans l'école ; l'école avec ses « temps » officiels tend à n'être plus le lieu de l'éducation de la foi.

D'où le problème du pluralisme, de l'insertion de l'aumônier dans ou hors de l'école, de la création d'« espaces de liberté » pour les jeunes sur une ville ou dans un secteur.

F. Dauguet invite ceux que cela intéresse ou préoccupe à un W.E. préparatoire, jumelé avec la réunion du Bureau à Rennes, les 11 et 12 mai).

3) début septembre à Dinard avec J. Le Du :

Le type d'homme que nous voulons former. Recherche sur la morale. Pour les aumôniers et « aumônières » engagés avec des 16-20 ans. (cf. « Réponses chrétiennes » 42-43, Nov. 71 : « La morale dans le conflit des générations »).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à H. Le Rest, Hervé Caraes, Paul Salaun et Jean Andro.

BUREAU DES MARIAGES

L'Archevêché d'Alger nous communique :

Prière, si possible, de rappeler dans votre diocèse, que l'affranchissement pour l'Algérie est de 0,60 — et non plus 0,50 — depuis... plus de 6 mois.

Nous sommes accablés de taxes (0,40 chaque fois).

Merci.

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Il est temps de s'inscrire pour le pèlerinage du 17 au 27 avril : il reste très peu de places disponibles.

Pour toute correspondance, prière d'adresser : Pèlerinages, Evêché B.P. 405, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTES LITURGIQUES. — Samedi 25 mars, L'Annonciation du Seigneur. Dimanche 26, Dimanche des Rameaux et de la Passion. Lundi 27 à Samedi 1er avril, Semaine sainte. Dimanche 2 avril, Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Père Antoine Berthou*, de Daoulas, assomptioniste décédé en Argentine. *Madame Vve Jean-François Lanon*, de Guissény, mère de l'abbé Lanon, vicaire à Douarnenez. *Mlle Marie Alain*, de Ploudalmézeau. *Madame Vve Le Bars*, de Mahalon.

● *ECONOMIE ET HUMANISME, 99, quai Clémenceau* 69 - *Caluire, annonce* :

Une session destinée aux Religieuses est organisée par « Economie et Humanisme » du 16 juillet (soir) au 21 juillet (fin après-midi) à Versailles, sur le thème : « *nos responsabilités politiques aujourd'hui* ». Programme détaillé et inscriptions à partir de fin de mars. On peut en faire la demande dès maintenant E. H., 99, quai Clémenceau, 69 - Caluire.

● *POUR UNE FORMATION CONTINUE DE LA FOI*, les Pères Jésuites proposent deux revues :

— *CHRISTUS*, revue trimestrielle pour discerner dans la foi les conditions actuelles de la prière et de l'action. Chaque numéro, toujours copieux (144 pages et plus), centre ses articles (parfois assez difficiles) autour d'un thème ; ainsi, le récent n° 73 du 1er trimestre 1972 est intitulé « *Passage au réel (l'épreuve de la foi, science et foi, la force de croire)* ». — 12, rue d'Assas, Paris 6me (C. C. P. 10.439.65 - Paris). le numéro 6 Frs, l'année 22 Frs.

— *CROIRE AUJOURD'HUI*, revue mensuelle plus modeste, plus abordable, mais aussi solide — 12, rue d'Assas, Paris 6me (C. C.P. Christus 10.439.65 Paris), le numéro 2,50 Frs, l'année 21 Frs. Voici comment la rédaction, composée de religieux, de prêtres et de laïcs, présente son programme d'année :

Une formation continue de la foi. Dans le chaos actuel des idées, des doctrines, des points de vue opposés, nous voulons faire le tri, approfondir notre foi, en rechercher le sens et la portée.

Une réforme de notre manière de croire. Prenant au sérieux les exigences, les appels, les refus de nos contemporains, nous avons besoin de critiquer, de purifier, d'ajuster notre façon de comprendre la foi: en fonction des découvertes de notre temps, qu'elles soient profanes ou religieuses, scientifiques, historiques ou exégétiques, en fonction de la mutation culturelle que nous vivons.

Une Revision du langage de la foi. Il est urgent de la reformuler en des termes tels que l'homme d'aujourd'hui puisse la comprendre et la reconnaître.

Et cela pour des chrétiens non spécialistes des questions théologiques.

Tous ceux qui s'occupent, de près ou de loin, de catéchèse ont intérêt à fréquenter cette revue. De même tous les chrétiens qui veulent comprendre et approfondir leur foi.

Sur simple demande, envoi d'un spécimen gratuit.

Nous croyons au Christ ressuscité

(Texte du Bureau d'Etudes doctrinales)

L'Eglise est née de l'événement de la résurrection de Jésus et de la foi que les apôtres ont eue au Christ ressuscité. Leur prédication n'a pas d'autre objet (Actes 4,33) et Paul affirme :

> « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vide, vide aussi notre foi : il se trouve même que nous serions de faux témoins de Dieu, puisque nous aurions attesté contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité... » (I Cor. 15, 14-15).

L'affirmation de la résurrection de Jésus est au cœur du christianisme. La foi et la vie de l'Eglise, à travers les siècles, ont pour centre le Ressuscité.

Aujourd'hui, nous affirmons avec l'Eglise notre foi au Christ, Fils de Dieu, né de la Vierge Marie, que les apôtres ont connu, qui a été crucifié, qui a été mis au tombeau, qui est ressuscité et qui est vivant (cf. Actes 25, 19). Seigneur et unique médiateur du salut, il a introduit l'humanité dans une nouvelle forme d'existence, changeant sa condition pour lui donner la vie définitive à laquelle Dieu destine tous ceux qui croient en son Fils Jésus.

C'est ce message pascal que l'Eglise a pour mission d'annoncer inlassablement à tous les hommes. Mais il est évident qu'elle doit le faire dans un langage qui, à la fois, exprime la réalité permanente de la résurrection, et soit intelligible aux hommes de chaque époque. C'est pourquoi l'Eglise encourage les efforts aussi bien des exégètes pour donner une interprétation authentique du Nouveau Testament, que des responsables de la catéchèse pour rendre sensible, en particulier aux jeunes, la signification de la résurrection pour leur existence personnelle.

Mais il importe que, dans ce travail à la fois d'herméneutique et de catéchèse, le contenu authentique de la foi, dont l'Eglise garde le dépôt (I Tim. 6, 20), soit conservé sans altération. C'est pourquoi, conscients de notre responsabilité vis-à-vis du peuple qui nous est confié, nous estimons opportun de rappeler quelques points qui sont constitutifs de la foi de l'Eglise et que doivent respecter tous ceux qui à tous les niveaux de l'enseignement, ont à annoncer le message pascal.

⁂

1°/ La résurrection du Christ constitue le sommet de l'histoire sainte ; en elle culmine l'histoire du salut, c'est-à-dire les actions qui manifestent la venue de Dieu vers l'homme pour réaliser en lui la vocation divine à laquelle le destine son amour.

Le fait de la résurrection, dont seuls « ceux que Dieu a choisis » (Actes 10, 41) furent témoins, a laissé des traces que ne saurait ignorer l'histoire profane : son annonce propose à tout homme de bonne volonté des signes qui ne trouvent que dans la foi leur pleine signification. La résurrection ne peut donc être considérée comme une pure expérience subjective, ni comme la simple irruption du Christ vivant dans la vie intérieure des apôtres...

En tant qu'elle est action divine, la résurrection échappe à toute saisie de l'expérience sensible. Elle est un mystère auquel Dieu seul peut introduire. Elle relève de la foi, et c'est dans la foi que les apôtres l'ont connue : à travers ses apparitions, le Christ, qui se montre vivant, révèle le caractère divin de sa résurrection, afin de susciter et de structurer leur foi. C'est sur cette foi des apôtres, dont ils ont témoigné jusqu'à la mort, sans que rien n'ait pu les empêcher de parler, que repose notre foi. Sa certitude vient de la certitude inébranlable et inconfusible de la foi des apôtres.

Mais on ne saurait prétendre que la résurrection du Christ échappe totalement à la connaissance historique. Celle-ci a pour mission d'établir la réalité des faits, dont l'affirmation s'impose à une investigation objective de l'histoire de l'humanité. Les apôtres, témoins de circonstances dans lesquelles Jésus ressuscité s'est manifesté à eux, situent dans la succession historique (« il est ressuscité le troisième jour »), un événement dont la foi leur a révélé la signification salutaire pour toute l'humanité :

> « Si, étant ennemis, nous fûmes réconciliés à Dieu par la mort de son Fils, combien plus, une fois réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie... » (Rom. 5, 10).

⁂

2°/ La résurrection du Christ concerne la totalité de l'humanité que le Verbe a assumée en se faisant chair. L'ayant totalement prise dans sa condition mortelle, il l'a transfigurée par sa résurrection. Aussi bien l'objet de notre foi, qui est « la rédemption de nos corps » (Rom. 8, 23), exige que, dans le Christ d'abord, « l'être corruptible revête l'incorruptibilité, que l'être mortel revête l'immortalité » (I Cor. 15, 54).

De cela sont témoins tous ceux que Paul énumère :

> « Je vous ai donc transmis... ce que j'avais moi-même reçu à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères... Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Et, en tout dernier lieu, il m'est apparu à moi aussi, comme à l'avorton... » (I Cor. 15, 3-8).

L'enseignement de Paul est formel, aussi bien que celui des Evangiles. C'est bien le même corps que le Verbe de Dieu a pris de la Vierge Marie par la puissance de l'Esprit, qui a été crucifié et mis au tombeau, et qui a été transfiguré par la puissance de l'Esprit.

Cette affirmation a toujours constitué un scandale pour ceux qui prétendent poser des limites à la puissance de Dieu et à la liberté de son amour. La Tradition de l'Eglise a toujours refusé des explications ou des présentations de la résurrection capables de mettre en péril la vérité du Christ vivant et son unité, Dieu véritable et homme authentique. Les textes évangéliques, en montrant la continuité de l'ensevelissement et de la résurrection, la constatation du tombeau vide, le caractère sensible des apparitions, entendent témoigner de la continuité du corps enseveli et du corps ressuscité « à la gloire de Dieu le Père » (Phil. 2, 11).

⁂

3°/ La résurrection de Jésus, centre de la foi chrétienne, est en relation nécessaire avec d'autres actions divines, attestées par la prédication des apôtres : la conception virginale, qui implique une intervention de Dieu dans l'histoire des hommes et inscrit l'action de l'Esprit-Saint à l'intérieur même de la succession des générations humaines ; l'exaltation à la droite du Père, qui établit l'humanité glorifiée de Jésus au-dessus de toute créature et constitue le Ressuscité tête du Corps mystique. Cette intronisation dans la gloire, accomplie à l'Ascension, achève le mystère de la résurrection du Christ : « Le Christ est entré dans le ciel lui-même, afin de paraître maintenant devant la face de Dieu en notre faveur » (Hébr. 9, 24).

La résurrection manifeste ainsi la seigneurie du Christ, que « toute langue proclame et devant qui tout se prosterne, au ciel, sur terre et dans les enfers » (Phil. 2, 10-11). A nous qui croyons que le Père a ressuscité son Fils pour qu'il soit à jamais vivant auprès de lui, elle donne l'assurance que nous participons nous aussi à sa résurrection ; dès maintenant, par le baptême, nous possédons la certitude, si nous sommes fidèles, « d'être libérés du péché et d'aboutir à la vie éternelle » (Rom. 6, 23) et que celui qui a vaincu la mort nous fera passer,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à travers notre propre mort, au royaume des **cieux** : nous avons la ferme espérance « d'être toujours avec le Seigneur » (I Th. 4, 17). La résurrection du Christ, enfin, apporte à l'univers lui-même cet achèvement qu'il attend impatiemment.

> « Car la création en attente aspire à la révélation des fils de Dieu ; elle a l'espérance, elle aussi, d'être libérée de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (Rom. 8, 19-21).

Le Christ, « en qui tout subsiste » (Col. 1, 17) fera participer à la gloire de son Corps glorifié toute la création : sur « de nouveaux cieux et une nouvelle terre » (Ap. 21, 1) s'étendra la royauté sans fin de l'Agneau immolé, glorifié par le peuple innombrable de tous ceux qui, ressuscités avec lui, chanteront sans fin l'hymne des enfants de Dieu.

A propos du projet de « semaine continue »

La presse, la télévision, la radio ont fait état récemment d'une circulaire venant du ministère de l'Education Nationale, ayant pour objet « **l'organisation d'un nouvel équilibre de la semaine** » et adressée aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, aux inspecteurs départementaux de l'Education Nationale ainsi qu'aux chefs d'établissement.

En même temps, sur tout le territoire, des consultations préalables sont faites par les inspecteurs d'Académie et les résultats doivent être communiqués au ministère pour le 1er avril.

La circulaire ministérielle prévoyait que des contacts seraient pris avec les associations de parents, le médecin directeur départemental de l'hygiène scolaire, le chef du service départemental de la jeunesse, ainsi que le Conseil général et les représentants des organismes syndicaux.

« Il importera également », disait la circulaire, « de consulter les ministres des cultes chargés de l'enseignement religieux et les représentants locaux de l'enseignement privé ».

Les doyennés ont été alertés par une circulaire, qui reprenait les questions pastorales relevées dans un document du Secrétariat de l'Episcopat (on les trouvera plus loin).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUELQUES NOTATIONS

Au départ de l'expérience, on a parlé de « semaine continue », mais aussi de « semaine équilibrée », « semaine harmonisée »...

Les classes sont assurées du lundi matin au vendredi soir. Le congé du jeudi est supprimé. Le week-end est entièrement dégagé. Le mercredi (matin ou après-midi), il n'y a pas de cours. L'utilisation de cette demi-journée libre n'a pas été normalisée par le Ministère.

Une expérimentation officielle a été faite ici et là. Mais elle s'est étendue de fait à bien des établissements, souvent sous la pression des parents qui désirent récupérer leurs enfants le vendredi soir.

Malgré les réserves venant de divers horizons, le mouvement semble irréversible.

⁂

PROBLÈMES HUMAINS

Parmi les avantages signalés : la vie familiale pendant le week-end, un meilleur équilibre du travail pour les jeunes autour du repos du mercredi, des week-ends disponibles pour les enseignants et les administrations...

Mais,

les enfants ont à se lever tôt cinq jours de suite (ramassage scolaire),

le long week-end familial n'est pas sans poser de problèmes, surtout dans les milieux défavorisés,

les lycées et CES risquent d'imposer aux élèves le rythme éprouvant de la vie industrielle (plus de temps libre, plus de permanences...),

les activités sportives et le foyer socio-éducatif peuvent être compromis (fatigue...)

On en vient à une question fondamentale : **quels sont la signification et le rôle de l'école ?**

— non des supermarchés ou des boites à bac, où l'on pourrait craindre le pire pour la formation de l'homme (du chrétien).

— mais un service qui tient compte de tous les besoins du jeune, y compris les activités culturelles, socio-éducatives, sportives... et qui accepte donc d'aménager ses programmes scolaires dans cette perspective.

Vouloir sauver l'organisation catéchétique sans se poser sérieusement cette question fondamentale de l'école, c'est se vouer à l'échec.

Il ne s'agit pas d'utiliser l'école pour arriver à nos fins, si nobles soient-elles, mais de l'aider à se mettre au service du jeune, de tout le jeune.

Alors, la formation religieuse pourra trouver sa place. Certes, cela n'ira ni sans remises en cause ni sans recherches.

PROBLÈMES PASTORAUX

1. Un problème fondamental : le sens de l'école.

Le problème du sens de l'école et de ses significations est, par lui-même, un problème pastoral capital pour les raisons que nous avons dites : Quel sens du monde scolaire y a-t-il derrière ? Quel sens de l'école, de sa fonction dans la société ? Quel sens de l'épanouissement du jeune ? Qu'en est-il de tout l'homme ?

Il ne semble pas que la communauté chrétienne puisse se désintéresser de telles questions. Qu'entreprendre ? Qui ? Auprès de qui ? Sur quoi ?

2. L'organisation catéchétique et pastorale.

a) L'organisation pastorale et catéchétique actuelle va connaître le contre-coup de cet aménagement.

— **dans le 1er degré :** on conçoit mal une prise en charge des enfants dans la demi-journée du mercredi ; elle sera en concurrence avec leur repos, leurs activités culturelles et sportives. Quant au samedi, on entrera également très vite en concurrence avec le week-end familial et ses prolongements d'absentéisme déjà constaté à l'école dans le régime actuel.

— **dans le 2e degré :** difficulté confinant à l'impossibilité de trouver des heures de permanence pour l'instruction religieuse traditionnelle. Difficulté accrue de faire des réunions en semaine : les jeunes sont bousculés par le travail, et le samedi beaucoup partent avec leur famille.

b) Par contre, possibilité d'organiser des journées de « temps forts » adaptées à l'âge et aux conditions de vie des enfants et des jeunes du vendredi soir au samedi soir. Le dimanche reste ainsi à la disposition de la famille. Mais cela suppose un nouveau dispositif pastoral et catéchétique.

3. Questions nouvelles posées à la pastorale.

Ce projet invite à poser des questions sur l'action pastorale. Sans vouloir être exhaustif, en sachant que chacune de ces suggestions demanderait à être examinée avec soin, nous mentionnons les points suivants :

1. L'établissement de la « semaine continue » accentue l'influence d'une pastorale des loisirs.

2. Il repose d'une manière plus vive encore la question du rôle de l'école dans notre société et d'une pastorale lucide et réaliste.

3. Il compromet gravement l'organisation catéchétique actuelle et ne peut laisser le peuple chrétien indifférent aux conséquences d'un tel changement qui, dans certains cas, risque d'aboutir à la suppression du catéchisme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4. A l'inverse, il peut-être stimulant et provocateur d'une recherche pour une pastorale catéchétique renouvelée et mieux adaptée aux besoins d'un pluralisme grandissant.

5. Quoi qu'il en soit, il devrait être l'occasion d'une recherche sérieuse et plus approfondie sur des questions fondamentales sous-jacentes à cette éventuelle transformation, à savoir (par exemple, et ce n'est pas exhaustif) :

les mass media dans l'annonce de la foi (des illustrés aux vidéo-cassettes)... la place de l'enseignement religieux dans le cadre scolaire... l'importance des « temps forts »... les nouveaux modes de regroupement que vont susciter les week-ends prolongés... les diverses formes de présence des adultes à la catéchèse et à l'animation pastorale... les éventuelles négociations avec l'Education Nationale.

Misère des prisons de France et responsabilité des Eglises

Beaucoup d'articles, de manifestes et de lettres de lecteurs ont paru sur la douloureuse question des prisons de France. L'article suivant, extrait du « Messager Evangélique » du 30 janvier et diffusé par BIP, le service protestant de presse, est de nature à nous remettre en cause, et non pas seulement les autres.

La France possède depuis 1945 une législation dont la valeur ne peut être mise en question. Sous l'impulsion d'hommes courageux, qui comme résistants avaient eux-mêmes connu la misère des prisons et des camps de concentration, fut mise en mouvement, après la guerre, la « Réforme pénitentiaire ». Son élément fondamental est le déplacement du centre de gravité de la vie pénale : celle-ci vue autrefois presque essentiellement du point de vue de la défense de la société et de la répression à l'égard de ceux qui en avaient enfreint les lois, fut dorénavant conçue sous l'aspect de resocialisation des détenus. Mais il ne suffit pas d'avoir une législation pénitentiaire valable et excellente — il faut aussi la mettre en pratique.

Nous assistons ces derniers temps à un certain nombre d'événements bouleversants dans les prisons de France. Je n'entre pas dans le détail de ces événements que chacun a pu lire abondamment dans la presse quotidienne. Il faut dire que depuis qu'il y a eu des prisons, il y a toujours eu des mouvements de révolte, soit individuels, soit collectifs. On pourrait même dire que cette possibilité d'explosions parmi la population pénale, est presque un signe d'une certaine libéralité dans le système pénitentiaire. Dans les Kz et les prisons des nazis de tels phénomènes étaient rares, ou, s'il y en avait, ils étaient immédia-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tement noyés dans le sang. Mais il n'en reste pas moins que les événements qui se multiplient ces derniers temps dans nos établissements pénitentiaires sont des symptômes d'un malaise profond qui ne date pas d'aujourd'hui, mais qui provient de ce que nous pouvons appeler la misère du système pénitentiaire français.. Ce dernier, si la législation existante et la réforme qui fut décidée dans les années d'après-guerre étaient appliquées, pourrait servir de modèle. Mais, hélas, nous en sommes loin. Ce qui se passe dans ce domaine est une illustration d'un fait qui doit nous amener à réfléchir : le citoyen ou le groupe sociologique qui transgresse et n'applique pas la législation de son pays est mis en accusation et doit en subir les conséquences, aussi longtemps qu'il persévère dans ses errements. Mais quand l'Etat n'applique pas la législation dont il est le garant, il échappe à toute responsabilité. Car, à travers les révoltes et événements graves, qui dans le cas de la Maison Centrale de Toul n'ont pas été sanglants, grâce au dévouement des aumôniers — ce n'est pas avant tout la faute ou l'erreur du personnel ou des cadres de l'Administration Pénitentiaire qui sont mis à jour — sans pour cela nier qu'il y en ait eu — mais ceux de l'Etat français dont on a parlé récemment en termes si élogieux. Car ce sont les différents gouvernements français qui ont refusé à l'Administration Pénitentiaire depuis la fin de la guerre l'argent, les locaux et les hommes nécessaires pour réaliser vraiment la réforme pénitentiaire, cette entreprise conçue et commencée par des hommes courageux et valeureux qui sont sur la sellette. Nous saurons dans l'avenir, si cet Etat français, son gouvernement et son parlement ont le courage d'assumer leur responsabilité dans ce domaine-test, — ou si, comme cela est dit dans un document récent de la Fédération Protestante de France (Eglise et Pouvoirs), seule une révolution peut susciter dans le pays cette possibilité.

Un sage de notre temps a dit que la valeur et la dignité d'un pays se montrent dans la façon dont il traite ses minorités. Dans les prisons de France — dont certaines, et elles sont nombreuses hélas, sont indignes d'un pays qui se prétend humaniste — se trouve une minorité d'environ 80 000 hommes et femmes — c'est-à-dire à peu près la population d'une ville comme Colmar. Cette minorité, à bien des égards n'est pas intéressante. Tout romantisme dans ce domaine est ridicule. Il y a parmi elle des hommes qui ont chargé leur vie de graves délits et causé parfois des dommages irréparables aux biens, mais aussi à la vie de leurs concitoyens. C'est ce qui les a amenés devant les tribunaux et dans les prisons. Il ne s'agit pas de mettre cela en cause, mais de le considérer avec lucidité. Les prisons sont nécessaires, comme les hôpitaux. Mais elles doivent cesser d'être des pourrissoirs ou simplement des lieux de détention, pour devenir des maisons où une nation a le courage de s'engager à réhumaniser ceux de ses membres qui sont profondément pervertis dans leur état d'hommes et de femmes. Que cela coûte et représente une dépense est normal, au moins aussi normal que les sommes importantes qui sont dépensées pour des moyens de défense et de destruction matériels. Car là il s'agit d'êtres humains — dont les graves déformations remontent souvent à une enfance à laquelle ni les groupes primaires ni la communauté nationale n'ont su offrir les conditions pour une vie normale et saine. Les

détenus, les malfaiteurs ne sont pas des malfaiteurs en soi, mais ceux de notre société, et au lieu de projeter sur eux nos propres aspects douteux, il vaudrait mieux nous souvenir qu'ils sont, même aussi peu recommandables qu'ils paraissent, des Français, comme nous, et que nous ne pouvons renier. Car un système pénitentiaire conforme à la Réforme pénitentiaire serait pour eux une véritable chance pour redevenir des membres valables de la société. Il y a eu — jusqu'à un passé par trop lointain — une loi en France qui condamnait des hommes à une peine qui entraînait leur extinction au titre civil et juridique. Le soussigné a vécu, parmi ces hommes exclus définitivement comme irrécupérables, un mouvement profond de renouvellement dans tout un groupe. Certains de ces hommes, graciés, occupent aujourd'hui des postes de confiance et y ont fait leurs preuves depuis plus de vingt ans.

Les Eglises aussi sont sur la sellette, pas seulement l'Etat. Ont-elles vraiment mené le combat pour que la Réforme pénitentiaire soit appliquée pour que disparaissent de notre pays un certain nombre (et ce nombre est relativement grand) de maisons d'arrêt qui de l'avis des grands commis du Ministère de la Justice sont une honte pour notre pays ? Qu'est-ce que les Eglises ont fait pour assurer à l'aumônerie dans les prisons une place plus conforme au service qu'elles ont à y rendre, pour que les vrais problèmes des détenus y soient pris en considération, que la détention ne les rende plus incapables d'une vie responsable et majeure mais leur offre la chance d'un renouvellement véritable ?

Dans un article comme celui-ci il n'est possible que d'évoquer quelques grandes lignes de ce problème pénitentiaire en France. Il nous concerne tous et nous ne pouvons pas refouler la responsabilité sur les cadres et personnels de l'Administration Pénitentiaire.

Ceux qui luttent dans ce domaine — et il y a des équipes de chrétiens qui le font heureusement — devraient trouver *l'appui du peuple de l'Eglise et de ceux qui y exercent les ministères.* Ce qui s'est passé dans certaines prisons ne doit pas seulement être matière pour articles de sensation dans les journaux, mais une raison de prendre conscience d'un problème et d'une tâche qui nous concernent tous, si nous ne voulons pas démissionner comme citoyens et chrétiens.

Henri Ochsenbein
(Document BIP)

Archives diocés ine de Quimper et Léon

● *CONTRADICTIONS ET CONFLITS : NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ ?* compte-rendu de la 58e session des Semaines Sociales de France, Rennes 1971. Un volume (in-8 carré), 328 pages, prix 30 F. Editions « Chronique Sociale de France », 16, rue du Plat, 69 - Lyon 2e (CCP Lyon 65-78).

Les Semaines Sociales de France, porsuivant l'étude des grandes mutations de la société, ont consacré leur 58e session aux contradictions et conflits dans la société contemporaine.

Deux leçons introductives montrent que les conflits touchent autant les sociétés (René Pucheu) que les personnes (Mme Rochebla ve-Spenle).

Ces conflits ne sont pas interprétés de la même façon par les diverses écoles de pensée ; c'est ce que révèlent les interventions de Pierre de Calan, Guy Besse, Jean Boissonnat, Jean-Yves Calvez, interrogés par René Rémond.

Introduits par une conférence de méthode « Comment apprendre à lire les conflits ? » de Jacques Antoine, les travaux des assemblées partielles — véritables « travaux pratiques » de la Semaine — ont précisé comment les conflits sont vécus dans la société rurale, la ville, l'entreprise, la famille.

La réflexion philosophique de Paul Ricœur, repoussant le dilemne réforme-révolution, recherche des formes d'action inédites, avec des phases alternées de négociations et de conflits et l'intervention de « médiateurs sociaux ». Elle se prolonge par la leçon théologique de Gustave Martelet sur le Christ à la fois unificateur et ennemi de fausses unités — le Christ signe de contradiction et gage de paix ; tel est aussi le thème des homélies du Cardinal Jean Gouyon et du Père Joseph Folliet.

La dernière partie a pour titre « assumer les conflits ». Faut-il pour ce faire modifier les méthodes éducatives (Raymond Vatier) ? transformer les institutions (Jean Leca) ? Ne faut-il pas reconnaître que les conflits sont un puissant moteur de changement social (François Sellier) ?

La leçon de clôture d'Alain Barrère, s'appuyant sur la récente Lettre de Paul VI au Cardinal Roy, s'attache à rechercher, par delà les contradictions et conflits, les éléments d'une nouvelle société fondée sur une triple libération de l'homme : des besoins, de la dépendance et de la domination.

Les Semaines Sociales se refusent à élaborer un programme politique mais laissent à chacun, dans son propre engagement, la tâche de promouvoir une telle société. Ces études si riches aideront à cette démarche.

Nos prêtres à l'extérieur

● *Charles LE DU, Moundou (Tchad)*

« Week-end à Donia, gros village à 54 Kms de Moundou. 22 laïcs européens, travaillant dans les missions ou coopérants se sont retrouvés pour réfléchir en ce temps de Noël. Les textes de la messe parlaient de la venue du Seigneur. Qu'est ce que cela signifie pour nous aujourd'hui ? Tous les peuples ont espéré, tout homme espère un ordre meilleur, un monde meilleur, où il y ait plus de justice, de paix, de joie... Comment chacun de nous par la collaboration dans le travail et dans son milieu de vie prépare la venue du Seigneur ?

« Noël, fête de joie : un foyer des « Maisons familiales » pense, en cette nuit, réunir autour d'un plat de riz, des musulmans, des protestants et des catholiques : les inviter à partager la joie des chrétiens. « Ne restons pas enfermés sur nous-mêmes partageons avec d'autres ce que nous sommes. » nous disaient-ils.

« Tâche pastorales et préoccupations naturelles et budgétaires. Durant près de trois mois, depuis mon retour de congé, en tant que vicaire général du diocèse, j'ai dû « remplacer » Monseigneur pendant le Synode et les quelques semaines qu'il a passées en France. Tâche ingrate car il faut être quelque peu « expert » en tout pour pouvoir discuter avec les responsables et avoir une pastorale d'ensemble cohérente : catéchèse, problèmes des catéchistes, animation rurale, école, équilibre du budget diocésain. Essayons donc d'acquérir une certaine compétence...

« Mes fonctions d'aumônier diocésain de J.A.C. et J.A.C.F. — que je garde — m'avaient quelque peu préparé grâce aux contacts avec les missionnaires (Pères, religieuses et laïcs), mais encore.

« Ce dont les missionnaires ont le plus besoin, avec une orientation pastorale, c'est un peu de chaleur humaine, besoin de se senitr compris, aimés et non pas « soupesés » d'après leur rentabilité pastorale. Une phrase de Mounier me revient souvent en mémoire : « désespérer de quelqu'un, c'est le désespérer.»

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *Joseph RAMONE, Cameroun*

Visite de Claude Guiavarc'h de Lannilis.

« Il était responsable de M.R.J.C. dans le Finistère et nous avons beaucoup travaillé ensemble. Depuis deux ans et demi il est à l'action internationale M.R.J.C. à Paris. C'est à ce titre qu'il faisait une tournée en Afrique. Il a dû aussi rencontrer Charles Le Du. Au lieu de faire des discours, nous sommes allés dans quelques villages. Pendant deux heures et demie, nous avons écouté Dominique nous parlant de son village, nous dire ce qu'était pour lui le développement de son village, ce que lui faisait, les immenses obstacles qu'il rencontrait... Nous avons admiré Dominique, nous parlant de Jésus-Christ : Dieu venu se faire voir... Mais des Dominique, on n'en trouve pas tous les jours ! La semaine prochaine, stage d'une semaine à Obala ; par ailleurs quelques gars — Dominique en sera — suivent un stage de perfectionnement à Yaoundé. Tout cela donne du travail et des soucis ».

« Et puis on se heurte à un autre monde qu'il faut essayer d'abord de comprendre : les traditions, les coutumes, la gérontocratie (les jeunes et les femmes n'ont pas le droit à la parole), le problème de l'argent, de la dot qui peut s'élever jusqu'à 200.000 ou 300.000 francs, sans compter tout ce qu'il faut donner par ailleurs, les méthodes de culture.

« Peu à peu cependant, à travers tout cela l'évangélisation avance. »

Joseph vient en congé en juin prochain.

● *Pierre CROZON, Kinshasa, République du Zaïre.*

« Noël sous les Tropiques, chaud et lourd de soleil, le village a pris un air de fête, la musique éclate partout, radio et télévision chantent les vieux cantiques d'autrefois en de tous les pays.

Depuis le 27 octobre le Congo est mort et le pays, comme le grand fleuve, s'appellent désormais « Zaïre ». Mais nous savons que ce n'est là qu'un détail et un risque. D'autres perspectives s'ouvrent plus inquiétantes...»

Il a eu la joie d'aller, en Août, au Cameroun rendre visite à sa sœur Anne-Marie qui travaille à Bertoua, dans un collège d'enseignement secondaire. Autre aubaine : en Septembre il a profité d'une circonstance - un avion militaire gratuit, pour faire un voyage rapide dans l'est du Zaïre, aux bords du lac Kivu, a près de 2.000 kms d'ici, il y a visité le Parc National Albert, paradis des animaux sauvages : buffes, hippopotames, éléphants et lions en liberté.

Notre confrère en est à sa dernière année de contrat et rentre à l'été. Du reste qu'en sera-t-il du Séminaire avec les événements actuels ?

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Réunion de la Caisse d'Entr'aide

Sous le titre ronflant de « Conseil d'Administration de la Caisse d'entraide des prêtres du diocèse de Quimper » se trouvaient réunis à l'évêché le 8 mars d'une part le Conseil épiscopal et d'autre part la quinzaine de Curés-doyens (sur 44) que naguère — sous l'une des pastorales que nous avons connues — on appelait « responsables de zones ». Monseigneur l'Evêque rappela le souvenir du chanoine F. Hélou, l'initiateur de cette institution.

La matinée fut consacrée à *la Caisse d'Entraide* sous ses deux aspects de caisse de péréquation et (pour la dernière fois) de Caisse de maladie. A l'occasion des demandes déposées et des comptes de l'année écoulée, plusieurs questions furent retenues pour étude par une instance quelconque :

— *autour du salaire du prêtre.* Il faudrait préciser le sens des mots, savoir avec précision ce qui est inclus et ce qui est exclu dans les chiffres avancés par tel et tel secteur ou paroisse ; une enquête claire serait à faire dans les doyennés. Autres questions : le salaire des aumôniers de lycées, de secteurs etc..., l'argent libéré dans telles paroisses par la suppression d'un poste de vicaire, les repères qui légitiment le recours à la caisse de péréquation, le système de répartition par parts qui présente une garantie pour le budget de l'Eglise dans les paroisses pauvres.

— *autour de la retraite.* Peut-on envisager un conventionnement de nos maisons de retraite de prêtres ? Les prêtres retirés dans nos maisons, retirés dans un presbytère, retirés chez eux, sont-ils à égalité financière ? Ne peut-on favoriser la transformation de certains presbytères ruraux en maisons de retraite pour de petites équipes qui se coopteraient ? A quoi raccrocher les prêtres en retraite pour les frais de maladie ?

— *autour des biens immobiliers vacants.* La vente ou la location éventuelle de ces biens se fera au bénéfice de qui ?

En conclusion de ce travail, chacun reçut, pour transmission à tous les prêtres, le projet de statuts d'une Mutuelle Maladie et la convocation à l'assemblée constitutive (à *la Salle paroissiale de Châteaulin le jeudi* 13 *avril*, 14 h .30).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'après-midi, le Délégué diocésain au Temporel mit cartes sur table en présentant *les comptes du diocèse pour l'année* 1971. Devant un jury attentif et sous le regard de nos grands évêques du siècle dernier (un peu surpris certainement), Yves Marzin « lut » les comptes, « prit » les tires VI et VII de la Comptabilité Nationale (c'est du moins ce que j'ai compris), « renvoya » aux côtes, « avança » des chiffres, « fit » des reports, « ajusta » la balance, s'embrouilla rarement, répondit pertinemment avant de partir taquiner l'ormeau ou la crevette (enfin, on verra...) du côté de Plougrescant...

● *LA LETTRE DE SAINT-JACQUES (BRÉSIL - HAITI), Séminaire Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.* — Au sommaire du n° 24 : L'expérience de Laborde (une expérience de développement en Haïti racontée et réfléchie sur 18 pages), les six lignes de l'action pastorale de l'Eglise au Brésil (promouvoir l'unité visible, l'action missionnaire, l'éducation de la foi, la vie liturgique, l'action œcuménique, la présence de l'Eglise dans le monde). Nouvelles...

● *ETUDES, revue mensuelle,* 15, *rue Monsieur, Paris* 7me, *C.C.P.* 155.55 ; *le numéro* 6 *fr., six mois* 33 *fr., l'année* 54 *fr.* — Je ne me souviens pas d'avoir ouvert un numéro des *ETUDES* sans y trouver au minimum deux ou trois articles enrichissants. Cela tient à la qualité des collaborateurs, à leur écriture d'ordinaire sans pathos, à la diversité des articles (questions de l'actualité, questions de fond ; questions politiques, économiques, religieuses, littéraires...)

Du numéro de février 1972, je relèverais : *Evolution du syndicalisme ouvrier en France (1947-1971)* par R. Mouriaux, *Evangile et Economie* par B. Ronze. J'y ajouterais avec émerveillement *les poèmes de Gérard Manley Hopkins,* dans leur texte anglais et dans leur traduction par Jean Mambrino.

Le numéro de mars inscrit entre autres les questions suivantes : *Modernité et critiques de la modernité* par Paul Valadier, *aujourd'hui une « autre » presse ? (la presse underground)* par J.-C. Dietsch, *la culture dans la société par* M. de Certeau, *L'initiation chrétienne des jeunes (pour une rénovation de la pastorale sacrementaire)* par Joseph Moingt.

● *UNE SESSION BIBLIQUE ?* — Vous aimeriez participer à une Session biblique durant les mois d'été ? Le service Biblique d'*EVANGILE ET VIE* a dressé la liste de celles qui se tiendront en France. Vous pouvez demander cette liste à : *Evangile et Vie, 2, rue de la Planche, Paris 7me.*

Ce service, en voie d'organisation, voudrait être au service de tous ceux qui travaillent à aider le Peuple chrétien à ouvrir la Bible (Cercles bibliques, rencontres, ...), de tous ceux qui veulent être guidés dans sa lecture.

Il est à votre disposition ; n'hésitez pas à le consulter !

" Retables baroques de Bretagne "

● **Par Victor-L. Tapié, Jean-Paul Le Flem, Annik Pardailhé-Galabrun. Un volume 15,5 × 24 cm de 315 pages et 49 planches photographiques, collection « Publications de la Sorbonne ». Aux Presses Universitaires de France ; 68 francs. En vente en librairie.**

C'est toujours une joie de découvrir chez le libraire une étude de valeur scientifique sur le patrimoine artistique de la Bretagne. Et l'intérêt s'accroît lorsqu'est dépassée la seule qualité artistique et que sont aussi prises en compte la vie et la sensibilité dont les œuvres d'art témoignent.

L'ouvrage de ces universitaires prend place dans les « Travaux du Centre de Recherches sur la civilisation de l'Europe Moderne » de la Sorbonne et porte en sous-titre : « **Retables baroques de Bretagne et Spiritualité du XVII^e siècle. Etude sémiographique et religieuse** ». Il est publié avec le concours du C.N.R.S.

Le propos est ainsi exposé d'emblée : « L'étude que nous présentons « ici est une expérience de méthode pour reconnaître comment les réta- « bles — éléments essentiels du décor des églises catholiques pendant « la période moderne — nous renseignent, autant que sur l'évolution d'un « style artistique, sur la sensibilité religieuse du temps, collective et indi- « viduelle » (p. 7). Ce qui est précisé plus loin : le « retable révèle les « préoccupations du monde de la commande, à la date de sa construc- « tion, la préférence pour tel aspect de la doctrine ou pour telle dévotion « particulière, ainsi privilégiées dans la vie spirituelle des habitués de « l'église. En retour, la présence de ces images a contribué, d'une géné- « ration à l'autre, à modeler la sensibilité des fidèles qui les retrouvaient « chaque dimanche » (p. 15).

⁂

Mais, qu'est-ce qu'un retable ? « On peut le définir : un panneau « décoré, placé verticalement au-dessus d'un autel. » Il ne semble pas remonter au-delà du XI[e] siècle, il apparaît lié à la diffusion du culte des saints et à la vénération des reliques. Son efflorescence extraordinaire se situe à la période baroque, en liaison avec la Contre-Réforme, cet aggiornamento de l'Eglise après le Concile de Trente : « Au XVII[e] et au « XVIII[e] siècle, il n'y eut plus d'église sans retable et même plus d'autel « sans retable » (p. 15).

Le retable associe l'image à la liturgie même (et non plus à son environnement lointain). « Parce qu'il était spacieux, fût-ce dans les « proportions d'un petit sanctuaire, le retable offrait une surface à la « décoration, et par celle qu'il accueillerait, il pouvait contribuer à fournir « au fidèle un enseignement, tenant un rôle analogue à l'homélie, au chan- « tique ou au livre..., à celui de l'iconostase dans la religion orientale » (p. 14).

Il servait aussi de diffuseur des préoccupations de l'Eglise du temps (l'autorité de l'Evêque fortement affirmée à Trente entraîne la fréquence des statues de S. Augustin et la « mitrification » de saints locaux, naguère simples ermites).

On peut mal interpréter ces retables baroques : par exemple, se braquer sur des traces indiscutables de superstition ou de paganisme en oubliant leur conformité fondamentale avec l'enseignement de l'Eglise (place centrale de la Trinité et du Christ, etc...), ou encore appeler « triomphalisme » une utilisation de la beauté qui cherchait à provoquer l'admiration pour dépayser l'homme et élever le fidèle au-dessus du souci quotidien. « C'est la Renaissance seule qui amena une rupture « entre le peuple, l'art et la poésie, par sa savante inspiration, puisée à « l'antique, par son exclusivité rationaliste, qui prétendait réserver l'art « aux privilégiés de la culture. Ce fut cependant un épisode de courte « durée ,car le baroque a retrouvé les voies pour atteindre le cœur du « peuple, non seulement en s'inspirant de lui, mais en lui donnant quel- « que chose par l'émotion ardente de son pathos » (p. 20). Ce n'est par hasard que les retables triomphent avec le baroque : « De même qu'il « a un plus grand pouvoir d'intégration, son but est de satisfaire une « société plus organique, où les masses ont trouvé place. Ces masses, « on cherchera à les mettre en condition, à les émerveiller par la divul- « gation d'une splendeur » (Marcel Reymond, cité p. 20 par l'auteur).

On peut aussi, hélas, maltraiter et détruire les retables. L'ecclésiologie de tel clerc juge inconvenant dans le sanctuaire le cheval de Saint Martin. La liturgie de tel autre ne semble pouvoir porter ses fruits que si l'on retourne à la rotonde mérovingienne. La mode a fait rejeter par tels autres les vieux saints dans les coins sombres de l'église (ou de grenier) et mettre en valeur la douce fadeur de Notre-Dame de Lourdes, de Sainte Thérèse de Lisieux... Heureusement, la majorité du clergé et du peuple chrétien a pu proposer à l'enquête de nos auteurs quelques 1 350 retables (plus de 300 pour le Finistère) ; il ne faudrait tout de même pas l'oublier !

⁂

Pour traiter tout cela scientifiquement il fallait une méthode. Victor-L. Tapié justifie (p. 28 ss.) le choix de la Bretagne, les axes de la recherche, l'exploitation par fiches. Jean-Paul Le Flem, exemples à l'appui, donne toutes explications sur la « sémiologie graphique linéaire » (p. 42 à 57) : chacun sait que « semeion » veut dire « signe », il s'agit donc de faire parler les signes, qui, dans un « fichier-image », représentent soit un retable de bois ou un retable de pierre, soit un retable de chapelle ou un retable d'église, soit un retable du Rosaire ou un retable d'un saint local, soit un retable d'origine lavalloise ou un retable lié à un tabernacle etc... Un seul regret : que les exemples graphiques ne soient pas plus visibles.

Déjà pages 35-38 s'étaient esquissées les lignes de la sensibilité religieuse que reflètent les retables. L'étude systématique de leur iconographie occupe les pages 59 à 124 sous la signature d'Annik Pardailhé-Galabrun.

Le cadre de la vie politique, économique et sociale aux XVII[e]-XVIII[e] siècles est d'abord décrit avec clarté : redressement après la guerre de la Ligue, redistribution du pouvoir sous Louis XIV, opposition bretonne du XVIII[e] siècle. C'est ensuite le tour de la vie religieuse : rénovation profonde au XVII[e] siècle (Missions bretonnes, action d'évêques comme René du Louët à Quimper après 1642...), vitalité religieuse au XVIII[e], puis essoufflement et de la foi et de l'art.

Et vous voilà à pied d'œuvre pour l' « essai d'interprétation sémiographique des retables bretons » (l'âge structuraliste n'a point de délicatesse dans le vocabulaire). Les pages 126 à 174 y seront entièrement consacrées. On ne peut ici que dire la richesse foisonnante de cette étude qui fait apparaître avec la diversité des formes l'opulence de l'iconographie et montre de façon péremptoire que l'art des rétables bretons est indissociable de la vie de la province. On relèvera cependant ces lignes de conclusion :

« Cette analyse révèle le profond attachement des Bretons à toutes les formes de piété anciennes et concrètes. Des deux courants de dévotions qui inspirèrent l'iconographie des retables, l'un traditionnel, d'origine médiévale et populaire, l'autre issu du Concile de Trente et véhiculé par le clergé, le premier fut toujours le plus fort en Bretagne et supplanta, au cours des temps modernes, les cultes nouveaux mis à l'honneur par la Contre-Réforme » (p. 173).

⁂

Et l'on n'en est encore qu'à la moitié de l'ouvrage ! Mais la Troisième Partie (p. 175 à 300) est un répertoire des rétables encore existants ou disparus classés selon les anciens diocèses de Bretagne. Viennent ensuite les index et tables habituels, et une série de planches photographiques, où Trémaouézan se taille la part du lion (7 sur 49), suivi — pour le Finistère — par Roscoff, Argol, Plounéour-Ménez, Kerdévot, Pleyben, Le Faou.

⁂

Archives diocé ine e Qu et Léor

Ce livre ne saurait être pris tout seul, il n'apporte ni « la » réponse ni toutes les réponses, et on se doit de rester attentif aux limites de la méthode. Mais il est **vivement recommandé à ceux qu'intéressent l'art, la vie et la foi en Bretagne.** Sans être facile comme un roman, il demeure très lisible.

En terminant, je m'en voudrais cependant de ne pas reprendre la question de Victor-L. Tapié, à la p. 24, sur la conservation de ces retables face à « une fureur (on ne peut parler ici d'une évolution conduite « de sang-froid) de destruction et de dispersion ». Manquant lui-même de sang-froid, car la question visiblement le touche de trop près dans sa sensibilité culturelle et religieuse, il propose (p. 25 haut) une solution courte qui relève de la thèse église = musée : « maintenir les retables... « afin d'en lire encore le sens historique et même si l'on n'admet plus leur « utilisation dans la vie religieuse actuelle, les interroger comme des « documents ».

Pour ma part, sans éprouver nulle tiédeur à l'égard de la « nouvelle » liturgie et de l'autel de célébration face au peuple, je me garderais de réduire à cette seule dimension historique les retables et autres œuvres d'art légués par le passé.

Plus que dans la mémoire, je chercherais la réponse dans la sensibilité du peuple qui fréquente **aujourd'hui** l'église, dans les conditions psychosociologiques d'une bonne célébration. Chateaubriand s'attendrissait sur les « basiliques toutes moussues, toutes remplies de générations de décédés et des âmes de nos pères » ; et en chacun de nous sommeille un Chateaubriand. Mais on n'en resterait pas à ce niveau si l'on savait interroger et écouter les habitués des églises du Folgoët ou de Pont-Croix, ou de celles de Roscoff, Commana, Trémaouézan, Guimaëc : ils y sont **heureux.** Ils voient, ils savent, ils sentent bien que le retable n'est plus, matériellement et spirituellement, aussi proche de la célébration liturgique que naguère : il n'en est pas pour autant langue morte, même s'il est lu différemment. Un jour peut-être des clercs le comprendront, quand un dominicain, s'éveillant tardivement à l'évidence quotidienne, publiera aux éditions du Cerf un gros ouvrage sur l' « environnement ».

Enfin, il serait temps que les auteurs sérieux renoncent aux amalgames du genre « évolution de la liturgie = destruction d'œuvres d'art ».

Des retables ont été détruits à tort, des chandeliers tronqués, des chœurs défigurés au nom de la nouvelle liturgie, mais très peu à cause d'elle : les actes de vandalisme ont souvent été perpétrés par des « hommes du passé », clercs ou non clercs. Et l'on oublie de relever ce qui a été remis en état ou en honneur, embelli ou revivifié.

Hormis quelques cas-limites, je ne vois pas d'église du Finistère qui ne puisse s'adapter sans destructions à la célébration liturgique d'aujourd'hui, compte tenue du peuple et des ministres présents. Mais je sais que j'oublie les jeunes, qui posent des questions autrement fondamentales que les retables même bretons et baroques.

J. F.

● *LA BIBLE ET SON MESSAGE*, 75, avenue de Paris, 94-Villejuif C.C.P. « Fêtes et Saisons » Paris 6977.01. — Il y a dans la Bible des petits écrits très courts qui d'ordinaire ne retiennent pas l'attention. Et pourtant ils pourraient nourrir notre foi et susciter notre espérance. *Le livre des Lamentations* que la Bible et son Message présente aujourd'hui est du nombre.

C'est un recueil de prières qu'il est bon de lire et de méditer au temps du Carême. Enfin au moment où l'on célèbre la Passion et la mort de Jésus, l'Eglise recommande la méditation de ces textes qui semblent alors porter la prière de la Vierge, des Apôtres, et de tous les chrétiens. — Le numéro, 2 fr.

● *« DES SALVES D'AVENIR », 28 Textes poétiques d'espoir et de foi.* Un numéro de « Fêtes et Saisons ». — Michel Clévenot, aumônier national de la JEC, a rassemblé pour des réunions et des veillées de jeunes ces textes qui veulent appeler à une réflexion sur le désir de Dieu et la transformation du monde.

Ce numéro sera donc particulièrement utile à tous les éducateurs, animateurs, responsables et aumôniers de jeunes, d'étudiants et de lycéens du second cycle. Mais la qualité de ces textes (parfois difficiles), l'intérêt de la démarche, la réussite de la maquette de P. Joudiou devraient, au-delà des milieux de jeunes, retenir l'attention d'un public exigeant.

● *RECONSTRUIRE LE TEMPLE, un numéro de « La Bible et son message », 75, avenue de Paris, 94 - Villejuif.* — Problème d'architecture ? Non. Mais plutôt *problème mystique*, c'est pourquoi deux prophètes Aggée et Zacharie, interviennent. *Problème politique* aussi, car un temple est alors un centre culturel, c'est pourquoi les peuples voisins s'inquiètent et le pouvoir central s'intéresse à la question. *Problème économique* enfin, car pour construire il faut des ressources financières ; heureusement il y a les cousins de Babylone.

Mais au-delà des événements immédiats nous voyons poindre une interrogation qui rejoint la nôtre : *comment être fidèle au vrai Dieu, dans un monde païen ?* — Le numéro : 1,30 Fr.

● *L'IMAGE DU DIEU INVISIBLE*, par Elie Gautier. Un livre de poche de 238 pages, 6 fr. (7,25 franco), chez l'auteur, 4, cité du Sacré-Cœur, Paris 18e, C.C.P. Paris 8.980.19. — Ce livre complète le précédent ouvrage de M. l'abbé E. Gautier : « *Et vous que dites-vous que je suis ?* », où sont rassemblés et commentés les actes et les paroles par lesquels Jésus révèle sa divinité. Dans « *L'image de Dieu invisible* », nous découvrons plus profondément l'âme humaine de Jésus. Jésus lui-même nous uovre son cœur.



J. Pénazi

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-5

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines DEPOTS
de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

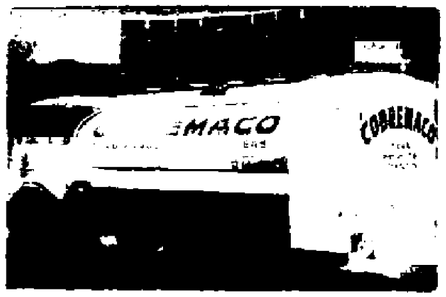


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille
G. E. R. B.
Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment
Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pour une meilleure prière aujourd'hui
Visite pastorale et confirmation
Mutuelle Maladie
Pélerinages à Lourdes
Décès de M. Guillaume Kermarrec

La journée des vocations

Les chrétiens, le prêtre, la politique
La session « Ministère et Politique »

Nos prêtres à l'extérieur
« L'Enfance de l'Art » au Grand Palais
Nouvelles et lectures

N° 4 265 (87e année) — 5 avril 1972

Archives diocésaine de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

C'est toi, Seigneur, qui as abrogé pour nous la crainte de la mort.

C'est toi qui as fait pour nous, du terme de la vie d'ici-bas, le commencement de la vie véritable.

C'est toi qui pour un temps laisses se reposer nos corps par une dormition, et qui les réveilles à nouveau au son de la dernière trompette.

C'est toi qui à la terre donnes en dépôt notre terre, celle que tu as façonnée de tes mains, et qui fais revivre à nouveau ce que tu lui as donné, en transformant par l'immortalité et la beauté ce qui en nous est mortel et difforme.

C'est toi qui nous as arrachés à la malédiction et au péché, en devenant pour nous l'un et l'autre.

C'est toi qui as brisé les têtes du dragon, lui qui avait saisi l'homme dans sa gueule en l'entraînant au travers du gouffre de la désobéissance.

C'est toi qui nous as ouvert la route de la résurrection, après avoir brisé les portes de l'enfer, et réduit à l'impuissance celui qui règnait sur la mort.

C'est toi qui à ceux qui te craignent as donné pour emblème le signe de la sainte croix, pour anéantir l'Adversaire et donner la sécurité à nos vies.

Grégoire de Nysse
Vie de Sainte Macrine (vers 380), 24, 1-20
(éd. Sources Chrétiennes n° 178)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR UNE MEILLEURE PRIÈRE AUJOURD'HUI

La réforme des livres liturgiques s'achève. Une double tâche nous incombe :

1. Poursuivre l'effort de mise en œuvre des nouveaux rites, promouvoir l'éducation de la foi qui permettra de célébrer en vérité, former des célébrants qui donneront vie aux rites...

2. Chercher les adaptations et créations qui permettront à la célébration de mieux rejoindre l'existence des personnes et de mieux exprimer la foi authentique de l'Eglise dans le langage d'aujourd'hui.

Ce dernier projet concerne tout ce qui peut favoriser la célébration : gestes, mouvements, expression plastique, picturale ou musicale, sans oublier le langage de la parole.

Dans l'immédiat, la recherche que nous entreprenons vise en premier lieu la célébration du baptême, de la confirmation, de l'onction des malades, ainsi que les oraisons de la messe. Les prières eucharistiques sont un autre problème qui sera traité en son temps et pour lequel nous commençons une large étude.

Pour cette recherche, qu'il ne veut pas entreprendre seul, le CNPL souhaite vivement travailler spécialement avec deux catégories de personnes :

— ceux qui, engagés dans l'action pastorale, perçoivent, après réflexion, ce qui devrait être exprimé aujourd'hui dans l'une ou l'autre des célébrations ci-dessus mentionnées.

— ceux qui, doués d'un certain talent littéraire, et du sens de la prière pour aujourd'hui, ont déjà tenté telle ou telle réalisation ou formulation.

⁂

Cette communication du CNPL est d'actualité. D'une part beaucoup d'entre nous soulignent que bien des oraisons des nouveaux livres liturgiques expriment mal la prière de l'homme d'aujourd'hui. D'autre part, ces dernières années, beaucoup de livres de prières ont été publiés (que nous présenterons d'ailleurs dans un prochain numéro).

Dans l'immédiat, si nous voulons participer à ce travail entrepris par le CNPL, nous sommes invités à présenter nos souhaits et à faire part de nos réalisations. Cette invitation tombe mal, en ce moment où nous sommes occupés par les fêtes pascales, mais la célébration du Carême et de Pâques aura sûrement été l'occasion de recherches et d'expérimentation dans le domaine de la formulation de la prière. Pourquoi ne pas expédier en toute simplicité un double de ce qui a été fait, sur le chaud ?

Faire parvenir documents, suggestions, réalisations à Michel Scouarnec, BP 3, Pont-Croix ; pour le 12 avril.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Voici les dates pour le mois d'avril.

Les paroisses intéressées reçoivent directement des notes de préparation.

Monseigneur l'Evêque

— Dimanche 9 avril : 10 h, Pont-Croix. 15 h, Beuzec-Cap-Sizun.
— Mercredi 12 : 15 h, Primelin. 20 h 30, Plogoff.

— Lundi 17 : 10 h, Plonéour-Lanvern. 15 h, Tréméoc.
— Mardi 18 : 10 h, Plomeur. 15 h, Plobannalec.
— Mercredi 19 : 10 h, Saint-Jean-Trolimon. 15 h, Tréguennec.
— Jeudi 20 : 10 h, Combrit. 15 h, Ile-Tudy.

— Lundi 24 : 10 h, Saint-Guénolé. 15 h, Penmarc'h.
— Mardi 25 : 10 h, Kérity-Saint-Pierre. 15 h, Lesconil.
— Mercredi 26 : 15 h, Léchiagat. 18 h, Guilvinec.
— Dimanche 30 : 15 h, Treffiagat. 18 h, Loctudy.

Monseigneur l'Auxiliaire

— Dimanche 16 avril : 9 h et 10 h 30, Ergué-Gabéric. 17 h, Briec-de l'Odet.
— Lundi 17 : 10 h, Confort. 15 h, Mahalon.
— Mardi 18 : 10 h, Goulien. 15 h, Esquibien.
— Mercredi 19 : 15 h, Plouhinec. 20 h 30, Cléden-Cap-Sizun.
— Jeudi 20 : 10 h, Audierne. 15 h, Poulgoazec.

— Lundi 24 : 10 h, Langolen. 15 h, Edern.
— Jeudi 27 : 10 h, Landévarzec. 15 h, Landudal.

⁂

RAPPORT PASTORAL

Toutes les paroisses de l'ancien archiprêtré de Quimper ont à faire parvenir le rapport pastoral suivant au Vicaire Général **au plus tard huit jours avant la Visite pastorale** (de la paroisse et non du doyenné).

Les curés ou recteurs présenteront, en collaboration avec leurs vicaires :

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation pastorale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées...) ;

— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale ;

— les points sur lesquels ils souhaiteraient que l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'église, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

On indiquera aussi, en tête du rapport, le nombre exact de confirmands.

A la demande motivée de **la Médaille du Mérite diocésain,** on n'oubliera pas de joindre le prénom et la date complète de naissance des intéressés.

MUTUELLE MALADIE

L'assemblée constitutive de la Mutuelle Diocésaine d'Assurance Maladie aura lieu **à chateaulin, salle paroissiale, le jeudi 13 avril 1972 à 14 h 30.**

Un dossier comportant : une convocation, un projet des statuts, une note explicative et une note annexe, a été expédiée à tous les prêtres du diocèse, soit par l'intermédiaire des Responsables de Secteur ou des Directeurs des Maisons, soit directement.

Il a pu y avoir des oublis ou des erreurs. Les prêtres qui ne sont pas en possession de ce dossier peuvent le demander à l'Evêché, Service du Temporel, B. P. 405, Quimper.

PÉLERINAGES A LOURDES

Comme annoncé, les pélerinages diocésains à Lourdes auront lieu :

— **le premier dans la deuxième semaine de juillet** (voyage aller dans la journée du dimanche 9 ; voyage retour dans la journée du samedi 15), sans malades ;

— **le second dans la troisième semaine de septembre** (17-23 septembre), avec malades et un groupe d'anciens.

Prix des billets (avec cantique, insigne, assurance)

Comme l'an dernier, c'est-à-dire :

	1re classe	2me classe
Adultes sans réduction spéciale	195,00 F	137,00 F
Adultes bénéficiant d'une carte de réduction 75 %	107,00 F	77,00 F
Enfants (4 à 10 ans) sans réduction spéciale	107,00 F	77,00 F
Enfants bénéficiant d'une réduction 75 %	63,00 F	47,00 F
Bénéficiaire d'une carte de réduction 100 %	15,00 F	15,00 F

Horaires

Les horaires de l'an dernier ont été redemandés à la S.N.C.F., c'est-à-dire pour le pélerinage de juillet :

— pour le Nord-Finistère : départ de Brest vers 8 h 30, de Landerneau vers 7 h 25 et 8 h 51, de Landivisiau vers 7 h 42, de Morlaix vers 8 h 12.

— pour le Sud-Finistère : départs de Châteaulin vers 7 h, de Quimper vers 7 h 42 et 10 h 15, de Quimperlé vers 8 h 29.

Attention aux réservations d'hôtels ! nous arrivons le dimanche vers 21 h et nous repartons le samedi vers 6 h 30.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Kermarrec,** ancien recteur de Trégarantec.

Guillaume Kermarrec, né le 3 mars 1881 à Saint-Thonan. Etudes à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1907. Mai 1908, vicaire à Saint-Urbain. Guerre 14-18. Mars 1920, vicaire à Pont-de-Buis. Janvier 1925, vicaire à Plougasnou. Septembre 1933, recteur de l'Ile-de-Batz. Avril 1947, recteur de Trégarantec. Mai 1947, doyen honoraire. Août 1957, démissionnaire, se retire à Kéraudren. Décédé le 18 mars 1972.

« Quel intérêt le monde porte-t-il au Christ ?

« Le Christ a encore une place dans notre monde moderne qui bien souvent le nie ou l'oublie. Cet intérêt se manifeste d'une façon bizarre : les revues américaines ont reproduit des photos de jeunes « Hippies » vêtus de tricots sur lesquels on lisait : « J'aime Jésus » (I love Jésus). Comment cela se fait-il Nous ne saurions l'expliquer, mais que d'attitudes de la jeunesse actuelle ne peuvent s'expliquer ! Et pourtant elles se manifestent si ouvertement qu'elles finissent par créer une mode, un mimétisme qui, tout en ne déposant pas en faveur de l'autonomie des jeunes, constitue toutefois un fait et lance un « slogan », un aphorisme qui se propage avec la rapidité d'une épidémie. Le moment du « slogan Jesus » est-il donc venu ? Dans le monde contemporain, d'autres signes marquent l'actualité du Christ, ne serait-ce que pour le nier : le cauchemar du Christ est toujours présent dans le monde de la culture.

« Il en résulte que les négations les plus fermes des milieux culturels « dernier cri » engendrent questions et réponses d'où le Christ, frappé à mort par la plus élégante des critiques, ressuscite plus réel et plus vivant que jamais ».

Paul VI

Archives diocésaine de Quimper et Léon

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 avril, 2me dimanche de Pâques. Dimanche 16, 3me dimanche de Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mademoiselle Angèle Quéffélec,* sœur de Monsieur l'abbé F. Quéffélec, de la Maison Saint-Joseph. *Sœur Marie de Chantal,* de l'Adoration Perpétuelle de Quimper.

● *DEUX RETRAITES POUR RELIGIEUSES* seront prêchées par des Pères Eudistes, à la Roche-du-Theil, B. P. 34, 35 - Redon. La première, du 2 mai (soir) au 9 (matin) ; la seconde, du 26 août (soir) au 2 septembre (matin).

● *L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST, B. P.* 858 49 *ANGERS, communique :*

Une journée de psychologie pastorale est organisée le lundi 24 avril sur le thème « Les aspects psychologiques de la formation morale ».

Le Centre de Psychologie de l'U. C. O. invite à participer à cette rencontre tous ceux qui dans une perspective de foi s'intéressent soit au point de vue doctrinal, soit au point de vue pratique, aux problèmes de l'éducation morale. La journée comportera :

— d'abord une analyse des problèmes par une table ronde constituée d'éducateurs prêtres et laïcs, de théologiens et de spécialistes de psychologie pastorale.

— puis une discussion générale destinée à faire ressortir les questions, sinon les plus importantes en soi, au moins celles qui suscitent chez les participants le plus d'intérêt.

— ensuite des rencontres de travail par petits groupes sur les principales questions retenues.

— enfin une mise en commun des résultats rapportés par chacun des groupes suivie d'une discussion générale.

Le soir, après dîner, sera donnée une conférence sur le thème des travaux de la journée.

La rencontre aura lieu à *la Faculté des Lettres, 3, rue Rabelais, Angers, le lundi 10 avril.* Les frais de participation à la journée sont de : 10 F. par personne, 5 F. pour les étudiants. — Pour toute demande de renseignements, s'adresser au : Secrétariat du Centre de Psychologie de l'U. C. O., 5, Rue Rabelais.

La journée mondiale des vocations

Elle est prévue pour **le dimanche 23 avril** ; pour des raisons précises, elle peut être devancée ou reportée.

Ce sera l'occasion de prier le Seigneur en lui rappelant les besoins des hommes, de le prier spécialement pour les vocations de prêtres et de diacres, les vocations de religieux et religieuses, les vocations missionnaires.

Ce sera l'occasion aussi de réfléchir :
— sur les besoins des hommes et les appels de Dieu,
— sur notre propre vocation,
— sur les diverses vocations nécessaires à la mission,
— sur la responsabilité des chrétiens en ce domaine.

Ce qui a été fait l'an dernier

— « Journée des Vocations ?... Vraiment je ne vois pas ce que l'on a pu faire ; sans doute une homélie, mais çà ne va pas loin ! »

— « Un sermon ? Mais ceux qui peuvent se sentir un jour appelés ne sont pas tous à l'Eglise. »

— Après l'Evangile, deux jeunes qui avaient passé deux ans en Afrique ont fait part de leur expérience et de leurs questions.

— Un Frère, une Religieuse et un Laïc avaient exprimé à la Communauté paroissiale ce qu'était pour eux leur « vocation ».

— Des réunions par quartier avaient été organisées ; çà regroupait de 40 à 50 personnes. Ce fut une occasion de connaître la mentalité des gens sur le Petit Séminaire.

Perplexité

— « Nos gens ont été frappés par la fermeture du Grand Séminaire ; en apprenant celle de Pont-Croix, leur inquiétude renait : « Alors, tout est fini ? Il n'y a donc plus rien à faire ? »

— « Oh Monsieur Le Recteur, dans la situation actuelle, je ne voudrais pas que vienne à l'esprit de mon fils l'idée de se faire prêtre. J'ai peur qu'il ne tienne pas et qu'il ne soit pas heureux ».

— « Nous ne sommes pas d'accord entre nous ; l'assemblée dominicale est à la veille d'éclater ; alors on ne voit pas ce qui pourrait être fait ce dimanche. Pour le moment, il vaut sans doute mieux ne rien faire ».

— « En parler à nos équipes d'Action Catholique ; Elles ont déjà leur campagne d'année ; des sujets de réflexion leur sont proposés par leur Mouvement ou dictés par les événements qu'ils viennent de vivre. Une journée des vocations, par là-dessus, ce serait artificiel ; et pourtant c'est une question importante. »

— « Ici nous sommes cinq prêtres, tous relativement jeunes, ou du moins dans la force de l'âge. Les gens, de ce fait, ne se rendent pas compte de ce qu'on appelle « la crise des vocations ».

— « Je vais en parler aux autres prêtres, mais je ne sais pas s'ils auront plus d'idées que moi. »

— « La plupart des prêtres du doyenné ont autour de 70 ans ; ils n'ont guère de contacts avec les jeunes ; je ne vois pas comment ils pourraient leur parler. »

— « Ah ! Une journée comme çà, çà se fait tous les ans ? »

— « Toute une fraction de notre assemblée du dimanche est inquiète devant l'évolution de l'Eglise ; certains sont tentés de la désapprouver. Ces gens là risquent fort de n'être pas accueillants à une question comme celle des « vocations ».

— Ce n'est pas à nous prêtres, tout seuls, de penser et d'organiser cette journée : c'est une question qui concerne aussi et en premier lieu les laïcs. Il faut qu'ils comprennent que c'est leur affaire ; qu'on leur donne l'occasion de dire leur mot ; il y en a d'ailleurs qui ont des choses à dire.

Des suggestions

— Le prêtre chargé de l'homélie pourra très heureusement s'inspirer du texte des évêques sur la Pastorale des Vocations (Lourdes 1971) ; ce texte est paru dans la « Documentation Catholique » du 6 février 1972 et, en extrait, dans la « S.R. » du 20 février dernier (p. 88-91).

— Un laïc adulte peut traduire les besoins du monde tels qu'il les perçoit, dire ce qu'il attend du prêtre, de la religieuse dans le contexte précis local.

— Des jeunes et des adultes sont permanents de leur mouvement : ils pourraient informer les autres de la manière dont ils assurent ce service, du sens qu'ils lui donnent.

— Un ou une jeune pourrait exprimer comment il a perçu l'appel de Dieu, pourquoi il se prépare à la vie sacerdotale ou religieuse.

— Ce pourrait être l'occasion d'inviter les gens à réfléchir au rôle qu'ils exercent déjà dans l'Eglise ; les exemples ne manquent pas : des mamans assurent la catéchèse, des jeunes sont responsables de leur mouvement, des adultes se retrouvent pour mieux voir quelle doit être leur place dans le monde aujourd'hui en tant que chrétien.

— Le prêtre préparerait avec les laïcs de tels témoignages, qui doivent être vrais et adaptés ; à lui de les introduire, de les conclure en posant, à partir de là, une ou deux questions à la communauté rassemblée ; un témoignage ne peut se contenter d'être une information de nature à satisfaire une curiosité friande de nouveautés ; il doit toujours être pour chacun une invitation à mieux prendre conscience de ses propres responsabilités.

— Des prêtres d'un secteur ont prévu une réunion pour préparer ensemble cette journée.

— Au lieu de s'adresser aux laïcs uniquement pour « exécuter » un programme pensé par les prêtres, on peut leur poser la question de l'organisation et du sens d'une telle journée.

Des instruments de travail

— Le prochain « Appels de Dieu », qui paraitra vers le 15 avril pourra être utilement consulté — et recommandé — pour ce dimanche des vocations.

— La « Vie Catholique » consacrera la question du jour à ce problème, ainsi que les documents qui l'accompagnent pour servir à une catéchèse.

« Le Pélerin », « La Croix », « J 2 Magazine », « Nade » publieront des articles sur ce même thème.

« Okapi » aura un certain nombre de pages sur « le prêtre vu par les enfants ».

« France Monde » (n° d'avril) présentera aux militants ACGH une réflexion sur la Vocation.

— Le Centre National des Vocations publie une plaquette qui contient entr'autres : des précisions sur le but de cette journée, une lettre aux chrétiens de France, des témoignages, des orientations pour l'homélie, des textes pour des célébrations liturgiques. Cette plaquette peut être commandée à : Centre National des Vocations, 106, rue du Bac, Paris VI. Prix de l'ex. : 1,90 ; 1,60 à partir de 20 ex.

— RTL, le dimanche 23 avril à 8 h 30, consacrera son émission « un chrétien vous parle » au thème de la vocation (probablement un témoignage de jeune fille entrant au noviciat).

L'ORTF, ce même dimanche, à 10 h 30 diffusera des interviews sur ce même thème.

La messe télévisée de 11 h aura lieu au cœur d'une communauté chrétienne dont un ou deux membres interviendront en cours d'homélie.

Ces trois émissions seront suivies sans doute par bon nombre de gens ; elles pourraient être recommandées et aussi exploitées par la suite surtout peut-être là où le dimanche des vocations aura été reporté.

Le Service Diocésain des Vocations.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

● *LES INSTITUTS DE RELIGIEUX EN FRANCE, Annuaire des Instituts féminins* (450 p.). En vente au : Centre National des Vocations, 106, rue du Bac, Paris 7e (C.C.P. : 2262-80 Paris) ; Prix franco : 22,00 F.

Cet ouvrage remplace l'Annuaire paru en 1961, totalement épuisé depuis pluiseurs années.

Les profondes modifications survenues depuis dix ans dans les congrégations féminines, tant sur le plan des institutions que des mentalités, rendaient sa parution indispensable.

Il comprend de courtes notices rédigées par chaque institut présentation alphabétique : une page pour chacune des 396 congrégations ou pieuses unions. Ces renseignements sont précédés par la présentation des quatre organisations nationales (« Unions ») regroupant les congrégations féminines et par l'analyse qu'elles représentent des principales « spiritualités ». Huit tables en fin de volume donnent : l'ordre alphabétique des instituts avec indication des formes de vie et activités caractéristiques ; l'implantation par diocèse en France ; l'implantation hors de France ; les secteurs d'activités apostoliques ; les travaux rémunérés des moniales ; les congrégations ayant une branche laïque ; les congrégations ouvertes aux personnes de petite santé ; les congrégations recevant des personnes au-delà de 35-40 ans.

SNCF ***Moins de 21 ans***

avec abonnement

INTER RAIL 72

PARCOUREZ L'EUROPE PAR LE TRAIN

Pour 370 F

gratuité sur les réseaux de 20 pays d'Europe

et demi-tarif sur la S.N.C.F.

validité 1 mois en 2me classe

entre le 1er Mars et le 30 Novembre 1972

Renseignez-vous dans les gares et les agences de voyages

Les chrétiens, le prêtre et la politique

D'une conférence de Carème donnée par Monseigneur André Quélen aux paroisses du Centre-ville d'Angers, nous reprenons le passage suivant.

C'EST UN GRAND DEVOIR POUR L'HOMME D'ENTRER DANS LA VIE POLITIQUE...

Aujourd'hui, dans ce monde qui bouge, le sort de chacun dépend de ce que tous les autres font, de ce que le Gouvernement décidera. La question politique devient plus importante : notre vie n'est pas une vie d'homme isolé, mais d'homme pris avec les autres dans des interdépendances, dans des solidarités. Aussi, c'est un grand devoir pour l'homme d'entrer dans la vie politique.

Peut-être, les chrétiens ont-ils trop pensé que la politique était quelque chose qui n'était pas normal, pas bon... comme un péché ! il y a du péché, oui, comme partout, dans la vie politique, mais pas plus qu'ailleurs. Seulement il est encore plus grave, ses répercussions sont plus grandes. Il est donc plus urgent de s'intéresser à la politique. Car le service des autres passe par la vie politique, c'est le service de la « plus grande charité », disait Pie XI.

Les chrétiens ne sont pas encore persuadés de cela.

Archives diocé ine de Quimper et Léon

QUEL EST LE ROLE DE L'EGLISE ?

Le rôle de l'Eglise est d'aider ces hommes et ces femmes, que sont les chrétiens, et qui se trouvent probablement déjà dans telle ou elle situation politique. Il est de les aider à conformer leur action à l'Eva gile.

Il y a des positions politiques qui ne sont pas cohérentes av c ce que dit l'Eglise, avec la volonté du Seigneur sur terre. Elles ne isent pas à la communion des hommes, mais à l'asservissement de ce ains, soit par le racisme, ou par l'exploitation, etc... Ce sont des projets hu ains qui ne sont pas cohérents avec l'Evangile, et qu'un chrétien ne peu pas adopter.

Mais, en dehors de ces cas où l'Evangile lui-même dresse une barrière, personne ne peut dire qu'il a la clef, la vision de tous les probl mes. Personne au monde, ne peut dire avec certitude qu'il a le proje qui amènera l'humanité à la communion politique. Il y a donc plu ieurs positions possibles, et l'Eglise n'a pas pour rôle de trancher entre ces positions, si elles sont compatibles avec l'Evangile. Mais elle doit aider chaque chrétien, et chaque groupe de chrétiens, à ne pas prendre son projet pour parole d'Evangile ; à voir son projet en le critiquant ; et, aussi, à rendre gloire à Dieu, parce que, pour une part, par son projet, il communie à sa manière au projet de Dieu pour l'homme. Enfin, l'Eglise doit rassembler en son sein tous ces hommes, ces femmes, qui sont différents, peut-être en lutte, mais qui sont d'accord au moins pour dire que le même Jésus-Christ est Celui qu'ils cherchent à travers leur combat politique.

ET QUEL EST LE ROLE DU PRÊTRE ?

Le rôle du prêtre dans tout cela n'est pas de prendre parti. Sa responsabilité est d'aider les chrétiens, de leur rappeler l'importance d'un engagement politique, l'importance de porter cet engagement dans la foi, sans toutefois en faire le tout de leur foi.

Est-ce que le prêtre lui-même peut faire de la politique ?

Je dirai : le prêtre est envoyé par le Seigneur, comme prêtre, mais évidemment il reste un homme, situé politiquement. Il a parfaitement le droit d'avoir son avis. Il est citoyen, et a le droit d'exercer ses droits politiques.

Toutefois, puisqu'il est prêtre, il sait bien que le Seigneur l'a appelé pour le service de l'Evangile, le service de la Parole de Dieu, le ministère de la réconciliation entre Dieu et les hommes, et entre les hommes eux-mêmes. Il n'a pas le droit d'utiliser ce rôle essentiel pour faire pression sur ceux qu'il rencontre par ce ministère. Des cas semblables existent dans la vie courante. Je pense par exemple à un permanent syndical ; même s'il a son opinion, même s'il milite publiquement dans tel parti, il rencontre les syndicalistes non pas comme un militant de parti, pour leur faire prendre une carte de ce parti, mais *dans le service syndical*... et il sait bien que c'est différent !

Tout service des institutions destinées au service du bien commun comporte ces exigences. On ne peut honnêtement les utiliser pour faire pass r une opinion politique. Il en va de même pour le prêtre ; il a été appr é par le Seigneur, pour rencontrer les hommes au nom du Seigneur Jés... il ne peut mêler ce service avec un effort pour « prendre le pouvoir » ou bien pour défendre « le pouvoir » comme s'il y participait.

EST CE A DIRE QUE LE PRÊTRE N'AIT « RIEN A DIRE » ?

Le prêtre a toujours à rappeler les refus que l'Evangile lui impose de ce. Il y a des situations dont l'enjeu humain est lourd. Ces situations sont elles en contradiction à l'Evangile ? Si oui, le prêtre, avec les chrétien a bien le droit de le dire, et c'est un témoignage évangélique qu'ils doivent porter, ensemble, prêtres et laïcs. Mais il doit être clair, qu'alors le p tre ne cherche pas le pouvoir, qu'il n'a pas la prétention d'imposer une olution, qu'il ne veut pas faire la leçon aux autres, ni prendre une revanche.

Mais il peut exister des cas différents.

● *Il y a le cas du prêtre envoyé à un peuple de chrétiens variés.* Le service qu'il a à rendre est d'abord d'être le pasteur, le témoin de l'Evangile, d'aider les gens à voir clair dans leur vie politique. Il doit aider ceux qui ont des options différentes à se reconnaître fraternellement dans le Seigneur, malgré tout ce qui peut les opposer. Car c'est dans la même communion au même Seigneur qu'ils doivent mener leur vie humaine, comme une façon de s'unir au Projet de Dieu sur le monde. Travail difficile, et qui prend bien du temps au prêtre.

● *Il y a le cas du prêtre envoyé auprès de non-croyants,* auprès de gens qui ne prennent pas au sérieux l'Eglise, qui ne reconnaissent pas Jésus Christ. Ce prêtre sent qu'il ne peut pas commencer par leur dire la Parole de Dieu. Ils ne feraient qu'en rire. Il faut d'abord que ce prêtre se mette en amitié avec ces hommes. Il faut qu'il leur apparaisse d'abord comme un homme, comme un citoyen. Alors, ils s'apprivoisent mutuellement, ce qui est un autre nom de l'amitié. Et ils peuvent alors se parler et être pris au sérieux. Il est possible, alors, que ce prêtre soit amené à entrer dans une certaine vie politique avec ces groupes. Je ne pense pas qu'il puisse aller jusqu'à « prendre un pouvoir » quelconque dans un parti. Mais le prêtre sait qu'il reste prêtre, et qu'il doit arriver à questionner les autres à propos de leur façon de vivre leur vie politique, à poser les questions de l'Evangile. Peu à peu, dans l'amitié, il peut alors révéler le Projet de Dieu tout entier. Au long de ce cheminement, où tout est Vérité et où rien n'est manœuvre, peut-être se créera-t-il une nouvelle communauté de chrétiens, dans la Foi. Dans cette situation précise, je conçois qu'un prêtre puisse porter témoignage de cette manière-là, s'il est en lien avec d'autres prêtres, avec qui il vérifie la rectitude de sa visée missionnaire... s'il est en lien avec son Evêque aussi, chargé par le Seigneur d'authentifier cette visée missionnaire. Mais je ne pense pas que ce soit la seule manière d'être missionnaire. D'autres commenceront tout de suite par porter l'Evangile. Il faut accepter ces divers cheminements.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

LA POLITIQUE, SES COMBATS ET SES CONFLITS NE SONT PAS LE TOUT DE L'EGLISE.

L'Eglise et la Politique, ce sont des réalités importantes que nous ne sommes guère habitués encore à porter ensemble. Peut-être y a-t-il chez les chrétiens trop d'indifférence vis-à-vis de ces réalités. Et il y a difficulté à comprendre qu'on puisse être « différents », honnêtement... Par ailleurs, des chrétiens peuvent-ils dire : mon opinion est la seule vraie ?

J'ai parlé de l'Eglise et des chrétiens et des prêtres dans des perspectives de combats, et de conflits. Mais la politique, ses combats, ses conflits, ne sont pas le tout de l'Eglise : l'Eglise n'est pas toujours «tendue» en effort, sous le signe du conflit. Le monde d'aujourd'hui, s'il devait être un monde où s'exaspèrent ces tensions, serait un monde parfaitement inhumain, et l'Eglise serait elle aussi parfaitement inhumaine si elle était le champ clos des règlements de compte. Je suis d'autant plus à l'aise pour dire, fortement, que l'Eglise n'est pas faite seulement pour les « tensions », mais aussi pour la « joie » et la « respiration » de tous les hommes. Les hommes en ont besoin, et l'Eglise est faite pour réaliser cela aussi. Elle doit être aussi un lieu de repos, où il fait bon vivre avec le Seigneur.

A-T-ON ENCORE BESOIN DU PRÊTRE ?

En conclusion, je voudrais demander : est-ce que le prêtre, aujourd'hui, a encore sa chance ? Sommes-nous dans une impasse ?

● Je réponds : Nous sommes dans un monde qui passe du modèle « paternel » d'autrefois à un modèle qui essaie d'être « fraternel » et qui se cherche d'ailleurs dans la crise des générations. L'ancien n'est plus vénérable, il est souvent méprisé. Mais le service du prêtre n'a aucune raison de finir. « Avec vous je suis chrétien, pour vous, je suis évêque », disait saint Augustin. Il y a dans le christianisme d'abord la « fraternité ». Au lieu d'un prêtre « puissant et solitaire », nous aurons certainement davantage le « prêtre fraternel » pris dans un ensemble de liens avec des fidèles. Ce sera très bien ainsi, si nous pouvons apporter au monde la preuve que la fraternité est possible. Ce prêtre-là est toujours une « valeur » pour l'homme d'aujourd'hui.

● Nous sommes, dit-on, dans un monde « irreligieux », sécularisé, où la religion ne compte plus. Est-ce vrai ? Ce qui est vrai, c'est que les hommes héritaient jadis de la religion, après quoi ils restaient dedans. Aujourd'hui, il y a plus de facilité de choix. Aujourd'hui, à Angers, comme ailleurs, on peut choisir entre la religion traditionnelle, une foi plus personnelle, la science, ou le marxisme, ou tel genre d'humanisme. La question religieuse n'est plus une chose qui va de soi. On ne peut plus être chrétien comme cela, sans le savoir et sans l'avoir décidé soi-même. Aussi les hommes, désormais, s'interrogent. Dans le grand «marché des idées» les questions religieuses sont plus que jamais au cœur de l'esprit humain : Que suis-je dans le monde ? Pourquoi la vie ? Pourquoi la mort ? Interrogations sur l'identité, interrogations sur l'appartenance : Qui suis-je ? Où puis-je trouver des frères ? Que puis-je faire avec les autres ?

Pour peu que nous sachions regarder en profondeur, ces questions sont bien, plus que jadis encore, au cœur des hommes.

Alors, le prêtre qui est celui qui accueille les « pourquoi » de l'homme, celui qui dit la Parole de Dieu, qui propose une Bonne Nouvelle pour la vie, celui qui préside la communauté fraternelle dans l'Eucharistie, ce prêtre-là n'est pas du tout à côté des préoccupations profondes des hommes.

Une certaine façon d'être prêtre, en face d'un certain monde, est finie, oui ! Mais, en profondeur, le prêtre a plus que jamais sa place dans le monde. Plus que jamais il y a un appel vers le prêtre, à condition que celui-ci sache le percevoir et que les chrétiens sachent aussi saisir les chances du monde d'aujourd'hui. Il faut que nous cherchions ensemble dans ce « renouveau », qui commence seulement, à être fidèles à la volonté de Dieu, et à être ceux qui portent au cœur du monde la lumière et la vie de Jésus Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De cette nécessité de travailler à une société plus juste et plus fraternelle, des chrétiens de plus en plus nombreux prennent conscience ; ils y engagent leur parole, leur plume, ce qui est encore relativement facile, mais également leur activité et leur responsabilité.

Ils ne se laissent pas arrêter par le sentiment d'impuissance que l'on peut éprouver devant l'ampleur de la tâche, sur un terrain qui épouse toutes les dimensions du monde.

Ils savent en effet quel poids peut représenter l'opinion publique ; ils s'efforcent d'ouvrir les yeux de ceux qu'ils rencontrent, de secouer leur indifférence, leur apathie, leur découragement. A leur voix d'autres voix se joignent, et cette clameur ne peut pas ne pas être entendue de ceux qui ont des responsabilités.

Ils savent aussi toute la force que peut représenter une organisation ; ils y entrent, unis à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui veulent promouvoir un véritable respect et une véritable promotion de la personne.

Ils peuvent légitimement diverger sur les moyens à employer, les réformes à promouvoir. Ils se rattachent en fait à des organisations, à des partis différents, voire même opposés. Mais ils sont inspirés par le même idéal ; par des chemins différents, ils tendent tous vers le même but.

Ils sont assez clairvoyants pour savoir que cet idéal ne sera jamais totalement réalisé, que, dans tout système, il y a des failles et des dangers et que la perfection n'est pas de ce monde, en ce domaine comme en d'autres. Mais ils pensent qu'il vaut la peine de se rapprocher de plus en plus du but auquel ils aspirent.

Comment ne les encouragerions-nous pas ?

Mais comment aussi un chrétien digne de ce nom n'éprouverait-il pas le désir et le besoin de ne pas être seulement le spectateur qui applaudit, d'entrer à son tour dans cette action qui s'impose à tous et en particulier à nous, si nous voulons répondre aux exigences contenues dans notre vocation ? (...)

Cette lutte enfin doit éviter tout sectarisme. On n'a pas le droit d'imposer, au nom de l'Evangile, des positions librement discutables, et d'accuser de trahison ceux qui ne les partagent pas. Il peut y avoir parfois un pharisaïsme inconscient ; on se met du côté des bons et des purs, et on tient en suspicion et en mépris ceux que l'on considère comme les injustes ou les méchants.

Quand ces oppositions s'introduisent à l'intérieur de l'Eglise, quand on n'est pas capable de considérer comme des frères ceux qui ne partagent pas notre manière de voir ou s'opposent à nos intérêts, il peut y avoir un véritable péché contre l'unité. Les tensions sont inévitables, et il ne s'agit pas de les nier, mais elles ne sont fécondes que dans la mesure où nous cherchons à les surmonter.

Mgr Pourchet, évêque de Saint-Flour.

La session "ministère et politique"

(Pen Boc'q, 28 février - 2 mars)

Poursuivant la recherche commencée l'an dernier à Lesneven sur les rapports entre « ministères et politique », environ 35 prêtres des diocèse de Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes se sont réunis à Pen Boc'q (56-Arradon) du 28 février au 2 mars.

En partant de monographies réalisées par des prêtres affrontés au politique dans des ministères différents (paroisse de grande ville, ACO, JEC, Université, MRJC, CMR), ils se sont posé les questions suivantes :

1 — *Concernant le ministère :* tiraillé dans sa fonction paroissiale, le prêtre a-t-il pour rôle de maintenir l'unité à tout prix ? Peut-il être l'homme de tous ? Cela veut-il dire n'avoir opinion sur rien ? Son rôle est-il de lancer les autres dans l'action en restant lui-même en marge ?

2 — *Concernant l'Eglise :* A-t-elle un rôle critico-social ? Est-ce toute sa mission ? Elle est perçue comme une force politique, véhiculant une certaine idéologie : laquelle ?

3 — *Foi et politique :* La politique est en tout, dit-on, mais n'y-a-t-il pas des paliers ? La politique est totalisante, dit-on ; mais la foi aussi. Quels sont donc les rapports entre les deux ?

4 — *L'analyse de la société :* Une analyse de la société peut-elle prétendre être scientifique ? Avant toute analyse, n'y a-t-il pas des présupposés sentimentaux, idéologiques ? (Ainsi, dans le schéma explicatif de la lutte des classes, qu'est-ce qui est idéologique, qu'est-ce qui est « scientifique » ?).

C'est en renversant l'ordre des questions (c'est-à-dire en commençant par l'analyse pour terminer par le ministère) qu'ont cheminé les participants à la session.

Archives diocé ine e Quimper et Léon

Avant de signaler schématiquement les questions sur lesquelles s'est réalisé un certain consensus général et les points qui demanderaient les prolongements, trois notations sur le déroulement de la session.

1 — Nous avons vécu ensemble une certaine expérience politique (au sens large). Quelques-uns ont avoué être intimidés devant le « terrorisme » de ceux qui savent. Le discours avec le crédit de la science devient un instrument de maîtrise, d'extension du pouvoir.

2 — Chacun des participants est tributaire de sa situation, du ministère exercé, de son origine, de ses présupposés (de « son idéologie ») que ce soit dans la manière de poser les problèmes, que ce soit dans les solutions proposées.

3 — Toile de fond : la crise de la société et la crise de l'Eglise ; craquements dans tous les domaines, solitude, incertitude pour le futur. La foi apparaît dans toute sa nudité. On n'est jamais préparé à une crise. La majorité des chrétiens recherche une sécurité dans le passé. Le texte suivant de Zahrnt (« Dieu ne peut pas mourir », Cerf, p. 241) décrit assez bien cette crise : « L'Eglise paraît aujourd'hui ressembler à une « gare où autrefois tous les trains s'arrêtaient. Des modifications sont « intervenus à plusieurs reprises dans le réseau, et aujourd'hui tous les « trains, sauf quelques omnibus, traversent la gare sans s'y arrêter. « Pourtant, chaque fois qu'un train arrive, le chef de gare continue à « venir sur le quai et il agite son signal pour inviter le train à poursuivre « sa route. Cette comparaison veut faire entendre que l'Eglise n'a plus « aujourd'hui grand-chose à dire dans la vie publique, qu'elle doit donc « s'abstenir de prendre de grands airs politiques... »

I — L'Analyse

C'est à partir de là que se situent les divisions et que se sont souvent créés les clivages au cours de la session.

1 — Nous nous situons bien souvent entre les deux positions extrêmes qui suivent et relèvent d'une analyse politique de la société :

— La société actuelle comporte des aspects positifs et des aspects négatifs. Un changement de régime risque de ne pas changer fondamentalement la situation : cela entraînerait bureaucratie, intolérance... d'où scepticisme. Ne pas attendre que le régime soit changé pour agir et changer maintenant tout ce qu'il est possible de changer.

— La société actuelle repose sur de telles contradictions qu'aucun changement n'est possible. Toute action actuelle sera récupérée par le régime. Il s'agit de déstabiliser le régime par tous les moyens possibles puisque c'est seulement dans un autre régime qu'il sera possible de rebâtir.

C'est entre ces extrêmes que nous nous situons et c'est dans cette situation qu'il faut vivre.

2 — Une analyse peut-elle se dire « scientifique » ? - Oui, à condition de prendre le mot dans le sens de science humaine non exacte. L'objectivité n'existe pas, on est toujours en tension vers l'objectivité. Pour cela il s'agit, dans son analyse, de n'exclure volotairement aucun élément. D'où l'invitation à être critique vis-à-vis de sa propre critique.

D'autant plus que toute analyse se fait avec des présupposés idéologiques, l'idéologie étant une vision globale de l'homme et du monde véhiculant des connaissances et de l'affectivité. « L'homme moderne s'aperçoit qu'une non-science détermine ses plus profonds engagements » (Ormus dans « Les idéologies dans le monde actuel », Desclée de Brouwer, p. 7).

Il y aurait certainement à réfléchir plus longuement sur ce qu'est l'idéologie, du fait qu'une idéologie précède toujours l'analyse, et qu'il est souvent reproché aux prêtres d'avoir une idéologie sentimentale et moralisante.

3 — N'y a-t-il pas aussi un certain sens de l'homme, au nom de l'Evangile, une certaine conception de l'homme que l'on ne peut pas appeler idéologique et surtout qui est antérieur à toute analyse ? A plusieurs reprises, il a été signalé la priorité du respect du pauvre et des pauvres.

II — Le Politique

1 — *La réalité politique.* Le mot « politique » est difficile à définir puisque tout le monde (à commencer par les politicologues) n'est pas d'accord sur son sens :

— tantôt, le mot est pris dans un sens très large, assez voisin de « social » (relations interpersonnelles dans la société civile).

— tantôt, on entend par politique tout ce qui a trait au gouvernement des sociétés humaines par un pouvoir organisé appelé Etat.

Si l'on peut dire que « faire de la politique » c'est « participer directement ou indirectement à l'organisaton et à l'orientation de la vie collective dans une société », il faut néammoins tenir compte des paliers, des niveaux. Est directement politique ce qui a rapport au *pouvoir,* sinon l'on risque de gagner en extension ce que l'on perd en compréhension. Certes, tout a une dimension politique, mais à des niveaux différents.

2 — « *Faire de la politique* », qu'est-à-dire ? (Que dit-on par exemple quand l'on affirme qu'un prêtre fait ou ne fait pas de la politique ?). A ce sujet, il faut distinguer : (cf. Meynaud et Lancelot, « La participation des français à la vie politique » coll. Que sais-je ? P.U.F.) :

a — la « participation » institutionnelle (ou engagement) : ce sont les formes d'engagement ou de participation prévus pour le fonctionnement régulier des institutions qu'une société s'est donnée.

b — la participation organisée : formes d'engagement qui sont offertes aux citoyens par des groupements de toutes sortes proposant leur médiation politique au niveau de l'action ou de la formation de la conscience politique.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

c — la participation autonome : lorsque l'individu traduit plus spontanément son intérêt pour les questions politiques, par la recherche d'informations ou d'idées, ou d'opinions.

A partir de ces distinctions, nous pouvons nous rendre compte que le ministère du prêtre a un aspect d'engagement politique inévitable (au sens large), si bien que l'inscription dans un parti et a fortiori la candidature politique sont devenus des problèmes secondaires pour la majorité des participants. Il faut cependant noter que ce n'est pas ainsi que les gens posent les problèmes. Pour la masse d'entre eux, le politique est sectoriel , catégoriel, occasionnel (à l'occasion d'une prise de position proprement politique ou d'une candidature électorale).

III — Foi et Politique

Ce problème est en grande partie inédit.

1 — *La manière de poser le problème :*

— Bien souvent, l'on part de la foi pour aboutir au politique, l'on s'engage par générosité, avec le risque pour la foi de rester en surplomb.

— De la politique à la foi ou l'émergence de la foi à partir de la réalité politique qui a un sens plein pour ceux qui y sont engagés.

— Mais si le politique a par lui-même sa propre « consistance » n'y a-t-il pas cependant un au-dela du politique qui lui donne sens ? Comment vivre cette tension ? Comment nous dire à nous-même et révéler ce sens dernier ? c'est la démarche tentée par «Gaudium et Spes».

2 — *Absolu du politique et absolu de la foi :*

Même si le politique est englobant, il n'est pas tout. La foi doit être critique vis-à-vis du politique quand il se veut le tout de l'homme. Or le politique n'est pas toujours prêt à se critiquer lui-même, non seulement parce qu'il est un englobant, mais parce qu'il est aussi passion. Et pourtant Dieu seul est Dieu et l'homme est plus grand que ses engagements.

3 — *Le langage de la foi :*

Bien souvent le langage dit évangélique est moralisant et ne semble satisfaire personne : difficulté et insignifiance du langage. Il semblerait que la foi ne sache plus bien souvent redire son objet.

Si la foi qui intègre la recherche n'a jamais fini de savoir ce que c'est que croire, comment dire sa foi aujourd'hui ? Comment reformuler sa foi à partir de ce qui est important au point de vue humain (et spécialement le politique aujourd'hui) ?

4 — *La référence à la Parole de Dieu :*

Ce point n'a pas été suffisament étudié au cours de la session. La Parole écrite, ce sont les mémoires, les archives d'un Peuple qui a expérimenté la rencontre de Dieu. La Révélation est toujours vivante. expérimentée par des croyants en des situations diverses. Comment éclairer les situations actuelles à partir de la parole écrite ? Quelle Parole dire ? Il y aurait des recherches à faire sur l'annonce de la Parole.

IV — L'Eglise

1 — Il y a eu une prise de conscience de *son aspect politique*, pas seulement dans ses rapports avec l'Etat (où elle se manifeste comme un pouvoir), mais dans ses propres structures, son propre mode d'enseignement (« nous sommes les produits d'un système » qui nous a formés avec certaines structures mentales). Comment y-a-t-il connivence entre « l'apolitisme » et une certaine théologie traditionnelle ? Quel est le contenu de « *socialisation politique* » de l'Eglise et aussi de ses mouvements ? Ce point n'a pas été abordé pour lui-même.

— *Invention et imagination dans l'Eglise* ? N'y-a-t-il pas à trouver de nouveaux modes de rapports, de liens entre les fidèles et les ministères et aussi dans l'expression de la liturgie ? Comment avons-nous abouti à rendre contradictoire, dans l'Eglise, tradition et créativité ?

Il est vrai que l'on peut faire le constat d'une inadaptation pastorale réelle dans certains milieux (spécialement le milieu rural). Mais il y a *la pire* (« péché mortel des responsables actuels », a-t-on dit).

— Dans cette ligne, *les recherches sur les petites communautés* sont possibles : recherches ouvertes en revitalisant le « sensus fidei » : c'est le Peuple de Dieu qui a le sens de la foi (« Lumen Gentium », n° 12).

Mais dans cette recherche sur les petits groupes, il faut maintenir fermement le point suivant : pour le prêtre, son sacerdoce ne vient pas du petit groupe, mais dans ce groupe, quel qu'il soit, il doit être témoin de l'universalité de l'Eglise. Situé lui-même dans un groupe, le prêtre doit être le témoin de l'universalité en dépassant le particulier.

4 — Ne pas écarter dans l'Eglise le schéma du *conflit*. Il s'agit de faire la vérité afin de pouvoir se rassembler dans la différence reconnue.

5 — Prolonger la recherche à partir du passage suivant de Domenach dans « Esprit » de novembre 1971, page 788 : « La politisation ne vaudra que dans la mesure où les engagements politiques des chrétiens seront plus nombreux, plus autonomes, plus laïcs, et plus efficaces. *C'est la politisation authentique des chrétiens qui permettra la dépolitisation de l'Eglise*. Autrement nous aboutirions à une politisation également dégradante pour la foi et pour la poltique ». Comment réaliser cette politisation authentique des chrétiens qui puisse conduire à une dépolitisation vraie de l'Eglise ?

V — Ministère et Politique

1 — Il a été demandé des éclaircissements sur le problème du ministère sacerdotal. Mais il ne semble pas qu'il y ait de solution pour ce sujet s'il n'y a pas éclaircissement sur les deux points antérieurs : la foi et l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2 — Le ministère propre à chaque prêtre l'amène à un comportement différent : c'est ainsi que dans un ministère paroissial, le prêtre est conduit à une discrétion plus grande. Donc, le prêtre est diversement situé et c'est dans cette situation qu'il doit être témoin de l'universalité. Il est vrai que l'équipe sacerdotale peut permettre une complémentarité par la contestation réciproque des divers membres de cette communauté.

3 — Enfin, s'il y a une priorité, c'est l'interpellation au nom des pauvres, une interpellation pour tous. C'est en donnant toute leur place aux pauvres qu'on fera avancer l'annonce de Jésus-Christ. Il a été souligné d'ailleurs que lorsqu'il est confié quelque chose aux « pauvres », on est étonné de voir ce qu'ils peuvent réaliser (par exemple dans le domaine de la catéchèse des enfants). La pastorale n'est-elle pas aussi à revoir à partir de là ?

Nous sommes renvoyés au monde des pauvres et nous avons nous-mêmes à nous laisser interroger, par exemple dans l'attitude face à l'argent et à la pauvreté : il en va de la crédibilité du message de Jésus-Christ.

Un participant.

Nos prêtres à l'extérieur

● *Jean LE ROUX, Grand Séminaire de Bujumbura.*

Des rencontres : « Le Père Collet, breton de Bégard, qui a de la parenté dans le Finistère, en passe de devenir, malgré des ennuis de santé, l'un des doyens de présence au Burundi. Hasard ou Providence. 9 prêtres français se retrouvent à Ruyigi. Ces rencontres fraternelles dans les missions sont très bonnes mais malheureusement rares, surtout pour qui est attaché à un séminaire. Ces vacances (de Noël) je suis sorti trois jours avec un collègue. On trouve des aspects de la vie de missionnaire presque comme autrefois, quand on a la surprenante occasion de se mettre, sous la dent, de l'antilope ou hachis d'hippopotame, car il y en a encore quelques uns dans le pays ; mais ne chasse pas qui veut. Puis, nous sommes montés vers la frontière de Tanzanie, vers les sources de la vie chrétienne au Burundi : Muyaga, une mission fondée en 1898 et administrée de 1904 à 1964 par le Père Leport, un Breton d'Ille-et-Vilaine. J'ai prié sur sa tombe dans l'église de la mission. C'est le seul cas dans ce pays, mais les gens y ont tenu et il est resté encore pour eux, aujourd'hui où la mission est prise en charge par des prêtres africains, le « Padri Mukuru », le Curé.

« J'ai eu l'occasion de rencontrer aussi une vieille sœur blanche aveyronnaise ; elle est ici depuis 1914 et n'est jamais rentrée en France, mais elle garde le cœur jeune et l'esprit vif ; il faut croire que de se donner conserve.

« Il y a de quoi, dans des tournées comme celles-là, de rendre grâce, pour tout ce qui s'est fait, comme aussi la possibilité de mesurer ce qui reste à faire et les problèmes ne sont ni moins simples ni moins importants qu'en Europe, souvent du reste beaucoup plus difficiles à résoudre. Ainsi Muyaga : deux prêtres africains pour 35.000 chrétiens et 27 succursales à desservir deux fois par mois en plus du centre paroissial. Ou bien encore ce chef-lieu de province où il n'y a qu'un seul médecin européen pour soigner (?) les 200.000 habitants de son secteur. Ou encore, ce que les Pères évoquaient devant nous durant cette soirée fraternelle, les cas de sorcellerie où la haine et le souci du profit se

Archives diocésaine de Quimper et Léon

marient pour faire peser sur les gens, même sur les catéchistes, un climat de peur ; c'est un peu dans ce climat que le message de Noël a pris signification et valeur pour moi cette année. Je crois qu'il est important, et même nécessaire, quand on a la responsabilité d'aider les jeunes dans leur cheminement dans le sacerdoce et leur formation au ministère, de pouvoir se rendre compte de la situation réelle, des besoins vrais du pays, car Bujumbura n'est pas tout le Burundi et on y rencontre déjà les problèmes du déracinement humain et de la déchristianisation qui paraissent liés au phénomène urbain un peu partout. C'est à tout cela qu'il faut prêter attention et éveiller les séminaristes, car malgré leur foi et leur courage - plus encore qu'en France - il me semble que ce regard pastoral leur fait défaut.

« Et le Séminaire ? Nous avons 53 présents et 4 stagiaires. En première année 18, et de bonne qualité. Nous n'aurons que deux prêtres cette année, pour 3 millions 1/2 d'habitants, chrétiens à 80 % ; et là aussi on peut se poser toutes sortes de questions ! En 1973 : 4 nouveaux prêtres. L'une des grosses difficultés est le souci de promotion sociale et le profit qu'il entraîne : entrer au Séminaire implique ici plus qu'ailleurs un renoncement, et je crois que quels que soient les arrangements sociaux ou les adaptations pastorales ou les élucubrations que l'on pourrait faire, rien ne pourra se substituer à Jésus-Christ pour donner la possibilité de le suivre au service des autres...»

Mais le meilleur n'est pas dit, voici que Jean devient maraîcher ! « Avec quelques collègues nous avons lancé des essais de culture potagère, pour changer un peu nos menus, pour mettre les séminaristes dans le coup, pour voir aussi si sur la propriété du Séminaire il y a la possibilité de subvenir à une partie de nos besoins et même de trouver quelques ressources. Mon père doit se retourner dans sa tombe, lui qui me promettait des bottes et un ciré, s'il me voyait en train de manier la houe - le seul instrument commun ici avec le coupe-coupe - la bêche, introduire la fourche, la faux...J'ai dû apprendre à marteler une lame de faux, à l'emmancher, à trouver le bon point pour la poignée !... Mais il faut faire voir pour faire comprendre et convaincre. Mais la terre est basse et le soleil encore plus chaud que par chez nous ! je viens de terminer une récolte de haricots verts ; j'attends que les aubergines et les épinards donnent, puis il faudra songer à repiquer poireaux, oignons, choux. Pour le coup d'œil il y aura des fleurs : lupins, zinnia, violettes, salvia, étoiles, œillets d'Inde, car malgré tout on n'est pas des sauvages !

« Mais rassurez-vous, je pense quand même que le principal travail est l'étude de la Bible et en voyant les prophètes cette année, j'ai dû rédiger plus de 150 pages de notes de cours ; assez substantielles si j'en crois la réaction des séminaristes qui réagissent à peu près comme les quimpérois, et j'espère que comme eux dans quelques années ils se rendront compte qu'ils n'auront pas entièrement perdu leur temps.

« Traou trist ha poaniuz a hend-all, dïêz awalh gweled sklêr ha dïësoh c'hoaz skriva e galleg diwar o fenn ! » Mais les journaux nous ont renseignés.

" L'enfance de l'art " au Grand Palais, Paris

Mais oui... c'était bien la joyeuse poupée de L'ENFANCE DE L'ART qui se répétait à l'entrée des Galeries Nationales du Grand Palais et qui jouait sur les deux battants de verre (une idée d'enfant !)... Le Grand Palais, le rêve des artistes les plus renommés : Sœur Renée Benjamin et le Père André Bouler ne se refusent rien... Et l'affiche portait la marque de l'Imprimerie Cornouaillaise...

A l'intérieur, les peintures originales des jeunes artistes : **Le Printemps** (9 ans), **Mon quartier** (14 ans), **Peinture** (4 ans et demi), **La montagne en fête** (6 ans et demi)..., mêlées à des citations et à des reproductions d'œuvres de maîtres (Klee, Matisse, Nicolas de Stael, Miro...). Du « Môle » d'un gosse de dix ans aux « Saint-Guénolé » et aux « Marées » de Jean Bazaine c'est de fait la même perception : « Je ne porte pas un jugement sur les choses, j'incorpore. »

Il faudrait beaucoup citer, car cette exposition de dessins d'enfants, réalisée sous la responsabilité directe de Monsieur Reynold Arnould, le Conservateur-en-Chef, mène de découverte en découverte, d'émerveillement en émerveillement. J'ai retenu le centre : au-devant, **Austerlitz,** une fresque qui ferait sourire le plus obstiné des contempteurs du grand Napoléon ; à gauche, **Le grand chantier,** superbement équilibré, tous deux œuvres collectives ; et à droite, l'œuvre personnelle d'un onze ans, une impayable **Procession :** dix rangées d'ecclésiastiques tout blancs de surplis et tout noirs de soutanes et de barrettes (avec quelques barbes assyriennes) sur un sol vert, le long de murs jaunes...

Brest est partout : c'est **La Penfeld,** ou **Le Pont,** ou **La Grande Grue...** Il n'est jusqu'à **La Jeanne** qui ne devienne intéressante !

Le Livre d'Or est enthousiaste : du délicieux « Les trois amies, c'est nous ! » au nostalgique « Rasez vos barbes, prenez des pinceaux ». FRANCE-SOIR, LE MONDE, L'HUMA-DIMANCHE, LES NOUVELLES LITTÉRAIRES..., toute la presse en parle, et parfois sur plusieurs colon-

nes. La consécration d'une aventure pédagogique partie de Brest il y a une trentaine d'années. « Vous avez réussi, écrivait Jean Bazaine au « P. Bouler, à parler de la peinture comme on parlerait de la Vie ou « de l'Amour, et tout en gardant une rigueur, une ligne de pensée...

J.F.

O Une exposition aux **GALERIES NATIONALES DU GRAND PALAIS**, entrée avenue de Selves, Paris (8e), jusqu'au 10 avril, de 10 à 20 heures, sauf le samedi.

O Deux livres : **L'ENFANCE DE L'ART**, tomes 1 et 2, par Sœur Renée Benjamin Boivineau et le Père André Bouler. Aux éditions Marie-Labergerie.

O Une revue : **LES CAHIERS DE L'ENFANCE DE L'ART** ; abonnement 20 francs CCP Rennes 435.20, Enfance de l'Art, 8, rue de l'Harteloire, Brest.

● *L'INSTITUT DE PROMOTION AGRICOLE DE L'OUEST*, 33, rue Rabelais, 49 - Angers, communique :

Le Centre est reconnu et conventionné par le Ministère de l'Agriculture et agtéé par le C.N.A.S.E.A.

But du Centre et débouchés. La formation qu'il dispense donne accès aux centres de formation de conseillers, d'enseignants, de techniciens, ou encore il procure directement un emploi tel que : responsable de dépôt-vente de coopérative, agent technico-commercial etc...

Aide Financière. Une indemnité égale ou supérieure au S.M.I.C. est accordée pendant le temps de formation aux hommes et aux femmes remplissant les conditions exigées par la loi sur la formation professionnelle.

Durée de la Formation et programme. Le but de l'I.P.A.O. est de compléter et d'enrichir la formation générale de base au cours d'une année scolaire. Son programme pourrait être comparé à celui de l'enseignement traditionnel conduisant au niveau seconde si ses méthodes pédagogiques n'étaient pas différentes. Elles sont spécialement adaptées aux adultes. Un corps professoral d'une dizaine d'ingénieurs et de licenciés assurent la formation.

Orientation. Un examen d'orientation permet aux candidats de se mieux situer. Ces épreuves et entretiens permettent déjà de réfléchir et d'envisager le meilleur moyen de préparer la nouvelle insetion dans la vie active.

Le Centre est maintenant installé à ANGERS et fait partie d'un ensemble pédagogique plus important. L'examen d'entrée peut donc orienter vers d'autres formations données à l'intérieur de l'Etablissement. (préparations directe au B.T.A. à option, accès au B.T.S. si les conditions sont remplies).

● *POUR LES PRÊTRES ET LES RELIGIEUSES DES JEUNES EGLISES.* — L'Union Pontificale Missionnaire nous communique :

La « Campagne » de Carême lancée chaque année auprès des prêtres et des religieuses de France en faveur des prêtres, des religieux et des religieuses autochtones ou missionnaires s'est révélée trop utile — sinon indispensable — pour que l'Union Pontificale Missionnaire ne vienne pas, cette année encore, proposer à tous les membres du clergé et des congrégations religieuses de renouveler leur geste.

En 1971, les prêtres de votre diocèse ont offert un total de 51.165 francs sur les 1 828 771 francs réunis dans l'Eglise de France.

Les appels sont chaque année plus nombreux. Merci d'avance à ceux et celles qui nous aideront à y répondre. Les offrandes sont à adresser au C.C.P. « Union Pontificale Missionnaire, Paris 1309-79, en précisant bien : « Honoraires de messes » ou « dons ».

● *LE CENTRE DE FORMATION MUSICALE DE BRETAGNE annonce ses stages d'Harmonium et d'Orgue à pédale* 1972.

Comme par le passé le CFMB organise cet été, à l'intention des *jeunes* et des *adultes*, des *stages d'Orgue à pédale et d'Harmonium*, dans le cadre si accueillant des Haieries, à *Etrelles, près de Vitré.*

Un stage spécialement réservé aux *adultes* aura lieu au Grand Séminaire de Rennes.

— 1er stage du 20 août 16 h. au 26 août 16 h. (Orgue et Harmonium), Etrelles.

— 2me stage du 27 août 16 h. au 2 septembre 16 h. (Orgue et Harmonium), Etrelles.

— 3me stage du 3 septembre 16 h. au 9 septembre 16 h. (Orgue et Harmonium), Rennes. Ce stage est strictement réservé aux adultes. Pour les *adultes*, (Orgue et Harmonium) arrangement possible pour un des autres stages, au cas où la date du dernier ne conviendrait pas. Dans ce cas rythme detravail différent.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à Sœur Elisabeth Bellanger « stage d'harmonium » Immaculée, 35 - Saint-Meen-le-Grand.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H



J. Pénaz

ENTREPRISE
DE **PARCS** ET **JARDINS**

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - **QUIMPER** - Tél. 95-37-[illegible]9

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS **Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère** DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille
G. E. R. B.
Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment
Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

la Semaine religieuse

de Quimper et de Léon

A propos d'un rassemblement à Rennes
Confirmation et Visite pastorale

La journée mondiale des Vocations
Le message du Pape
Une pastorale des vocations (Lourdes 71)

Une mutuelle-maladie diocésaine
Nos prêtres à l'extérieur
« Marie dans la liturgie de la parole »
« Les chemins de la réconciliation »
Nouvelles et lectures

N° 4 266 (87e année) — 20 avril 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone Industrielle - **Tél. 33.09. 0**

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.68
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de toue articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table
confection
ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS — Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

A PROPOS DU RASSEMBLEMENT LES 30 AVRIL — 1er MAI

Très souvent interrogés sur la Communion de Boquen, et plus spécialement depuis l'annonce par la Presse du « Rassemblement des chrétiens en recherche et des communautés de base » prévu le 30 avril et le 1er mai prochains sous l'égide de cette Communion,

Nous, Evêques de Bretagne, devons préciser notre position.

Nous avons suivi avec attention les activités de Boquen au cours de ces dernières années, espérant que cet espace d'accueil pour croyants et incroyants en recherche pourrait manifester la sollicitude de l'Eglise à l'égard de tous sans distinction.

Mais cette attention s'est souvent mêlée d'inquiétude. En effet, des divergences graves et persistantes n'ont cessé d'affecter nos rapports avec Boquen. En particulier, certaines initiatives prises sur le plan de la pastorale sacramentelle sont irrecevables : admission à la communion eucharistique de chrétiens, laïcs ou même prêtres, en situation irrégulière ; voire la même attitude vis à vis d'un non-baptisé.

Depuis longtemps, nous avons essayé vainement d'avoir des explications claires au sujet de tels comportements. Ils touchent à des points essentiels : la conception de l'Eglise et les sacrements. Cela fait apparaître une méconnaissance grave : toute recherche dans l'Eglise est faussée tant que le dialogue ne s'instaure pas en vérité avec les évêques responsables.

C'est pourquoi nous ne pouvons garder plus longtemps le silence. Nous ressentons l'obligation de rendre publiques les distances que nous devons tenir par rapport au style de recherche de Boquen.

Nous ne pouvons pas non plus dissimuler les craintes sérieuses que nous inspire le rassemblement du 30 avril sur le thème : « Une Eglise, quelle Eglise ? », à raison de ses liens avoués avec la Communion de Boquen. Dans de telles conditions, il ne nous est pas possible de laisser croire que nous approuvons pareille réunion.

Ce n'est pas là étouffer la liberté, ni stériliser la recherche. C'est rappeler à quelles conditions l'une et l'autre seront authentiques.

Mgr P. Gouyon, cardinal archevêque de Rennes.
Mgr F. Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc.
Mgr P. A. Boussard, évêque de Vannes.
Mgr F. Barbu, évêque de Quimper.
Mgr M. Riopel, év. auxiliaire de Rennes.
Mgr V. Favé, év. auxiliaire de Quimper.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Monseigneur l'Evêque :

— Samedi 6 mai : 20 h, Fouesnant.
— Dimanche 7 : 10 h 30, Fouesnant.
— Jeudi 11 (Ascension) : 15 h, La Forêt-Fouesnant. 18 h, Pl uven.
— Lundi 15 mai : 10 h, Bénodet. 15 h, Gouesnac'h.
— Mercredi 17 : 10 h, Saint-Evarzec. 15 h, Clohars-Fouesna it.
— Mardi 23 mai : 10 h, Plogonnec. 15 h, Guengat.
— Mercredi 24 : 10 h, Plonéis. 15 h, Gourlizon.
— Jeudi 25 : 10 h, Plomelin. 15 h, Pluguffan.
— Dimanche 4 juin : 11 h, Le Relecq-Kerhuon.
— Lundi 5 : 10 h, Pilier-Rouge, Brest. 20 h 30, Tourbian.
— Mardi 6 : 17 h, Saint-Jean. 20 h 30, Saint-Jacques.

Monseigneur l'Auxiliaire

— Jeudi 11 mai (Ascension) : 9 h 30 et 11 h, Saint-Marc, B est.
— Samedi 13 mai : 17 h 30, Saint-Martin.
— Dimanche 14 : 10 h, Saint-Michel. 11 h 30, Saint-Louis.
— Lundi 15 : 18 h, Kerbonne. 20 h 30, Saint-Pierre.
— Mardi 16 : 18 h, Recouvrance. 20 h 30, Saint-Pierre.
— Mercredi 17 : 18 h, Le Landais. 20 h 30, Polygone-Kérourien.
— Vendredi 26 mai : 20 h 30, Crozon.
— Samedi 27 : 16 h, Landerneau.
— Mercredi 31 : 15 h, Bohars.
— Dimanche 4 juin :
— Lundi 5 : 10 h, Tourc'h. 15 h, Coray.
— Mardi 6 : 10 h, Elliant. 15 h, Saint-Yvi.
— Mercredi 7 : 10 h, Quimperlé. 15 h, Bannalec.
— Dimanche 11 : 15 h, Carhaix.

⁂

Les autres doyennés de l'ancien archiprêtré de Quimper auront la Visite pastorale et la Confirmation en octobre-novembre, conformément aux demandes de la majorité de leurs paroisses. Les dates seront fixées en septembre.

Il en est de même pour les autres paroisses de l'ancien archiprêtré de Quimperlé qui ont confirmation tous les deux ans, et pour celles de la ville de Brest.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 23 avril, 4e dimanche de Pâques. Mardi 25, S. Marc, évangéliste. Vendredi 28, S. Louis-Marie Grignon de Montfort. Samedi 29, Ste Catherine de Sienne. Dimanche 30, 5e dimanche de Pâques. Mardi 2 mai, S. Athanase. Mercredi 3, Sts Philippe et Jacques, apôtres.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve François Le Gall*, de Plougastel-Daoulas, mère de M. l'abbé François Le Gall, Madagascar. *M. Yves Le Guen*, de Plouguerneau. *Mme Vve Michel Le Hénaff*, de Plogastel-Saint-Germain. *Sœur Marie-Arthur Salaun*, des Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, de Plougastel-Daoulas.

La journée mondiale des vocations

MESSAGE DU SAINT-PÈRE

... En ce moment, se déploie sous nos yeux l'éventail multiple des vocations au service direct du Christ et de l'Eglise, et auxquelles s'offrent d'immenses possibilités d'application et de travail. Nul n'en est exclu : toute personne de l'un et l'autre sexes, quels que soient son âge et son rang, peut apporter une précieuse contribution dans ce domaine. L'on trouve, et l'on trouvera toujours, des êtres généreux ayant « des oreilles pour entendre », (Matthieu 19, 12), saisis par la beauté du don total et conscients de la fonction irremplaçable qu'exerce dans le monde le témoignage exclusif d'un amour brûlant pour Dieu et pour les âmes.

Notre pensée va tout d'abord à ceux qui, ayant répondu à la vocation sacerdotale, sont destinés à renouveler dans le monde, d'une manière toute particulière, la présence du Christ Sauveur, et que le Christ a rendus « participants de sa consécration et de sa mission », c'est-à-dire les évêques et ceux auquels ces mêmes évêques ont transmis la charge de leur ministère (Lumen Gentium 28, Presbyterorum Ordinis 2). Mission d'une « ampleur universelle », comme l'a souligné le Concile Vatican II, car n'importe quel ministère sacerdotal participe aux dimensions universelles de la mission confiée par le Christ aux Apôtres » (P.O., 10). Et pourrions-nous ne pas penser avant tout à nos chers prêtres ? C'est à eux, à leurs problèmes, que nous avons voulu réserver en premier lieu l'étude de la IIme assemblée générale du Synode des évêques, au mois d'octobre dernier. Nos frères dans l'épiscopat, faisant leur notre propre indication, ont médité avec fruit sur ce thème ; et c'est à bon droit qu'ils ont écrit dans le document final sur le sacerdoce ministériel, qui nous a été soumis :

« Le prêtre est le signe du dessein prévenant de Dieu proclamé « aujourd'hui dans l'Eglise avec efficacité. C'est lui qui rend sacramen- « tellement présent parmi ses frères le Christ Sauveur de tout l'homme « et cela aussi bien dans leur vie personnelle que dans leur vie sociale. « Il est le garant à la fois de la première proclamation de l'Evangile « destinée à rassembler l'Eglise, de son renouvellement continue une « fois qu'elle est rassemblée. Lorsque manquent la présence et l'action « de ce ministère, lequel est reçu par l'imposition des mains que la « prière accompagne, l'Eglise ne peut avoir la pleine certitude de sa « fidélité et de sa continuation visible » (Première partie 4).

Qui ne voit la gravité et l'urgence du problème des vocations sacerdotales, en un moment où les nécessités de l'Eglise et du monde vont croissant, tandis que reste bien en deça des besoins multiples et si graves le nombre des âmes généreuses qui peuvent y répondre.

Mais, à côté de la vocation sacerdotale, voici toute la gamme des autres vocations : vocations d'hommes et de femmes, dont la vie consacrée par les vœux est celle qui, mieux que toute autre, « manifeste le Christ aux fidèles comme aux infidèles : soit dans sa contemplation sur la montagne, soit dans son annonce du royaume de Dieu aux foules, soit encore quand il guérit les malades et les infirmes et convertit les pécheurs à une vie féconde, quand il bénit les enfants et répand sur tous ses bienfaits, accomplissant en tout cela, dans l'obéissance, la volonté du Père qui l'envoya » (L.G., 46) ; vocations aux instituts séculiers, forme de vie consacrée à Dieu et au perfectionnement du monde, et de laquelle nous espérons tant ; vocations missionnaires, auxquelles est ouvert un champ illimité où les blés mûrs attendent les ouvriers du Seigneur (cfr. Jean 4, 34-38) : à ces derniers, nous aimons associer dans notre pensée leurs collaborateurs laïcs, dont la splendide floraison est destinées à croître : médecins, enseignants, catéchistes, techniciens, ouvriers spécialisés, qui se mettent au service de l'Evangile dans des pays où leur profession est nécessaire, renonçant pour l'amour du Christ crucifié et pour le service de l'Evangile, à s'affirmer brillamment dans leur patrie.

Un courant de joie et d'émotion envahit notre cœur à la pensée de tant de personnes qui se donnent sans réserve, à travers toute l'Eglise, dans une mission unique d'exemple et, dirons-nous, de réaction salutaire ; et nous faisons nôtre à leur égard l'exclamation de saint Paul : « Quelles actions de grâces pouvons-nous rendre à Dieu pour vous, dans la joie parfaite que nous éprouvons à cause de vous devant notre Dieu ! » (I Th. 3, 9).

⁂

A nos actions de grâces et à celles de toute l'Eglise doit se joindre la supplication, afin que la voix du Seigneur, qui appelle sans cesse, soit accueillie avec générosité par une jeunesse de plus en plus nombreuse et ardente, et dont une solide piété eucharistique et une dévotion mariale éclairée aideront à mettre en valeur les talents évangéliques (cfr. Matthieu 25, 14 ss.), et à vivre intensément cette vie qu'ils désirent employer à rendre le monde plus juste, en la consacrant à de nobles causes. C'est pourquoi dès le début, nous nous sommes adressés à eux plus particulièrement ; mais, comme chaque année, nous adressons aussi un appel non moins pressant à tous nos fils, car tous sont tenus à collaborer à cette œuvre, chacun à sa place et selon sa propre mission. Le problème des vocations concerne toute la vivante communauté de l'Eglise fondée par le Christ pour le salut du monde. C'est un problème d'Eglise (cfr. Gaudium et Spes 25 Optatam totius 2) et l'un des plus importants comme expression de sa présence virile, confirmation de sa crédibilité, garantie de sa vitalité, assurance de son avenir. En vertu de leur vocation baptismale, tous les chrétiens sont fondamentalement solidaires dans l'Eglise, et coresponsables de son sort :

« Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-« Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacer-« doce saint, de façon à offrir, par le moyen des activités du chrétien, « aussi et de sacrifices spirituels, en proclamant les merveilles de celui « qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière » (Lumen Gentium 10).

Si le caractère propre de l'Eglise est l'intime communion qui soude en elle toute la société humaine, de nos jours où l'aspiration communautaire est particulièrement vive, ce problème doit être ressenti unanimement, en sorte qu'il ne soit étranger à personne. La vocation est un engagement sérieux, qui exige une disponibilité, une attitude intérieure, disons même un risque, une rupture avec tout calcul, toute humaine prudence, aussi bien de la part des appelés que de leur entourage. Que faisons-nous pour seconder de telles démarches ; Quand le Seigneur appelle, dans le cercle de famille, dans les écoles, dans les paroisses, nous, communauté ecclésiale d'aujourd'hui, sommes-nous disposés à ce que l'un des nôtres se consacre au service de l'Eglise ? Dans nos conversations, donnons-nous l'impression d'estimer profondément la vocation ? Sommes-nous capables de développer chez les adolescents et chez les jeunes l'intimité et la confiance envers le Seigneur, et le désir d'un plus haut service ?

Nous faisons donc appel tout d'abord aux familles, qui sont le « premier séminaire » (Optatam totius 2) et la réserve irremplaçable de nouvelles vocations pour l'Eglise, lorsqu'elles gardent avec soin les valeurs primordiales de la foi, de la piété, d'une joyeuse fidélité à la loi divine. Nous faisons de même appel aux éducateurs de tout ordre et de tout degré, car d'eux aussi dépend en grande partie la formation intégrale, humaine et chrétienne, des élèves chez qui se greffera l'appel de Dieu. La famille et l'école constituent un milieu propice à l'écoute du Seigneur, à la docilité à sa voix et à la persévérance. Nous comptons enfin d'une manière générale sur tout le laïcat catholique, si généreux dans ses engagements au sein de l'Eglise, et sur qui nous fondons tant d'espoir. Mais, surtout, nous demandons, encore et toujours, l'aide des évêques. Secondés par leurs prêtres, qu'ils veuillent

Archives dio

consacrer en tout premier lieu les soins les plus jaloux de leur ministère à la pastorale des vocations. Face aux difficultés qu'ils éprouvent à faire entendre à la société et au monde des jeunes la voix de l'Eglise, certains, tentés par le doute, ou sous l'effet d'une crise, pourraient se décourager. Mais, ayons confiance ! Dieu ne nous trompe pas. Il nous l'a promis, et sa promesse ne peut être vaine : jusqu'à la fin des temps (Matthieu 28,20), jusqu'aux confins du monde, il est à la recherche des âmes de bonne volonté. Son Fils est mort pour elles : pourrait-il les abandonner ? (Cfr. Romains 8, 32). Lui-même a parlé : pourrait-il contredire sa parole ?

Il est de notre devoir de seconder l'appel que Dieu fait entendre à ses enfants jusque dans le fracas d'une existence dominée par la technique, jusque dans l'angoisse des hommes qui nous entourent, dans le désir de paix qui les travaille, dans l'aspiration profonde à la fraternité qui tend si péniblement à devenir une réalité. La voix de Dieu cherche peut-être un point de rencontre dans le cœur pur d'un enfant que le monde n'a pas encore terni, et dont les aspirations les plus profondes seront comblées par un plus haut service. Cet appel s'adresse peut-être aussi au cœur d'un jeune homme, d'une jeune fille, égarés à la poursuite d'un idéal dont ils ignorent le nom, et nettement en réaction contre un monde qui leur apparaît si corrompu et si mensonger qu'ils seraient plutôt disposés au don total qu'à une vie commode. S'il était perçu, l'appel divin serait la seule vraie réponse à bien des attentes, par ailleurs cruellement déçues, et qui tendent au désespoir ou au cynisme.

⁂

Seule la prière peut obtenir que la Voix soit entendue. Prions donc le Maître d'envoyer des ouvriers à ses moissons (cfr. Jean 4, 35). Prions-le afin que nul ne se sente indifférent, mais que chacun, au contraire, s'interroge lui-même et mesure ses propres responsabilités. Prions le Maître pour que l'appel de tous ceux qui sont loin ne reste pas sans réponse et que l'Eglise ne soit jamais privée de ces hommes, de ces femmes, qui parlent de Jésus-Christ, particulièrement par toute leur vie de consécration et de charité.

Prions tous ; prions ensemble d'un seul cœur autour de l'autel de l'eucharistie. Et afin que le Seigneur exauce nos vœux et ceux de toute l'Eglise, nous vous donnons avec grande effusion, et comme gage des grâces que nous implorons pour vous tous, notre Bénédiction Apostolique.

Conférence épiscopale : Lourdes 71

«L'ESPRIT, LE SENS, ET LES MOYENS D'UNE PASTORALE DES VOCATIONS»

Le document s'ouvre sous le signe de l'espérance : « Notre Espérance s'appuie sur le Christ Seigneur de l'Eglise, et sur les signes qui déjà nous sont donnés ».

Fait une présentation globale de la question des vocations : Dans un monde qui se cherche, l'Eglise a mission de servir le dessein de Dieu. Cette vocation fondamentale du peuple de Dieu prend forme dans des vocations particulières :

Dans un monde qui se cherche : « Notre monde est soulevé par d'immenses espoirs. Souvent ces espoirs s'expriment avant tout sous la forme d'aspirations (paix, justice, etc...), signe qu'ils se heurtent encore à de terribles limites. Alors les hommes sont affrontés à de multiples incertitudes. Ils se posent beaucoup de questions sur eux-mêmes et sur l'avenir de l'humanité ».

L'Eglise : sa mission : « Apporter à notre monde des réponses aux questions les plus profondes, donner un sens et une espérance : ce monde est appelé à être le royaume de Dieu où l'homme atteindra sa plénitude dans la communauté avec ce dessein de Dieu. Dieu compte sur son peuple. Nul dans ce peuple n'est exclu. C'est pourquoi tous les chrétiens ont fondamentalement la même vocation.».

Par des vocations diverses et complémentaires : « autant de manières de manifester et de servir la richesse de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ ».

La vocation missionnaire : « cette dimension missionnaire caractérise toutes les vocatons. Elle est cependant particulièrement visible chez les prêtres, religieux, laïcs envoyés pour annoncer l'évangile aux mondes humains qui ne le connaissent pas ».

La vocation du laïc : « Vivre et servir la communauté des hommes avec Dieu en exerçant leurs tâches humaines, en rejoignant les dynamismes collectifs des milieux où ils sont insérés ».

Les évêques, prêtres et diacres

Ceux qui « parmi les laïcs, les évêques, les prêtres ou les diacres ont consacré leur vie au Christ dans la profession des conseils évangéliques ».

Cette introduction définit enfin l'objectif du document : « conscients qu'il faut diversifier les tâches et les responsabilités apostoliques en reconnaissant des fonctions exercées de plein droit par des religieux, des religieuses et des laïcs, hommes ou femmes, nous ne parlerons que des Vocations aux ministères presbytéral et diaconal et à la vie consacrée ».

Elle affirme la nécessité d'une pastorale des Vocations « plus que jamais nécessaire, même si la vision qu'on en a doit encore évoluer » ; car « Dieu continue d'appeler pour que l'Eglise puisse servir ce monde qu'il aime ».

Archives diocésaine de Quimper et Léon

I. — LES FONDEMENTS D'UNE PASTORALE DES VOCATIONS

C'est Dieu qui appelle

« Toute vocation chrétienne est grâce de Dieu », cela suppose, souligne le document, une attitude d'humilité, de disponibilité et d'écoute.

Importance primordiale de la prière : Dieu veut faire dépendre ses appels de notre prière. De plus la prière est le lieu où Dieu se révèle, appelle et envoie.

La vocation s'exprime dans un projet d'homme

Le propre de Dieu est d'agir dans l'humain.

Cela signifie que du côté de la personne, la vocation peut être envisagée en terme de Projet de vie et c'est à l'intérieur des communautés humaines (familles, milieux sociologiques, écoles) que ces projets prennent corps. Ils peuvent naître très tôt, étant entendu que l'engagement définitif ne viendra que plus tard. Il faut, à la fois, souligne-t-il ajouté, prendre au sérieux les projets d'enfant et accueillir les vocations d'adultes.

Suit une description du projet-vocation : La vocation se réalise dans une histoire, relue avec d'autres, jalonnée de témoins qui contribuent à sa progression, en perpétuel renouveau. Il faut faire la part des risques, en particulier à notre époque, mais pour aider ceux qui cheminent à les assumer et à les vivre.

C'est a l'Eglise d'appeler

La vocation est grâce de Dieu mais cette grâce passe normalement par des médiations. L'Eglise a un rôle à jouer dans la naisssance et le discernement des vocations.

L'Eglise joue ce rôle par la vitalité de sa foi, la conscience qu'elle prend des besoins des hommes et de la nécessité d'y répondre. Importance est reconnue en particulier au témoigngage des groupes.

Aussi la place de l'évêque ne se limite pas à l'appel explicite de l'Ordination. Il doit surtout maintenir la vitalité apostolique des communautés, faire percevoir les besoins missionnaires de l'Eglise, faire entendre à tous les appels aux ministères et aux charismes.

Suit un paragraphe énergique sur la nécessité de parler. Par crainte d'un certain esprit de recrutement ou par peur de l'avenir on hésite à faire entendre cet appel. Il faut parler y compris sous forme de questions, propositions, parce que la vocation ne doit pas tenir compte seulement de l'attrait mais des qualités et surtout des besoins de la mission.

C'est a l'Eglise d'accompagner

Cette mission revient à certaines personnes, parents, conseillers spirituels, éducateurs, mais aussi aux communautés, celles où les jeunes ou adultes sont naturellement insérés, et aussi aux groupes plus spécifiques.

Accompagner cela signifie aider à faire un choix personnel qui s'appuie sur la foi, cela par la révision de vie et la prière personnelle et communautaire. Accompagner c'est aussi amener le jeune à s'engager au service de ses frères au nom du Christ et d'abord dans le milieu où il vit ; car la vocation est toujours engagement personnel à l'intérieur et pour le service d'une communauté.

Au sein d'une pastorale tournée vers la mission

Au terme de ce premier paragraphe sur les fondements d'une pastorale des vocations, celle-ci est est définie non en fonction de la raréfaction des vocations mais en fonction de la mission. L'urgence d'une pastorale des vocations se comprend dans une pastorale soucieuse d'évangélisation, centrée sur l'éveil et le développement de la vocation chrétienne tout entière, animée par le souci d'annoncer Jésus-Christ.

II. — MISE EN ŒUVRE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

La conjoncture actuelle

Au sein même de l'Eglise elle présente à la pastorale des vocations des obstacles mais aussi des appels.

Obstacles : Au-delà même de ce qu'on a appelé la crise du sacerdoce, de l'autorité et des institutions, les interrogations portent aujourd'hui sur la foi en Jésus-Christ.

Appels : Les efforts de recherche et de rénovation dans les structures pastorales, les instituts, les formes de prière, la formation. L'Eglise se veut servante des hommes. On contate chez bien des jeunes une vraie soif de Dieu et une recherche du vrai visage du Christ.

Dans les aspirations des hommes d'aujourd'hui l'idée que la liberté est sans limite empêche de comprendre et accepter un engagement pris une fois pour toutes ; mais on voit aussi des hommes et des femmes capables de grande générosité au service des autres, surtout des plus pauvres.

Au service de l'éveil des vocations

Servir l'éveil des vocations ; c'est :

— porter attention aux manières nouvelles dont s'éveillent les vocations.

— accueillir et prendre au sérieux des projets de jeunes d'aujourd'hui.

— rappeler les besoins de l'Eglise dans le monde.

— faire découvrir la diversité des dons, la complémentarité des fonctions.

— informer sur les conditions actuelles de préparation au ministère, à la vie consacrée.

— proposer en connaissance de cause à certains jeunes ou adultes l'éventualité d'un ministère ou de la vie consacrée.

Modalités d'action :

O Il y a une manière de parler des vocations qui amène chacun à découvrir la vérité de sa propre vocation en lien avec celle des autres au lieu de parler des vocations en général ou comme s'il était question de la vocation des autres.

O Peuvent favoriser l'éveil de façon toute particulière :

Archives diocé ine e Quimper et Léon

le témoignage du travail pastoral mené en commun par les prêtres, les religieux, les laïcs.

la rencontre personnelle d'un prêtre, d'un éducateur.

les témoignages exprimés, à l'occasion, par un prêtre, un religieux, un jeune en recherche.

la prise au sérieux d'engagements, même l'engagement politique ou le service du Tiers-Monde, que prennent des jeunes ou adultes en les aidant à expliciter leurs motifs.

l'éducation de la foi.

le travail des mouvements.

Rôle des services de vocations : Leur responsabilité consiste surtout à interpeller les personnes et les communautés sur les nécessités et les conditions de l'éveil, en s'efforçant de les rejoindre dans leur travail propre.

Au service de l'accompagnement des vocations

L'accompagnement des vocations suppose :

— la collaboration des communautés multiples et complémentaires à la vie desquelles participent les jeunes, unies par le dynamisme de leur vie chrétienne.

— des rencontres et regroupements spécifiques que désirent de fait les jeunes en recherche. Dans ces rencontres sera recherchée : une lecture chrétienne de la vie à la lumière du projet que l'on a, une meilleure connaissance des diverses vocations, une animation spirituelle plus intense. De telles rencontres supposent de la part des participants un réel engagement là où ils vivent.

— une atteniton toute particulière de la part de ceux qui vivent habituellement avec eux.

Modalités d'action. Il existe déjà des réalisations qu'il faut faire connaître et favoriser : le travail de plusieurs mouvements en ce sens. les institutions permanentes, les rencontres spécifiques dans le cadre scolaire ou professionnel.

Pour le choix du mode d'accompagnement il convient de tenir compte chez le jeune de son milieu de vie, de ses relations et engagements, de ses aspirations, de ce qu'il peut vivre.

Rôle des services des vocations : faire connaître les réalisations existantes ; travailler avec les animateurs des divers groupes d'accompagnement ; susciter là où elles n'existent pas des rencontres spécifiques ; provoquer des collaborations parmi ceux qui vivent avec ces jeunes.

Ils ne sont pas une structure isolée dans la vie des Eglises. Ils sont au service d'une pastorale des vocations qui est le fait de toute l'Eglise.

Suit une énumération des conditions requises de la part de ses membres pour qu'un service des vocations remplisse sa mission.

⁂

En conclusion

Le document se termine sur l'esprit qui doit animer la pastorale des vocations ainsi présentée dans ses fondements et ses moyens. Il invite

- au Réalisme : reconnaître les difficultés mais aussi les appels du monde,
- à la Foi : en Dieu toujours présent à son Eglise et au monde,
- à la Prière : l'espérance suscite la prière et la prière nourrit l'espérance,
- à une Action inventive et réfléchie,
- à la communion de l'Eglise.

QUESTIONS POSÉES

Une lecture rapide de ce document peut laisser l'impression qu'il ne dit rien de bien neuf. A y regarder de plus près on ne peut cependant rester indifférent aux questions qu'il soulève et au changement de mentalité qu'il suppose.

Un objectif différent

Au lieu de ne partir que des vocations à éveiller et à soutenir ; on part d'un regard porté sur la mission de l'Eglise, dans le monde d'aujourd'hui, afin d'en percevoir les besoins.

Des conséquences

— Ne jamais séparer la pastorale des vocations d'un effort commun (prêtres, religieux, religieuses, laïcs) d'évangélisation.

— Ne pas seulement accueillir une vocation, mais prendre l'initiative de la proposition — et cela non exclusivement pour tel type de vie presbytérale, mais pour le service de l'Eglise. Une telle proposition passe par l'éducation à la prise de responsabilité, dans la communauté où vit le jeune. Elle s'appuie sur les solidarités du jeune avec son milieu, les engagements qu'il est amené à y prendre, plus que sur un attrait individuel ou un épanouissement personnel à promouvoir.

— Ne pas attendre d'un Service Diocésain des Vocations une action directe pour les vocations, en « exclusivité » ! Son rôle est d'interpeller, de réveiller, d'agir avec et non à la place. Il appartient à chacun, et à chaque communauté de se sentir responsable directement de l'éveil et de l'accompagnement des vocations, à l'intérieur de son effort apostolique.

— Privilégier la démarche suivante :

s'interroger sur la manière dont l'Eglise est présente, là où nous vivons, realités quotidiennes familiales, professionnelles, culturelles, scolaires, etc...

s'interroger sur la manière dont elle grandit et témoigne, par quels types d'engagements, quels « ministères ».

Archives diocésaine de Quimper et Léon

se demander comment dans cette vie ecclésiale la vocation de chacun se développe, s'affermit : celle des prêtres déjà engagée dans l'action pastorale, celle des religieux, celle des laïcs mariés ou non, celle, en particulier des jeunes qui ont tout leur avenir à construire.

Finalement

La question des vocations ne peut se renfermer sur de simples questions de « recrutement sacerdotal » : partant du peu de vocations sacerdotales et religieuses comment améliorer la situation.

Elle se pose davantage ainsi : quel doit être le langage de l'Eglise pour qu'elle annonce la bonne nouvelle du salut au monde d'aujourd'hui. Quels ministères ou services, sa mission demande-t-elle ?

Car on ne peut plus parler des Vocations, en soi, comme si on avait une image précise, mais plutôt des vocations *pourquoi ?* et *comment ?*

Cela peut éveiller en nous l'inquiétude ou l'espérance.

A nous de choisir...

SNCF ***Moins de 21 ans***

avec abonnement

INTER RAIL 72

PARCOUREZ L'EUROPE PAR LE TRAIN

Pour 370 F

gratuité sur les réseaux de 20 pays d'Europe

et demi-tarif sur la S.N.C.F.

validité 1 mois en 2me classe

entre le 1er Mars et le 30 Novembre 1972

Renseignez-vous dans les gares et les agences de voyages

Prière de la Vierge Marie pour l'Annonciation

Elle devait avoir
quinze ans à peine
quand son oui a porté l'humanité.

Elle devait avoir
quinze ans à peine
quand l'Esprit l'a enveloppée.

A nos yeux elle n'eût été
qu'une petite Bédouine
bonne à photographier.
A nos yeux elle n'eût été
qu'une petite gamine
délaissant à peine ses jouets.

Elle devait avoir
quinze ans à peine
quand l'Enfant lui fut donné.
Elle devait avoir
quinze ans à peine
quand Jésus fut en elle enraciné.

Nous serions passés sans la voir
ou en touristes désabusés :
une piécette de pourboire
pour se laisser photographier.

Elle devait avoir
quinze ans à peine
quand son oui est venu nous concerner.
Elle devait avoir
quinze ans à peine
et Jésus-Christ entrait en humanité.

Pierre Griolet
« Tu viens nous rassembler » p. 142
éditions Mame.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

● *LE COMITÉ ŒCUMÉNIQUE DU LIVRE RELIGIEUX communique :*

Dans le cadre de l'« année du livre » demandée par l'UNESCO, un comité œcuménique du livre religieux organise une « *semaine du livre religieux* » pour laquelle les évêques et les prêtres seront peut-être sollicités d'apporter leur appui. Les responsables des confessions chrétiennes et des religions juive et musulmane (pour l'Eglise catholique, le Cardinal Marty) ont signé l'appel suivant :

« Développer les échanges fraternels entre les peuples. Tel est le « but de l'*année du Livre* décidée par l'U.N.E.S.C.O. pour 1972. Le « livre, en effet, est un indispensable moyen de communication. Il « appelle et permet un développement de la culture.

« C'est dire l'importance de cette initiative qui invite tous les « hommes et toutes les nations à réaliser une œuvre commune en « faveur du livre.

« Responsables de communautés de croyants, nous tenons à affir- « mer l'intérêt que nous portons à l'année du livre 1972. De plus nous « nous félicitons qu'elle ait suscité une coopération au service du livre « religieux. Un Comité œcuménique travaille : nous demandons à tous « les membres de nos Eglises ou communautés une participation excep- « tionnelle à l'effort entrepris pour la promotion du livre religieux.

« Le livre est avant tout pour nous « Le livre de vie » qui nous « transmet la Parole de Dieu et de ses Prophètes. Par lui nous accueil- « lons la pensée du Créateur, nous professons notre foi, nous appre- « nons le langage de Dieu.

« Que l'année du livre religieux nous fasse progresser dans la « découverte de la Vérité. »

Il est souhaitable que les évêques et les prêtres encouragent cette initiative.

Note. — Soulignons l'initiative des « Informations Catholiques Internationales » (163, boulevard Malesherbes, Paris 17e), qui publient une série d'interviews de personnalités chrétiennes ayant marqué leur temps. Le premier témoignage, celui de M. Eugène Descamps, est très intéressant.

● *L'INSTITUT DE PROMOTION AGRICOLE DE L'OUEST communique :*

Dans le cadre de l'aide que le Ministère de l'Agriculture apporte aux jeunes du milieu rural désireux de se perfectionner pour rester dans l'agriculture, l'Institut de Promotion Agricole de l'Ouest (I.P.A.O.) a passé, avec le Ministère de l'Agriculture, une convention pour la formation des adultes au titre de la Promotion Sociale.

Cette formation permet d'acquérir les bases de formation générale et technique indispensables aux futurs agriculteurs et de permettre également, à ceux qui ne peuvent trouver un emploi dans l'agriculture, de s'orienter vers les carrières para-agricoles.

Conditions matérielles : les stagiaires, tout au cours de leur stage, perçoivent une rémunération égale au S.M.I.G. ou bénéficient des avantages sociaux.

Pour tout renseignement écrire : I.P.A.O., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

Une mutuelle-maladie pour les prêtres du diocèse

C'est une question ancienne qui vient de trouver une solution à l'assemblée constitutive réunie à Châteaulin le jeudi 13 avril. La Commisison du Clergé en avait discuté, un groupe de travail avait mis sur pied un projet, un dossier complet avait été remis à chaque prêtre voici des semaines, on avait pu en parler abondamment et déposer éventuellement des demandes d'amendement.

Cent quatre vingt trois prêtres du diocèse étaient effectivement présents.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

A des auditeurs non avertis, il pourrait paraître singulier d'en être seulement à la constitution d'une Mutuelle diocésaine d'Assurance-Maladie pour les prêtres du diocèse de Quimper. Il s'agit en fait d'étudier l'opportunité de donner des nouvelles structures, plus juridiques et plus mutualistes, à l'organisme d'entraide qui prenait en charge jusqu'ici, et à un taux de remboursement souvent supérieur à celui de beaucoup de Mutuelles, les frais occasionnés aux prêtres de ce diocèse par les soins de santé de toute nature.

De tout temps d'ailleurs l'Eglise a eu le souci d'assurer à ses « permanents » des conditons de vie décentes. Ce souci était matérialisé dans le Droit par le « titre canonique » requis pour les ordinations aux ordres sacrés. D'après ce Code de 1917 le titre canonique normal, c'est-à-dire la garantie que le clerc ordonné aux ordres sacrés aura toute sa vie les ressources nécessaires à son entretien, est « le titre de bénéfice, ou, à son défaut le titre de patrimoine ou de pension. » (can. 979, § I). A défaut de l'un de ces titres, le droit admet le « titre de service du diocèse » : c'est le titre auquel nous avons été tous ordonnés, à quelques rares exceptions. La garantie qu'apporte ce titre est que l'évêque « doit conférer à ce clerc, après l'ordination à la prêtrise, un bénéfice ou un office ou un secours suffisant à son honnête entretien. » (can. 981, § 1 et 2).

De façon réaliste, tenant compte de l'évolution des mentalité et de la situation concrète de beaucoup de diocèses, le Concile de Vatican II a demandé « d'abandonner le système dit « des bénéfices » ou du moins de le réformer » (Ministère et Vie des Prêtres, n° 20). Aussi exprime-t-il de façon assez différente le souci que l'Eglise doit avoir de la vie matérielle des prêtres :

1. — Les Evêques doivent en garder la préoccupation : « Les Evêques doivent se soucier de l'état spirituel, intellectuel et matériel de leurs prêtres pour qu'ils aient le moyen de mener une vie sainte et pieuse et d'accomplir fidèlement et avec fruit leur ministère. » (Charge pastorale des Evêques. n° 16).

2. — Mais désormais ce souci n'est plus présenté comme propre à l'évêque. Déjà, dans la Constitution sur l'Eglise, il est dit, au n° 28 : « Une intime fraternité lie entre eux tous les prêtres en raison de la communauté d'ordination et de mission : cette fraternité doit se manifester spontanément et volontiers sous forme d'aide mutuelle, tant spirituelle que matérielle, tant pastorale que personnelle, dans les réunions et la communion de vie, de travail et de charité. »

3. — Le décret sur la Charge pastorale des Evêques souligne aussi l'importance de l'esprit d'entraide qui doit régner entre les prêtres : « Que tous les prêtres diocésains soient unis entre eux et qu'ils soient poussés par le souci du bien spirituel du diocèse. Bien plus, se rappelant que les biens qu'ils acquièrent à l'occasion de leur office ecclésiastique sont liés à leur fonction sacrée, ils subviendront avec générosité et seon leurs moyens aux besoins matériels du diocèse, conformément aux dispositions de l'Evêque ». (n° 28).

4. — Même rappel au n° 17 du Décret sur le Ministère et la Vie des prêtres : « Quant aux biens ecclésiastiques proprements dits, les prêtres les administreront conformément à leur nature et selon les lois ecclésiastiques, autant que possible avec l'aide de laïcs compétents. Ces biens seront toujours employés pour des fins qui justifient l'existence de biens temporels d'Eglise, c'est-à-dire pour organiser le culte divin, pour assurer au clergé un niveau de vie suffisant et soutenir les œuvres d'apostolat et de charité, spécialement en faveur des indigents... » Quand on parle de « niveau de vie suffisant », on inclut dans cette expression tous les soins de santé requis.

5. — Enfin, les n°s 20 et 21 du même décret précisent les moyens auxquels il convient de recourir pour assurer ce nécessaire et l'organisation à prévoir pour pourvoir aux besoins qui peuvent se présenter :

— « Là ou rien d'autre n'existe pour assurer une juste rémunération, faire le nécessaire pour assurer aux prêtres un niveau de vie suffisant et digne est, à proprement parler, une obligation pour les chrétiens, puisque c'est à leur service que les prêtres consacrent leur activité. Les évêques, eux, ont le devoir de rappeler aux chrétiens cette obligation... »

— Il est souhaitable qu'existe aussi une caisse d'entraide pour parer aux besoins les plus grands ou imprévus, « au moins dans les pays où la vie matérielle du clergé dépend, entièrement ou en grande partie, des offrandes des chrétiens. »

— « En outre, dans les pays où la sécurité sociale n'est pas correctement organisée en faveur du clergé », il faudra prévoir « d'une part une prévoyance et une assistance médicale satisfaisante, d'autre part dans le cas de maladie ou de vieillesse. Les prêtres soutiendront l'organisme ainsi établi dans un esprit de solidarité avec leurs frères, prenant part ainsi à leur épreuve. Ils s'apercevront en même temps qu'ils se trouvent libérés du souci de l'avenir, et donc en mesure de pratiquer la pauvreté avec plus d'ardeur évangélique et de se consacrer tout entiers au salut des âmes. »

Dans ces textes, vous aurez remarqué une évolution par rapport au Droit ancien, et même au Code : là où autrefois l'Evêque était censé être à même de répondre à tous les besoins matériels de ses prêtres, on met davantage en relief aujourd'hui la solidarité sacerdotale et la responsabilité des fidèles. Evolution des mentalités sans doute, mais aussi évolution dans les faits. Le temps n'est plus, en France du moins, des « menses épiscopales » bien pourvues : les évêchés français d'aujourd'hui sont comme les « auberges espagnoles » : on n'y trouve que ce qu'on y apporte...

A toutes ces obligations rappelées par le Concile, les diocèses avaient pourvu depuis longtemps, selon diverses formules, dont la plus commune était celle des maisons diocésaines d'accueil de prêtres âgés ou malades. Puis, au moment où s'est organisée la Sécurité Sociale, d'autres organisations ont été étudiées et mises en place pour le clergé, pour des raisons motivées en particulier par le statut particulier du prêtre, célibataire et sans salaire fixe la plupart du temps, celui-ci dépendant des offrandes des fidèles.

Le diocèse de Quimper avait choisi une voie originale (« chez nous, c'est spécial ») par l'institution de la Caisse d'Entraide qui prenait en charge à la fois les frais de maladie, d'hospitalisation, de cure, etc..., l'aide aux prêtres retirés du ministère, l'aide aux prêtres dont le budget était insuffisant.

La création de la C.A.P.A. à laquelle le diocèse a adhéré oblige à instituer un compte à part en ce qui concerne l'assurance-vieillesse (encore que la C.A.P.A. ne prenne pas en charge tous les prêtres en retraite).

Ne convient-il pas de créer aussi une caisse autonome de mutuelle-maladie, dans la gestion de laquelle les prêtres seraient directement partie prenante, afin de clarifier la situation et, en certains cas, se situer davantage en vérité face aux organismes hospitaliers ou autres ? C'est la question qui vous est posée aujourd'hui et à laquelle il vous est demandé de répondre au cours de cette assemblée.

La Caisse d'Entraide demeurerait, mais, retrouvant la vérité de son appellation, pour assurer aux prêtres dans le besoin l'aide nécessaire, ce « niveau de vie suffisant » dont parle le Concile.

Telle est la position de la question. Je laisse à ceux qui ont préparé le projet de Mutuelle diocésaine d'Assurance-Maladie le soin de vous le présenter et de répondre à vos questions.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Après l'introduction de Monseigneur, Yves Marzin, délégué au Temporel, souligne que Lucien Ropars, qui siège au bureau de l'assemblée, représente le groupe de la Commission du Clergé qui a travaillé à l'élaboration des statuts.

On se met d'accord pour le déroulement de la réunion : va-t-on commencer par l'explication des statuts, ou par la lecture des amendements ? Après discussion, l'assemblée choisit l'explication des statuts.

Mais un groupe pose alors une question préalable. « L'assemblée est-elle en mesure de choisir une mutuelle maladie alors que des questions plus fondamentales se posent ? Est-elle vraiment informée sur la situation du clergé par rapport à la Sécurité Sociale ? »

Les deux porte-parole du groupe, Marcel Ugo et Laurent Laot, proposent que l'on ne s'engage pas trop rapidement dans la constitution d'une mutuelle maladie, alors que

— on n'a pas étudié la possibilité d'une affiliation du Clergé à la Sécurité Sociale.

— on n'a pas fait l'étude du « Salaire » du Clergé.

— on n'a pas situé le prêtre parmi les autres catégories sociales.

Lucien Ropars lit une petite note, émanant du Groupe national sur la Vie matérielle du prêtre, qui s'est posé les mêmes questions que l'assemblée. Pour l'instant, l'inscription des prêtres à la Sécurité Sociale comme salariés ou leur place dans les professions dites « libérales » rencontrent un certain nombre de difficultés juridiques, sans compter les difficultés financières que rencontrerait un diocèse à régler les cotisations.

Une longue discussion s'instaure pour savoir s'il faut attendre cette étude pour envisager ou non la constitution d'une mutuelle. Et finalement, on passe au vote sur la question suivante : « Etes-vous d'accord pour étudier le projet proposé ? » Le pourcentage donne : Pour, 160 ; Contre, 21 ; Blanc, 1 ; Nul, 1.

En commentaire à ce vote, Jean-Claude Lescop demande que l'on garde en mémoire et que l'on mette à l'étude les questions posées par le groupe. Yves Marzin rappelle que ce serait l'objet d'une Commission du Temporel : chacun est invité, soit directement, soit par l'intermédiaire du Conseil Presbytéral et de la Commission du Clergé, à faire toute suggestion en cette matière.

⁂

Avant d'aborder la lecture des articles, on se demande s'il ne serait pas plus logique de prendre connaissance des amendements proposés. Cependant comme certains de ces amendements apportent de notables rectificatifs aux statuts proposés (lesquels pour une plus grande part, sont la reprise des statuts-types) l'assemblée juge plus simple et prudent de prendre comme base les statuts proposés et l'on passe à la lecture du projet — dont tous les prêtres ont un exemplaire — qui est adopté à main-levée avec les amendements suivants :

Art. 1. — A la demande de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon une société mutualiste est établie à Quimper, rue de Romadec, n° 3, sous la dénomination de MUTUELLE DIOCÉSAINE D'ASSURANCE MALADIE (M.U.D.A.M.).

Au 3e §, il faut lire Mutualité en non mutuelle.

Art. 6. — Peuvent adhérer à la société les personnes qui sont dans l'une des situations suivantes :

1 — Les prêtres catholiques et incardinés au diocèse de Quimper et de Léon. Pour les prêtres affiliés à la Sécurité Sociale, la Mutuelle jouera le rôle d'assurance complémentaire.

2 — Les séminaristes du diocèse de Quimper (à l'exception de ceux qui, remplissant les conditions prévues par la loi, bénéficient au titre des étudiants des avantages de la Sécurité Sociale).

Art. 8. — Les membres participants se répartissent en trois catégories :

— la catégorie A comprend les prêtres visés à l'article 6, § 1, 1er alinéa, en activité.

— la catégorie B comprend les prêtres visés à l'article 6, § 1, 2e alinéa.

— la catégorie C comprend les prêtres visés par l'article 6, § 1, 1er alinéa, en retraite.

— la catégorie D comprend les séminaristes visés par l'article 6, § 2.

Article 9. — La société est administrée par un conseil composé de 5 à 9 membres.

Supprimer les mots « En outre », 3e §.

Art. 27. — Une commission de contrôle... Elle se compose de quatre membres dont trois sont choisis parmi les membres participants et un quatrième choisi pour sa compétence médicale, juridique ou financière.

Art. 35. — La cotisation est fixée comme suit :

— catégorie A et B : 200 fr.

— catégorie C et D : 10 fr.

Art. 38 (oublié dans le projet).

Le membre participant qui a effectué un service légal obligatoire, a été mobilisé ou retenu en captivité, bénéficie de plein droit, dès son retour, des avantages de la société pourvu qu'il s'acquitte, à partir de cette date, de ses obligations.

Si l'intéressé n'a pas repris le paiement de sa cotisation à l'expiration du délai d'un an, à compter de son retour, sa radiation est prononcée d'office par le conseil d'administration.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Art. 41. — Ajouter « les frais de piqûres et analyses ».

Art. 44. — Les soins dentaires sont remboursés à 80 %.

Art. 45. — Les frais d'optique, les prothèses dentaires et additives, les prothèses orthopédiques et les frais de bandagistes sont remboursés au tarif de la Sécurité Sociale. Cependant les remboursements pourront atteindre 80 % en cas de prescription médicale nettement précisée.

Les statuts votés, il s'agissait d'élire le premier Conseil d'administration. L'heure tournait. Afin d'éviter de prolonger l'assemblée, plusieurs proposèrent, pour constituer un premier conseil, les membres de la commission qui a préparé les statuts.

Ce qui fut adopté, un peu à contre-cœur par certains membres de l'assemblée soucieux de préserver toutes les prescriptions juridiques. Qu'ils se rassurent en lisant : « Association, Syndicats, Fondations », par Charles Ozanam, éditions Sirez, 4e édition 1964, page 71.

Et voici donc le premier Conseil : **François Ach, François Caer, François Falc'hun, René Le Gall, Yves Marzin, Jean Plouzennec, Lucien Ropars.**

Reste à déposer ces statuts à la Préfecture, et à attendre l'acceptation du Ministère du travail.

D'ici là, la Caisse d'entraide continue à jouer son rôle. En temps utile parviendront les renseignements administratifs, quand on passera du statut de la Caisse d'entraide à celui de la M.U.D.A.M.

Y. M.

Un livre par mois

Marie
dans la nouvelle liturgie de la Parole

● *Un ouvrage de* 172 *pages de Marius Bobichon. Aux éditions du Chalet, collection « Pâques nouvelle ». Prix* 18 *fr.*

Mai est traditionnellement le mois de Marie. Nous suggérons à nos lecteurs de *prendre le temps de faire le point sur le culte marial :* contrairement à ce qu'on écrit parfois, les livres ne manquent pas à ce sujet depuis Vatican II, depuis les études théologiques et exégétiques jusqu'aux livres de spiritualité. C'est toujours « une Eglise émerveillée » (Const. sur la liturgie n° 103) qui contemple dans la Vierge-Marie « ce qu'elle-même tout entière désire devenir. »

MARIE DANS LA NOUVELLE LITURGIE DE LA PAROLE suit une démarche particulièrement intéressante : prendre les grandes fêtes mariales et partir, à chaque fois, des textes bibliques du lectionnaire. « Le culte de la Mère du Seigneur trouve son inspiration la plus sûre, en même temps que son sommet, dans la liturgie officielle. »

Arrêtons-nous à la première fête, celle du 8 décembre : l'Immaculée-Conception de la Mère du Seigneur. Une introduction historique. Puis, une étude des lectures de la messe : texte, exégèse sérieuse mais épargnant les dédales, actualisation mariale éventuellement. Enfin, une note synthétique résumant sur ce point le plus sûr de la théologie mariale actuelle. Cela occupe 44 pages... Il y en aura 20 pour la fête de Marie Mère de Dieu, 24 pour l'Annonciation, 34 pour l'Assomption, 22 pour la Nativité.

« Il serait trop simple d'accueillir tout ce qui a été accroché à « des versets de la Bible, à propos de la Vierge, sous le motif que « Marie ne saurait être trop louée » (Luther)... « C'est un office de

« l'intelligence de veiller aux abus de sentiment, surtout lorsque cel i-ci « se travestit en pensée », remarquait J. Guitton. Au lieu d'invente le « dessein divin concernant Marie, nous en suivrons donc la réalisa ion « concrète dans ce que nous dit Dieu à son sujet, ainsi que nou s y « convie la liturgie officielle. Nul n'a le droit de mépriser la fer eur « populaire, car ses manifestations, même les plus périphériques, té- « moignent d'une foi authentique et émouvante ; mais cela ne ous « permet ponit d'affabuler, ou de favoriser l'affabulation, fût-ce ans « la fièvre de la dévotion, car notre attitude religieuse sourd d la « Révélation, et non point d'une poussée subjective à tendances m thi- « ques : « Il ne sied point d'inventer de nouveaux titres de gloir en « l'honneur de la Vierge, car elle est tellement comblée de vérité que « nos mensonges ne l'enrichiront pas », remarquait déjà saint B na- « venture... [A travers les textes du Lectionnaire] nous retrouveron la « Vierge telle que la présente avec prédilection Vatican II : moins une « créature écrasée sous des privilèges incommunicables, que « elle « qui a cru » et, la première, s'est accrochée à Dieu » (p. 11, 12, 13).

En rédigeant cet essai — qui sera suivi d'un autre sur les êtes mariales secondaire — l'auteur a pensé surtout à « ceux qui portent la parole de Dieu », mais il est recommandé aussi aux religieuses et aux fidèles cultivés qui « désirent accéder à une connaissance du mystère de Marie avec cette science précise et désintéressée qui est la fleur du vrai amour, au dire de saint Paul (cf. Philippiens 1/9).

Peut-être est-il bon de rappeler ici les textes bibliques proposés par le Lectionnaire de la Messe pour les fêtes et le commun de la Vierge Marie. En attendant l'édition d'un Lectionnaire marial, voici les références de ces textes dans les lectionnaires dominicaux que ous avons entre les mains (années A, B, C ; ou T) ; elles sont reprises à l'excellent répertoire *PAROLES DE DIEU POUR TOUTES CIRCONSTANCES*, p. 19-20 (édition des Centres Nationaux de Pastorale Liturgique des pays d'expression française ; en vente en librairie), qui indique aussi les textes plus adaptés aux enfants, aux préadolescents ou aux adolescents.

Première lecture

Genèse 3/9-15, 20. La femme et le serpent (T, 8 décembre).

Genèse 12/1-7, La promesse faite à la race d'Abraham (A, 2e dimanche de Carême). — Adolescents.

2 Samuel 7/1-5, 8b-11, 16. La royauté promise à la maison de David (B, 4e *dim. Avent*).

1 Chroniques 15/3-4, 15-16 et 16/1-2, L'arche d'alliance (T, veille du 15 août).

Proverbes 8/22-31, Marie « siège de la Sagesse » (C, Trinité).

Siracide-Ecclésiastique 24/1-2, 5-7, 12-16, 26-30, La Sagesse établie en Israël (T, 2e dim. après Noël).

Isaïe 7/10-14, La Vierge qui enfantera (A, 4e dim. Avent).

Isaïe 9/1-6, Un enfant nous est donné (T, Nuit de Noël).

Isaïe 61/9-11, J'exulte de joie dans le Seigneur (B, 3e dim. Avent). Adolescents.

Michée 5/2-5a, La mère du Messie (C, 4e dim. Avent).

Zacharie 2/10-13, Réjouis-toi fille de Sion.

Actes 1/12-14, La prière des apôtres avec Marie (A, 7e dimanche de Pâques).

Romains 5/12, 17-19, Les deux Adams (A, 1er dim. Carême).

Romains 8/28-30, Choisis par Dieu pour être à l'image de son Fils (A, 17e dim. ordinaire).

Galates 4/4-7, Le Fils de Dieu né d'une femme (T, 1er janvier).

Ephésiens 1/3-6 11,-12, Le choix éternel de Dieu (T, 8 décembre).

Apocalypse 11/19 a-12/1-6 a, 10 ab, La femme de l'Apocalypse (T, 15 août).

Apocalypse 21/1-5 a, L'Eglise épouse de l'Agneau (T, 9 novembre).

Psaumes

Psaume 44, Puisse ta beauté plaire au roi !

Magnificat, Le Seigneur fit pour moi des merveilles.

Evangile

Matthieu 1/1-16, 18-23 ou seulement 1/18-23, La maternité de Marie annoncée à Joseph (T, veille de Noël).

Matthieu 2/13-15, 19-23, La fuite en Egypte (A, Sainte Famille).

Luc 1/26-38, L'Annonciation (T, 8 décembre). — Pour enfants, préadolescents, adolescents.

Luc 1/39-47, La Visitation (C, 4e dim. Avent).

Luc 2/1-14, Marie met au monde le Sauveur (T, nuit de Noël). — Pour enfants, préadolescents, adolescents.

Luc 2/15 b-19, Marie aux premiers jours de la vie de Jésus (T, Noël aurore). — Pour enfants, préadolescents, adolescents.

Luc 2/27-35, Syméon rencontre l'enfant Jésus et sa mère (T, 2 février).

Luc 2/41-52, Jésus au Temple avec Marie et Joseph (C, Sainte-Famille).

Luc 11/27-28, Heureuse la mère qui t'a porté (T, veille 15 août).

Jean 2/1-11, Marie et le premier signe de Jésus (C, 2e dim. ordinaire). — Pour préadolescents et adolescents.

Jean 19/25-27, Marie au pied de la Croix (T, Vendredi-Saint).

S'autorisant des possibilités ouvertes par le chapitre VII des « Préliminaires du Missel Romain », on pourrait *utiliser ces textes à telles messes de semaine du mois de mai* pour mieux répondre à la piété mariale légitime : « On doit déterminer les textes qui sont proclamés dans l'assemblée liturgique en considération d'une pastorale adaptée aussi bien que de la faculté de choix laissée en ce domaine » (n° 320). Dans ce cas, on prendrait les prières à l'un ou l'autre des formulaires en l'honneur de Notre-Dame (fêtes ou communs).

J. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LES FILLES DU SAINT-ESPRIT* viennent de tenir leur chapitre général, à l'occasion duquel ont été élues :

supérieure générale : Sœur Marie-Françoise Le Dreff

conseillères générales :

Sœur Marie-Madeleine Bolloc'h

Sœur Jeanne Cren

Sœur Marielle Daniel

Sœur Marie-Thérèse Grall.

● *« L'ESPRIT SAINT QUI T'EST DONNÉ » (LE NOUVEAU RITE DE LA CONFIRMATION)*, un numéro de « Fêtes et Saisons », 75, avenue de Paris, 94 - Villejuif ; le numéro 2 fr., l'abonnement 18 fr. (C.C.P. Paris 6977.01). — Une réflexion sur l'Esprit-Saint, son rôle, sa mission dans notre monde, dans l'Eglise, dans la vie de chacun, pour mieux comprendre ce qu'est le don de l'Esprit-Saint aux hommes et ce qu'apporte le nouveau rite de la Confirmation.

● *PENTECOTE JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE* (21 *mai* 1972). — En 1934, Pie XI a demandé que la fête de la Pentecôte soit désormais célébrée comme une journée missionnaire pour l'Eglise Universelle. Le pape des missions la confia plus spécialement à ceux qui soufrent.

Le Service Missionnaire des Malades a édité à cette occasion une image spéciale qui veut rappeler cette « mission » à chacun de nous.

Il suffit d'écrire au *Service Missionnaire des Malades, 5, rue Monsieur, 75 - Paris 7e* (C.C.P. Paris 20.998-15) en indiquant la quantité désirée. Il est seulement demandé de couvrir, si possible les frais d'impression et d'envoi.

● *RETRAITES DE 30 JOURS :* 1) du 1er août (soir) au 29 (matin), Père Varillon, au Châtelard, 69 - Francheville-le-Haut (Rhône) ; 2) du 3 juillet (20 heures) au 2 août (18 heures), Père Laplace, à la Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, 92 - Clamart.

Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au Père Supérieur.

● *LE MÉRITE AGRICOLE*, avec le grade d'officier, a été remis au R. P. Guénégan, assomptionniste, ancien directeur de Kerbernès en Plomelin, actuellement à la paroisse de Camaret. Nos vives félicitations.

● *LES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE, PONTMAIN (MAYENNE)*, annoncent des *Retraites de Religieuses :*

— du 1er au 9 juin : retraite eucharistique animée par Mgr Théas,

— du 10 au 18 juin : P. Guiziou, o.m.i.

— du 18 au 26 septembre et du 29 septembre au 7 octobre.

Ecrire au Père Directeur, Maison des Oblats, 53 - Pontmain.

● *LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE*, 14, *rue d'Assas*, 75 - *Paris* 6e, publient *un Spécial-Référendum :* à l'occasion du prochain Référendum, un petit traité d'éducation civique Le numéro 2 fr. ; réduction par quantités (C.C.P. Paris 18.092.87).

● *« PRÊTRES DIOCÉSAINS »*, une revue qui aide les prêtres dans leur recherche, dans leur réflexion, dans leur ministère, dans leur prière. Réalisé par des prêtres diocésains pour des prêtres diocésains, ce mensuel aborde tous les problèmes aujourd'hui soulevés. Quelques appréciations :

« C'est dans cette revue que je trouve les synthèses les meilleures sur les sujets soulevés et exploités un peu partout. »

« Ce que j'apprécie dans cette revue : le langage clair, les positions mesurées, la dimension spirituelle toujours présente. »

« Vous abordez tous les problèmes auxquels le prêtre est affronté aujourd'hui. Vos articles clairs et concis peuvent aider très utilement les prêtres. »

« J'apprécie beaucoup votre revue et l'estime capable de rendre de grands services aux prêtres dans la période difficile que nous vivons. »

Abonnement annuel, 25 fr. (C.C.P. 148-65 Paris) ; spécimen gratuit sur demande : Prêtres Diocésains, 179, rue de Tolbiac, 75013 Paris-Cedex.

● *L'ONCTION DES MALADES, par B. Sesboué, s.j.* 80 *pages imprimées*, 8,00 *fr. (franco de port) ; Profac*, 25, *rue du Plat*, 69 - *Lyon* 02 (*C.C.P.* 4.178.67 *Lyon*). — C'est la reprise de l'enseignement donné en mars 1971 à la Faculté de Théologie de Lyon lors d'un cours pluridisciplinaire sur les sacrements et qui n'a pu trouver place dans le compte-rendu publié : L'EUCHARISTIE, LE SENS DES SACREMENTS (Profac, déc. 1971, 320 pages, 25,00 F.).

Après avoir montré l'histoire et le sens de ce sacrement par des recherches dans la pratique de l'Eglise, dans l'Ecriture et dans la doctrine conciliaire (Trente et Vatican II), l'auteur confronte la signification théologique de l'Onction des malades avec l'aspect nouveau qu'ont la maladie et la mort dans la mentalité de notre société moderne. Il peut ainsi permettre une réflexion, solidement fondée, sur l'attitude que doit avoir l'Eglise devant la maladie et la mort, et sur une conception nouvelle de l'onction des malades.

Pour tous les imprimés et fournitures diverses que vous trouviez ordinairement au magasin de la Presse Libérale, 51, rue du Château, à Brest, veuillez avoir l'obligeance de vous adresser désormais par écrit ou par téléphone à l'IMPRIMERIE DE LA PRESSE LIBÉRALE — (Imprimerie Cornouaillaise) Zone Industrielle de l'Hippodrome à Quimper, Tél. 95.31.58 et 95.41.06.

Archives diocé aine e Qu er et Léon

● *LES CHEMINS DE LA RÉCONCILIATION, par Nicole Fabre. Une brochure de 32 pages, en couleurs et illustrée. Editions Fayard-Mame, collection « I.S.P.C. Langages de la foi. » ; 5 francs.* — Voici comment Gérard Defois, directeur-adjoint de l'Institut supérieur de Pastorale catéchétique, présente cette brochure destinée à l'éducation *sacramentelle* des *enfants :*

Déjà, depuis deux ans, l'I.S.P.C. a apporté sa contribution aux recherches pastorales sur le sacrement de Pénitence. Dans le SACREMENT DE RÉCONCILIATION (tome II) paru il y a un an dans notre collection « Langages de la Foi », nous tentions, Madame Nicole Fabre et moi-même de proposer des lignes pastorales pour célébrer le sacrement de Pénitence.

Mais il fallait être plus concret. C'est pourquoi Madame Fabre a entrepris avec un groupe d'étudiants de l'Institut de mettre au point ce livret. S'adressant aux enfants, il leur présente une image du sacrement de Pénitence dont la nouveauté spirituelle et pastorale retiendra l'attention :

1. *Ce qui était autrefois l'examen de conscience n'est plus isolé mais placé dans le contexte de la vie toute entière. Partant du dessein de Dieu et de la vocation de l'homme, les auteurs proposent à l'enfant un regard sur sa vie qui soit un appel au bien et à l'action plutôt que de réduire cet examen de conscience à n'être qu'une désespérante liste d'échecs et un bilan négatif.*

2. *Dans le même esprit, rompant avec les pratiques culpabilisantes et la dénonciation d'erreurs de comportement, le péché est continuellement référé à la morale évangélique et aux paroles du Christ.*

3. *La présentation du sacrement est moins centrée sur l'accusation des fautes que sur la célébration de la réconciliation. Pour que la pénitence développe le sens de la miséricorde, du pardon et de cette réconciliation dans la vie afin de pouvoir ensuite être célébrée dans le rite, les auteurs font continuellement référence au comportement quotidien de l'enfant, à sa vision du monde adulte et à ses aspirations.*

Pédagogiquement, cet ouvrage me paraît représenter un effort de renouvellement qui inspire une pastorale avant d'être une simple adaptation de rite. Les catéchistes pourront l'utiliser, soit en catéchèse, soit pour une célébration de pénitence.

Il n'est sans doute pas à relire tout entier à chaque confession de l'enfant, mais il servira tout au long de l'enfance à réanimer la vie pénitentielle du jeune chrétien.

S'il ne s'agissait que d'un nouveau livre à lancer sur le marché, mon intervention ne serait pas justifiée. Il s'agit de beaucoup plus : actualiser un sacrement dont nous ne percevons plus tellement le sens.

A ce niveau-là, lorsqu'on sait l'importance de la première éducation, il n'est plus permis d'en rester au « statu quo » en ce qui concerne l'enfant et l'apprentissage de la pratique du sacrement.

Parents, prêtres et éducateurs ne s'étonneront pas de la place donnée à ce petit livret. Au-delà des regrets stériles (« on ne se confesse plus ») et des slogans (« le nouveau catéchisme n'apprend pas aux enfants à confesser leurs péchés »), il est temps de rechercher les moyens d'une éducation au *sacrement* et non seulement à une morale ; sans être parfaite, cette brochure permet de la mettre en œuvre avec des enfants de 1972.

J. F.

● *COUPLES ET FAMILLES DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI*, tel sera le thème de la Semaine Sociale de 1972, qui se tiendra *à Metz du 4 au 9 juillet.*

La Semaine Sociale est ouverte à tous. On peut s'inscrire pour la durée de la session ou ne participer qu'à une journée ou une séance. Facilités de logement et repas. Pour tous renseignements et pour recevoir le programme détaillé (fin mai), s'adresser au Secrétariat Général des Semaines Sociales, 16, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex (Tél. : (78) 37.22.12).

● *LA BIBLE ET SON MESSAGE* n° 62 est consacré à deux contestataires de la Bible : les livres de Ruth et de Jonas. — Le numéro 1,30 fr. ; l'abonnement 12 fr. ; C.C.P. Fêtes et Saisons, Paris 6977.01.

● *IMPACTS, revue de l'Université Catholique de l'Ouest..* — Au sommaire du n° 1/1972 : *Un nouveau fragment de la Bible gotique* par Michel Taillé, *Fondement et limites d'une philosophie scientifique* par Gabriel Turbé, *Protagoras d'Abdère (Aux origines de l'humanisme)* par Louis Guéry. *« Le Larron » d'Apollinaire, essai d'analyse structurale et thématique* par Georges Cesbron, *Actualités, Bibliographie...*

● *« FOYERS D'AUJOURD'HUI », un numéro spécial de « Notre foyer », B.P.* 178, 44-006 *Nantes-Cedex.* — Le Cardinal Renard recommande cette revue qui « se donne pour tâche d'annoncer le Christ et son message à ceux qui, unis en Lui dans le mariage, veulent, envers et contre tout, Lui demeurer fidèles, dans la fidélité qu'ils se vouent l'un à l'autre. »

Abonnement 10 francs ; le numéro 1,20 fr. C.C.P. Notre Foyer 236.60 Nantes.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H



J. Pénaz

ENTREPRISE
DE **PARCS** ET **JARDINS**

KÉROGAN - Route de Bénod t
29 S - **QUIMPER** - Tél. 95-37- 9

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - **QUIMPER**
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS **Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère** **DEPOTS**

Siège social : **Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56**



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

la Semaine religieuse

de Quimper et de Léon

Conseil presbytéral
Pardons et pèlerinages
Communautés religieuses

Les milieux indépendants
et la justice dans le monde

Nos prêtres à l'extérieur
Nouvelles et lectures

N° 4 267 (87e année) — 5 mai 1972

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone Industrielle - **Tél. 33.09.**

PEUGEOT

Concessionnaire exclusif :

GARAGES DE BRETAGNE

BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06

MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.53.89

Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande



Linges de table confection ameublement

tissages de locmaria

M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS

Tapis

Mme COLLÉTER

18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »

TOILES - LINGE - COUVERTURES

Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

GEORGES LE BIHAN

46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**

RUSTIQUE
REGENCE

STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS

69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le Conseil presbytéral tient session les 2 et 3 mai à la Retraite de Plesneven. Au programme : **Les ministères dans l'Eglise, aujourd'hui et demain.**

Le groupe de préparation a prévu la démarche suivante :

- présentation : intérêt d'une recherche sur les ministères, essai de clarification.
- quelques « flashes » : les permanents MRJC, le ministère exercé dans l'esprit de l'Action catholique, un prêtre dans une paroisse et dans un doyenné, les tâches liturgiques assumées par des prêtres et des laïcs, l'aumônerie d'enseignement public, des religieux répondent à des besoins nouveaux, le prêtre ouvrier.
- réflexion de l'ensemble du Conseil presbytéral.

PARDONS ET PÈLERINAGES

Pardon des malades

Pour le pardon des Malades qui aura lieu le dimanche 11 juin à la chapelle NotreDame de Quillinen en Landrévarzec (à mi-chemin entre Quimper et Châteaulin), les inscriptions de malades devront parvenir **le 5 juin au plus tard ;** s'adresser à M. Alain Le Pape, Secrétaire de l'Hospitalité diocésaine, rue de la Tour d'Auvergne, Landivisiau.

Pèlerinage à Lourdes

Les augmentations éventuelles des tarifs SNCF n'auront pas d'incidence sur le prix des billets pour les deux pèlerinages 1972 (cf. la « S.R. » du 5 avril, p. 174).

La date limite des inscriptions pour le pèlerinage du 9-15 juillet sera **le mardi 27 juin.**

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Rectificatif au calendrier des récollections : la récollection prévue **au Foyer des Ursulines à Morlaix** est devancée : elle aura lieu du **vendredi 19 mai (18 h) au samedi 20 (18 h).** Prière de s'inscrire auprès du secrétariat, Kerlys, La Roche-Maurice.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 7 mai, 6e dimanche de Pâques. Jeudi 11, Ascension. Dimanche 14, 7e dimanche de Pâques. Vendredi 19, S. Yves. Dimanche 21, Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. l'abbé Jean-Louis Guéguen,* du diocèse de Meaux, originaire de Saint-Evarzec. *M. l'abbé Charles Kérien,* du diocèse de Beauvais, originaire de l'Ile Molène. *Sœur Rosalie Le Jeun,* des Filles de Jésus de Kermaria. *M. René Coadou,* de Pluguffan, père de M. le chanoine Jean-Marie Coadou, Maison de Roz-Avel et de M. l'abbé Jérôme Coadou, presbytère S. Corentin, Quimper. *Mme Vve Yves Corfa,* de Plouider, mère de MM. les abbés François Corfa, Châteaulin et Jean Corfa Querrien. *Mme Jean-Louis Salou,* mère de M. le Recteur de Plougasnou. *Docteur Joseph Hélou,* de Plounéventer.

● *« L'ESPRIT QUI T'EST DONNÉ », le nouveau rituel de la Confirmation.* — Pendant de nombreuses années, l'album de *FÊTES ET SAISONS* sur la Confirmation a aidé une génération de chrétiens à réponred aux questions que leur posait ce sacrement. Mais les questions se sont renouvelées, on situe peut-être mieux aujourd'hui le lien profond entre les sacrements de l'initiation chrétienne : Baptême. Confirmation, Eucharistie. On redécouvre aussi dans la théologie occidentale le rôle de l'Esprit Saint, présent et actif dans le monde. Un nouveau rituel de la Confirmation vient donc d'être promulgué. Bien entendu FÊTES ET SAISONS publie à cette occasion un nouveau numéro de conception très pédagogique, qui vient compléter la remise à jour de la célèbre collection sacramentelle de FÊTES ET SAISONS. — Le numéro : 2 Frs.

● *« ECONOMIE ET HUMANISME »*.. — Pour la session ouverte aux Religieuses, sur le thème : *« Nos responsabilités politiques aujourd'hui »*, Versailles du 16 juillet (soir) au 21 juillet (17 h.) les organisateurs ont reçu beaucoup de demandes d'inscriptions. Ils prévoient, une autre session du 3 septembre (soir) au 8 septembre (17 h.) sur le même thème. Toute demande de participation doit paprvenir, assez rapidement à « Economie et Humanisme », 99, quai Clémenceau, 69 - Caluire.

● *CONNAISSANCE DU MONDE* annonce trois conférences de M. Henri Goemaere *« Le Vatican ouvre ses portes »* : vendredi 5 mai à Brest (Palais des Arts et de la Culture, 14 h. 30 et 21 h.), dimanche 7 mai à Morlaix (Théâtre Municipal, 16 h. 45), mardi 9 mai à Quimper (Cinéma Cornouaille, 17 h. 15 et 21 h.).

● *MONDE RURAL QUE DEVIENS-TU ?* sera la question centrale de l'« Assemblée des chrétiens en monde rural » qui réunira plus de 500 chrétiens à Dourdan les 5-7 mai.

Les milieux indépendants et la justice dans le monde

Les lignes qui suivent ne sont pas une charte des mouvements ACI - JIC-JICF - ACE... : « Plutôt qu'une déclaration, les signataires voudraient *faire une proposition,* susciter un débat et en recueillir l'écho. »

Une telle proposition ne s'inscrit pas dans une concession de ces mouvements pour sacrifier à une certaine mode.

Si la formulation apparaît discutable à certains, il n'en reste pas moins que les questions posées ne peuvent être éludées par les Milieux Indépendants : elles les appellent à une conversion collective, qui sera certainement difficile.

Ce document n'aura sa dimension que dans la mesure où les personnes des Milieux Indépendants s'interrogeront honnêtement à la lumière de l'évangile.

Les signataires de ces lignes sont responsables, à divers titres, de l'évangélisation de ce que l'Eglise nomme les milieux indépendants, de ces aristocraties, bourgeoisies, classes moyennes, anciennes ou nouvelles, que le langage courant, comme la littérature englobent sans nuances sous les termes de « bourgeois », ou « petits bourgeois ».

Ils voudraient exprimer à l'ensemble de ces milieux, aux autres milieux sociaux, à l'Eglise, aux pouvoirs publics, les quesitons qui se posent à la conscience de quelques dizaines de milliers de personnes, jeunes et adultes, acceptant de porter un regard de foi sur le monde contemporain et s'interrogeant avec d'autres sur le degré de justice qui y règne.

Archives diocé ine de C iperlet Léon

Ce monde en effet fut principalement façonné par les généra ons successives de ces milieux. La civilisation actuelle reflète surtout eur culture, le système de valeurs auquel ils sont attachés. Même co ues pour tous, lois et institutions protègent d'abord leur statut. Col ecti-vement, ils exercent l'essentiel de ce que l'on appelle le « pouv ir ». Il ne s'agit pas seulement du pouvoir économique et politique, lont beaucoup de personnes se déclarent exclues, mais aussi du po voir culturel. C'est leur mode de vie qui est présenté comme une sort de norme, de but à atteindre, tant par l'institution scolaire que pa les moyens de communications sociales et la publicité. En cela, ils onstituent bien le groupe dominant de la société.

Après avoir beaucoup travaillé les signataires ont constaté que les mots qu'ils emploient éveillent chez ceux qui les lisent des éso-nances affectives ou politiques difficiles à maîtriser. D'autres nots soulèvent la même difficulté. Ils demandent donc qu'on s'efforc de lire ces lignes avec autant d'objectivité qu'il est possible. *Plutôt qu'une déclaration, ils voudraient faire une proposition, susciter un débat et en recueillir l'écho.*

Une prise de conscience de l'injustice

Après deux siècles d'efforts, une part croissante des milieux indépendants se demande, au spectacle d'injustices qui n'ont pas été voulues, si la société actuelle n'est pas en échec, et s'il ne convient pas, sans tarder, de chercher des alternatives conduisant à une plus grande justice, voire à la simple possibilité de vivre, pour tous les hommes.

Cette question naît d'abord de l'évolution même du milieu. Si collectivement il continue d'exercer le pouvoir, de nombreux groupes en son sein se sentent frustrés d'une promotion et mis à l'écart du pouvoir économique : des cadres, des petits entrepreneurs, des commerçants et artisans, des exploitants agricoles, etc...

Ceux-là même qui sont aux nœuds des décisions concernant la marche de la société affrontent des obstacles, les incertitudes monétaires par exemple, s'opposant à l'efficacité et à la rationalité recherchées.

Les jeunes gens s'insurgent devant le constat que pour être utiles à quelque chose, il leur faut passer par des obligations mettant à mal la vocation propre de chacun. Ils refusent le jeu hiérarchique proposé qui ne fait des responsables qu'au terme d'une carrière conçue pour éliminer la plupart d'entre eux. A leurs yeux, une société subit une perte en n'accueillant pas les dons de tous ses membres.

Les femmes sont à l'origine du pouvoir culturel. Ce sont elles surtout, par l'éducation dont elles assument la plus grosse part, qui transmettent les valeurs propres au milieu. Par ailleurs, femmes et jeunes filles éprouvent toujours autant de peine à s'insérer dans des responsabilités économiques et politiques à tonalité masculine.

Les enfants ressentent souvent comme une contrainte arbitraire, le type d'éducation que donnent leurs parents pour les conformer aux modèles sociaux. Des aspirations de toutes sortes se trouvent ainsi étouffées et il n'est pas rare qu'entre eux les enfants parlent d'injustice.

Mais aujourd'hui, la condition injuste subie par les autres milieux sociaux et les peuples pauvres, est la source de questions nouvelles pour toutes les générations.

Naguère considéré surtout dans sa seule relation avec le monde patronal, le monde ouvrier est maintenant plus diversement en contact avec les milieux indépendants. Les jeunes, les enfants, et dans une moindre mesure les adultes, le rencontrent à l'école, à l'université, dans diverses associations et dans l'habitat. On découvre l'injustice d'une dépendance excessive dans le cadre de la production, mais aussi l'existence d'une culture ouvrière originale. Dès lors, la négation de cette culture dans les institutions sociales paraît aussi une injustice. L'existence d'inégalités de répartition des classes sociales dans les lieux du pouvoir s'impose au regard.

Des constatations analogues commencent à prendre corps à l'égard du milieu paysan.

Depuis peu c'est dans le domaine international où dominent les rapports de force, que l'injustice se révèle le plus nettement. Notre pays voit sa vie économique dépendre de décisions de plus grands pays. A combien plus forte raison les pays sous-développés voient-ils leur dépendance s'accroître et leur développement stagner. Le minimum de justice distributive se révèle inaccessible ; par surcroît les valeurs propres des différents peuples ne sont pas respectées.

Pour une plus grande justice

Ces interrogations multiples frappent un milieu qui, à tort ou à raison, considère que sa responsabilité historique est de faire vivre la société pour le bien de tous, et a choisi pour cela des moyens dérivés de sa propre culture. Parler d'échec serait peut-être excessif, mais on peut parler assurément d'un doute s'emparant de beaucoup au spectacle d'une injustice qui n'a pas disparu ou se recrée sur des terrains nouveaux. Ce doute porte sur les moyens et par voie de conséquence sur la culture qui les secrète. On ne s'étonnera donc pas que cela suscite le trouble, et que le milieu réagisse de mille et une manières, pas toujours cohérentes, souvent contradictoires : selon les caractères, les statuts, les unités sociales, les croyances, de multiples courants apparaissent, qui divisent les personnes et suscitent des affrontements.

Les hommes les plus proches du pouvoir réel, souvent enthousiasmés par les possibilités découlant du progrès technique, pensent que les injustices qui demeurent peuvent être atténuées par de meilleurs moyens de gestion. Une organisation sociale rationnelle, des ordinateurs plus puissants, une réflexion plus affinée sur les buts immédiats à atteindre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devraient pouvoir conduire à un bonheur plus grand et mieux partagé, quel que soit par ailleurs le système politique.

Pourtant deux questions se posent : quels sont les critères définissant la justice et les moyens d'y parvenir ? A qui appartient-il de définir ces critères et de mettre en œuvre ces moyens ?

Dans l'exercice des responsabilités les données concrètes sont simples : par exemple est-il plus juste d'acheter du vin en Algérie ou aux viticulteurs français ? La solution découle généralement de la force de pression des concurrents. En fait cela revient à choisir entre deux injustices. N'y a-t-il pas de solution qui soit juste pour tous ?

Sans voir toujours clairement ce que l'on désigne par là, beaucoup finissent par déduire qu'il faudrait « changer le système ». C'est-à-dire, en dernière analyse, reconstruire une vie sociale à tous les niveaux à partir de fondements culturels qui ne soient plus seulement ceux de notre milieu, privilégiant à l'excès la promotion individuelle des mieux armés, et ne se référant qu'abstraitement au bien commun. Expérimenter un tel programme suppose à l'évidence un esprit nouveau, des comportements collectifs nouveaux. Ceux-là qui repousseraient l'idée d'un programme peuvent-ils refuser de voir que les interrogations du milieu impliquent une véritable conversion exigeant de se défaire d'une suffisance qui nous enferme dans une confortable sécurité.

Il est clair que cette conversion consiste en un renoncement à l'exclusivité de la responsabilité sociale, pour aboutir à un exercice conjoint avec les autres groupes sociaux, ouvrier et paysan. Cette responsabilité partagée exige la révision du fonctionnement des institutions afin que les diverses cultures puissent s'y exprimer : école, entreprises, services publics, pouvoir politique, coopération, etc...

Les vicissitudes de la vie politique de notre pays, les thèmes de la participation, de la lutte des classes, de la cogestion, qui y font fortune manifestent que cette conversion est assez largement ressentie comme nécessaire, à tout le moins qu'elle vaut d'être expérimentée.

Mais les questions qu'elle pose sont diversement reçues. Certaines personnes les ignorent ou veulent les ignorer, de crainte des conséquences. D'autres admettent le bien fondé de certaines revendications ouvrières, mais refusent qu'elles prennent une expression politique. D'autres encore militent dans les organisations ou partis politiques et dans les syndicats. Des jeunes en particulier, découvrant le marxisme en même temps que la condition ouvrière, y adhèrent avec enthousiasme jusqu'à prendre part, sans arrière-pensée aux formes extrêmes du combat révolutionnaire. D'autres enfin, incapables de concevoir un véritable partage, pensent que la classe dominante dont ils font partie n'a plus qu'à se retirer en bloc.

Les signataires sont témoins d'une véritable libération pour ceux qui ont déjà entrepris d'expérimenter la conversion qu'ils proposent. Ils en tirent la conviction que tout un milieu peut bénéficier de ce mouvement de libération.

Sous la poussée de l'Esprit

Il n'a certes pas manqué de personnalités, au cours des vingt dernières années pour poser certaines de ces questions. Mais l'essentiel est moment où tout un groupe social en prend conscience et se dispose à le traduire en institutions nouvelles. Ce moment nous semble être venu, ou en train de venir, pour nos milieux. L'injustice distributive était connue depuis longtemps. On pensait qu'il suffisait de produire plus et de répartir mieux pour l'effacer. Cette idée s'avère fausse à l'usage. Au sein même d'un milieu qui se voulait responsable du bien commun, les situations d'injustice se révèlent, condition féminine par exemple, ou se créent, prolétarisation, insécurité, marginalisation de certaines catégories. De nouveaux domaines d'injustice se profilent à l'horizon à partir de la rareté future de l'oxygène pur et de l'eau, du sous-développement de la ville, de la paupérisation du Tiers Monde, de l'apparition des entreprises multinationales, etc... *C'est sous son propre poids que la société bâtie par notre milieu est en train d'éclater.*

Pour les croyants cette évolution des choses n'est pas le fait d'une loi fatale de l'histoire, conduisant à la désespérance et à la culpabilisation stérile. Bien au contraire elle révèle l'obstination divine à construire le Royaume en respectant les activités et les recherches des hommes. Elle conduit à assumer des degrés de responsabilité plus élevés. Elle appelle à une expérimentation nouvelle et sérieuse, visant à définir peu à peu un projet original renouvelé pour nos milieux, qui serait leur apport dans un partage des responsabilités avec les autres milieux sociaux.

La société que nous avions créée a surtout priviligié l'expression des volontés de puissance, grandes ou petites. Nous avons pourtant en Jésus-Christ le signe que c'est une fausse piste. Le renoncement à la puissance, en faveur d'un service du plein développement des autres, notamment des plus démunis, n'introduit-il pas dans le Royaume de Dieu ?

Aujourd'hui, à un temps où les institutions se justifiaient d'elles-mêmes, succède un temps où l'on s'interroge collectivement sur leur sens, leur utilité, leur fonctionnement. Quel est le rôle social de l'entreprise industrielle ? L'école favorise-t-elle l'épanouissement et la participation de tous à la société ? Les institutions politiques actuelles ont-elles un sens et sont-elles les meilleures ? La création nette des richesses est sans doute nécessaire, mais la répartition du profit qui en est la contrepartie est-elle équitable ? La famille que nous connaissons respecte-t-elle les dons de chacun de ses membres ? etc...

A ces questions correspondent des amorces de réponses. Certes, elles ne sont pas encore des actes collectifs de tout un milieu. Elles ne sont plus cependant au stade d'un prophétisme individuel ou groupusculaire. Vues de l'extérieur, elles apparaissent encore plus contestataires que constructives. Elles comportent néanmoins des germes de renouveau.

Archives diocésaine

La perspective du profil de carrière, avec le revenu qui en découle mais aussi la servitude d'une vie liée à la production n'est plus un idéal exclusif. Un grand nombre de jeunes et de plus en plus d'adultes, font intervenir maintenant dans leurs choix individuels les besoins de la collectivité.

Contre l'exercice solitaire du pouvoir apparaît le travail en équipe permettant une participation plus large. Les appareils des partis politiques traditionnels rebutent les nouveaux venus, qui préfèrent expérimenter d'autres formes d'intervention dans la vie publique. Il est plus rare d'entendre des managers s'interroger sur l'efficacité que permet le libéralisme économique. L'affirmation d'une originalité minime à promouvoir revêt une ampleur collective. Plus minces, des courants existent qui mettent en cause les instruments de domination, armements notamment, ou se préoccupent d'une solidarité réelle avec les peuples pauvres.

L'exigence d'œuvrer pour une société plus juste, qui s'impose avec difficulté parfois aux adultes, semble jaillir d'une manière spontanée dans les questions et réactions des enfants. De plus en plus de personnes de nos milieux trouvent de solides raisons d'espérer un renouveau, en s'efforçant d'être attentives à la voix des enfants, dans laquelle elles reconnaissent leurs aspirations les plus profondes.

Ce n'est là qu'une évocation. Elle suffit pourtant à révéler les aspects divers d'un bouillonnement, déroutant, sans doute, voire accablant pour certains, enthousiasmant pour d'autres. Ce bouillonnement est appel à la concertation, au dépassement. Il se manifeste dans un dialogue, parfois vif, entre générations.

N'est-ce pas une manifestation de l'œuvre de l'Esprit et un appel à vivre plus authentiquement et plus pleinement, aujourd'hui, les exigences du Royaume ?

Les signataires le pensent et font leur ces fortes paroles du Synode des Evêques en 1971 : *« Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent clairement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile, qui est la mission de l'Eglise pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive. » Ils veulent prendre cette parole au sérieux et souhaitent que la proposition qu'ils font soit à son tour prise au sérieux. Ils ressentent cela comme une urgence, pour que Dieu soit reconnu comme celui qui nous aime et nous recrée et pour que le monde vive. Il est clair pour eux que notre monde aspire à passer de la mort à la vie. Plus que jamais la Pâque est nécessaire.*

20 mars 1972.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Nos prêtres à l'extérieur

● *Emile GLOAGUEN, Haïti.*

Paroissiens à peu près tous cultivateurs dispersés dans la campagne environnante, en grande partie montagneuse. Visite des chapelles en jeep ou à cheval. Les Catéchistes ou Directeurs de chapelle sont responsables des quartiers et exercent pratiquement les fonctions de diacre sans avoir reçu le titre. Ce sont des auxiliaires précieux et même nécessaires dans nos vastes paroisses rurales, notamment pour la préparation des candidats à la communion et au mariage. Dans mon secteur il y a environ 300 premières communions et près de 100 mariages par an.

« Construction de deux chapelles rurales en maçonnerie pour remplacer des chaumières trop petites et tombant en ruine. Elles sont retirées dans un secteur montagneux où il n'y a pas de route. Tous les transports se font sur des ânes ou sur la tête ; la brouette elle même est inconnue et la route la plus proche est à 2 kms. Ces chapelles serviront en même temps d'écoles pour les enfants du quartier. Ce n'est pas du luxe : « mes paroissiens sont illettrés à 95 % et 10 % seulement des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école ».

Encore en fin de contrat, le troisième depuis 1959, Emile va solliciter l'autorisation de signer un quatrième contrat. Le diocèse de Gonaïves compte 40 prêtres pour 700.000 habitants et un clergé qui vieillit, Emile est le plus jeune des prêtres français en Haïti.

● *Xavier GODEC, Brazzaville.*

Termine la quatrième année de son deuxième séjour en Afrique. Il enseigne au Séminaire des Aînés Saint-Jean. Effectifs : 2e : 45 élèves, 1er : 32, Philosophie : 14, ces élèves viennent du diocèse de Brazzaville et de Pointe Noire. Les résultats sont assez heureux. Sur 19 élèves de philo l'an dernier, 16 ont passé leur baccalauréat avec succès, et 8 - dont 7 bacheliers, sont entrés au Grand Séminaire. Xavier continue à assurer le service dans une paroisse de la banlieue dont le curé - Fidei donum lui aussi - est un normand de Coutances, mais Finistérien d'adoption puisqu'il a des frères et des sœurs à Brest et à Douarnenez.

Quelques Maristes Canadiens viennent l'an prochain tenir le postulat des Frères qui occupera des locaux neufs construits par le Père Morizur. Le Père Le Duc compte revenir définitivement en France l'an prochain ; à 79 ans il leur est permis de prendre un peu de repos.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *José LICHOU, Vénézuela.*

Est délégué du Comité de l'Amérique latine pour le Vénézuela, la Colombie, l'Equateur et la Bolivie ; il a pris son congé cette année après trois ans de séjour là-bas et s'en est retourné dans son « village », il est confiant « Les cinq derniers mois ont été l'histoire d'un joli progrès du royaume de Dieu, et les étapes à venir ne manquent pas ».

« Officiellement » mon statut dans ce diocèse va beaucoup changer ; je viens de poser ma candidature pour un poste de curé dans une nouvelle paroisse que veut créer notre Evêque. Cela me permet de rester dans la même zone tout en étant un peu plus à l'abri...»

« Unis dans la célébration eucharistique de toutes les merveilles d'amour qui cherchent à émerger au long de nos vies, de la vie de tous en 1972 ».

● *Yves SAOUT, dans les montagnes du Cameroun Nord-Est, à Djinglyia,*

Parmi une population animiste, des Mafa. Il font partie d'une équipe ou plutôt d'une communauté de 3 prêtres et de 5 coopératrices missionnaires, ayant en charge un vaste secteur. Voici le texte de leurs vœux de nouvel an :

« Vivant au milieu des Mafa, à l'écoute d'un monde en mouvement des hommes qui ont faim de plus de liberté, de progrès, de justice. de bonheur. Il nous faut rester attentifs à l'aspiration profonde de l'âme humaine que nous redit un vieux sage Mafa : « Donne-nous Pambay ! » souhait qui achève tous les sacrifices animistes de la montagne, ce mot « Pambay », le plus riche de la langue Mafa regroupée, ce que nous attendons tous : Tranquille possession de la vie, paix, santé, prospérité, bonheur.

Mais Yves sort aussi de ses montagnes pour mettre au service des prêtres et des religieuses sa compétence en Ecriture sainte et en spiritualité « Au début de décembre, j'ai passé trois jours à réfléchir avec les responsables de communautés des filles du Saint-Esprit du nord Cameroun, toutes des Bretonnes et en majorité Finistériennes. Plusieurs sont ensuite passées par Djingliya : Sœur Anne-Vincent, Sœur Jeanne Crenn, et Sœur Marie-Louise Thépaut. Nous avons pique-niqué ensemble à Uzal après la messe ».

● *Jacques RENEVOT, Argentine*

« Quelle chaleur ! en pleine canicule, de 42° à 44° tous les jours, la sécheresse est désespérante. Dans quelques jours une congrégation de religieuses vient s'installer à El Colorado cela va changer et améliorer le rythme de notre travail. Ce sont des religieuses argentines. Ici aussi on abandonne les écoles et collèges pour se consacrer plus totalement à la pastorale directe.

« La situation politique et surtout économique s'obscurcit gravement Mais déjà le résultat du travail apostolique fait auprès des jeunes se fait sentir. Ces derniers temps se sont développées à la campagne des ligues paysannes, émanation du mouvement rural d'Action Catholique.

« A quand le retour ? Je n'ai pas encore pensé à mon retour en France. Ce travail ici est très attachant. »

● *POLITIQUE, SOCIALISMES, FOI,* nu numéro spécial de *MASSES OUVRIÈRES,* 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13e ; CCP Paris 1360-14. Le numéro, 3,50 F.

L'originalité de ce numéro spécial de MASSES OUVRIÈRES, c'est de donner la parole d'abord aux militants ouvriers avant d'engager une réflexion chrétienne sur ce sujet tant rebattu du socialisme. Vingt hommes et femmes appartenant à diverses organisations ouvrières (syndicales, familiales, politiques) ont été interviewés et nous décrivent la manière dont ils envisagent et préparent la société socialiste.

A la différence des exposés théoriques, ces interventions manifestent un grand souci des réalités concrètes et de l'éducation des travailleurs au fur et à mesure de l'avancée vers le socialisme ; c'est une belle démonstration des caractères propres de la culture ouvrière. Ces interviews se trouvent prolongées par la présentation des programmes des organisations ouvrières.

Ces travailleurs chrétiens, membres de l'A.C.O., disent également comment dans le combat pour le socialisme ils s'efforcent de vivre et de révéler Jésus-Christ dans la classe ouvrière : ces démarches vitales sont exprimées avec une vigueur et une pureté évangéliques — ni confusion, ni séparation entre projet humain et foi.

La deuxième partie de ce livret propose de précieux éléments de réflexion. L'éclairage doctrinal de *P.Eyt* sur la vie politique et l'apport biblique de *P. de Surgy* sur « Evangile et politique d'après le Nouveau Testament » complètent et approfondissent la recherche des militants.

C'est un ensemble unifié de documents très riches et stimulants pour les militants ouvriers et pour les prêtres.

SNCF

Moins de 21 ans

avec abonnement

INTER RAIL 72

PARCOUREZ L'EUROPE PAR LE TRAIN

Pour 370 F

gratuité sur les réseaux de 20 pays d'Europe

et demi-tarif sur la S.N.C.F.

validité 1 mois en 2me classe

entre le 1er Mars et le 30 Novembre 1972

Renseignez-vous dans les gares et les agences de voyages



ENTREPRISE
DE **PARCS** ET **JARDINS**

J. Pénaz

KÉROGAN - Route de Bénod
29 S - **QUIMPER** - Tél. 95-37-

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - **QUIMPER**
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS **Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère** **DEPOTS**

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. (98) 95-25-56

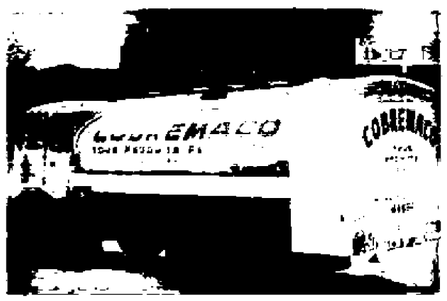


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Un nouvel Abbé de Landévennec
Retraites
Session du Conseil presbytéral
(2-3 mai à Lesneven)
Réunion de la Commission du Clergé
(19 avril à Lesneven)

Nos prêtres à l'extérieur
Ministère et politique (bibliographie)
Nouvelles et lectures

N° 4 268 (87e année) — 20 mai 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone Industrielle - Tél. 33.09. 0

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06
MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M.M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

UN NOUVEL ABBÉ DE LANDÉVENNEC

Le 4 mai dernier, les moines de Landévennec, réunis sous la présidence de Dom Huerre, abbé de La-Pierre-Qui-Vire, ont élu **Dom Jean-de-La-Croix Robert** comme deuxième Abbé de la nouvelle Abbaye Saint-Guénolé de Landévenec. Cette nomination vient d'être confirmée par le R. Père Abbé Général de la Congrégation Bénédictine.

Le Père Jean-de-la-Croix était prieur-administrateur de Landévennec depuis la démission de Dom Colliot, voici deux ans. Il est déjà bien connu par beaucoup de finistériens. Monseigneur l'a appelé, en janvier 1970, à faire partie du Conseil Presbytéral, où il représente les Religieux.

La Bénédiction abbatiale est prévue pour le 1er juillet.

Nous nous associons à la joie des Religieux de Landévennec et nous formons les vœux les plus sincères pour la fécondité du ministère du nouvel Abbé et pour le rayonnement spirituel de l'Abbaye au cœur de la Bretagne.

RETRAITES

L'été approche ; beaucoup de prêtres profitent de ces mois à venir pour prendre une semaine de recueillement et de prière.

Certains optent pour une retraite personnelle dans un monastère. D'autres préfèrent se retrouver à plusieurs prêtres engagés dans un même apostolat et accorder plus de place à l'échange et au partage.

Beaucoup se retrouvent mieux dans une retraite organisée. L'inconvénient, semble-t-il, est que désormais chacun doit s'inscrire, et de fait les inscriptions sont assez peu nombreuses pour encore.

Il est peut-être utile de rappeler quelques dates :

Deux retraites diocésaines

— la première du 3 (soir) au 7 juillet (soir) au Foyer de Kéraudren à Brest. L'animateur en sera le P. Auguste Le Toullec, des Fils de la Charité

— la seconde du 28 août (soir) au 1er septembre (soir) à la Maison de la Retraite à Lesneven. L'animateur en sera le P. Faynel, provincial pour la compagnie de St-Sulpice en France.

Une retraite interdiocésaine

Du 19 (soir) au 24 juin (matin), à Créac'h-Balbé en Saint-Urbain. L'animateur en sera le P. Depierre. Le P. Depierre fut longtemps prêtre-au-travail et est actuellement chargé d'accompagner les prêtres au travail dans toute la France. Pour cette retraite, la part de l'échange en groupe sera plus grande, et le nombre de participants sera donc limité.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tous ces renseignements — et d'autres encore — ont été donnés sur les fascicules jaunes distribués il y a quatre mois.

D'autres retraites sont organisées par les Jésuites à Clamart, Angers, par les Dominicains à L'Arbresle, par les Carmes à Avon... Elles sont annoncées chaque année dans « La Croix ».

A chacun de choisir ce qui lui convient le mieux.

⁂

Pour les retraites diocésaines et interdiocésaines, les inscriptions sont à faire auprès de : Formation Permanente du Clergé, 8, rue de Kerfeunteun, Quimper.

Si vous ne recevez aucune réponse après votre inscription, c'est que votre inscription est enregistrée. On ne répond que lorsqu'il n'y a plus de place.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 21 mai, Pentecôte. Vendredi 26, S. Philippe Néri. Dimanche 26, La Sainte-Trinité. Mardi 30, Ste Jeanne d'Arc. Mercerdi 31, La Visitation. Jeudi 1er juin, S. Justin. Samedi 3, S. Charles Lwanga et ses compagnons, martyrs. Dimanche 4, Fête-Dieu.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur S. Donatien Ellegoet,* des Religieuses de Jésus au Temple, Lanroze. *Mlle Marie Pouliquen,* de Landivisiau. *Mlle Veuve Morvan,* de Plobannalec. *Mme Vve Jean-Louis Le Floc'h,* de Pont-l'Abbé, mère de M. le vicaire général Le Floc'h. *M. Jean-Louis Dincuff,* de Plougastel-Daoulas. *Mme Vve Tygréat,* de Guipavas.

● *L'EQUIPE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE LANDIVISIAU* annonce ses *soirées,* avec la collaboration de foyers, d'un médecin et d'un prêtre : mercredi 31 mai, «-Les fiançailles, temps de préparation au mariage » ; mercredi 7 juin, « La vie sexuelle du couple » ; mercredi 14 juin, « La vie familiale, les enfants » ; mercredi 21 juin, « Se connaître homme et femme » ; mercredi 28 juin, « Dimension chrétienne du mariage ».

Chaque réunion commencera à 20 h. 30. Elle aura lieu : Maison familiale d'apprentissage rural, 41, rue Clémenceau, Landivisiau. — L'idéal est de participer à ces soirées de 6 à 3 mois avant le mariage.

● Pour colonie de vacances cherche à acheter lits bon état. Faire offre au Recteur de Tréflaouénan (29 N) en précisant quantité et prix.

● *RETRAITE RÉGIONALE,* organisée par les Prêtres de Saint François de Sales, à l'abbaye N.-D. de Bellefontaine, 49 - Bégrolles-en Mauges : du lundi 28 août (18 h.) au samedi 2 septembre (9 h.). Animateur : abbé Jacques Noyer, chargé de la formation permanente au diocèse d'Arras. Inscriptions : abbé F. Corrignan, Séminaire, 56 - Sainte-Anne-d'Auray.

Commission du Clergé

(Lesneven, le 19 avril)

I) Méthode de travail

La Commission du clergé a un an d'existence. Réfléchissant sur son travail, elle a fait le constat de son inefficacité et a remis en cause sa méthode actuelle de travail : divisée en quatre sous-commissions, chaque groupe travaille isolément, les autres n'étant pas suffisamment « dans le coup » et les confrères encore moins.

En vue d'une plus grande efficacité et d'une participation réelle du plus grand nombre possible, elle se propose de travailler désormais selon la méthode suivante :

1°) un seul sujet sera mis à l'ordre du jour, selon l'urgence posée par la vie ;

2°) ce sujet sera étudié par un groupe de travail composé de tous les membres de la Commission intéressés par la question ;

3°) le dossier ainsi constitué sera communiqué à l'avance à tous les membres de la commission et suffisamment à temps pour qu'ils puissent consulter les confrères ;

4°) l'étude de ce dossier en Assemblée générale aboutira à un projet plus « politique » que « technique », c'est-à-dire, définissant une orientation générale plus qu'aboutissant à des propositions concrètes d'application immédiate ;

5°) le projet sera communiqué aux instances diocésaines responsables.

Archives diocésa[illegible]s de Quimper et Léon

II) Sous-Commission des Finances

Il a surtout été question des finances personnelles du clergé

La discussion a fait ressortir deux positions assez nettes ans l'ensemble du clergé : l'une favorable à la mise en commun, au moins sur le plan du secteur ; l'autre, exposée par M. Le Guellec, sans être opposée par principe à ce système, y fait cependant un certain nombre de réserves. Elle ne mettent pas en cause la nécessité de l'entr'aide, mais une certaine manière de l'appliquer.

Constatant chez beaucoup de prêtres des secteurs rurau le désir manifeste d'une certaine autonomie, M. Le Guellec estime qu'ils n'aimeraient guère entrer dans un système collectif qui risque au surplus, d'enlever un peu à chacun le sens de sa responsabili é à l'égard de ses besoins, d'étouffer l'initiative personnelle et, par suite, de diminuer les ressourecs. Il faut tenir compte aussi du fait que ce nouveau mode de rétribution exigerait beaucoup plus de ressources : actuellement bien des prêtres seuls se contentent de sommes inférieures à celles qu'ils percevraient dans le cas d'un salaire uniformisé.

Pour l'immédiat, M. Le Guellec propose de régler au niveau du secteur les besoins qui sont pour le moment à la charge de la Caisse d'Entr'aide.

Par la suite, si un projet global étant envisagé pour l'ensemble du clergé du diocèse, il demande que soit organisé une consultation par voie de référendum, où chacun puisse s'exprimer non seulement par oui ou non, mais encore par des amendements et des propositions.

Au cours de la discussion, il a été également fait état d'un certain nombre d'expériences, de celle, par exemple, actuellement en cours dans le secteur de Quimperlé et pour un an : les ressources des prêtres sont mises en commun et divisées par le nombre de prêtres en exercice. Chaque prêtre garde cependant, avec ses messes, 10 % de la somme apportée à la masse. Cette retenue a pour but de tenir compte des différents modes de perception des revenus.

III) Sous-commission « Prêtres pour qui ? pour quoi ?

Au programme de ce groupe de travail sont inscrites les différentes questions que les prêtres peuvent se poser sur leurs ministères leur vie sacerdotale, leur place dans la communauté, etc... Pour y voir plus clair, Jean Guéguen est chargé de faire appel à un spécialiste avec qui quelques membres de la Commission ont déjà eu l'occasion de travailler, Gérard Defois, de l'Institut Catéchétique de Paris. L'Assemblée souhaite qu'éventuellement non seulement les membres de la Commission, mais aussi tous les prêtres intéressés par ces problèmes puissent bénéficier du passage de G. Defois.

IV) Formation Permanente et Vie spirituelle des prêtres

A, Uguen a fait part à la Commission de quelques-unes de ses préoccupations concernant la vie spirituelle et la formation permanente des prêtres.

Les interrogations posées sont nombreuses et variées, par exemple : les récollections se font-elles ? sinon, pourquoi ?... les retraites proposées, malgré la diversité des choix quant au lieu, date et genre ne semble guère suivies, que veulent les prêtres ?....

Quant à la Formation Permanente, s'il est souhaitable qu'elle se passe au plan secteur avec, éventuellement, des religieux (ses) et des laïcs, faut-il pour autant supprimer l'année de formation, les sessions inter-diocésaines, les mois sacerdotaux ? Doit-on rechercher de nouvelles formules ? lesquelles ?

Autant de questions que nous nous sommes posées à notre tour, sans pouvoir y apporter les réponses souhaitées.

V) La M.U.D.A.M.

Un sigle qui commence à devenir familier : la Mutuelle Diocésaine d'Assurance Maladie.

Le conseil d'administration, légalement élu à Châteaulin, quoi qu'on en ait dit, a constitué son bureau :

— président : **Jean Plouzennec**
— vice-président : **François Falc'hun**
— secrétaire : **Yves Marzin**
— trésorier : **Lucien Ropars**
— membres : **René Le Gall, François Caer, François Ac'h.**

Il s'est donné pour tâche de mettre en place la Mutuelle : déclaration à la Préfecture, établissement des feuilles de maladie, ouverture d'un CCP, désignation du siège social (indépendant de l'Evêché). La Commission a souhaité que soit adjoint au secrétariat administratif un « assistant social » pour étudier, sur place, avec les intéressés, les cas épineux et les situations spéciales.

VI) Commission Diocésaine du Temporel

De quoi s'agit-il ? C'est ce dont il est question à la dernière page du n° 14 des « Notes diverses » du 15 décembre 1971. Prière de s'y rapporter.

Face à la double proposition qui y est faite par Yves Marzin (composition et tâches prioritaires), la Commission a jugé qu'il lui appartenait de s'exprimer sur la création et le rôle d'une Commission diocésaine du Temporel.

Elle l'a fait à partir d'un travail exécuté et présenté par Lucien Ropars. Après en avoir discuté et y avoir apporté quelques légers amendements, elle a fait siennes, et à l'unanimité, les propositions suivantes :

1°) La Commission du Clergé, réunie à Lesneven, le 19 avril 1972, souhaite la création rapide de la C.D.T.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2°) approuve la composition de cette Commission en signalant que les membres élus par les prêtres (Conseil presbytéral et Commission du clergé) peuvent être pris en dehors du C.P. et de la C.C., selon les critères suivants : a) compétence dans le domaine financier ; b) en accord avec les grandes Orientations pastorales diocésaines ; c) directement engagés, au niveau de leurs fonctions, dans les questions financières et matérielles (perception et utilisation des ressources, gestion des biens...)

Nous demandons à cette C.D.T.

1°) de faire appel à des personnes compétentes pour étudier les questions techniques ;

2°) de soumettre leurs études et leurs projets : a) au conseil presbytéral qui en étudiera les incidences pastorales pour l'église diocésaine ; — b) à la commission du clergé qui en étudiera les incidences sur la vie personnelle et communautaire des prêtres et qui étudiera les réactions de l'ensemble du clergé aux projets proposés ;

3°) Parmi les nombreuses tâches qui incomberont à cette C.D.T., nous demandons qu'elle travaille en priorité les questions suivantes :

a) dans l'immédiat : reconsidérer le système de perception des ressources diocésaines sur les ressources paroissiales (le système actuel du pourcentage sur les actes religieux et les quêtes laisse, à la disposition des paroisses riches, des sommes qui devraient servir à l'ensemble de l'église diocésaine) ; demander à chaque paroisse d'attribuer une part de ses ressources aux besoins du secteur pastoral ; prendre en charge actuellement la caisse de péréquation.

b) après études sérieuses avec l'aide de spécialistes : reconsidérer le mode de perception de ressources auprès des chrétiens (taxes sur les actes religieux, quêtes, droit des chaises, etc...) pour étudier un autre mode de financement ; faire l'inventaire des biens immobiliers appartenant à l'église diocésaine et étudier l'utilisation qui en est faite.

⁂

La Commission du Clergé aura sa prochaine séance de travail le mercredi 8 novembre, à la Retraite de Lesneven.

Le secrétaire de séance,
Louis Le Guérer

Nos prêtres à l'extérieur

● *Jacques GENTRIC, Claret (Basses-Alpes).*

Heureux de voir sa paroisse de Peumerit, dotée d'un recteur.

Il entame sa douxième année dans le climat vivifiant des Alpes où il se porte à ravir. Il compte venir passer quelques jours en Bretagne l'été prochain. Les fêtes de Noël auront été pénibles pour lui ; pas de compère pour l'aider dans ses paroisses de Claret, Monnetier et Allemant, à cheval sur deux diocèses.

● *Louis CONQ, Fresnes.*

« De temps en temps quand même, je cours me changer les idées dans les bois de la vallée de Chevreuse ou de l'Orge, ou encore visiter tel ou tel prêtre finistérien qui se trouve par là, comme moi, ou encore un cousin de Tréouergat « perdu » dans une des banlieues parisiennes. Il y en a un peu partout des cousins ou des « pays ».

« Faut-il que je vous dise : lundi derier c'était « jour » chez moi : Jean Irrien, François Autret, Jean Tromeur et Yves Caroff.

Kaer ha plijuz meurbed
eo beva asamblez, evel breudeur,
unan e skoulm ar garantez !

Nous avons apprécié hautement certaine andouille et kig sal que ni peuvent venir que de Bretagne. »

Dans sa circulaire où il évoque le souvenir des amis, il a conscience d'en oublier. Ce n'est pas étonnant : « Maman m'a toujours dit : « Paotr, gand da spered berr, e vo mad dit kaoud diwesker hir... ! »

Il termine par un appel à ses confrères du diocèse : « Il y a de l'embauche dans la banlieue parisienne... de plus en plus ! »

● *Jean MÉNEZ, Richebourg.*

Commune célèbre par la résidence d'un grand personnage. Mais cela ne résoud pas tous les problèmes : « Ces jours-ci, Madame P... me disait qu'elle n'arrive pas à obtenir des Beaux-Arts la réparation de son église de Richebourg, pourtant classée. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *Michel PAVEC, Lacroix-Falgarde (Toulouse).*

« On devient presque méridional tout en restant bigouden ». C'est lui qui le dit.

Toulouse est un rendez-vous de Bretons : le Père Larnicol évidemment mais aussi un fort groupe de religieuses (Filles de Jésus et Filles du Saint-Esprit) qui font un stage d'études chez les Dominicaines. Plusieurs, de Ploudaniel, de Landudal, de Taulé, etc... sont allées jusqu'à Lacroix-Falgarde. Faut-il le dire ? « Elles sont édifiantes (l'autres religieuses me l'ont confié avec admiration) de foi, de docilité à l'Eglise, de lucidité pastorale, très prometteuses pour leur diocèse et leur congrégation. »

Et les Bretons de Toulouse de plus en plus nombreux. D'abord les étudiants : école d'Agriculture, école vétérinaire, ENSETH, cadastre, conducteurs de travaux, et maintenant aérospatiale et CNES.. des centaines de jeunes Bretons et que faire ? Comment ? Il y a encore les fonctionnaires, les cadres et P.D.G. de l'industrie et du commerce, militaires, poudriers... « J'essaie avec les autres confrères et religieux, avec les laïcs, de créer des liens pour leur insertion dans les communautés chrétiennes peu préparées à accueillir des nouveaux. »

● *André GUILLOU, Institut agricole de Beauvais.*

« Cette seconde année scolaire me voit un peu plus occupé que l'an dernier. Je retombe dans l'ornière germanique, pas aussi profondément, Dieu merci, qu'à ma dernière année à St-Yves-Le Likès. J'ai 11 h. 1/2 de cours dont 4 à des adultes (formation permanente) et 3 dans un collège de la ville, dont le supérieur a réussi à me « débaucher ».

Mais l'essentiel de mes préoccupations n'est pas là. Après une année d'observation, j'essaie d'approfondir un peu mon action de prêtre. Dire que j'obtiens un succès immédiat searit exagéré. Les choses se mettent en place tout doucement. Il est étonnant de voir combien ces jeunes gens, même les plus fervents, restent passifs devant tout ce que je veux leur proposer, qu'il s'agisse d'animation de messes, de prière en commun. Mais, je ne suis pas encore à bout d'imagination et la grâce aidant, il passera bien quelque chose.

Je m'aperçois, par les rencontres avec les aumôniers d'étudiants de la région que des problèmes analogues, quoique dans un contexte différent, se posent à eux. Une de leurs difficultés, et non des moindres. semble-t-il, à savoir la question d'engagement politique — vers la gauche évidemment — m'est épargnée. C'est déjà ça ! »

● *Jean IRRIEN, Morrang-sur-Orge,*

parle aussi du « jour » qui a rassemblé quelques prêtres de la Région parisienne à l'occasion de la venue à Paris de Yves Caroff, délégué au Conseil presbytéral des prêtres à l'extérieur. Il arrive au bout de son contrat de trois ans et se félicite de l'expérience qu'il aura faite.

● *Yves BELLEC, Port-Vendres.*

Voilà bientôt 10 ans qu'il nous a quittés et il reste là-bas malgré le départ de son frère, partageant pleinement la vie du diocèse, même au sein du Conseil presbytéral où il représente les aumôniers d'hôpitaux.

« L'été 1972 verra à Port-Vendres l'ordination sacerdotale d'un religieux capucin, Antonin Alio, dont la mère est une Berthou de Plouvien. »

● *André HARDOUIN, Montréal (Canada).*

Que fait-il là-bas, au Collège Stanislas ? Professeur d'une classe de sixième, en tant que titulaire, huit heures de cours (français et catéchèse), professeur principal d'une classe de cinquième avec même horaire et mêmes cours, aumônier des classes de 12e à 7e (15 classes) ainsi que des louveteaux et de la troupe scoute, membre de la manécanterie — on s'en serait douté ! — Pour changer d'horizon, il a prêché l'Avent les trois premiers dimanches dans une paroisse où il avait déjà prêché le Carême.

● *Félix FOUQUET*

travaille à l'Institut National des Sports à Paris, tout en donnant des cours d'anthropologie en faculté — il faut bien vivre ! — On lui a même fait une offre de chaire aux U.S.A. Il vient de Munich où il a parlé toute une après-midi de la jeunesse parisienne aux novices Jésuites.

Mais, ce sont les sportifs qui l'intéressent. Ses contacts avec eux sont fréquents et atteignent souvent le spirituel et l'Evangile lui-même. « Il y a là de belle promesses pour l'avenir ». Avec ses sportifs il a constitué une « communauté de base » en relation avec l'Archevêché », ceci entre autres est assez dévorant et passionnant.

● *ET ALIBI ALIORUM... Jean-Marie Dantec* au Collège Saint-Joseph à Nay dans les Basses-Pyrénées. *Charles Ruppe* à Saint-Aubin-les-Elbeuf, un peu fatigué du trimestre n'a pas voulu venir à Quimper à l'occasion des fêtes de Pâques. *Jean-Marie Le Berre*, à Angers, au service des Bretons depuis 36 ans. *Goulven Laurent, Claude Gélébart, Paul de Surgy* à Angers.

Mgr Vincent FAVÉ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Laborieusement et avec un succès inégal, il faut bien l'avouer, nous esayons de mettre en place une pastorale inspirée par le Concile Vatican II. Nous nous efforçons de donner aux institutions et aux organisations diocésaines leur vraie dimension et de les adapter aux situations nouvelles de la vie contempoarine...

Il n'est pas confortable de vivre dans une telle période de transition où nous ne nous sentons plus sécurisés. Nous comprenons la nécessité d'abandonner des formes et des structures anciennes et nous ne voyons pas encore très bien celle qui vont les remplacer. Le Seigneur a demandé à ses futurs apôtres de continuer leur pêche et de gagner le large, bien qu'ils n'eussent rien pris pendant toute la nuit. Ils ont obéi et ce fut la pêche miraculeuse. « Hommes de peu de foi, pourquoi craignez-vous ? » *pourrait-il nous dire* (*Math. VIII*-26)...

Les prêtres ne sont pas dépourvus de lumière, parce qu'on n'invente pas le sacerdoce et il demeure ce que l'a voulu Jésus-Christ. Ils n'ont pas à modifier leur identité. Si la figure du prêtre doit changer, et elle changera, il faut savoir conserver ce qui est essentiel, sans justifier les choix opérés arbitrairement ou par une théologie de circonstance. Nous cherchons de nouveaux ministères, ce que le Synode des évêques appelle des ministères diversifiés, mais nous les cherchons ensemble, en cheminant ensemble, dans la fidélité à l'Eglise, pour éviter de mutiler notre sacerdoce tout en le rendant plus présent à la vie des hommes.

En attendant les fruits de nos recherches, que chaque prêtre accomplisse son ministère dans la confiance et dans la joie. Il n'y a pas de ministère privilégié. Tous les ministères sont utiles et complémentaires les uns des autres pourvu qu'on y fasse passer un grand souffle missionnaire.

Ne restons pas sur le rivage alors que le navire gagne la haute mer.

Mgr Jean-Marie MAURY, *archevêque de Reims.*

La sixième session du Conseil presbytéral

(Lesneven, 2-3 mai)

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

Chers amis,

Sous la conduite du groupe de travail qui a bien voulu prendre la responsabilité de jalonner notre recherche, nous allons continuer notre réflexion sur **les ministères dans l'Eglise, aujourd'hui et demain.**

Je vous ai dit l'importance que j'accordais à cette recherche, en raison

— du contexte nouveau d'un monde qui change et auquel l'Eglise doit apporter dans toute sa vigueur et sa nouveauté le message de l'Evangile ;

— des problèmes nouveaux qui, de ce fait, nous sont posés ;

— de la fidélité à l'esprit de Vatican II, dont les textes ne sont pas dépassés, mais restent insuffisamment assimilés et vécus par les chrétiens ;

— de la problématique nouvelle créée par la diminution constante des engagements dans le sacerdoce et la vie religieuse.

C'est tout le peuple de Dieu, j'en ai bien conscience, qu'il faudrait associer à cette recherche et à cette réflexion. Ici ou là des essais sont tentés, timidement dans certains groupes paroissiaux ou de secteurs, plus hardiment dans les sessions des mouvements d'Action Catholique, plus largement, sur le plan régional, aux sessions de formation organisées à Mur-de-Bretagne pour certains secteurs du monde rural, ou sur le plan national à la prochaine session de Dourdan... Nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives, dont plusieurs ne sont pas nouvelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il n'en reste pas moins que le « presbyterium », c'est-à-dire l'ensemble des prêtres du diocèse, uni à l'évêque, a reçu une mission spéciale dans l'Eglise, vis-à-vis du peuple de Dieu, et doit avoir, non pas le monopole, mais une sensibilité spéciale par rapport à la mission vers ceux qui sont loin... Il est donc normal que, surtout dans les circonstances actuelles où une réflexion commune de tout le peuple de Dieu, ou du moins de ses représentants qualifiés, s'avère difficile, voire impossible, le Conseil Presbytéral continue son travail, malgré les difficultés rencontrées et le danger, auquel nous avons rarement échappé, de nous évader dans les considérations de principes et les oppositions plus ou moins exprimées mais stérilisantes.

Pour ma part, je réaffirme fortement ma conviction que, dans ce diocèse, le Conseil Presbytéral a un rôle important et spécifique à jouer, tout en s'ouvrant éventuellement aux apports ou interrogations qui peuvent lui venir de la part des autres membres du peuple de Dieu, ce qui est prévu au cours de cette session.

Pour aboutir à quoi ? Je ne veux aucunement préjuger des conclusions éventuelles de la recherche que nous allons poursuivre ensemble, mais il me semble qu'une réflexion commune, à partir d'expériences diverses et d'optiques pastorales différentes, doit nous conduire :

— à une prise de conscience des problèmes en partie nouveaux que posent l'animation et le service de l'Eglise d'aujourd'hui, aussi bien que l'apostolat plus spécifiquement missionnaire ;

— à une meilleure compréhension des tâches ou engagements de chacun, information qui devrait être positive, évitant tout anathème ou toute dépréciation de la tâche des autres, sous prétexte qu'elle n'est pas dans le droit fil de notre orientation personnelle, mais devant arriver aussi à certaines conclusions pratiques dans le sens d'un partage plus authentiquement évangélique, y compris sur le plan financier ;

— à un véritable discernement ecclésial, réfléchi et vécu dans la charité, en face de certaines inerties, aussi bien que de contestations ou d'ambiguïtés qui peuvent nous bloquer les uns par rapport aux autres ;

— à une attention toute particulière à ce que la vie religieuse a de spécifique dans son témoignage de vie consacrée et dans son action apostolique (les religieuses attendent cela de nous) ;

— à porter en commun, dans toute notre action pastorale, le souci, qui est très grand pour votre évêque et ses collaborateurs les plus proches, de l'avenir du sacerdoce ministériel dans ce diocèse qui, dans un passé tout récent, a vu naître et s'épanouir tant de vocations, pour le progrès de la foi chez nous et au bénéfice du monde entier.

COMPTE-RENDU DE LA SESSION SUR « LES MINISTÈRES DANS L'EGLISE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

M. Blons introduit le travail en disant comment la session doit se dérouler. D'abord une réflexion préliminaire pour clarifier le sujet. Ensuite des « flashes » (sept exactement). Après chaque flash il n'y aura pas de débat, mais simplement des questions pour clarifier. Les débats sont renvoyés au carrefour de mercredi matin qui constitue, avec la mise en commun et l'échange qui suivra, le troisième temps de la démarche prévue par le groupe de travail.

INTRODUCTION

J. Bescond pose quelques points de repère pour baliser notre route et tente de hiérarchiser les problèmes les uns par rapport aux autres.

D'abord hiérarchiser. Le problème des ministères est en effet à englober dans quelque chose de plus vaste : c'est le problème de la mission de l'Eglise par le Christ dans le monde, donc celui du mode de présence de l'Eglise au monde. Des questions plus fondamentales se posent : Quelle est la signification de la bonne nouvelle du Christ dans ce monde ? Quelle est la signification de la foi aujourd'hui ? Qu'est-ce que le ministère apostolique pour le monde d'aujourd'hui ? Par suite, quel lien y a-t-il entre cette bonne nouvelle et la promotion de l'homme ? Autant de problèmes nouveaux auxquels nous nous heurtons, autant de questions nouvelles pour les chrétiens dont nous sommes.

A partir de là, il faut situer les ministères dans le ministère global de l'Eglise, et souligner qu'on a eu trop tendance à distinguer et opposer le couple sacerdoce-laïcat. (Cf. P. Moingt, « Etudes », juillet 1971).

J. Bescond donne quelques précisions sur la fonction de ce ministre prêtre, qui est un vis-à-vis à l'égard de la communauté.

Par delà ce service global, d'autres services devront naître à partir de besoins particuliers de la communauté : éducation de la foi, animation liturgique ou autres. Il est sûr que dans le passé le prêtre a monopolisé tous les services entre ses mains. Une redistribution est à faire. L'unité sera à assurer autour de la fonction fondamentale de l'Eglise qui est d'apporter de manière officielle la bonne nouvelle à ce monde pour mettre ce monde en forme de Royaume de Dieu.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LES « FLASHES »

1 — Une manière, parmi d'autres, d'être prêtre dans un monde et dans une paroisse. Le ministère exercé dans la perspective de l'Action catholique. (François Plouidy).

J'essaie de vous dire d'abord les réflexions provoquées chez moi, d'une part, par la rencontre des communautés paroissiales de Morlaix, et, d'autre part, par les contacts avec des jeunes, des adultes, militants ou non, en majorité du monde ouvrier.

Comment, devant ces réalités, avec mes collègues du monde ouvrier surtout, suis-je arrivé à me préciser un peu la pastorale à réaliser et par là même ma manière d'exercer le ministère ? Il y a eu les orientations de l'assemblée d'Eglise (secteur de Morlaix), l'équipe des aumôniers du monde ouvrier de la fédération, la notion de construction de l'Eglise dans les communautés humaines (cf. la monographie d'une précédente session du Conseil presbytéral).

Ma manière d'être prêtre là-dedans se perçoit facilement. Deux options fondamentales. Premièrement, le point de départ, ce n'est pas l'église, le rassemblement à la messe, c'est la vie des hommes. Deuxièmement, le travail se fait en équipe de prêtres en lien étroit avec un laïcat sur un milieu donné.

La question essentielle face aux communautés paroissiales est celle du choix : nous donnons la priorité à la construction de l'Eglise dans les communautés humaines, tout en étant chargés de communautés paroissiales, mais il n'est pas facile de rester fidèles jour après jour à un tel choix.

Quelques questions. Est-ce que j'ai raison d'aller jusqu'au bout de cette ligne apostolique, de cette manière d'être prêtre ? S'il faut, comme je le crois, travailler sérieusement à mettre en place des communautés d'Eglise dans les milieux (travail, école, quartier peut-être), ne faudra-t-il pas les reconnaître comme d'authentiques communautés d'Eglise ? Ne faudra-t-il pas chercher les moyens de les promouvoir plus efficacement (d'abord en faisant en sorte de ne pas alourdir les tâches paroissiales des prêtres qui y travaillent, peut-être aussi par la mise en place de permanents laïcs) ? Enfin, ne faudrait-il pas arriver à reconnaître pleinement, sans jugement ni exclusive, la diversité et la complémentarité des ministères (en ce sens, je crois, un partage au niveau d'un secteur de ce que chacun vit dans sa ligne apostolique me paraît essentiel) ?

2 — Comment un prêtre se situe comme prêtre dans une paroisse. (Louis Corvest).

Le point ce départ. Nous (= mon collègue, quelques collègues des environs et moi) avons regardé vivre les gens, observé leurs habitudes et leurs coutumes dans le domaine de « la religion », comme ils disent. Et nous avons pris en considération les « idées maîtresses de Vatican II » : le peuple de Dieu, le monde lieu des croissances de l'homme et de la foi dans le Christ, la double responsabilité temporelle et ecclésiale des laïcs, dans la diversité de la vocation de chacun.

La mise en œuvre.

— Un certain nombre d'efforts sont accomplis dans le domaine de l'Action catholique (ACOM, JMC, JOC, JOCF...). Mon rôle me semble être un rôle d'éveil et de discernement des vocations, en lien avec les aumôniers de mouvements.

— Il existe des réalités globales qui posent bien des questions, car des laïcs y sont engagés : il s'agit des engagements d'adultes dans le travail éducatif, et de la solidarité (insuffisante) avec les vieux et les malades.

— Une expérience de prise en charge des réalités matérielles de la communauté paroissiale semble réussir. Le Comité de gestion a déchargé les prêtres du denier du culte. Tout le monde est content. Mais la visite pastorale nouveau style prend beaucoup de temps. Que faire ?

— Un essai de coresponsabilité proprement pastorale dans les questions d'évangélisation et de sacramentalisation a abouti à la constitution de trois groupes. Ils cherchent et agissent déjà.

Conclusion : « Je crois que la pastorale paroissiale est une longue patience. On marche lourdement, avec beaucoup d'armes, beaucoup de bagages, même beaucoup de choses difficiles. On regarde avec sympathie ceux qui sont équipés à la légère et qui caracolent par devant. On souhaite de tout cœur que la liaison soit gardée. »

3 — Quelques réflexions sur les ministères dans la liturgie. (Michel Scouarnec).

Il s'agit de déblayer le terrain dans ce domaine assez compliqué de la liturgie et des ministères. Il faudra beaucoup de temps pour tirer des conclusions à partir de ce qui se vit, à partir des responsabilités que l'on donnera aux laïcs chrétiens. Ce qui paraît urgent, c'est qu'on tienne le plus grand compte des déclarations du Concile, du renouvellement qui a contribué à rendre au peuple chrétien son vrai sacerdoce, et du renouvellement de la mentalité des gens d'aujourd'hui qui ont envie d'être actifs. Pour le moment, « les laïcs restent à la porte du sanctuaire et ne s'immiscent pas dans l'action liturgique » (Maldonado).

Là-dessus, un certain nombre de remarques :

1. On est loin d'avoir inventorié jusqu'au bout les rôles (les services) qui reviennent aux laïcs, dans la célébration eucharistique, par exemple. On peut aller beaucoup plus loin. Pour toutes sortes de raisons, souvent justifiées d'ailleurs, le prêtre joue à la fois tous les rôles.

2. Il y aurait des risques à définir trop vite tous ces ministères. Il ne suffit pas de trouver du monde pour remplir ces rôles de la liturgie. Un premier risque, c'est de cléricaliser les laïcs ; au fond,

ces rôles, les laïcs n'auraient jamais dû les perdre. Un autre risque, c'est qu'il n'y ait dans les équipes liturgiques que des gens qui n'ont aucun autre engagement dans la vie.

4 — L'aumônerie de l'enseignement public — prêtres, religieuses, parents, jeunes — en 1972. (Jean Guéguen).

Il n'y a pas autant d'aumôniers de l'enseignement public qu'il en faudrait.

Le monde scolaire de l'enseignement public, dans le Finistère, totalise une population de 50 000 jeunes de 12 à 25 ans.

— 13 C.E.T., la plupart annexés à un lycée classique ou technique. Théoriquement ces C.E.T., sauf deux, ont donc un aumônier. En fait, c'est seulement pour Quimper et Brest qu'on peut parler de prise en charge pastorale. Un essai de collaboration avec les aumôniers des mouvements en place n'a pas abouti cette année.

— 54 C.E.G.-C.E.S., dont 14 annexés à des lycées, et 40 autres (9 urbains et 31 ruraux). Trois journées de réflexion pour les prêtres qui ont un C.E.S. sur leur secteur ont montré que l'avenir n'est pas sans espérance.

— 18 lycées. Tous, sauf un, ont un aumônier. 4 religieuses travaillent désormais comme aumôniers de lycée. Un peu partout, des adultes cherchent et trouvent une place dans l'aumônerie, etc... Il y a là quelque chose qui vit, mais la question, c'est la question de demain.

A ce bilan rapide, il aurait fallu ajouter une réflexion plus élaborée sur l'école, ce qui s'y joue, les courants qui remuent les jeunes, etc...

L'évolution de l'aumônerie a été marquée par trois causes principales : la première, c'est la découverte de l'existence d'un laïcat dans l'Eglise, sous l'influence de plusieurs facteurs mais surtout grâce à 'Action catholique naissante ; peu à peu est née cette aumônerie tripartite qui est apparue nettement aux Etats Généraux d'il y a deux ans. La deuxième raison a été la disparition du cloisonnement entre les paroisses et la naissance de la pastorale d'ensemble ; une des conséquences a été l'entrée des religieuses dans l'aumônerie. La troisième raison, c'est le fait d'avoir ressenti très fort qu'entre les jeunes et les adultes, c'est le véritable fossé ; cela a conduit les aumôniers à vouloir metre en contact le plus possible jeunes et adultes.

Conclusion : Ce ministère original d'aumônier d'enseignement public est un ministère essentiel à l'Eglise.

5 — Des religieuses s'engagent dans de nouveaux ministères (Sœur Jeanne Morvan).

Nous voulons simplement relever quelques appels qui nous semblent prioritaires et dire comment nous essayons d'y répondre aujourd'hui.

1. Des cités nouvelles apparaissent dans les villes et les agglomérations rurales. Ces nouvelles cités nous interpellent pour aider à y construire des communautés vivantes, accueillantes pour tous. Nous essayons d'y répondre. Les grosses communautés éclatent. Mais des questions importantes se posent.

2. Un deuxième appel vient des pauvres. Les pauvres sont nombreux dans les villes et les campagnes. Nous avons essayé de les regarder de près. Et nous essayons de répondre à leurs appels par des services nouveaux, très diversifés : services sociaux, travail dans une entreprise ou en usine... Qu'est-ce que ça veut dire ? Comment est-ce à vivre ?...

3. Un troisième appel : le grand nombre de jeunes. Nous nous interrogeons, par exemple, devant la masse des jeunes présents dans l'enseignement public.

4. Un quatrième appel : l'Action catholique. Les religieuses y ont-elles leur place ? Cette action se fait dans la ligne de l'engagement professionnel vécu dans toutes ses dimensions. Cela est très exigeant. Nous agissons parce que, baptisées et consacrées à Jésus-Christ, nous sommes responsables de l'évangélisation du monde, et aussi parce que nous pensons que nous sommes envoyées dans l'Eglise du diocèse par l'évêque.

5. Autre appel : la catéchèse. Les sœurs y ont un rôle privilégié. Elles travaillent avec les familles, avant tout pour les rendre participantes. Cela suppose une compétence. La collaboration avec les responsables de la pastorale ne se fait pas toujours. Les sœurs ont souvent l'impression d'être des exécutantes. Avons-nous, dans ce domaine, une responsabilité réelle dans le peuple de Dieu ?

Conclusion. Nous avons une manière particulière de vivre cela puisque nous sommes consacrées à Jésus-Christ. J'insiste sur l'importance qu'a pour nous la vie communautaire. Autres aspects importants : la solidarité des communautés entre elles, l'enracinement dans un peuple, le dialogue dans l'Eglise.

6 — Une manière d'être prêtre comme prêtre-ouvrier. (Maurice Plougastel).

M. Plougastel précise qu'il parle au nom de ses collègues prêtres-ouvriers du Finistère.

1. D'abord, notre vie au jour le jour. Ce qu'on vit, c'est tout simple, c'est monotone, c'est pas marrant. De plus, on sent très fort qu'on nous vole notre travail. A longueur de journée, il faut subir le pouvoir. Il faut subir l'insécurité du lendemain, le boulot devient de plus en plus un boulot de manœuvre. Et on risque sa peau, sa santé.

2. C'est quand même une vie humaine : il y a l'ambiance du chantier, de la boîte, l'histoire personnelle de chaque copain, la fierté du boulot bien fait, les bons moments qu'on passe ensemble ,et le fait de se serrer les coudes.

3. Dans cette vie telle qu'elle est, il y a des gens et des ch ses qui bougent. Ce qui nous a frappé le plus la première année, est la faculté qu'ont les copains d'encaisser, mais à leur manière. Il y a des personnes, des groupes qui amènent à réagir, à prendre c nscience. Dans la vraie vie syndicale, on comprend mieux les ch es, on sent qu'on a la possibilité de se libérer. L'action, c'est tou urs contagieux.

4. Toute cette lutte a un sens pour nous, parce que c'est ne histoire d'abord. Quelque chose de frappant chez les ouvriers, est la mémoire de ce qu'ils ont vécu. La classe ouvrière tient debout algré tout. Cette lutte a un sens aussi parce qu'il y a l'aspiration de chacun à un monde meilleur, parce qu'il y a toujours des gars qui y croient. Et cette lutte va vers son terme petit à petit.

5. Dans tout cela, nous, prêtres-ouvriers, nous voulons d'abord être ouvriers. Notre vie est aussi banale que celle des autres, mais c'est quelque chose de sérieux. Etre ouvrier, c'est aussi pour nous apprendre notre boulot, être un copain pour les copains, prendre part à la bagarre.

Nous sommes prêtres avant tout en participant à cette vie ouvrière, à ce combat de la classe ouvrière. Il n'y a pas de salut en Jésus-Christ indépendamment de ce salut de l'homme. C'est en luttant avec d'autres pour la libération des hommes que nous participons au salut en Jésus-Christ et que nous vivons notre sacerdoce.

Il y a rencontre entre la classe ouvrière qui se libère et Jésus-Christ Sauveur. Cette rencontre est celle de tout un peuple, de tout un collectif.

Comment vivons-nous cela ? D'abord en regardant Jésus-Christ au travail dans cette libération que vit la classe ouvrière. Nous vivons cela dans nos révisions de vie. Nous essayons de partager cela avec les copains et, de manière plus organisée, au sein de la mission ouvrière. Etre prêtre, c'est quelque chose qui se fait ; on est fait prêtre par tout un peuple, par cette communauté de salut, de libération dans laquelle on vit.

7 — Comment le M.R.J.C. voit la question des ministères.
(Jean-Michel Le Roux).

Il s'agit donc des permanents dans le M.R.J.C. et plus largement de la manière dont le M.R.J.C. voit la question des ministères

Constatons d'abord que le nombre des aumôniers diminue, que les équipes de recherche et de formation nées dans le mouvement ne sont pas non plus une solution d'avenir. Restent les équipes du mouvement.

Il faut préciser encore que les aumôniers du mouvement se posent des questions sur leur statut, parce que leur statut ne répond plus à ce que le mouvement attend d'eux. Les jeunes des séminaires en insertion pastorale travaillant avec le mouvement ne sont pas toujours les meilleurs animateurs, mais c'est vrai que certains y travaillent à plein comme d'autres. D'autre part, pour les jeunes des équipes de recherche, le mouvement a eu un rôle assez décapant en leur posant les questions suivantes : De quoi le mouvement a-t-il besoin ? Pourquoi voulez-vous être prêtres ou religieuses dans ce mouvement-là ? Actuellement, c'est dans les équipes du mouvement que se posent les questions d'animation.

Le M.R.J.C., c'est avant tout des jeunes qui se retrouvent régulièrement en équipes parce qu'ils veulent faire quelque chose ; parfois ils sont amenés à contester.

C'est dans ces équipes-là que se fait une certaine animation. C'est à travers ça que se posent la question de l'animation du mouvement, la question des permanents, des ministères. Cette animation se fait de manières différentes, à différents niveaux, et elle va jusqu'à aider chacun à découvrir Jésus-Christ comme source et aboutissement d'un engagement qui a déjà une valeur en lui-même.

S'il y a des permanents jeunes laïcs, c'est parce que les animateurs qui sont au travail huit heures par jour ne peuvent pas tout faire.

Il faut bien noter que ceux qui ne partagent pas l'analyse et le projet du mouvement, les prêtres comme les autres, ne peuvent pas être animateurs.

Le M.R.J.C. est aussi un mouvement d'Eglise. Les responsables du mouvement, les animateurs, les permanents ont un rôle à jouer dans l'Eglise. On n'a pas encore fait le pas.

Les permanents assument-ils un certain ministère dans l'Eglise ; Je n'en sais rien. Ce sont au moins des animateurs choisis et reconnus par leurs équipes.

Des laïcs font presque tout ce que fait le prêtre, sauf la célébration eucharisitque et les autres sacrements. Le prêtre est un animateur du mouvement. Il n'est pas au service du mouvement. Il est là engagé, pour la même cause. Son rôle est d'authentifier, par l'eucharistie, toute la vie du mouvement... Le mouvement aura toujours besoin de prêtres.

Nous nous demandons aussi quelle place notre recherche aura dans l'Eglise, quel encouragement elle aura.

⁂

CARREFOUR ET MISE EN COMMUN

Animateurs : Y. Le Verge et J. Cabon.

Le mercredi matin, Y. Le Verge, au nom du groupe de travail, indique la manière de continuer la recherche. Il rappelle que ce qui a été fait hier est important : nous avons accueilli des expériences diverses, nous avons vu que dans les faits des choses se vivent déjà. Il précise aussi que la réflexion devra se poursuivre bien après cette session.

Un questionnaire est proposé pour guider les échanges :

Question préliminaire : Est-ce qu'on n'aurait pas souhaité d'autres « flashes » montrant d'autres manières significatives de vivr des ministères dans l'Eglise ?

1. Dans ce qui a été dit hier, qu'est-ce qui nous paraît i portant ? Et pourquoi ? Qu'est-ce qui va dans le sens d'un servic réel de l'Eglise ?

2. Quels sont les points de convergence et de divergence entre ces diverses manières de concevoir et de vivre les ministères ? Ce qui les explique.

3. Quels sont les points qui restent à clarifier ?

4. En quel sens continuer le travail ? Comment et avec qui ?

Mise en commun de la question préliminaire.

D'autres « flashes » auraient été souhaités sur : les frères enseignants ; des religieuses exerçant divers ministères ; les ministères dans les quartiers périphériques des villes ; les prêtres enseignants ; de la catéchèse ; le rôle de l'évêque ; le responsable d'un secteur d'autres ministères de laïcs ; les ministères contemplatifs ; le ministère pastoral ; les ministères caritatifs.

Mise en commun des questions 1 et 2

N. B. : Le questionnaire est un peu compliqué, et on mêle inévitablement ce qui paraît important, les convergences et même les points à clarifier.

Pour faire plus court, nous omettons ce qui a été dit sur les convergences et les divergences.

Carrefour 1. — Ce qui paraît important : la déclericalisation des ministères, l'accent mis d'abord sur l'évangélisation quand on parle de ministères, la conviction qu'un ministère ecclésial est en même temps un ministère au service de l'avancée humaine, la nécessité de travailler ensemble entre prêtres-religieuses et laïcs et aussi en équipes de prêtres, la compétence nécessaire pour exercer les ministères.

Carrefour 2. — Ce qui paraît important : la prise en charge par les laïcs de la mission de l'Eglise, le fait que ceux qui sont intervenus se disaient en recherche, l'importance du « vivre avec », la référence constante à la mission de l'Eglise, le fait que tout chrétien est appelé à exercer un ministère dans l'Eglise, la grande diversité des ministères, le partage entre les prêtres des divers milieux et des divers ministères, le désir des religieuses de participer au travail de l'Eglise dans son ensemble.

Carrefour 3. — Points importants : la disparition des cloisonnements entre prêtres, laïcs et religieuses, l'animation qui devient partie importante du ministère, le rôle donné à l'équipe et à la communauté, la solidarité à l'intérieur de la communauté chrétienne et dans la communauté humaine, la diversité des ministères et le respect d'autres choix et d'autres spécificités, le décalage entre ce qui est vécu par les ministres et ce qui est vécu dans l'Eglise, la prise au sérieux des dynamismes nouveaux, la priorité donnée à la vie.

Carrefour 4. — 1. Des expériences se vivent sur le terrain. Elles posent des questions, même si nous n'avons pas les réponses... 2. Concernant le spécifique du prêtre : lui reste-t-il autre chose que les paroles de la consécration ?... 3. On parle de redistribuer les ministères, mais c'est les gens qui les prennent... 4. Dans cette assemblée, on aurait tendance à vouloir améliorer une technique pastorale et pas tellement à mettre notre énergie à penser à ceux à qui on a à annoncer la foi, c'est-à-dire à réfléchir aux changements profonds de mentalité des gens...

Que pouvons-nous dire du spécifique de l'évêque et du spécifique des religieuses ?

Ce qui a paru important (ou du moins intéressant) c'est une certaine expérience d'Eglise réalisée ici hier. On s'est dit les uns aux autres ce que l'on faisait. Et on a essayé d'accueillir.

Carrefour 5. — Ce qui nous paraît important : les instances où prêtres-laïcs-religieux-religieuses confrontent les expériences qui vont dans la même ligne, le problème des solidarités du même prêtre, la diversité des communautés dans l'Eglise, la définition du prêtre comme éveilleur de vocations de responsables, la volonté de ne pas couper la liturgie des autres engagements, la présentation de l'aumônerie de l'enseignement public comme une réalité ayant sa consistance propre, mais en lien avec tout le reste, le fait que les religieuses y soient aumôniers à part entière, les appels que les religieuses ressentent concernant les cités nouvelles, les pauvres..., le ministère du prêtre-ouvrier relié aux autres ministères, l'espérance qu'il y avait dans le « flash » de J.-M. Le Roux.

Mise en commun de la question 4.

Les points à clarifier : la spécificité du prêtre ; l'Eglise et ceux qui n'ont pas de projet humain ; le rôle de l'évêque ; le sens de : authentification, tâches de vigilance, éléments du salut présents dans l'Eglise ; les changements profonds de mentalité chez les hommes, tel le sens profond de l'autonomie ; le statut financier des religieuses et des permanents ; les différentes manières d'être avec, l'animation, comment être avec et être en vis-à-vis ; la distinction entre ministère hiérarchique et charisme ; faut-il être d'accord avec l'analyse politique faite par un mouvement pour y célébrer l'eucharistie ; un mouvement faisant une analyse particulière de la société sera-t-il le seul mouvement d'Eglise dans ce milieu-là ; le rôle du prêtre, les modes d'insertion qui peuvent aujourd'hui être signe de ce spécifique, le prêtre totalement investi dans le M.R.J.C. et pourtant ministre universel ; le spécifique du ministère des religieuses.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉBAT DU MERCREDI APRÈS-MIDI

La commission « ministères » n'a pas fait la synthèse de la mise en commun, mais elle doit se saisir de tout ce qui a été dit De plus, une expression de l'assemblée peut l'aider à continuer à mieux répondre à nos préoccupations. Il y a donc lieu de dégager les points les plus sensibles, de faire d'abord certaines clarifications.

D'après L. Le Bras, on gagnerait à ne pas parler d'abord de ministères, parce que ces diversités se posent au niveau des choix apostoliques et se retrouvent également dans le laïcat. On gagnerait à parler d'abord de charismes : dans l'Eglise, il y a une pluralité d'actions, d'engagements apostoliques, etc... Lorsqu'on a dit ça, on n'a pas encore dit ce que c'est qu'être prêtre. La frontière laïc-prêtre ne se trouve pas au niveau de l'action. Un militant peut avoir une action aussi apostolique que celle de l'aumônier. Etre prêtre, c'est avoir ce caractère un peu mystérieux d'être plus officiellement que d'autres le signe visible de Jésus-Christ en lien avec l'évêque.

J. Bescond rappelle que le groupe de travail envisage d'étudier les ministères d'une manière plus large. L'Eglise est affrontée à de nombreux besoins. Elle cherche à y répondre au mieux.

Autres interventions. « Si on étudie cette question de la spécificité du prêtre, il ne faudra pas la traiter indépendamment des autres ministères ». « Mieux vaut partir de ce qui se vit ; on est avec des laïcs, on pourrait peut-être approfondir cet « avec les laïcs ». « Les difficultés de beaucoup de prêtres ne viennent-elles pas du fait qu'ils ne savent plus où ils sont ? Ils ne se sentent plus assez jeunes ou en état d'assumer des ministères auprès des jeunes, et ils ne reconnaissent plus dans le ministère qui leur est proposé après. La fonction culturelle est contestée, la fonction de « chef » aussi. Je ne pense pas qu'on puisse évacuer ce malaise-là parce que ça fait partie du spécifique de la fonction ».

V. Daniélou constate que les prêtres du milieu rural vivent dans un grand isolement. Il est nécessaire qu'ils puissent travailler ensemble et s'enraciner dans le monde rural. Comment les mettre en route ? Les laïcs risquent aussi d'être laissés à eux-mêmes. Comment faire quelque chose ensemble ? Il se trouve que dans la région de Huelgoat-Carhaix-Gourin une vingtaine de personnes viennent de participer à l'année de formation régionale. Cela risque d'être peu efficace si cet effort n'est pas poursuivi sur toute la zone. Précisément, une année de formation pour tous les gens de bonne volonté est en projet. Un ensemble d'orientations et de réalisations redonnera à cette région le souffle qui lui manque.

On se demande ensuite s'il faut partager les expériences vécues ou faire une plus théorique, et enfin si le problème de la solidarité du prêtre n'est pas un des points de cristallisation du débat.

QUELQUES AUTRES QUESTIONS

Le Comité du temporel.

Après le premier jour, le Conseil presbytéral reprend le texte adopté par la Commission du clergé sur la création d'un Comité du temporel. L'échange là-dessus n'est pas très clair. On peut retenir qu'il vaut mieux parler de comité que de commission, puisqu'il s'agira d'un groupe de personnes compétentes qui étudiera les questions **techniques,** mais n'aura pas à décider ; les projets élaborés seront soumis au Conseil presbytéral et à la Commission du Clergé. Il y a, en effet, un certain nombre de projets en attente : la clarification des comptes et budgets des paroisses, et l'inventaire des biens immobiliers. C'est par là qu'il faut commencer, et un Comité technique, composé d'abord de prêtres, aura tout de suite de quoi faire. Le mode de désignation des membres de ce Comité, c'est bien moins important.

Finalement, on est d'accord sur la création rapide d'un Comité du temporel. Pour la composition de ce Comité, on laisse à Y. Marzin le soin de trouver quelques prêtres qui vont l'aider ; à lui de voir comment les désigner. En fait, Y. Marzin souhaite que les secteurs ou les zones proposent des noms. Pour les questions que ce Comité aura à travailler en priorité, on est d'accord aussi.

Un vote à main levée donne le résultat suivant : 29 oui, 0 non, 0 abstention.

Cependant, mercredi après-midi, F. Guéguen vient dire (gentiment) que le Conseil presbytéral a traité à la légère le projet étudié sérieusement et adopté par la Commission du Clergé. La plupart des membres de l'assemblée ne partagent pas ce point de vue. La Commission du Clergé a fait du bon travail, et le Conseil presbytéral en a profité.

Questions d'actualité. Echange avec Monseigneur l'Evêque.

— Monseigneur l'Evêque rappelle en quelques mots le rôle de l'évêque et du prêtre uni à l'évêque, en particulier le rôle de l'évêque dans l'action pastorale concrète. Il rappelle aussi que le prêtre n'est pas totalement solidaire d'un milieu.

— Plusieurs questions sont alors posées sur la communion de Boquen : l'intervention des évêques de Bretagne, le rassemblement des communautés de base. Monseigneur l'Evêque fait l'historique de cette « affaire », en rappelant les essais de dialogue et en regrettant les initiatives prises sur le plan de la pastorale sacramentelle. Il y a du positif à Boquen, mais devant toutes les ambiguïtés un certain discernement s'impose. Le silence aussi est un acte pastoral, et les évêques, en conscience, n'ont pas cru devoir le garder.

— Autres questions abordées : la question — à ne pas oublier — des vocations sacerdotales ; les nominations rendues parfois difficiles parce que les mentalités n'ont pas évolué ; le changement du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

délégué à l'apostolat des laïcs, et la recherche de la manière nouvelle dont les instances apostoliques que représente dans le diocèse l'apostolat des laïcs pourront s'exprimer au Conseil épiscopal (sur ce dernier point, Monseigneur l'Evêque aimerait bien que les membres du Conseil presbytéral lui fasse des suggestions).

— Enfin, Y. Marzin fait une information à propos de certains prêtres qui quittent totalement ou à mi-temps le ministère pour aller en retraite ou en semi-retraite. Il s'agit de ceux qui préfèrent ne pas aller dans les maisons de retraite diocésaines. Ne pourraient-ils pas trouver une maison dans telle ou telle paroisse, une maison appartenant à la paroisse ou qu'on louerait ?

⁂

Malgré un bon nombre d'obscurités (et le compte rendu en a sans doute ajouté d'autres), la plupart des membres du Conseil presbytéral ont été contents de cette sixième session. Une fois n'est pas coutume ! Alors ne peut-on pas conclure en citant le rapporteur du carrefour 5 : « Peut-être pour la première fois, on a parlé paisiblement avec des gens très différents. Un cheminement s'est certainement fait dans ce Conseil presbytéral dans le sens de l'ouverture et d'une plus grande maturation. »

Ce deuxième Conseil presbytéral a encore un an devant lui. Pourquoi ne pas lui souhaiter bonne route ?

Yves CALVARIN.

Ministère et politique

Bibliographie

Nous empruntons à « Eglise de Vannes » cette bibliographie sur « ministère et politique » (cf. « S. R. » du 5 avril).

Livres. — François Goguel et Alfred Grosser, La politique en France (Armand Colin, Collection U). — Aline Coutrot et François Dreyfus, Les forces religieuses dans la société françaies (Armand Colin, ollection U). — Oscar Cullmann, Jésus et les révolutionnaires de son temps (Delachaux et Nestlé, 9,60 F.).

Cahiers de l'actualité religieuse et sociale. N° 11-12. Politique et foi (1er et 15 mars 1971). N° 14, Communion eucharistique et vie politique (15 avril 1971).

Lettre aux ommunautés de la Mission de France. N° 21 (mai-juin 1970), Foi et politique. N° 30 (décembre 1971), L'autorité dans l'Eglise et la pluralisation politique des chrétiens.

Nouvelle Revue Théologique : Eyt : L'élément « politique » dans les structures ecclésiales (janvier 1970). Eyt : Pour une réflexion en matière politique (déc. 1971). Eyt : Socialisme, politique et foi (avril 1972).

Documentation Catholique : N° du 6 juin 1971. Rencontre Nationale de l'A.C.O. (sur le socialisme). N° du 18 juillet 1971, Un évêque et la politique (Monseigneur Matagrin). N° du 19 septembre 1971, Evangile, politique et socialisme (lettre de l'épiscopat du Chili).

Informations catholiques internationales. N° 395 du 1er novembre 1971, Aimé Savard,, Les catholiques dans la gauche française.

Lumière et Vie. Options politiques de l'Eglise (N° 105).

Parole et Mission. N° 26 du 20 mai 1971, P. Blond, « Prêtre dans un parti politique ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Esprit. « Réinventer l'Eglise », articles de Domenach et Roqu plo. (novembre 1971).

Les chrétiens, le prêtre et la Politique par Monseigneur Q élen (S. R. du 5 avril 1972, p. 181 ss.).

♣

Trois passages de la lettre apostolique de Paul VI :

« La politique est une manière exigeante — mais non la seul de vivre l'engagement chrétien au service des autres » (N° 46).

« La conversion personnelle est d'abord nécessaire. Cette hur ilité fondamentale enlèvera à l'action toute raideur et tout sectarisme elle évitera aussi le découragement en face d'une tâche qui apparaît d mesurée. L'espérance du chrétien lui vient d'abord de ce qu'il sait que le Seigneur est à l'œuvre avec nous dans le monde » (N° 48).

« C'est à tous les chrétiens que nous adressons à nouveau et de façon pressante un appel à l'action... que chacun s'examine pour voir ce qu'il fait jusqu'ici et ce qu'il devrait faire ».

● *LE CONGRÈS DES APEL* s'est tenu le 24 avril à l'Ecole d'Agriculture du Nivot, en présence de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur Honoré*, recteur de l'Université Catholique d'Angers et de nombreux parlementaires, maires, éducateurs et parents. « Prenons la résolution aujourd'hui d'être avec, de réfléchir avec, de travailler avec, de réfléchir avec, de travailler avec..., avec tous ceux qui, comme nous, croyants ou non-croyants, veulent partager les mêmes désirs que les nôtres en contribuant à l'épanouissement de l'être humain. »

● *L'ECOLE TECHNIQUE SKOL AN AOD* de Guissény a fait peau neuve pour ses cinquante ans : trois bâtiments de 6.400 mètres carrés ont été bénis le 30 avril par *Monseigneur Favé*, en présence de nombreuses personnalités.

● *LA LETTRE DE SAINT-JACQUES (BRÉSIL-HAITI)* n° 72 présente au sommaire : *Les chrétiens et la mission universelle de l'Eglise, L'opération Siloé à Pigalle, Nouvelles...*

○ *POUR LES VACANCES :*

— Sur la rive sud de la Loire, face à l'île de Noirmoutier, la Maison de Monval (44 - Le Clion-sur-Mer) propose aux prêtres son calme et son bon air pour 23 fr. par jour. Ecrire : M. l'Econome « Les Naudières », 31, rue des Naudières, 44 - Rezé.

— Dans la Loire, le Château-prieuré de Pommiers-en-Forez offre son confort et son église romane pour 25 fr. par jour. Ecrire : Mlle Magand, Pommiers-en-Forez, 42 - Saint-Germain-Laval.

— Dans le Calvados, l'Abbaye N.-D. du Pré, Hôtellerie Ste Marthe, 39, avenue du 6 Juin, 14 - Lisieux, suggère des vacances dans le silence et la détente spirituelle.

● *CHRISTUS*, 12, rue d'Assas, Paris 6e (CCP Paris 10.439-65) intitule son récent cahier *La fin du péché.*

On reproche à nos contemporains d'avoir « perdu le sens du péché ». Et, les chrétiens ne sont pas épargnés, qui paraissent plus sérieux d'épanouissement que de contrition, de libération sociale que de pénitence. Toutefois, si l'on songe bien, l'évangile n'annonce pas le règne du péché, mais le règne de Dieu. La fin du péché, voilà la bonne nouvelle !

Comment donc éviter que le christianisme soit cette triste école de culpabilité qu'il a été en fait pour beaucoup ? Et sans pourtant céder à la pente facile qui nie la réalité, pourtant bien réelle, du péché ?

● « *ETUDES* », 15, rue Monsieur, Paris (7e), lance une campagne d'abonnements près de nouveaux lecteurs et le directeur de la revue la présente ainsi :

« Au fond, qu'est-ce que cherchent les « Etudes » ? Premièrement, dans un monde hypercloisonné, à offrir la possibilité à un ingénieur de lire, outre ce qui correspond à ses propres préoccupations, des textes littéraires, aux professions libérales de connaître ce qui se passe dans le monde scientifique, à chacun, dépassant le cadre étroit de notre Hexagone d'avoir une vue large sur le monde, à tous, finalement de se « *dé-spécialiser* ». En deuxième lieu, nous essayons de fournir des *éléments de réflexion* qui nous permettent de suivre, sinon l'actualité, du moins les vagues de fond sous-jacentes aux événements. Enfin, nous voudrions (mais il y a loin de la coupe aux lèvres !) vous tenir au courant des grands *axes de recherche* dans tous les domaines. Je ne dis pas que nous parvenions à ce but. Il est très difficile de trouver les auteurs compétents, je veux dire capables de mettre à la portée du plus grand nombre les recherches en cours. Surtout en matière religieuse. Je crois, et l'enquête que nous avons faite en 1971 nous l'a prouvé, qu'une revue d'intérêt général représente aujourd'hui quelque chose de capital, même si elle n'est pas « commerciale » (de toute façon, nous n'avons pas pour but de faire des bénéfices). Toutefois il faut vraiment la « vouloir ». Autrement dit, conjuguer des efforts multiples avec le sentiment de correspondre à une attente.

« Si, pour votre part, vous croyez que la croissance d'une revue de ce type a quelque importance, alors participez à notre effort de diffusion. »

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H



J. Pénaz

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-[illegible]9

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines DEPOTS
de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

de Quimper et Léon

La Semaine religieuse

de Quimper et de Léon

Mutuelle Maladie
Allocations aux prêtres âgés
Pardon des malades le 11 juin
Union des Religieuses Enseignantes
Préparation au mariage
Secours Catholique (Lourdes)
Décès de MM. Montfort, Le Got et Paul

Recherches sur la prière liturgique
— Eglise-Sacrement
— Textes nouveaux pour la prière
— Une session à Kéraudren
— Des chants nouveaux

N° 4 269 (87e année) — 5 juin 1972

Archives diocésaines

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone Industrielle - Tél. 33.09.

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande


tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M.M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

M.U.D.A.M.

Depuis le 8 mai 1972, la **Mutuelle diocésaine d'assurance maladie** (M.U.D.A.M.) a une existence légale : elle est déclarée, à la Préfecture du Finistère sous le numéro 29 281.

Les statuts et les feuilles de maladie parviendront sans tarder aux Responsables de secteur.

Voici quelques renseignements d'ordre pratique.

1. **Droit d'inscription :** 10 F. En retour, sera délivrée la carte d'immatriculation.

2. **Cotisation :** 200 F. pour tous les prêtres en activité, 10 F. pour tous les prêtres en retraite, 10 F. pour les diacres.

3. **Mode de règlement :** droit d'inscription et cotisation sont à verser à : Mutuelle diocésaine d'Assurance-Maladie, CCP Rennes 28.593. Quelques prêtres ont déjà fait un versement au Secrétariat de l'Evêché, par l'intermédiaire du bordereau des Recettes du premier trimestre 1972. Si le versement est inférieur aux chiffres indiqués plus haut, on voudra bien régler la différence au C.C.P. de la Mutuelle.

4. **Prestations :** Depuis le 8 mai, les prestations ne sont plus exactement celles de l'ancienne Caisse d'Entraide. On ne s'étonnera donc pas des différences.

5. **Feuille de Maladie.** Par souci de simplification et d'économie, on a édité une seule feuille de maladie pour couvrir tous les actes médicaux et pharmaceutiques. Toute demande de remboursement devra se faire par l'intermédiaire de cette feuille.

6. **Adresse Postale :** M.U.D.A.M., 3, rue de Rosmadec, B.P. 405, 29101 - Quimper.

C.A.P.A.

La Caisse d'Allocations aux Prêtres Agés a commencé à verser ses prestations, depuis le 1er trimestre 1972 pour tous les prêtres de plus de 70 ans, incardinés au diocèse : soit 315 F. par an.

Une participation est demandée à chaque prêtre : 50 F. par an.

Les prêtres qui n'ont pas encore versé cette participation peuvent faire leur versement au Secrétariat de l'Evêché, C.C.P. Nantes N° 34 80.

LE PARDON DES MALADES A N.-D. DE QUILLINEN

Le pardon diocésain des Malades aura donc lieu **à Notre-Dame de Quillinen, en Landrévarzec** (au bord de la route de Quimper à Châteaulin, à 12 km de Quimper) **le dimanche 11 juin,** sous la présidence de Monseigneur l'Evêque : grand-messe à 10 h. 30, homélie

de M. l'abbé Bourdon, supérieur de Roz-Avel ; 15 h., célébration avec procession du Saint-Sacrement et bénédiction des malades, sermon de M. le chanoine Gougay, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé.

Comme d'habitude, l'Hospitalité diocésaine offrira aux malade un bouillon, un gâteau, du café. Les malades apporteront les objets utiles. Les malades allongés devront apporter le matériel nécessaire. Ils se sont fait inscrire au : Secrétariat de l'Hospitalité, M. Alai Le Pape, rue La-Tour-d'Auvergne, Landivisiau.

Il serait souhaitable et heureux que beaucoup de bien portants aident les malades à se déplacer. Les malades seront sensibles à cette marque d'amitié et de sympathie.

⁂

Les prêtres qui ont l'intention de prendre leur repas au presbytère sont priés d'en avertir Monsieur le Recteur avant le 7 juin.

Prière aussi de s'inscrire pour la célébration (apporter une aube).

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

1° — Session d'animation de groupe

Avec le concours de M. Francis Corbal, animateur de formation Conseil en psycho-sociologie, la section diocésaine organise une session de 5 jours sur le thème : **« Relations, communication et travail de groupe ».**

Cette session aura lieu à Lesneven, **du 27 juillet au 2 août**. De niveau moyen, elle fera alterner les exposés et le travail de groupe, ainsi sera-t-elle plus abordable pour toutes.

L'effectif sera limité à 40. Des places restent disponibles : s'adresser à la secrétaire de l'URE : 16, rue de l'Observatoire, 29 N - Brest.

2° — Retour sur la session de Pâques

Suite à la session de Pâques, largement appréciée, beaucoup ont témoigné le désir d'avoir **le texte du Père Rondet.** La demande est assez importante pour qu'on ait envie d'y satisfaire (environ 350 à ce jour)...

Le plus difficile et le plus long est d'obtenir du Père Rondet le texte à ronéotyper : le Père a beaucoup de travail et peu de loisirs... Il faut bien, cependant, que le texte recueilli soit soumis à son appréciation...

En tout cas, le principe est acquis : le texte sera tiré et vous pourrez vous le procurer. D'autres informations paraîtront à ce sujet dans les prochains numéros de la « Semaine Religieuse » (on voudra bien s'y référer avant de passer commande).

La Secrétaire de l'URE.

SESSION DE PRÉPARATION AU MARIAGE

La prochaine session aura lieu à **la Retraite, Lesneven,** 10, rue de la Marne, **du vendredi 30 juin (19 h.) au lundi 3 juillet (midi).**

Les inscriptions sont à adresser à Centre de préparation au mariage, 10, rue de la Marne (Tél. 11), Lesneven.

N. B. — Il n'y aura pas d'autres sessions avant novembre (du 9 au 12).

PÈLERINAGE A LOURDES

Cité Secours Catholique

La Cité Secours Saint-Pierre offre l'hébergement gratuit pendant la durée du séjour à Lourdes à 50 pèlerins de condition modeste. Conditions d'admission : être valide et en bonne santé, aller à Lourdes pour la première fois ou n'y être pas allé depuis longtemps, se trouver dans l'impossibilité d'assumer les frais d'hôtel. S'adresser, pour inscriptions ou demandes de renseignements, au Secours Catholique, 12, rue Sainte-Catherine, Quimper (tél. 95.11.64).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **MM. Jean Montfort,** ancien recteur de Tréogat, **François Le Got,** recteur de Loperhet et **Yves Paul,** ancien recteur de Saint-Jean-Trolimon.

O Jean-Louis-Alain Montfort, né le 14 juillet 1899 à Landivisiau. Etudes au Kreisker. Prêtre le 5 avril 1924. Instituteur à Saint-Pabu. Novembre 1925, instituteur à Saint-Martin de Morlaix. Septembre 1930, directeur à Plougastel-Daoulas. Septembre 1936, vicaire à Plonévez-du-Faou. Décembre 1945, recteur de Tréogat. Démissionnaire en septembre 1971, aide à Pouldreuzic. Décédé le 21 mai 1972.

O François Emile Joseph Le Got, né le 2 septembre 1902, à Plouguerneau. Etudes à Lesneven. Prêtre le 22 juillet 1926. Vicaire à Locmaria-Plouzané. Janvier 1929, vicaire à Plougastel-Daoulas. Décembre 1947, recteur du Cloître-Pleyben. Avril 1959, recteur de Loperhet. Décédé le 22 mai 1972.

O Alain-Yves Paul, né le 10 janvier 1904 à Plobannalec. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 22 juillet 1930. Instituteur à Plonéour-Lanvern. Septembre 1934, instituteur à Kerfeunteun. Juin 1943, vicaire à Coray. Novembre 1948, recteur de Trégarvan. Mai 1954, recteur de Saint-Jean-Trolimon. Juillet 1971, démissionnaire, se retire à la maison Saint-Joseph, puis à Roz-Avel. Décédé le 23 mai 1972.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTES LITURGIQUES. — Vendredi 9 juin, Le Sacré-Cœur de Jésus. Dimanche 11, 10e dimanche du temps ordinaire ou le Sacré-Cœur. Mardi 13, S. Antoine de Padoue. Dimanche 18, 11e dimanche du temps ordinaire.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Irénée de Jésus*, de Goulien, des Filles de Jésus de Kermaria. *M. Joseph Kervel*, de Quimper. *Sœur Yvonne Madeleine*, des Filles du Saint-Esprit. *Sœur Sainte-Sophie*, des religieuses Augustines de Morlaix. *Mme Jeanne Normand*, mère de M. le Recteur de Lanhouarneau. *M. Bernard Berrou*, père de M. l'abbé Paul Berrou, Brest.

● *UN CONSEILLER CONJUGAL A QUIMPER ET DOUARNENEZ.* — On nous communique qu'un Centre de Consultation conjugale fonctionne actuellement à Quimper et à Douarnenez. Les rendez-vous peuvent être obtenus par appel téléphonique : à Quimper au 95-10-28, à Douarnenez au 92-04-80.

Pour plus de renseignements on pourra se référer à la note adressée par M. le vicaire général Abiven aux Curés-doyens à la fin de l'an dernier.

● *LE CENTRE DE FORMATION ET D'ECHANGES INTERNATIONAUX (J.O.C.)*, 73, rue des Héros-Nogentais, 94 - Nogent-sur-Marne, annonce ses sessions pour prêtres, religieux, religieuses en juillet, août, septembre, et ses stages « Coopération » pour jeunes en juillet.

● *FORMATION ET PÉDAGOGIE MUSICALES*, en stages (abrégé : 3-8 juillet ; complet : 3-13 juillet) à l'Institution S. Sauveur de Redon. Renseignements : Services diocésains de pédagogie, 13, rue Martenot, 35 - Rennes.

● *PRÉSENCES ET RENCONTRES*, 20, boulevard Poissonnière, Paris (9e), annonce son colloque sur « L'Homme et son futur », du 17 au 24 septembre à Jersey (« Jersey for the joy of living... »)

● « *UNITÉ DES CHRÉTIENS* », 17, rue de l'Assomption, Paris (16e) consacre son dernier numéro à *Vivre l'Unité aujourd'hui*, avec des expériences en paroisses, institutions...

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

" Heureux celui qui, parmi ses frères dans la foi, sait trouver des mots "

La « Semaine Religieuse » a suffisamment consacré de pages à la liturgie officielle et romaine, ainsi qu'à sa pastorale, pour se permettre — à la veille des vacances — un peu d'école buissonnière. Cela ne paraîtra inutile ou, pis encore, malheureux à aucun de nos lecteurs, prêtres, éducateurs ou parents qui se soucient de la foi des jeunes et recherchent avec eux un « espace » où ils puissent s'exprimer à leur façon jusque dans les célébrations sacramentelles.

Des adultes et des jeunes ont cherché ensemble lors d'une session à Kéraudren, et expérimenté sur le chaud. Ce fut surprenant peut-être (l'expression corporelle et la créativité dans la liturgie ne sont pas monnaie courante), ce fut d'inégale valeur, mais aussi prenant et extraordinairement intense à certains moments. Comme lors de la célébration à la journée du M.R.J.C. à Quimper. Comme à telles messes qui rassemblent des gars de la J.O.C....

Oh ! bien sûr, il est facile de trouver, dans toutes et chacune de ces « expérimentations », des défauts, des excès, des erreurs, du pathos. Il est honnête surtout d'y reconnaître la sincérité, le courage et la foi, et d'admirer certaines trouvailles : « Heureux celui qui, parmi ses frères dans la foi, sait trouver des mots », disait à peu près S. Paul (I Corinthiens 15/26). La prière liturgique la plus authentique et la plus officielle est née de cette même manière : des fleurs ont jailli « à la base », et l'Eglise a retenu ce qui avait chance universelle de donner des fruits.

☘

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La question est assez sérieuse pour que, sans vergogne, nous reprenions ici les Propositions faites à la suite de Lourdes 71 sur « Eglise-Sacrement » : elles cadrent remarquablement les dimensions de la recherche. Un livre de l'espagnol Luis Maldonado aidera à creuser plus profond, et à s'assurer qu'il ne s'agit nullement d'un « problème de jeunes » mais bien de foi et d'évangélisation.

Des sessionnistes de Kéraudren disent ensuite comment ils ont travaillé avec un technicien, J. Akepsimas (plusieurs disques de musique dite rythmée, bien connus, au Studio SM), et un théologien, le P. Gringer (auteur de « Chanter Dieu aujourd'hui avec les rythmes de notre temps », un ouvrage fort sérieux aux éditions Fleurus).

Des instruments de travail sont ensuite proposés : avec un ouvrage sur la technique et l'esprit de la « Gospel night » et de nombreux disques, une longue série de livres de prière.

Au delà des jeunes, des vacanciers pourraient s'intéresser à ce style de prière renouvelée. Et vous-même, ami lecteur, quand sera enfin venu l'été :

« Aujourd'hui, il fait soleil,
« soleil dans la nature,
« soleil dans nos cœurs.
« Fais-nous goûter cette joie,
« ce soleil qui luit ;
« que ce soit notre joyeuse prière
« de te redire :
« Aujourd'hui, Seigneur, il fait soleil,
« en nos cœurs,
« par Jésus, ton Fils,
« qui vit et règne avec toi et l'Esprit
« dans le soleil des siècles des siècles. »

(P. Griolet, Tu viens nous rassembler.)

Eglise - Sacrement

(Propositions à la suite de Lourdes 71)

La réflexion sur « Eglise-Sacrement » que l'Assemblée Plénière a faite à Lourdes en novembre dernier s'inscrit dans le travail sur « Evangélisation et sacrement » qu'elle éclaire. En abordant ce sujet, l'Assemblée voulait donner des éléments de réponse à la question posée par l'Assemblée Evêques-Prêtres de 1969 concernant « la sacramentalisation et l'évangélisation ». Par ce travail, elle entend aider prêtres, religieux, religieuses et laïcs à retrouver l'unité entre pastorale de l'évangélisation et pastorale sacramentelle.

Le Conseil Permanent propose ici quelques points d'application qui ont été préparés à Lourdes et dont la rédaction n'a pu être achevée. Ces points d'application, nécessaires pour que rapport, discussion et réflexion ne demeurent pas sans effets, se présentent sous une double forme :

1) Quelques idées majeures et quelques interrogations soumises à la réflexion de tous : personnes, mouvements, groupes...

2) Des orientations plus précises.

Archives diocé ain de Quimper et Léon

I. — QUELQUES IDÉES MAJEURES

L'Eglise, tant par la vie de chacun de ses membres que par la vie de ses diverses communautés, doit être fidèle à l'Esprit qui l'anime. Elle doit chercher sans cesse une cohérence entre ce qu'elle est : Eglise du Christ animée par l'Esprit, et le visage qu'elle présente au monde. Toute institution, toute organisation sont au service de la vie et de la mission qu'elle reçoit du Seigneur.

Le Conseil Permanent demande à tous les chrétiens, réflexion et examen (personnels ou, mieux, dans les mouvements ou groupes dont ils font partie) sur les propositions suivantes :

1

La foi chrétienne exige que soient reconnues, vécues et affirmées **la primauté du Christ** mort et ressuscité, sa prévenance dans l'action du salut.

La première fidélité du chrétien est donc fidélité à une union personnelle et communautaire au Christ vivant. Sans les sacrements qui sont les signes et les moments privilégiés de l'action salutaire du Christ pour les hommes, l'Eglise ne pourrait plus se recevoir comme Eglise du Christ, dans la foi.

La question posée est celle-ci :

Comment la célébration des sacrements est-elle vécue effectivement comme le don du Christ à son Eglise ? Comment la diversité des situations est-elle référée à ce don du Christ ?

2

Le témoignage de l'Evangile que les chrétiens doivent porter dans le monde ne peut s'identifier sans communauté de foi, sans la communion des croyants. Il n'existe de « diaspora » que fondée sur une « ecclesia », un rassemblement de ceux qui confessent la foi.

La foi chrétienne exige qu'il y ait cohérence entre la vie, la forme, le style des diverses communautés chrétiennes, leurs institutions et le témoignage qu'elles portent.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

a) Les chrétiens rassemblés se réfèrent-ils à l'Evangile de Jésus-Christ reconnu et accepté dans sa plénitude ? La participation d'un baptisé à une assemblée (à un groupe, à une équipe, à un mouvement, à une institution) lui permet-elle de vivre l'esprit des béatitudes ?

b) Comment se manifeste l'accord (ou le désaccord) entre l'assemblée chrétienne réunie et le témoignage des chrétiens dispersés ?

c) Dans quelle mesure les institutions existantes favorisent-elles ou défavorisent-elles la vie et la mission des chrétiens et des communautés chrétiennes ? Sont-elles signifiantes du salut que Jésus-Christ apporte ?

3

La responsabilité des chrétiens consiste à vivre chaque jour l'Evangile de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'esprit des béatitudes, **au cœur des réalités humaines individuelles et collectives.**

La foi chrétienne exige que soit manifestée une cohérence entre leur engagement et le Mystère du Christ lui-même.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

En quoi nos actes, nos engagements, nos décisions, nos attitudes sont-ils fidèles à l'Evangile, c'est-à-dire à l'esprit des béatitudes ?

En quoi se réfèrent-ils à une source qu'ils appellent et supposent le Mystère de Jésus-Christ livré à l'Eglise ?

II. — ORIENTATIONS PRÉCISES

A) Dire que l'Eglise est sacrement, c'est dire qu'elle est sans cesse vivifiée par la parole de Dieu et les sacrements et qu'elle doit manifester au monde ce qu'elle est.

En étudiant l'Eglise sous cet aspect, l'Assemblée Plénière a voulu souligner la cohérence qui doit exister :

1) entre la grâce qui est donnée à l'Eglise par les sacrements et la célébration de ces sacrements ;

2) entre la célébration des sacrements et le visage que l'Eglise donne elle-même dans ses actes les plus simples et son style de vie, comme dans ses engagements publics ou dans la participation des chrétiens à la recherche et aux efforts de l'humanité.

Cette cohérence demande aux communautés chrétiennes et à chaque chrétien d'avoir dans la vie de tous les jours des attitudes qui vont dans le sens du sacrement. En voici deux exemples :

— On ne peut vouloir une pastorale du sacrement des malades sans que se fasse jour un véritable souci de tous pour ceux que l'âge ou la maladie risque d'enfermer dans la solitude.

— On ne peut baptiser un enfant de migrants sans s'interroger sur l'action entreprise pour un véritable accueil des travailleurs étrangers.

Cette cohérence appelle un effort véritable de tous : évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs, pour renouveler et approfondir leur foi dans le don de Dieu signifié et conféré par les sacrements.

D'où la nécessité de poursuivre l'effort entrepris pour que les assemblées soient vraiment célébrantes et pour que les célébrations sacramentelles soient véritablement source d'un dynamisme apostolique et missionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

B) Toute action pastorale ou missionnaire de l'Eglise engage, de près ou de loin, l'Eglise comme sacrement et les sacrements.

Cependant le cheminement des hommes se situe de façon différente par rapport à la réalité célébrée dans le sacrement, tant de la part des chrétiens dits « traditionnels » ou « engagés », que de la part de ceux qui sont sur le chemin du catéchuménat, sans oublier ceux qui ne peuvent, pour le moment, participer aux sacrements.

C'est pourquoi :

1) On portera une attention plus grande à la diversité des situations.

Le don de la grâce procuré par les sacrements doit être effectivement signifié à des hommes d'origine, de cultures, de milieux différents et en toutes circonstances. Pour que les sacrements soient perçus comme signifiant à tous le même don de grâce, il est indispensable de tenir compte de diverses situations et cultures. Il s'agit là d'une adaptation exigée par la mission de l'Eglise et qui doit se faire sous la responsabilité des évêques garants de l'authenticité de cette mission.

2) On sera plus respectueux des cheminements.

La participation aux sacrements, notamment à l'eucharistie, établit les fidèles dans une communion au Mystère plénier de l'Eglise dans le Christ.

Toutefois, nombreux sont les hommes qui, sans pouvoir ou vouloir déjà accéder aux sacrements, désirent participer à la vie et au témoignage de l'Eglise et qui, de fait, y sont appelés (qu'ils soient en recherche, non pratiquants de toute sorte, divorcés remariés...).

L'Eglise, pour être fidèle au mystère de réconciliation qu'elle célèbre, doit offrir à tous « un espace » où les accueillir, espace qui, sans relever de la communion sacramentelle au sens strict, en est le prolongement et exprime l'universalité du salut.

Dans certains cas, au lieu de s'orienter trop rapidement vers une participation pleine et entière à l'acte sacramentel, il pourra être nécessaire d'envisager des cheminements. Il ne s'agit pas d'inventer des « succédanés » de sacrements, mais de mettre en place les étapes qui conduiront à la plénitude de participation à la vie de l'Eglise.

C'est un devoir également pour les chrétiens qui participent, dans le monde, aux mêmes situations et engagements temporels que les autres hommes, de savoir y discerner l'action de l'Esprit Saint et de repérer les signes où s'annonce et s'amorce éventuellement une véritable communauté évangélique entre les hommes (cf. Session Pastorale, Lourdes 1970).

De là deux conséquences pratiques :

1) Divers degrés d'appartenance à l'Eglise doivent être effectivement reconnus et les institutions adaptées à cet effet. Ceci concerne tous les membres du peuple de Dieu, les évêques y exerçant leur mission propre de discernement et de gouvernement.

2) Un effort doit être fait pour discerner, dans le monde, les signes de l'Eglise à l'état naissant.

C) Dans la situation actuelle, il est indispensable de promouvoir une recherche, tant du point de vue de la pastorale sacramentelle que des modalités d'expression liturgique.

La recherche serait, en particulier, nécessaire en ce qui concerne le baptême des enfants et des adultes, la pénitence, l'eucharistie. Les pratiques sacramentelles routinières et bien des innovations « in-signifiantes » reflètent souvent, en effet, l'insuffisance d'un renouvellement en profondeur de la réflexion théologique et pastorale.

Un statut de la recherche en ces domaines sera élaboré au cours des prochains mois.

Ceci suppose une mise en place d'un équipement où des hommes, prêtres et laïcs, aient une compétence réelle dans le domaine missionnaire et dans le domaine théologique (en particulier ecclésiologie sacramentaire).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un livre de fond

● **VERS UNE LITURGIE SÉCULARISÉE, par Luis Maldonado, collection « Lex », éditions du Cerf ; 28 francs.**

Les appels, privés ou officiels, à la créativité en liturgie ne datent pas d'aujourd'hui. Simplement, ils deviennent plus pressants au fur et à mesure que l'on prend meilleure conscience des différences de générations, des différences de style de vie, des différences de culture...

Certains milieux sont des révélateurs plus cruels que d'autres, tel le monde des jeunes.

Mais avant de se lancer — en liaison avec les organismes suscités ou reconnus par les Evêques — dans les « expérimentations », il est urgent de s'asseoir. Un livre comme celui de l'espagnol Maldonado s'efforce précisément de faire la lumière sur la théologie de la liturgie pour « tirer au clair les nouvelles perspectives » :

Comment célébrer la liturgie dans un monde où signes et sens du sacré ont disparu ? Elle est de moins en moins l'oasis où l'on trouvait refuge loin des agitations quotidiennes. Elle manifeste à nouveau, et de plus en plus, sa dimension communautaire, ses implications culturelles, sociales et politiques.

La liturgie chrétienne n'a pas à se vouloir « séculière » par convenance ou opportunisme : elle l'est par nature et par tradition.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur donne quelques formulaires de prières eucharistiques « nouvelles ». On peut certainement les critiquer, mais il est intéressant de travailler sur pièces.

Recommandé vivement.

Aujourd'hui encore, on ignore tout ou presque de l'expression corporelle. On l'assimile volontiers à un mime ou à une danse rythmique...

Il est pourtant facile de prendre conscience du rôle primordial qu'a le geste dans l'expression : « Qu'est-ce qu'un escalier en colimaçon ? Qu'est-ce qu'un magma ? », et regardez les mains de votre interlocuteur.

Branlebas à Kéraudren

avec Jo Akepsimas

L'année dernière, à Pâques ,avait été organisée une session de deux jours, sur le thème : « Liturgie et Jeunes ». Ceux qui y ont participé en ont gardé un excellent souvenir et ont bien vite exprimé le désir de voir se poursuivre le travail de recherche et de formation. Poussée par le désir de nombreux jeunes, adultes, laïcs, prêtres et religieux, une équipe d'animateurs du diocèse s'est attelée à l'organisation d'une nouvelle session qui s'est déroulée à Pâques, du mardi soir 4 au vendredi 7 avril, au Foyer St-Paul à Kéraudren. Cette équipe a fait appel cette année à **Jo Akepsimas** et **Mannick,** lui, musicien et compositeur, elle, soliste du groupe « La Crêche » qui anime de nombreuses sessions, des messes, se produit dans des récitals religieux et profanes. **Le Père Emile Granger** est venu de Saint-Etienne nous aider à réfléchir et soulever bon nombre de questions quant au sens de la fête aujourd'hui.

Le but de ces pages n'est pas de relancer une polémique au sujet de la musique rythmée dans la liturgie : d'autres s'en chargent et se font les censeurs d'une méthode d'expression que, bien souvent, ils n'ont ni comprise ni expérimentée. Mais nous voulons ici, en rendant compte de cette session, faire revivre, à ceux qui l'ont vécue, de nombreux moments inoubliables, et témoigner aux autres de la valeur du travail accompli.

⁂

Ces trois journées de travail ont regroupé 120 participants de tout le diocèse : une quarantaine de prêtres, religieux, religieuses, et le double de laïcs : des adultes bien sûr, mais aussi bon nombre de jeunes déjà engagés dans la vie de leur paroisse : équipes liturgiques, animation de chants, organistes. Des prêtres sont arrivés, avec des jeunes

Archives c

et des adultes, les mettant ainsi dans le coup ; des laïcs, envoyés par leur paroisse, ont montré leur désir d'apprendre, pour apprendre à leur tour aux autres. Plusieurs sont venus pour une première initiation, d'autres pour améliorer leur technique. Certains avaient connu la session de l'an dernier et ont voulu poursuivre leur travail de recherche et de réflexion. D'autres avaient rencontré Jo Akepsimas et avaient eu l'occasion de chanter et de prier avec lui. Les groupes déjà « en activité » se sont répartis dans la plupart des ateliers existants pour en apprendre le maximum et le mettre en commun une fois rentrés chez eux. Et ceux qui sont venus en simples observateurs sont repartis « gonflés à bloc », décidés à faire quelque chose. Ces 80 laïcs ne sont pas venus en farfelus avides d'émotions fortes ,mais surtout en chrétiens responsables, désireux d'acquérir une formation solide tant au point de vue théologique que technique. (Témoins les kilomètres de bandes magnétiques enregistrées qui seront de bons souvenirs, bien sûr, mais de nouveaux points de départ pour un travail fructueux). Car chaque participant connaissait le menu avant de se mettre à table : trois journées de neuf heures de travail et de réflexion.

⁂

Dès le premier soir, Jo Akepsimas a tracé les grands axes de réflexion : « Les gens désertent les églises ; les chants avec les guitares les y ramèneront-ils ? Y a-t-il quelque chose à redécouvrir ? Avons-nous quelque chose à exprimer aujourd'hui ? Est-ce que notre foi existe ? » Le ton était donné : nous n'étions pas là pour frapper dans nos mains et cogner sur des guitares, mais bien pour une réflexion approfondie et une formation aussi complète que possible.

La journée se décomposait en séances collectives de déchiffrage et répertoire (2 h. 1/2) avec Mannick et Jo Akepsimas lui-même, qui, par sa compétence, son dynamisme, son humour et sa patience, nous a appris à lire un texte, à améliorer notre diction, à soigner notre phrase, à « muscler » nos consonnes, bref, à croire un peu plus à ce que nous disions. Le travail en groupes (2 h. 1/4) dispersait les participants dans des ateliers divers : soliste, avec Mannick ; direction avec Jo ; guitare débutant et non-débutant ; célébration ; expression corporelle ; répertoire. Une autre heure était consacrée à l'expression corporelle pour l'ensemble des sessionnistes, dont le premier quart-d'heure de la journée pour la mise en train, en alternance avec la réflexion : trois quarts d'heure de travail en carrefours sur un questionnaire proposé par E. Granger sur la fête (nos cérémonies sans vie ; ce que recherchent les gens qui ne viennent plus à l'église ; les fêtes humaines ; les fêtes religieuses). En fin de journée, E. Granger faisait la synthèse de tous les comptes-rendus écrits, pour élargir la réflexion vers de nouvelles pistes de recherche : le partage ; le sens de la fête ; la messe : mise en route pour le service des autres ; vivre avec un groupe pour pouvoir partager. Enfin, chaque soir, de 20 h. 30 à 22 h., Jo Akepsimas animait encore une veillée sur l'initiation au jazz et sur la musique pop, complément détendue, mais combien riche pour notre formation.

Journée chargée donc, mais qui laissait quelques moments de répit avant la reprise de 14 h. et de 20 h. 30, instants vite utilisés par les sessionnistes qui se retrouvaient entre eux : des groupes se formaient instantanément, échangeaient leurs impressions, leurs expériences, ou envahissaient la salle commune pour chanter... encore, et exprimer leur joie d'être ensemble.

Dans les séances collectives de répertoire, Jo Akepsimas nous a appris à nous libérer des mots pour pouvoir mieux vivre et mieux exprimer notre chant par notre corps. Oui, il nous a appris à prier ! Qui ne se souvient de son interprétation du chant de Pâques : « **Ne descends pas dans le jardin** » ? Nous étions accrochés à ses lèvres, comme emportés dans sa prière, et, bien que ce ne fût pas un récital, les applaudissements ont jailli : nous venions de vivre avec lui un temps fort de prière. PANORAMA AUJOURD'HUI d'avril 72 propose un tiercé de disques pour Pâques ,et, avec du grégorien, signale le disque « **Allez dire** » de Jo Akepsimas : « La vie pascale en ce qu'elle a de sauvé déjà et en espérance. La joie, la danse ,le triomphe : vers quel christianisme maladif veulent-ils nous entraîner, ces gens qui ont si peur du triomphe ? » L'auteur de l'article voit dans « **Ne descends pas** » un « spiritual qui deviendra sûrement le grand chant de Pâques ».

⁂

Chanter, travailler ,réfléchir, manger ensemble : le groupe des participants se soudait au fil des heures, et, le matin du troisième jour, chacun était persuadé que « ça ne pouvait pas se terminer comme ça ». Il fallait quelque chose de plus. Et ce fut la célébration. Dans le lieu même de travail, aménagé pour la circonstance : bancs dégagés, cendriers vidés, parquet balayé, nous nous sommes tous retrouvés, avec nos imperfections certes, mais aussi avec le désir de rencontrer les autres.

« Tu nous attends, Seigneur Dieu ; nous attendons la Parole qui nous rende réceptifs. Accorde-nous à Ta voix, à Ton silence, nous qui restons les uns pour les autres des étrangers, soucieux de nos avantages, prisonniers de notre égoïsme. Ouvre mes yeux, Seigneur ; ouvre mes mains ; apprends-moi à partager ! »... Chacun peut alors, en prenant librement la parole, exprimer ce qu'il a vécu durant ces trois journées, puis un groupe de l'atelier « expression corporelle » nous fait revivre l'éveil du corps, de ce corps que nous utilisons si mal pour nous exprimer. « Ils ont avalé un balai », nous disait Jo Akepsimas, le premier soir. Nous commencions enfin à nous libérer. Restait à mettre l'accent sur le visage : « Pour vivre la fête, les visages comptent beaucoup, plus encore que les paroles, parce que les visages traduisent l'amitié, et l'amitié c'est le visage de Dieu. C'est une fête que de communier à la souffrance et à la joie des hommes ». Le groupe d'expression corporelle montre l'homme : se renfermant dans sa souffrance d'abord, puis, après bien des refus, acceptant d'aller vers les autres et de partager leur bonheur de vivre. Bientôt chacun s'est vu invité à entrer dans la ronde, et tous, nous avons exprimé notre joie débordante : elle se lisait enfin sur les visages. Nous étions prêts pour te rendre grâce « à Toi, Seigneur, parce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que tu nous as permis de vivre ces journées ensemble, de marcher les uns vers les autres ,de découvrir les richesses que tu as mises au cœur de l'homme lorsqu'il se veut créateur ». Les ateliers ont rendu grâce, tel pour « le réel bonheur qui m'a mis tout le temps en présence de Dieu », tel pour « le respect et la patience de Jo devant nos épaules et nos bras de plâtre »... Et le chant a éclaté : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Oh ! Oui ! » Puis nous avons reçu la parole de Dieu par le récit de la Transfiguration, symbole de la fête que nous cherchons. « Quelqu'un est parmi nous et nous donne la joie. Tout est transformé ! Mais, redescendons, car il y a toujours les hommes. Ce que nous avons vécu nous a permis d'être heureux ensemble. Allons le faire partager aux autres... Que cette célébration nous envoie en mission ! »

Ce que chacun a ressenti pendant cette célébration est difficile à exprimer par des mots, mais ceux qui l'ont vécue garderont longtemps le souvenir de cette heure de prière intense : exprimer notre joie, rendre grâce et recevoir la parole de Dieu. Tous les éléments de la session étaint intégrés dans cette célébration.

« Maintenant, j'ai compris ce que c'est la préface ! », disait une jeune.

⁂

Au soir du troisième jour ,la première conclusion a consisté à prendre rendez-vous pour une autre session, l'année prochaine, ce qui montre bien le désir ferme de tous les participants de faire quelque chose chacun dans son secteur. Ce qu'on a vécu ensemble ne peut pas être perdu, il faut le communiquer à d'autres, le faire vivre à d'autres. « Il faut susciter des sources d'eau neuve », ont dit les évêques de Lourdes. A nous de prendre nos responsabilités. Il reste de quoi faire pour rendre plus vivantes nos célébrations, et ce n'est pas nouveau ! « Il faudrait que leurs cantiques soient plus beaux pour que je croie en leur Sauveur », disait Nietsche. Et Joseph Samson, lors du troisième Congrès International de Musique Sacrée, le 2 juillet 1957 à Versailles, disait avec humour : « Dieu est sourd ; si Dieu n'était pas sourd, comment pourrait-il assister à une grand-messe chez nous chaque dimanche ; comment pourrait-il écouter ce que nous lui présentons sous le nom de chant », et il poursuit : « Mais nous qui ne sommes pas sourds, quelle envie de ficher le camp ! Je me cramponne aux barreaux de ma chaise et je me dis : tu resteras, tu es bien obligé de rester à la messe aujourd'hui puisque c'est dimanche. Telle est, ce dimanche, la qualité de ma prière ».

Sans avoir à nous accrocher, nous avons vécu trois journées inoubliables. Bien sûr, nous avons dit : « Il fait bon être ici, nous dresserions bien quelques tentes pour y rester », car quelqu'un nous avait illuminés. Mais cette rencontre est un appel à aller plus loin, elle nous renvoie aux hommes « qui ne sont pas à la fête ».

« Allez dire qu'un nuage est bientôt dissipé,
« Et qu'au bout du voyage, on rencontre l'été ! »

Merci à Mannick et à Jo Akepsimas pour nous avoir communiqué leur joie et nous avoir appris à prier par le chant et avec notre corps. Merci à Emile Granger pour nous avoir aidé à redécouvrir le visage de la fête. Merci à Michel Scouarnec et son équipe d'animateurs qui ont œuvré pour l'organisation de cette session.

Une équipe de participants (4 jeunes, 1 prêtre, 5 laïcs adultes).

Un livre technique

● *GOSPEL NIGHT (POUR UNE EXPRESSION JEUNE), par Gérard Authelain, etc. Un volume de* 198 *pages, éditions Voix de l'Ain,* 01 - *Bourg-en-Bresse (en vente en librairies religieuses)* ; 24 *francs.*

Ce n'est pas un livre parfait, mais il rendra vraiment service aux groupes de jeunes et aux éducateurs. Après quelques notes sur le besoin d'exprimer nos questions d'hommes, il présente plusieurs moyens d'expression ; vient ensuite une série d'expériences.

Ce qu'est un « Gospel-night » ? « Chaque fois que la question surgit dans un groupe, quelqu'un se rappelle alors quelques bribes d'anglais et annonce péremptoirement : Gospel = Evangile, Night = nuit. » On peut décrire ainsi un Gospel-night : « une veillée au cours de laquelle des personnes (jeunes ou adultes) expriment ce qui leur tient à cœur, et notamment, leur expérience, ceci avec tous les moyens d'expression qui sont à leur disposition : parole, chant, chœurs parlés, expression corporelle, improvisation orchestrale, peinture, chorégraphie, jeux de lumière, projections, poèmes, etc... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mendiant du jour,
je te prends dans mes mains,
comme on prend dans sa main
la lampe pour la nuit ;
et tu deviens la Nuée
qui dissout les ténèbres.

Mendiant du feu,
je te prends dans mes mains,
comme on prend dans sa main
la flamme pour l'hiver ;
et tu deviens l'incendie
qui embrase le monde.

Mendiant d'espoir,
je te prends dans mes mains,
comme on prend dans sa main
la source pour l'été ;
et tu deviens le Torrent
d'une vie éternelle.

Mendiant de toi,
je te prends dans mes mains,
comme on prend dans sa main
la perle d'un amour ;
et tu deviens le Trésor
pour la joie du prodigue.

Mendiant de Dieu,
je te prends dans mes mains,
mais tu prends dans ta main
la mienne pour ce jour ;
et je deviens l'envoyé
aux mendiants de la terre.

Didier Rimaud (CNPL)

Textes nouveaux pour la prière

Alors que s'achève à peine la réforme des livres liturgiques, nous assistons à un effort de créativité considérable dans le domaine de l'expression de la prière. Il est difficile de faire le point en ce domaine, car nous manquons un peu de recul.

Le travail qui suit vise seulement à présenter sommairement quelques ouvrages parus ces dernières années, pour nous guider dans nos choix, et nous aider à voir plus clair dans nos besoins. Nous avons retenu les titres suivants :

● **QUELQU'UN PARMI NOUS,** éditions Desclée 68, par H. Oosterhuis, traduit du Néerlandais.

Ce livre est une date ! Il a été le premier à ouvrir la voie, et à présenter des textes nouveaux pour la prière.

Contenu. Les textes sont présentés en suivant le déroulement de l'année liturgique, et pour une utilisation dans des célébrations de la parole, de l'eucharistie, de la pénitence, des funérailles.

Leur formulation est généralement collective et prévue pour une réclamation publique. Il y a un effort constant pour dire dans des mots simples, ce que vit et éprouve l'homme d'aujourd'hui. Cette simplicité n'exclut nullement la poésie, et c'est ce qui fait l'intérêt de la nouveauté du livre.

Remarque. La préface du livre mérite d'être travaillée, car elle présente, de façon juste, les problèmes de l'expression de la prière aujourd'hui. On aura aussi tout intérêt à étudier les prières d'intercession : elles comportent beaucoup de trouvailles dans la formulation de la prière de demande, et peuvent nous aider dans l'élaboration de nos prières universelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● **PRIÈRES DU JOUR (COMME UN FEU),** éd. Cerf-Desclée-Druguet 71, par J. Feder.

Ce beau livre se présente comme le livre quotidien de la prière pour le chrétien, décalque simplifié de « Prière du temps présent ».

Contenu. Les prières sont réparties sur 31 jours (le mois). Chaque jour comprend une prière du matin, une prière pour l'après-midi une prière pour le soir, une prière pour les longues nuits. En fin de livre on trouve des lectures spéciales et des prières pour le temps liturgique, et des lectures tirées d'auteurs spirituels.

Remarque. Beaucoup de psaumes traduits dans un langage simple, accessible ; des textes d'écriture. Très peu de prières neuves. Les prières d'intercession ne sont pas rédigées : on suggère des motifs de prière. Un souci permanent de rejoindre ceux qui souffrent, les malades, les isolés, que ce livre peut certainement aider, ainsi que ceux et celles qui célèbrent l'office chaque jour.

● **LIVRE DE LA PRIÈRE,** éd. Centurion-Cerf 69, par J. T. Maertens, R. Berthier...

Ce livre est double et se présente comme tel :

1re partie : Prière en communauté (J. T. Maertens, etc., M. De Bilde). La perspective de l'auteur est carrément liturgique, suivant l'année liturgique, et collective, la plupart des prières visiblement prévues pour des célébrations.

Les prières partent tantôt de la vie, tantôt de l'Ecriture. Quand elles s'appuient sur l'Ecriture elles ont du mal à renouveler le langage et à se libérer d'un style un peu romain. Quelques prières restent un peu intellectuelles et trop abondantes...

Psaumes nouveaux, prières pénitentielles, intercessions, eucharisties se succèdent, entrecoupés de refrains pour une participation de l'assemblée (l'idée est intéressante). Certaines prières trouvent le ton juste. D'autres apparaissent un peu embrouillées et leur fonctionnalité (agapes, eucharistie) n'est pas toujours assez clair.

2e partie : Dans la vie quotidienne (Berthier, Puyo, Trebossen). La perspective est celle d'une prière individuelle, à partir d'événements et de situations concrètes. C'est une démarche catéchétique : à partir de ce que je vis, je rejoins le regard de Dieu sur ma vie et sur les autres. On retrouve la même inspiration et la même démarche que dans les « Prières » de Quoist, dans un style familier, mais moins percutant.

A noter : une table d'utilisation bien faite ,et des remarques liminaires intéressantes sur le sens de la prière aujourd'hui.

● **UN GRAND DÉSIR,** éd. Le Centurion-Le Cerf 71, par Pierre Talec.

Un recueil de prières nées dans le cadre de la communauté de Saint-Séverin, au fil de l'année liturgique, pour les célébrations dominicales. Composées en suivant chaque dimanche de l'année, elles sont présentées, on ne sait trop pourquoi, regroupées plus ou moins heureusement par thèmes.

Contenu. Contrairement à l'ouvrage précédent, la fonction de chaque prière apparait ici clairement : invitation du célébrannt à l'ouverture de la célébration, collecte, postcommunion, litanie pénitentielle dans le cadre du kyrie, prières plus libres pour des célébrations de la Parole...

Remarques. Les prières sont courtes, simples, poétiques, contemplatives. Elles ont moins le souci de dire la vie de l'homme, que de provoquer la mise en prière d'une assemblée. P. Talec a toujours le souci de l'accrochage : un mot, une image, un paradoxe, un jeu de mots... certaines assemblées auront peut-être du mal à y glisser leur prière !

● **UN TEMPS POUR PARLER,** éd. Foyer Notre-Dame Bruxelles 70, par ... Cromphout, ouvrage traduit du néerlandais.

Contenu. Le livre est présenté en deux parties. Première partie : une succession de prières regroupées vaguement par thèmes, qui sont pour la plupart des oraisons pouvant servir de collectes ou de prières conclusives de liturgie de la parole, ou de liturgie pénitentielle. Quelques prières d'intercession, des professions de foi, des psaumes et une eucharistie. Seconde partie, intitulée : « Variations et paraphrases liturgiques », composées dans le cadre de célébrations très libres, avec lectures d'écriture, chœurs parlés, prières.

Remarques. Les oraisons sont généralement originales et bienvenues, composées la plupart du temps sur le schéma classique des oraisons romaines. L'utilisation de ce livre semble difficile. Il y a vaguement quelques titres qui regroupent les prières, mais chaque utilisateur aura à faire lui-même un travail de repérage pour trouver efficacement ce dont il aura besoin.

● **CONCERT EUCHARISTIQUE,** éd. Desclée 72, par P. de la Tour du Pin.

Un très beau livre d'un grand poète de notre temps.

Contenu. Le titre évoque à la fois un concert musical, et la Messe. La messe a en effet servi de cadre à l'auteur pour composer son œuvre. Il y a 7 parties (7 concerts) en plusieurs mouvements comme dans une symphonie, regroupés autour d'un thème poétique et spirituel. Les textes correspondent aux divers moments de la messe : ouverture - collecte - eucharistie - communion - envoi. Ce sont tantôt des psaumes, des prières, tantôt des hymnes ou des chansons.

Remarques. Ce livre n'est pas comme les autres. Un homme de cœur et de foi s'y exprime, et chaque phrase, chaque mot part du cœur, d'une vie intérieure et d'une expérience spirituelle. Comme toute grande œuvre, il a besoin d'être lu, et relu, et savouré. Il ne faut certes pas y chercher des textes directement utilisables dans des liturgies du tout-venant mais la vraie poésie ne s'utilise pas : elle se dit, et s'écoute, et se communique. Pour tous ceux qui sont lassés par des formules de prières trop rabâchées, ce livre est une source : il ne faut pas manquer de s'y arrêter.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● **RESTE AVEC NOUS,** éd. Desclée 69, par F. Chagneau.
Un livre né dans le contexte d'une prière monastique renouvelée.

Contenu. Six séries de textes : 1. Des textes de prières ou réflexions sur Dieu, Jésus-Christ, le Salut ; ils sont d'allure très méditative. 2. Des psaumes nouveaux, inspirés pour la forme et le contenu des psaumes de l'Ancien Testament. 3. Des prières d'action de grâces, pour les fêtes de l'année liturgique. 4. Des oraisons brèves. 5. Des prières pour les agapes fraternelles. 6. Un exempe d'office des lectures.

Remarques. Ce livre porte la marque d'un itinéraire spirituel, d'une recherche de Dieu, d'interrogations fondamentales du croyant aujourd'hui. Beaucoup de prières sont des questions posées. Le style coule bien, méditatif et biblique d'inspiration. Livre à recommander pour ceux qui célèbrent l'office.

● **CAR DIEU RÉPOND,** éd. Desclée 71, par P. Grostéfan.
Livre d'un prêtre aumônier de jeunes étudiants.

Contenu. A partir de « partages bibliques » vécus avec des scolaires, l'auteur a écrit des prières de style très libre, qui sont un dialogue personnel avec Dieu qui m'interpelle et se fait connaître dans sa Parole. Puis viennent des prières plus « collectives » pour les fêtes de l'année liturgiques, l'eucharistie, le mariage, les funérailles. Enfin, une traduction libre et fort belle d'extraits des « Odes de Salomon » (texte apocryphe du 2e siècle).

Remarques. Nous sommes souvent démunis pour formuler une prière à la fin d'une réunion, d'un partage biblique, avec des jeunes ou des adultes. La première partie du livre peut nous aider et nous montrer la voie.
Le style dans l'ensemble est simple, facile, familier.

● **TU VIENS NOUS RASSEMBLER,** éd. Mame 72, par P. Griollet.
Le livre de prière d'un laïc, tonique, enthousiaste, simple.

Contenu. Première partie : des monitions, intentions de prière, préfaces, oraisons diverses pour la célébration de l'eucharistie. Seconde partie : quelques prières pour le matin et le soir. Troisième partie : la plus importante, est une suite de prières, courtes, de styles variés, qui s'inspirent tantôt d'une fête, d'un temps liturgique (toute une série de belles prières pour le Carême), tantôt d'une situation humaine concrète (pour les vacances et le week-end). Quatrième partie : quelques psaumes et méditations pénitentielles.

Remarques. Voilà un livre qui peut rendre de multiples services : liturgie, réunions, prière en famille, office. La simplicité du style s'allie à une expression poétique efficace, et un grand souci de redire le cœur et la vie de l'homme. Comme nous le dit le P. Gélineau dans la préface : **« Heureux celui qui, parmi ses frères dans la foi, sait trouver des mots ».**

M. SCOUARNEC.

Des chants nouveaux avec l'aide du disque

Avant de présenter quelques disques récents de chant liturgique, il est bon de faire quelques remarques préliminaires. Le lecteur risque de se trouver désemparé devant l'abondance des nouveautés en ce domaine et il est bon de fixer à l'avance quelques critères de choix.

1 — Il faut regarder d'abord la qualité des *textes* qu'un disque nous propose. Plus un texte est « facile », plus il passe vite : ceci est vrai surtout avec des adultes.

2 — Le disque est un *instrument de présentation et de travail.* Etant donné l'époque où nous sommes, il est normal qu'on nous présente avec la fiche de chant, un exemple d'interprétation du chant. Depuis longtemps la revue « Eglise qui chante » l'a compris puisqu'elle fournit un disque souple pour chaque numéro.
Mais cela comporte un avantage et des risques : l'avantage de nous aider à travailler et à déchiffrer le chant en l'écoutant, et en le faisant écouter à la chorale ou à l'assemblée ; le risque aussi de provoquer une déception, lorsqu'on remarque le décalage entre la beauté du chant sur disque, et sa platitude peut-être dans une assemblée qui dispose de moyens pauvres.

3 — Un bon disque a une valeur par lui-même ; peut-être n'arriverons-nous jamais à le chanter ou à le faire chanter. Nous aurons toujours la possibilité de le *faire écouter* à l'occasion de célébrations, de réunions, de catéchèses. Il pourra alors exprimer la prière d'un groupe ou devenir le point de départ d'un partage et d'une réflexion.

N.B. — Le chiffre 17 dans la nomenclature indique un 45 tours, et le chiffre 30, un 33 tours.

Archives diocés ine de Quimper et Léon

● *SUR LES CHEMINS DU MONDE,* SM 17 M-412. Textes M. Scouarnec. Musique Jo Akepsimas.

Ce disque qui a déjà un an présente deux chants, celui indiqué par le titre et une version de G 79-1 : « Ouvre mes yeux ». La deuxième face présente un chant pour le temps de Noël : « Gloire à Dieu », et un « Seigneur, prends pitité », tous deux très modernes dans l'interprétation et l'orchestration.

C'est un disque de bonne qualité qui fournit des chants intéressants pour nos célébrations.

● *FOLK-PSAUMES,* SM 17 M-421. Textes J. Debruyne. Musique R. Fau et G. de Courrèges.

Présentation intéressante de paraphrases de psaumes (129-24-26-130) en langage d'aujourd'hui. L'essai d'actualisation des psaumes pourra choquer à la première écoute. Mais on sera vite conquis par le dynamisme de ce disque. Il n'est sans doute pas question de chanter ces psaumes dans nos célébrations dominicales, mais nous pourrons en faire un usage très large dans nos catéchèses et dans bien d'autres circonstances. Le psaume 44 par exemple serait intéressant pour un mariage.

● *RÉJOUIS-TOI,* SM 17 A-448. Textes C. Gaud. Musique M. Wackenheim.

Les quatre chants de ce disque sont joyeux, assez faciles d'exécution, et conviennent à tous les publics. Les textes de Christiane Gaud sont simples, peut-être trop simples parfois. L'exécution, un peu trop recherchée ne doit pas nous faire peur.

A retenir : « Debout peuple de Dieu » (A 40), « Jouez pour le Seigneur » (L 83).

● *CANTIQUES D'AUJOURD'HUI* n° 3, SM 17 M-388. Textes et musique R. Fau et G. de Courrèges.

C'est le n° 3 de la collection et aussi le meilleur. Textes simples mais de bonne qualité. Ce disque présente des chants déjà bien connus, mais on aime les chanter et les rechanter. Il est sans doute difficile d'arriver à la qualité d'exécution du disque, mais la pochette nous rassure : « en les chantant, vous allez les faire vivre, les ré-inventer, les transformer ? Et c'est très bien comme ça. » A retenir : « Oh ! qu'il est bon » (A 116), « Que ton règne vienne » (B 60).

● *MERCI SEIGNEUR,* SM 17 A-406. Léon Guillou et F. Chagneau.

Disque réalisé par nos voisins des Côtes-du-Nord. Les quatre chants peuvent être chantés facilement dans nos assemblées. Les textes sont un peu faibles et pour quelques-uns on a l'impression du déjà entendu. Nous recommanderons le premier : « Seigneur, notre joie » (D 157) et le refrain de G 123 : « Oh ! Seigneur, écoute-nous ».

● *UN CHANT NOUVEAU* n° 1, SM 17 A-472. Textes M. Scouarnec et J. Debruyne. Mus. Jo Akepsimas.

C'est un disque tout nouveau. On a reproché à Jo Akepsimas de composer des choses très difficiles. Il a voulu tenter un pari : « créer des chants encore plus simples, sans sacrifier à la quailté ». A constater l'accueil enthousiaste qui a été fait à ces chants, lors de la session de Pâques à Kéraudren, le pari nous semble tenu, et les chants de ce disque méritent une large diffusion : la plupart de nos assemblées les chanteront facilement, et, il faut le souhaiter aussi, avec enthousiasme ! Références des chants : Nous avons vu (E 120), Voyageurs (A 122), Ne craignez pas (G 139).

● *ALLELUIA PEUPLE DE DIEU,* SM 30 M-462. Musique et textes M. Debaisieux. O Vercruysse, John Littleton.

Ce disque présente une série de chants dans le cadre du déroulement de la messe. D'abord une dizaine de chants, pour l'entrée, le rite pénitentiel, la célébration de la parole, la communion, l'envoi. Puis des refrains pour la prière universelle, l'anamnèse, le sanctus, etc...

Le reproche qui peut être fait aux textes des chants, c'est leur trop grande facilité : ils n'apportent pas grand-chose de neuf, mis à part : « Avec toi, Seigneur » (A 123), « O Seigneur, guéris-nous » (G 138), « N'oublie pas de chanter » (P 118), que nos assemblées aimeront certainement chanter.

Il reste que ces chants sont simples et bien faits, et que le disque a l'avantage de présenter beaucoup d'éléments intéressants dans le domaine des refrains et acclamations.

Nous retrouvons tout au long de ce disque la voix de John Littleton. Nous la retrouvons même trop, et l'on peut regretter que les chœurs ne soient pas davantage respectés dans le rôle propre qu'ils ont à assurer pour la mise en place des chants.

● *MERVEILLES,* SM 30-423. Jn-François Michel et Yvon Gardette.

Quatre chants nouveaux, dont trois paraphases de psaumes (24-87-125). Nous retrouvons dans ce disque le « Pax quartet » avec ses qualités techniques. Les chants sont intéressants pour des groupes déjà bien formés, et le premier chant D 170 (Lumière et paix) est très beau tant pour le texte que pour la musique. Les textes des psaumes sont très proches de ceux de la Bible de Jérusalem. La face B présente la version instrumentale avec la ligne mélodique, innovation intéressante qui facilite l'utilisation du play-back.

● *GLOIRE A DIEU, PAIX AUX HOMMES,* UD 30-191. Textes D. Hameline. P. de la Tour du Pin, A. Rivière, etc... Musique J. Berthier.

Des chants variés pour l'eucharistie, l'office, les célébrations non-eucharistiques... Beaucoup parmi ces chants ont le genre « choral » familier à J. Berthier. Les textes sont de bonne qualité. Les chorales trouveront dans ce disque des chants intéressants et de bonnes harmonisations.

A noter F 156-1 (« Gloire à Dieu ») et E 117 (« Quand le Seigneur se montrera »).

Archives diocé

● *JE CROIS, SEIGNEUR,* SM 30-404. M. Prophette. P. Zurfluh. J. Littleton.

Deux chants nouveaux, dont le permier E 116 (O Seigneur, je viens vers toi) est intéressant et facile. Le reste du disque propose des acclamations et refrains pour la messe (Kyrie-Gloria-Prière universelle-Sanctus-Anamnèse - Agnus) assez faciles, et qui pourront nous aider à renouveler notre répertoire.

Ici, tous les éléments sont en place : soliste-chorale-foule-récitant.

Les interventions du récitant (le P. Gélineau) sont particulièrement remarquables, et intéressantes pour nous montrer ce qu'est la proclamation d'un texte sur fond musical.

A retenir la fiche L 79 : « Je crois, Seigneur », dont les refrains sont intéressants pour le Credo. Version instrumentale en face B.

● *ALLEZ DIRE,* SM 30 M-461. Textes J. Debruyne. D. Rimaud. A. Rivière. M. Scouarnec. Musique Jo Akepsimas.

Ce disque paraîtra difficile au premier abord. Les orchestrations pourront nous sembler agressives, les mélodies compliquées et les textes parfois hermétiques. Il est vrai que dans le domaine de la musique d'aujourd'hui, Jo Akepsimas devient un homme de métier, et qu'il fait ici un travail de professionnel. Quant aux textes, ce n'est pas du premier coup qu'ils livrent toute leur richesse, mais quand on y est entré, il apportent quelque chose de neuf et de précieux : « la vie pascale en ce qu'elle a de sauvé déjà et en espérance ».

Il faudrait citer ici tous les chants, car tous ils sont intéressants. Peut-être serons-nous tentés de nous dire : « jamais nous n'arriverons à chanter cela ! » Sans doute est-ce vrai pour des assemblées du tout-venant. Mais il reste les groupes de jeunes, les groupes de catéchèse, les prières à la fin des réunions, et aussi la joie d'écouter et de réécouter un disque qui nous ranime et nous réconforte.

La presse a matraqué les chansons de GODSPELL, et la radio nous rebat les oreilles avec JESUS SUPERSTAR. Ils nous paraissent plutôt insipides lorsqu'on a écouté ce disque dont PANORAMA AUJOURD'HUI nous dit qu'il est « une date ».

⁂

REMARQUES PRATIQUES

1) *Disques :* tous ces disques sont en dépôt à la librairie Saint-Corentin, rue Kéréon, Quimper, et à la librairie Monvoisin, 32 bis, rue de Lyon, Brest. Mais ils peuvent être commandés chez tous les disquaires.

2) *Fiches musicales :* Voici trois adresses où l'on peut les commander : M. l'abbé Jean David, 147, rue de Brest, 35 - Rennes ; Librairie Mariale, 23, rue de Fleurus, Paris 6e ; Editions du Levain, 1, rue de l'abbé Grégoire, Paris 6e. Pour faciliter le travail de livraison, toutes ces maisons recommandent à leurs clients de regrouper les commandes (paroisses d'un même secteur par exemple).

● *« LES EVÊQUES FRANÇAIS ET LES CHRÉTIENS ENGAGÉS DANS LE SOCIALISME ».* — Par sa méthode et son contenu, cette « *Etape d'une réflexion* » constitue un événement important dans l'Eglise de France. Le numéro 39 des CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE (14, rue d'Assas, Paris 6e) propose :

— le texte complet et des notes explicatives,

— les réactions des publications socialistes,

— une contribution des CAHIERS à la recherche en cours. — Le numéro, 2 fr. ; réduction par quantités (CCP Paris 18.092.87).

● *DES LIVRES POUR VIVRE.* — 1972, Année Internationale du Livre. Le livre, instrument privilégié d'approfondissement de la foi, de culture religieuse, de croissance humaine. Les chrétiens ne pouvaient demeurer indifférents. Un comité œcuménique a sélectionné cent livres récents qui concernent tous les croyants. FÊTES ET SAISONS, avec l'Office chrétien du livre, présente un numéro spécial de 52 pages où articles et témoignages nous invitent à aimer et à mieux utiliser le livre, occasion offerte pour vivre davantage. La sélection des 100 livres figure au centre du numéro. — Le numéro : 2 fr.

● *P.R.O.F.A.C., Publications des Facultés de Théologie de Lyon et de Fourvière-Lyon,* 25, *rue du Plat,* 69 - *Lyon,* communique :

Comment penser aujourd'hui le péché originel ? Quelle place lui donner dans une synthèse cohérente de la foi chrétienne ? Tel est le thème du dossier « *LE PÉCHÉ ORIGINEL* » (3e édition imprimée) avec la participation de : J. Alberti, « Ouverture » ; P.-E. Bonnard, L'Ancien Testament ; A. George, Le nouveau Testament ; M. Jourjon, Regards sur la Tradition patristique ; G. Duperray : Difficultés actuelles de la catéchèse du péché originel.

Ce dossier est disponible à PROFAC, 25, rue du Plat, 69 - Lyon (2e), au prix franco de 8 F.

● *LE C.F.T.V.,* 33, rue Rabelais, 49 - Angers, communique :

Dans le cadre des actions de Promotion Professionnelle le Centre de Formation de Techniciens de la Vulgarisation Agricole organise à partir de juillet 1972, un stage de promotion pour la préparation du Brevet de Technicien Supérieur Agricole en une année.

Cette formation, qui permet d'accéder aux emplois de conseillers agricoles, conseillers d'organismes professionnels, d'exploitants, s'adresse aux personnes issues du milieu rural, âgées d'au moins 22 ans et justifiant de trois années de pratique professionnelle à plein temps, dans l'agriculture ou dans une profession connexe.

Les stagiaires admis peuvent bénéficier des avantages de la Promotion Professionnelle (1 230 F. par mois en 1970-1971).

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

« La Banque qui vous explique
comment mieux profiter
de votre argent »

CREDIT LYONNAIS

ETS CORNEC
FRÈRES
Ménez-Saint-Jean
29 S - BÉNODET - Tél. 1.88

ODET AGGLOS

Fabrique d'Agglomérés
Matériaux de Construction
MOSAIQUE ÉMAILLÉE
CARREAUX DE SOL

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS

ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-18

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

Les Faïenceries de Quimper
HB-HENRIOT
Faïences
entièrement décorées main
GRÈS D'ART
LOCMARIA - Tél. 95.01.51 - QUIMPER

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

de [redacted] Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Orientations concernant les funérailles
Bénédiction du nouvel Abbé de Landévennec
Ordinations
Rencontre des missionnaires en congé
Pèlerinages à Lourdes
Empêchements de mariage
C.A.P.A. (rectificatif)
Décès de M. François Queffélec

Pastorale du tourisme
— L'homme en vacances et l'Eglise
— Un secteur affecté par le tourisme
— L'abbaye de Landévennec

Première étape de la réflexion
de la Commission épiscopale du Monde ouvrier
dans son dialogue avec des militants
ayant fait l'option socialiste

Lectures et nouvelles

N° 4.270 (87e année) — 20 juin 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORIENTATIONS PASTORALES CONCERNANT LES FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES DANS CERTAINS CAS PARTICULIERS

1. — Dans les funérailles, l'Eglise célèbre la mort des chrétiens comme un passage, avec le Christ, de la mort à la vie.

Le respect dont elle entoure le corps des baptisés dans les funérailles est une affirmation de sa Foi en la Résurrection, et non pas une récompense accordée à certains chrètiens. L'Eglise affirme aussi son espérance dans la miséricorde de Dieu.

Elle exprime sa Foi et sa Charité par la prière d'intercession pour le défunt, afin qu'il entre dans la vision et la joie éternelles du Christ. Elle exprime encore sa Charité en priant aussi pour tous ceux qui sont dans la peine, en les aidant à renouveler leur espérance de chrétiens.

Tous ces aspects de la prière de l'Eglise sont mis en valeur dans le nouveau Rituel désormais utilisé.

2. — Les funérailles d'un catholique sont normalement des funérailles religieuses, à l'exception des cas prévus par la discipline générale de l'Eglise (Can. 1.239, 1.240).

3. — Pendant longtemps on a considéré que la législation canonique, refusant la sépulture religieuse à certains, devait être appliquée d'une façon stricte, notamment aux divorcés remariés. Selon l'actuelle volonté missionnaire de l'Eglise et les orientations du nouveau Rituel, **les funérailles religieuses doivent apparaître nettement comme une supplication pour le défunt et un signe de charité fraternelle** ; il semble donc opportun de comprendre cette même législation de la manière suivante : :

a) on accueillera favorablement la demande de funérailles religieuses, si le défunt a manifesté son attachement à l'Eglise (par exemple, en montrant un souci de prière personnelle, en s'efforçant de donner une éducation chrétienne à ses enfants, en participant à la messe du dimanche). L'inquiétude religieuse à l'égard de la situation dans laquelle il a été amené à vivre manifeste encore clairement que le lien à l'Eglise demeure réel, de même l'appel du prêtre au cours de la maladie, l'affirmation publique de foi chrétienne... ;

b) on s'en tiendra à la volonté clairement exprimée, de son vivant, par toute personne qui aurait refusé la sépulture chrétienne, ou aurait rompu publiquement avec l'Eglise catholique, sans s'être jamais rétractée ;

c) s'il y a des risques de scandale grave ou des difficultés particulières, on recourra à l'évêché du lieu.

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone Industrielle - Tél. 33.09

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

4. — On veillera à prévenir l'étonnement sincère de ertains chrétiens ou même de personnes étrangères à l'Eglise, en le aidant à comprendre le sens des funérailles chrétiennes : **la prière** our le **défunt et avec la famille.**

5. — On notera bien que ces orientations pastorales e sont pas une remise en cause de l'indissolubilité du mariage, ni u e prise de position sur l'accès des divorcés remariés aux sacremen . Elles veulent être une expression du lien que l'Eglise garde avec us les baptisés. On se souviendra qu'il convient d'inviter les divorcé rema-riés à participer à la prière de la messe, aux activités carita ves et apostoliques, etc...

6. — Ces orientations pastorales prennent effet à partir e leur publication.

Les Evêques de l'Ou st.

BÉNÉDICTION DU NOUVEL ABBÉ DE LANDÉVENNEC

Monseigneur a reçu du nouvel Abbé de Saint-Guénolé de Landévennec la lettre suivante et fait sienne cette invitation :

« Le 1er juillet vous bénirez le nouvel Abbé de Landévennec. Les journaux ont annoncé l'élection mais je vous serais reconnaissant si vous me permettiez, par l'intermédiaire de la « Semaine Religieuse », de faire part, plus personnellement, aux prêtres et aux communautés religieuses du diocèse, de la date de cette bénédiction.

« La célébration du 1er juillet ne veut pas être un événement solennel mais un moment de prière qui pourrait rassembler, en une communauté fraternelle, les moines, les prêtres, les religieux et les chrétiens du diocèse.

« En deux ans les rencontres ont été nombreuses et je reste profondément touché de l'accueil qui m'a été réservé. C'est donc avec des sentiments de grande reconnaissance et d'amitié que j'invite tous ceux qui pourront venir à l'abbaye en ce samedi 1er juillet. Puisse, ainsi, ce monastère qui doit tant au diocèse devenir toujours plus un lieu de rencontre fraternelle et de prière.

« La Messe commencera à 10 heures. Les prêtres qui voudraient concélébrer nous rendraient grand service en apportant aube et étole. Nous accueillerons très volontiers tous les prêtres qui souhaitent prendre leur repas au monastère. Ils voudront bien, cependant, nous prévenir huit jours à l'avance. De tout cœur merci. »

P. Jean de la Croix.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse ceux qui vont être ordonnés prêtres ou diacres :

le 25 juin, à la Cathédrale : quatre diacres
Pierre Breton, de Quéménéven,
Maurice Euzen, de Penmarc'h,
Bernard Le Lann, de Saint-Louis de Brest,
Jean-Marc Poullaouec, de Saint-Jacques de Brest.

le 25 juin, à Quimperlé : un diacre
Michel Berder, de Saint-Martin de Brest.

le 1er juillet, à Névez : un diacre, un prêtre
Emmanuel Le Moal, de Plouescat, des Missions étrangères,
Marcel Causs, diacre, de Névez, des Missions Etrangères.

le 2 juillet à Ploudaniel : un diacre ,un prêtre
Jean L'Aminot, de Saint-Martin de Brest,
Léon Loaëc, de Ploudaniel, diacre à Plouigneau.

le 8 juillet, à Landévennec un diacre
Frère Anselme Baudelet, o.s.b.

le 9 juillet, à Pont-l'Abbé : un prêtre
Yves Monot, de Pont-l'Abbé, spiritain.

RENCONTRE ANNUELLE DES MISSIONNAIRES EN CONGÉ

Après Sainte-Anne-la-Palud (1969), Pleyben (1970) et Le Folgoët (1971), le rassemblement est fixé cette année à **Châteaulin (Ecole de la Plaine) le lundi 24 juillet** sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Tous les missionnaires en congé sont invités : Prêtres, Frères, Religieuses, Fidei Donum... Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de prévenir ceux que nous n'aurions pas pu atteindre. Il suffira de s'inscrire auprès du **Père Trébaol (Equipe d'animation missionnaire), Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.**

PÈLERINAGES A LOURDES

Pèlerinage des 9-15 juillet

Les inscriptions doivent être parvenues au Secrétariat **au plus tard le mardi 27 juin au matin.** Les billets, etc..., seront déposés dans les doyennés le samedi 1er juillet.

Inscription des Malades pour le pèlerinage de septembre.

Prière d'inscrire **les malades** et **les anciens** dès maintenant (clôture des inscriptions le 10 août). Les malades pauvres peuvent avoir un bon de voyage, qu'ils donneront en contrepartie de leur billet de chemin de fer ; pour l'obtenir, le prêtre ou le brancardier s'adresse à Mme Kerdilès, 17, route de la Gare, Pleyber-Christ.

Archives diocé ain e Quimper et Léon

EMPÊCHEMENTS DE MARIAGE

Pour répondre à certains bruits dont nous avons eu l'écho nous rappelons qu'aucune modification n'a été apportée à la législation canonique des empêchements de mariage : les dispenses doivent toujours être obtenues avant la célébration, même pour la consanguinité au troisième degré (cousins issus de germains) qui, paraît-il, ferait plus particulièrement problème.

D'autre part, pour les empêchements de religion mixte et de disparité de culte on trouvera au secrétariat de l'évêché (et à seulement) les imprimés nécessaires : demandes de dispense et déclarations d'entention.

Pour tout ce qui concerne les mariages, il serait peut-être bon de relire la note parue dans la « Semaine Religieuse » du 5 décembre dernier : cela éviterait bien des erreurs et des difficultés.

C.A.P.A. (Rectificatif)

Une erreur s'est glissée dans le texte remis à la dernière « Semaine Religieuse » (p. 283). Voici le texte rectifié :

La Caisse d'Allocations aux Prêtres Agés a commencé à verser ses prestations depuis le premier trimestre 1972 pour tous les prêtres de plus de 70 ans : 375 Fr. par trimestre.

Le diocèse a versé, pour chaque prêtre incardiné au diocèse de Quimper âgé de moins de 70 ans, la cotisation annuelle de 315 Fr

Une participation est demandée à chaque prêtre (en activité) 50 Fr. par an.

Les prêtres qui n'ont pas encore versé cette participation peuvent faire leur versement au Secrétariat de l'Evêché : C.C.P. Nantes N° 34 80.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. **François Queffélec,** ancien recteur de Langolen et le **Père Augustin Quioc,** de l'Abbaye de Landévennec.

François Queffélec, né le 18 mai 1887 à Dinéault. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 23 juillet 1914. Guerre 14-19 ; deux citations, Médaille S. Georges. Octobre 1919, surveillant à Pont-Croix. Août 1921, vicaire à Esquibien. Novembre 1922, vicaire à Tréboul. Mars 1929, vicaire à Cléder. Décembre 1940, recteur de Langolen. Démissionne en 1963 et se retire à la maison Saint-Joseph. Décédé le 18 juin 1972.

Région Bretagne
Pastorale du Tourisme

Ce dossier est constitué par la substance de la session des 8 et 9 mai à Créhen, session qui s'est tenue pour les quatre diocèses bretons. L'objectif retenu était :

1°) de donner quelques aperçus sur la réalité humaine du tourisme en Bretagne, dans sa situation actuelle et son évolution. Nous avons demandé à Monsieur Chiama, délégué régional au tourisme, de venir nous en entretenir.

2°) de partager nos expériences pastorales. Pour une approche de cet objectif, nous avons demandé de nous faire part de leur expérience : à des religieuses diversement engagées dans la pastorale du tourisme ; à un prêtre responsable d'un secteur marqué par le tourisme ; à un prêtre venant de l'extérieur dans un secteur touristique et situé en camping, principalement au service de jeunes de milieux indépendants en vacances dans ce secteur ; à une expérience pastorale avec des saisonniers et saisonnières.

3°) En carrefour, nous avons poursuivi ces échanges et essayé de dégager quelques convictions et orientations. La synthèse qui en a été faite constitue le texte de base et d'orientation que nous retenons pour la Pastorale du Tourisme dans les diocèses bretons. On le trouvera ci-après sous le titre : « L'Homme en vacances et l'Eglise ».

Pourquoi réaliser ce travail en commun dans nos quatre diocèses ? Les raisons en sont multiples :

— D'abord, avec des nuances évidemment, une similitude de situations humaines par rapport au tourisme, par exemple : concentrations importantes sur le littéral, développement du tourisme « vert » avec la mise en valeur de la Bretagne intérieure, situation économique du même type, évolution parallèle du tourisme dans les quatre départements.

— Ensuite, au regard d'autres régions touristiques, notre équipement apostolique apparait encore important et les possibilités pastorales assez grandes : de ce point de vue, nos diocèses sont encore considérés comme riches.

Archives d

— Enfin l'évolution touristique de la pastorale du tourisme s'est faite, dans les quatre diocèses, de manière sensiblement semb ble : l'enthousiasme des débuts, avec les pionniers ; puis un plafonn nent durant quelques années ; actuellement, un essoufflement qui appe e un nouveau départ.

— Les délégués diocésains à la Pastorale du Tourisme ont cc stat aussi qu'ils avaient besoin de s'entraider, de se soutenir, car c aque diocèse est encore loin de prendre sérieusement à son compt une pastorale du tourisme. Il faut donc travailler en équipe : on se sent davantage soutenu pour la réflexion et les réalisations dans le avail commun aux quatre diocèses.

L. Le Floch,
délégué régional pour la Pastorale du Tou sme.

Le Monastère de Landévennec et la pastorale du tour sme

Des personnes en vacances recherchent de plus en plus ce qu'on appelle désormais « **des espaces spirituels** », c'est-à-dire des lieux adaptés à des temps de réflexion et de prière en cours de vacances. L'expérience engagée à Kerguénec, près de Guérande ,a été concluante : c'est une réponse à un réel besoin.

Se situant dans la même perspective, le monastère de Landévennec, dans la ligne de sa vocation propre, a convenu avec le diocèse d'organiser, cet été, **des journées de récollection pour personnes en vacances.**

Ces récollections se feront le lundi et le samedi de chaque semaine. Elles débuteront à 9 heures. Le monastère assurera le repas de midi, mais pas du soir. Au cours de cette journée, il y aura, pour les personnes qui le désirent, deux instructions d'une demi-heure. Ce seront surtout des journées de silence — les moines insistent tout spécialement sur ce point — et de prière, avec participation à la prière de la communauté. — Pendant les mois de juillet et d'août.

Comme il n'est possible de recevoir qu'un groupe de 20 personnes à la fois, ne seront acceptées à cette journée que les personnes qui se seront annoncées et qui auront reçu une réponse positive. Le plus facile serait de s'inscrire par téléphone : 1.08 à Landévennec, de préférence entre 9 et 11 heures. Les enfants ne peuvent pas être reçus.

Le monastère, au vu de l'expérience de cet été, verra par la suite, s'il lui est possible de faire plus.

Dans les paroisses de vacances, particulièrement celles qui sont plus proches, on préviendra les vacanciers de cette possibilité qui leur est offerte, de prendre une journée de réflexion et de prière dans leur temps de vacances.

"L'homme en vacances et l'Église"

Chaque année, notre région accueille des centaines de milliers de tour tes.

Si municipalités, syndicats d'Initiatives, organismes divers s'affairent pour offrir un espace mieux aménagé, des points de loisirs, des lieux de déte te améliorés, de leur côté les Eglises locales ont depuis quelques ann es mieux entrevu l'enjeu d'un tel phénomène humain et ont réalisé un erieux effort pour se mettre au « service des vacanciers ».

La réflexion entreprise à Créhen les 9 et 10 mai derniers par une quai ntaine de prêtres et religieuses, préoccupés de cette « Pastorale d'été », a permis de saisir l'effort entrepris, l'esprit d'invention qui se fait our ici ou là. Incontestablement, l'Eglise commence à découvrir une nouvelle dimension de l'homme — « **l'Homme en vacances** », **préoccupé « de dépaysement, de délassement, de dépassement** » comme le décrivait M. Chiama, délégué régional au Tourisme.

De l'aveu de beaucoup, pourtant, l'action réalisée par les prêtres et religieuses se cantonne très souvent dans l'accueil des vacanciers « pratiquants » et dans l'animation des communautés eucharistiques du dimanche.

On a signalé l'importance de ces structures d'accueil, la nécessité d'offrir aux vacanciers des occasions de partage et de réflexion, des lieux accueillants et fraternels où on puisse célébrer, se ressourcer. Dans tel endroit de Loire-Atlantique et demain, dans le Finistère, des lieux de reprise spirituelle sont proposés.

L'homme en détente, préoccupé de « dépassement » et de « récréation » doit pouvoir compter sur cette disponibilité de l'Eglise locale. Mais son rôle s'arrête-t-il là ?

⁂

Toute la causerie de M. Chiama a mis en lumière tout un secteur du Tourisme, auquel, habituellement, nous sommes certainement moins sensibles. Une pastorale du Tourisme, à condition de ne pas la réduire artificiellement à une « pastorale d'été », ne devrait-elle pas nous provoquer à une attention accrue à tous ces hommes qui dans nos communes, dans la région, voire sur un plan plus vaste encore, se préoccupent « d'attirer, d'accueillir et d'animer » ?

La pastorale ne peut être saisonnière et nous avons mieux mesuré les lacunes de notre pastorale trop peu attentive encore à cette vie réalisée, transformée, aménagée, exploitée par des hommes, au service des hommes.

Quelle présence de l'Eglise (pas nécessairement cléricale) dans les centres de décision, dans les groupes d'animations, dans les groupes financiers, dans les comités de Fêtes, dans les offices du Tourisme, les syndicats d'initiatives, etc... ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Il ne peut y avoir de pastorale parachutée pour la période touristique » nous disait un curé du Finistère. C'est le temps fort d'une pastorale vécue toute l'année, une certaine manière de rejoindre, d'accueillir ce que les hommes vivent et font dans le sérieux de leurs responsabilités et de leur engagements humains.

Peut-être est-ce dans cette recherche que les mouvements d'Action Catholique pourraient aider les prêtres et les religieuses à mieux voir, à mieux accueillir, à mieux découvrir une dimension essentielle qui sans cesse risque de nous échapper.

⁂

Présence d'Eglise à tous ces hommes en vacances ou au service des vacanciers, présence amicale, fraternelle... On a abondamment parlé de « diversification » dans les modes de présence.

L'Eglise accueillante à tous les hommes ne saurait se donner l'illusion d'avoir trouvé le vrai mode de présence. Les témoignages des trois religieuses ont révélé la nécessaire et bénéfique invention. Ni repli dans l'Eglise ou dans la communauté, ni recherche du spectaculaire ou de l'original, mais être avec, partager la vie du camping, être au milieu des autres, « Hommes en vacances » comme les autres, c'est ce que vivent aussi des petites équipes de prêtres et de laïcs. Dans un secteur déterminé, le temps des vacances demeure une occasion privilégiée de vivre la nécessaire diversité. Comment, dans une concertation nécessaire, au niveau de secteur précis, se préoccupe-t-on de célébrer, de ressaisir toute cette richesse d'amitié vécue, l'espace de quelques jours, de quelques semaines, dans l'originalité de chaque insertion ? Cette mise en commun, réalisée régulièrement en plusieurs endroits, se révèle extrêmement riche et enrichissante.

Le temps des vacances qui absorbe tant, habituellement, les prêtres de paroisse côtière, est-il aussi l'occasion de poursuivre tout le travail normal, habituel, d'une pastorale concertée, là où elle existe. Si pendant l'année les religieuses se sentent parfois si peu intéressées à la pastorale d'été (et elles s'en sont jamais plaintes), n'est-ce pas parce qu'habituellement aucune réflexion, aucune concertation, pendant l'année ne se font avec elles ? Leur témoignage laisse entrevoir toutes leurs possibilités d'accueil, de service, d'animation, de présence simple et fraternelle.

L'absence d'un laïcat organisé pendant l'année, dans ces zones d'accueil d'été, rend plus sensible encore la difficulté de rejoindre, pendant la saison, tous les jeunes et adultes qui sont dans le commerce ou dans les loisirs, au service des vacanciers. Ici encore, des tentatives se font timidement jour ; ce sont des expériences qui n'entendent pas se situer marginalement mais constituer d'authentiques relais de présence d'Eglise.

Le style d'accueil, de recherche, d'invention tout au long de l'année détermine, pour une bonne part ,la qualité de la recherche et de l'invention pastorale pendant la période d'été.

Des questions sont posées sur l'insertion des prêtres, des religieuses ou des laïcs qui se mettent à la disposition des paroisses côtières. Ce souci d'assurer le service paroissial n'est qu'un point d'une préoccupation pastorale qui doit être plus vaste et qui doit être partagée par toute une équipe diversement située. La requête faite par plusieurs responsables de secteurs « côtiers » doit être prise en considération par l'Eglise diocésaine. Les vicaires généraux ont dit leur préoccupation dans ce sens (nominations, appels à des prêtres disponibles pendant les vacances). Des expériences sont réalisées.

C'est toute l'Eglise diocésaine qui doit se sentir concernée par un phénomène qui marque toute la Région. Un effort d'entraide devrait être consenti.

⁂

Les participants à cette session régionale ont mieux découvert leurs lacunes et enregistré avec satisfaction recherches et inventions. Ils ont perçu d'autres appels à approfondir ; M. Chiama a signalé sur un tout autre plan, qui doit aussi nous préoccuper, tout le problème social, économique et politique lié au Tourisme : l'étalement dans l'espace, l'aménagement du territoire et des structures en fonction des gens du pays..., le développement de l'hôtellerie, le problème de l'hébergement, etc... Un autre aspect peut-être moins exploré encore, c'est tout l'aspect psychologique du Breton qui accueille et du Touriste qui vient se « refaire » dans la région...

Toute l'année, des hommes réfléchissent sur ces questions pour rendre plus habitable, plus humain, ces lieux de vacances. Notre pastorale d'été saura-t-elle bénéficier de toutes ces recherches et l'Eglise, toute l'année, se sentira-t-elle encore plus concernée par ces aspects humains ?

Une prochaine session régionale, l'an prochain, nous aidera à explorer un peu mieux ces aspects nouveaux et essentiels.

J. Hamon (Saint-Brieuc).

Archives diocé[illegible]

Un secteur pastoral affecté par le tourisme : RIEC-SUR-BELON

1) L'IMPACT DE L'ÉTÉ SUR LE SECTEUR

Le tourisme est en développement continuel dans le secteur de Riec et y amène des changements profonds à tous les plans.

Les principaux centres sont :

— Kerfany et Trénez, en Moëlan, Port-Manech, en Névez, des plages très connues ; Pont-Aven, connue par ses expositions de peinture ; Nizon, réputé pour son ensemble paroissial ; Riec, capitale de l'huitre ; il y a encore les plages populaires de Raguénès, Kersidan, Rospico.

— les campings continuent à se développer : Ros-Pin en Nizon (2 000 places) ; Névez a trois campings de 500 places chacun (1 000 tentes à Port-Manech en deux mois) ; deux gros campings à Kerfany et Trénez en Moëlan ; Riec, un camping.

— il y a les centres de voile de Ros-Bras, Brigneau, Port-Manech, qui tentent d'ailleurs de fonctionner toute l'année, avec des stages à Noël et à Pâques. Plus de 1 000 stagiaires par an dans chaque centre (150 moniteurs). Clientèle même internationale.

— Notons encore les nombreuses colonies de vacances (une dizaine).

— Il y a la mutuelle de l'Enseignement à Riec (la Porte-Neuve) qui se développe. Les résidences loisirs de Kerbélen, à Riec (actuellement fermées, momentanément).

— On ne peut non plus oublier les nombreuses, très nombreuses résidences secondaires qui se développent toujours (spécialement à Port-Manech en Névez et Kerfany en Moëlan) : clientèle ancienne et de milieu aisé, par exemple à Névez : 120 médecins en été.

— ...Ni la masse des jeunes qui passent l'été en camp organisé ou non (Eclaireurs à Landejulien, à Riec).

Plus que des phrases, cette description souligne fortement l'influence du tourisme. **En nombre sûrement :** nous pensons à une population de 35 000 ou 40 000 personnes, qui arrive sur le secteur (par exemple 15 000 à Névez en août, autant à Moëlan ; Névez prévoit 250 maisons de plus en 10 ans). Le commerce local en profite largement et aussi les habitants (nombreuses locations de maisons en été — on ne garde que quelques pièces pour la famille). C'est aussi une occasion de contacts, de brassage.

On note qu'en général le tourisme est d'un apport positif au plan des mentalités : les rencontres estivants-indigènes sont toujours intéressantes comme ouverture, et sur le plan même de la foi.

2) LA PRISE EN CHARGE DE CETTE RÉALITÉ

D'emblée, je peux dire qu'il ne s'agit pas pour nous de parachuter sur le secteur une pastorale pour la saison touristique, mais d'**accueillir cette réalité et d'y être attentif** à travers tout ce qui fait notre pastorale ordinaire. Ce qui veut dire concrètement que nous essayons, en temps ordinaire, d'avoir une orientation, une visée, un projet pastoral.

Au plan du « tourisme », nous essayons d'avoir : **une Eglise disponible pour des gens plus disponibles.**

● Plutôt que des idées générales voici quelques flashes (sans aucun ordre)

— Il y a les estivants habitués, qui attendent des horaires adaptés, pas tellement de réunion globale : « laissez-nous en paix pendant les vacances ».

— Il y a l'accueil. « Les prêtres reçoivent beaucoup de visites ». Il faut toujours quelqu'un au presbytère pour l'accueil et les sacrements (par exemple confession). Dans cette ligne, nous faisons appel à des prêtres en renfort, soit occasionnellement, soit, ce qui nous semble plus vrai, pendant toute la saison. Un des gros centres a un prêtre aumônier de lycée sur place, pendant tout l'été (Port-Manech).

— Il y a la bienvenue en début juillet et début août (homélie centrée sur l'accueil de la communauté et le sens du repos, etc...)

— Un gros centre (Port-Manech) a une bibliothèque de vacances. Chaque paroisse assure des heures de permanence pour bibliothèque.

— Des paroisses déposent un cahier de signalisation (au fond de l'église). Peu de succès.

— Il y a les rencontres provoquées estivants-autochtones, toujours très intéressantes (2, 3, 4... ça dépend). Les gens du pays et les estivants disent leur vie, leurs préoccupations, leur effort de présence au monde... En 1968, dialogue dur, mais ouvert entre industriels et des militants d'A.C.O. Rencontre de professeurs d'Université et d'étudiants (Port-Manech). Rencontre de jeunes marins avec d'autres jeunes en camp.

— Il y a eu des essais de récollection sur le secteur. Ça n'a pas marché ; peu de participants.

— Une soirée d'information avec un rédacteur du journal « La Croix ».

— Il y a les horaires de messes, tirés à des milliers d'exemplaires et distribués dans les Syndicats d'Initiative, les campings, les hôtels, etc...

L'énumération est longue et très mélangée. Elle ne fait que traduire notre volonté de présence à la vie telle qu'elle nous apparaît. Mais, je le notais tout de suite, ceci concerne surtout les estivants déjà habitués au pays, dont plusieurs viennent déjà à Noël et à Pâques. Certes, ils sont nombreux, mais ils ne constituent pas tout l'apport de l'été.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● Voici **d'autres flashes sur la présence aux jeunes surtout**

— Les colonies de vacances : ce sont des habitués. On connaît les cadres, les moniteurs et même des enfants. Là, ce que nous essayons, c'est l'accueil le dimanche à la messe (le bonjour, un petit mot aux enfants, les missels, la place à l'église).

Il y a leur accueil lors de leurs nombreuses enquêtes sur le pays. En général, les presbytères sont très courus. En plus des renseignements, il leur arrive de goûter le cidre ou les fruits du jardin ! Contacts très simple et très chics. Bien sûr, ceci nous demande beaucoup de disponibilité.

— Il y a les centres de voile. Là, la discrétion est une grande vertu. Les rapports avec les dirigeants sont bons, mais il est évident que ce n'est qu'individuellement, en étant très attentif à l'assemblée du samedi soir ou du dimanche qu'on peut les reconnaître. D'autre part, il faut dire que les jeunes y sont très pris par la navigation, l'instruction. Je note aussi que des prêtres ou des militants en font partie comme stagiaires. Donc, sur ce plan, rien de structuré. C'est un éveil et une attention respectueuse.

— Je ne parle pas des camps scouts, ou ceux organisés par les Mouvements qui ont leur propre prise en charge. Je note cependant que, dans un camp fixe d'Eclaireurs, les rapports sont très sympathiques.

— Comme organisation, il y a eu une marche le 14 août au soir, sur une chapelle de la région, qui rassemble et des jeunes du pays (en général dans les mouvements) et des estivants (surtout des étudiants).

— Mais il y a aussi les jeunes du pays, « les 1 700 jeunes du pays », me dit un confrère, qui trainent par là inoccupés. En général, dès Pâques, responsables ,aumôniers, religieuses et responsables de secteur se retrouvent. Cette année, nous avons lancé deux fiches d'enquête :

la première demandant leurs projets pour les vacances d'été et ce qu'ils aimeraient avoir : camp de détente, de travail (haricots, par exemple), camp de détente et de formation. Le résultat a permis de mettre déjà sur pied : un camp permanent (dernière semaine de juillet et première semaine d'août), 2 camps pour les 5e (une semaine chacun), 2 camps pour les 4e et 3e, un camp de 8 jours pour les animateurs d'équipes d'ados (camp de détente et de formation), un camp de 12 jours pour seconde, première et terminales, un camp de filles de 12-14 ans dans les Alpes.

la deuxième est une fiche de signalisation « saisonniers » pour ceux qui vont travailler durant la saison. Son but est d'aider dès maintenant les jeunes qui vont travailler pendant la saison. Pourquoi ? où ? Ce qu'ils attendent comme aide et préparation. Je crois savoir, d'autre part, que les J 2 préparent d'autres projets.

Que vous dire de plus ? Peut-être sentez-vous de nouveau l'orientation habituelle : une présence active ordinaire à la vie des jeunes.

Bien sûr, je ne dis pas tout ce qui n'est pas fait, particulièrement la présence aux jeunes dispersés des différents campings sauvages ou non. Cependant, sur ce plan, je note encore l'effort d'animation des foyers de jeunes et de la culture (qui regroupe les quatre foyers de jeunes du secteur). Une équipe d'animation (permanent et bénévoles) essaie de mettre sur pied un programme d'activité pour toute la saison : soirées culturelles (surtout variétés) et différents jeux sur les plages pour les jeunes (tournoi de foot, de volley) et pour les enfants.

Soulignons maintenant l'effort des **syndicats d'initiative** qui ont, eux aussi, un programme d'été. Je cite rapidement : pardons de chapelles (accompagnés de fêtes et de danses bretonnes l'après-midi, couleur locale très prisée des estivants), les 80 jours de folklore (danses bretonnes), le Kouann Freil (souper breton avec des produits du pays) et les Fest-Noz (genre de kermesse). Les rapports sont excellents. L'un ou l'autre d'entre nous fait partie de ces syndicats comme tout habitant actif du pays, et c'est l'occasion de contact avec un tas de monde.

Au terme de cet inventaire, étalé en vrac et sans ordre établi, peut-être pouvons-nous pour finir **dégager** quelques orientations (qui rejoignent celles que nous nous efforçons de vivre toute l'année).

1 — Dans la **ligne de notre effort de présence à la vie.** Il y a sûrement une explosion de vie en été. Nous essayons d'abord d'être partie prenante au niveau de tout ce qui se fait par les uns et par les autres.

Je vous ai parlé de l'opération Foyers des jeunes Aven-Bélon (un long article des bulletins l'a relaté et encouragé), ou encore de l'action des Syndicats d'Initiative et des Comités de quartiers (qui remettent en route des fêtes de quartier à partir de juin).

2 — Nous donnons priorité à l'**action des mouvements,** surtout les mouvements de jeunes.

Le M.R.J.C. accentue les camps de détente, de formation, s'accroche à la prise en charge des jeunes qui travaillent en saison (dans les hôtels, dans les commerces, dans les maisons particulières).

La J.O.C. continue les rencontres de jeunes ou d'apprentis, mais de manière cependant plus irrégulière. Elle signale des sorties et des jeux sur la plage.

Le mouvement de l'Enfance a des camps prévus pour les J 2.

Pour Friqounet, c'est actuellement en préparation. On signale la difficulté de trouver des responsables pour les activités.

Les militants du C.M.R., de l'A.C.O. et l'A.C.G.F. viennent assez volontiers aux rencontres estivants-autochtones et en sont souvent les animateurs.

3 — Nous croyons à la vertu de **l'accueil, collectif et individuel** (liturgie, homélie, contacts à la sortie des messes, etc...). Un recteur dit : « des gens qui ne voient jamais le prêtre sont heureux de le rencontrer ».

Rien de bien sensationnel, ce qui veut dire que beaucoup reste à faire, spécialement au niveau de la présence aux « saisonniers ».

Archives diocé ain de Quimper et Léon

Nous n'avons pas de religieuse ou de prêtre en camping, pas de permanence J.O.C. ou M.R.J.C. sur le secteur. Donc bien des lacunes à combler.

4 — Mais nous ne désespérons pas d'être **plus présents** à cette réalité importante du tourisme, parce que nous nous concertons. Peut-être, est-ce un point important de nos orientations : **la concertation**

En général, dès février-mars, une de nos rencontres de prêtres est consacrée à cette affaire (avec l'aide du vicaire général responsable de la Pastorale d'été). Nous dégageons ensemble le sens de la marche à suivre ; nous partageons les différentes responsabilités et nous nous arrangeons sur les dates de nos vacances de prêtres.

De nouveau, en octobre-novembre, l'action est revue, réfléchie et parfois corrigée. Soit dit en passant, vous n'êtes pas sans remarquer le point faible de notre travail : c'est surtout l'action sacerdotale qui est concertée, pas assez au niveau des religieuses et des militants.

Nous avons sûrement à mieux regrouper les forces apostoliques sur place, qui accepteraient, je crois, une réflexion et une action plus poussées. Cela commence timidement, et il est sûr que nous avons bien des progrès à faire au niveau de la concertation.

Et puisque nous en sommes aux points faibles, je dois encore signaler ceci :

— Nous restons souvent sur le plan des idées, des choses à faire spécialement dans la réflexion et la recherche avec **les habitants du pays ou ceux qui fabriquent le tourisme...** Nous n'avons, hélas ! rien fait de spécial, nous contentant d'une présence au niveau des Syndicats d'Initiatives, de la Maison des Jeunes et de la Culture, ou des rencontres estivants-autochtones.

— Des commerçants font partie des différents mouvements d'Action Catholique et c'est là que la réflexion vient, menue et souvent très partielle, hélas ! Nous disons chaque fois : « Ce n'est pas au moment de la saison que nous pouvons engager cette réflexion, c'est avant ». Intention pieuse, vous disais-je.

⁂

Ceci n'est pas un rapport exemplaire. Au terme de ce travail, on s'aperçoit que nous sommes loin d'une présence suffisante à cette réalité de vie. Mais nous en sommes bien conscients. Cette rencontre a le mérite de nous relancer.

F. Grall, curé de Riec.

(dossier à suivre.)

Première étape de la reflexion de la Commission du Monde ouvrier dans son dialogue avec des militants chrétiens ayant fait l'option socialiste

« La démarche de la Commission épiscopale du Monde Ouvrier a été parfois mal comprise : elle n'est pas une prise de position sur le socialisme ; elle a voulu être, dans une perspective évangélique et apostolique, une écoute puis un dialogue... Des chrétiens ayant fait d'autres options ont dit souhaiter eux aussi être entendus : cela, d'ailleurs, se fait déjà avec d'autres groupes ou mouvements. » (Conseil permanent de juin 1972.)

Les évêques de la Commission épiscopale du monde ouvrier ont eu un certain nombre d'entretiens avec des militants ouvriers chrétiens, qui affirment qu'une option socialiste sous-tend leurs divers engagements (1). Voici les premières réflexions que nous avons faites, dans un travail d'équipe au sein de la Commission épiscopale.

Notre intention n'est pas de présenter un document exhaustif sur un sujet important dont nous avons mieux découvert la complexité, mais de vous faire partager les premiers résultats de notre réflexion apostolique avec eux. Ils nous ont dit être eux-mêmes en recherche dans leurs engagements temporels très divers et tenir beaucoup à une démarche d'Eglise qui soit accueillante aux questions qu'ils se posent en fonction de leur foi.

Notre premier objectif, dans cette réflexion commune avec les militants chrétiens, c'est l'évangélisation, c'est-à-dire l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ dans le dynamisme du mouvement ouvrier, en tenant compte des formes diverses de son expression politique. Il ne s'agit pas pour nous seulement de soutenir, d'éclairer des militants dans une action difficile, mais aussi d'accueillir à travers leurs témoignages les besoins et les aspirations des travailleurs qui luttent pour leur promotion collective et d'y révéler la libération en Jésus-Christ avec toutes ses exigences individuelles et collectives (2).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous avons été stimulés et éclairés dans notre réflexion par la Lettre apostolique de Paul VI au cardinal Roy, du 14 mai 1971. L'importance de l'engagement politique soulignée par le Pape Paul VI, le discernement chrétien auquel il fait appel dans une approche renouvelée des diverses idéologies qui sous-tendent cet engagement, la responsabilité qui incombe aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, nous ont montré l'urgence de la mise en route de cette recherche doctrinale avec des militants ouvriers chrétiens.

I. - BRÈVE HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉGLISE

Nous avons senti la nécessité de nous replacer dans un contexte historique, tel qu'il reste dans la « mémoire ouvrière ».

1. Origine de l'orientation socialiste.

Très tôt, le monde ouvrier s'est orienté, sous des formes diverses et parfois opposées, vers le socialisme. Ainsi, déjà se manifestait son refus de se résigner à l'exploitation et à la sujétion dont il était victime et sa volonté d'opposer au capitalisme une véritable alternative. C'est ainsi que s'est manifesté le courant de fond de liberté et de promotion collective qu'on désigne souvent sous le terme de « Mouvement ouvrier ».

2. Idéal poursuivi par le Mouvement ouvrier.

Quel que soit le jugement porté sur les doctrines socialistes et sur les moyens préconisés pour réaliser le passage du capitalisme au socialisme, on devrait au moins reconnaître ce que représente pour tant d'hommes et de femmes l'idéal de libération auquel ils se consacrent depuis plus d'un siècle, avec tellement de courage, de patience et de générosité. Cependant, jusqu'à une période récente, l'Eglise, par ses pasteurs, a-t-elle pris au sérieux un tel projet humain ? Reconnaissons-le. Nous n'avons pas découvert l'enjeu humain de ce combat pour la justice que le monde ouvrier mène depuis si longtemps, à travers tant de souffrances et de sacrifices. Ce silence des pasteurs de l'Eglise est difficile à comprendre. Les militants ouvriers nous l'ont dit simplement et fortement.

3. Opposition historique entre foi chrétienne et socialisme.

Pendant longtemps, aussi bien chez les marxistes que dans l'Eglise catholique, on a pensé et affirmé explicitement qu'il y avait incompatibilité entre la foi et une orientation socialiste (3). En 1931, Pie XI disait : « Que si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que, d'ailleurs, les Souverains Pontifes n'ont jamais nié), il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique. Socialisme religieux, socialisme chrétien sont des contradictions : personnne ne peut être, en même temps, bon catholique et vrai socialiste. » (Quadragesimo anno 130.)

En resituant ce texte et d'autres textes semblables dans leur contexte historique, on se rend compte des motifs qui ont amené les Papes à prendre une attitude aussi sévère non seulement vis-à-vis du marxisme matérialiste et persécuteur, mais aussi vis-à-vis des socialismes qui semblaient renfermer l'homme dans des perspectives purement terrestres.

Mais, compte tenu de la fermeté de tels propos, pourquoi — disent de très nombreux ouvriers — n'y a-t-il que des critiques rares et nuancées vis-à-vis du libéralisme économique dont on pouvait voir les œuvres et les fruits dès la première moitié du XIX[e] siècle ? Pourquoi aussi, dès cette période, cette incapacité à saisir de l'intérieur le projet de libération humaine mis en œuvre par les travailleurs dans le Mouvement ouvrier ?

Par ailleurs, on a utilisé plus d'une fois ces condamnations aux fins d'une politique réactionnaire et antisociale. A cause d'elles, certains ouvriers chrétiens n'ont pas osé s'engager véritablement dans l'action ouvrière. D'autres ont quitté l'Eglise parce qu'ils voulaient être socialistes. Quant aux socialistes non chrétiens, ils se sont sentis en opposition avec une Eglise qui méprisait leurs aspirations les plus nobles, leurs combats les plus légitimes. Ce qui a été aussi une souffrance pour beaucoup d'ouvriers, c'est que dans l'Eglise n'ait pas été vraiment reconnue — et cela d'une façon explicite — la légitimité du Mouvement ouvrier, tant pour la défense des droits que pour une promotion collective des travailleurs. Sans doute, à la suite de Léon XIII, les Papes ont parlé. Mais nous l'entendons dire fréquemment : « Autres sont les paroles, autres sont les actes. »

4. Evolution des socialismes et de l'Eglise.

Au moins dans certains pays, il y a des socialismes qui n'imposent pas à leurs membres une pensée philosophique déterminée. D'autre part, de nouvelles formes de socialisme présentent un projet économique et politique dans une perspective idéologique qui ne prétend pas répondre à la totalité du devenir de l'homme. Enfin, d'autres s'appuient sur une idéologie humaniste ouverte au spirituel.

Dans l'attitude de l'Eglise, un changement s'est également opéré vis-à-vis de la propriété privée des moyens de production (4), soit en raison des abus qui en découlent, soit en raison de la socialisation et de ses conséquences nécessaires. Les militants ouvriers chrétiens ont pour leur part démontré, parfois dans des situations bien difficiles, qu'ils pouvaient vraiment vivre leur foi en Jésus-Christ dans le combat pour construire le socialisme.

Actuellement, ce qui subsiste, c'est l'incompatibilité entre la philosophie matérialiste et athée du marxisme et la foi chrétienne ; ce qui subsiste aussi, c'est la contradiction entre certaines formes d'action révolutionnaire et les exigences évangéliques de l'amour (5). Mais on commence à se rendre compte aujourd'hui qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre l'Evangile et un système économique et politique de type socialiste, pourvu que soient observés les droits fondamentaux de la personne (6) et les exigences d'une véritable promotion collective de toute l'humanité, pourvu donc aussi que puisse s'exprimer la vocation surnaturelle de l'homme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. - LE REFUS DU CAPITALISME ET L'ORIENTATION VERS LE SOCIALISME

A partir des entretiens entre les évêques et des militants ouvriers, il apparaît clairement que tous les travailleurs qui se sont exprimés rejettent le capitalisme et s'orientent vers le socialisme.

1. Un fait qui nous interpelle.

C'est d'ailleurs un fait qui se manifeste à travers les sondages de l'opinion publique : le monde ouvrier, dans son ensemble, est attiré vers le socialisme, qu'il s'agisse du communisme ou d'autres formes de socialisme. Ce fait est, pour nous pasteurs, une vigoureuse interpellation. Il s'impose à nous comme une des données essentielles de la classe ouvrière. L'Eglise ne peut être étrangère aux aspirations et aux luttes de cette classe ouvrière. Elle est appelée à y découvrir les signes de l'action de l'Esprit et à faire œuvre de discernement (7).

Sans doute, ce ne sont pas tous les travailleurs qui acceptent l'orientation socialiste. Les uns la refusent par motif religieux ; d'autres, par crainte du marxisme, estimant que l'orientation socialiste conduit nécessairement au marxisme et que le marxisme ne peut s'instaurer sans dictature ; d'autres, parce qu'ils sont impressionnés par le niveau de vie des pays capitalistes ; d'autres, peut-être les plus nombreux, parce qu'ils préfèrent la relative sécurité économique actuelle aux risques d'une révolution ; d'autres enfin, parce qu'ils recherchent résolument leur promotion individuelle au sein du régime capitaliste. Nous ne saurions oublier tous ceux-ci, et nous sommes conscients des risques de blocage entre les options politiques et la foi.

2. Refus du capitalisme.

En lisant le compte rendu de nos entretiens avec des militants ouvriers, on voit que le refus du capitalisme vient d'une constatation et d'une analyse.

On constate d'abord la disparité énorme qui existe entre les travailleurs et leurs employeurs au point de vue de l'avoir, du savoir et du pouvoir. On constate aussi l'asservissement de l'homme à une économie dévoyée. On souffre spécialement d'un manque quasi-total de responsabilité. Il n'y a pas de véritable égalité de chances dans l'accès à la culture. Que dire de ce qui se passe dans le tiers-monde !

Dans sa lettre au cardinal Roy, Paul VI note lui-même les écarts flagrants entre les hommes et les nations au point de vue du développement économique, culturel et politique ; le refus d'associer les travailleurs aux décisions ; les méfaits d'une société de consommation qui crée des besoins de superflu alors que les besoins primaires ne sont pas satisfaits ; les monopoles des grandes entreprises internationales qui échappent à tout contrôle politique, etc. (8).

Au plan de l'analyse des causes, le mouvement ouvrier attribue ces injustices au système socio-économique qui, réservant le pouvoir aux

détenteurs du capital, utilise l'homme pour accroitre la production en vue du profit et perpétue ainsi un « ordre » fondé sur l'inégalité. Sans doute connaissent-ils la condamnation portée par Paul VI contre le capitalisme libéral (9), mais ils trouvent que cette condamnation est insuffisante. Pour eux, il ne suffit pas de condamner les abus du capitalisme, mais il faut le condamner en lui-même, car il est irrémédiablement source d'injustice. En effet, disent-ils, si l'on admet qu'une minorité représentant la classe privilégiée possède les moyens de production et d'échange, en vue du seul profit, on est conduit aux conséquences que l'on sait, quelle que soit la bonne volonté des dirigeants.

Nous sommes-nous suffisamment interrogés sur la valeur de cette analyse ? Ne l'avons-nous pas rejetée a priori ? Le capitalisme peut-il vraiment assurer les droits de la personne et la promotion collective de toute l'humanité ? Mettons-nous en valeur ce que nous dit l'Ancien Testament sur la vraie significaion et la destination des richesses dans la création ? Rappelons-nous suffisamment la doctrine du Christ et de ses apôtres sur l'argent (10) ?

3. Les aspirations socialistes.

Les témoignages des travailleurs manifestent aussi la motivation profonde de leur orientation socialiste. Sous des formes diverses, c'est la même préoccupation qui apparaît : il s'agit d'organiser la vie économique et sociale au service du développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes.

Ils veulent une société fondée dans son inspiration sur l'homme, sur le respect des aspirations à la liberté et à la responsabilité. Il s'agit de former des hommes capables d'assumer collectivement et personnellement leurs responsabilités dans un esprit démocratique. Le but de la société socialiste, c'est l'homme solidaire, tant dans le partage des biens que dans celui des responsabilités.

Parmi les aspirations exprimées, la culture tient une place importante (11), pour elle-même et pour l'édification de la société socialiste.

Etant donné l'enjeu de ces aspirations, les militants avec qui nous avons dialogué demandent à l'Eglise de s'interroger sur ses responsabilités spirituelles à l'égard de ceux qui ont pris une option socialiste.

Aussi comme pasteurs nous nous posons quelques questions :

— Nous sommes-nous suffisamment interrogés sur les richesses humaines de telles aspirations ?

— Comment réfléchissons-nous avec les chrétiens qui ont fait une option socialiste ?

— Nos réactions pastorales ne sont-elles pas marquées par une culture et des options différentes ?

4. Les idéologies socialistes.

Dans nos entretiens avec les militants n'apparaissait pas toujours clairement ce qui était simple aspiration, ce qui était idéologie et ce qui était un projet économique ou politique. Cependant, entre les aspirations

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le projet économique ou politique, il y a nécessairement plac — d'une façon consciente ou inconsciente — pour une idéologie (12)

Aucun de ceux que nous avons rencontrés n'avait adopté le mar sme dans son intégralité, particulièrement son athéisme. Mais il y a de élé-ments importants du marxisme qui ont été assimilés par des travai eurs chrétiens. Ils ne leur semblent pas incompatibles avec leur foi. Par c ntre, si, parmi les travailleurs rencontrés, certains semblent plus proche du marxisme, d'autres ont adopté, en accord avec certains courants s cia-listes contemporains, un humanisme qui, sans se référer à la fo est porteur d'une conception de l'homme et de la société fondamentale nent différente.

A partir de là, voici quelques questions : avons-nous suffisamment découvert les idéologies comme fait universel et leur mode d'action spécifique ? La foi, en effet, n'est pas une idéologie, mais le choix d'une idéologie n'est pas indifférent à la foi.

Sommes-nous soucieux de découvrir, en lien avec d'autres, l'influence des idéologies jusque dans les analyses dites scientifiques et jusque dans l'action elle-même ? Il ne suffit pas de dire que telle idéologie est compatible ou non avec la foi : il convient aussi de percevoir son influence concrète.

Pour accomplir notre tâche de discernement, avons-nous cherché avec des chrétiens les critères de passage de l'idéologie à un absolu, c'est-à-dire à une idole ? Ce danger de transformer les idéologies en idoles ne vaut pas seulement pour le marxisme ou l'idéologie libérale ; cela vaut aussi pour toute idéologie qui risque de devenir la « religion » de l'homme. Alors on n'a plus besoin de croire au salut en Jésus-Christ.

5. Projets économiques et politiques.

Des militants chrétiens constatent le « flou » qui existe encore dans leurs projets et ils sentent la nécessité d'acquérir une véritable compétence politique. Cependant, on peut déjà noter un certain nombre de points qui se réfèrent en même temps à l'idéologie et au projet.

Ils affirment que le passage du capitalisme au socialisme doit finalement se réaliser par une rupture, spécialement en ce qui concerne la propriété des moyens de production ; ils désirent qu'il puisse se faire d'une façon pacifique et, en principe, ils sont opposés à la violence. Mais ils craignent d'y être amenés malgré eux par la résistance des tenants du pouvoir.

Pour atteindre un tel résultat sans recourir à un régime dictatorial et totalitaire, ils estiment indispensable de donner une place très importante à l'éducation de masse. Ceci explique leur insistance sur l'éducation politique de base dans chaque entreprise, dans tout lieu possible d'expression.

Dans la réalisation du projet, le Mouvement ouvrier doit être moteur, mais il a besoin d'autres catégories de la société.

En ce qui concerne les projets politiques et économiques, les militants ouvriers ont accompli un effort considérable pour acquérir la compétence nécessaire. Ils sont conscients que des projets précis et la mise

en œuvre de moyens concrets sont absolument nécessaires pour une avance effective vers le socialisme et que la générosité des intentions, comme la grandeur de l'idéal poursuivi, ne saurait suffire.

Mais nous rencontrons dans leur situation une contradiction qui nous interroge. D'une part, les travailleurs se voient refuser l'accès aux responsabilités économiques ou politiques sous prétexte qu'ils n'ont pas la compétence suffisante ; d'autre part, les conditions actuelles de vie ouvrière leur rendent difficile l'acquisition de compétences requises pour élaborer, formuler et mettre en œuvre les projets économiques et politiques qui serviraient efficacement la réalisation de leurs aspirations socialistes.

En outre, nous nous demandons si les chrétiens qui ne sont pas ouvriers ont vraiment accepté l'enseignement de Paul VI sur « la participation à l'élaboration des décisions, comme aux choix eux-mêmes et à leur mise en application » (13). Trop longtemps on a vécu dans cette conviction que les ouvriers n'étaient pas capables de diriger une affaire. Aussi, aujourd'hui encore, on risque de ne pas les prendre au sérieux dans leurs justes aspirations, dans leurs légitimes revendications, dans leurs projets cohérents.

6. Pluralisme des projets à l'intérieur d'une même orientation socialiste.

Nous l'avons déjà dit : pour la majorité des travailleurs, l'orientation socialiste ne se présente pas sous la forme d'une option à prendre mais sous la forme d'une nécessité qui s'impose à eux, s'ils veulent rester fidèles aux exigences de la justice et de la solidarité.

Mais à l'intérieur d'une même orientation socialiste, il y a place pour plusieurs projets économiques ou politiques. De fait, parmi les travailleurs que nous avons rencontrés, il y en a qui militent dans des centrales syndicales différentes. Jusqu'ici, il y en a peu qui soient engagés dans un parti politique ; mais ils sont de plus en plus persuadés non seulement que l'action syndicale doit avoir une dimension politique, mais aussi qu'il sera nécessaire de s'engager dans un parti politique. Concrètement, ce serait un parti socialiste, porteur de leurs besoins et de leurs aspirations.

De plus, les militants ont aussi exprimé leur souffrance. La diversité des projets s'est plus d'une fois changée en opposition. Chaque organisation syndicale ou politique pense posséder la vérité et ne veut pas démordre de sa théorie, de sa thèse, de ses conceptions et de son orientation. Cette opposition entre les projets engendre parfois des divisions entre les travailleurs : beaucoup en souffrent et risquent de perdre l'espérance. Les militants nous ont dit leur angoisse, mais aussi leur volonté d'aboutir à des positions communes acceptables par tous.

7. Référence au marxisme.

Elle s'est exprimée de deux façons dans nos entretiens. D'une part, les militants ont noté que toute analyse dite socialiste tend à se faire dans une perspective marxiste et avec l'aide des instruments d'analyse de cette perspective. On y trouve, disent-ils, à la fois une rigueur dans

Archives diocé

l'analyse des situations, en même temps qu'un souci du bien c mmun. D'autre part, même parmi ceux qui sont éloignés du marxisme, be ucoup reconnaissent qu'un passage au socialisme ne peut se réaliser ans le parti communiste. Certains nous ont dit que l'inscription à un pa i ou à une organisation syndicale ne signifiait pas nécessairement p r eux l'adhésion totale à l'idéologie sous-jacente à ce parti ou à cette rgani-sation.

Ce sont là des faits et des convictions que nous sommes bligés de constater ; mais évidemment nous nous sentons interrogés.

Sommes-nous capables de distinguer dans la réalité des évé ements le projet politique du parti communiste et son support philoso ique ? Comme nous y invite Paul VI, savons-nous discerner ce qui, ans la lutte de classe, est l'expression du matérialisme dialectique et ce qui est simplement un constat de l'oppression des travailleurs et un égitime combat pour obtenir la justice ?

Surtout, nous efforçons-nous d'aider vraiment et comme du dedans des travailleurs engagés dans des situationns humainement et chr tienne-ment très difficiles ? Nous sommes-nous demandé pourquoi nous nous posons rarement des questions du même ordre vis-à-vis des dirigeants ou vis-à-vis de certains responsables politiques engagés dans l'armement atomique et dans la vente des armes françaises à des pays du tiers-monde ?

III. - VIVRE DE JÉSUS-CHRIST EN EGLISE

Jésus-Christ est toujours vivant, et par son Esprit, il ne cesse de multiplier les signes de sa présence au cœur d'un monde qui se construit et se transforme. L'Eglise, dans tous ses membres, est appelée à manifester aux hommes cette présence de Dieu, Créateur et Sauveur, tout en les conviant à une plénitude de vie dans le Christ.

La manière de faire de Paul VI est un stimulant pour la recherche que nous entendons poursuivre en Eglise avec des militants ouvriers chrétiens. Reprenant l'introduction de « Gaudium et spes », Paul VI écrit, en effet, au cardinal Roy : « ...L'Eglise chemine avec l'humanité et partage son sort au sein de l'histoire... » A la tribune de l'ONU, le 8 octobre 1965, il donnait le sens de sa démarche : « Nous n'avons rien à demander... tout au plus une permission à solliciter, celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de notre compétence, avec désintéressement, humilité et amour... »

1. L'originalité de la foi chrétienne.

A maintes reprises, les militants rencontrés nous ont livré leur conviction : la foi n'est pas pour eux un « moteur auxiliaire » de leur engagement ouvrier. C'est parce qu'ils sont ouvriers qu'ils ont pris tel ou tel engagement. Ils dénoncent eux-mêmes le danger d'un blocage entre un projet humain et le salut apporté en Jésus-Christ. Il s'agit, disent-ils, de se laisser contester par la foi, par le projet de Dieu sur l'homme.

Leurs expressions sont très fortes : il ne faut pas identifier, disent-ils, société socialiste et Royaume de Dieu... « On pourrait aller jusqu'à la construction de la société socialiste parfaite, sans aboutir à Jésus-Christ. On n'a rien de plus matériellement, physiquement avec Jésus-Christ dans une société socialiste. Jésus-Christ s'adresse à la conscience, au cœur de l'homme... Jésus-Christ libère totalement l'homme, en le comblant, esprit et cœur, en poussant au maximum chacune de ses capacités de vivre et d'aimer... Jésus-Christ dépasse nos efficacités, bouleverse notre sens de la rentabilité et peut aller parfois à contre-courant de la logique du socialisme... »

Les militants reconnaissent donc l'originalité de la foi et de la nouveauté de vie qui est introduite en nous par la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité. Mais, en même temps, ils ne veulent pas séparer leur foi et leur vie. Ce qu'ils veulent, c'est vivre Jésus-Christ dans toute leur vie ouvrière, y compris dans leurs engagements familiaux, syndicaux et politiques (14).

Evêques et prêtres, nous sommes parfois déroutés, car ils n'emploient pas les mêmes formules théologiques que nous. Aussi nous devons être attentifs plus à ce qu'ils vivent qu'aux déficiences apparentes de certaines de leurs expressions. Là encore, nous devons nous laisser interroger.

Sommes-nous conscients des richesses de leur langage ? Savons-nous l'accueillir et partager avec eux notre foi de telle manière qu'ils puissent nous comprendre ?

2. La présence de Jésus-Christ dans le dynamisme du Mouvement ouvrier.

Un tel comportement est nécessaire pour découvrir la présence de Jésus-Christ dans le dynamisme du Mouvement ouvrier. Il ne s'agit pas du tout de transformer le Mouvement ouvrier en mouvement messianique. Il peut se faire que tel ou tel ouvrier, que tel ou tel intellectuel qui « se penche » sur le monde ouvrier aient pu tomber dans cette erreur. A travers nos entretiens, nous ne l'avons pas perçue.

A maintes reprises, nous avons constaté que les militants chrétiens restent sur leur faim, si le partage, lors d'une rencontre, ne tend pas à déchiffrer le sens des événements dans la lumière de la Parole de Dieu et des sacrements. Parfois il s'agit seulement de pierres d'attente, d'une préparation à l'accueil de l'Evangile, à la découverte de l'Eglise. Pour ceux qui ont la foi, c'est vraimmnet une croissance de vie chrétienne qui se réalise, à travers le don de soi aux autres pour la libération et la promotion de tous.

Tout en refusant de canoniser l'option socialiste et en reconnaissant les déviations de certaines réalisations, bien des militants chrétiens pensent qu'il y a une cohérence profonde entre la vision de l'homme, selon les béatitudes évangéliques, et celle qui inspire leur projet politique. Dieu, disent-ils, a créé tous les hommes égaux ; nous devons répondre au dessein de Dieu. Ils disent aussi : des projets socialistes cherchent à promouvoir dans les faits une vie fraternelle.

Archives diocé ain

Une telle démarche peut nous déconcerter. Elle rejoint, en ilit, un grand courant de la tradition. Certes, il ne s'agit pas de voir la fo là où elle n'est pas ; d'ailleurs, les militants chrétiens sont trop resp ctueux de leurs camarades pour leur dire qu'ils ont une foi « implici » ou qu'ils sont des chrétiens qui s'ignorent. Mais, dans la foi, eux -mêmes savent que Dieu est à l'œuvre dans le monde ; Dieu sans qui rien ne se fait ; Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité ; Dieu qui veut rassembler tous ses fils dans le Christ, en Eglise.

Dans nos dialogues avec les militants, nous découvrons là une forme réelle de contemplation et de vie missionnaire. Peut-être n'y avons-nous pas suffisamment été préparés par la formation que nous avons reçue ; mais de vrais contacts avec des ouvriers chrétiens, et l'accueil de leur expérience de foi, nous permettent aussi d'avancer dans cette voie.

3. Révéler Jésus-Christ dans le dynamisme du Mouvement ouvrier

Nous avons peu parlé de cette révélation de Jésus-Christ dans nos entretiens avec les militants chrétiens. Mais nous savons la préoccupation apostolique des membres de l'Action catholique ouvrière. Elle s'est exprimée vigoureusement dans leur dernière Rencontre nationale. Aussi, nous pouvons nous référer à la fois à ce qu'ils vivent et à quelques-unes de leurs expressions.

Pour eux, annoncer Jésus-Christ, ce n'est pas un enseignement, c'est un témoignage. Il s'agit de vivre dans le dynamisme du mouvement ouvrier de telle façon que le mystère du Christ se manifeste à travers leur vie et leur action, non pas d'abord sous la forme d'une proclamation, mais sous la forme d'un témoignage qui fait mystère et qui amène un jour une interrogation : « Qui est Jésus-Christ pour toi ? Qu'est-ce que cela signifie dans ta vie ? » Alors, la réponse donnée devient aussi un témoignage ; ils rendent compte de leur foi.

Cette manière de révéler Jésus-Christ nous invite à la réflexion. Il ne s'agit pas de renoncer à l'annonce explicite du Christ, de toute la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ. Mais une annonce du Christ qui serait uniquement un enseignement sera-t-elle écoutée ? Notre comportement, nos interventions doivent avoir pour le monde ouvrier une valeur significative. Mais que faire, et comment ?

4. Appels à l'Eglise.

Nos conversations avec les militants nous ont permis de vivre une véritable expérience ecclésiale. Nous nous sommes rendu compte de leur amour pour l'Eglise et du souci qu'ils ont de sa présence et de sa croissance dans le monde ouvrier. Et nous nous devons de faire état des appels qu'ils adressent aux institutions et aux personnes qui la rendent visible.

Le monde ouvrier ne peut se satisfaire de déclarations. Il attend un renouveau dans le comportement de l'Eglise, pour qu'elle purifie son visage. Il lui demande de se conformer, dans ses institutions, aux exigences de la justice sociale. Tout ce qui, dans les initiatives caritatives ou sociales, manifeste un certain paternalisme constitue à ses yeux un contre-témoignage.

Le monde ouvrier désire que l'Eglise donne le signe d'une vraie simplicité de vie et d'attention aux plus défavorisés ;

Qu'elle montre son indépendance vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques ;

Qu'elle dénonce vigoureusement toutes les formes de l'oppression de l'homme.

⁂

Conclusion.

Cette première étape de réflexion avec les militants ouvriers chrétiens ayant fait une option socialiste nous a montré une fois encore combien — malgré notre bonne volonté — nous sommes loin du monde ouvrier, de son langage, de sa culture, de ses réactions spontanées et de ses aspirations fondamentales. Cependant, le fait que nous ayons accepté de chercher avec eux sur un thème aussi « brûlant » a été pour eux non seulement une joie, mais un réconfort dans la foi.

De leur côté, les évêques de la Commission épiscopale du monde ouvrier ont mieux perçu les exigences de leur ministère apostolique en monde ouvrier.

Nous poursuivons cette recherche. Mais nous n'avons pas fini de rencontrer des questions, des vraies, de celles qui nous sont posées par les réalités humaines et par la fidélité au Christ dans l'évangélisation.

Paris, le 1er mai 1972.

---

(1) Dans cette lettre, les termes socialismes et ses dérivés sont employés généralement au même sens que dans **Octogesima adveniens** (Lettre de Paul VI au cardinal Roy du 14 mai 1971.)

(2) Cf. **Lumen gentium, 17 ; Ad gentes, 9 ; Gaudium et spes, 44.**

(3) Les différents courants socialistes sont apparus dans un climat de critique parfois radicale de la foi et de la religion. Ils n'ont pas la paternité de ces critiques ni de l'athéisme qu'elles ont parfois fait naître, même s'il les ont adoptées avec toutes leurs conséquences pour la foi. Ne leur en faisons donc pas porter à eux seuls la responsabilité.

L'apport propre au socialisme, dans ce domaine, c'est peut-être la critique des attitudes de l'Eglise légitimant l'ordre établi et ne préconisant d'autre moyen pour remédier à l'injustice sociale que l'aumône et la conversion morale individuelle, ce qui évidemment est bien difficile à accorder avec les perspectives socialistes.

Du point de vue de l'histoire, on ne peut réduire les rapports entre la foi, la religion et le socialisme aux seuls rapports entre la foi, la religion et le marxisme. Il est bien connu que Karl Marx et les marxistes ne furent nulle part ni les permiers, ni les seuls socialistes, ni même les seuls socialistes athées. C'est encore vrai aujourd'hui.

Mais il est vrai que le marxisme a recueilli, critiqué, théorisé les [illegible]vers courants de son temps. La religion s'est ainsi trouvée réinterprétée [illegible]ans le matérialisme historique (aspects scientifiques du marxisme) et le ma[illegible]rialisme dialectique (aspects philosophiques du marxisme).

(4) Cf. **Gaudium et spes, 71.**

(5) Cette contradiction ne peut faire oublier celle qui existe [illegible]otre l'Evangile et les violences multiples faites par le système capitaliste [illegible]aux travailleurs de nombreux pays.

(6) En particulier le respect de sa liberté.

(7) Cette œuvre de discernement, la Commission épiscopale du m[illegible]nde ouvrier l'a commencée dans son intervention à la 9ème Rencontre nati[illegible]ale de l'ACO (supplément à **Documents ACO** n° 63).

(8) Cf. **Octogesima adveniens,** 2, 9, 11, 15, 16, 44.

(9) Cf. **Populorum progressio,** 26.

(10) Cf. Matthieu 6, 24 ; I Tim 6, 9 ; Epître de saint Jacques.

(11) L'aspiration à la culture est une des caractéristiques de l'o[illegible]tion socialiste qui mériterait tout un développement. Le mot culture est emp[illegible]oyé ici dans le même sens que **Gaudium et spes** (n° 53). Dans cette perspec[illegible]ive, les militants soulignent l'importance non seulement de l'expression collective, mais aussi de la promotion collective.

« Il faut que les masses veuillent et réalisent par elles-mêmes la transformation de la société. »

« Il s'agit d'établir un autre type de rapports entre les hommes qui leur donne la possibilité de s'exprimer et d'être responsables. »

(12) Dans cette lettre, le terme « idéologie » est employé au même sens que dans **Octogesima adveniens.**

(13) Cf. **Octogesima adveniens,** 47.

(14) Cette volonté de vivre de Jésus-Christ, les militants l'ont exprimée fortement lors de la 9ème Rencontre nationale de l'ACO : « Pour nous, vivre de Jésus-Christ c'est, dans la participation au combat de la classe ouvrière pour sa libération, adhérer à la personne de Jésus-Christ en vivant avec les travailleurs son mystère de mort et de résurrection. C'est donc un mouvement de conversion où nous sommes appelés à orienter et engager toute notre personne et toute notre vie pour la libération de l'homme et la réconciliation de l'humanité.

Dans ce même mouvement de conversion, nous faisons l'expérience vitale que ce salut nous le recevons de Dieu.

Evangéliser, c'est donc appeler les hommes à vivre ce mystère et leur révéler qu'ils participent déjà à l'amour libérateur du Seigneur. » (Supplément à **Documents ACO,** n° 63, fasc. 2, page 13.)

FÊTES LITURGIQUES. — Mardi 21 juin, S. Louis de Gonzague. Samedi 24, Nativité de S. Jean-Baptiste. Dimanche 25, 12e dimanche du temps ordinaire. Mercredi 28, S. Irénée. Jeudi 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Dimanche 2 juillet, 13e dimanche du temps ordinaire. Lundi 3, S. Thomas, apôtre.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Sébastien Loussouarn,* de Penmarc'h, père de M. l'Aumônier de Sainte-Anne, Quimper. *Mlle Jeanne Guéguen,* de Plougourvest. *Mère Marguerite du Sacré-Cœur,* des Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen. *M. Yves Le Noach,* de Quimper. *M. Paul Quinquis,* de Ploumoguer. *M. Jean-Alain Quéré,* de Quimper. *M. Jean-François Kerdilès,* de Plouvorn, frère de M. l'abbé F. Kerdilès, Crozon.

● *PARDONS DIOCÉSAINS.* — Ils ne manquent pas ces temps-ci : Rumengol, Pardon des Malades, Pardon des Personnes Agées...

C'est à Landrévarzec, tout près de la chapelle de Notre-Dame de Quilinen, que s'est tenu dimanche 11 juin le pardon des malades, dans un immense champ qui descend doucement vers un rideau d'arbres devant lequel se dressait l'autel. Les automobilistes de la Route Nationale (numéro 170, d'après l'Aumônier diocésain de la F.C.M.) ralentissaient, intrigués par les chaises bleues et les milliers de pèlerins, dont 2.780 malades.

Monseigneur l'Evêque présidait la journée. *M. l'abbé Michel Bourdon* et *M. le chanoine Gougay* prononcèrent les sermons, tandis que *M. l'abbé Joseph Priol* et le *Père Saliou* animaient le chant. Grâce au dévouement de la paroisse et de la commune de Landrévarzec et à la technique de l'Hospitalité diocésaine, grâce aussi au soleil, la journée fut une réussite. Et nombre de pèlerins découvrirent, avec émerveillement, le calvaire et la chapelle, que *M. le Recteur* avait fait rafraîchir en leur honneur.

● *« UN PRÊTRE RACONTE », un numéro de « Fêtes et Saisons », 75, avenue de Paris, 94 - Villejuif ; ce numéro, 2 fr. ; en vente en librairie.* — Successivement vicaire à Besançon, prisonnier, aumônier de la J.O.C., rédacteur de « Masses Ouvrières », aujourd'hui sous-directeur du Service Interdiocésain des Travailleurs Immigrés de la région parisienne et secrétaire du Conseil presbytéral de Paris, Marie-Jean Mossand est prêtre depuis plus de trente ans.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

« La Banque qui vous explique
comment mieux profiter
de votre argent »

CREDIT LYONNAIS

ETS CORNEC
FRÈRES
Ménez - Saint-Jean
29 S - BÉNODET - Tél. 1.88



Fabrique d'Agglomérés
Matériaux de Construction
MOSAIQUE ÉMAILLÉE
CARREAUX DE SOL

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

Les Faïenceries de Quimper
HB-HENRIOT
Faïences
entièrement décorées main
GRÈS D'ART
LOCMARIA - Tél. 95.01.51 - QUIMPER

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Lettre de Paul VI à Monseigneur Fauvel
Pèlerinage à Lourdes (horaires)

A l'Abbaye de Landévennec

Pastorale du Tourisme (II)
— témoignages de religieuses
— témoignage d'un prêtre

La grève du lait
(réflexions de prêtres et de laïcs)

Nouvelles et lectures

N° 4.271 (87e année) — 5 juillet 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE DE PAUL VI A MONSEIGNEUR FAUVEL

Il y a vingt-cinq ans, le 3 juillet 1947, Monseigneur André Fauvel était ordonné à Coutances Evêque de Quimper et de Léon ; le 10 juillet il faisait son entrée dans la cathédrale S. Corentin de Quimper.

Nous le prions d'agréer, avec l'expression de notre vive reconnaissance pour les vingt et une années d'épiscopat dans le Finistère, nos félicitations et nos vœux. Nous le reverrons parmi nous pour le pardon de Saint-Corentin en décembre prochain.

Voici la traduction de la lettre que le Pape a adressée à Monseigneur Fauvel à l'occasion de ce jubilé.

A notre Frère, André Fauvel, ancien évêque de Quimper.

Celui qui médite attentivement la parole du psalmiste : « Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse en ma bouche » (Ps. 33, 1), après avoir observé l'évolution rapide des temps, instruit par son expérience, peut comprendre qui, seul, doit être considéré comme heureux : celui qui se tourne vers Dieu, de qui vient la plénitude des grâces, pour remercier de chaque don, car en rendant grâces pour les bienfaits reçus il en mérite de plus grands.

Cette réflexion vous concerne aujourd'hui : vous chantez un hymne de louange inspiré par les circonstances ; vous adressez à Dieu de qui descend tout bien parfait un hommage de votre esprit plus grand encore que d'habitude, vous souvenant de chaque événement inscrit en lettres d'or dans les annales de votre vie : car voici que vont s'accomplir vingt-cinq années depuis votre ordination épiscopale.

Dans un élan de bienveillance et de haute estime, nous voulons par nos félicitations et nos vœux, du fond du cœur, ajouter à votre joie en ce jour anniversaire tout proche. Nous connaissons la conscience et la sollicitude avec lesquelles vous vous êtes acquitté des ministères qui vous ont été confiés. En particulier, comme évêque de Quimper, vous avez bien mérité de l'Eglise et de la société. Par votre dévouement, par votre foi éclairée, par votre sagesse prévoyante et adaptée aux temps modernes, vous avez heureusement fait face aux graves difficultés de notre époque avec fermeté et bonté, vous modelant sur le Bon Pasteur.

Continuez dans cette voie tant que vous en aurez les forces ; avancez sans inquiétude, dans le respect et l'amour du Seigneur, vers de plus hauts sommets.

Que la sagesse du Père des lumières et des miséricordes vous conduise, que sa justice vous comble, que sa bonté vous réconforte, que sa puissance vous protège pendant de nombreuses années encore : elles seront, elles aussi, fécondes en mérite, en particulier grâce à votre dévotion au Saint-Sacrement et à la méditation assidue des Saintes Ecritures.

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & C
S. A. au Capital de 170.000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.(.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Archives diocé in de Quimper et Léon

Tels sont nos vœux ardents, cher Frère, et c'est d'un cœur a nant que nous vous accordons la Bénédiction Apostolique, gage du se ours et de la protection d'En-haut.

Du Vatican, le 11 juin 1972, en la neuvième année de notre Pon- tificat.

PAUL VI, pap

PÈLERINAGES A LOURDES

TRAIN VERT

ALLER 9 JUILLET					RETOUR 15 JUILLET			
Arrivée		Départ			Arrivée		Départ	
		6 h	46	Brest	19 h	49		
7	02	7	05	Landerneau	19	23	19	34
7	58	8	00	Châteaulin	18	31	18	34
8	32	8	37	Quimper	17	37	17	47
9	19	9	21	Quimperlé	16	53	16	57
12	02	12	23	Nantes	14	02	14	10
14	46	14	47	La Rochelle	11	53	11	54
15	45	15	50	Saintes	10	50	10	55
17	26	17	57	Bordeaux	8	56	9	15
21	13			Lourdes			6	16

TRAIN BLEU

ALLER 9 JUILLET					RETOUR 15 JUILLET			
Arrivée		Départ			Arrivée		Départ	
		7 h	09	Landerneau	19 h	08		
7	23	7	28	Landivisiau	18	51	18	56
7	55	8	00	Morlaix	18	19	18	24
10	18	10	24	Rennes	15	56	16	04
11	45	11	57	Le Mans	14	26	14	34
12	39	12	42	Château du Loir	13	49	13	50
13	23	13	33	St-Pierre-des-Corps	12	59	13	08
16	55	17	13	Bordeaux	9	05	9	25
20	44			Lourdes			6 h	28

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. l'abbé Joseph Prigent,* originaire de Landéda. *M. Joseph Callec,* de Camaret. *M. Jean Marie Colin,* de Portsall. père de MM. les abbés Henry et Joseph Colin. *Mme Vve Joseph Quillévéré,* de Saint-Pol-de-Léon, mère de M. l'abbé Jean Quillévéré, Quimper. *Mme Normant,* de Poulgoazec. *Sœur Jeanne Jaïn,* des Filles du Saint-Esprit. *Mme Vve Guillaume Castel,* de Landivisiau, mère de M. l'Aumônier de Saint-Sébastien, Landerneau. *Mme Vve Yves Favé,* de Lesneven.

A l'Abbaye Saint-Guénolé de Landévennec

Samedi 1er juillet a été béni le nouvel Abbé de Landévennec, le Père Jean de la Croix Robert, au cours d'une messe que concélébraient Monseigneur l'Evêque et Dom Huerre, abbé de la Pierre-Qui-Vire, ainsi que Monseigneur Poirier, les Evêques de Saint-Brieuc et de Vannes, les Abbés de la Province Bénédictine et de la Région Bretagne.

De nombreuses personnalités se trouvaient aux premiers rangs de l'assistance qui emplissait l'église abbatiale.

Voici le texte de l'homélie de Monseigneur l'Evêque.

Frères,

Pour porter la charge pastorale, note finement St Grégoire le Grand, « il faut que, concourant harmonieusement à la même œuvre, le corps ne soit point un obstacle par sa faiblesse, non plus que l'âme par sa raideur.

Après avoir porté cette charge au milieu de vous pendant de longues années, le R. P. Félix vous a exposé combien il lui semblait que la faiblesse de son corps devenait un obstacle à la conduite prudente de ce monastère qu'il avait fait resurgir de ses ruines, et la sagesse bienveillante des Responsables de la Congrégation, accédant à son désir, l'ont déchargé de ce lourd fardeau, sans vous décharger vous-mêmes du devoir de la reconnaissance envers lui et sans même vous priver de la joie de sa présence désormais toute fraternelle.

Vous n'êtes pas demeurés orphelins, mais celui que vous a envoyé votre Père Visiteur était plutôt en situation de tuteur que de père. Pendant ces deux années qu'il vient de passer au milieu de vous, vous avez progressé dans cette connaissance mutuelle qui, nous dit le Christ, doit régner entre le pasteur et son troupeau. De la connaissance à la confiance mutuelle, il n'y a pas loin, lorsqu'ensemble on s'exerce à « militer sous la sainte obéissance aux commandements » en cette « école du service de Dieu » qu'est la communauté monastique.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Votre confiance, vous l'avez manifestée par vos votes à ce qui devient votre Abbé, votre Père, et il a été reconnu par le Respo sable de la Congrégation comme légitimement et régulièrement élu. D son côté, il se confie à vous ,en acceptant cette charge qu'il sait être selon les termes même de la Règle, « une tâche difficile et laborieuse ».

Fraternellement réunis, Evêques, Prêtres, Moines, Religieux e Religieuses, et Membres laïcs du Peuple de Dieu ,nous demando s au Seigneur d'accorder au nouvel Elu « sa bénédiction et sa force » ttendant de son ministère, pour la communauté monastique de Landé nnec et pour l'Eglise tout entière une grâce de renouvellement dans la f veur de l'amour.

⁂

Vous ,cher Père, vous avez lu et relu la Règle de saint Be oit et médité ces jours-ci les prières du nouveau rituel de la Béné iction abbatiale. C'est surtout sur une double responsabilité que votre attention est attirée :

— entrainer et stimuler vos frères dans la fidélité à l'amour de Dieu, dans la pratique de la vie évangélique et de l'amour fraternel, selon la Règle de Saint Benoit ;

— les instruire et les guider dans la vie religieuse, tant par votre enseignement que par votre exemple, plus en actes qu'en paroles.

L'idéal qui vous est proposé n'est pas autre que la perfection de la charité, proposé à tout chrétien, et ramené par le Christ à l'unique commandement de l'amour. Mais les moines ont choisi de poursuivre cet idéal en suivant un chemin déjà balisé, qui n'est pas plus facile pour autant, car il exclut les flâneries en dehors de la route et les haltes qui retardent le progrès.

Ils ont fait profession de « chercher Dieu », mais ils savent qu'ils ne peuvent le saisir dans la simple pratique d'une ascèse ni l'exprimer dans une formulation théologique. Aussi doivent-ils chaque jour purifier leur cœur et leur regard pour « chercher son visage » dans la prière et l'étude de sa parole, en vue de le chanter avec plus d'amour et de sincérité.

Ils ont choisi de marcher ensemble, regroupant leurs forces et s'aidant mutuellement, au milieu d'un monde attiré par tant d'autres centres d'intérêt et profondément divisé en raison même de cette dispersion qui l'empêche d'aller directement à l'essentiel.

Suivant une tradition séculaire, ils gagnent leur vie par le travail, et Dieu sait combien leur travail persévérant a marqué le visage de notre pays et contribué à son développement culturel, mais ils ne veulent pas se laisser accaparer par ce travail pour garder ce bon équilibre de la vie chrétienne, cet « otium vitæ christianæ » que goûta tant saint Augustin en sa retraite de Cassiciacum.

Ils entendent rester fidèles aux grandes traditions bénédictines de l'hospitalité, mais en ce siècle de mobilité des foules, ils doivent adapter cette hospitalité aux possibilités du monastère et chercher surtout à répondre aux besoins les plus profonds des hommes en quête du sens de leur vie.

C'est dire que, si balisé que soit le chemin, la communauté monastique, — parce qu'elle accueille en son sein des hommes d'aujourd'hui, parce qu'elle vit au milieu d'un monde en mutation profonde, parce qu'elle garde le souci de porter un témoignage qui rende perceptible et crédible à ceux qui la voient vivre la puissance du ferment de l'Evangile, — la communauté monastique ne peut rester figée ni repliée sur elle-même.

Pour rester fidèle à l'intuition profonde de la Règle elle-même qui demande à l'Abbé de s'adapter aux tempéraments et aux possibilités de chacun « miscens tempora temporibus », l'institution monastique doit sagement tenir compte des conditions nouvelles du monde dans lequel elle subsère. N'est-ce pas le souhait qu'exprime Vatican II dans le Décret sur la Rénovation et l'Adaptation de la Vie Religieuse : « Sauvegardant leur caractère propre, que les moines renouvellent leurs antiques traditions de bienfaisance et les adaptent aux besoins actuels des âmes de sorte que les monastères soient comme des centres vivants de l'édification du peuple chrétien » (n° 9).

C'est assez dire quelles doivent être la clairvoyance, la prudence et l'audace du responsable de la communauté, dans le double souci de rester fidèle aux traditions du passé et apostoliquement attentif aux appels des hommes d'aujourd'hui. C'est assez dire aussi combien il a besoin de la lumière et de la force de l'Esprit qu'ensemble nous demandons pour lui :

« Remplis-le, Seigneur, des dons de ton Esprit,
pour qu'il cherche ardemment ta gloire
et le service de ton Eglise,
et qu'il ne cesse d'y entraîner ses frères.
Qu'il n'ait rien de plus cher que le Christ
et qu'il enseigne à ses frères à ne lui rien préférer
afin qu'ils entrent ensemble dans ton Royaume
au jour de l'Avènement glorieux de ton Fils. »

⁂

On voit aussi combien l'Abbé a besoin de la confiance et du soutien de ses frères. S'il est à la tête de la communauté, il n'en est pas séparé pour autant : il en est le responsable et l'animateur, mais il ne peut rien d'efficace sans elle ; c'est en accord avec elle qu'il prend ses décisions. Avec beaucoup de nuances, la Règle entend concilier à la fois cette recherche d'accord profond, l'autorité de l'Abbé et les exigences d'un sain gouvernement :

« Chaque fois qu'au monastère on devra traiter quelque affaire importante, l'Abbé convoquera toute la communauté et lui dira lui-même de quoi il s'agit. Ayant écouté l'avis des frères, il réfléchira à part soi, puis fera ce qu'il aura jugé le plus utile... Cependant, de même qu'il convient que les disciples obéissent au maître, de même faut-il aussi que le maître dispose toutes choses avec prévoyance et équité ».

C'est l'Abbé qui devra porter plus spécialement ce souci de la cohésion et être sans cesse le ministre de la réconciliation. Quelle grâce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour un monastère, si les moines, refusant les divisions et les ...teries, investissent toutes leurs forces dans la recherche de l'essentiel. C'est le vœu qu'exprime encore la prière de bénédiction :

« Que (l'Abbé) use toujours et en toute chose
de discrétion et de sagesse
pour que la communauté toute entière,
progressant chaque jour
dans l'amour du Christ et la charité fraternelle,
se hâte sur le chemin de tes commandements,
le cœur débordant de joie ».

⁂

A cette grâce participeront tous ceux qui viendront frapper à votre porte ou seront attirés par le rayonnement de votre communauté. Car les hommes attendent beaucoup de vous, mes frères, et cette attente est un « signe des temps ». La déclaration finale de la dernière Assemblée plénière des Evêques de France le disait explicitement : « Nous percevons comme un signe de l'action de l'Esprit le renouveau de la vie contemplative, le besoin de recueillement et de prière exprimé par les jeunes de tous les milieux ». Le nombre de jeunes qui viennent vers vous, — et pas seulement de jeunes, mais de prêtres, de religieux et de religieuses, de laïcs adultes, — en porte aussi témoignage et je me réjouis de la rcherche instaurée au cours de ces mois d'été pour une meilleure réponse aux appels pressentis.

L'intuition de ceux qui ont voulu ressusciter la vie monastique en ce haut-lieu de Bretagne n'a pas encore porté tous ses fruits en faveur de notre cher pays pour l'approfondissement et le rayonnement de sa culture et de sa foi. N'y a-t-il pas là un des aspects de la vocation de Landévennec à développer encore ?

Mais, bien plus que de leur offrir un hâvre de paix, de réflexion et de prière, c'est du témoignage de votre vie consacrée qu'ont besoin les hommes d'aujourd'hui.

L'homme semble découvrir que l'effort pour la technique et les exigences du progrès indéfini qui devaient le conduire au bonheur remettent en question jusqu'à son existence même, lui assurent de graves savants.

Chaque jour, chaque heure, s'il veut ouvrir son journal ou écouter la radio, lui apportent l'écho des guerres et des affrontements qui divisent les hommes. Lui-même doit vivre au sein de tensions et de conflits qui l'usent avant le temps.

Il sents qu'il ne peut, sans trahir ses aspirations profondes, mobiliser toutes ses énergies sans autre perspective que de se laisser entraîner dans la chaine sans fin de la consommation maximale. Et cela, les jeunes, plus encore que les autres le récusent et l'expriment avec vigueur, parfois même avec violence.

Et il n'est pas sans se heurter, un jour ou l'autre, à ce double mystère qui le dépasse et dont il voudrait bien comprendre le sens, celui d el'amour et de la mort.

Et voici que ce qui lui paraissait un non-sens, cette vie religieuse consumée apparamment en pure perte, lui pose problème et l'ouvre à la découverte d'une autre dimension de l'homme qui fait craquer son horizon limité. Cette gratuité, cette paix, cette place accordée à la louange, cette disponibilité aux autres, ne sont-ils pas les signes du dépassement de la recherche du profit qui polarise tant d'hommes par la découverte d'un autre centre d'intérêt, d'un autre amour qui suffit à celui qui en a percé le secret et qui pourtant, sans le recroqueviller sur lui-même, le laisse disponible aux autres.

Et peut-être, au-delà de la figure du moine, arrrvera-t-il à discerner le visage de celui qui, « sachant qu'il était sorti de Dieu et qu'il retournait à Dieu », a pu disposer de sa vie avec une pleine liberté et lui donner en plénitude sa signification d'amour pour son Père, sans le détourner pour autant du service de ses frères, puisqu'au moment de passer de ce monde à son Père il se met à laver les pieds de ses disciples.

⁂

Que cette image du Christ-Serviteur soit toujours présente à votre esprit, cher Père, et, selon le vœu de la Règle, vous pourrez en vérité « tenir dans le monastère la place du Christ ». Que l'Esprit-Saint vous accorde en abondance cette grâce du service dans l'amour. C'est ce qu'ensemble nous allons demander pour vous au Seigneur.

● « *LA MESSE DANS MA VIE* », *par M. Deblock, dessins de F. Duhamel, Editions Droguet et Ardant ;* 64 *pages, format* 14 × 17,5, *relié. Prix :* 12 *francs.* — Depuis le début de la réforme liturgique, de nombreux parents regrettaient de ne pouvoir mettre en les mains de leurs enfants de 6 à 8 ans, un missel.

Ceci est maintenant possible avec le nouveau missel réalisé par Monique Deblock, responsable du service Catéchèse au Centre National d'Enseignement Religieux, aidée d'une équipe de mamans catéchistes.

« LA MESSE DANS MA VIE » est composé de deux grandes parties :

— la première aide l'enfant à participer à la célébration de l'Eucharistie avec les communautés de jeunes et d'adultes dans lesquelles il vit.

— la seconde veut aider l'enfant à prier à partir des faits de la vie quotidienne.

Pour atteindre ce double but : des dessins simples, colorés, vivants qui, autant que les textes, « parlent » à l'enfant de cet âge ; des textes courts, aérés, très proches de la liturgie, ce qui permet à l'enfant, seul ou entouré d'adultes, de participer facilement à la célébration vécue par la communauté.

● A vendre Dyane 6, 1968, bon état. Prix Argus, soit 3.800,00 F. S'adresser à M. l'abbé Jacques Sergent, presbytère de Châteaulin.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

● *UN APPEL POUR LE VIETNAM.* — Le Secours Catho que et la Mission Catholique Vietnamienne en France lancent un app com-mun.

La population civile du Vietnam, de Saïgon jusqu'à Hano porte le poids douloureux d'une longue guerre qui depuis quelques s maines redouble d'intensité et d'atrocité.

Des milliers de réfugiés, des milliers de femmes et d'enfa ts vic-times de bombardements et de combats, ont besoin d'être p s que jamais secourus.

Le Secours Catholique et la Mission Catholique Vietnami ne en France lancent un appel pour toutes les victimes du Vietnam, ord et Sud, sans distinction de races, de religions ou de partis.

Les dons peuvent être adressés soit au Secours Catholiq . 106, rue du Bac, Paris 7e (C.C.P. 5620-09 Paris), soit à la Mission atholique Vietnamienne, 15, rue Boissonnade, Paris 14e (C.C.P. 1 .794.35 Paris).

Le Secours Catholique se chargera d'acheminer de part et d' tre du 17e parallèle le résultat de cette collecte.

Cet appel n'est et ne veut être qu'une contribution à la paix.

Seigneur, c'est bon de vivre.
Nous voulons vivre.
Mais le temps est court...
Comme en vacances...

Seigneur, c'est bon d'aimer.
Quand on aime, c'est toujours le bon temps.
Comme en vacances...

Seigneur, c'est bon de prier,
mais comment Te parler ?
Il faut trouver, il faut prendre
le temps...
Comme en vacances.

(Prière litanique du Kyrie pour un dimanche d'été).

Pierre TALEC.

Région Bretagne
Pastorale du Tourisme
(II)

La première partie du dossier — suite, rappelons-le, d'une session à Crèhen — a présenté, d'une part, les orientations de cette pastorale et, d'autre part, l'impact de l'été sur un secteur du Finistère (cf. « Semaine Religieuse » du 20 juin, pages 319 à 328).

Des religieuses cherchent aussi leur place, sous des formes diversifiées dans la pastorale du tourisme.

Comme dans le passé, des sœurs continuent à prendre des responsabilités dans des colonies, centres aérés, camps de tous genres.

Quelques-unes commencent à faire l'expérience d'autres types de présence dans la vie de l'été.

Nous présentons ici quelques témoignages donnés par des religieuses du Morbihan. Nous souhaitons qu'ils provoquent à la réflexion et à la recherche.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Une communauté en station touristique

Autrefois, la communauté était bien fermée pendant l'été. Le portail était clos, et les sœurs vivaient entre elles « sous le figuier »... à Quiberon (Morbihan).

Aujourd'hui, le portail est toujours grand ouvert. Et le figuier accueille, chaque lundi après-midi, tous ceux qui travaillent dans la presqu'île à la pastorale d'été : prêtres, religieuses et laïcs. A cette rencontre hebdomadaire se retrouvent donc des sœurs au travail, des sœurs en camping, des sœurs employées à la bibliothèque, et aussi des sœurs qui viennent tenir la maison, car celle-ci ne désemplit pas.

Cette ouverture de la maison nous oblige à réfléchir en communauté sur notre action propre. Car notre communauté locale prend conscience d'une dimension apostolique : être la communauté accueillante à d'autres sœurs qui viennent s'employer, sous des formes diverses, à la pastorale d'été ; être le lieu où se nouent les dialogues, où s'échangent les expériences, où s'engage la réflexion.

Aussitôt, des exigences nouvelles se sont manifestées. Autrefois, la communauté tournait au ralenti. Aujourd'hui, il faut revoir le planning des vacances de chacune. Il faut s'organiser pour que toutes les sœurs de la communauté ne soient pas absentes en même temps...

Nous nous sommes fixé comme objectifs : une large disponibilité pour répondre à tous les imprévus, et surtout une grande qualité d'accueil, car toutes sœurs qui viennent dans la maison sont partie prenante de la pastorale. L'an dernier, les sœurs avaient manifesté le désir de se rencontrer plus fréquemment : des récollections ont été organisées, avec l'aide de l'aumônier de l'U.R.E.P. Cette année, nous avons préparé ensemble une rencontre, en février, dont le thème était : les réalités humaines du tourisme à Quiberon. Nous avons cherché comment être plus réellement présentes à ces réalités, en mettant davantage l'accent sur la présence de religieuses en camping.

Nous avons encore prévu, aidées par la grille de réflexion proposée par notre comité diocésain, une rencontre préparatoire à la saison. Y viendront tous les prêtres, religieuses et laïcs qui travaillent à la pastorale d'été sur la presqu'île. Un temps de réflexion y est prévu pour les religieuses. Nous y ferons le point de notre action et de nos expériences. Mais déjà nous savons qu'il sera question d'intensifier la réflexion entre sœurs présentes sur le secteur pendant l'été.

Cette expérience est encore modeste. Mais nous voyons déjà tout le chemin parcouru depuis la communauté fermée d'autrefois, assez étrangère à ce qui se vivait à Quiberon pendant l'été, étrangère aussi aux recherches de présence d'Eglise dans cette vie, jusqu'à la communauté d'aujourd'hui, qui vient d'être décrite.

Religieuse en A. C. E. et pastorale d'été

En équipe de secteur, on a réfléchi : nous nous sommes dit que l'A.C.E. ne devait pas se terminer avec les vacances parce que pendant ce temps-là aussi les enfants continuent à vivre.

Nous avions constaté que la vie des gens se situe pendant les vacances à Lorient-Plage. C'est un déplacement de population et ce sont des gens de nos paroisses que nous retrouvons sur le camping de Lorient-Plage.

On s'est dit alors qu'il serait intéressant que le secteur aille vivre en camping. C'est donc avec une **équipe** que j'ai travaillé ; nous étions sept : l'aumônier de secteur, je suis allée comme religieuse (je suis à l'équipe fédérale et responsable de secteur), cinq jeunes. Nous y sommes allés un mois.

Notre objectif : observer les enfants et essayer de les orienter vers les autres.

Nous avons organisé d'abord notre observation pendant douze jours à peu près ; on s'est contenté de regarder vivre les enfants et on essayait d'avoir un contact assez prolongé avec eux, de les retrouver là où ils étaient, donc de repérer les bandes et de repérer les enfants qui faisaient déjà partie du Mouvement. Nous étions de différentes paroisses, et nous retrouvions ainsi les enfants qui étaient déjà dans des communautés en paroisse.

Au bout de douze jours, on avait repéré sept bandes. Deux se sont perdues en cours de route, mais les cinq autres venaient me voir régulièrement.

Mais il ne fallait pas s'arrêter uniquement aux enfants ; il faut voir aussi l'environnement des enfants et donc la famille. A partir des enfants, des échanges avec les familles se sont engagés.

On a aussi évité d'être les animateurs ; facilement les enfants venaient vers nous et nous auraient demandé d'organiser un tas de choses ; ce qu'on voulait c'était d'être des **soutiens** et aider les enfants à s'organiser eux-mêmes, mais ne pas être les animateurs.

Je pense que pour nous cela a été très enrichissant. Nous avons découvert que les enfants ont beaucoup d'initiatives mais ils ont besoin d'être pris au sérieux et soutenus par les adultes. Ils ont réalisé un certains nombre de choses. Nous nous sommes efforcés de les soutenir dans leurs actions.

Je vis en immeuble et je crois qu'on est dans la vie, mais là, j'ai découvert qu'on est encore plus au ras du sol, et il y a un certain nombre de choses dont j'ai pris conscience plus encore.

C'est aussi la découverte d'un autre visage de l'Eglise. Moi, ça m'a apporté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une religieuse au travail dans une boulangerie-pâtisserie

Cette réalisation a pu aboutir parce que deux souhaits se sont rejoints :

— celui du secteur de St-Quay-Binic, où la présence d'une ou de deux religieuses au travail, pouvant assurer un lien avec les saisonnières, avait été souhaitée ;

— celui de la religieuse qui envisageait une insertion dans ce monde du travail pendant ses vacances.

Ce qu'a comporté cette présence de six semaines :

— **Partage de conditions de travail** assez dures avec les autres saisonnières ; mais il est important que la religieuse puisse partager vraiment la vie des saisonnières. « Cette expérience me fait comprendre tout le travail que comporte une saison. Il faut être sur les lieux, dedans, pour comprendre... J'ai senti très souvent un manque d'accueil au moment des livraisons ».

— **Présence aux saisonnières :** « Chaque mardi et jeudi soir, je me retrouvais au local avec Jeannine. C'était exigeant, car, après la journée de travail, il aurait été plus agréable de pouvoir se reposer ».

— **Exigence de réflexion et de prière :** « Chaque soir je prenais un quart d'heure pour réfléchir ma journée et noter... Cela permet de prendre conscience de l'importance des petites choses, des petits flashes de la vie des saisonnières ».

A partir de ses notes, la Religieuse a pu découvrir :

— **Des faits de la vie des gens.** Comment ces faits étaient des faits de vie d'un Monde Ouvrier : dépendance, travail pénible, difficultés de relations avec l'employeur, manque d'accueil. Cela l'a conduite à la découverte des personnes en Monde Ouvrier.

— **Comment l'Eglise est en train de naître là-dedans :** gestes de sympathie, de solidarité.

Prise de conscience aussi du péché qui fait obstacle à l'avancée de l'Eglise : individualisme, chacun pour soi.

Une interpellation à se sentir militante dans ce monde ouvrier, ce monde saisonnier. Il fallait qu'elle se sente interpellée avec les autres femmes du monde saisonnier. Cela l'a conduite à la rencontre de filles en J.O.C.F.

L'importance des réunions de secteur où, tous les quinze jours, prêtres et religieuses engagés sur le secteur échangeaient sur la manière dont chacun avait vécu, selon son insertion et sa responsabilité.

Il faut ajouter encore combien il est important qu'une telle insertion soit préparée : en secteur, en communauté, avec la communauté présente sur les lieux où se fait l'insertion.

Des religieuses en camping

Il faudrait peut-être que je dise comment je suis arrivée à Saint-Philibert (Morbihan), car je n'étais pas de la région de la côte.

Pourquoi ce point de chute ? Saint-Philibert, petite commune de 600 habitants en hiver, de 12 à 15 000 en été. Sur cette petite commune il y a sept terrains de camping ; en cette paroisse, il n'y a jamais eu de religieuses, ni d'école libre non plus. Le Comité diocésain avait pensé qu'une présence religieuse en cette paroisse avait son sens, d'autant plus que le prêtre y était nouveau ; nous aurions donc pu l'aider à mieux connaître ce milieu des estivants parce que lui-même venait de l'intérieur. Il nous a demandé d'aller de préférence dans le plus grand des campings : c'est là que nous avons atterri...

Alors comme **objectif,** nous nous étions fixé une **présence maximum** à ce monde des estivants en vacances. Etre là des femmes comme les autres, vivant comme tout le monde et communiant à la mentalité des vacanciers. Cela supposait donc une grande disponibilité, l'ouverture à toutes catégories de gens, bref, un certain renoncement à la libre disposition de son temps. Parce que nous arrivions là dans une commune que nous ne connaissions pas, avec des gens très mouvants — nous avions constaté que pendant un mois, nos voisins de tente les plus proches avaient changé au moins 3 ou 4 fois —, nous avions conscience qu'il fallait rester là, sur place, qu'il fallait **durer,** malgré les mille sollicitations d'évasion ou de visites touristiques que nous aurions pu faire dans le coin (Carnac, La Trinité).

Bien que nous ne nous soyons pas présentées comme religieuses, ils nous ont découvert comme telles au bout de quelques semaines.

Les années suivantes, nous sommes retournées. Comme nous avions quelquefois du retard à cause de sessions en début de vacances, le gardien du camping nous disait souvent en arrivant : « Ça fait quinze jours qu'on demande si les sœurs ne vont pas venir : quand vont-elles arriver ? est-ce qu'elles reviennent ?... » Nous étions connues plus que nous ne le pensions.

Mais cette présence au monde des estivants, pour nous religieuses, consacrées, n'aurait été réellement valable si, en même temps, nous ne nous fixions un objectif spirituel ; il n'y a pas de présence au monde valable sans une intime présence à Dieu.

En camping, personne ne travaille, tout le monde est au régime, ce n'est pas la profession qui fait le niveau et la valeur des gens puisque tout le monde est au repos. Dans les relations, seule compte la qualité de l'être, la qualité de la présence.

Nous voulions les accueillir comme ils sont. Ce sont des g ns qui retrouvent pendant les vacances beaucoup de valeurs, en partic er les valeurs familiales, les valeurs de loisir, et ils apprennent à vivre. omme ils disent ; ils nous montrent qu'ils sont très attachés à tou s ces médiations humaines, à toutes ces valeurs humaines.

Nous avions aussi, en tant que religieuses, à leur apporter n certain témoignage spécifique, qui, tout en gardant toute leur val r aux médiations humaines, doit signifier qu'il faut les dépasser pour r oindre l'essentiel.

⁂

Dernier aspect de notre objectif : nous ne voulions pas uelque chose de fantaisiste ni d'individualiste. Nous avons voulu qu notre action ne soit pas isolée et nous avons tenu à garder contact, à garder des liens avec la pastorale qui était organisée sur le secteur b n que nous fussions les seules religieuses sur le secteur. Nous avons tenu à être en relation très étroite avec le recteur que nous rencontrions plusieurs fois par semaine. Nous nous retrouvions pour réfléchir... et également avec les communautés religieuses du secteur qui travaillent elles-même sur Saint-Philibert, du moins par l'action de Sœurs infirmières.

Il était normal que nous leur disions ce que nous vivions sur le camping puisque c'est leur secteur.

Au camping, nous avons voulu vivre comme tout le monde, ne pas chercher à avoir des relations à tout prix ; nous avons essayé de ne refuser aucun contact et d'être accueillantes... d'orienter notre tente de telle façon que les gens nous sentent vraiment ouvertes et accueillantes.

J'ai tenu à retourner trois années consécutives et dans le même lieu parce que nous ne croyons pas beaucoup à la fantaisie, à l'action dispersée ; nous croyons que l'efficacité de quelque chose tient à la durée.

La dernière partie du dossier de la pastorale du Tourisme dans la Région Bretagne reprend le témoignage donné à la Session de Créhen par un prêtre des Côtes-du-Nord : pastorale d'été dans un secteur et pastorale du secteur.

Pastorale dans un secteur

périence commencée en 65 avec une équipe de jeunes. 1966, à Binic et à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord). Cette fois l'équipe se divis en deux : d'un côté, les jeunes (jeunes de milieux indépendants), de l' tre, un prêtre et un séminariste qui campait sur un autre secteur.

sque maintenant cette expérience était beaucoup plus une décision de d x prêtres et des jeunes qui sont allés s'implanter sur le camping.

ar la suite, par des contacts pris, une collaboration s'est établie avec des prêtres du lieu et bientôt aussi avec des religieuses. Cette collaboration nous amène rapidement à faire ensemble un certain nombre de réflexions et de mise en commun des expériences vécues au cours de l'été. Il fut décidé que nous préparerions ensemble la saison suivante. Nous avons porté à ce moment là **un regard sociologique sur les réalités humaines du secteur.** Cela à deux niveaux :

— Premier regard à partir d'un questionnaire : consiste à mettre en commun ce que chacun avait découvert de la vie des gens, des groupes humains rencontrés sur le camping et dans les différents centres de loisirs.

Au cours d'une réunion, prêtres et religieuses furent invités à réfléchir sur ce qu'ils connaissaient de **la vie des campeurs** à partir du questionnaire suivant :

— Combien sont-ils de campeurs ?
— D'où viennent-ils ?
— Qui sont-ils ? Que cherchent-ils en venant ici ?
— Ont-ils des rapports avec la commune ?
— Que font-ils pendant la journée et le week-end ?
— Quelles sont les personnes influentes ?
— Y a-t-il des liens entre ces personnes ? Comment se tissent-ils ? à quelles occasions ? A quel degré de profondeur échangent-ils ?
— Quelles sont les communautés naturelles existantes ?
— Quels sont les moments d'affluence, d'arrivées, de départs ?
— Quelle est la valeur de l'équipement ?
— Prend-on ses loisirs dans le camping ? ou au dehors ? où ? pourquoi ? avec qui ?
— Y a-t-il des chrétiens ? à quoi peut-on les reconnaître ?
— Attendent-ils quelque chose sur le plan religieux ?
— Pratiquent-ils ? où ? que disent-ils à ce sujet ?
— Sont-ils présents là où des actions, rassemblements, activités, festivités ont lieu ?

— Deuxième approche : **regard sociologique plus vaste : on regardait** ensemble **le tableau des variations de la population,** en hiver et en été, sur Saint-Quay et Binic essentiellement.

Inventaire des centres d'activités : campings, colonies, Maison familiales, hôtels, tennis, golfe, dancings, cinémas, clubs de plages, r- iates, Maison de jeunes, cercles de voile, clubs d'équitation, et cela situ s sur une carte.

De leur côté, les **jeunes** engagés dans cette pastorale, viva t sur les campings se retrouvaient pour réfléchir sur leur expérience et écouvrir les exigences d'une présence missionnaire.

A ce moment-là, on a senti que les jeunes voulaient éviter plus possible de vivre une présence artificielle. C'étaient des jeu s de Saint-Brieuc avec qui on était en contact et qui venaient avec nou vivre sur le camping. Et plus ça a été, plus les jeunes se sont défen us de cela : on vient là, organisés, structurés, pour vivre une présence, peut paraitre artificiel (moments des événements de mai 68).

Par la suite, ces équipes n'ont plus été constituées, les jeun s sont venus très librement vivre sur le camping, en étant ou non en lien avec nous.

C'est à ce moment que ce sont précisées aussi les **orientations pastorales.** Ces orientations pastorales étaient plus les nôtres, à nous qui arrivions sur les lieux, que celles de l'ensemble des prêtres du secteur.

1) la première chose était celle-ci : **prêtres, laïcs, religieuses, essayons de rejoindre les personnes et les groupes humains existants, en tenant compte de leurs mentalités et de leur milieu, pour annoncer Jésus-Christ.**

Je ne fais pas allusion à tout ce qui a été fait auprès des **saisonniers, saisonnières** — grâce à l'aide de l'équipe fédérale J.O.C.F. de Saint-Brieuc, qui est venue s'implanter là dans une tente « permanence-accueil » et ce qui a donné lieu la 1re année, à la naissance à une équipe J.O.C.F. sur Saint-Quay.

L'année dernière il y avait aussi un prêtre au travail et une religieuse au travail.

Autour de la présence sur le camping. Que ce soit pour les jeunes comme pour nous prêtres, nous avons voulu d'abord vivre avec les gens, comme eux, une vie de vacances. Il ne s'agit pas de curés qui prennent possession d'un camping comme d'une paroisse, mais de prêtres et de laïcs qui plantent leur tente comme tout le monde sur un camping. Il ne s'agit pas d'un parachutage de troupes qui partent en croisade, mais d'une présence de chrétiens qui **veulent partager la vie de vacances des autres,** être tout simpelment et naturellement des témoins à partir de ce qu'ils vivent en vacances, dans une vie d'équipe permettant la revision de vie.

Nous nous retrouvions sur le camping, du moins entre prêtres et avec s jeunes, de temps en temps, pour une réflexion qui se voulait dans n esprit d'ouverture mais toujours à partir de la vie et avec le désir e transformer les mentalités, d'aboutir à un engagement plus réel dans s milieux : les groupes humains et les structures existantes.

L vaisselle sur le terrain de camping, l'attente à l'épicerie, la distribut du courrier sont des moments privilégiés de rencontres avec les gens es contacts viennent naturellement à propos d'humbles réalités : une p nelle qu'on va emprunter, quelques morceaux de sucre, du poivre o du sel, un ouvre-boites ou un gonfleur que l'on va emprunter au m ent où on plante sa tente. Les concours de pétanque, le volley-ball s la plage, le pot pris ensemble sont autant d'occasions pour rencontre les gens.

A propos de cette présence sur le camping, il faudrait citer un grand nombre de faits, de dialogues. Notamment et surtout avec des **non-c yants** où il nous a été possible de les rejoindre naturellement dans urs préoccupations et leurs questions sur le monde et sur l'Eglise, aussi ans des dialogues où il nous a fallu bien souvent rendre compte de notre foi, et de notre sacerdoce.

Il faudrait parler aussi de toutes ces personnes, les jeunes surtout, qui ont **cheminé** dans leur foi ou dans une prise de conscience d'une vie missionnaire, dans de nombreux dialogues avec nous, prêtres, mais aussi avec les autres jeunes qui vivaient là.

Il faudrait parler encore des jeunes qui se sont mis en route en J.O.C.F. en J.I.C. et J.I.C.F., par la suite, grâce à la découverte de cette présence missionnaire.

Il y a aussi tous les contacts qui se poursuivent après l'été avec tous ces jeunes qui nous envoient du courrier.

Notre présence n'a jamais voulu être limitée au camping : nous voulions aussi une **présence aux autres vacanciers :** clubs de voile ou jenues habitant en villa.

Notre souci était toujours le même : rencontrer les gens où ils étaient : sur la plage, au café, ou chez eux et puis essayer, à partir d'un certain nombre de dialogues, de réfléchir avec eux et, ou mieux de faire naître des équipes de réflexion, qu'on appelait équipes missionnaires en tenant compte de leur milieu et de leurs relations. Ça demande du temps, c'est moins spectaculaire que de rassembler des jeunes. Une soirée, nous ça nous semblait plus important : prendre le temps de cheminer avec des jeunes, de partir de ce qu'ils vivent concrètement, de leur mentalité, de leur milieu, et de leur faire prendre conscience qu'ils devaient, eux, être responsables de l'évangélisation des jeunes.

A ce sujet, je reprends une phrase que j'avais écrite après l'été 1968. « Nous finissons par connaître beaucoup de monde ; notre temps est pris et ce qui nous attache encore davantage, c'est que ce temps nous le passons avec des non-chrétiens. Alors, pourquoi quitter ces relations pour voir des **chrétiens et essayer de les réunir en vue d'une réflexion sur ce qu'ils vivent.** Nous avons touché peut-être là un des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aspects les plus importants de notre option missionnaire = aider les jeunes (et les adultes) à prendre conscience de leurs responsabilités au cœur de ce qu'ils vivent avec d'autres, et les aider à y répondre ensemble. »

C'est ainsi que nous avons fait naître quelques équipes. Mais je redis que cela a demandé beaucoup de temps : l'année dernière sur Saint-Quay et sur Binic, c'était différent car j'ai eu une équipe avec laquelle j'ai réfléchi à quatre reprises pendant le mois de juillet, mais sur Saint-Quay il a fallu pratiquement les mois de juillet et août pour permettre à une équipe de réfléchir vraiment dans ce sens-là.

2°) Nous avons aussi voulu participer avec les prêtres du lieu à **l'animation de la communauté chrétienne.** Notre présence n'était pas limitée au camping, elle était aussi en lien avec tout ce qui se faisait autour de la communauté chrétienne. On a travaillé avec les prêtres du lieu à rendre ces communautés du dimanche plus vivantes et plus accueillantes ; nous avons participé à la prédication, nous avons essayé de réaliser ensemble des dépliants qui essayaient de signifier ce que l'on voulait vvire et nous avons partagé ensemble des permanences, pour aduites et pour jeunes.

Les permanences pour **les jeunes** l'année dernière n'ont servi à rien ; il y a eu deux ou trois jeunes à venir, au maximum.

Pour les adultes cela a été très **différent.** Jusque là, on avait surtout centré la réflexion avec les adultes sur une ou deux rencontres par mois où on invitait tout le monde et où on discutait d'un tas de choses : éducation des jeunes, la participation dans l'Eglise, l'encyclique Humanæ Vitæ, l'évolution de l'Eglise, tous ces sujets qui préoccupaient les gens.

On s'est rendu compte que les gens n'ont pas tellement envie qu'on les réunisse pendant les vacances, ils ont envie de souffler.

C'est là qu'on a utilisé ce qui a été expérimenté en Vendée « Pour la réflexion personnelle, ou en foyer, ou en équipes. Celui qu'on a utilisé, c'est celui d'il y a deux ans : « **A nous la liberté** ». Ce qui permet une réflexion personnelle, ou en foyer, ou en équipe, mais librement suivant le désir des gens.

Expérience intéressante l'année dernière : c'était signalé par des tracts distribués à la sortie des messes le dimanche, et les gens étaient invités à **venir chercher** le document, aux heures de permanence ou à une rencontre qui était prévue pour cela en début de mois.

L'année dernière, le chiffre exact de gens que j'ai rencontré personnellement à ce sujet là, pour donner le livret mais aussi pour le présenter et en discuter avec eux, a été de 90 personnes sur la paroisse de Saint-Quay. Ça vaut drôlement le coup... ! Ce sont des gens qui ont réfléchi sur le livret personnellement ,et aussi un certain nombre en foyers, mais aussi quelques-uns avec d'autres (à ma connaissance deux groupes).

Il y a eu aussi une année, mais ça n'a pas été très loin, une rencontre d'adultes de milieux indépendants, ayant fait de l'A.C.I., qui se sont retrouvés deux fois pour réfléchir avec moi.

Pour les enfants, depuis 4-5 ans, quand on prépare l'été, on se dit qu'il faut qu'on fasse quelque chose au niveau des enfants et tous les ans on se repose la même question ; à part l'effort qui est fait au stand de presse à l'entrée de l'église pour la diffusion de la presse enfantine ; mais pas un effort à l'attention à la vie des enfants et même à une diffusion assez vaste de la presse enfantine, finalement on en est toujours au même point.

Travail en secteur des prêtres en camping, du prêtre et de la religieuse au travail, avec les autres sur le terrain.

Il y a eu progressivement un effort de dialogue et de concertation dans le secteur. Pour cela, nous avons vécu pendant les 4-5 dernières années, des rencontres pour partager ce que nous vivions les uns et les autres (4-5 rencontres pendant l'été).

Nous avons eu bien du mal à regarder suffisamment la vie des personnes. Il était souvent plus facile de parler de ce qui tournait autour de la communauté chrétienne. Il me semble que l'année dernière nous avions fait un effort pour parler un peu plus de la vie des gens.

Voici le questionnaire proposé pour ces rencontres (proposé car cela ne veut pas dire qu'on l'a vécu) ; il était fait pour permettre à **chacun** de se retrouver ; chacun, c'est-à-dire les prêtres en paroisses plus centrés sur la communauté chrétienne, les prêtres sur le camping, religieuse au travail et prêtre au travail.

1) A partir de nos insertions, nos contacts et rencontres, qu'avons-nous découvert de la vie des gens ?

2) Comment avons-nous perçu **l'Eglise en train de naître au cœur** de cette vie ?

3) Quel visage de l'Eglise donnons-nous ? Comment est-il perçu ?

Pour compléter, je vais me permettre de lire pour vous montrer où on en est (puisque cette expérience, il y a sept ans qu'elle est commencée), la lettre que nous avons envoyée, l'abbé X et moi, aux prêtres du lieu pour leur exprimer les questions que l'on se pose, avant d'y retourner cet été si on doit y retourner. Elle est significative d'un certain nombre de questions qui sont importantes pour nous, au niveau d'une cohérence d'une pastorale sur un secteur.

Cette lettre a été réfléchie et discutée, c'est pour vous situer la question de fond que je l'ai écrite :

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Aux prêtres

Quelques éléments de réflexion en vue de l'été 1972.

L'été arrive. Se pose pour nous la question de retourner ur le secteur pour la « pastorale d'été ».

Quand nous pensons « pastorale d'été », nous pensons d'ab d
— à toute cette vie de détente, de repos, de loisirs, de ren ntres pour des milliers de personnes, adultes ou jeunes, qui louent, qu cam-pent ou qui viennent habiter leur résidence secondaire ;
— mais aussi à toute cette vie de travail intensif pour les cc mer-çants, hôteliers..., employés habituels ou saisonniers...

Cette vie de vacances, nous croyons qu'elle est le lieu o des jeunes et des adultes (dans ce qu'ils en font et les liens qu'ils éent) vivent ou non de Jésus-Christ vivant aujourd'hui. C'est pour ce que jusqu'à maintenant nous avons voulu la partager par la vie au ca ping, et que d'autres l'ont fait aussi par le travail, pour M. G... et S C.

Notre présence à ce monde du loisir ou du travail **n'a pas voulue être vécue comme une démarche personnelle. Elle a toujours été pensée avec les prêtres responsables de l'Eglise sur ce territoire pendan l'année** et notre présence a été décidée avec eux.

Notre présence dans ces différents lieux de vie, **s'est voulue présence d'Eglise et non présence individuelle,** visant à rassembler du monde autour de soi :

— Les liens qui ont été vécus avec des jeunes ou des adultes, l'ont été dans une perspective d'évangélisation, en lien avec les mouvements apostoliques : J.O.C., A.C.O. pour le Monde Ouvrier (tente Permanence, rencontres mensuelles...). Les réalisations ont été très partielles et tâtonnantes. Nous en sommes bien conscients ; mais peut-il en être autrement pendant quelques semaines de vacances... bien que des efforts peuvent être poursuivis et intensifiés en ce sens.

— Cette présence d'Eglise nous avons voulu la vivre en lien avec les prêtres du secteur, par la participation à notre place à la vie paroissiale. **Nous nous sommes refusés à mettre d'un côté le ministère paroissial et de l'autre la vie missionnaire.** Les dépliants faits avec vous, les propositions de réflexion faites aux adultes, les permanences pour les jeunes et les adultes étaient pour nous le signe que c'est **toute l'Eglise qui est missionnaire** et que toutes ses activités devaient offrir précisément ce visage cohérent.

C'est pour cela que nous avons voulu qu'il y ait, **entre tous les principaux responsables de cette pastorale missionnaire, des rencontres** qui nous permettent de ressaisir la vie des gens que l'on rencontrait et la vie de l'Eglise qui justement y germait et grandissait (cf. questionnaire de nos rencontres de secteur l'année dernière).

Avant de prendre un nouvel engagement pour cet été, nous tenons à préciser cela et à bien poser les problèmes.

En effet :

1°) — Ces perspectives pastorales sont-elles d'abord les nôtres ou bien celles du secteur ? Est-ce nous qui pensons cela ou bien le secteur nous accepte-il pendant l'été parce qu'il a besoin de prêtres en renfort ?

Le secteur a-t-il besoin de prêtres pendant l'été pour faire face au travail paroissial plus lourd ou bien pour évangéliser tout ce qui fait la vie des gens en vacances ?...

2°) — Que signifie un prêtre au travail sur le coin (et une religieuse), pas simplement pour nous mais pour tout un monde au travail pendant les vacances ?...

3°) — Que signifie l'aide apportée par l'équipe fédérale J.O.C.-J.O.C.F., l'équipe fédérale A.C.E. (possible cette année), quelques militants J.I.C.-J.I.C.F., si ceux qui sont responsables pendant l'année du Monde Ouvrier et des enfants (et des Jeunes de milieux indépendants) sont absents pendant la saison ?

Nous pensons, en effet, qu'il n'y a pas une pastorale pendant l'année et une autre pendant l'été. C'est la même perspective pastorale qui prend au sérieux la vie des hommes telle qu'elle est, pendant l'année et pendant la saison.

Nous pensons que notre présence ne doit pas être une rupture avec ce qui se fait pendant l'année, mais une continuation.

C'est aux prêtres du secteur à dire quelle pastorale ils veulent et non à nous d'imposer la nôtre de l'extérieur.

Il nous semble indispensable que ces quelques questions soient bien éclaircies, avant de prendre un nouvel engagement pour cet été.

Archives diocés es imperiet Léon

Faisant moi-même partie des « prêtres d'hier », de ceux qui ont reçu une formation qui ne pouvait pas en tous points les préparer concrètement aux types de ministères nouveaux qui se mettent en place aujourd'hui, je crois utile de regarder en face, dans la foi, cette mutation qui, pratiquement, nous est demandée à tous. Il n'est pas inutile que religieuses et laïcs s'en rendent compte, eux qui ont à accomplir des évolutions parallèles. Nous pourrons alors nous entraider mutuellement...

Avant même de la juger, nous devons prendre acte de la poussée convergente des laïcs et aussi des jeunes générations de futurs ordinants. Ils veulent des prêtres qui, sans jouer sur les mots, ne soient « séparés » que pour être « plus proches ». Il n'y a pas que dans les terres lointaines de mission qu'on réclame des « prêtres autochtones ». Ils sont nécessaires partout pour que l'Eglise ait des chances d'être plantée en profondeur dans l'humus de cette civilisation-ci. Ils lui permettent d'assumer, pour le consacrer en Jésus-Christ, tout ce qui est vécu d'authentique par les hommes de cette culture.

Cela pose des problèmes fort délicats? Bien sûr. Il faudrait être aveugle pour ne pas les voir. Est-ce une raison suffisante pour les éviter? Le « pris d'entre les hommes » de l'Ecriture a aujourd'hui une signification nouvelle, compte tenu de ce qu'est notre civilisation. Ce prêtre... que ses études, son style de vie, ses activités ministérielles ont nécessairement tendance à « décoller » plus ou moins artificiellement du peuple au service duquel cependant il essaie de se donner généreusement, ce prêtre que je suis, a d'abord souffert de cette critique. Il l'a trouvée injuste et fausse. Il a essayé de se débattre... Jusqu'au jour où il a commencé à découvrir qu'en accueillant cette contestation pour lui et pour ses frères (même plus jeunes), il avait plus de chances d'avancer dans des mœurs évangéliques. Elle lui est apparue bénéfique et tonique. Même si son âge ne lui permettait plus de rêver à des mutations radicales ou spectaculaires, il a fait l'expérience d'une nouvelle joie à être prêtre... dans ce sens-là, en facilitant à d'autres d'aller plus loin que lui, et avec le sourire.

Mgr André Bossuyt, Evêque Auxiliaire de Reims.

La grève du lait

(Réflexions de laïcs et de prêtres du Centre-Ouest-Bretagne)

« Le seconde quinzaine de mai 72 restera gravée dans la mémoire « de tous les producteurs de lait du Morbihan et du Finistère. Pour la « première fois en France des producteurs ont employé une forme d'ac- « tion syndicale que nous croyions impossible d'appliquer en agriculture : « **la grève.**

« Cette grève a été l'occasion pour un nombre considérable de per- « sonnes de se surpasser au niveau de la solidarité et des sacrifices « réalisés. Mais elle a été aussi l'occasion d'une remise en cause fon- « damentale des mentalités. Les paysans se sont battus pour la recon- « naissance de la valeur de leur travail. » (Communiqué du conseil d'administration de la F.D.S.E.A. Morbihan du 9 juin).

Cette grève a eu une très grosse répercussion dans notre zone du Centre Ouest Bretagne. Plusieurs réunions de réflexion ont eu lieu :

— Des réunions de militants chrétiens engagés dans la grève : la première pendant les événements, deux autres après, dont l'une avec plusieurs leaders syndicaux.

— Une réunion d'une quinzaine de prêtres au Faouët, et autant à Carhaix. Ces réunions ont été l'occasion pour nous de nous écouter d'abord, de nous dire les contacts que nous avions eus, comment nous avons saisi l'événement. Le tour de table a révélé que tous en général nous avions été très présents à l'événement et conscients de son importance.

Ces différentes réunions nous amènent à livrer ces quelques réflexions :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I — « Flashes ».

Quelques réflexions **venant des militants chrétiens :**

— « Le malaise était profond pour que les gens réagissent en masse comme ils l'ont fait. »

— « Les femmes n'auraient pas tenu, et la grève non plus, si elles n'avaient pas participé. Elles ont été mobilisées d'abord par la distribution gratuite du lait. »

— « Certains ont voulu mettre l'accent sur le lait gaspillé, mais je pose la question : quand dans l'entreprise ça ne marche pas, est-ce plus grave de détruire sa production de lait que de mettre à la porte ses ouvriers ? »

— « Il a été dit en chaire dans une église, à peu près ceci : On empêche des gens de livrer leur lait, or ce qu'il faut respecter par dessus tout, c'est la liberté de chacun. »

— « On a beaucoup discuté dans les meetings, et l'on allait parfois jusqu'à une remise en cause de la propriété privée : on ne veut plus se sacrifier toute la vie pour mourir riche. »

— « Les « petits », les vieux, ont été avec nous pendant la grève. ...Si on garde la prime à la quantité on les lâche... »

Quelques réflexions **venant de prêtres :**

— « Les gens ont été sensibles à la présence discrète des prêtres : « Autrefois les prêtres auraient été du côté de l'ordre, ils auraient eu peur du désordre... » disait un manifestant. »

— « Vous êtes avec nous, hein ? monsieur le Recteur. Nous ne faisons pas de politique. »

— Un recteur disait : « Je devais partir en vacances, mais je suis resté. Je ne pouvais pas ne pas être avec eux. »

— Réflexion d'une femme à son mari qui était contre la grève : « Si tu veux être esclave toute ta vie, libre à toi. Mais pas moi. »

— Réflexion d'un prêtre à un responsable syndical qui demandait que les prêtres s'engagent encore plus : « J'ai peur que l'on crée un nouveau cléricalisme. »

II — Que nous a révélé cette grève ?

Une mentalité nouvelle chez l'agriculteur. Son travail mérite salaire : « Le litre de lait revient à tel prix ». Certains agriculteurs se considèrent plus comme travailleurs que comme chefs d'entreprise.

Le rôle très important tenu par les femmes, au piquet de grève, ou pour arrêter les camions de lait. « Les femmes arrivent à leur majorité ». Elles veulent être plus que « femmes d'exploitants ».

Une nouvelle forme d'action syndicale, par secteur de production, avec un objectif précis. « On sait pourquoi on se bat ». Cette forme d'action a réveillé l'esprit syndicaliste, même chez des agriculteurs non syndiqués. Dans la lutte, tous les producteurs sont devenus solidaires. Ils ont senti combien les « primes à la quantité » pouvaient les désunir. Des meneurs de grève sont décidés à combattre ces primes, facteurs de division entre producteurs.

L'importance des leaders. A la pointe du combat, il y avait surtout des agriculteurs jeunes (30 à 40 ans), ceux qui ont investi ces dix dernières années, et qui s'en sortent difficilement. Ils ont entraîné à leur suite des milliers de gens, en difficulté comme eux, ou ayant l'impression d'être exploités. Ce sont ces leaders qui ouvrent les routes nouvelles, même s'ils sont contestés.

Bon nombre de ceux qui étaient ces leaders syndicaux il y a 10 ans, sont aujourd'hui **de l'autre bord,** administrateurs de coopératives. **Mouvement** (syndicalisme) et **institutions** (coopératives) : comment vont-ils s'interpeler ? Le monde agricole a certainement besoin du premier pour progresser. Peut-il d'un trait effacer l'effort de plusieurs générations ? Les derniers jours de grève ont vu remonter la cote des coopératives (qui ont cédé les premières). Un point semble acquis : « Il ne faut pas que les mêmes soient **délégués** syndicaux et **administrateurs** de coopératives ».

Le **rapprochement du monde agricole et du monde ouvrier,** surtout au niveau des responsables syndicaux. La grève du « Joint français » l'avait déjà manifesté. Des agriculteurs se disent « paysans-travailleurs ». Des délégués d'entreprise d'une usine de transformation : « Ce n'est pas nous qui briserons leur grève. Les camions resteront là tant qu'ils (les agriculteurs) ne nous auront pas dit de les reprendre ».

En poursuivant cette réflexion, on peut dégager **quelques prises de conscience essentielles :**

1. **L'importance de la dimension collective d'un problème.**

Autrefois, surtout en milieu rural, on restait aux relations interprofessionnelles, on cherchait comment s'entraider. Ceci reste une force : il suffit de voir comment beaucoup ont su limiter les dégâts en sortant les vieilles barattes...

Aujourd'hui, on se rend compte qu'être producteur de lait, c'est devenir le maillon d'une chaîne, devenir dépendant, qu'on le veuille ou non, de ceux auxquels on achète les aliments et de ceux auxquels on vend son produit.

Quand on en prend conscience, on se sent **solidaire** des autres producteurs, on découvre que l'individualisme est très dangereux, « un péché contre nature », que les relations interpersonnelles (type boucher-agriculteur) font place à des **rapports de force,** entre groupes.

Cela entraîne de nombreuses questions : jusqu'où a-t-on le droit de faire pression sur les autres ? quels moyens peut-on employer ? peut-on rester en dehors de la politique ?

2. **Importance de l'information,** au quartier comme à la télévision nationale.

« Des gens sont venus au piquet de grève parce qu'ils n'étaient pas d'accord. Quand on leur a expliqué, ils sont entrés dans le coup ».

Un syndicalisme qui veut respecter et faire grandir les personnes doit avoir des structures d'information jusqu'à la base et partout... d'autant plus que l'objectivité de la télévision dans cette grève a été plus contestée que tout le reste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. L'analyse d'une situation devient de plus en plus difficile et complexe.

Les agriculteurs sont dans des situations très diverses.

Les entreprises de transformation sont des grosses machines difficiles à connaître, surtout de l'extérieur.

Le rôle de l'Etat (ex. taxes à l'exportation) se greffe par dessus.

D'où nécessité d'organimes pour cette analyse : bien que contestée par certains, la déclaration de la Chambre d'Agriculture du Finistère sur le prix de revient et les causes de la situation a été d'un très grand poids.

Porter un jugement global sur un tel événement risque d'être dangereux, surtout s'il vient de quelqu'un de l'extérieur.

⁂

III — Comment l'Eglise a-t-elle été présente à cet événement ?

Des chrétiens, parmi les leaders, y étaient engagés.

Des prêtres, des religieuses, ont été très proches de ceux qui menaient la lutte et de ceux qui n'étaient pas dans le coup.

Des chrétiens se sont exprimés ,sous ce titre : « Des agriculteurs chrétiens, du Centre Ouest breton, engagés dans la grève du lait, expliquent ce qu'ils vivent : Pour nous chrétiens, tout homme est un frère. Nous voulons l'informer, l'aider à nous comprendre ».

L'analyse faite par eux en pleine grève, est probablement partielle et partiale.

Distribué par des agriculteurs à la sortie des messes et ailleurs, ce tract, tiré à 3 000 exemplaires, a sensibilisé ou provoqué beaucoup de chrétiens, agriculteurs ou non.

Certains l'ont bien reçu. D'autres ont dit : « On fait de la politique à l'église »... Des commerçants : « Nous, **on** ne nous a pas défendus »...

Cette manière de s'exprimer doit permettre à d'autres de le faire également : **l'Eglise, lieu d'échanges ?**

Pour cela, il faut que des chrétiens, conscients d'être d'Eglise, surgissent dans **tous** les milieux... Et il resterea toujours les plus pauvres qui auront besoin de se faire entendre par d'autres voix.

Et le prêtre dans cette Eglise ?

Les occupations, les préoccupations, le style de vie, les schémas moraux (ordre, lutte) ne facilitent pas la tâche. Il faut un effort pour être présent, pour écouter, pour vivre de l'intérieur, pour comprendre de tels événements.

Il faut se garder de réflexions trop rapides : « Ce sont des minorités — c'est politisé — c'est pas réglo — il faut respecter la liberté de chacun... »

Certains prêtres, liés à des équipes C.M.R. d'agriculteurs, en solidarité avec ce milieu, ont été engagés dans l'événement, dès ses débuts.

Quand ils ont réfléchi avec les militants (par ex. ceux qui ont fait le tract) ils les ont aidés à « purifier leur cœur » (il suffit souvent de pouvoir sortir ce qu'on a sur le cœur), à découvrir leur responsabilité par rapport à leurs frères dans la Foi.

« Que voulez-vous dire dimanche aux chrétiens qui seront à l'église ou ailleurs autres ? » (question posée par le prêtre au groupe d'agriculteurs)

Quelques pistes pour des orientations pastorales.

A partir du moment où l'on découvre l'importance du collectif et de la solidarité dans les différents milieux, il faut **reconnaitre ces milieux de vie.**

Ceci veut dire que dans un secteur, des chrétiens, et avec eux tel ou tel prêtre (et religieux, religieuse) doivent se sentir responsables de faire croitre l'Eglise dans chacun de ces milieux de vie. La confrontation, souhaitable et nécessaire, ne peut venir qu'après. Elle sera le signe de la volonté d'unité, au cœur de ces chrétiens.

Il faut s'attendre à voir se renouveler des événements semblables. Pour être attentifs à la vie, il faudra de plus en plus être « sur le pied de guerre ». Sommes-nous prêts à nous « mobiliser » quand un tel événement se présentera ?

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénaud

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-3[illegible]

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Société des Prêtres de Saint-Jacques
A propos des orientations sur les funérailles
Information U.R.E.
Pèlerinage de septembre à Lourdes

La pastorale en monde forain
Le pèlerinage de juillet à Lourdes
Nouvelles et lectures

N° 4 272 (87e année) — 20 juillet 1972

Archives diocé... ...es ...Quimper et Léon

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- au secteur de Ploudiry, chargé de la paroisse de Loc-Eguiner, en remplacement de **M. Joseph Kerléroux,** démissionnaire, **M. Louis Jacq...t,** recteur de Saint-Frégant.
M. Kerléroux se retire à Guipavas.

- au secteur de Sizun, chargé de la paroisse de Saint-Sauveur, en remplacement de **M. Laurent Quéméner,** démissionnaire, **M. Ronan Jézé...uel,** recteur de Plouédern.
M. Quéméner s'est retiré à la Maison de Roz-Avel, Quimper.

- au secteur de Landerneau, chargé de la paroisse de Plouédern, **M. Jacques Malléjac,** vicaire à Lambézellec.

- au secteur de Landerneau, en résidence à Landerneau, **M. René Jou...nic,** professeur au Séminaire des Jeunes de Pont-Croix.

- au secteur de Daoulas, chargé de Loperhet, **M. Francis Guéguen,** recteur de Locmaria, Quimper.

— au secteur de Quimper-Rural, chargé de Gourlizon, en remplacement de **M. Corentin Pelléter,** démissionnaire, **M. Hervé Pennanéac'h,** recteur de Cléder.
M. Pelléter se retire au presbytère du Faou.

— au secteur de Plouescat, chargé de la paroisse de Cléder, **M. Jean Plantec,** recteur de Bannalec.

— au secteur de Guipavas, chargé de l'aumônerie de la clinique de Guipavas, en remplacement de **M. Henri Léran,** démissionnaire, **M. Antoine Bouguen,** recteur de Tréglonou.
M. Léran se retire à la Maison de Roz-Avel, Quimper.

— au secteur de Ploudalmézeau, chargé de la paroisse de Tréouergat, en remplacement de **M. Hervé Quillévéré,** démissionnaire, **M. Jean-Marie Morvan,** recteur du Grouanec, Plouguerneau.
M. Quillévéré se retire à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au secteur de Lannilis, chargé de la paroisse du Grouanec, Plouguerneau, **M. Louis Sparfel,** recteur de Guissény.

— au secteur de Kerlouan, chargé de la paroisse de Guissény, **M. Arthur Mouster,** recteur de Beuzec-Conq, Concarneau.

— au secteur d'Elliant-Bannalec, en résidence à Kernével, **M. Louis Corfa,** recteur d'Ergué-Armel, Quimper.

— au secteur de Quimper-Rive gauche, chargé de la paroisse d'Ergué-Armel, **M. Démet Bosser,** recteur de Saint-Evarzec.

— au secteur de Fouesnant, chargé de la paroisse de Saint-Evarzec, **M. Alfred Caudan,** recteur de Clohars-Carnoët.

— au secteur de Lannilis, chargé de la paroisse de Tréglonou, **M. Jean-Marie Le Bras,** recteur de Plouégat-Moysan.

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.0...10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec
FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— au secteur de Crozon, en résidence à Crozon, **M. Charles** Jouin, professeur au Séminaire des Jeunes de Pont-Croix.

— au secteur de Briec-de-l'Odet, chargé de la paroisse d'Edern, en remplacement de **M. Gabriel Malabous,** démissionnaire, **M. Jean Quillévéré,** aumônier de l'école S. Charles, Quimper.

M. Malabous s'est retiré à la Maison de Roz-Avel, Quimper.

Le clergé de Briec-de-l'Odet et d'Edern a pouvoir pour les deux paroisses.

— aumônier diocésain d'Action Catholique, chargé du M.R.J.C. pour le Sud-Finistère, **M. François Ac'h,** vicaire à Plouigneau.

— au secteur de Ploudalmézeau, chargé de l'aumônerie de l'hospice de Ploudalmézeau, **M. Thénénan Guivarch,** au service de la paroisse de Lannilis.

— au secteur de Plouigneau, en résidence à Plouigneau, **M. Joseph Le Rest,** stagiaire au Prado, et **M. Léon Loaec,** nouveau prêtre de Ploudaniel.

Les paroisses de Plouigneau, Saint-Eutrope, Botsorhel et Plougégat-Moysan sont prises en charge par le clergé de Plouigneau.

— au secteur de Concarneau, chargé de la paroisse de Beuzec-Conq, **M. Hervé Nédélec,** recteur de Rédéné.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 23 juillet, 16e dimanche du temps ordinaire. Mardi 25, S. Jacques. Mercredi 26, Ste Anne. Dimanche 30, 17e dimanche. Lundi 31, S. Ignace de Loyola. Mardi 1er août, S. Alphonse de Ligori. Vendredi 4, S. Jean-Marie Vianney. Dimanche 6, Transfiguration. Mardi 8, S. Dominique. Jeudi 10, S. Laurent. Vendredi 11, Ste Claire. Dimanche 13, 19e dimanche. Mardi 15, Assomption. Dimanche 20, 20e dimanche. Lundi 21, S. Pie X. Mardi 22, Ste Marie, Reine. Jeudi 24, S. Barthélémy. Dimanche 27, 21e dimanche. Lundi 28, S. Augustin. Mardi 29, Martyre de S. Jean-Baptiste.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Monseigneur Auguste Guimard,* des Prêtres de Saint-Jacques. *M. Gabriel Péron,* de Guipavas, frère de M. le Curé de Quimperlé. *Mme Le Guével,* de Brest. *M. Alain Gard,* de Quimper. *Père François Pérennou,* o.m.i., de Beuzec-Cap-Sizun. *M. Hervé Budes de Guébriant,* de Saint-Pol-de-Léon. *M. René-Jacques Guibert,* de Brest. *Mme François-Marie Razil,* de Saint-Servais.

● **Les diocèses bretons organisent un pèlerinage en Terre Sainte du 5 au 15 octobre ; prix 1 790 francs. Renseignements et inscriptions à l'Evêché, Quimper.**

● **La « Semaine Religieuse » ne paraît pas pendant le mois d'août. Le prochain numéro sera daté du 5 septembre.**

SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-JACQUES

La Société des Prêtres de Saint-Jacques a tenu la première session de son Assemblée générale du 29 juin au 11 juillet. Les délégués, représentant les membres de la Société actuellement répartis en trois régions : Haïti, Brésil et France-Diaspora, ont pris un certain nombre de décisions administratives et procédé aux élections.

Le **Père Jean Kerhervé** a été élu Supérieur général. Il assume la direction de la Société avec deux Assistants : les **Pères Michel Ménard** et **Jean Daniel.** L'administration générale de la Société est assurée par le Supérieur général, ses deux Assistants et les trois Supérieurs régionaux qui ont rang d'Assistants.

Travaillant ensuite en commissions, les Pères délégués ont étudié les nombreuses questions posées à la Société sur les plans Fédération avec les Missions Etrangères de Paris, Pastorale et Vie matérielle. Dans ces divers domaines ils ont élaboré des textes d'orientation, qui, votés à la seconde session (à partir du 24 juillet), deviendront le Directoire de la Société pour les cinq années à venir.

Cette assemblée a été précédée d'une rencontre de trois jours (26, 27 et 28 juin) à laquelle ont participé tous les Pères en congé. Animée par trois Pères des Missions Etrangères de Paris et le professeur Michel Biays, de la Faculté des Sciences économiques de Rennes, elle était consacrée au Développement, à la Pastorale et aux problèmes théologiques qui s'y réfèrent. Elle s'est terminée par un colloque avec le **T. R. Père Quéguiner,** Supérieur général des M.E.P., sur la Fédération entre les deux Sociétés.

♣

Nous présentons au Père Jean Kerhervé et à ses Assistants nos vœux et nos prières.

AU SUJET DES « ORIENTATIONS PASTORALES CONCERNANT LES FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES DANS CERTAINS CAS PARTICULIERS »

Depuis plusieurs années, dans bien des diocèses, des questions sont posées concernant les funérailles religieuses des personnes en situation « irrégulière » vis-à-vis de l'Eglise, et spécialement des divorcés remariés... Des prêtres, des fidèles souhaitaient que les funérailles ne soient plus systématiquement refusées pour ceux qui meurent dans cette situation.

Après les évêques d'Autun et d'Arras, après les évêques du Centre, de la Région Parisienne et de divers autres diocèses, nos évêques de la Région apostolique de l'Ouest viennent, à leur tour, de prendre position à ce sujet.

Les orientations qu'ils définissent sont **pastorales :**

1) Elles doivent être interprétées à la lumière du **nouveau rituel des funérailles,** des valeurs de foi et du sens de l'homme qui y sont engagés.

2) Elles ne visent pas à substituer une nouvelle législation une autre ; mais elles invitent à une réflexion pastorale sur **le sens de la célébration des funérailles** au service de ceux qui sont concer és.

Une certaine conception avait mis un accent presque e clusif sur les « honneurs » de la sépulture chrétienne ; il semble qu'a jourd'hui les chrétiens perçoivent plus clairement deux autres as ects, essentiels, des funérailles, c'est-à-dire

— une manifestation de l'intercession de l'Eglise pou tous ceux que Dieu aime, quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur leur existence,
— une écoute et un partage de la parole de Dieu, venant éclairer l'événement que constitue la mort d'un membre de la communauté.

L'option à prendre engage toute une perception de l'Eglise comme « Eglise-pour-le-monde ». Mais elle devra éviter un accueil majeur pour ne pas transformer les funérailles chrétiennes en une cérémonie répondant au « besoin religieux » de ceux qui, par ailleurs, n'auraient affiché qu'indifférence ou hostilité dans leurs rapports avec l'Eglise.

3) Puisqu' « **elles veulent être une expression du lien que l'Eglise garde avec tous les baptisés** », ces orientations ne peuvent être mises en application sans que soit en même temps impliqué tout le ministère pastoral auprès des personnes concernées (cf. Orientations..., § 5). En effet, « l'Eglise, pour être fidèle au mystère de réconciliation qu'elle célèbre, doit offrir à tous « un espace » où les accueillir... » (1)

Bernard Le Gal, délégué régional pour la Pastorale liturgique.

(1) Cf. « Eglise-Sacrement », propositions du Conseil permanent de l'Episcopat français (Documentation Catholique du 5 mars 1972, n° 1604, pp. 225-226. Semaine Religieuse de Quimper du 20 février 1972 ou du 5 juin).

U. R. E.

Par suite d'un sérieux accroc de santé, il n'a pas été possible au P. Rondet, à ce jour, de reprendre le texte à ronéotyper. Il nous faut donc remettre en septembre la parution du texte. La « Semaine Religieuse » en reparlera.

PÈLERINAGE DES 17-23 SEPTEMBRE A LOURDES

Inscription des Malades

Les inscriptions des malades au pèlerinage des 17/23 septembre sont à faire maintenant ; clôture de ces inscriptions le 10 août.

1° Dossier : deux modifications sont intervenues.

- à la suite de demandes diverses, les feuilles de dossier nécessaire peuvent être demandées à l'Evêché soit par un prêtre soit par un membre de l'Hospitalité diocésaine (qui en avertit le prêtre intéressé).
- pour mieux sauvegarder le secret professionnel, le médecin traitant du malade adressera lui-même le Bulletin Médical à l'un des docteurs du pèlerinage (pour cette année, le Docteur Beaumin, La Carrière, route de Lanmeur, Morlaix).

2° Le billet du train doit toujours être demandé par l'intermédiaire de la paroisse.

Les malades pauvres peuvent recevoir un bon couvrant le prix du billet. Celui qui s'occupe de l'inscription s'adresse pour cela à Mme Kerdilès, 19, rue de la Gare, Pleyber-Christ ; déposer cette demande dès maintenant.

3° La pension à l'Hôpital Notre-Dame des Douleurs à Lourdes est à verser en même temps que le prix du billet ; elle s'élève à 70,00 francs pour tout le séjour.

4) Le train Blanc, qui transportera les malades et les anciens voyagera de nuit à l'aller (nuit du dimanche au lundi) et au retour (nuit du vendredi au samedi).

Inscription des Anciens

Un groupe de 50 anciens descendra à l'Hôpital N.D. des Douleurs : clôture des inscriptions le 10 août. Demander la fiche d'inscription à l'Evêché. Pour le billet et la pension valent les dispositions 2 et 3 ci-dessus des inscriptions de malades.

Inscription des autres pèlerins

Les autres pèlerins voyageront de jour (à l'aller, le dimanche 17 ; au retour, le samedi 23), sauf ceux qui préfèreront prendre le train Blanc où trois wagons de couchettes 2e classe leur seront accessibles (= prix du billet 2e classe, plus le supplément pour la couchette).

Ces inscriptions doivent parvenir au Secrétariat de l'Evêché (B.P. 405, 29101 Quimper) **le vendredi matin 1er septembre au plus tard.**

Prix des billets (avec cantique, insigne, assurance)

	1re classe	2e classe
Adultes sans réduction spéciale	195,00 F	137,00 F
Adultes bénéficiant d'une carte de réduction 75 %	107,00 F	77,00 F
Enfants (4 à 10 ans) sans réduction spéciale	107,00 F	77,00 F
Enfants bénéficiant d'une réduction 75 %	63,00 F	47,00 F
Bénéficiaire d'une carte de réduction 100 %	15,00 F	15,00 F
Supplément pour couchette 2e classe		30,00 F

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Faites tout ce qu'il vous dira...

...partager la Bonne Nouvelle, la porter à nos frères. Tel était le thème retenu par le prédicateur, *M. l'abbé F. Caër,* pour ce pèlerinage de juillet à Lourdes. Le programme avait été arrêté en commun lors d'une réunion des prêtres participants à Châteaulin le 6 juin et présentait quelques nouveautés :

— pour l'ensemble des pèlerins : une célébration de la Passion avec eucharistie, qui rassembla les diocèses français et fut l'un des temps forts de la semaine ; la messe en langue bretonne (inaugurée en septembre 1971) ; la messe de fin de pèlerinage, où une liturgie de la Parole authentique mais originale permit aux diverses catégories d'exprimer devant tous en quoi ils avaient reconnu l'action du Seigneur et comment le Christ invitait à aller plus loin et plus profond ;

— pour les adultes : une rencontre-dialogue avec *Monseigneur l'Evêque,* qui fut vraie (« On lui a posé des questions difficiles ») et qui aida à « décontracter » les relations à l'intérieur du pèlerinage ;

— pour les enfants : une réunion où ils firent connaissance ; une revue de leurs activités dans les deux trains de retour ;

— pour les jeuness : une articulation meilleure de leurs rencontres ; une « gospel-night » à la Rotonde des Jeunes au fond de la Prairie devant la Grotte, et des réunions de réflexion le vendredi matin pour ceux qui en voulaient encore plus (ils furent 40) ;

— pour les prêtres : une réunion de prière dans la prairie devant la Grotte le mardi soir pendant la procession aux flambeaux...

Aucun pèlerin n'oubliera non plus la présence de l'orchestre des jeunes du Club de Musique de Saint-Renan qui, dans des conditions difficiles de travail, sut garder le sourire et en fit naître. Une expérience à recommencer en juillet 1973.

Ces nouveautés, jointes aux exercices plus habituels (messes du mercredi à Pie X, à la Grotte, route de Bartrès, réunion de la « Vie Montante »...), furent ratifiées dans l'enthousiasme par l'ensemble des 1 473 pèlerins (dont 152 jeunes et 130 enfants, soit un peu plus de 20 %). Le pèlerinage fut sérieux, exigeant, mais aussi joyeux que le soleil de Lourdes cette semaine ; avec de forts moments de suspense, par exemple quand Quimper lançait à Pie X la Célébration de la Croix où nous avions reçu carte blanche des autres diocèses, ou quand le train Bleu décolla du quai n° 3 à 6 h. 16 au lieu de 6 h. 28 laissant en rade quelques pèlerins médusés.

Les pèlerins ont répondu, nombreux, à deux questionnaires dans les trains : on y reviendra à la rentrée.

La pastorale en monde forain

Pour compléter la circulaire ci-après, l'aumônier diocésain rappelle la note parue dans la « Semaine Religieuse » du 20 avril 1970, qui donnait quelques directives pour la pastorale des sacrements dans le cas des « Gens du Voyage ».

Cette note précisait qu'il n'y avait pas lieu de tenir compte, pour les baptêmes des enfants forains ou gitans, du fait que les parents — ou les parrains ou marraines — n'étaient pas mariés religieusement. Tant que la question des stationnements ne sera pas résolue, il sera très difficile aux « Gens du Voyage » d'obtenir le mariage civil, et, par voie de conséquence le mariage religieux.

Souvent des pasteurs se demandent comment préparer au baptême des enfants forains ou gitans qui ne passent que quelques jours sur le territoire de leur paroisse ; certains se demandent si ces gens ont la Foi.

Sur ce point — mis à part le cas des Pentécôtistes, qui seront très rarement tenté de demander le baptême catholique — il faut répondre que les Gitans sont profondément religieux, et leur foi souvent beaucoup plus profonde qu'on le croit. Ils ne pratiquent pas, c'est un fait. Mais ils se sentent si étrangers à tout ce qui n'est pas « le Voyage » ! D'autre part, leur vocabulaire religieux est souvent très rudimentaire et, même s'ils parlent le français dans la vie courante, ils ont — surtout dans les familles d'origine espagnole ou hongroise — conservé en matière religieuse une façon de penser et des expressions tsiganes (un peu comme certains Bretons qui, bien que parlant couramment le français, ne se confessent qu'en breton).

Les Gitans ont souvent beaucoup de mal à comprendre nos ques-
tions, qui sont d'ordinaire trop abstraites, ils se refugient alors d ns un
mutisme qui déconcerte, ou bien ils répondent dans le sens qu'i ima-
ginent devoir nous faire plaisir. Il y a quelque temps, un gitan s'ar essait
à un recteur pour le baptême d'un de ses enfants ; celui-ci lu posa
diverses questions, auxquelles le gitan répondait surtout par d longs
silences. Finalement, prenant sur lui, il fit cette réflexion : « Mon ur le
Curé, on sait ce que l'on veut... mais on ne sait pas comment le ire »!

Quand il arrive qu'un Gitan ,lors de la demande de b ptême
déclare : « On veut que le petit soit avec Dieu », on peut être ertain
que cette simple phrase est dense de foi chrétienne, simpl sans
doute... mais profonde.

Un procédé, qui parfois permet de juger du niveau religieux d'une
famille, consiste lorsque l'on peut se rendre dans la caravan pour
préparer un baptême, à interroger, non les parents... mais les enfants.
Naturellement on emploie alors un langage simple, qu'on n'aurait pas
osé employer avec les adultes ; et les parents, qui craignent de voir
leurs enfants « répondre de travers », répondront généralement à leur
place ; si ensuite on peut orienter la conversation sur la Bible, très
vite le dialogue a des chances de s'animer, et le pasteur peut apprécier
le véritable niveau religieux de ses paroissiens de passage.

Jean TANGUY,
aumônier de l'Institution Ste-Thérèse, Quimper.



En France, 50 à 60 000 personnes font partie de la « Corporation Foraine ». Dans ce chiffre, il faut comprendre les « Industriels Forains » et « Gens du Cirque ».

Les Forains font partie du monde des « Voyageurs » qui comprend trois catégories :

— deux professionnelles, celle des bateliers et celle des forains ;
— la troisième est liée à un peuple (une race), les Gitans ou les Tziganes qui s'appellent eux-mêmes « les voyageurs ».

Beaucoup confondent Forains et Gitans. Les Gitans sont un peuple et chaque Gitan peut exercer n'importe quel métier. Forain, par contre est un métier. Les Forains, eux, sont d'origine ethnique différente. Métier de tradition — on est forain de père en fils — tout le monde peut, en principe, devenir forain si ça lui chante. Ils se donnent le nom d' « Industriels forains » et sont les « animateurs des fêtes foraines » avec leurs employés ou commis. Ils ne sont pas, non plus, à confondre avec les « marchands forains » qui vendent sur les marchés et qui, pour le plus grand nombre, ont un domicile fixe.

Le phénomène forain existe sur toute l'Europe. Ce monde a souvent été méprisé et rejeté par l'Eglise au cours des siècles ; il a pourtant des valeurs profondes : compétence et conscience professionnelles, sens

de la fête et d'une vocation à remplir pour apporter la joie, solidité de la famille qui est leur seul point fixe Solidarité profonde à l'intérieur de leur corporation..

Le forain, plus que tout autre, est très sensible vis-à-vis du prêtre qui sait l'accueillir et l'écouter dans sa vie mouvementée. Pour le retrouver, s'il veut parler avec lui d'un sacrement ou pour une toute autre raison il fera des kilomètres ou attendra une année.

Baptêmes, mariage et enterrements en particulier, ont un grand retentissement dans la vie des forains. Ils sont une occasion de rencontres privilégiées de forains venant de loin. La préparation pastorale de la cérémonie suppose une connaissance profonde du milieu forain que l'aumônier apportera au curé de paroisse pour permettre à tout un monde de cheminer dans la foi.

Voici donc les recommandations qui sont faites à l'occasion des sacrements :

Si le clergé procède à leur égard par des refus ou par des négligences pratiquement irréalisables, ils penseront que, maintenant encore, l'Eglise continue à les laisser en marge. Le résultat serait à l'opposé des buts poursuivis par une pastorale authentique.

A l'inverse, l'attitude qui consisterait à leur accorder le sacrement immédiatement et sans préparation sérieuse, comme le font certains prêtres sous prétexte qu'ils sont de passage, ne serait pas meilleure. Il s'agit, à cette occasion, d'amorcer un dialogue qui amènera à poser les vrais problèmes.

Il est donc important, dans l'immédiat, de les accueillir avec beaucoup d'amitié. Mais il est important aussi de prendre contact avec le prêtre qui, dans le diocèse ou au niveau régional, est le plus en lien habituellement avec les forains.

1°) **Baptême des petits enfants.**

La demande du baptême pourra donc être faite dans une paroisse quelconque sur leur route au cours de la tournée des fêtes foraines. Cette demande — sous la forme d'une simple lettre — sera signée du curé ou de l'aumônier (et datée) avec mention éventuellement de la part de préparation faite à cette occasion. Mais le curé aura à cœur d'en aviser immédiatement l'aumônier des forains pour que la suite de la préparation puisse être envisagée dans les étapes importantes de la route

Cette préparation pourra d'ailleurs se faire tout au long de la route et chaque curé ou « correspondant » qui intervient (laïc ou religieuse) aura le soin d'ajouter sur la lettre de demande les éléments de préparation.

La célébration du baptême pourra donc avoir lieu ensuite dans n'importe quel lieu, mais il est souhaitable que l'aumônier forain diocésain ou régional ait pu être consulté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est rappelé que tout baptême de « vagi » doit être notifié à l'Aumônerie diocésaine des Forains qui transmet à l'Aumônerie Nationale.

C'est à travers de cette préparation — peut-être fort étendue dans le temps — au hasard des routes mais en lien avec l'Aumônerie des forains (le prêtre le plus en lien habituel avec les forains) que les forains feront l'expérience d'une vie en Eglise.

2°) La préparation au mariage.

Une coordination est encore plus nécessaire. Plus qu'ailleurs, les fiancés préviennent au dernier moment. L'aumônerie des forains commence une campagne d'information à ce sujet. Il est indispensable que le prêtre à qui les fiancés s'adressent en premier, prennent contact immédiatement avec l'aumônier des forains. Ce contact permettra une meilleure préparation, suffisamment longue et sérieuse ; assurera une célébration plus adaptée et dans des conditions satisfaisantes rejoindra les autres efforts de pastorale en monde forain, garantira que le dossier est constitué sérieusement.

Comme pour le baptême, la célébration pourra avoir lieu plus loin dans une autre paroisse, quelque part sur leur itinéraire de fête.

3°) Sépultures.

C'est un événement que l'on ne peut évidemment pas prévoir à l'avance. Un coup de téléphone peut permettre cependant à l'aumônier forain de venir pour aider à préparer une cérémonie qui a un grand retentissement dans la vie des forains ; car, habituellement, ils sont très nombreux à se rassembler pour une telle occasion, et de fort loin.

La connaissance de ce monde est indispensable pour préparer pastoralement une telle cérémonie, et la présence de l'aumônier des forains, de celui que l'on connaît déjà et que l'on retrouve dans les grands événements, permet une meilleure adaptation et est l'occasion de faire cheminer dans la foi toute une foule qui prend davantage conscience de l'Eglise qui grandit au milieu de son monde.

L'Aumônerie Nationale des Forains.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

● *CHRISTUS, 12, rue d'Assas, 75006 Paris.* — « Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ » : voilà, pour les chrétiens d'aujourd'hui, le lieu d'une réflexion décisive et tournée vers l'action. Le combat pour la liberté ne saurait certes les laisser indifférents. Combat qu'on retrouve dans les aspirations des jeunes, le mouvement ouvrier, les efforts pour le développement, combats affrontés à tant de résistances. Qu'en est-il, dans cette lutte, de la signification de la foi ? En quoi le Christ est-il, aujourd'hui, et dans la vie concrète des hommes, fondement et chemin de liberté ? Car il ne nous suffit pas de répéter qu'il est « Sauveur » ; encore devons-nous le manifester par ce que nous sommes et ce que nous faisons. Cela touche aussi bien notre théologie que nos rapports avec les autres, notre connaissancec du Christ que notre aptitude à combattre toutes servitudes.

C'est cette question qu'aborde le n° 75 de CHRISTUS : Libérer l'homme. Il s'inscrit dans la ligne de la préparation de la Session pastorale de 1973 où les Evêques réfléchiront avec les laïcs sur le thème : « Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ ».

● *CONGRÈS DES AUMONIERS D'HOPITAUX.* — Le XI[e] Congrès national des aumôniers d'hôpitaux aura lieu *à Versailles, du 4 au 7 septembre* 1972. Thème des travaux : L'EGLISE ET LES RELATIONS HUMAINES EN MILIEU HOSPITALIER.

— 4 septembre : accueil et présentation du thème.

— 5 septembre : *exploration de la situation,* après une consultation qui a reçu plus de 900 réponses de malades, médecins, infirmières, visiteurs, religieuses et aumôniers.

— 6 septembre : *temps de réflexion* portant sur la valeur et la signification des relations humaines pour la personne, la société et l'Eglise.

— 7 septembre : *recherche pastorale :* jalons pour une pastorale des relations humaines en milieu hospitalier.

Le Congrès intéresse tous les prêtres qui exercent, à temps plein ou partiel, un ministère dans un établissement public ou privé de cure ou de soins. Plus de 300 ont déjà manifesté l'intention d'y participer.

Les confrères intéressés par le Congrès peuvent se procurer le programme détaillé et le bulletin d'inscription soit auprès de l'Aumônerie nationale, 106, rue du Bac, 75007 Paris, soit auprès du délégué diocésain, M. Gougay, aumônier à l'Hôpital-Dieu, Pont-l'Abbé. Date limite pour les inscriptions : 15 août.

● Paroisse S. Louis de Brest recherche sacristain plein temps ; foyer de préférence. Ecrire 51, rue Jean-Macé, Brest, ou prendre contact deuxième quinzaine d'août.

● S'il traîne quelque part au fond d'un presbytère ou dans un recoin de sacrisite ou dans un grenier d'école *du matériel de sonorisation inutilisé* (colonnes sonores, amplis, micros...), ayez l'amabilité de le signaler à Paul Goarzin, vicaire à Gouesnou (tél. 84-86-77), qui se chargera de le faire resservir à quelque chose. Merci.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénec'd

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95 .-59

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

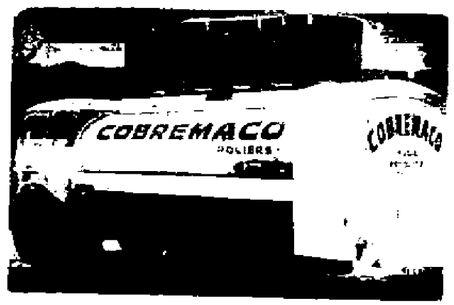


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Séminaire interdiocésain
Nominations
Enseignement Religieux (rentrée 72)
Journée missionnaire mondiale
Pèlerinages (horaires)

Rencontre missionnaire à Châteaulin
Nouvelles et lectures

N° 4 273 (87e année) — 5 septembre 1972

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.0 10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS AU S.I.E.T. ET AU SÉMINAIRE INTERDIOCÉSAIN

Par décision des Evêques de Rennes, Laval, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes :

— **M. l'abbé Roger Macé,** du diocèse de Laval, est nommé directeur-adjoint du Service Interdiocésain d'Etudes Théologiques de Rennes (cf. Ordonnance du 3 juin 1971).

— L'équipe d'animation de la communauté interdiocésaine des Séminaristes de « second cycle » est composée comme suit :

M. l'abbé Damien Le Douarin, du diocèse de Vannes, responsable de l'équipe et supérieur de la communauté ;

MM. Emile Morin (Saint-Brieuc) et **Sezny Roudaut** (Quimper), déjà en fonction ; **M. Marcel Aubrée,** du diocèse de Rennes.

Le 13 août 1972.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au secteur de Rosporden-Bannalec, chargé de la paroisse de Bannalec, **M. Gabriel Le Brun,** adjoint au Curé-archiprêtre de Quimper pour la paroisse de Kerfeunteun.

— au secteur de Saint-Pol-de-Léon, chargé, avec l'agrément de la Commission administrative, de l'aumônerie de l'hospice de Saint-Pol-de-Léon, **M. Robert Goulm,** recteur d'Esquibien.

M. François Guivarc'h se retire à la Maison Saint-Joseph.

— au secteur de Pont-Croix, chargé de la paroisse d'Esqibien, **M. Lucien Le Gléau,** recteur de Tréméven.

— au secteur de Pont-l'Abbé, chargé, avec l'agrément de la Commission administrative, de l'aumônerie de l'hospice de Pors-Moro, **M. Jean-Pierre Le Gall,** recteur de Rumengol.

M. François-Louis Nicolas se retire à la Maison Saint-Joseph.

— au secteur de Daoulas, chargé de la paroisse de Rumengol, **M. François Elard,** chanoine honoraire, supérieur de la Maison de Kéraudern.

— supérieur de la Maison de Kéraudren, **M. François Traon,** adjoint au Curé-doyen de Brest-S. Sauveur pour la paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon.

— au secteur de Quimper, responsable pour trois ans du sous-secteur de la Rive gauche, chargé de la paroisse de Locmaria, **M. Jean Berthou,** aumônier national de la F.C.S.F.

Le clergé de Locmaria, Sainte-Thérèse et Ergué-Armel a pouvoirs pour les trois paroisses.

— au secteur de Quimperlé :

chargé de la paroisse de Tréméven, **M. Jean Falc'hun,** en age aux Lilas au diocèse de Saint-Denis ;

chargé de la paroisse de Clohars-Carnoët, **M. Robert Mart** vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

chargé de l'aumônerie de la Retraite à Quimperlé, **M. Jose Le Beux,** aumônier de l'Ile Blanche, Locquirec.

M. Joseph Quéinnec se retire au presbytère de Saint-Evar c.

— au secteur de Kerlouan, chargé de la paroisse de Sai Frégant, **M. Emmanuel Bernard,** recteur de Plomodiern.

— au secteur de Plonévez-Porzay :

chargé de la paroisse de Plomodiern, **M. Joseph Jaïn,** r teur de Plozévet ;

les aumôneries de La Clarté et du Vieux-Châtel à Kerlaz sont supprimées ; **M. Jean Le Borgne** et **M. Joseph Guéguen** se reti nt à la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au secteur de Châteauneuf-du-Faou, chargé de la pa oisse de Laz, **M. Jean-Louis Vern,** vicaire à Plozévet.

— au secteur de Plogastel-Saint-Germain :

chargé de la paroisse de Plozévet, **M. François Morvan,** vicaire à Plounévez-Lochrist.

en résidence à Plozévet, en gardant leurs fonctions d'aumôniers M.R.J.C., **M. Paul Cornec,** vicaire à Plogastel-Saint-Germain, **M. Emile Donou,** vicaire à Plonéour-Lanvern, **M. Guy Léon,** vicaire cantonal à Pont-Croix.

— au secteur de Riec-sur-Bélon, chargé de la paroisse de Moëlan-sur-Mer, **M. Auguste Téphany,** recteur de Saint-Philibert.

— secrétaire de la M.U.D.A.M. et de la C.A.P.A., **M. Louis Briand,** recteur de Moëlan-sur-Mer. Il résidera 24 bis, rue Créach Allan, Quimper.

— au secteur de Guilvinec, en résidence à Loctudy, **M. Clet Le Coz,** sous-directeur au Centre diocésain des Vocations et aumônier des Lycées à Quimper.

— au secteur de Douarnenez, chargé de la zone côtière de Douarnenez, en résidence à Tréboul, **M. Michel Péron,** vicaire à Loctudy.

— chargé des jeunes ruraux des secteurs de Landerneau, Daoulas et Ploudiry, en résidence à Plouédern, **M. Louis Le Roux,** vicaire à Ploudiry.

— mis à la disposition de l'aumônerie nationale de l'A.C.O.M., **M. Joseph Mauguen,** chargé de la zone côtière de Douarnenez.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
RENTRÉE 1972

I. — RAPPEL DE QUELQUES ORIENTATIONS.

1. — Pour les classes enfantines et le Cours Préparatoire

— **« Education religieuse des tout-petits »,** fiches « Vérité et Vie » n°s 508 - 509 - 518, pour classes enfantines. A commander à « Vérité et Vie », 1, rue de la Comédie, 67081 Strasbourg Cédex.

— **« Education religieuse des 6-7 ans »,** fiches « Vérité et Vie » n°s 539 - 546 - 552, pour Cours préparatoire. A commander à la même adresse.

— Par ailleurs, on trouvera en librairie un certain nombre d'ouvrages ou de collections pour l'éveil religieux des petits. Documentation chez vos libraires habituels.

2. — Pour le Cours Elémentaire : classes de 10° et 9°

— Le programme normalement utilisé est le programme régional propre à l'Ouest : **« Avec toi, Seigneur »,** qui comporte deux séries A et B correspondant aux deux années du C.E. 1 et du C.1. 2. A commander à la D.E.R.

— Pour des situations particulières ou pour des expériences de catéchisme par les parents, consulter la D.E.R.

3. — Pour le Cours Moyen : classes de 8° et 7°

Les directives officielles parues dans la « Semaine Religieuse » du 6 septembre 1968 — concernant l'adaptation prioritaire **« Qui es-tu, Seigneur »** (p. 455) et les choix particuliers (p. 456) — demeurent valables.

— Les livres du maître et les manuels **« Qui es-tu, Seigneur »** sont à commander en librairie. Il en est de même pour toute autre adaptation.

— Les documents complémentaires : dossiers et fichiers d'activités, livrets des parents-catéchistes, sont à commander à la D.E.R.

4. — Pour les classes de 6° et de 5°

— Pour la classe de Sixième, utiliser l'une des réalisations nationales déjà parues à la rentrée 1971. Voir la « Semaine Religieuse » du 25 juillet 1971. Le programme conseillé reste le même que l'an dernier, à savoir : **« Avec Jésus Christ »** de Pilet-Macé. A commander en librairie.

— Pour la classe de Cinquième, la suite des mêmes réalisations nationales par les mêmes auteurs paraît pour la rentrée 1972. Le programme qui fait suite à « AVEC JÉSUS CHRIST » s'intitule **« Cherche ta route ».** A commander en librairie. (On peut craindre un cer-

tain retard dans la parution ou la livraison de ces nouveaux ro-grammes : ce retard n'est pas à imputer aux libarires).

— Si certains éducateurs voulaient continuer à utiliser le ro-gramme régional « **Découvertes** », cela serait encore possible our cette année. Voir la D.E.R.

— Pour la classe de Quatrième, programme régional « **Che ins ouverts** ». A commander à la D.E.R.

5. — Pour la catéchèse à partir de la classe de 3e

Voir en librairie les différents documents et collections prév s à cet usage : collection « Le monde et la foi », collection « Ensemi e », collection « Visages », collection « Jeunesse de la Foi », etc...

⁂

II. — PERMANENCES DE LA D.E.R.

1°) La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Fro t à Quimper, sera à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons de programmes et documents de catéchisme à partir du mardi 5 septembre **(sauf le samedi après-midi).**

2°) Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tiendra à **Brest, du lundi 11 septembre au samedi 7 octobre (sauf le samedi après-midi).** Les paroisses et écoles de Brest et de la région sont invitées à y passer pour commandes et livraisons directes.

Les commandes **par lettre** sont toutes à adresser à Quimper : **Boite Postale 14, 29101 Quimper.** Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3°) La Direction de l'Enseignement Religieux ne fournira aux catéchistes que les documents régionaux qui sont rédigés et édités par la Coopérative Régionale de l'Enseignement Religieux. Pour les autres documents s'adresser aux libraires.

Afin d'éviter toute confusion dans les commandes, nous vous demandons de vous référer strictement **au bulletin de commande** qui vous est adressé par la D.E.R.

4°) Les paroisses et les écoles **qui peuvent venir sur place** — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande.

Nous vous serions reconnaissants de continuer à faire effort pour **regrouper les commandes** d'une même école ou d'une même paroisse.

JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE

Ce doit être pour nous tous l'occasion d'une révision de vie sur notre appartenance à une Eglise catholique, c'est-à-dire universelle.

Il nous arrive en effet de penser et de dire que la Mission est chez nous et que cela suffit, alors que nous avons aussi la charge de la mission universelle. Nous sommes responsables du monde entier, pas seulement du petit coin où le Seigneur nous a placés, où nous risquons de nous enliser, obsédés par nos petits problèmes.

Aujourd'hui, plus des deux tiers de l'humanité ne connaissent pas le message du Christ. Peut-on dire : le Seigneur n'a pas besoin de nous pour sauver cette multitude ? Avons-nous le droit nous, déjà nantis de tous les biens, de garder encore pour nous la Bonne Nouvelle du salut ?

Un contact vivant avec les missions, avec les jeunes Eglises aurait beaucoup à apporter. « La grâce du renouvellement ne peut croître dans les communautés, à moins que chacune d'entre elles n'étende le rayon de sa charité jusqu'aux extrémités de la terre ».

Nos missionnaires et les prêtres « Fidei donum » travaillent là-bas en notre nom. Leur sommes-nous restés fidèles dans notre pensée, notre correspondance, notre soutien matériel, moral et spirituel ?

Le Tiers-Monde est aussi présent au milieu de nous en la personne de ses migrants. Puissions-nous agir de telle sorte qu'ils se sentent en pays chrétien !

C'est à cela qu'en cette journée missionnaire nous devons penser et méditer en assemblée du peuple chrétien.

La date

Cette journée missionnaire mondiale se célèbre le 22 octobre, mais la date n'est pas impérative. Là où des prêtres, religieux, religieuses ou laïcs doivent partir en mission, il est même tout à fait indiqué de célébrer l'évènement en assemblée du peuple de Dieu au moment de leur départ.

Le thème

« Les hommes veulent vivre — Le Christ est vie — annonce-le au monde entier ».

Tel sera cette année le thème de notre réflexion pour cette journée. Tel qu'il se présente, il est manifeste qu'il tient compte du phénomène populaire qui a explosé en France cette année, après avoir fait plus ou moins fortune aux USA. Mais il est non moins vrai qu'il relève d'un désir d'approfondissement face au danger de récupération du Christ, en le réduisant d'une manière un peu trop spectaculaire à un aspect très superficiel. Les trois temps sont importants, le point central est essentiel, l'annonce au monde entier est l'impératif premier qui donne tout son sens à cette journée.

Pour la réflexion sur le thème d'année, le numéro de sept.-oct. de « Mission de l'Eglise » et le numéro spécial de « Témoignage » (N° 207) édité par l'ACO apporteraient beaucoup.

L'animation

L'animation de cette journée incombe d'abord aux pasteurs et aux militants des communautés. Il est possible de demander le concours de missionnaires en congé, d'anciens coopérants ou de l'équipe d'animation missionnaire de Saint Jacques ; mais leur action risque d'être creuse, si elle ne trouve pas de vrais points d'appuis dans les paroisses.

La prière, l'offrande et aussi la réflexion doivent constituer le fonds de cette journée. C'est pourquoi, dans un certain nombre de paroisses de France, cette journée s'inscrit dans une semaine de coopération missionnaire (réflexion au niveau des prêtres, des enfants du catéchisme, des mouvements d'AC, réunions de quartiers pour jeunes et adultes). Cela s'est déjà fait aussi dans le diocèse au niveau de paroisse et même de doyenné, avec le concours de l'équipe missionnaire de Saint-Jacques. Il serait souhaitable que ces expériences soient étendues, là où où cela se révèle possible.

Si vous désirez la collaboration de l'équipe d'animation missionnaire de Saint-Jacques, adressez sans torp tarder vos appels à : **Père J. Trébaol, Saint-Jacques, B. P. 70, 29230 Landivisiau** (Tél. 110 à Lampaul-Guimiliau).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Francis Ricou,** aumônier de la clinique de Lanroze.

Francis Jean Yves Marie Ricou, né le 18 avril 1908 à Saint-Eutrope. Etudes au Kreisker. Prêtre le 25 juillet 1934 ; vicaire aux Carmes, à Brest. Octobre 45, vicaire à Saint-Michel, Brest. Septembre 51, recteur de Saint-Guénolé Penmarc'h. Octobre 54, doyen honoraire. Juillet 1959,, recteur de Moëlan. Septembre 62, recteur de Kernouès. Septembre 68, aumônier de la Retraite, Ker-Stears, à Brest. Septembre 71, aumônier de la clinique de Lanroze. Décédé le 31 juillet 1972.

PÈLERINAGES

Pèlerinage des 17/23 septembre à Lourdes

Les billets, cantiques et insignes seront déposés dans les doyennés le jeudi 7 septembre au plus tard.

TRAIN VERT

Arrivée		Départ			Arrivée		Départ
		6 h 46		Brest	19 h 51		
7 02	—	7 05		Landerneau	19 23	—	19 34
8 32	—	8 38		Quimper	17 32	—	17 46
12 08	—	12 23		Nantes	13 55	—	14 10
17 26	—	15 57		Bordeaux	8 56	—	9 15
21 13				Lourdes			6 h 16

TRAIN BLEU

		7 h 09		Landerneau	19 h 08		
7 23	—	7 28		Landivisiau	18 51	—	18 56
7 57	—	8 00		Morlaix	18 19	—	18 24
10 18	—	10 24		Rennes	15 56	—	16 04
11 45	—	11 57		Le Mans	14 26	—	14 34
16 55	—	17 13		Bordeaux	9 05	—	9 25
20 44				Lourdes			6 h 28

TRAIN JAUNE

		7 h 26		Châteaulin	19 h 43		
7 59	—	8 13		Quimper	19 00	—	19 13
8 53	—	8 58		Quimperlé	18 17	—	18 22
11 42	—	12 06		Nantes	15 30	—	15 38
16 47	—	16 58		Bordeaux	10 29	—	10 43
20 11				Lourdes			7 h 36

TRAIN BLANC

		17 h 44		Morlaix	11 h 08		
18 02	—	18 12		Landivisiau	10 40	—	10 50
		18 h 07		Brest	10 h 48		
18 22	—	18 38		Landerneau	10 16	—	10 30
19 29	—	19 39		Châteaulin	9 11	—	9 24
20 12	—	20 30		Quimper	8 27	—	8 42
20 58	—	21 03		Rosporden	8 07	—	8 12
21 23	—	21 33		Quimperlé	7 30	—	7 40
0 26	—	0 41		Nantes	4 04	—	4 28
5 28	—	5 36		Bordeaux	23 05	—	23 17
8 28				Lourdes			20 16

Pèlerinage en Terre Sainte (5-15 octobre)

Les inscriptions à ce pèlerinage doivent parvenir d'urgence au Secrétariat.

FÊTES LITURGIQUES. — Vendredi 8 septembre, La nativité de la Vierge Marie. Dimanche 10, 23e dimanche du Temps ordinaire. Mercredi 13, S. Jean Chrysostome. Jeudi 14, La Sainte-Croix. Vendredi 15, Notre-Dame des Douleurs. Samedi 16, S. Corneille et S. Cyprien. Dimanche 17, 24e dimanche.

NOS AMIS DÉFUNTS. — **M. René Kérautret,** de Morlaix, père de Monseigneur l'Evêque d'Angoulême. **Sœur Yvonne Abgrall,** des Religieuses de S. Méen-le-Grand. **Sœur Joséphine Philippe,** des Filles de Jésus. **Père Pierre Stéphan,** o.m.i., de Plouarzel. **Mlle Thérèse Gaoc,** de Plounévez-Lochrist. **Mme Guillaume Nicolas,** de Dinéault, mère de M. l'abbé Gabriel Nicolas, Tréboul. **Mlle Marie Scouarnec,** de Briec-de-l'Odet. **M. Francis Quinquis,** sacristain à Locmaria-Plouzané. **Mme Vve Moalic** de Douarnenez. **M. Corentin Jézéquel,** de Henvic. **Mme Vve Jean Tranquiz,** de Bourg-Blanc.

● RETRAITE DES AIDES AU PRÊTRE : à la Retraite de Lesneven, du mardi 10 octobre (10 h.) au jeudi 12 (16 h.). Elle sera animée par **M. l'abbé Yves Caroff,** de Saint-Thégonnec. — Prière de prévenir à temps Mme la Supérieure de la Retraite.

● DEUX RETRAITES POUR RELIGIEUSES : à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord), du 18 au 27 octobre, avec le P. Merssemann, s.j., et du 19 au 28 novembre, avec le P. Guillocheau, s.j.

● *P.R.O.F.A.C., Publications des Facultés de Théologie de Lyon et de Fourvière-Lyon, 25, rue du Plat, 69 - Lyon,* communique :

Comment penser aujourd'hui le péché originel ? Quelle place lui donner dans une synthèse cohérente de la foi chrétienne ? Te lest le thème du dossier « *LE PÉCHÉ ORIGINEL* » (3e édition imprimée) avec la participation de : J. Alberti, « Ouverture » ; P.J. Bonnard, L'Ancien Testament ; A. Georges, Le Nouveau Testament ; M. Jourjon, Regards sur la Tradition patristique ; G. Duperray, Difficultés actuelles de la catéchèse du péché originel.

Ce dossier est disponible à PROFAC, 25, rue du Plat, 69 - Lyon (2e), au prix franco de 8 F.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Rencontre missionnaire à Châteaulin

24 juillet 1972

Lundi 24 juillet, « La Plaine » de Châteaulin était le rendez-vous des missionnaires en congé. Prêtres, religieux, religieuses et laïcs, ils avaient répondu nombreux à l'invitation de Mgr Favé et de l'équipe diocésaine d'animation missionnaire. Ils étaient 98 : 15 œuvrent en France et 83 viennent de quatre continents : Afrique, Amérique, Asie et Océanie. 52 représentaient les missions d'Afrique (Ethiopie, Afrique Noire, Madagascar, Réunion) ; 2 venaient du Canada, 16 des Antilles et 5 d'Amérique Latine ; 3 venaient d'Asie et 5 d'Océanie. Tous les âges se retrouvaient dans le travail de la mission : les vétérans (45 ans à Tahiti, 34 ans à Madagascar...) ; les jeunes (3 ans, 7 ans de mission...) ; et les « bleus » qui partent pour la première fois (2 prêtres, 4 religieuses et 2 laïques). Quimper est bien un diocèse sans frontières.

Après les souhaits de bienvenue de Mgr Barbu, chaque participant fut invité à se présenter et à faire part de ses préoccupations. Il en ressortait que l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ passe à travers de multiples tâches ; mais chez tous, c'était le même désir d'être au service de « tout homme et de tout l'homme ».

Après ce tour du monde et de la mission « là-bas », Mgr Barbu présentait la mission « ici » dans le diocèse affronté comme toute l'Eglise de France à un certain nombre de problèmes. Problème des nouvelles formes d'expression de la vie chrétienne : au niveau des jeunes, des groupes de recherche et de catéchèse, des célébrations liturgiques... Ici, Monseigneur recommandait la lecture du rapport « Evangélisation et sacrement » de Mgr Coffy et il en retenait la conclusion : l'Eglise est le sacrement du salut pour les hommes d'aujourd'hui. Problème du sacerdoce : diminution des ordinations, allongement du temps de préparation, difficultés pour les ministères... Malgré tous ces problèmes, il se disait confiant dans l'avenir et formait le vœu que le passage des missionnaires aide le diocèse à retrouver un souffle nouveau.

Les difficultés du ministère sacerdotal aujourd'hui amenaient deux interventions sur les communautés de base dans le Grand Nord Canadien et dans l'Etat du Parana au Brésil. Ces communautés construisent l'Eglise de demain et annoncent un ministère sacerdotal nouveau.

La matinée se terminait par un repas fraternel, soigneusement préparé par les religieuses de La Plaine.

Dans l'après-midi, les missionnaires échangeaient librement entre eux, puis se réunissaient à nouveau pour entendre quelques interventions sur : la mission et l'école à Madagascar, l'école et la catéchèse en République populaire du Congo, la situation en Haïti, l'expérience de « développement communautaire chrétien » à Laborde en Haïti, l'information et l'animation missionnaires en France... Cette information et cette animation missionnaires doivent être l'œuvre de tous ici et « de tous

les missionnaires qui reviennent au pays pour se reposer, mais aussi pour raconter à tous les merveilles que Dieu a faites chez les peuples lointains ».

Une telle journée passe vite. Elle a tout de même permis à ceux qui sont au service de la mission lointaine de se retrouver et de rendre contact avec le diocèse d'origine. Avant de se séparer, tous se rassemblaient une dernière fois pour une messe concélébrée en l'église paroissiale de Châteaulin. Le monde entier y était représenté ; et dans une homélie simple mais toute remplie de sagesse orientale, Mgr Gerson, vicaire apostolique de Harar (Ethiopie), rappelait comment il importe à chacun de poursuivre la mission du Christ pour le service et le salut de tous les hommes. « Allez par le monde entier... et soyez mes témoins ».

● *« PRÊTRES EN CLASSE OUVRIÈRE »*. — « La session de Versailles 71 des aumôniers diocésains et de secteur A.C.O. — que reprend ce livre — manifeste une recherche intéressante sur le rôle original des prêtres dans leur tâche avec les membres de l'A.C.O. Y apparaît la nature de ce qu'est un service presbytéral en classe ouvrière, ce qui est un type original de service ; et la contribution de Jean Delorme apporte une lumière et un discernement bien nécessaires pour pouvoir progresser et inventer ».

C'est vrai que cette session sacerdotale en lien étroit avec la Rencontre Nationale des laïcs du Mouvement de Mai 1971, marque un tournant particulièrement important.

La méthode des monographies semble de plus en plus importante et éclairante pour les prêtres. Quelques exemples sont retenus dans ce livre, particulièrement suggestifs, qui rendent bien compte de la recherche des prêtres sur le terrain (dans un secteur à faible densité, évolution des relations prêtres — laïcs, les prêtres et le regroupement etc...).

André Juin, permanent national du Mouvement, trace les grands traits du sacerdoce, tels qu'ils apparaissent, fruits d'un travail de près d'un demi-siècle dans les mouvements apostoliques en classe ouvrière.

Le Père Delorme exégète, à partir des sources évangéliques, de son côté retient les notes fondamentales du service presbytéral bien resitué dans le monde, avec les dimensions collectives de notre sacerdoce.

Ces deux contributions, dans leur concordance même, apporteront beaucoup aux questions actuelles de nombreux prêtres et réorienteront sans doute les recherches dans des chemins plus fidèles.

Dans le livre n'ont pu être relatées toutes les recherches en carrefours qui ont été un élément déterminant de cette Session. Mais, dans la table ronde finale, les échos qui en remontent, ressaisis par un laïc, un évêque, un aumônier et un théologien, balisent tout un travail qui maintenant va être l'œuvre de prêtres qui, avec l'A.C.O., sont compromis dans la promotion et l'évangélisation de la classe ouvrière.

« Prêtres en classe ouvrière » — Editions Ouvrières, 216 p., 16 F. ; on peut commander l'ouvrage à l'A.C.O., C.C.P. Paris 7115-76.

La Faculté de Théologie d'Angers vous propose...

I - SES SECTIONS SPÉCIALISÉES :

Section biblique et *Section théologique*, qui permettent aux prêtres, religieuses et laïcs d'approfondir leur formation en Sciences Religieuses. Chaque Section comporte un an d'études dites à temps complet, ou deux ans d'études à mi-temps.

Ces deux Sections ne se situent pas à un niveau d'initiation, mais d'approfondissement. Les candidats doivent donc disposer d'une culture qui leur permette d'aborder de façon valable les enseignements proposés.

Programme de la Section biblique. — Exégèse de l'Ancien Testament (M. l'abbé B. Renaud et M. l'abbé F. Prod'homme), *Théologie biblique* (R. P. A. Delaye et M. l'abbé Ch. Augrain), *Bible et milieu culturel* (M. l'abbé H. Lemaître), *Exégèse du Nouveau Testament* (M. l'abbé Ch. Augrain et M. l'abbé R. Deville), *Bible et Pastorale* (M. l'abbé P. de Surgy).

Programme de la Section théologique. — Sécularisation, foi, Eglise (M. l'abbé de Surgy et le R. P. Riffault), *Philosophie du langage et théologie* (M. l'abbé Arnaud) — *« Appelés à la liberté »* (*Ga* 5.13) *: Essai de réexpression du sens de l'existence morale et de ses fondements* (M. l'abbé Simon). — *L'Eglise pérégrinante* (R. P. Starck), *Foi et mentalité noncroyantes* (M. l'abbé Laplanche). — *Création et Sacrement* (M. l'abbé Marion), *Le sacrement de baptême* (M. l'abbé Guenty).

II — SON INSTITUT D'ETUDES SPIRITUELLES

L'Institut d'Etudes spirituelles est ouvert aux prêtres, aux clercs, aux religieux et religieuses, aux laïcs. Il se propose un triple but : faciliter la connaissance vitale des dogmes en utilisant la vie et l'œuvre des spirituels chrétiens ; enrichir la conscience chrétienne d'aujourd'hui en la rendant héritière des multiples formes de la vie chrétienne ; seconder, par une formation critique et une formation technique, le renouvellement de la vie religieuse souhaité par Vatican II et préconisé par la constitution « Perfectae caritatis ».

PROGRAMME. — 1) La dogmatique (Création, Incarnation, Rédemption, Eschatologie) qui fonde et nourrit la vie chrétienne. 2) L'histoire de la vie spirituelle (Hommes, œuvres, textes) qui révèle l'évolution organique et ses conditions. 3) La psychologie religieuse, qui éclaire la vie théologale dans sa forme normale ou dans ses déviations pathologiques.

III — SON CENTRE D'ETUDES ŒCUMÉNIQUES

La Faculté ouvre cette année un Centre d'Etudes Œcuméniques, destiné à tous ceux qui s'intéressent au problème de l'Unité chrétienne, quels que soient leur confession, leur milieu, leur formation intellectuelle. Le Centre fournira une série de douze conférences entre le 15 novembre 1972 et le 14 mars 1973. Elles auront lieu 3 fois par mois, le mercredi soir, de 20 h. 30 à 22 h.

Pour toute demande de renseignements et d'inscription, s'adresser à : Université Catholique de l'Ouest, B.P. 858, 49005 Angers-Cedex.



ENTREPRISE
DE **PARCS** ET **JARDINS**

J. Pénard

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - **QUIMPER** - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - **QUIMPER**
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS **Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère** DEPOTS

Siège social : **Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56**



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Permanence des vicaires généraux
M.U.D.A.M. et C.A.P.A. - Cotisations
Direction de l'Enseignement catholique
Confirmations
« Vie montante »

Pour un renouveau
de la pastorale de la pénitence

Etat des prêtres du diocèse selon l'âge
Homélie de Mgr l'Evêque à la fête de Saint Pol
Nouvelles et lectures

N° 4 274 (87e Année) — 20 Septembre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.1

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogi
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au secteur de Quimperlé, chargé de la paroisse de Rédéné, **M. Jean-Yves Priol,** détaché au diocèse du Mans (administrateur de Te nié).

— au secteur de Lanmeur, chargé de l'aumônerie de l'Ile-Blanch à Locquirec, **M. André Le Moal,** directeur d'école à Rosporden.

— au secteur de Quimper,
en résidence à Saint-Mathieu, **M. Olivier Abgrall** qui garde ses fonctions d'aumônier diocésain d'Action Catholique,
en résidence à Saint-Mathieu, **M. Jacques Hamon,** aumônier de division à Saint-François de Lesneven,
à l'aumônerie du Likès, **M. Pierre Crozon,** détaché « Fidei donum » au Séminaire Jean XXIII de Kinshasa (Zaïre).

— au secteur de Douarnenez, en résidence à Tréboul, **M. George Cann,** vicaire au Passage - Concarneau.

— au secteur de Guilvinec, chargé de la paroisse de Lesconil, en remplacement de **M. Jean Feunteun,** démissionnaire, **M. Henri Manis,** précédemment détaché à la Mission de la Mer.
M. Jean Feunteun se retire à Bénodet.

— au service des jeunes du Monde rural des secteurs de Saint-Pol-de-Léon et de Taulé, en résidence à Plouvorn, **M. Louis Le Meur,** vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

— aumônier de la « Vie Montante » pour le Finistère-Nord, **M. Hervé Roué,** chanoine honoraire, qui garde ses fonctions d'aumônier de la Maison de retraite de Lannilis.

— au secteur de Châteaulin, chargé, avec l'agrément de la Commission administrative, de l'aumônerie de l'hospice de Châteaulin, **M. Yves Le Brun,** recteur de Lennon.
M. Hervé Derrien s'est retiré à Kéraudren.

— au secteur de Rosporden-Bannalec,
responsable du secteur, **M. Mathurin Bernard,** recteur de Scaër.
chargé des paroisses de Rosporden et Kernével, **M. Pierre Quéau,** vicaire en résidence à Rosporden.

— aumônier diocésain d'Action catholique, chargé de la Fédération J.E.C. du Sud-Finistère, **M. Henri Le Rest,** aumônier au Likès à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Abiven modifie ainsi l'ordre de ses permanences

— à **Morlaix,** le mardi au lieu du mercredi, chez les Servantes des Pauvres (tél. 88.02.78), 10, Grande Venelle, près de l'église St Melaine de l'autre côté du Viaduc, parking place Cornic ;

— à **Quimper,** le lundi après-midi et le vendredi après-midi.

Il est toujours recommandé de s'assurer de sa présence au téléphone.

M.U.D.A.M. ET C.A.P.A.
COTISATIONS

Certains prêtres n'ont pas encore versé le montant de leurs cotisations pour l'année 1972.

Pour éviter tout frais inutile de gestion de la Mutuelle, ils sont invités à faire leur versement, sans attendre un rappel par la poste.

1. Pour les prêtres exerçant un ministère
   a. Versement à faire à la Mutuelle Diocésaine d'Assurance Maladie : C.C.P. N° 2 858 93 Rennes : Adhésion 10 F. et Cotisation 200 F.
   b. Versement à faire au Secrétariat de l'Evêché, C.C.P. N° 34 80 Nantes : participation à la cotisation C.A.P.A. : 50 F.

2. Pour les prêtres retirés du ministère
   a. Versement à faire à la Mutuelle Diocésaine d'Assurance Madie : Adhésion 10 F. et Cotisation 10 F.
   b. Pas de versement à faire pour la C.A.P.A.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Réunions des Directeurs et des Directrices

Les premières réunions de l'année scolaire se tiendront, pour les Directeurs et Directrices de tous ordres d'enseignement :

le lundi 25 septembre, à 17 h. 00, à N.-D. de Bonne Nouvelle, Brest.

le mardi 26 septembre, à 17 h. 00, à N.-D. de Lourdes, Lesneven.

le mercredi 27 septembre, à 15 h. 00, au Likès, Quimper.

le jeudi 28 septembre, à 17 h. 00, à N.-D. des Vertus (le Porsmeur), Morlaix.

CONFIRMATIONS

Les paroisses qui avaient retardé jusqu'à la rentrée scolaire la date de la Confirmation sont priées de faire connaître les jours et heures qui leur conviennent : on verra ensuite ce qui est possible.

Adresser : Confirmations, Evêché, B. P. 405, 29101 Quimper.

« VIE MONTANTE »

Journée de formation, à la Retraite de Lesneven, **le lundi 2 octobre,** pour les aumôniers, les animateurs de groupes, ou les animateurs possibles, de l'ensemble du **Nord-Finistère.**

Réunions du matin à la **Salle Even,** à partir de **10 h.** — Repas en commun, à la Retraite, à 12 h. 30 (s'inscrire : Mme la Supérieure, La Retraite, 29260 Lesneven).

La journée se terminera par une messe concélébrée, fixée à 15 **h. 30.**

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 24 septembre, 25e dimanche. Mercredi 27, S. Vincent de Paul. Vendredi 29, Sts Michel, Gabriel et Raphaël. Samedi 30, S. Jérôme. Dimanche 1er octobre, 26e dimanche. Lundi 2, Sts Anges Gardiens. Mercredi 4, S. François d'Assise.

● *JE « FAIS LE CATÉCHISME » A MON ENFANT.* — De plus en plus souvent les parents sont invités à participer activement à l'éducation de la foi de leurs enfants. Bien que l'expression soit toujours parlante, il s'agit moins de « faire le catéchisme » que d'aller jusqu'au bout de leur rôle d'éveilleurs de vie. Pourquoi cette évolution profonde qui bouleverse les habitudes ? Comment les parents peuvent-ils remplir cette tâche ? Quels instruments leur sont proposés ? Quels bénéfices spirituels les attendent ? Ce numéro de « FÊTES ET SAISONS », réalisé avec le Centre National de l'Enseignement Religieux tente de répondre à ces questions, avec de multiples témoignages et exemples. — Le numéro : 2 Fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les sommes dépensées pour les armements aujourd'hui dans le monde atteignent déjà des chiffres astronomiques et tous y contribuent : aussi bien les grandes et les moyennes puissances que les nations faibles ou appartenant à ce qu'on appelle le « Tiers-Monde ».

Et le plus troublant c'est que cela se produit au moment où les hommes, étant devenus plus conscients de leur dignité, sentent plus vivement qu'ils sont membres de la même famille humaine ; au moment où s'intensifie chez les individus et chez les peuples l'aspiration à la paix dans la justice, et tandis que dans la génération des jeunes - pour beaucoup desquels la famille humaine est déjà une unité vivante - la protestation contre la course aux armements se répand toujours davantage.

Il ne manque pas de gens qui voient dans les armements au moins en ce qui concerne les grandes et moyennes puissances, comme une nécessité du système économique fondé sur leur production, pour éviter des déséquilibres économiques et un chômage de masse. Mais c'est là une explication à laquelle s'oppose radicalement l'esprit humain et encore plus l'esprit chrétien : comme s'il était admissible qu'on ne puisse trouver de travail pour des centaines de milliers de travailleurs qu'en les employant à construire des instruments de mort.

D'autant plus que nous vivons à une époque où, en de nombreux domaines, il est urgent d'entreprendre de bien autres travaux constructifs et bienfaisants sur une échelle continentale et mondiale : d'abord pour venir à bout des fléaux de la faim, de l'ignorance, de la maladie, pour lesquels, hélas, en dépit de la générosité de beaucoup, on n'a pas fait encore tout ce que requiert la tragique condition humaine de tant de nos frères ; et puis pour sauvegarder des biens indispensables à la vie de tous, tels que par exemple la défense du milieu contre divers facteurs de pollution.

La course aux armements, à laquelle d'assez nombreuses nations s'en remettent, ne constitue pas une voie sûre pour le ferme maintien de la paix, et que le soi-disant équilibre qui en résulte n'est ni une paix stable, ni une paix véritable ».

La réalisation de la paix dans la justice demande donc - comme déjà tentent de le faire de hardies et sages initiatives - qu'on suive la voie opposée : celle du désarmement progressif. Pour sa part l'Eglise, peuple de Dieu, ne peut pas ne pas raviver sa volonté d'éduquer l'homme à voir dans les autres non de probables agresseurs, mais de possibles collaborateurs futurs, rendus efficaces pour le bien, pour la construction d'un monde plus humain.

Paul VI

Pour un renouveau de la pastorale de la Pénitence

La note présentée ci-dessous sur « *le sens du péché* » a été réalisé par un groupe de travail au diocèse de Lyon (un théologien, quatre prêtres de paroisse, un missionnaire diocésain). Elle s'inscrit dans une réflexion plus large : 1) le sens du péché, 2) la conversion quotidienne, 3) le sacrement de la pénitence.

La confession est actuellement en contestation : désertion des jeunes, incertitude des adultes, malaise des prêtres dans le système pénitentiel actuel... Pour un certain nombre de prêtres et de laïcs, cette contestation a déjà été *salutaire* : elle les a menés non seulement à une rénovation du *signe* sacramentel, devenu plus expressif du sens qui l'anime, mais aussi et surtout — « à vin nouveau, outre neuve » — à un approfondissement du *signifié* : la conversion de membres pécheurs de l'Eglise qui veulent se laisser réconcilier avec Dieu et avec leurs frères par le Christ.

Le champ de la pastorale de la pénitence n'est donc pas seulement celui, fort réduit, de la confession, mais celui de toute une vie de réconciliation *vécue* (avec Dieu, avec les autres, avec soi-même) qui appelle le signe sacramentel de la réconciliation *reçue* comme sa source et en son sommet. La pastorale de la pénitence est une pastorale de la conversion, c'est-à-dire du retournement vers Dieu et vers les autres. Pour pouvoir « se retourner vers », il faut d'abord reconnaître que l'on s'est « détourné de » : c'est le «sens du péché ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — CE QUE DISENT LES GENS...

Beaucoup de prêtres ont entendu des gens, même très chrétiens, primer leurs incertitudes et leur désarroi en face du péché. Plutôt que de multiplier leurs réflexions, contentons-nous d'en relever quelques lignes qui furent faites au cours d'une réunion sur le sacrement de la pénitence. Trois tendances, bien représentatives de l'opinion des chrétiens adultes, s'y sont manifestées :

1. Première tendance : *morale légaliste* (La loi).

— « Ce qu'on nous disait être un péché autrefois ne l'est plus aujourd'hui. Les lois de l'Eglise ont changé. Les prêtres ne nous disent plus la même chose... On ne sait plus ce qui est péché. »

— « Y a-t-il encore des péchés mortels ? »

— « Aujourd'hui, il n'y a plus de péché : tout est permis. »

2. Deuxième tendance : *morale de l'intention* (Le « moi »).

— « Il faut avoir l'intention de mal faire pour pécher ; il faut vouloir le mal pour le mal. Quand je fais mon examen de conscience, je ne vois pas le mal que j'aurais vraiment voulu faire ; je ne vois donc pas de vrais péchés en moi. »

— « Ce qui compte, c'est d'être sincère avec soi-même, c'est d'avoir le courage d'agir selon ce qu'on croit et selon son idéal de vie. »

3. Troisième tendance : *morale à dominante théologale* (Dieu-Amour).

— « Tout ça dépend de l'idée que l'on a de la religion. »

— « C'est plus difficile aujourd'hui de voir ses péchés, car il faut se remettre en cause. »

— « On ne voit pas nos péchés par manque de foi. Si on prenait le temps de s'arrêter pour réfléchir, on découvrirait bien des péchés. »

— « Je passe des journées sans penser à Dieu. C'est pour cela que je ne vois pas les péchés que j'aurais pu faire. »

II. — LA THEOLOGIE SOUS-JACENTE A CES REFLEXIONS

Les deux premières tendances ont ceci de commun qu'elles situent le péché au niveau MORAL, c'est-à-dire au niveau d'une perfection personnelle ; c'est *la conscience* qui est *l'instance dernière* déterminant la présence dictée par la conscience.

1. Dans le premier cas, la norme de référence dictée par la conscience est la *loi*, perçue comme un ensemble de *principes extérieurs* et non comme un appel du Dieu vivant. Le péché est considéré comme un manquement à une loi de Dieu ou de l'Eglise ; ou même, il est confondu avec la *transgresssion* d'une coutume du milieu. L'inquiétude actuelle provient moins du fait que l'on a perdu le sens DU péché que du fait que l'on n'a plus de *nomenclature* sûre DES péchés.

2. Dans le second cas, la norme de référence dictée par la conscience est le *projet de vie* que l'on s'est donné ou *l'image idéale de soi* que l'on s'est forgée.

Ce qui est grave, dans les deux cas, c'est le blocage (ou la tendance au blocage) entre la conscience *morale* et la conscience *psychologique* : la présence et la gravité du péché est déterminée en fonction du retentissement psycho-affectif de la transgression. La norme de référence n'est pas le Dieu vivant mais l'homme ou sa conscience psychologique à laquelle vient s'identifier la conscience morale. Certes, les gens font bien référence explicitement à Dieu : mais il s'agit d'un Dieu plutôt « à l'image de l'homme » ; ils sont alors *enfermés dans leur sentiment de culpabilité*, avec toutes les tendances morbides qui peuvent dériver de cette fermeture.

3. La troisième tendance, elle, situe le problème du péché à l'intérieur de la foi (« Ça dépend de l'idée que l'on a de la religion »... « On ne voit pas nos péchés par manque de foi »), et de la foi vécue (« Il faut se remettre en cause »). Le péché est saisi en fonction de *l'orientation profonde de la vie* par rapport à *Dieu-Amour*. L'instance dernière qui juge, ce n'est pas la conscience psychologique, mais le Dieu vivant, la Croix du Christ, la Parole qui révèle la présence du péché là même où l'on n'a pas eu l'intention de s'opposer à Dieu et qui remet en cause (cf. 1 Co. 4/4). Le péché est situé d'abord au niveau THEOLOGAL.

Cette dernière tendance n'évince pas, bien sûr, le sentiment de culpabilité ; mais celui-ci a sa source dans la foi qui reconnaît l'amour de Dieu. De là naît le *repentir* évangélique, tourné vers Dieu qui appelle et vers l'avenir (Pierre) et non le remords qui enferme l'homme sur lui-même et sur son passé (Judas).

III. — QUELQUES EXIGENCES THEOLOGIQUES A APPLIQUER DANS LA PASTORALE DE LA PENITENCE

1. Il n'y a de péché *que par rapport au Dieu vivant*. C'est donc de la *Parole de Dieu, Jésus-Christ*, qu'il faut *partir* pour se reconnaître pécheur, et non pas d'abord du sentiment de culpabilité perçu par la conscience psychologique. Ainsi peut-on passer *du niveau MORAL au niveau THEOLOGAL*. Cela veut dire :

a — Je ne peux réaliser que « je suis pécheur » que si je reconnais *D'ABORD l'amour de Dieu* manifesté en Jésus-Christ. Le fondement de la morale *chrétienne* est la sainteté de Dieu lui-même (« Soyez saints parce que moi je suis saint », 1 Pi. 1/15-16 ; Lv. 19/2), sainteté dont la révélation suprême est la croix du Christ. C'est dans la foi au Christ et à la réconciliation qu'il a déjà donnée que le péché nous est révélé. Se reconnaître pécheur, c'est accepter d'entrer dans cette réconciliation qui nous est offerte. Les grands saints sont ceux qui se reconnaissent le plus pécheurs, parce que ce sont ceux qui perçoivent le mieux ce qu'est l'amour de Dieu qui nous réconcilie en Jésus-Christ.

b — C'est pourquoi, *à la lumière de la Parole de Dieu et de la croix du Christ*, nous sommes appelés à reconnaître que, là même où nous n'avions pas l'intention de nous opposer à Dieu, nous avons souvent été conduits, en fait, par notre égoïsme, par cette « loi du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

péché qui est dans nos membres » (cf. Rm. 7/23), et donc que, dans un certain nombre de situations, nous avons agi en pécheurs sans que cela ait été ressenti psychologiquement comme tel sur le moment. Une telle *révélation* amène une découverte *exigeante,* mais *spirituellement libératrice* en raison de sa source : l'amour de Dieu saisi dans la foi ; elle ne nous enferme pas dans le sentiment de culpabilité ; elle nous ouvre sur l'espérance d'une vie nouvelle.

c — L'orientation théologale ne détruit pas *le rôle de la Loi et de la morale ;* elle leur donne bien plutôt leur vrai sens. Le don de la Loi est inséparable de la conclusion de l'Alliance dont il découle (Ex. 24 ; Dt. 27/9-10). La Loi (amour de Dieu et du prochain) — et les lois (déterminations de cette Loi) — est une « *merveille* » (ps. 119) du Dieu de l'Alliance ; elle est un *pédagogue* indiquant le chemin à suivre, une lampe qui éclaire nos pas sur la route de l'Alliance ; elle n'est pas une fin, un code de principes, mais un *moyen,* un appel de Dieu : car devant l'amour, on ne peut jamais se tenir pour quitte.

2. La croix du Christ nous révèle que la réconciliation avec Dieu est en même temps réconciliation des *hommes entre eux.* Restauratrice de l'unité avec Dieu, la croix est, du même coup, créatrice de « solidarité horizontale » (Congar), afin que tous les hommes soient rassemblés dans l'unité sous un seul Chef, le Christ (cf. Eph. 1/10 ; 2/14-16...). Aussi la communion avec Dieu se vit-elle et se vérifie-t-elle au sein même des solidarités horizontales dans l'amour fraternel (1 Jn 4/12, 20).

Par là même, la croix du Christ révèle, comme le ferait un miroir, que le péché, rupture de relation avec Dieu, est toujours vécu en même temps comme *rupture de relations entre les hommes et avec soi-même.* C'est aussi ce que nous manifeste le péché d'Adam. Tout péché porte atteinte à la vitalité et à la sainteté de l'Eglise, et donc à la crédibilité de son témoignage dans le monde. Plus largement encore, tout péché porte atteinte à l'unité des hommes entre eux, ceux de l'Eglise et ceux qui sont en marche vers l'Eglise.

3. L'unique peuple de Dieu rassemblé par le Christ est toujours en voie d'édification. Les hommes commencent à vivre cette unité du Corps du Christ à laquelle ils sont tous appelés dès lors qu'ils jouent le jeu de la solidarité, en travaillant pour un monde de justice et de paix.

Inversement, si le corps est malade, tous les membres en souffrent. Chacun est *solidaire du désordre collectif* de haine, d'injustice, d'oppression..., au niveau du groupe, du milieu socio-professionnel, de la nation, de la planète. C'est la Parole de Dieu qui, là encore, nous révèle la présence de ce désordre collectif, de ce « péché collectif » (1) de situation — et, pour une part, d'action — et qui nous appelle à la conversion personnelle et à la conversion du milieu.

(1) A la lumière de la Parole de Dieu, les désordres collectifs sont révélés comme « péchés collectifs » dans la mesure où les situations d'injustice, de racisme, d'oppression... sont le fruit de l'égoïsme des hommes et sont contraires à la loi de l'Amour. Il faut assurément éviter de se couvrir personnellement de la responsabilité de tous les péchés du monde ! Mais il faut par contre se garder de rejeter sa propre part de responsabilité dans ces situations de fait, même si cette part n'est qu'un maillon dans la grande chaîne.

4. En tant que ministres de la Parole, *les prêtres* ont à révéler à la fois la grâce et le péché, jamais l'un sans l'autre, dans le sens qui a été dit plus haut. Par leur vie d'abord, par leur parole ensuite, ils doivent être des *interrogateurs* qui bousculent la bonne conscience et ouvrent les yeux des autres (cf. 2 Co. 4/1-6), sans s'oublier eux-mêmes (« Serions-nous aveugles, nous aussi ? », Jn. 9/40), et sans manipuler les consciences par pression ou répression morale.

Interrogateurs, les prêtres ont à *élargir* le champ de vision des chrétiens, à provoquer chez eux la surprise de la découverte (« Tiens ! dans ce domaine-là aussi on peut être pécheur ?... »). Ils ont pour mission de les aider à étendre leur regard non seulement à la dimension individuelle de leur vie (relation avec Dieu, relations inter-personnelles avec les autres), mais aussi à sa dimension *collective* (engagement dans le milieu de vie, dans l'Eglise, solidarité dns les désordres collectifs...).

Interrogateurs, ils ont aussi à les aider à *approfondir* le sens du péché, en les situant par rapport à la réponse globale de leur vie au Dieu vivant, c'est-à-dire par rapport à la place effective de la *foi dans leur projet global de vie* (« Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur »).

IV. — CONSEQUENCES PASTORALES

Les prêtres ont tous à s'interroger : *quel sens du péché* est transmis dans leur pratique pastorale de la pénitence ? Sous cette question se cachent deux problèmes différents :

— Quel sens du péché *cherchent-ils à transmettre* par leur parole audible (prédication, catéchèse...) et visible (célébrations) ?

— Quel sens du péché est, *en fait, reçu* par les gens à travers cette parole ?

1. *Prédication, catéchèse.*

a — Est-ce bien toujours *Jésus-Christ* que prêchent les prêtres ? Et Jésus-Christ est-il toujours présenté comme la Parole *vivante* de Dieu qui *appelle aujourd'hui ?*

b — Quand ils veulent révéler le péché, savent-ils d'abord révéler l'*initiative de Dieu,* son *amour* qui nous précède, la réconciliation qu'il nous offre déjà en Jésus-Christ ? Savent-ils révéler d'abord l'*Alliance,* don de Dieu, pour pouvoir révéler la *Loi* de l'Alliance comme appel de Dieu ? Tout cela veut dire : aident-ils les gens à *dépasser le stade du permis-défendu ?*

c — Aident-ils les gens à situer le péché d'abord par rapport à l'*orientation profonde de leur vie ?* Ne brûlent-ils pas les étapes en ne parlant que DES péchés ?

d — Sont-ils suffisamment *attentifs à la vie* des gens : pour présenter un Dieu qui appelle dans ce qui est vécu ? pour être suffisamment concret dans leurs exemples de péchés possibles ?

Archives diocé e de Quimper et Léon

2. *Réunions diverses par petits groupes* (A. C. et autres).

Elles sont un lieu privilégié pour exprimer de manière vive le sens du péché et de Dieu que l'on a. Elles favorisent le dépassement du stade légaliste ou du stade intentionnel du péché grâce à la confrontation de la vie concrète avec l'Evangile. Elles aident à prendre conscience du péché collectif et à découvrir la nécessité de l'action.

a — Les prêtres n'« utilisent »-ils pas parfois l'Evangile (Parole vivante de Dieu en Jésus-Christ) comme un simple évangile (un livre de bon principes), en l'appliquant, en le plaquant, à des faits comme une *idéologie ?* L'Evangile ne leur sert-il pas à « *moraliser* » ?

b — Savent-ils mettre suffisamment le fait analysé en rapport avec la *dynamique* de vie dans laquelle il s'inscrit ? Là encore, ne « *moralisent* »-ils pas trop vite ?

c — Le fait de vie analysé les ramène-t-il à eux-mêmes, à leur remise en cause ? Le péché du frère provoque-t-il *leur propre conversion ?*

d — La révision de vie ne pourrait-elle pas, dans certains cas, déboucher sur la *célébration de la pénitence ?*

3. *Dialogues personnels avec les gens.*

a — Quand quelqu'un leur demande une solution, une réponse, les prêtres ont-ils d'abord le souci de le renvoyer à l'Evangile et à lui-même ? Sont-ils suffisamment respectueux de la personne de l'autre pour ne pas donner dans le panneau que — inconsciemment — il leur tend, en évitant de manipuler sa conscience à coup de principes et de décider pratiquement à sa place ?

b — Quand quelqu'un demande un sacrement, les prêtres l'aident-ils à voir clair dans la vérité de sa démarche par rapport à l'ensemble de sa vie ?

4. *Les célébrations communautaires de pénitence.*

a — Sont-elles vraiment « chrétiennes », c'est-à-dire situent-elles les gens *d'abord* dans une démarche de *foi en Jésus-Christ sauveur ?*

b — Le climat est-il *joyeux* (joie de la réconciliation offerte et reçue) ? N'est-il pas parfois angoissant ?

c — Ces célébrations ont l'immense avantage de mettre les gens en face de la *Parole de Dieu.* Mais commentt la *proclamation* de cette Parole est-elle mise en œuvre ? Ne l'utilise-t-on pas parfois comme une *nouvelle recette ?* une catéchèse plus ou moins intellectuelle ? Est-elle proclamée et commentée avec le souci de la faire percevoir comme une *Bonne Nouvelle qui sauve* («Kérygme ») et non comme une somme de principes moraux qui écrasent ?

d — Une vraie conversion sur un point de la vie est une conversion de toute la vie. Cette conviction théologique du dynamisme de la conversion a des conséquences pratiques importantes. Notamment : les examens de conscience proposés ne péchent-ils pas parfois par *excès d'extension ?* Sont-ils suffisamment situés par rapport au *Christ ?* Ne manquent-ils pas de profondeur ?

e — Quelles interrogations pose aux chrétiens le désordre collectif dans leurs examens de conscience ! Ces examens les aident-ils à découvrir leur *solidarité* dans le péché et dans la grâce du pardon ?

f — Cette double solidarité dans la perversion et la conversion, dans le péché et la réconciliation est-elle bien *signifiée par l'ensemble de la célébration* (regroupements et attitudes des gens ; écoute de la Parole ; silences ; chants ; homélie...) ? Le *sens ecclésial* de la réconciliation de personnes dans un « cadre » communautaire, mais aussi comme réconciliation d'une *communauté comme telle* qui se reconnaît pécheresse ?

g — N'y a-t-il pas trop de paroles dans ces célébrations ? Pas assez de *silence* et de « *lyrisme* » ? N'explique-t-on pas trop au lieu de chercher à faire vivre de l'intérieur ?

5. *Les confessions individuelles.*

Beaucoup de gens ne connaissent que cette forme du sacrement de la pénitence.

— Pour les « *pascalisants* » :

Quelle signification peut avoir tout ce contexte qui entoure habituellement leurs confessions : la queue, les bruits de raquette, la pénombre où l'on écoute le petit mot du prêtre avec souvent le seul souci de retenir la pénitence imposée !

Comment tout cela peut-il, en dépit des efforts des prêtres, donner un sens vrai du péché, signifier la joie de la réconciliation, le dynamisme de la pénitence !

Dans ce contexte, *le sens ecclésial* de ce sacrement — comme de tout sacrement — ne peut pas ne pas être quasiment réduit à néant.

Et que devient le contact avec la Parole de Dieu qui révèle le péché et appelle à la conversion ?

— Un certain nombre de chrétiens qui se confessent plus régulièrement (confession dite « de dévotion ») ou qui, en raison de circonstances particulières (pèlerinage, décès d'un proche, lecture d'un livre...) viennent trouver un prêtre, cherchent dans la confession surtout un *dialogue,* une sorte de « direction spirituelle ». Pour ces chrétiens cherchant un tel dialogue, le confessionnal peut ne pas être l'endroit idéal.

— Il reste que, à l'égard de *tous,* il faudra veiller au respect du libre choix, avec cependant un souci permanent d'éducation spirituelle.

Devant toutes ces questions, un effort judicieux d'imagination et de création est nécessaire. Nous en tenant ici au problème du sens du péché, ne pourrait-on pas proposer, par exemple :

a — *Préparations* les veilles de fête où les pénitents sont nombreux : une préparation comune, à heures fixes annoncées à l'avance, répétée dans une même journée ? - Dans tous les cas, des livrets bien faits placés près de l'endroit où l'on reçoit les confessions (avec une partie « Parole de Dieu » et une partie « examen de conscience »). - Pourquoi la Parole de Dieu et l'examen de conscience proposés ne seraient-ils pas en rapport avec le temps liturgique ou avec un événement important de la vie du monde ou de celle du milieu ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b — *A l'intérieur du rite sacramentel* ne pourrait-on pas, au début, afin de signifier que c'est Dieu qui appelle à la conversion et de situer le pénitent dans une démarche de foi, prononcer une phrase de la Parole de Dieu (Jésus-Christ Sauveur ; il est venu guérir ceux qui se reconnaissent malades ; l'amour de Dieu en Jésus-Christ ; l'appartenance au Corps du Christ que tout péché divise...) ? - Pour éviter une confession trop anonyme et aider le pénitent à se reconnaître pécheur dans sa situation de..., ne pourrait-on pas l'inviter, dès le départ, à se présenter (situation familiale ; profession...) ? - Il va de soi que la brève homélie après l'aveu doit se situer dans le registre de la foi, et pas seulement dans celui des conseils moraux ; la « pénitence » peut apparaître ainsi comme tout autre chose qu'un « tarif » ! - Sans ignorer les sensibilités, ni heurter les habitudes, comment offrir pour le sacrement de pénitence de meilleures conditions (temps, lieux...) de telle sorte que celles-ci aient le maximum de chances d'être « vraies », de permettre le dialogue, de se situer dans le climat joyeux de la réconciliation avec Dieu et avec les frères ?



BREVE BIBLIOGRAPHIE

— « Vocabulaire de Théologie biblique », art. Péché et Pénitence.

— Y. Congar : « Points d'appui doctrinaux pour une pastorale de la pénitence », La Maison-Dieu N° 104, 1970/4, pp. 73-87.

— Instruction des Evêques Suisses sur la pénitence et la confession, Doc. Cath. N° 1579, 7 fév. 1971, pp. 110-123.

— Note sur la pastorale de la pénitence (CDPLS Toulouse), Doc. Cath. N° 1604, 5 mars 1972, pp. 228-232.

— « Le sacrement de réconciliation » (ISPC, Ed. Mame-Fayard) : 1 : « Les difficultés de la confession » : G. Defois, J. Le Du, N. Fabre, 1969, 145 p. - 2 : « Vers une pastorale pénitentielle » : G. Defois, H. Denis, N. Fabre, 1970, 175 p.

— B. Bro : « On demande des pécheurs », Cerf, 1969, 169 p.

— A. Hulsbosch : « La conversion », Ap. des Ed., Paris 1970, 135 p.

— Th. Rey-Mermet : « Laissez-vous réconcilier.. La confession aujourd'hui ? » Centurion 1972, 184 p.

— J. Le Du et P. Guérin : « Transgression et réconciliation dans la vie des jeunes », Chalet 1970, 126 p.



Une mise au point du Vatican sur l'absolution collective

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi a rendu publiques, le jeudi 13 juillet, des normes destinées à répondre aux problèmes que pose pour l'administration du sacrement de pénitence le petit nombre de prêtres en certains pays et à éviter les erreurs ou abus dans l'usage de l'absolution collective. Ce document reprend, sans beaucoup innover, un texte de la Pénitencerie apostolique publié en 1944.

1) La confession individuelle des fautes graves, faite à un prêtre, pour en recevoir l'absolution est le seul moyen normal de se réconcilier avec Dieu et avec l'Eglise.

2) L'absolution collective n'est qu'un moyen extraordinaire, utilisable en cas de nécessité, et qui ne saurait remplacer la confession individuelle.

3) Un prêtre peut donner l'absolution de façon collective à des fidèles qui se sont confessés seulement de façon générale s'il survient une grave nécessité, c'est-à-dire lorsque vu le nombre des pénitents il n'y a pas suffisamment de confesseurs à leur disposition pour entendre comme il faut la confession de chacun dans des limites de temps convenables, en sorte que les pénitents seraient contraints à demeurer longtemps privés — sans faute de leur part — de la grâce sacramentelle ou de la sainte communion. La célébration de ce rite doit être complètement distincte de la Messe.

4) Il revient à chaque évêque, après concertation avec les autres membres de la Conférence Episcopale, de déterminer les cas concrets où une telle absolution peut-être donnée.

Pour être valide elle requiert de la part du fidèle « qu'il se repente de ce qu'il commis, qu'il se propose de ne plus retomber dans ses péchés, qu'il soit décidé à réparer les scandales et les dommages qu'il aurait pu causer, et qu'en même temps il ait l'intention de confesser, en temps voulu, chacun de ses péchés graves qu'il ne peut actuellement confesser de cette façon ».

5) Les célébrations communautaires de la pénitence, avec possibilité d'accusation et d'absolution individuelles, sont recommandées.

Les décisions romaines répondent d'abord aux demandes des évêques en pays de mission où les prêtres trop peu nombreux, sont absorbés par les confessions au détriment de la formation des chrétiens. Pour la France, la pratique de l'absolution collective n'est qu'un aspect particulier des questions que se posent prêtres et fidèles sur la pratique de la Pénitence et pour lequel une recherche est en cours. C'est dans ce cadre général que les évêques français ont à déterminer les situations où l'absolution collective pourrait être envisgée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EN BREF

Un chrétien peut-il recevoir le pardon de se péchés graves sans [illegible] les accuser à un prêtre ? - A cette question, Rome répond : non, même si dans des cas exceptionnels, par suite du grand nombre de pénitents, un prêtre peut donner une absolution collective selon les conditions et modalités précisées par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. La confession individuelle reste le moyen normal du pardon. Mais en France des recherches sont en cours pour un renouveau de la pratique de la Pénitence.

(Note du CNPL)

Etat des prêtres du diocèse selon l'âge

Un pointage rigoureux vient d'être fait des dates de naissance de prêtres inscrits au service du diocèse de Quimper et de Léon. Voici — à la date du 15 septembre 1972 — le relevé par année de naissance des 954 prêtres :

80 à 89 ans

1882 : 2
1883 : 3
1884 : 2
1885 : 1
1886 : 3
1887 : 3
1888 : 4
1889 : 6
1890 : 3
1891 : 1

soit **28**

70 à 79 ans

1892 : 2
1893 : 3
1894 : 3
1895 : 5
1896 : 6
1897 : 8
1898 : 8
1899 : 8
1900 : 13
1901 : 13

soit **69**

60 à 69 ans

1902 : 16
1903 : 13
1904 : 13
1905 : 13
1906 : 18
1907 : 14
1708 : 16
1909 : 23
1910 : 35
1911 : 25

soit **186**

50 à 59 ans

1912 : 29
1913 : 33
1914 : 42
1915 : 22
1916 : 15
1917 : 13
1918 : 26
1919 : 16
1920 : 47
1921 : 33

soit **276**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

40 à 49 ans

1922 : 39
1923 : 31
1924 : 29
1925 : 30
1926 : 17
1927 : 13
1928 : 21
1929 : 25
1930 : 13
1931 : 10

soit **228**

30 à 39 ans

1932 : 16
1933 : 16
1934 : 12
1935 : 12
1936 : 16
1937 : 19
1938 : 15
1939 : 20
1940 : 10
1941 : 6

soit **14**

26 à 29 ans

1942 : 13
1943 : 6
1944 : 5
1945 : 1

soit **25**

Il ne s'agit pas d'un Dieu recevant seulement nos hommages selon la ligne ascendante de la « Religion », mais d'un Dieu actif en nous, un Dieu qui poursuit sur le Monde et sur nous un Dessein ou un Plan auquel nous sommes invités à nous incorporer en ouvrant à ce Dieu, par la foi, le crédit illimité grâce auquel il règnera et sera vraiment Dieu dans nos vies.

Dans une telle perspective, tout ce que l'homme accomplit dans la foi et à partir de la foi, en obéissance à Dieu et consacré à être simplement et totalement ce que Dieu veut qu'il soit, tout, dis-je, est la matière même de ce sacrifice spirituel que nous sommes invités à offrir, dont chacun est pour soi le prêtre, mais qui doit se consommer communautairement dans l'union au sacrifice parfait du Christ, que le ministère sacerdotal offre sacramentellement ; la coupure s'efface entre ce qui se fait dans l'Eglise comme ordre de choses à part, et ce qui se fait dans le monde, au milieu duquel et pour lequel elle est comme le sacrement de son salut, c'est-à-dire de son achèvement en Dieu ».

Yves CONGAR (« L'Avenir de l'Eglise », pp. 220-221.)

Homélie de Mgr l'Evêque à la fête de Saint Pol

« Souvenez-vous de vos Pasteurs, eux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et contemplant activement l'issue de leur carrière, imitez leur foi. Jésus-Christ hier et aujourd'hui est le même, il le sera à jamais. Ne vous laissez donc pas égarer par des doctrines diverses et étrangères... »
(Héb. 13, 7-9).

Mes frères,

Vous avez pris à cœur cette recommandation de l'auteur de la Lettre aux Hébreux, vous qui célébrez chaque année le Pardon de St Pol, fondateur de cette Eglise, et qui avez voulu lui donner encore plus d'éclat ce dimanche, à l'occasion du 75e anniversaire de la Translation de ses reliques.

« Souvenez-vous de la parole qu'ils vous ont fait entendre,
Voyez commment ils l'ont mise en pratique,
Imitez leur foi... »

Parce que l'auteur de cette lettre craignait que la communauté chrétienne à laquelle il écrivait ne soit désemparée par la disparition de ceux qui l'avaient initiée à la foi et ne se décourage, il lui rappelle que c'est Jésus-Christ qui est l'objet central de la prédication chrétienne. Si les hommes disparaissent, le Christ demeure. C'est à Lui qu'il faut s'attacher en toute circonstance, et c'est lui qui préservera les croyants des égarements qui les menacent.

Ma mission près de vous s'inscrit dans la ligne de celle de saint Pol, et je n'ai pas d'autre message à vous transmettre que de vous redire Jésus-Christ ,de vous inviter à le contempler sans cesse, à écouter sa parole dans la foi, cette parole qui répond à nos interrogations d'aujourd'hui, même si le monde nous semble avoir changé :« Jésus-Christ hier et aujourd'hui est le même : il le sera à jamais. »

Cette parole qu'il est pour nous aujourd'hui, et que notre monde a besoin d'entendre est

— une parole sur l'homme ;
— une parole sur tout l'homme ;
— une parole sur tous les hommes.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Une parole sur l'homme.

Dans nos Universités, une des plus importantes sections d'é des est celle des « Sciences humaines ». Et de fait, jamais on ne s'est ant intéressé à l'homme que depuis un siècle. On a scruté l'histoire la préhistoire de ses origines, on a étudié ses comportements à par de sa vie la plus secrète au sein maternel comme en fonction de l'hé dité dont il porte le lourd héritage, on suit de près les étapes de la f ma- tion de sa personnalité naissante sans négliger l'étude de tou les facteurs qui vont la conditionner, on s'intéresse, et combien ! à ous les regroupements humains qui vont remodeler son visage et sa nta- lité, on se préoccupe, et c'est une découverte prise plus récemm en considération, même dans les sphères les plus officielles, de son nvi- ronnement qui irait jusqu'à mettre en cause sa survie.

Mais il est une dimension de son être et de sa vie dont on se montre moins préoccupé et qui pourtant n'est pas la moins impo ante, celle qui est constituée par **sa relation à Dieu.** Il est vrai que trop souvent, alors qu'on souligne la dépendance de l'homme par rapport à tous les facteurs qui viennent contrarier ou conditionner son autonomie, on revendique en même temps son indépendance par rapport à Dieu : — les uns parce qu'ils s'en vont proclamant « la mort de Dieu », relégué au rang des mythes dont la raison humaine va enfin s'affranchir, — les autres parce que l'homme doit se suffire à lui-même et opérer son propre salut, sa propre libération.

Jésus-Christ est venu, homme libre s'il en fut, non seulement maître de lui-même, mais souverainement indépendant par rapport à tous ces conditionnements qui grèvent nos vies : il marche sur les eaux et commande au vent et à la mer ; — la vie et la mort obéissent à sa parole ; — il connaît et manifeste les secrets des cœurs ; — il a le pouvoir de donner sa vie et de la reprendre, comme il l'a montré par sa mort et sa résurrection.

Or comment se présente-t-il ? Comme l'envoyé du Père, comme « le Fils bien-aimé, qui a toute sa faveur » ; — celui qui, loin d'écouter les suggestions du tentateur, ne veut point tenter le Seigneur, mais écouter sa parole et n'adorer que lui seul ; — celui qui vit sans cesse dans son intimité et rend grâce pour son dessein d'amour ; — celui qui donne comme ligne de force à ses disciples « la recherche du Règne de Dieu et de sa justice » avec l'assurance que le reste serait donné par surcroît ; — celui qui « pour accomplir jusqu'au bout la volonté du Père... étendit les mains à l'heure de sa passion, afin que soit brisée la mort et que la résurrection soit manifestée » et mérita par là de rassembler du milieu des hommes un peuple saint qui appartienne au Père.

Tel est le Chef et le Guide qui fut proposé jadis à nos ancêtres, lorsqu'ils embrassèrent la foi. Tel est celui qui nous est proposé aujourd'hui, car il est toujours le même. Que signifie pour nous, aujourd'hui, son message et son exemple, cette dimension de l'homme qu'il nous révèle ?

— Qui donc est Dieu pour nous ? Est-il un concept dépassé dont l'humanité se libère, un Dieu mort pour que l'homme puisse vivre ? Ou

bien un maître rigoureux ,toujours prêt à nous prendre en défaut et à nous faire payer durement nos défaillances ? Ou bien celui que Jésus nous a appris à appeler « notre Père » ?

— Et si Dieu est notre Père, cherchons-nous à le connaître mieux, afin de mieux l'aimer ? Il s'est manifesté à nous à travers ces deux alliances dont la Bible nous révèle le sens. Avons-nous le souci de chercher à « connaître le cœur de Dieu dans les paroles de Dieu », comme disait S. Grégoire ? La connaissance de la Bible est bien plus familière à nos frères protestants qu'à nous-mêmes : ce n'est pas à notre éloge. Le Nouveau Testament surtout, en particulier l'Evangile, devrait être une de ces sources auxquelles notre foi pourrait sans cesse se renouveler. Mais dans combien de familles possède-t-on une Bible, un Nouveau Testament, le livre des Evangiles ? Ne faut-il pas, pour vivre en chrétien, connaître le Christ ? Je sais que c'est par sa prédication que S. Pol l'a fait connaître à nos père, mais la civilisation moderne n'est-elle pas celle du livre, pour une bonne part du moins ?

— Et si Dieu est vraiment connu et aimé comme Père, que signifie pour nous « chercher avant tout son Règne et sa justice » ou « accomplir sa volonté » ? De telles considérations entrent-elles parfois en ligne de compte, et comment, dans l'orientation de nos vies et dans les décisions les plus importantes que nous devons prendre à certains jours ? Je sais que les choix sont souvent bien complexes et conditionnés par tant de facteurs, mais Dieu ne nous a-t-il pas promis et donné son Esprit ? Mais prenons-nous parfois le temps de prier, d'écouter ce que nous dit l'Esprit ? Des formules, il nous arrive peut-être encore d'en prononcer, mais la vraie prière, même si elle s'aide de formules, est bien au-delà des formules : elle devrait être comme la respiration qui sans cesse réoxyde le sang et consume toutes les impuretés accumulées dans son passage à travers tout le corps. Que cesse la respiration, et c'est de suite l'asphyxie. Combien de chrétiens asphyxiés, ou du moins dangereusement anémiés, parce qu'ils ne prennent pas le temps de prier ou peut-être ne savent pas prier ? Comme j'aimerais que S. Pol vous rappelle cette nécessité, lui qui, en Jésus-Christ, a révélé à vos Pères la vérité de l'homme.

Une parole sur tout l'homme.

« L'homme ne vit pas seulement de pain », disait Jésus au Tentateur. Et il disait aussi à ses disciples, en un langage imagé qui parfois nous déconcerte, qu'il ne fallait pas se laisser accaparer seulement par le souci de la nourriture et du vêtement (il ajouterait aujourd'hui : et des loisirs) : c'est ne considérer qu'une dimension de la vie humaine, et pas nécessairement la plus importante.

La place qu'ont pris les Jeux olympiques dans la Presse, la Radio, la Télé de ces jours-ci ne risque-t-elle pas de faire passer au second plan des valeurs plus importantes que celles qui valent à ceux qui les possèdent des médailles d'or ou d'argent. Sans doute il ne faut pas mépriser ce que représente pour un homme un corps docile et bien entraîné, comme celui des athlètes qu'on nous a montrés, ou cet esprit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ingénieux et habile dont ont fait preuve les joueurs d'échecs de Reykjavik. Moins encore la science des savants capables d'envoyer des hommes sur la lune ou de greffer un cœur humain.

Le Christ a loué la sagesse de ceux qui savaient faire bon usage de leur science, la diligence de ceux qui avaient fait fructifier les talents confiés à leur garde, l'habileté de ces ouvriers ou artisans dont il nous parle dans ses paraboles, mais, comme pour rétablir une sorte d'équilibre, et parce que nous sommes si facilement tentés de les oublier, ceux vers lesquels il va de préférence, ce sont les petits, qu'il donne en exemple à ses apôtres eux-mêmes, c'est la pauvre veuve qui n'a donné qu'une offrande insignifiante, mais ce faisant a engagé sa vie, ce sont les malades qui se pressent inlassablement sur son passage, et même les pécheurs si leur cœur est ouvert au repentir.

Surtout il a proposé à ceux qui écoutent sa parole une sorte de compétition, aux médailles en nombre illimité, mais dans des disciplines qui n'ont point été retenues pour les jeux olympiques : « Bienheureux les pauvres... Bienheureux les doux... Bienheureux les affligés... Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice... les miséricordieux... les cœurs purs... les artisans de paix... les persécutés... » Et on pourrait glaner dans l'Evangile bien d'autres béatitudes qui nous paraissent tout aussi paradoxales.

N'y a-t-il pas là de quoi nous faire réfléchir. Même en tenant compte de la formulation un peu orientale de cet enseignement, ne révèle-t-il pas une autre conception de l'homme, de l'homme « réussi », que celle que nous voyons exaltée tout autour de nous ?

— Mais nous-mêmes, selon quelle hiérarchie de valeurs jugeons-nous les hommes ? Selon leurs richesses, leur prestige humain, leur position sociale, ou selon des critères qui s'apparentent à ceux que nous propose le Christ ?

— Qui fréquentons-nous de préférence et comme spontanément ? Le Christ, lui, allait vers les petits et les pauvres ; il accueillait les malades et les pécheurs, les laissés pour compte de la société de son temps. Et nous ?

— Quel épanouissement désirons-nous pour nous-mêmes ? Ne passons-nous pas plus de temps aux soins de notre corps qu'à la culture de notre foi ou à l'assouplissement de notre cœur ?

— Et puisque nous sommes en un temps où l'on parle beaucoup de sport, à quel exercice nous livrons-nous de préférence ? Loin de moi de mépriser ces efforts qui doivent permettre à l'homme d'être plus maître de son corps (encore que d'autres motifs interviennent souvent dans les compétitions !), mais saint Paul, averti pourtant de tout ce qui concernait le sport de son temps, ne craint pas d'écrire à son disciple Timothée : « Les exercices corporels ne sont pas d'une grande utilité ; la piété au contraire est utile à tout, car elle a la promesse de vie, de la vie présente comme de la vie future. » Et il nous dirait encore : « Ne croyez pas que vous puissiez vaincre sans combattre » et, pour nous encourager, il ajouterait : Dans les stades, il n'y a qu'un seul vainqueur, et la couronne qu'il remporte est une couronne périssable : à nous, à tous ceux qui ne seront pas disqualifiés, c'est une couronne impérissable qui est offerte.

En disant cela, l'Apôtre rejoint la vision du Christ sur « tout l'homme » et le nouvel ordre de valeurs qu'il est venu instaurer. Y serons-nous sensibles ?

Parole sur tous les hommes.

Si le Christ veut amener l'homme à se situer en vérité par rapport à Dieu, à rétablir en lui-même l'équilibre intérieur si souvent et si profondément menacé, il veut l'aider aussi à renouer avec tous les hommes des liens fraternels.

Il a vécu dans un monde profondément divisé. En Judée, il vivait en territoire « occupé », et occupé durement par les Romains peu soucieux de se procurer les bonnes grâces de ces Juifs qu'ils méprisaient profondément et qui le leur rendaient bien. Hérode, roi de Galilée, quoique teinté de judaïsme, était étranger au peuple qu'il gouvernait sous l'étroite surveillance des Romains : sa vie dissolue ne lui attirait guère de sympathie et fit de lui le meurtrier de Jean-Baptiste, cousin de Jésus. Entre Judée et Galilée : les Samaritains formaient un bloc inassimilable et hostile.

A l'intérieur du peuple juif, si on ne peut parler de classes sociales, au sens actuel du mot, on devine qu'une grande distance séparait les riches et les pauvres, protégés pourtant par une Loi qui déjà parlait d'amour du prochain, mais qu'une tradition trop souvent mise en pratique avait défigurée au point que le Christ l'exprime en ces termes : « Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. »

Les intellectuels méprisaient profondément ceux qui manquaient de culture, « le peuple de la terre », ou, comme on lit en S. Jean dans la bouche des Pharisiens « cette racaille qui ignore la Loi : ce sont des maudits. » (Jn 7, 49).

La religion qui liait fortement les Juifs entre eux et les distinguait de tous les autres hommes n'était pas cependant ce ferment d'unité qu'elle aurait dû être. Des sectes qui nous sont bien connues par l'Evangile et aussi par les documents découverts récemment dans les grottes de la Mer morte divisaient les croyants au point de mettre en péril la foi : pharisiens, sadducéens, esséniens étaient loin d'être d'accord et l'écho de leurs querelles et de leurs mutuels anathèmes se retrouve dans l'évangile et dans les écrits rabbiniques.

Il faudrait parler aussi des divisions d'ordre politique : si les sadducéens s'accommodaient assez bien de la situation présente, au point de pactiser parfois avec l'occupant, les Pharisiens feignaient plutôt d'ignorer celui-ci, tandis que les zélotes étaient pour la résistance à tout prix et prônaient la révolte ouverte qui conduira le pays à sa ruine, quelque parante ans après la mort du Christ.

C'est dans cette ambiance qu'a vécu le Christ, et vous savez combien de pièges on lui a tendu pour l'obliger à prendre parti pour les uns ou pour les autres :

« Faut-il, oui ou non, payer le tribut à César ? » (Mt 22, 17.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Pourquoi votre Maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs ? » (Mt 9, 11.)

« Pourquoi tes disciples ne jeûnent-ils pas comme les Pharisiens (et les disciples de Jean) ? (Mt 9, 14.)

« Pourquoi tes disciples font-ils ce qui n'est pas permis le jour du sabbat ? » (Mt 12, 2.)

« Pourquoi tes disciples transgressent-ils les traditions des anciens...? » (Mt 15, 1.)

« Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? » (Mt 19, 3.)

« Moïse a dit de lapider les femmes de mauvaise conduite. Et toi, qu'en dis-tu ? » (Jn 8, 5.)

« Quel est le plus grand commandement de la Loi ? » (Mt 22, 36.)

La réponse à cette dernière question révèle la raison profonde de son refus d'entrer dans les factions qui divisent ses compatriotes et de se laisser entraîner dans leurs vaines oppositions : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit : voilà le plus grand et le premier commandement. » Mais il ajoute aussitôt : « Le second lui est semblable : tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Voilà bien la nouveauté de l'Evangile : assimiler l'un à l'autre ces deux commandements, ou plutôt, comme le fera S. Luc, des deux n'en faire qu'un seul : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... et ton prochain comme toi-même. » Et S. Jean, allant plus loin encore, parce que, expliquera-t-il dans sa 1re Epître, on peut se faire illusion sur l'amour qu'on a pour Dieu qu'on ne voit pas, tandis que nous ne pouvons nous méprendre sur l'amour de cet homme qui est là, tout proche, vraiment « prochain », S. Jean nous transmettra dans une formulation plus abrégée encore le commandement par excellence que le Christ laisse à ses disciples : « Mes petits enfants, je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Oui, comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. A ceci tous vous reconnaîtrons pour mes disciples. » (Jn 13, 34-35.)

Si Jésus refuse de prendre parti pour les uns contre les autres, c'est que les factions dans lesquelles on veut l'entraîner, même sous prétexte d'une plus parfaite observance de la Loi, sont autant d'obstacles à l'amour fraternel.

Et qu'on ne dise pas que c'est du « désengagement », un refus de participer aux luttes des hommes, de travailler à leur libération.

Qui s'est plus engagé que le Christ, qui est allé jusqu'au bout et a été mis à mort à cause de sa fidélité à ce qu'il proclamait ? Qui a participé plus que lui aux luttes des hommes, aux luttes qui attaquent le mal jusqu'à ses racines mêmes, aux luttes contre tout ce qui humilie les hommes ou les divise, lui qui a pris sur lui le péché du monde et a accepté de mourir pour ramener à l'unité les fils de Dieu qui étaient dispersés ? (Jn 11, 52.) Qui a participé plus que lui à la libération des hommes, non les armes à la main, mais en mettant en leur cœur le désir et le goût de la vraie liberté, en leur donnant la nostalgie de l'unité ?

Mais qu'avons-nous fait de son message ? Avons-nous accueilli son Esprit ? Que de guerres, de luttes, de conflits dans le monde ! Faut-il évoquer l'interminable guerre du Vietnam ou la tuerie de Munich et les représailles déjà connues ? Faut-il faire état des oppositions raciales qui se sont manifestées même aux Jeux Olympiques et qui empoisonnent le climat de tant de pays ? Et la lutte des classes, constatée, hélas ! sur le terrain, mais parfois élevée au rang d'espérance du salut ? Et quel est celui d'entre nous dont le cœur n'est pas partagé et ne sent, à certains moments, la colère ou la haine bouillonner en lui-même ?

Comme nous avons besoin d'être sans cesse « évangélisés », d'entendre à nouveau le message du Christ et de l'accueillir en notre cœur !

Je n'ignore pas que les barrières élevées entre les hommes, entre les classes, entre les pays ne tomberont pas d'elles-mêmes et qu'il faut des hommes capables de s'engager avec leurs frères pour les faire tomber, — et ceci demanderait de plus longs développements que je ne puis le faire aujourd'hui. Mais dans quel esprit engager cette lutte ? Est-ce pour substituer une domination à une autre, une dictature à une autre ? Est-ce la haine au cœur, ou, comme le Christ et à sa suite, dans une attitude d'amour ? Est-ce par l'écrasement des autres ou par le don de soi ?

Que chacun s'interroge humblement, à la lumière de l'Evangile, en se comparant à la mesure qu'est le Christ ! « Ceux qu'anime l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu », écrit S. Paul. Puissions-nous nous laisser conduire chaque jour davantage par cet Esprit, qui est l'Esprit du Christ, pour devenir vraiment « fils de Dieu », dernière et suprême dignité de l'homme qu'il est venu renouveler !

Archives diocé[illegible]e Quimper et Léon

● *STAGE DE PERFECTIONNEMENT AUX ACTIVITÉS DE GROUPE.* — Un stage de perfectionnement technique aux activité de groupe est organisé par le C.E.R.E.P. (Centre d'Etudes, de Renco res et d'échanges Psychosociologique). Il s'adresse à des personnes ont le travail quotidien comporte des entretiens individuels ou des tra ux de groupe, dans le cadre de la formation permanente, du gouverner ent d'une institution, de séminaires, de conseils et, plus particulièremer à des prêtres, des pasteurs, des religieux ou des religieuses exerçant ne fonction d'ensemble : supérieure (e)s de maisosn locales, respons les de catéchèse ou de formation, directeurs ou directrices d'établ se-ment, responsables d'équipes, etc...

Le stage court sur une année universitaire. Il comporte cinq ses-sions :

— Une session de *sensibilisation* à la vie de groupe : 30 oct bre (matin) au 3 novembre (soir) 1972.

2 — Une session sur l'*entretien :* 8-12 janvier 1973.

3 et 4 — Deux sessions sur la *conduite des réunions :* 8-[illegible]-10 février 1973 ; 12-13-14 avril 1973.

5 — Une session à thème sur « *l'institution* » : 24-25-26 mai 1973.

La participation aux 5 sessions est une condition d'admission au stage. — Renseignements et demandes d'inscription : secrétariat du CEREP, 75, rue Leblanc, 75015 Paris.

● « Toutes les religieuses — quel que soit leur travail dans leur communauté ou au dehors — sont invitées à prendre part à une session organisée à Lourdes, les 27, 28, 29 décembre 1972, par l'Association pour le Développement des Bibliothèques de Religieuses (A.D.B.R.), en accord avec le Comité Diocésain des Religieuses des Hautes-Pyrénées. Les exposés et les échanges seront centrés sur « *La lecture dans la vie* ».

Le P. Ridouard répondra aux questions que nous nous posons sur notre lecture d'Evangile aujourd'hui, au plan de la lecture personnelle, de la lecture liturgique, des « partages » en communauté. Sœur Camus traitera de la lecture comme moyen de rencontre. C'est de la place de la lecture spirituelle dans notre vie spirituelle, notre vie religieuse et notre vie apostolique, que nous parlera le P. Brunet, en évoquant auteurs et livres du passé et d'aujourd'hui. Sœur Humberte nous aidera à accueillir « l'information » sous toutes ses formes. Avec le P. Girault, nous nous demanderons s'il existe un « savoir-lire » chrétien dans le bouillonnement actuel des idées. Enfin Dom Billet tirera les conclusions de la session ; il nous parlera de la question mariale aujourd'hui, et de Bernadette dont il est l'un des meilleurs spécialistes.

La session sera préparée par des questions qui seront envoyées aux Sessionnistes ; elle se terminera par des visites facultatives, le 30 décembre, à la bibliothèque de l'Abbaye de Tournay, et aux Archives municipales de Lourdes (nombreux documents sur Bernadette).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'ADBR, 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris ».

L'école supérieure féminine agricole « La Beuvrière »

Une orientation possible après baccalauréat

Fondée en 1937, implantée successivement à La Beuvrière, puis à [illegible]ngers, l'E.S.F.A. fait partie désormais des activités du S.E.A.R.A. 24 rue Auguste-Fonteneau à Angers.

L'E.S.F.A. est reconnue par le Ministère de l'Agriculture qui contrô[illegible]e ses activités et accorde des bourses aux élèves dont la situation jus[illegible]ifie cette aide.

Ecole Supérieure privée, ses élèves bénéficient des avantages rés[illegible]rvés aux étudiants de l'enseignement supérieur (Cités et Restaura[illegible]ts Universitaires, Sécurité Sociale, Mutuelle des Etudiants, etc...).

Diplomes et débouchés

1 — Le diplôme délivré par l'Ecole est, par décision du Ministre de l'Agriculture du 23 juillet 1971, reconnu comme équivalent au Brevet de Technicien Supérieur Agricole (B.T.S.A.) pour le recrutement des conseillères agricoles par les organismes ed développement agricole. Ce diplôme permet également de s'orienter vers d'autres professions para-agricoles (Centre de gestion, organismes professionnels...) et assure aux jeunes filles une bonne connaissance de l'exploitation leur permettant de collaborer efficacement à la gestion de l'entreprise agricole.

2 — Au cours de leurs études, les élèves ont également la possibilité de présenter le C.A.P.C.A. (Certificat d'Aptitude au Professorat en Collèges Agricoles), examen officiel du Ministère de l'Agriculture qui comporte plusieurs options. La formation donnée à l'Ecole permet d'envisager 3 options :

- Biologie végétale et Phytotechnie.
- Biologie animale et Zootechnie.
- Sciences Economiques et Humaines.

Le C.A.P.C.A. donne le droit d'enseigner dans les Etablissements agricoles privés du cycle court.

Programme des etudes

Les études sont réparties sur deux années scolaires. La première année vise à acquérir les bases fondamentales de la formation propre au diplôme de la Beuvrière et prépare à l'acquisition des connaissances techniques et économiques qui seront étudieées en deuxième année.

La formation est assurée au moyen de cours, exposés, travaux de groupe, applications pratiques et stages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature les élèves possédant un bac-calauréat ou le B.T.A. (Brevet de Technicien Agricole) option générale, et ayant un bon niveau attesté par l'ensemble du livret scolaire.

Les candidatures des élèves des classes terminales ne sont enregistrées qu'en cas de succès à l'examen.

BOURSES

Des bourses entières ou partielles peuvent être attribuées par le Ministère de l'Agriculture dans des conditions analogues à celle du Ministère de l'Education Nationale, et à des taux identiques.

— Aucune démarche n'est à faire avant l'admission.

Les imprimés nécessaires sont adressés aux candidates après le résultat de leur admission.

Les renseignements pour la constitution du dossier et l'orientation sont à demander au Service Orientation, 33, rue Rabelais, 49044 Angers Cedex — Tél. (41) 88-25-86.

● « *LE ROSAIRE DANS LA PASTORALE* ». — La troisième édition d'*AUJOURD'HUI LE ROSAIRE* de J. Eyquem, o. p., vient de paraître. Elle constitue en fait un livre nouveau. Donnant toute sa valeur à la portée catéchétique du rosaire qui est, selon l'enseignement traditionnel de l'Eglise, un regard porté sur le Mystère du Salut, l'auteur dans une Première Partie : « Le rosaire, pourquoi ? » rappelle la structure de ce mystère en tenant grand compte des difficultés fréquemment rencontrées aujourd'hui touchant la virginité de Marie, l'intercession des saints, les apparitions du Christ après sa Résurrection, etc.

Dans une Seconde Partie : « Comment prier le rosaire », l'auteur propose pour chaque mystère trois séries de dix clausules, dont l'une tirée des Lettres de S. Paul fait du rosaire une manière de se familiariser avec l'Ecriture. De très utiles indications concernent l'utilisation tant publique que privée du rosaire.

Un livre qui sera utile à beaucoup.

AUJOURD'HUI, LE ROSAIRE, 128 pages, de format commode (13 × 18). Prix 8 Frs. Franco 8 Frs 50. — C.C.P. Secrétariat National des Equipes du Rosaire, 1, avenue Lacordaire à Toulouse. C.C.P. Toulouse 2 911-76.

● *THÉRÈSE PAR ELLE-MÊME* (*pour le Centenaire de Thérèse de Lisieux* 1873-1973) — Qu'est-ce qui mesure le mieux la vie et la foi, sinon les deux questions qui ont dominé la vie de Thérèse de Lisieux : *Que fais-tu de la mort et que fais-tu de l'amour ?*

A l'heure des ordinateurs, Thérèse nous rappelle qu'en face de la mort, nous en sommes tous encore au stade de l'artisanat. Oui, tous nous avons à vaincre la peur.

« Vaincre la peur » par sa petite voie de la confiance folle, désarmée, absolue, Thérèse prouve que c'est possible.

Que faites-vous de la mort ? Que faites-vous de l'amour ? Le Christ est allé jusqu'au bout de ces questions, Thérèse aussi, pour nous y inviter.

Ce numéro de « Fêtes et Saisons », choix de textes tirés des *Derniers Entretiens,* de la *Correspondance* et des *Manuscrits Autobiographiques* compose un bouleversant portrait spirituel d'une sainte dont le caractère étrangement contemporain sera pour beaucoup une révélation.

Tous ceux qui ont collaboré sont convaincus par leur propre émotion que ce numéro sera l'un des plus marquants dans l'histoire de Fêtes et Saisons. — Le numéro : 2 Fr.

● *LE LIVRE DES PROVERBES.* — « A chaque jour suffit sa peine ». Qui a dit cela ? Jésus dans l'Evangile. Car Jésus emploie souvent les proverbes pour se faire comprendre ; et souvent il créée des proverbes pour exprimer sa pensée. *Il y a plus de cinquante proverbes dans l'Evangile.* Vous en trouverez la liste dans ce numéro de LA BIBLE ET SON MESSAGE.

Vous verrez surtout quelle est la valeur éducative pour la foi des proverbes de l'Ancien Testament. C'est bien pourquoi beaucoup d'entre eux ont été rassemblés dans un livre spécial : *Le livre des Proverbes.*

Finalement *l'Esprit-Saint est à l'œuvre dans ce livre.* En parlant en proverbes il ouvre peu à peu le cœur à l'amour des pauvres et à la confiance en Dieu. — Le numéro : 1,30 F.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénazi

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-5[illegible]

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

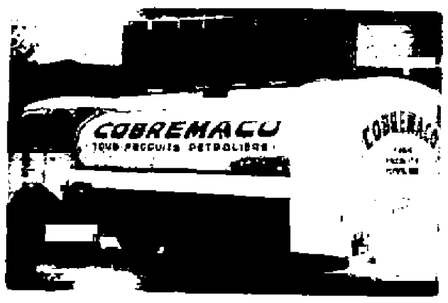


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Communautés religieuses
Registres paroissiaux
Enquête sur les pardons
Décès de M. Hervé Derrien

Note pastorale
sur l'Action Catholique Générale

Qui est le maître
de la vie et de la mort ?
Nouvelles et lectures

N° 4 275 (87e Année) — 5 octobre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone Industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT

Concessionnaire exclusif :

GARAGES DE BRETAGNE

BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande



tissages de locmaria

linges de table
confection
ameublement

M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — **MORLAIX - 29 N** — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**

RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS

69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au secteur de Lambézellec, Brest.

chargé des paroisses du Bouguen et du Bergot, **M. René Gourvennec,** aumônier national de l'A.C.O.M. — **M. Auguste Abiven** est mis à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Nanterre. Il réside 9 bis, rue de Danicourt, 92240 Malakoff.

en résidence à Lambézellec, **M. Joseph Colin,** vicaire à Saint-Louis, Brest.

le clergé de Lambézellec, Kérinou, Le Bouguen, Le Bergot, Saint-Luc, a pouvoirs pour les cinq paroisses.

aumônier de la clinique de Lanroze, **M. Yves Lazennec,** recteur de Guiclan.

— au secteur de Saint-Thégonnec,

chargé de la paroisse de Guiclan, **M. Goulven Jézéquel,** recteur de Lanrivoaré.

chargé de la paroisse de Plounéour-Ménez, **M. Mathieu Le Tareau,** vicaire à Plogastel-Saint-Germain.

— au secteur de Saint-Renan, chargé de la paroisse de Lanrivoaré, **M. Guillaume Sparfel,** recteur de Plounéour-Ménez.

— au secteur de Saint-Marc, Brest, en résidence à Saint-Jean, **M. Joseph Calvès,** vicaire à Tréboul, Douarnenez.

— au secteur de Plonévez-Porzay, chargé de l'aumônerie du Ris, **M. Thomas Boulic,** ancien recteur de Melac.

— au secteur de Châteaulin, en résidence à Châteaulin, **M. Henri Cardaliaguet,** vicaire à Kerbonne.

— au secteur de Guilvinec, en résidence à Guilvinec, **M. Paul Jolivet,** vicaire à Lesneven.

— au secteur de Pleyben, chargé de la paroisse de Lennon, **M. Jean Kervennic,** recteur de Plougoulm.

— au secteur de Saint-Pol-de-Léon, chargé de la paroisse de Plougoulm, **M. François Kérouanton,** vicaire à Châteaulin.

— chargé des scolaires de l'Enseignement public des secteurs de Landerneau, Ploudiry, Lesneven, Landivisiau, Sizun et Daoulas, **M. Claude Chapalain,** aumônier de Lycées à Brest.

— au secteur de Concarneau, chargé de la paroisse de Saint-Philibert, Trégunc, **M. Joseph Pastor,** vicaire à Plougastel-Daoulas.

L'esprit qui s'efforce de comprendre Dieu est comparable au nageur qui s'avance dans l'océan, porté par les vagues, mais à condition de toujours les écarter.

P. de Lubac

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences :

A partir d'octobre, le Père Bescond sera : à Brest (24, rue Kéra el, tél. 44-33-94) le lundi après-midi et le mardi ; et à Quimper (8, ue de Kerfeunteun, tél. 95-01-93) le vendredi et le samedi.

Le mercredi 11 octobre, de 10 h. à 16 h., il sera à Lesneven (La Retraite, tél. 83-00-11) ; et le mercredi 25 octobre, de 10 h. à 16 h., à Morlaix (10, Grande Venelle, tél. 88-02-78).

Récollections :

Le tableau des récollections pour le premier trimestre 197. 73 parviendra aux communautés dans le courant d'octobre, avec es indications sur le thème choisi pour l'année.

Dès maintenant, les religieuses peuvent s'inscrire au Secréta.iat des Communautés Religieuses, Kerlys, La Roche Maurice, 29220 Landerneau, pour les récollections suivantes :

— 21 octobre (18 h.) à 22 octobre (18 h.) : Saint-Urbain (P. Rolland) ; Le Ris, Kerlaz (P. Congar).

— 28 octobre (18 h.) à 29 octobre (18 h.) : Saint-Urbain (P. Bescond) ; Quimper (Kérivoal).

REGISTRES PAROISSIAUX 1973

Les chefs de paroisse et aumôniers qui désirent faire modifier la composition de leurs registres paroissiaux pour l'an prochain sont

Dès maintenant, les religieuses peuvent s'inscrire au Secrétariat de l'Evêché.

ENQUÊTE SUR LES PARDONS

M. Gélébart serait reconnaissant aux quelques confrères qui n'ont pas encore répondu au questionnaire qui leur a été envoyé au sujet des pardons de vouloir bien le faire dès qu'ils le pourront. Au besoin, il peut leur fournir de nouvelles feuilles. Merci.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Hervé Derrien,** ancien aumônier de l'hospice de Châteaulin.

Né le 24 octobre 1899 à Crozon. Etudes à Pt-Croix. Prêtre le 19 juillet 1927, instituteur à l'Ile Molène. Septembre 1929, directeur d'école à Arzano. Octobre 1931, instituteur puis directeur d'école à Saint-Martin de Brest. Février 1946, recteur de Melgven. Novembre 1952, recteur du Conquet. Juin 1965, aumônier de La Norgard, Le Trévoux. Août 1968, aumônier de l'hospice de Châteaulin. 1972, se retire à Kéraudren. Décédé le 30 septembre 1972.

Note pastorale sur l'Action Catholique Générale

Etablie par la Commission Episcopale
des Communautés Chrétiennes

La Note de la Commission Episcopale a été préparée par plusieurs mois de dialogue et de coopération entre les trois Mouvements d'une part, et les Evêques en liaison avec chacun d'eux, d'autre part.

La communication à l'ensemble de l'Episcopat d'un avant-projet a suscité divers apports que la Commission a soigneusement examinés.

I. — INTRODUCTION

1. Depuis une dizaine d'années, l'Action Catholique Générale des Hommes et l'Action Catholique Générale Féminine poursuivent une évolution qui parait devoir aboutir à une véritable transformation. D'autre part, une branche A.C.G.-FOYERS est née (en novembre 1970) à partir des besoins exprimés par des équipes de base — besoins auxquels ont répondu, sans préjuger de l'avenir, l'A.C.G.F. et l'A.C.G.H.

D'ores et déjà, des liens très étroits sont établis entre l'A.C.G.H., l'A.C.G.F. et l'A.C.G.-Foyers.

Archives diocésaines Imperlet Léon

2. L'évolution constatée dans l'A.C.G.F. et l'A.C.G.H. est accueillie souvent avec satisfaction dans la mesure où elle manifeste une authentique recherche missionnaire ; elle inquiète aussi parfois lorsqu'elle semble indiquer une désaffection à l'égard de ce qui a caractère d'institution dans l'Eglise, et notamment à l'égard de la paroisse.

3. L'A.C.G.F. et l'A.C.G.H. ne sont-elles pas, se demandent certains, en train de s'écarter de leur mission initiale, telle que l'avait reçue la Hiérarchie ?

4. Peuvent-elles trouver leur voie propre, distincte de l'Action Catholique Spécialisée, dans les conditions actuelles de la vie du Monde et de l'Eglise ? En se proposant de réaliser **un regroupement de personnes de milieux sociaux différents,** ne méritent-ils pas le reproche de favoriser l'évasion hors des conditions réelles de l'existence, et de maintenir l'équivoque de communautés chrétiennes en apparence unies et en fait divisées ?

5. Il est évident que l'avenir de ces Mouvements est engagé dans l'évolution en cours.

Il nous paraît donc nécessaire de préciser ce que veut aujourd'hui l'A.C.G., d'après ce qui se dit et se vit communément par l'A.C.G.F., l'A.C.G.H. et l'A.C.G.-Foyers.

II. — QUELS CHANGEMENTS ? UN CONSTAT

6. Il apparaît qu'après s'être longtemps situé uniquement à l'intérieur des communautés traditionnelles, **l'A.C.G. manifeste sa volonté d'être de plus en plus présente sur le terrain des relations et des rencontres dans la vie quoditienne.**

Elle le fait également là où se posent **des problèmes d'intérêt** commun qui engagent la responsabilité de personnes diverses.

Elle a aussi **cette même volonté de présence dans la diversité, voire l'opposition, d'engagements divergents.**

Il s'agit de toute façon, **de personnes diverses par le milieu social, l'appartenance syndicale, politique ou la croyance religieuse.**

Cette évolution correspond à ce que déclarait le Conseil Permanent de l'Episcopat français dans sa Note du 24 juin 1969, en constatant que l'A.C.G. prenait en considération « les relations concrètes vécues par les chrétiens dans leurs communautés de base ou de secteur, dans les communautés d'habitat ou de voisinage, dans des structures de la société ou des milieux de vie qui ne relèvent pas d'un seul milieu ou d'une seule classe sociale ».

7. De ce fait, l'A.C.G. se trouve moins liée aux structures paroissiales. Bien que la plupart des équipes de militants et militantes relèvent d'une paroisse déterminée, elles ne veulent pas que leur action soit confondue avec des activités paroissiales, tout en reconnaissant qu'elles doivent continuer de s'y intéresser et de les animer, pour leur part.

Il faut aussi constater que la notion de Paroisse évolue notamment avec la mise en place progressive des « unités pastorales nouvelles ».

8. L'A.C.G.F. ,en tant que Mouvement ,a abandonné la charge directe de « Services » qui, en d'autres temps, lui paraissaient nécessaires. Elle a été provoquée à le faire par toute l'évolution du Monde et de l'Eglise qui appelle les chrétiens à agir avec tous les hommes, et pas seulement à se grouper entre eux. (Cf. Note A.C.G.F., page 3 : Le « grand nombre »).

9. De même « l'adhésion », qui assurait un certain lien avec un nombre considérable de personnes, a évolué. On cherche moins le nombre et davantage l'ouverture progressive à la réflexion chrétienne proposée par l'A.C.G. et aux engagements divers que cette réflexion suscite. (Cf. Note A.C.G.H., page 3 : Pour un « Eveil » du plus grand nombre à la vie apostolique.)

10. En résumé, bien qu'elle garde, pour sa part, la préoccupation de l'éducation des pratiquants, l'A.C.G. donne désormais par ses revues, sessions et autres moyens de formation dont elle dispose — une place prépondérante à des équipes de réflexion et d'action composées de gens divers. **Ces équipes ont pour but l'évangélisation à travers les relations, rencontres et engagements.**

A ce but concourt notamment la « Révision de Vie ».

III. — COMMENT L'A.C.G. EXPLIQUE-T-ELLE CES CHANGEMENTS ?

11. C'est la réalité de leur vie, et les révisions de leur action à laquelle l'Eglise les appelle qui ont conduit les militants et militantes d'A.C.G. à faire évoluer les Mouvements.

Le monde dans lequel ces laïcs sont engagés leur pose des questions auxquelles ils ne peuvent se dérober : ils sont impliqués dans les transformations de la vie sociale, économique, politique, culturelle. Ils en ressentent les effets en eux-mêmes, dans leur famille ainsi que dans les rapports sociaux. Les mutations qui atteignent globalement tous les hommes dans toute leur existence affectent chez ces chrétiens leur conception de leur appartenance ecclésiale, et la manière de manifester aujourd'hui la communion dans la foi.

12. Quant à l'Eglise, elle ne se reconnaît plus en situation de chrétienté. « Peuple de Dieu rassemblé au milieu des nations », elle cherche à être par chacun de ses membres, comme pour toute communauté qu'elle forme, un ferment pour et dans la société humaine appelée à être renouvelée et transformée en famille de Dieu. (G. et S. n° 40, par. 2 et 3.)

13. Ces causes générales motivent l'adaptation constante de l'apostolat de l'Eglise. C''est sous leur influence aussi que l'A.C.G., originellement axée sur les communautés paroissiales, a progressivement élargi et déplacé son centre d'intérêt :

— de la communauté rassemblée au nom de la Foi, aux relations de la vie sociale,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— de l'animation d'activités spécifiquement ecclésiales et de la prise en charge d'institutions chrétiennes ou de « Services » propres aux Mouvements ,au partage des responsabilités diverses que prennent les chrétiens dans la société.

14. Dans ces conditions, on peut se demander si l'A.C.G. n'a pas perdu son identité.

Deux questions se posent : 1°) L'A.C.G. s'est-elle profondément transformée ? 2°) Comment assume-t-elle sa mission aujourd'hui ?

L'A.C.G. s'est-elle profondément transformée ?

15. Quels que soient les changements intervenus, l'A.C.G. a conscience de poursuivre la mission qui lui a été donnée, car ce sont précisément l'attention à la vie et l'engagement temporel qui ont modifié peu à peu les perspectives.

16. C'est, en effet, à partir de la vie que l'A.C.G. s'efforce de découvrir les possibilités et les amorces d'une Communion des hommes en Jésus-Christ, dépassant les frontières qui souvent les séparent.

Sans nier les particularités et les différences, elle pense qu'il y a des situations humaines de rencontre ou de participation qui saisissent tous les hommes et les invitent à prendre conscience de leurs conflits, pour essayer de les vivre dans la justice et dans le dépassement des égoïsmes personnels ou collectifs.

C'est pourquoi elle s'applique à rendre les relations humaines plus fraternelles et plus vraies entre gens différents, en éduquant l'écoute mutuelle, le respect de l'autre, et en favorisant les engagements divers que les chrétiens peuvent prendre en conformité avec leur Foi.

Elle pense donner du même coup un visage plus authentique aux rassemblements eucharistiques, en rendant plus lisible, dans le comportement des chrétiens à travers la vie, le signe d'unité qu'ils manifestent en célébrant le sacrifice du Seigneur.

Comment assume-t-elle sa mission aujourd'hui ?

17. L'A.C.G. aide ses membres à reconnaître, pour **les vivre loyalement, les appartenances et solidarités de milieux, de classes sociales, de groupements politiques, de nationalités et de races.**

Mais, en même temps, elle prend acte qu'**il existe aussi dans le brassage de la vie moderne :**

— **des rencontres et relations de gens fort divers,** qui peuvent être des amorces de communautés, sans méconnaître oppositions et affrontements.

— **des intérêts communs** qui sont susceptibles d'unir dans une même action des personnes très différentes.

— **des situations diverses** qui conduisent à prendre des engagements temporels différents, voire opposés.

L'A.C.G. a conscience qu'il y a dans le cœur des hommes une aspiration largement répandue à une amitié vraie et sans frontières, à

une recherche — sans exclusives — de dialogue dans la foi. Cette aspiration lui semble plus profondément ressentie dans le monde d'aujourd'hui, où les hommes se sentent confusément menacés par l'anonymat. (Cf. Note A.C.G.-Foyers, page 2, par. 2.)

18. C'est pourquoi l'A.C.G. conçoit l'équipe comme un groupe de personnes qui partagent et réfléchissent dans la foi — à partir de leurs relations et engagements, de leurs responsabilités familiales, civiques, sociales et ecclésiales — avec l'espoir que de cette confrontation des différences perçues et acceptées, des actions menées soit en accord, soit même contradictoirement, puisse naître une forme de communauté chrétienne.

19. L'A.C.G. partant de cette aspiration des hommes à reconnaître « l'autre » comme un frère, s'efforce de lui donner une expression vraie.

Cette « reconnaissance », en effet, se réalise assez spontanément dans la vie quotidienne, surtout dans les circonstances qui émeuvent l'affectivité. Mais à ce niveau, elle reste superficielle et elle est souvent marquée d'égoïsme. Laissés à notre instinct, nous aimons « l'autre » quand il est semblable ou quand nous avons commencé à le ramener à nous-mêmes.

Pour être vraiment humaine, la rencontre d'autrui doit respecter les différences. Elle n'est pas une occasion d'annexer le prochain, mais de l'aider à grandir, à partir de ce qu'il est et de ce qu'il vit.

L'A.C.G. sait que la rencontre entre les hommes est difficile, et qu'elle suppose que l'on soit ouvert à **un amour universel et disposé à aller jusqu'au pardon.** C'est à ce dépassement dans la charité évangélique qu'elle essaie d'appeler et d'éduquer ses membres.

20. La communauté chrétienne, en effet, doit rassembler les chrétiens qui appartiennent à divers groupes humains, en respectant leur originalité.

Il s'agit pour l'Eglise, non seulement de respecter les particularités légitimes, mais de les assumer pour les empêcher de se fermer sur elles-mêmes.

C'est ce que tend à réaliser l'A.C.G. - « Il y a des relais à assurer, des niveaux d'affinité à respecter et des tensions à reconnaître... Mais tous les particularismes doivent être vécus et dépassés dans l'unique Corps du Christ, auquel tous ont vocation d'appartenir, les uns et les autres à part entière, mais chacun selon sa fonction propre. » (Paul VI à l'A.C.H., à Rome, mai 1970.)

21. Pour que le Peuple de Dieu se rassemble au milieu du monde, selon le plan de Dieu, il faut qu'à toutes les étapes de l'histoire humaine se dessinent, au sein de la diversité, **les signes d'une communauté en train de se réaliser. On ne peut rejeter purement et simplement pour la fin des temps l'unité voulue par le Seigneur.** S'il est vrai qu'elle ne sera pleinement accomplie qu'avec le Royaume de Dieu, elle est déjà donnée dans le Christ, **mais elle doit devenir visible, au milieu des contradictions, dans l'aujourd'hui du Monde en se préfigurant dans l'Eglise.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

22. C'est en multipliant de telles ébauches que l'A.C.G. pense, pour sa part, aider l'Eglise à donner un signe de l'unité en marche.

23. **Cette expérience d'équipes, diversifiées et cependant unies en profondeur, est effectivement vécue par un grand nombre de personnes.** Elle peut être critiquée, mais elle ne peut honnêtement être récusée. Le nombre et la qualité de ces équipes sont, pour l'A.C.G., le signe le plus solide de sa fidélité à la mission qui lui a été confiée.

IV. — CONCLUSION

24. Tout en décrivant l'évolution de l'A.C.G., nous avons voulu dégager ce qui nous paraît aujourd'hui être sa finalité : **manifester comme possible, et se réalisant déjà dans les faits, l'unité des croyants dans leur adhésion au Christ-Sauveur : « Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. »**

25. Cette finalité n'est-elle pas, en définitive, celle de tous les Mouvements apostoliques ? Chacun y va par son chemin, l'A.C.G. a le sien ; elle n'a nulle prétention à un « apostolat total » et se sent solidaire des autres Mouvements.

Avec eux, elle a la volonté d'apporter une contribution spécifique à la mission de l'Eglise.

26. En prêtant attention aux situations communes des hommes, l'A.C.G. veut témoigner que ceux-ci trouvent dans la fidélité à l'Esprit Saint et à la charité qu'il répand dans les cœurs, une réelle ouverture aux autres malgré leurs différences d'origine et de mentalités ou leurs conflits.

27. Telle se caractérise aujourd'hui, la démarche de l'A.C.G. à partir des documents qui jalonnent son évolution, et aussi d'après ce que nous avons, quant à nous, essayé de percevoir dans la vie des équipes que nous connaissons.

28. Aussi croyons-nous opportun de rappeler, **afin qu'elle soit plus effectivement appliquée à l'A.C.G.,** « l'option pastorale ferme pour l'Action Catholique sous toutes ses formes » (Assemblée de l'Episcopat français — Lourdes, novembre 1967).

Qui est le maître de la vie et de la mort ?

A l'occasion du suicide de M. de Montherlant, beaucoup de voix se sont élevées, dans la presse ou sur les ondes, qui dénotent une dégradation très sensible du sens chrétien de la vie et de la mort.

Dans l'homélie qu'il a prononcée au Carmel de Lisieux, le soir du 30 septembre, pour le 75e anniversaire de la mort de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, Monseigneur Barbu a établi un parallèle qui peut nous provoquer à la réflexion.

Je venais de terminer, un des jours derniers, la lecture du Carnet Jaune de Mère Agnès sur les « Derniers Entretiens de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus », lorsque la presse nous annonça la mort tragique d'un écrivain célèbre. Loin de moi de porter un jugement sur son geste, d'autant plus que toutes ses œuvres témoignent d'une recherche inquiète et tourmentée de ce Dieu des Chrétiens qu'il avait appris à connaître dès son enfance, mais dont le vrai visage, le visage d'amour, semble lui être demeuré inconnu.

Mais j'ai été très frappé par l'opposition profonde entre ce que je venais de lire et des jugements, signés pourtant de grands noms, sur la personne et le geste de celui qui venait de mettre ainsi fin à ses jours :

— « C'est une fin digne de lui, tout-à-fait dans sa ligne », écrit l'un de ses amis. De la mort de Ste Thérèse, on pourrait dire aussi qu'elle fut « dans sa ligne, tout-à-fait digne d'elle », mais comme la ligne de l'un est différente de celle de l'autre !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Sur l'écrivain, un autre témoignage : « Il vient de nous quitter, au sommet de sa grandeur, affirmant sa liberté stoïcienne. » Ne pourrait-on pas transposer, comme Thérèse l'avait fait pour ses novices de l'invitation au mariage de sa cousine Jeanne Guérin : « Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face vient de nous quitter, au comble de sa petitesse, affirmant jusqu'au bout sa totale dépendance de son Père des Cieux » ?

— Et, à celui qui écrivait : « Je ne me vois pas criant « au secours », Cela ne sortirait pas », voici opposée cette jeune malade de 24 ans, suppliant en sa prière, quelques heures avant sa mort : « Oui, mon Dieu, tout ce que vous voudrez, mais ayez pitié de moi. »

Deux attitudes, deux conceptions de l'homme et du sens de la vie. Si l'homme est à lui-même sa propre fin, il n'a plus de raison de vivre quand commence à s'effriter la statue qu'il a laborieusement dressée à la face de ses semblables, mais s'il se reconnait créature de Dieu, et combien plus s'il se sait fils de Dieu, ne doit-il pas s'en remettre à son Créateur et attendre de son Père le don plénier et gratuit de cette vie nouvelle dont il a reçu le germe et qui ne s'épanouira qu'au-delà d'une vie vécue dans l'espérance et d'une mort acceptée dans l'amour ? « Nul d'entre nous ne vit pour soi-même, écrit saint Paul aux Romains, et nul ne meurt pour soi-même ; si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur.. Donc dans la vie comme dans la mort, nous appartenons au Seigneur. » (Rom. 14, 7-8)...

A chaque chrétien, à chaque homme au cœur duquel l'Esprit est à l'œuvre, d'opter pour telle ou telle conception de la vie et d'être conséquent avec son choix.

FÊTES LITURGIQUES. — Samedi 7 octobre, Notre-Dame du Rosaire. Dimanche 8, 27e dimanche. Lundi 9, Sts Abbés de Quimper et de Léon. Dimanche 15, 28e dimanche. Mardi 17, S. Ignace d'Antioche. Mercredi 18, S. Luc, évangéliste.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie André Poulain,* des Religieuses Ursulines de Quimperlé. *M. Jean Mondange,* de Chaville, beau-frère de Monseigneur Fauvel. *M. Quentel,* de Lannilis, frère de M. l'abbé René Quentel, Plougastel-Daoulas. *Mme Bouin,* du Faou, mère de M. l'abbé Charles Bouin, Crozon. *M. Luart,* de Plouarzel. *Père Marcel Le Fur,* des Missionnaires d'Haïti. *Mme Vve Saliou,* de Landrévarzec. *M. Pierre Quiniou,* de Plonéour-Lanvern. *Mme Alain Rolland,* de Landudal.

● *L'EQUIPE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE LANDIVISIAU* annonce ses soirées : *mercredi* 8 *novembre* (Les fiançailles, temps de préparation au mariage) ; *mercredi* 15 *novembre* (La fécondité du mariage) ; *mercredi* 22 *novembre* (La vie sexuelle du mariage) ; *mercredi* 29 *novembre* (Se connaître homme et femme) ; *mercredi* 6 *décembre* (Dimension chrétienne du mariage, le sacrement).

Chaque réunion commencera à 20 h. 30. Elle aura lieu à la Maison Familiale d'Apprentissage Rural, 41, rue Clémenceau, Landivisiau. L'idéal est de participer à ces soirées de 6 à 3 mois. avant le mariage.

● *JE FAIS LE CATÉCHISME A MON ENFANT, numéro* 267 (*août-septembre* 1972) *de « Fêtes et Saisons »*, réalisé avec la collaboration du C.N.E.R., des responsables de l'Enseignement Religieux, spécialement avec des membres de la D.E.R. de Paris. Prix de vente normal, 2 F. l'exemplaire ; avec une réduction de 15 % pour 10 exemplaires, 20 % pour 50, 25 % pour 100.

Le numéro contient : une réflexion sur « le catéchisme avec les parents ; une évocation des réalités familiales ; de nombreux témoignages de parents (objections, témoignages positifs) ; quelques dialogues sur le contenu de la catéchèse ; une évocation des instruments de travail ou des rencontres proposées.

Ce numéro voudrait aider les responsables de la catéchèse à réfléchir avec les parents sur leur rôle dans l'éducation de la foi de leurs enfants.

On peut se procurer ce numéro dans les librairies religieuses ou à « Fêtes et Saisons », 75, avenue de Paris, 94800 Villejuif.

● *LE C.I.D.A.L., L'Hôtellerie, Firfol,* 14 - *Lisieux,* communique :

Un accord avec la Télévision Française permet de mettre au service du public, pour des séances de culture religieuse, les films produits dans le cadre de l'émission LE JOUR DU SEIGNEUR.

Renseignements à l'adresse ci-dessus.

● *LE CENTRE THOMAS MORE* (Sciences des religions), La Tourette, Eveux, 69210 L'Arbresle annonce ses « filières de recherche » et sessions pour 1972-73 : Recherches sur les images parentales en psychologie religieuse, Education religieuse et sciences humaines, Rites et liturgies, Réflexion sur la violence...

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-59

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Journée Missionnaire du 22 Octobre
Sessions des responsables de secteurs
Biens Immobiliers
Direction diocésaine de l'Enseignement catholique
Groupement spirituel des Veuves
Ordo 1973
Komz Doue en Overenn Levr « T »
Registre paroissiaux 1973
Vie Paroissiale

Conseil Presbytéral
(17 octobre à Lesneven)

A l'occasion de la Journée Missionnaire
— La Mission et les Missions

Les ministères dans l'Eglise
— Prêtres en paroisse et nouveaux ministères
— Perspectives nouvelles pour les ministères dans l'Eglise

A l'Abbaye de Landévennec
« Resurection, Eucharistie et Genèse de l'homme »
Nouvelles et Lectures

N° 4276 (87e Année) — 20 octobre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.1

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au secteur de Quimper, et avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie à l'aumônerie des lycées de Quimper **M. Joseph Ploughinec,** vicaire à Douarnenez.

— au secteur de Morlaix, en résidence à Saint-Mathieu, **M. François Diverrès,** professeur à Notre-Dame du Mur.

— au secteur de Douarnenez,
en résidence à Ploaré, chargé, avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie, de l'aumônerie du Lycée, **M. Joseph Moullec,** vicaire à Saint-Jean de Brest.
en résidence au Sacré-Cœur, **M. Henri Sévellec,** chanoine honoraire, aumônier des établissements hospitaliers de Concarneau.

— au secteur de Concarneau et avec l'agrément de l'Administration chargé des établissements hospitaliers de Concarneau, **M. Joseph Le Scour,** recteur de Laz.

— au secteur de Quimperlé, et avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie, aumônier du Lycée, C.E.S. et C.E.T., **M. Eugène Cossec,** vicaire à Camaret.

LA JOURNÉE MISSIONNAIRE DU 22 OCTOBRE

Comme chaque année, l'avant dernier dimanche d'octobre sera marqué par la Journée Missionnaire Mondiale. Dans chaque paroisse, dans chaque communauté, ce 22 octobre sera l'occasion pour tous de s'unir à la prière qui s'élèvera dans le monde entier, à l'appel du Pape et de l'Episcopat, pour demander à Dieu de bénir les efforts d'évangélisation de tous les chrétiens et d'augmenter le souffle missionnaire de son Eglise.

Ce sera aussi l'occasion de marquer notre solidarité à l'égard des Jeunes Eglises qui comptent tant sur l'appui de la vieille chrétienté, en leur apportant d'autre part, tout le prix de leurs souffrances et de leur pauvreté, si généreusement offerte pour l'Evangélisation du monde.

SESSION DES RESPONSABLES DE SECTEURS

Monseigneur l'Evêque a invité les Responsables de secteurs à se réunir les 9 et 10 novembre à Créac'h Balbé. Ils ont fait connaître les questions dont ils souhaiteraient débattre. Le programme précis leur sera envoyé dans quelques jours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIENS IMMOBILIERS
FICHES DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION

Les Responsables de Secteur ont reçu une circulaire concernant les Biens Immobiliers.

On leur a demandé de faire parvenir au secrétariat du temporel, pour le 31 Octobre, une liste des biens immobiliers et un bon de commande pour les fiches.

Quelques secteurs n'ont fait parvenir que le bon de commande. On rappelle que la liste des biens doit aussi parvenir pour la date prévue.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pendant le week-end des 11 et 12 Novembre prochains, le Frère **Vincent Ayel** animera deux rencontres, en rapport avec la « Lettre aux Parents » (texte du Comité diocésain de l'Enseignement catholique) et avec les questions posées le 1er septembre à Landerneau par le groupe des Chefs d'Etablissements.

Thème de ces rencontres : « Qu'entend-on par « pluralisme » quand on parle de nos écoles ? Quelles sont les implications pastorales et catéchétiques d'une telle réalité ? ».

— **le 11 novembre,** de 14 h. à 18 h., **au Juvénat Notre-Dame à Châteaulin,** sont invités les chefs d'établissements du second degré (1er et 2me cycles, technique, agricole), accompagnés, si possible, de leur président d'APEL.

— **le 12 novembre,** de 14 h. à 18 h., **au Likès à Quimper,** sont invités les responsables d'écoles et APEL du primaire, ainsi que les enseignants des divers degrés et cycles qui le désirent.

N. B. — il est inutile de s'inscrire d'avance.

GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES

Les journées régionales du Groupement spirituel des Veuves pour la région Ouest auront lieu les 11 et 12 novembre à Saint-Pern, près de Montauban, Ille-et-Vilaine.

Le samedi 11 novembre sera réservé au travail entre les responsables. Le dimanche 12 regroupera les jeunes veuves de moins de 45 ans (avec extension pour les veuves récentes jusqu'à 50 ans). Pour tous renseignements, s'adresser pour le Nord-Finistère à Mme Marie-Thérèse Siohan, « Les Lilas », Plounéventer, 29230 Landivisiau, ou à Mme Gret, 25, rue du Vercors, 29200 Brest ; pour le Sud-Finistère à Mme Loussouarn, 6, rue Jeanne d'Arc, 29125 Loctudy.

ORDO 1973

Les secteurs et paroisses ont reçu une demande de renseignements. Prière d'en faire retour, **avant fin octobre,** à : Rédaction de l'Ordo, Evêché BP 405, 29101 Quimper.

KOMZ DOUE EN OVERENN, LEVR « T »

Nous saluons avec joie la parution du lectionnaire « T » en langue bretonne : la belle œuvre de M. Pierre-Jean Nédélec est poursuivie par une équipe de prêtres et de laïcs, sous la direction de Mgr Favé et de M. le chanoine Elard.

Dans une dactylographie aérée, dûe à M. l'abbé Etienne Tranvouez, on trouvera dans ce lectionnaire les textes qui ne dépendent pas des cycles de lectures A, B, C. Quelques fêtes ont été ajoutées.

Un volume 20,5 × 29 cm de 150 pages : 30 Frs. S'adresser à Job Société, Ecole du Sacré-Cœur, 29249 Guissény.

Par ailleurs, la publication des « Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg » continue. Abonnement à 6 numéros : 6 Frs, à même adresse.

REGISTRES PAROISSIAUX 1973

Les chefs de paroisses et aumôniers qui désirent faire modifier la composition de leurs registres paroissiaux pour l'an prochain sont invités à faire part de leurs besoins dès que possible au Secrétariat de l'Evêché.

« VIE PAROISSIALE »

Un certain nombre de paroisses ont fait savoir qu'elles souhaitaient que le bulletin **Vie Paroissiale** continue à paraître régulièrement. Nous avons besoin de faire le point pour étudier les conditions financières. Les paroisses intéressées, qu'elles aient utilisé ou non le bulletin jusqu'à présent, sont priées de se faire connaitre d'urgence de l'Imprimerie Cornouaillaise, B. P. 25, 29101 Quimper (sans aucun engagement).

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 22 octobre, 29e dimanche. Lundi 23, S. Méloir, martyr. Samedi 28, Sts Simon et Jude, apôtres. Dimanche 29, 30e dimanche. Mercredi 1er novembre, Toussaint. Jeudi 2, Commémoration de tous les fidèles défunts. Samedi 4, S. Charles Borromée, évêque.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. l'abbé Daniel Cavarec*, de Saint-Thonan, aumônier à Reigner (Haute Savoie). *Le Père Guillaume Le Gall*, d'Edern, assomptionniste. *Mme Anne-Marie Cabillic*, de Plouhinec. *Mlle Anne Le Corre*, de Landudec. *Sœur Marthe Guillou*, des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● LE SECRÉTARIAT NATIONAL DE L'OPINION PUBLIQUE DE L'ÉPISCOPAT a publié le 4 octobre le communiqué suivant :

« Après consultation de la Commission épiscopale de liturgie, nous pensons utile de préciser ce qui suit : lors de la parution du récent document romain « Motu proprio « Ministeria quaedam », sur les ministères qui pourront être officiellement confiés à des laïcs dans l'Eglise catholique, certains commentaires ont laissé entendre que les femmes ne pourraient plus désormais assurer les lectures à la messe ou distribuer la communion.

C'est là une interprétation erronée du document romain. Celui-ci ne traite que des ministères « institués » de lecteur et d'acolyte. Il faut entendre par là une responsabilité à caractère permanent, conférée selon un rite liturgique. Le Motu proprio ne change rien aux dispositions qui ont été prises et publiées depuis plusieurs année pour que des laïcs, hommes ou femmes, dans certaines circonstances, assurent les lectures à la messe et aident le prêtre à distribuer la communion ou à la porter aux malades. »

● *UNE NOUVELLE GRANDE ENQUÊTE DE « PANORAMA AUJOURD'HUI » : QUI SOMMES-NOUS FACE A L'ARGENT ?*

— Avez-vous souffert du manque d'argent ?
— Dépensez-vous votre argent sans vous poser de questions ?
— Etes-vous d'accord avec la disparité des revenus et la hiérarchie des salaires ?
— Trouvez-vous normal de payer des impôts sur le revenu ?
— La foi, si vous l'avez, a-t-elle changé quelque chose dans vos comportements à l'égard de l'argent ?
— Qu'est-ce que l'argent vous a permis de réaliser de bon ?

Dans un supplément de 16 pages, le mensuel *PANORAMA AUJOURD'HUI* lance, avec son nummméro d'octobre, une nouvelle grande enquête.

Après la question posée l'an dernier : « Y a-t-il encore une morale ? » *PANORAMA AUJOURD'HUI* demande ce mois-ci à ses lecteurs : « Qui sommes-nous face à l'argent ? ».

Une interpellation, qui vient à son heure, alors que l'on conteste ouvertement la croissance pour la croissance dans le même temps où l'on réclame qu'il n'y ait plus de salaire à moins de 1.000 F. Une interpellation qui trouve aussi sa source dans cet Evangile des Béatitudes que *PANORAMA AUJOURD'HUI* invite à lire, chaque mois, au cœur de la vie.

A l'occasion du lancement de cette grande enquête, qui s'étendra sur plusieurs mois, *PANORAMA AUJOURD'HUI* propose des « abonnements-découverte » au prix, exceptionnel, de 10 F. pour 5 mois (Ecrire à Bernard Cohergne, Panorama - Promotion, Bayard - Presse, 75380 PARIS, Cedex 08).

Le Conseil Presbytéral

(Lesneven, le 17 octobre 1972)

OUVERTURE DE LA SESSION PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

Au début de septembre, recevant à Ste-Odile les membres du Congrès de l'A.C.F.E.B., Mgr Elchinger nous rapportait une conversation qu'il avait eue avec Karl Barth, peu de temps après le Concile. « A votre avis, Monsieur l'Evêque, lui demanda le théologien protestant, qu'est-ce qui nous sépare le plus des catholiques ? Sans doute, répondit l'Evêque, la reconnaissance de l'autorité du Souverain Pontife ? — Non, dit K. Barth, je ne le crois pas, surtout s'il s'agit de l'autorité telle que l'a comprise Jean XXIII et telle que s'efforce de l'exercer Paul VI. La grande différence vient de nos divergences dans la façon d'envisager la Bible. Pour vous, catholiques, elle est surtout un livre de références : vous avez vos dogmes, vos thèses, et vous vous efforcez de les justifier par l'Ecriture. Pour nous, elle est source de vie. » On peut n'y voir qu'une boutade, mais quelle stimulation à revenir à la Parole de Dieu pour y puiser, comme s'exprime la Constitution conciliaire sur la Révélation Divine « la force de leur foi, la nourriture de leur âme, la source pure et permanente de leur vie spirituelle. » (D.V., 21.)

C'est une remarque analogue que le cardinal Garrone faisait, le 2 octobre dernier, aux Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest, lors de la rencontre que nous avons eue avec lui à Lisieux. Après avoir écouté et accueilli les questions que nous lui posions, surtout sur les Séminaires, il a voulu nous dire d'abord sa conviction profonde : « Ma conviction, c'est que l'avenir de l'Eglise, même et surtout dans l'atmosphère bouleversée d'aujourd'hui, tient à ce que nous prendrons ou non au sérieux ce que le Concile a décidé. Le danger est de reconstruire sans cesse, à partir d'analyses ou d'options sans cesse remises en question, sans point de repère fixe. Dans l'esprit général des chrétiens, la notion de Concile et sa valeur sont-elles respectées ? On l'invoque, on ne le suit pas. On parle de son esprit, jamais de sa lettre. D'où des initiatives arbitraires qui conduisent à des impasses. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une belle page de Madeleine Delbrel qui nous était proposée comme lecture pour l'Office de samedi dernier nous mettait en garde contre l'amateurisme de la Parole de Dieu : « Il ne faut pas confondre une inspiration intérieure, un goût que nous donne le Saint-Esprit sur telle pente des pensées, des sentiments, des vouloirs du Seigneur, avec des envies qu'éveille en nous la recherche intellectuelle des textes pour une étude ; ou bien avec le désir de justifier, par des citations piquées au hasard, telle tendance du moment ; ou bien avec la simple pente de notre paresse... » Ne faudrait-il pas nous mettre en garde aussi contre l'amateurisme du Concile que nous n'invoquons que pour justifier nos analyses ou nos prises de position, ou que nous déclarons volontiers dépassé, en appelant au futur « Concile de Jérusalem », si son enseignement ou les orientations nous gênent ou nous remettent en cause ?

Même sans récuser le Concile, le danger n'existe-t-il pas aussi d'opérer un tri, un choix, parmi les documents qu'il nous a transmis ? Dieu sait quelle nouveauté représentait « Gaudium et Spes » et quel accueil il a reçu ! L'Eglise avait besoin de cet éclairage pour mieux comprendre sa responsabilité par rapport à l'ensemble des autres membres de la communauté humaine, de telle sorte que ceux-ci puissent à leur tour s'ouvrir à une révélation plus plénière. Mais qui limiterait son attention à ce seul document dans lequel l'Eglise s'exprime en « experte en humanité » ne risquerait-il pas de ramener la foi chrétienne à une idéologie parmi d'autres. Il ne faut pas oublier que cette constitution conciliaire vient au terme d'une longue réflexion sur le mystère de l'Eglise et ne s'explique sur ses relations avec le monde dans lequel elle vit et avec lequel elle agit « qu'en supposant acquis tout l'enseignement déjà fixé par le Concile sur le mystère de l'Eglise ». (G. S. 40, § 1).

Faute de cet éclairage total, le chrétien en viendra vite à s'interroger sur sa spécificité, sur son identité. Et pas seulement le chrétien. Le prêtre lui-même ne se dit-il pas trop souvent en recherche de son « identité sacerdotale » ? Parlant du manque de candidats au sacerdoce et des remises en cause concernant la formation au sacerdoce, le cardinal Garrone nous disait encore : « Une des grandes difficultés vient de ce qu'on laisse penser qu'il n'y a pas de principes. On laisse flotter une indétermination sur la nature du sacerdoce qui serait à réinventer, malgré les rappels du Synode récent. Si nous pensons ne pas savoir ce qu'est le sacerdoce, inutile de penser appeler au sacerdoce. » Et combien notre « ministère sacerdotal » sera inhibé ou sectorisé si nous perdons de vue l'enseignement authentique du Concile !

Mais des interrogations nouvelles surgissent, qui, même si déjà elles étaient formulées, n'étaient pas perçues avec la même acuité au temps du Concile. Par exemple à partir de l'aggravation quasi-universelle de la crise des vocations sacerdotales et religieuses. Devant ce phénomène qui nous déconcerte, faut-il réagir aussi « comme s'il n'y avait pas de principes », c'est-à-dire forger de toutes pièces une nouvelle théologie de l'Eglise et des ministères, ou bien nous demander si le modèle d'Eglise que nous avons vécu est le seul qui soit conforme à la vraie doctrine ?

Ne nous hâtons pas trop vite ! Nous gagnerions à approfondir l'enseignement de « Lumen Gentium » sur l'Eglise peuple de Dieu, rassemblé et constitué commme peuple par Jésus-Christ, organisé en « communauté des saints » par ces deux agents auxquels le Christ a confié le soin de mener à bien la réalisation de l'œuvre qu'il a inaugurée par sa mort et sa résurrection : l'Esprit-Saint et le sacerdoce catholique, envoyés l'un et l'autres pour rendre témoignage de lui (Cf. Jn 15, 27 et **Act.** 1, 8). Sans ces deux éléments, le don de l'Esprit qui « organise les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du corps du Christ » (Eph. 4, 12) et le sacerdoce authentiquement « apostolique », il manque à une communauté quelque chose d'essentiel pour qu'elle soit conforme à la pensée de son fondateur, pour être vraiment « église ».

On peut juger par là de la situation « anormale » dans l'Eglise de certaines communautés, petites ou grandes, qui s'organisent sans aucune référence à la hiérarchie, s'appropriant l'Evangile et au besoin les sacrements, ou n'admettent le prêtre que comme un membre de la communauté ou un militant comme les autres, alors que le prêtre doit être, par son ordination et par son union au presbyterium et à l'évêque, le témoin de l'authenticité de la foi et le ministre de la communion ecclésiale, en particulier par la célébration de l'eucharistie. Mais « anormale » aussi la situation d'une communauté dans laquelle l'ordre hiérarchique accaparerait toutes les responsabilités, au détriment des chrétiens animés, eux aussi, par l'Esprit du Christ et responsables, à leur niveau, de la vie et du rayonnement de la communauté.

A la lumière de l'enseignement du Concile, ne sommes-nous pas invités à une revision de vie, au lieu de nous lancer tête baissée dans l'improvisation de solutions nouvelles. Sans parler aujourd'hui des groupes qui surgissent çà et là sans référence bien précise à la hiérarchie ou s'organise en dehors d'elle, l'équilibre entre les deux éléments essentiels d'une authentique communauté ecclésiale est-il bien respecté ? Et ceci d'autant plus que les religieux et religieuses, qui sont pourtant des « laïcs », sont — et surtout ont été — placés du côté du clergé, comme des permanents des tâches ecclésiales. Les « clercs » (en englobant sous ce mot prêtres, religieux et religieuses) n'ont-ils pas, au moins dans certaines régions et dans un passé récent, sinon accaparé, du moins assumé presque toutes les responsabilités dans l'Eglise, de telle sorte que les « laïcs » soient réduits au rôle de « consommateurs » que nous leur reprochons aujourd'hui ?

Une étude historique qui dépasse ma compétence et le temps dont je dispose serait très éclairante. Elle ferait apparaître qu'en d'autres temps, — et peut-être aujourd'hui encore en d'autres lieux, — les « laïcs » ont accaparé eux aussi le « pouvoir » dans l'Eglise. N'est-ce pas Constantin qui convoqua le 1er Concile de Nicée ? Pour Charlemagne, législation religieuse et législation civile ne sont que deux manifestations d'une même autorité souveraine. La question de la nomination des évêques fut trop souvent l'enjeu d'une âpre compétition entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse, comme l'illustre assez la querelle entre le Sacerdoce et l'Empire. Ce qui prouve combien il est difficile de réaliser l'équilibre et la juste répartition des pouvoirs et des responsabilités.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quoiqu'il en soit, et le Concile et les temps que nous vivons nous invitent et nous obligent à rechercher dans l'Eglise et dans nos communautés un nouvel équilibre, ou plutôt, selon une expression mise en honneur par le Concile, il nous faut viser à instaurer une authentique « coresponsabilité ». Nous ne pourrons y parvenir par de simples déclarations d'intentions : la vie commande, elle sera notre maîtresse. N'est-ce pas une invitation à promouvoir des expériences, à nous écouter les uns les autres, quelque modeste que soient les réalisations dont nous pourrons apporter l'écho, à rechercher ensemble, dans la fidélité à la nature profonde de l'Eglise, dans quelle voie il faut nous engager ?

Nous regardons souvent avec nostalgie vers le tableau idéal, qui nous est dépeint par St Luc, de la primitive Eglise ou vers les chatientés pauliniennes autant que les grandes épitres de l'Apôtre nous les font connaître. C'est une source privilégiée, mais dont nous devons considérer aussi bien les ombres que les lumières. Le Concile Vatican II est assez explicite sur la nécessité de faire prendre conscience aux baptisés de leurs responsabilités par rapport à l'Eglise (responsables de l'Eglise, de son rayonnement, de son rôle de « signe de salut au milieu des hommes » — cf. Rapport de Mgr Coffy — et responsables dans l'Eglise, de la vitalité des communautés chrétiennes). Comme nous sommes stimulés aussi par certains témoignages de communautés qui naissent et se structurent dans la foi et la charité. Dans une circulaire transmise du Nord-Cameroun par Yves Saout, je lis avec émerveillement les lignes suivantes : En résumé, nous pouvons dire que nos communautés, éprouvées il y a deux ans par une « persécution » dont les effets ne sont pas effacés, vivent et s'organisent : — Elles vivent, parce que les croyants, qui grandissent en nombre, prennent conscience qu'ils ne sont pas chrétiens pour eux, mais pour servir leurs frères. — Elles vivent, parce que les croyants prennent conscience que toute la responsabilité ne revient pas au seul animateur (catéchiste) mais que chacun doit en avoir sa part. Elles vivent, parce qu'elles se démultiplient et que surgissent de nouveaux animateurs, pour une vie fraternelle dans des communautés plus restreintes et plus unies. »

N'avons-nous pas chez nous plus de moyens et de possibilités qu'en ce pays de mission ? Que nous manque-t-il donc pour que nos communautés puissent rivaliser en dynamisme et en ferveur ?

⁂

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les principales questions posées en vrac dans le projet qui vous a été transmis pour cette session du Conseil Presbytéral. Deux concernent plus particulièrement les « clercs et deux les « laïcs » :

Concernant les « clercs » :

1) Une information sur « la préparation au sacerdoce » dans le contexte diocésain. Quelques questions pourront surgir, anticipant sur le débat qui doit avoir lieu dans une semaine à l'Assemblée Plénière de Lourdes.

2) Où en est « l'animation pastorale des prêtres » dont les Orientations Pastorales Diocésaines ont souligné l'importance et souhaité l'organisation ?

Concernant les laïcs :

1) Une information : Où en est le travail de la Commission sur « les Ministères », dans la foulée des précédentes sessions de ce conseil ?

2) Une recherche sur la participation des laïcs chrétiens aux responsabilités dans l'Eglise, tant sur le plan des secteurs que sur le plan diocésain.

Ce programme avait été arrêté avec mes collaborateurs avant que je lise, dans le dernier numéro de la Documentation Catholique, ce passage d'une allocution du Pape à un groupe d'Evêques français : « Vous aborderez les grands problèmes qui sont votre préoccupation quotidienne. Sans prétendre les énumérer, nous citons : l'adaptation des moyens d'apostolat à un monde en mutation rapide ; le grave problème des vocations, la formation du clergé. Comment susciter à la fois une collaboration plus active des laïcs à la prise en charge des communautés chrétiennes et un éveil de ceux qui devront se consacrer, dans le sacerdoce, au service du Christ, de façon inconditionnelle, à la manière de saint Paul ? » N'est-ce pas un encouragement à aborder ces questions avec lucidité et audace ?

Deux autres questions sont prévues au programme, concernant plus directement des questions financières, mais dont l'importance et les incidences pastorales ne vous échappent pas. J'espère que nous aurons le temps d'y réfléchir. Et d'autres questions encore pourront surgir : si un vrai dialogue s'instaure entre nous, ce sera au bénéfice de notre commune mission. Je le souhaite de tout cœur.

Le 17 octobre 1972.

Fr. BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *BAYARD-PRESSE, 3 et 5, rue Bayard, Paris 8e ; CCP Paris 16.68, communique :*

La revue « *CATÉCHISTES D'AUJOURD'HUI* » (coéditée par le CNER et Bayard-Presse), fait peau neuve. Depuis plus de dix ans, elle proposait à 40.000 catéchistes, articles et documents pour les aider à approfondir leurs connaissances doctrinalles et à améliorer leurs techniques pédagogiques. Cette orientation reste valable, mais elle doit tenir compte de l'évolution profonde du catéchisme et des conditions dans lesquelles il s'exerce. Quelques aspects de cette évolution ont plus particulièrement retenu attention.

— On demande de plus en plus aux parents de prendre en charge la catéchèse de leurs propres enfants.

— Le catéchisme est de moins en moins un cours où l'on procède par questions et réponses, mais un dialogue entre un adulte, qui affirme et explique sa foi, et un enfant.

— Les enfants ne sont évidemment plus les mêmes. L'évolution des méthodes scolaires, la fréquentation quotidienne de la télévision entre autres choses - les ont rendus plus exigeants et plus lucides.

C'est pourquoi, à partir d'octobre 1972, nous proposerons à nos lecteurs une revue profondément remaniée dans son esprit et sa présentation, avec, en complément, une revue de liaison et de recherche :

« *CATÉCHISTES - POINTS DE REPÈRES* », 7 numéros par an ; abonnement 12 F. ; le numéro 2 F. — Cette revue, suite directe de *CATÉCHISTE D'AUJOURD'HUI*, s'adresse à tous les catéchistes. Comme son titre l'indique, elle proposera des éléments doctrinaux et pédagogiques pour les aider concrètement dans leurs contacts avec les enfants.

Son principal intérêt consistera en un dossier de 24 pages, qui traitera, sous quatre approches différentes, les grandes questions que se pose un catéchiste : un inventaire des situations et difficultés, une approche psycho-sociologique, une approche doctrinale, des conseils pratiques et techniques.

« *SITUATIONS NOUVELLES* », 6 numéros par an ; abonnement 10 F. ; le numéro 2 F. — Cette revue de liaison et de recherche, sera un complément de travail pour ceux qui désirent approfondir leurs recherches et avoir une information complète sur l'ensemble des réalisations catéchiques. Elle donnera la parole à tous ceux qui expérimentent des méthodes nouvelles. Elle analysera et comparera ces expériences. Elle annoncera ce qui se passe et se prépare dans le domaine de l'éducation religieuse des enfants.

Enfin cette revue permettra de tester de nouvelles formes rédactionnelles et de préparer, avec un grand nombre de nos lecteurs, l'évolution de la revue dans les années à venir.

A l'occasion de la Journée Missionnaire

Sous le coup de boutoir des événements internationaux nos consciences ont évolué. Il ne s'agit pas de caricaturer le passé, c'est trop facile et souvent pharisien. Il ne s'agit pas non plus de ne pas voir les immenses et urgents progrès qu'il nous reste à faire dans nos attitudes à l'égard des pays en voie de développement. Ceci dit, nous pouvons néanmoins préciser que beaucoup parmi nous sont devenus extrêmement sensibles à la lutte contre la faim et pour le développement. Cette cause doit mobiliser toutes les énergies humaines à partir du moment où l'on a le courage de la regarder tout simplement en face. Elle fait partie du plan de Dieu. Si notre monde ne s'y attelle pas, il est en état de péché grave. Travailler efficacement à sa solution intéresse la construction du Royaume de Dieu.

Mais..., comme il arrive couramment, cette prise de conscience marche de pair avec un certain complexe de culpabilité : l'Eglise dans ses missions n'a-t-elle pas été trop préoccupée uniquement du « salut des âmes » ? A-t-elle pris assez au sérieux la promotion humaine et collective de ces hommes qui ont un corps et qui ne sont pas des anges ? Il serait bien léger de répondre en une phrase à une aussi délicate question. Si nous la posons ici, ce n'est pas pour la prendre à notre compte dans son ingénuité ; c'est tout simplement pour constater que cette question, effectivement, nous habite. Ne nous porte-t-elle pas parfois, par contrecoup, à l'extrême inverse de la position que nous voulons pourfendre ? On aboutit alors à cette mentalité que j'ai rencontrée plusieurs fois chez des laïcs et des prêtres ces temps derniers ; occupons-nous de la lutte contre la faim ; quant au reste, c'est-à-dire le travail typique de la mission..., on verra plus tard, ou même..., au fond, est-ce bien nécessaire ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réfléchissons tout simplement sur ce qu'est un homme, sur ce qui épanouit un homme, sur ce qui rend une société profondément humaine. Nous voyons alors que s'il est vital de lui donner à manger, il lui est également vital de satisfaire à d'autres besoins qui sont des besoins du cœur et de l'esprit. L'expérience que nous faisons aujourd'hui même, dans notre civilisation de « sur-développés », ne fait-elle pas apparaître cruellement des formes de « faim » qui tenaillent l'homme et le font légitimement hurler ? A ce titre donc, il est clair que de ne pas envisager simultanément nos responsabilités à l'égard des corps et à l'égard des esprits, qu'il s'agisse de ne plus voir qu'un côté du problème en négligeant l'autre, quel qu'il soit, est immédiatement une mutilation grave pour l'homme, est une illusion qui neutralise même en bonne partie l'effort authentique mais partiel. Je ne puis donc choisir entre développement et évangélisation ; ce serait une vue fausse ou stérilisante. La synthèse est vitale.

Réfléchissons maintenant et tout aussi simplement à partir de ce qu'est Jésus-Christ et ce message, cette Bonne Nouvelle qu'il est en personne. Pas besoin d'être grand théologien pour savoir comment le salut qu'Il apporte est salut pour tout l'homme, pour le tout de l'homme et pour tous les hommes. Il suffit de tourner les pages de l'Evangile pour être saisi de voir comment il sait nourrir les corps tout en nourrissant les esprits des aliments les plus surnaturels ; Il sait sauver les corps en révélant la hauteur infinie du salut qu'il apporte et qui est de l'au-delà de la terre ; Il sait « livrer son corps » tout en « remettant son esprit » en un acte d'amour parfait qui sauve le monde dans sa totalité.

Mgr André Bossuyt, év. aux. Reims.

La Mission et les Missions

Le dimanche 22 octobre, et la semaine qui suit, à travers le monde entier les chrétiens seront appelés à un effort spécial de coopération à la Mission universelle de l'Eglise. En effet, chaque chrétien, à sa façon mais réellement, doit agir pour que la foi en Jésus-Christ renouvelle la face de la terre. On ne peut être chrétien sans participer au dynamisme rayonnant du Mystère du Seigneur et Sauveur de tous les hommes. La foi chrétienne comporte, au cœur d'elle-même, une exigence de communication universelle.

Attention à la mission

La grâce de ce dimanche est une grâce d'attention efficace aux Missions qui s'enracine dans une attention à la Mission.

Le pluriel est l'épanouissement du singulier. Dans un arbre les branches sont multiples ; la sève est unique. Unique est la Mission de l'Eglise ; unique la charité qui nous presse d'évangéliser le monde.

Oui, faisons bien attention à la Mission, au singulier, parce que c'est le Mystère de Jésus-Christ, unique, opérant comme une sève dans la vie et l'histoire des hommes, par le don de son Esprit.

En ce sens la Mission est partout et elle est la même partout. Nous savons bien qu'un travail missionnaire est à faire chez nous, dans le diocèse, en France, ... et en chacun de nous. Il ne manque pas de secteurs de vie où la sève de l'Evangile n'arrive pas.

On parle beaucoup des ministères aujourd'hui. Fort bien, à condition de préciser de quoi il s'agit. Les Ministères sont les services de la Mission qui s'enracine elle-même dans le dynamisme du Mystère de Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur. Relions solidement les trois M : Ministères, Mission, Mystère. Relions en profondeur ; cela nous conduit à la racine et au centre de notre foi chrétienne. Quelle est notre foi au Mystère de Jésus-Christ ?

La réponse conditionne le sens que nous donnons à la Mission et à notre engagement dans les Ministères.

Attention aux Missions

Si la Mission est unique, elle est aussi universelle. Cela veut dire qu'elle doit atteindre ceux qui ne sont pas moi, ceux qui ne sont pas nous, ceux qui sont différents, ceux qui sont loin...

Cela veut dire que nous devons nous dépasser nous-mêmes pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ à tout homme de bonne volonté, quelle que soit la couleur de son visage, l'étrangeté de sa culture, ou simplement sa distance kilométrique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour faire attention aux Missions, il faut sortir de son trou, sortir de sa peau, sortir de sa mentalité, pour rejoindre les autres dans leur trou, dans leur peau, dans leur mentalité. Le Christ a dit : « Allez, de tous les peuples, faites des disciples. »

Allez ! C'est-à-dire sortez à la rencontre des autres, avec cette petite flamme de l'Evangile, où ils pourront eux aussi, avec la grâce de Dieu, allumer librement leur vie.

Nous aimons bien notre horizon, notre milieu, nos façons de voir et de vivre. Nous avons peur de la différence. Nous manquons ainsi de dynamisme évangélique. Que la parole du Seigneur nous donne l'espérance de pouvoir rencontrer les autres dans le jaillissement de la foi, malgré la différence qui nous sépare !

Quelle attention ?

— Il y a *l'attention du regard,* qui mène à la compréhension respectueuse des autres. Quel intérêt portons-nous aux revues missionnaires ; aux émissions sur les pays lointains ?

— Il y a *l'attention du cœur,* qui nourrit une vivante communion avec les autres. Il est très précieux que ceux d'entre nous qui sont au loin pour travailler à l'évangélisation du monde, sentent que nous leur demeurons affectueusement présents. A l'occasion du dimanche des Missions, il serait excellent que chaque comunauté chrétienne (paroisse, mouvement, institution, groupement) envoie une lettre à tous ceux de ses membres qui sont partis comme missionnaires (prêtres, religieux, religieuses, laïcs).

— Il y a *l'attention des mains,* qui assure une efficace coopération avec les autres. C'est à nous d'aller au devant des missionnaires et de leur demander comment nous pouvons œuvrer avec eux. Souvent la manière la plus pratique est d'envoyer de l'argent, fruit du travail de nos mains. Les générosités magnifiques ne manquent pas, venant souvent de pauvres petites gens. Souhaitons qu'au moment de la quête pour les Missions, pour la Mission universelle de l'Eglise, nous soyons tous des petits et des pauvres, donnant beaucoup par rapport à ce que nous avons. Vous savez que trois fois j'ai été envoyé en Afrique pour la coopération missionnaire ; j'ai vu douze pays. Croyez-moi : la quête des Missions, c'est important et c'est urgent.

— Il y a *l'attention de la prière,* qui nous fait rejoindre en Dieu tous les hommes qu'il appelle à vivre de sa vie, dans la lumière de sa vérité, de son amour, dans sa force de réalisation épanouissante. Notre attention aux Missions sera une attention priante. C'est l'union consciente à Dieu qui doit inspirer notre effort missionnaire de compréhension, de communion et de coopération, — lui donner son sens et le soutenir. Pas d'esprit authentiquement missionnaire sans esprit de prière. Mission et Prière sont l'expression vivante du Mystère de Dieu en Jésus Christ pour tous les hommes.

Monseigneur Joseph WICQUART,
Évêque de Coutances

Les ministères dans l'Eglise

Prêtres en paroisse et nouveaux ministères

La question a pu être posée, surtout ces dernières années, et tout spécialement ces derniers mois, lorsque des prêtres ont été envoyés à de nouveaux ministères : prêtre au service des jeunes de la rue, aumônier d'action catholique pour un secteur, prêtre au service des gens en recherche religieuse, prêtres au travail et en proximité avec le monde ouvrier. Sans parler des prêtres envoyés en « recyclage » ou aux études. Pour accomplir leur ministère, ils ont été libérés de tout travail paroissial et de beaucoup de contraintes afférentes à ce travail.

Parmi ces prêtres chargés de nouveaux ministères, il est des prêtres nouvellement ordonnés ou des prêtres venant d'autres diocèses, ou des religieux.

On leur fait la part belle, dit-on, on a besoin d'eux, on veut les retenir, alors l'évêque est bien obligé de passer par les conditions qu'ils posent. Ce sont des privilégiés. Mais à côté, il y a les sacrifiés : les prêtres demeurant en paroisse. La réduction de leur nombre fait que leur tâche est chaque année plus lourde, il faut qu'ils répondent à toutes les demandes. Du matin au soir ils sont à la tâche, exerçant un ministère de l'efficacité duquel certains semblent douter... !

Ces ministères nouveaux correspondent à des besoins nouveaux. Ce qui commande, ce n'est pas la requête personnelle du prêtre, c'est le service du peuple de Dieu. Mais lorsque la demande personnelle du prêtre rejoint un besoin du peuple de Dieu non encore satisfait, faut-il dire non ? Ou bien reconnaître ce besoin et se réjouir que quelqu'un se présente pour y répondre ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces ministères nouveaux ont leurs charges, leurs croix, leurs difficultés et leurs échecs. On a une conscience plus vive des difficultés de son propre travail que de ses facilités, en même temps qu'on est porté à majorer les facilités du travail des voisins et à oublier les difficultés qu'ils éprouvent. Ainsi en était-il il y a dix ans, du curé de paroisse et de l'aumônier de lycée...

Les risques des nouveaux ministères ? Rester isolé, se confiner dans une spécialisation excessive, prendre la place du laïc, oublier la complémentarité des autres ministères : ce sont des risques réels. D'où la nécessité pour ces prêtres de travailler avec des laïcs, de rencontrer régulièrement des prêtres exerçant des ministères différents, de rendre compte périodiquement de la mission reçue afin de l'ajuster : c'est ce que nous nous efforçons de faire avec les confrères envoyés à ces tâches...

La nomination à l'un de ces nouveaux ministères est toujours l'aboutissement d'un long dialogue entre l'intéressé, le Conseil épiscopal, les confrères et — il le faudrait de plus en plus — les fidèles.

Enfin, loin de nous de réserver la note « missionnaire » à ces nouveaux ministères. Tout ministère sacerdotal est de sa nature missionnaire, puisqu'il est destiné au progrès du Royaume de Dieu. Que les prêtres auxquels l'évêque confie un ministère paroissial n'aient aucun complexe : ils sont prêtres à part entière. Sans leur ministère, le presbyterium diocésain ne remplirait pas toute sa mission. Ils apportent leur pierre originale à la mission globale de l'Eglise.

Ceci étant dit, tous les problèmes du ministère en paroisse ne sont pas pour autant résolus. Quel est le rôle de la paroisse aujourd'hui ? En milieu rural ? En milieu urbain ? Quel doit être le travail quotidien du prêtre en paroisse, en 1972 ? Comment opérer le délestage imposé par la diminution du nombre des prêtres et l'augmentation de la population ? Comment honorer les requêtes de plus en plus diverses des fidèles ?...

Reconnaissons que nous n'y voyons pas très clair. Cela tient à l'évolution de la société et au renouveau de la conscience missionnaire de l'Eglise. Il nous faut continuer à étudier ces questions et à chercher ensemble des réponses.

Sans doute serait-il bon, pour cela, qu'un petit groupe de travail se constitue pour esquisser quelques réponses — fussent-elles temporaires — à ces questions quotidiennes de nombreux pasteurs.

Mgr BESCOND aux prêtres d'Essone.

Perspectives nouvelles pour les ministères dans l'Eglise

Réflexions sur deux lettres du Pape.

Le 14 septembre dernier, étaient publiées deux lettres du Pape, l'une sur les ministères dans l'Eglise, l'autre sur la préparation aux ordinations de diacre et de prêtre.

La première de ces lettres a suscité des réactions assez vives et défavorables, en particulier de la part de groupements de femmes, dont toute l'attention a été attirée par l'article VII : « Etre institué lecteur ou acolyte, conformément à la vénérable tradition de l'Eglise, est réservé aux hommes. » Il ne faudrait pas que certaines ombres réelles voilent la lumières, car en réalité cette lettre sur les ministères comporte des ouvertures très grandes, qui doivent apporter des changements profonds dans la vie et la pratique de l'Eglise, et je crains bien que peu s'en soient rendus compte parmi les chrétiens, et même parmi les prêtres, obnubilés qu'ils étaient par quelques points qui ne cadrent pas, il faut bien l'avouer, avec la mentalité actuelle.

⁂

Avant de préciser les changements qui nous sont demandés, et pour dégager le terrain, notons les aspects négatifs qui ont été soulignés et qui demanderaient par la suite à être revus ; j'en relève trois :

1° **Les noms mêmes de « lecteur » et d' « acolyte »**. Dans le langage actuel du XX^e^ siècle, le premier exprime très mal la réalité qu'il prétend recouvrir, on pense simplement à la lecture publique de textes dans l'église. Quant au second, il n'est plus employé dans la conversation populaire, sinon pour désigner parfois un homme de mauvaise réputation, ce qui faisait dire à André Mandouze, dans un article du « Monde », qu'à aucun prix il ne voudrait être un « acolyte ».

2° Plus grave est apparu **l'ostracisme à l'égard des femmes,** alors qu'en fait elles exercent déjà ces ministères. Ce qui est écarté d'ailleurs, ce n'est pas que les femmes remplissent ces ministères, mais le fait que, par une cérémonie liturgique elles soient officiellement « instituées » dans cette charge. Aussi, soit dit en passant, convient-il de ne rien changer aux rôles que les femmes ont déjà pris dans nos célébrations. Sans doute s'agit-il là d'une situation provisoire, en attendant que se réalisent les perspectives décrites plus loin et que soit mieux éclairé le problème de l'accession éventuelle des femmes aux ministères. On peut toutefois regretter que soit invoquée la « vénérable tradition de l'Eglise », qui n'est pas aussi claire sur ce point que le texte veut bien le dire.

3° Enfin, troisième point qui fait difficulté, **la présentation uniquement liturgique des ministères.** Il est indispensable, pour reprendre les termes mêmes du Concile, que tout ministère ait « sa source et son sommet » dans l'Eucharistie, mais c'est d'abord par rapport à la vie des hommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'il s'exerce, dans le concret de leur existence, pour les aider à vivre leur foi en Jésus-Christ et à exercer leurs responsabilités missionnaires au milieu du monde, en famille, au travail, dans les loisirs, dans les engagements temporels, etc... Le texte ne le nie pas, mais il aurait été préférable qu'il le dise expressément, et même qu'il commence par là.

⁂

Ces ombres écartées — et à vrai dire elles sont plus des lacunes ou des défauts de présentation que des négations — essayons de mieux saisir **quelle « révolution » nous est demandée, à travers les ouvertures qui sont pratiquées.**

Il y aura dans l'Eglise désormais des ministères « institués » par une cérémonie liturgique, des ministères reconnus d'une manière officielle, et qui comporteront une certaine stabilité pour un temps assez long, et ces ministères ne seront ni uniquement, ni même d'abord confiés à des hommes qui se destinent au presbytérat ou au diaconat. **C'est à des laïcs que sont confiés ces ministères.** Pour que le Peuple de Dieu vive toute sa richesse de vie et de rayonnement, il faut que le plus possible de chrétiens laïcs prennent des responsabilités et exercent des charges. Il est bon que pour certains d'entre eux, en raison de la compétence dont ils font preuve et de l'assiduité qu'ils montrent, cette mission soit reconnue officiellement par l'évêque, et que le peuple chrétien prie à leur intention dans une assemblée liturgique. Une distinction nette est établie entre les ministères « institués » confiés à des laïcs, et les ministères « ordonnés » qui demandent une participation au sacerdoce par le diaconat ou le presbytérat.

Au cours des siècles, et depuis déjà longtemps, les « Ordres mineurs » s'étaient sclérosés complètement, vidés de tout contenu réel, même si M. Olier et quelques autres s'étaient ingéniés à leur trouver une signification. Ils n'étaient plus, pour reprendre le titre que M. Duboscq avait donné à son rituel des ordinations, que « les étapes du sacerdoce » et encore des étapes purement formelles, qui n'entraînaient ni responsabilités, ni fonctions. Seuls les recevaient donc, parce qu'il fallait bien qu'ils les reçoivent, ceux qui se destinaient au sacerdoce.

Voici d'un seul coup la problématique renversée : les ministères doivent être remplis par des laïcs, et ils doivent exprimer de véritables responsabilités et de réelles fonctions. Deux ministères en particulier sont soulignés comme étant partout nécessaires à la vie de l'Eglise : le service de la Parole de Dieu, et le service de l'Eucharistie. Déjà dans les paroisses, à l'intérieur des mouvements, par la catéchèse, etc... des chrétiens aident leurs frères à vivre leur foi en confrontant les réalités quotidiennes avec l'Evangile... Il nous faut des hommes pour qui la méditation personnelle et la lecture publique de la Parole de Dieu soient « la source et le sommet » de toute une activité apostolique au service de leurs frères. Par ailleurs, aider le prêtre pour la célébration de l'Eucharistie et la distribution de la communion devrait être pour des adultes « la source et le sommet » d'une eucharistie vécue au jour le jour, le moyen pour eux de porter jusqu'au Christ les peines et les

joies, les difficultés et les espérances des hommes au milieu desquels ils vivent et ils travaillent.

Que l'on exige des futurs prêtres qu'ils aient été institués dans ces ministères et qu'ils les aient effectivement exercés, rien que de normal, mais **c'est comme laïcs et parmi d'autres laïcs qu'ils ont désormais à rendre ces responsabilités...**

Si par ailleurs ne sont mentionnés dans la lettre du Pape que les ministères communs à l'ensemble de l'Eglise, **une large possibilité d'intention et de reconnaissance de ministères** est laissée aux conférences épiscopales, et ces ministères pourraient, eux aussi, être institués officiellement au cours d'une assemblée liturgique. On peut penser aux diverses responsabilités qu'exercent des laïcs dans les mouvements et groupements, dans les œuvres de charité, dans la gestion financière, etc...

C'est tout un renouvellement en vérité de la vie de l'Eglise qui est sous-jacent aux lettres du Pape. On voit se dessiner un visage de l'Eglise où tous les membres du Peuple de Dieu se partageront les responsabilités et les charges. Il nous faut y travailler activement. Les premiers traits de ce visage sont déjà plus esquissés. Tous les laïcs chrétiens, s'ils sont vraiment conscients des exigences de leur foi, ont un jour ou l'autre à remplir occasionnellement un ministère dans l'Eglise. Toutefois, certains remplissent cette tâche de manière plus compétente, plus continue et plus stable : il est bon que cela soit reconnu et que l'on prie pour eux. C'est parmi eux qu'à l'avenir seront choisis et présentés à l'appel de l'Evêque pour une ordination les hommes dont l'Eglise aura besoin comme diacres ou comme prêtres. Là aussi nous voyons poindre un renversement de perspective. La lettre du Pape en effet réduit désormais à une seule démarche les « étapes du sacerdoce » avant l'ordination au diaconat ou au presbytérat : c'est une cérémonie d'admission parmi les candidats au diaconat ou au presbytérat ». Démarche d'ordre spirituel qui marque de la part de l'homme une volonté d'engagement et de préparation, et de la part de l'Eglise la volonté de lui apporter toute l'aide dont il a besoin.

Avouons en terminant qu'il est plus facile de critiquer la rédaction imparfaite de quelques passages de ces lettres, que de mettre en œuvre, et tout de suite, les transformations que nous demande le Pape dans la ligne du Concile. N'attendons pas que l'évolution de la situation nous y oblige. La fidélité ne consiste pas à se figer, mais, dans la foi, à oser.

(« Semaine Religieuse d'Angers »).

Pierre BRUNET.

« La Banque qui vous explique comment mieux profiter de votre argent »

CREDIT LYONNAIS

ETS CORNEC
FRÈRES
Ménez - Saint-Jean
29 S - BÉNODET - Tél. 1.88



Fabrique d'Agglomérés
Matériaux de Construction
MOSAIQUE ÉMAILLÉE
CARREAUX DE SOL

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS

ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

Les Faïenceries de Quimper
HB-HENRIOT
Faïences
entièrement décorées main
GRÈS D'ART
LOCMARIA - Tél. 95.01.51 - QUIMPER

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE

Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'abbaye de Landévennec

« Cet automne, nous apprend le bulletin PAX, le monastère fait mémoire de l'anniversairre de deux événements qui ont marqué l'histoire de la communauté : dixième anniversaire de la bénédiction de la première pierre de notre église (6 *octobre* 1962), *et cinquantième anniversaire de la première messe célébrée dans le Kerbénéat retrouvé après les vingt anées d'exil* (21 *novembre* 1922). »

Où en est l'abbaye Saint-Guénolé aujourd'hui ? PAX répond :

Nos frères qui passent...

C'est le beau nom que l'on serait tenté de donner à ceux qui, chaque année plus nombreux, viennent jusqu'à nous. Amis du monastère ou visages nouveaux, très vite une communion s'établit : ces hommes et ces femmes qui passent ne sont pas des étrangers, des êtres anonymes mais des frères et des sœurs que nous aimons. Nous respectons le silence et la solitude qu'ils viennent chercher mais notre discrétion n'est jamais indifférente et ils le sentent bien.

L'accueil n'est pas une question nouvelle. St Benoît, dans sa Règle, nous donne un enseignement toujours actuel sur l'hôte, ce frère qui passe et qu'il faut recevoir comme le Christ même surtout si c'est un pauvre. Dans la maison de Dieu, lui aussi doit trouver la paix. C'est avec l'empressement de la plus délicate charité qu'on lui ouvre la porte dès qu'il frappe : pour tous les frères de la communauté il est le bienvenu, un envoyé de Dieu peut-être. On partagera avec lui la prière et le pain de chaque jour, on l'écoutera, on lui parlera, un frère sera mis spécialement à son service et il faudra qu'en tout Dieu soit glorifié.

Archives diocesaines de Quimper et Léon

Cette tradition de l'hospitalité qui remonte aux premiers moines, ces athlètes de la solitude et de l'austérité, s'est maintenue jusqu'à nos jours, en Orient comme en Occident. Au cours des siècles elle s'est adaptée aux temps, aux lieux et aux besoins, et même les monastères les plus séparés, les plus soucieux de l'indispensable solitude, y sont restés fidèles en réservant à l'hôte une place de choix dans la communauté des frères. Au temps des grands pèlerinages et des croisades, des monastères se sont construits pour que ces hommes, ces pauvres de Dieu, puissent trouver sur leur route un lieu de repos, un relais pour l'étape. Familiers de l'exode vers Dieu, les moines savaient accueillir ceux qui passaient, ceux qui ne s'arrêtaient que pour aller plus loin encore.

Les hommes d'aujourd'hui ont besoin plus que jamais de ces espaces spirituels que sont les monastères. Les motivations sont nouvelles mais les raisons profondes demeurent inchangées et en leur accordant le meilleur de son attention le moine se sent fidèle à sa vocation d'homme de Dieu et de frère universel. Sa solitude reste, et c'est son mystère propre, comme le lieu privilégié de la rencontre intime avec Dieu et de la communion avec tous les hommes, ses frères et ses amis. Aussi, si les moines ont aujourd'hui, dans l'Eglise et dans le monde une mission elle est bien là et nulle part ailleurs.

Des études nombreuses ont été faites sur ce sujet au cours de ces dernières années, elles éclairaient le passé ou elles analysaient le présent, nous ne les reprendrons pas. Cela ne serait pas, ici, d'un grand intérêt. Peut-être serait-il plus intéressant pour les lecteurs de Pax et nos amis d'avoir, sur ce sujet de l'accueil, une idée de nos projets et de nos intentions. Tant de questions, en effet, nous sont posées !

Nous pourrions dire que, déjà, nous recevons beaucoup soit durant l'été, soit tout au long de l'année. Les retraitants sont nombreux, les groupes de passage et les touristes ne sont pas ignorés, bien au contraire. Nous essayons de donner aux uns et aux autres le meilleur de ce qu'ils peuvent attendre de nous, et nous leur consacrons souvent une part importante de notre temps. Cela reste de notre part, et très volontairement, dans une grande discrétion. Nous ne convoquons ni les journalistes ni la télévision pour transmettre au grand public ce que nous vivons. Mais nous vivons quand même.

De plus, nous sommes des moines et nous voulons le rester. Nous ne serons donc jamais un centre d'accueil, centre de sessions ou centre culturel. Notre vocation est autre, la communauté monastique a besoin pour elle-même comme pour sa mission d'une réelle autonomie de vie Elle n'aurait plus rien à dire si elle n'était plus. De cette exigence, nos hôtes eux-mêmes sont conscients et soucieux, leur délicatesse comme leurs encouragements nous sont précieux.

Cette première option très nettement prise, que pensons-nous faire ? Nous souhaiterions, sur le plan pratique, une hôtellerie mieux groupée, d'une trentaine de chambres au moins, pouvant recevoir facilement des groupes mixtes, d'accès facile, communiquant avec l'église sans trop de difficulté, indépendante de la partie strictement réservée à la communauté. Ce sont les conditions essentielles, il en est d'autres, nous ne désespérons pas d'une solution possible. Dans les mois à venir la communauté aura à décider de ses choix en ce domaine.

Accueillir plus ne doit pas conduire aux glissements regrettables pour le bien de tous. Aussi une certaine discipline s'impose. Un hôte qui ne demanderait qu'une chambre et les repas ne respecterait pas la communauté monastique. En effet, nous ne sommes pas des restaurateurs et le monastère n'est pas une auberge. Nous ne garderons pas par conséquent des hôtes qui s'abstiendraient d'une façon systématique de nos offices. Pourquoi sont-ils venus ? Le partage de la prière est le meilleur de ce que nous pouvons offrir à nos retraitants : beaucoup le désirent, c'est donc à ceux-là qu'ira la priorité de notre accueil. Nous pensons également à quelques aménagements dans notre église pour rapprocher moines et fidèles dans la ligne des essais des dimmanches d'été. Cela aussi, pensons-nous, favorisera la communauté de prière que nous voulons réaliser. L'hôte bavard et indiscret, fort heureusement, est rare ; il existe pourtant, la vérité de nos relations exigera quelques mises au point. Toujours dans l'intention d'une exigence de sérieux nous limiterons la durée du séjour. Il ne faut pas que la retraite se termine en vacances mais garde une réelle intensité spirituelle. C'est important pour le retraitant et pour le climat général de la maison. La recherche de Dieu ne s'épanouit pas dans la négligence qui ne peut qu'effriter le dynamisme spirituel de la communauté.

L'expérience et la vie nuanceront telle ou telle réalisation. Un certain provisoire favorise l'avenir, rien ne peut être absolument définitif. Les frères qui passent et que nous aimons seront toujours les bienvenus. Dans nos projets d'avenir une grande place leur est accordée et ce que nous pourrons réaliser leur prouvera la vérité et la sincérité de notre effort. Qu'ils viennent cependant en acceptant que nous sommes des moines, et je suis sûr qu'ils voudront nous aider non seulement à rester ce que nous devons être mais aussi à progresser dans une authentique fidélité à l'Evangile et à la Règle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optic

INSTALLATIONS
Isolation
Phonique et Thermique
Tout Décor et Agencement
Duffaut
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
- 2, rue Anatole-France -
BREST - St-PIERRE
— Téléphone 44-21-28 —

TEINTURERIE
DANET
Route de Paris
GUIPAVAS - 29 N

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

Société Générale
LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
AGENCES :
BREST - QUIMPER
Bureaux : Brest-Pilier-Rouge - Bénodet - Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Le Guilvinec
Landerneau - Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Rosporden - Saint-Pol-de-Léon

Un livre par mois

«Résurrection, Eucharistie et Genèse de l'Homme»

du Père Martelet, S. J. (Desclée)

Voici un livre à étudier et à méditer — un grand livre de théologie. Nous voici, par ce livre, sortis des brouillards et des pistes de recherches. Suivant le sous-titre, qui paraît qualifier la collection où il prend place, il s'agit d'un « **chemin théologique pour un renouveau chrétien** ».

Le chemin n'est pas long. Mais la marche ne peut être que lente. C'est pas à pas que le lecteur accompagne le guide, d'étape en étape. Il faut de temps à autre s'arrêter, réfléchir, interroger et même revenir aux passages les plus denses, un peu « buissonnants et touffus » — suivant l'expression du Père Holstein (« Etudes », juillet 1972). Mais c'est une joie d'avancer avec un tel maître et de comprendre.

L'ayant goûtée à loisir, pendant les vacances, j'ai fait, à mon usage personnel, un bref résumé de ce vrai discours théologique. Si je le présente aux lecteurs, c'est comme une simple invitation à faire la même expérience et surtout à la mieux faire, dût-elle se prolonger une année entière.

⁂

La première partie, première étape du « chemin » — il y en a trois — **est la plus longue** : 100 pages sur 230. C'est aussi la plus éclairante.

C'est une « remontée » du symbolisme en général et du symbolisme eucharistique vers la Réalité de la Résurrection, et cela par « **le chemin du corps** », c'est-à-dire par une « anthropologie capable d'exprimer le rapport mutuel du corps à la personne ».

Le « chemin du corps » commence avec Jésus puisque lui-même a dit : « Ceci est mon Corps ». Traditionnel dans l'Eglise, le langage du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

corps ne doit pas être abandonné au profit du mot et surtout de la notion métaphysique de substance, telle qu'elle a pu se préciser avec l'Ecole... Qu'est-ce donc que le corps ?

Réagissant vigoureusement contre le dualisme néo-platonicien, le Père Martelet le définit, non plus à partir de l'âme, de l'esprit, qui en serait prisonnier, **mais à partir de la personne** comme son rapport singulier et constitutif avec tout l'univers. Le corps apparait ainsi, à la fois, expression de la personne humaine, instrument de son action sur l'Univers, symbole et de la fragilité et de la grandeur de l'homme car **il « sym—bolise à l'esprit »**, mais de telle manière que, malgré sa réaction vitale contre l'entropie (dégradation de l'énergie), il doit en subir finalement la loi par la mort et la corruption.

Que l'on ne s'étonne pas de l'expression inhabituelle : **« sym-boliser à... »**. Elle veut en souligner le sens étymologique : « jeter avec ». Elle se dit d'un ensemble d'éléments qui se trouvent « jetés ensemble », réunis, pour signifier et faire reconnaitre une réalité qui n'est pas sans rapport avec eux. Ainsi, le corps « symbolise à » l'âme pour révéler la personne humaine, dans sa condition propre et sa dignité.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'anthropologie du corps. Inséré organiquement dans le cosmos et la nature, l'homme en émerge comme sujet pensant et libre, dans le monde historique et culturel, qui est le sien.

C'est une telle conception de l'homme, du corps et du cosmos qui peut faire comprendre, aujourd'hui, ce qu'on entend par **« Résurrection corporelle de Jésus »**.

C'est bien identiquement le corps né de la Vierge Marie qui ressuscite, réellement le même. Mais l'état dans lequel il passe par son entrée en Gloire, par cette action mystérieuse dont personne n'a été, ni ne pouvait être témoin, n'est plus le même : le rapport personnel avec l'Univers où il est établi désormais n'est plus du tout dominé par l'entropie, mais absolument dominant et dominateur. Revêtu de cette « Puissance qu'il reçoit de dominer l'univers », il est devenu, suivant les expressions pauliniennes : « Corps spirituel » et « Esprit vivifiant ». Loin donc d'être la simple réanimation d'un cadavre, la Résurrection corporelle de Jésus est la **« néguentropie » absolue et victorieuse. Elle inaugure un monde radicalement nouveau où ne règne plus la mort.**

Ce monde de la Résurrection, jusqu'au retour du Christ, jusqu'à la Parousie, s'incorpore secrètement le monde historique et culturel de l'homme, qui continue son cours « en avant », tout en recevant « d'en haut » son sens définitif et les énergies transformantes de l'Esprit.

Or, une telle victoire sur la mort ne serait pas pleinement remportée par le Christ, si l'action de Dieu ressuscitant son Fils ne s'exerçait là même où il a permis qu'elle triomphât momentanément, c'est-à-dire, au tombeau sur la dépouille de Jésus.

De ce fait, dépassant une certaine herméneutique qui concède un sens purement négatif à la donnée traditionnelle du **« tombeau vide »**, le Père Martelet y voit un sens absolument positif : celui de la défaite totale de la mort dans la victoire du « Premier-né d'entre les morts ».

Cela contrairement à l'opinion de Le Roy, pour qui la Résurrection ne serait à la limite, qu'un « point de vue sur l'univers », et plus encore à l'interprétation de Bultmann qui nie jusqu'à la réalité objective de l'événement.

Quant aux **« apparitions »**, autre donnée traditionnelle, elles sont, pour les Apôtres et les témoins oculaires, la preuve qu'il s'agit bien du même Jésus, celui qu'ils ont vu et touché, mais dont le corps ne connait plus désormais les limites de l'espace ni du temps, et ne peut plus connaitre la corruption. L'exaltation l'a introduit, comme Seigneur, dans la domination absolue de tout l'Univers.

Ainsi s'établit une « phénoménologie » de la Résurrection corporelle de Jésus, dont la lumière peut se projeter sur sa Présence réelle dans l'Eucharistie, pourvu, répète le théologien, qu'on n'abandonne pas « le chemin du corps » — car, justement, on l'avait abandonné.

⁂

La deuxième partie du livre, deuxième étape du chemin, va d'abord expliquer historiquement cette désertion et **l'écart grandissant,** jusqu'à la rupture, **entre Résurrection et Eucharistie.**

Il faut, pour cela, remonter à saint Augustin. Lui-même, comme tous les Pères, parle du Corps du Ressuscité, réellement présent dans l'Eucharistie. Mais sa conception néo-platonicienne, par trop « chosiste » et localisante du Corps du Ressuscité, va amener les théologiens, voulant expliquer sa présence ici-bas (dans l'Eucharistie) et là-haut (dans le ciel), soit à proposer « un Corps sacramentel » — Ratramne — soit à nier la présence réelle — Béranger —. Par réaction contre ces erreurs, on abandonne le « Corps » au profit de la « substance », que l'on peut distinguer des « accidents » et l'on s'achemine, par-delà les recherches de Luther, du côté de la Personne — de Calvin, du côté de l'Esprit, à la déclaration tridentine sur la « conversion réelle » appelée « transsubstantiation ».

Si l'on veut, aujourd'hui, faire une relecture de cette déclaration, sans rien laisser de ce qui est à croire, il nous faut d'abord **réintégrer la « Présence réelle » dans ce monde nouveau de la Résurrection** qui désormais est là, parmi nous, puisque le Ressuscité y travaille au cœur des hommes et du monde, s'incorporant par eux le monde historique et culturel et, par eux encore, tout l'Univers.

Sur les éléments de ce monde appelés pain et vin et qui sont comme « nature humanisée » — « fruit de la terre et du travail des hommes » — le symbole le plus simple, le plus radical et le plus vrai de tout l'homme, de toute son activité culturelle, une Action s'exerce par les paroles de la consécration en laquelle la Tradition chrétienne voit une « conversion réelle » et que **le Concile de Trente,** voulant expliciter cette donnée, **appelle « Transubstantiation ».**

Aucune difficulté, pense le Père Martelet, à conserver même le mot, pourvu que la catégorie « substance » puisse être prise simplement, suivant la pensée des Pères, comme la réalité de l'être. Car ce qu'il faut maintenir, doctrinalement, si la conversion est réelle, c'est que le pain

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et le vin sont atteints dans leur être même et qu'ils deviennent réellement, identiquement, le « Corps » et le « Sang » du Christ, c'est-à-dire Lui-même tout entier et entièrement donné.

Alors, que se passe-t-il ?

Pour comprendre, dans la Foi, ce qui se passe, plutôt que de centrer l'effort d'intelligence sur le « miracle » eucharistique, il vaut mieux l'exercer, à la suite des **Casel, Leenhardt, de Baciocchi,** sur le « **Mystère** », qui est « **Action** » et « **Donation** » — **Action** toute puissante et réellement transformante de l'Esprit, exprimée par **l'épiclèse** (invocation à l'Esprit-Saint, dans la Prière eucharistique). **Donation** intégrale de la Personne du Christ, exprimée par les **paroles et le rite de la Consécration.**

C'est dans cette Action et par cette Donation que la Personne se rend réellement et totalement présente, en exerçant, pour nous, sa puissance de gloire sur ce double élément du monde, se l'incorporant à tel point qu'il devient identiquement le Corps et le Sang du Christ, c'est-à-dire Lui-même dans son rapport seigneurial à l'Univers. Et cela « dans l'ordre des signes » puisque la figure ne change pas, alors que l'action va jusqu'à la réalité de l'être, fondant ainsi la nouvelle signification.

Pour reconnaître cette réalité de la « conversion » eucharistique, il faut la Foi. Mais ce n'est pas la Foi qui convertit les éléments au Corps du Seigneur ; c'est le Seigneur qui les convertit réellement en son Corps glorieux. Dans la Parousie eucharistique, il accomplit secrètement, sur des éléments de ce monde, ce qu'il accomplira glorieusement sur tout l'Univers dans la Parousie finale.

⁂

Il s'agit dès lors, c'est la **troisième étape du chemin,** celle qui débouche sur la vie, de passer de la conversion des éléments eucharistiques à la conversion et à la genèse de l'homme. C'est la synthèse finale qui veut **unir Résurrection-Eucharistie et Genèse de l'homme.**

Par le « chemin du corps », on a compris le passage de la Résurrection à la Présence eucharistique du Ressuscité. Mais enfin, **ce que veut le Seigneur Ressuscité, c'est nous faire passer en Lui ;** son Amour cherche un répondant.

Le répondant, c'est l'homme et sa réponse, c'est lui encore, c'est sa personne offerte dans le « sacrifice spirituel » dont l'Eucharistie est le sacrement. Consentement libre de l'Amen du croyant à l'Action du Seigneur qui est Esprit, pour passer avec Lui dans le domaine de la Résurrection, être incorporé à Lui, à la Gloire du Père.

Nous arrivons ainsi, après avoir précisé le rapport de l'Eucharistie à la Résurrection, à préciser celui de l'Eucharistie à la vie.

Comment se saisit-elle de la vie, de toute la vie ? Par le « cœur nouveau » de l'homme, par l'Amour qui incorpore au Ressuscité en Lui livrant le cœur de l'homme. Incorporé au Christ, membre vivant de son Corps qui est l'Eglise, le chrétien ne peut pas refuser la participation aux « extensions eucharistiques » dont parlait le Père Teilhard, et qui se

résument dans l'incorporation du monde des hommes, culturel et cosmique, au monde de la Résurrection. Là, prennent source et sens les exigences et les énergies de transformation du monde, qu'elles soient d'ordre technique, économique, social ou politique.

Ainsi, la doctrine de l'Eucharistie-Résurrection peut éclairer en profondeur toutes les exigences d'action et, par suite, toutes les théologies qui s'élaborent actuellement à partir de la vie, y compris celle du politique. On ne la délaisse point, on la met seulement, pour lui donner toute sa valeur, à sa vraie place, qui n'est pas première en importance même si elle apparaît, pastoralement, première en urgence.

⁂

A mon avis, ce qui fait surtout l'originalité et la valeur de ce livre du Père Martelet, c'est que, à nouveau, une philosophie cohérente, **une anthropologie du corps pensée en catégories actuelles,** se met **au service de la théologie.** L'auteur dit lui-même qu'il s'est servi comme d'une « clé » du **livre de Claude Bruaire : « La philosophie du corps ».** La théologie peut alors continuer et expliciter ce que les données de l'exégèse ne peuvent à elles seules présenter à l'intelligence des hommes de notre temps.

Nous avons là, je crois, un de ces « relais théologiques » demandés avec instance par un exégète apprécié, le **Père Grelot,** dans un article des « Etudes » de juin dernier : « **Croire au Christ Ressuscité** ».

Il a fallu évidemment au théologien beaucoup de maîtrise, non seulement pour remettre au service de la Parole une véritable philosophie, mais pour juger, en bonne intelligence critique, les données exégétiques les plus récentes sur la Résurrection, pour continuer, en les dépassant, les études de Dom Casel, de Franz J. Leenhardt, du Père de Baciocchi, du Père de Lubac, enfin pour réaliser ce que le Père Teilhard a tant souhaité de son vivant : la prise en considération et l'expression théologique de ses plus profondes intuitions. On n'en relira qu'avec plus de joie et de profit spirituel : « la Messe sur le Monde » et le « Milieu divin ».

Un jeune prêtre disait récemment, au cours d'une réunion de secteur pastoral : « Ne pourrions-nous pas, en vue de l'animation doctrinale dont nous sommes tous, pour notre part, responsables, réserver à tout prix un certain temps à la lecture approfondie d'un grand livre de théologie, en parler entre nous, prêtres, et en faciliter la compréhension à des adultes dans un groupe de réflexion ? »

L'entreprise est très souhaitable. Mais, pour la mener à bien, surtout s'il s'agit de ce livre et de cette théologie, il est évident que les « tours de table » ne suffiront pas.

Henri DUBREIL (« Eglise de Nantes »).

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénaro

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénodet
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-5[illegible]

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

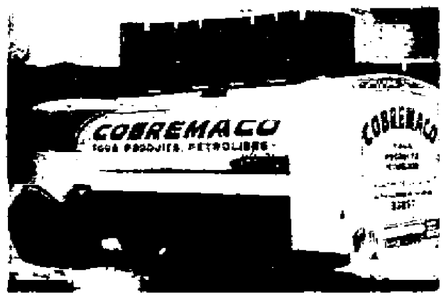


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Journée du Secours Catholique
Retraites et Sessions
Ordo et registres paroissiaux
Décès de M. Charles Grall

Assemblée plénière de l'Episcopat

Fraternité Catholique des Malades
Nouvelles et lectures

N° 4277 (87e Année) — 5 novembre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optiq

INSTALLATIONS
Isolation
Phonique et Thermique
Tout Décor et Agencement
Duffaut
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
- 2, rue Anatole-France -
BREST - St-PIERRE
— Téléphone 44-21-28 —

TEINTURERIE
DANET
Route de Paris
GUIPAVAS - 29 N

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

Société Générale
LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
AGENCES :
BREST - QUIMPER
Bureaux : Brest - Pilier-Rouge - Bénodet - Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Le Guilvinec
Landerneau - Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Rosporden - Saint-Pol-de-Léon

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Lucien Le Breton,** inspecteur diocésain de l'Enseignement catholique, a été nommé au secteur de Guipavas, aumônier à la résidence de Kerampuill en Bohars, en conservant des fonctions à l'Inspection, et **M. Jean-Michel Salou,** vicaire à Quimperlé, a été mis à la disposition du Vicariat aux Armées, qui l'a nommé aumônier du Centre d'Instruction Navale de Saint-Mandrier, Toulon.

SECOURS CATHOLIQUE

Quête du 3me dimanche de Novembre

Comme chaque année, le troisième dimanche de novembre, un appel vous est fait en faveur du Secours Catholique.

Plus encore qu'un geste de solidarité, ce qui est demandé aux chrétiens, c'est une réflexion active sur les formes multiples de l'amour de charité. Sans doute, la première exigence de cet amour est de nous pousser à travailler à rendre ce monde plus fraternel et plus juste, pour que chaque homme, chaque peuple, puisse y vivre dans l'honneur et la dignité, mais il nous faut bien constater que nous sommes encore loin de compte.

Quels que soient nos intentions et nos efforts personnels accomplis dans ce sens, il ne serait pas chrétien de se contenter d'accuser une société mal faite et d'attendre sa transformation, sans se soucier de ceux qui aujourd'hui ont faim ou connaissent d'autres détresses qui appellent un secours urgent.

En s'efforcant d'organiser la charité des chrétiens en vue d'une plus grande efficacité, le Secours Catholique est à même d'intervenir, dans la mesure de ses moyens, sur le plan international, par sa coopération aux campagnes comme celles du Mouvement « Faim et Développement », — ou dans l'aide immédiate à des nations particulièrement éprouvées, comme le Bengale cette année, — et aussi chez nous, en aidant les plus déshérités, jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par les organismes sociaux.

Depuis une vingtaine d'années, en vertu d'un accord passé entre le Secours Catholique et l'Episcopat, une partie de cette quête (20 %) vient aussi en aide à certains organismes et mouvements apostoliques qui ne vivent eux-mêmes que de l'aide charitable des chrétiens. C'est une autre forme de charité qui n'est pas sans signification : « Qui aide le prophète à titre de prophète, aura droit à une récompense de prophète », a dit le Seigneur.

C'est au critère de l'amour qu'autrefois on reconnaissait les chrétiens. Le monde d'aujourd'hui n'a pas moins besoin d'un tel témoignage.

Francis Barbu,
Evêque de Quimper et de Léon.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Note du Secours Catholique. — Le montant de la quête sera versé au CCP 1256.29 Rennes, « Secours Catholique, 12, rue Sainte-Catherine, Quimper ». Merci d'avance.

RETRAITES ET SESSIONS

Retraite d'adultes

Une retraite est organisée par le C. M. R. du Nord-Finistère **du samedi 4 (14 h.) au dimanche 5 (17 h.) à la Retraite de Lesneven.**

Elle est ouverte à tous ceux qui désirent faire le point, reprendre à prier, rencontrer le Christ dans l'Evangile et se disposer à mieux vivre en communion avec lui au service de leurs frères. — Il est possible de participer simplement à la journée du dimanche qui débutera à 9 h. 30.

Cette retraite est animée par **M. l'abbé Jean Cabon,** sous-directeur du Centre diocésain des Vocations. Renseignements et inscriptions à La Retraite, 12, rue de la Marne, 29260 Lesneven (Tél. 83.00.11).

Sessions de préparation au mariage

A La Retraite de Lesneven **du jeudi 9 novembre (19 h.) au dimanche 12 novembre (midi).** Renseignements et inscriptions : 12, rue de la Marne, 29260 Lesneven (Tél. 83.00.11).

Sessions pour les fiancés

Le C. P. M. de Lesneven annonce les soirées qu'il organise pour les fiancés à La Retraite de Lesneven (de 21 h. à 23 h.) : **9 novembre :** Le mariage chrétien, Pourquoi se marier à l'Eglise ? (Entretien avec un prêtre) ; **16 novembre :** L'harmonie des corps. (Entretien avec un docteur) ; **23 novembre :** Le temps des fiançailles, Notre amour au fil des jours dans la vie concrète, Nos enfants et leur éducation. (Entretien avec des foyers).

Une autre série de soirées aura lieu : les **22 et 29 mars, 5 avril,** puis les **7, 14 et 21 juin.**

ORDO 1973

La plupart des doyennés et paroisses ont fait retour de la demande de renseignements pour l'Ordo 1973. Prière instante aux autres de répondre sans plus tarder à : Rédaction de l'Ordo, Evêché BP 405, 29101 Quimper.

REGISTRES PAROISSIAUX 1973

Les chefs de paroisses et aumôniers qui désirent faire modifier la composition de leurs registres paroissiaux pour l'an prochain sont invités à faire part de leurs besoins dès que possible au Secrétariat de l'Evêché, pour le **15 novembre dernier délai.**

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Charles Grall,** ancien aumônier du Clos à Douarnenez.

Charles François Marie Grall, né le 15 septembre 1888 à Saint-Thégonnec. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1911, professeur à Saint-Pol-de-Léon. Janvier 1913, vicaire à Santec. Guerre 14-19, une citation, prisonnier. Décembre 1920, à Kergonan. Juillet 1922, vicaire à Mespaul. Décembre 1926, vicaire à Saint-Martin de Morlaix. Août 1933, aumônier des Augustines de Pont-l'Abbé. Décembre 1955, chanoine honoraire. Juillet 1960, aumônier du Clos à Douarnenez. Démissionnaire en août 1968. Décédé le 24 octobre 1972.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 5 novembre, 31e dimanche. Lundi 6, Anniversaire de la Consécration des églises. Jeudi 9, Dédicace de la basilique du Latran. Vendredi 10, S. Léon Le Grand. Samedi 11, S. Martin de Tours. Dimanche 12, 32e dimanche. Vendredi 17, Ste Elisabeth de Hongrie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Père Pierre Raguénès,* montfortain. *M. Etienne Le Gall,* de Ploudaniel. *M. Jean Olier,* de Plouescat. *Mme Vve Camus,* de Dinéault.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *FRATERNITÉ CATHOLIQUE DES MALADES ET HANDICAPÉS.* — La session diocésaine des Responsables et Aumôniers s'est déroulée à Lesneven du 13 au 16 octobre. Une session est d'autant plus importante qu'elle est l'affaire d'un grand nombre, et sur ce point la participation a été bonne : 73 responsables, 4 religieuses, 23 aumôniers, 30 secteurs représentés... C'est un succès qui montre la vitalité du Mouvement, et l'intérêt qu'on lui porte.

Une session est d'autant plus importante qu'on y réfléchit. Le programme s'étendait sur trois jours. Samedi, nous avons vu la place du Christ dans notre vie, par un carrefour et une réflexion personnelle. Au soir de ce jour, où chacun avait exprimé et rapporté ce qui faisait sa vie et sa responsabilité, on sentait « combien il est doux et bon pour des frères de vivre ensemble »...

Le dimanche fut plutôt « technique » : « Que retenir d'un exposé ?... Comment faire un carrefour ? » Si cette journée apparut décevante en comparaison de ce que nous avions vécu la veille, ces questions furent traitées et vécues dans une ambiance très fraternelle.

Le lundi était consacré à un regard sur la Campagne d'Année 1972-1973 : Dans notre monde en mutation, comment les malades et handicapés pourront-ils « grandir » et « participer » ? Les aumôniers étaient venus nombreux, et ils ont réfléchi ensemble sur leur place dans la réunion de secteur. L'effort qu'ils ont fait pour venir doit déboucher sur un progrès non seulement au point de vue rendement du travail des équipes de responsables, mais aussi par rapport à l'attention aux personnes et au respect du cheminement des laïcs, appelés à trouver au sein des équipes leur épanouissement naturel et surnaturel.

Une session est d'autant plus importante qu'elle comporte une suite. Un compte-rendu détaillé permettra à chacun de se remémorer la session, en vue d'une action plus vraie et plus efficace.

En terminant, qu'il soit permis de formuler un souhait : Que les responsables de la pastorale s'inquiètent de l'évangélisation de ceux qui sont souvent « les plus pauvres » : malades et handicapés de leur secteur : Une quinzaine de secteurs n'ont pas d'équipe !...

P. Q.

● *LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE,* 14, rue d'Assas, 75006 Paris, annonce un numéro spécial sur *Lutte de classes et sociétés,* par E. Pousset, s. j. Une analyse rigoureuse et claire de textes fondamentaux de Marx et de la dialectique « Maître-esclave ». Une réponse courageuse à des questions actuelles : le schéma marxiste d'une lutte radicale et définitive entre deux classes résiste-il à l'observation sociale ? La révolution marxiste peut-elle conduire à une société sans classes ? le principe de lutte est-il seul constitutif de la naissance et de l'évolution des sociétés ? quel discernement critique adopter dans les luttes de classes qui existent en fait ?... Foi en Jésus-Christ et lutte de classes... — Le n° 3 francs ; réduction par quantités.

Assemblée plénière de l'Episcopat français

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES

A Lourdes, du 23 au 30 octobre, la Conférence Episcopale française a tenu son Assemblée plénière annuelle. 134 évêques, des représentants des Conférences épiscopales belge, espagnole, italienne, du Pacifique, polonaise et yougoslave, une délégation des Supérieurs Majeurs de France, des observateurs des autres confessions chrétiennes, les Secrétaires nationaux, les prêtres délégués de Région des Conseils Presbytéraux et des experts ont participé aux travaux.

Dans son allocution d'ouverture, le Cardinal Marty, d'emblée, présentait les thèmes majeurs de cette Assemblée et dégageait des perspectives pour le travail à faire : « Nous sommes des pasteurs... notre projet est donc religieux ». Il invitait chacun à la contemplation, à un effort de lucidité dans le discernement et à se montrer fidèle dans la continuité : fidélité au Concile, à l'Eglise et au Christ.

I. Prêtre : ministre de la réconciliation, serviteur de l'unité.

Dès la première journée, les évêques ont abordé le dossier présenté par Mgr Frétellière, évêque auxiliaire de Bordeaux et président de la Sous-Commission épiscopale des séminaires : **« Préparation au ministère presbytéral »**. L'anaylse de la situation fait apparaître une baisse très nette du nombre des candidats au sacerdoce, ce qui entraine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peu à peu un vieillissement du clergé français en même temps qu'une diminution du nombre de prêtres en France. Cette situation peut être lue de deux manières : certains pensent qu'elle est le résultat d'une crise passagère face à laquelle il convient de maintenir le cap dans l'attente d'une situation plus positive. D'autres y voient l'écho d'une double mutation : mutation du monde, mutation culturelle en particulier et nouvelle manière de penser l'Eglise depuis Vatican II. Cette double mutation amène à reconsidérer les composantes d'une préparation au ministère presbytéral.

Le rapport d'orientation laissait transparaître très clairement la pensée de Mgr Frétellière : la situation actuelle n'est pas d'abord le résultat d'une crise passagère, elle est liée à tous les changements qui marquent le monde et l'Eglise, elle nous pousse à chercher quelles formes de ministère seront nécessaires dans l'Eglise de 1980. Une réflexion fondamentale s'impose. Les évêques ont d'ailleurs tenu à manifester, dans une sorte de déclaration qui servira de liminaire au volume formé les rapports de Mgr Frétellière, que ces éléments de fond ne leur ont pas échappé et qu'il faut replacer les décisions prises dans l'ensemble d'une situation ecclésiale.

Des points plus concrets ont ensuite été étudiés : la crise des séminaires entraine des recherches tâtonnantes, les solutions qui se dégagent sont mal coordonnées, certains s'interrogent sur ces voies nouvelles que sont les groupes de formation. L'Assemblée s'est appuyée, tout au long de sa réflexion, sur la conviction que, dans une Eglise qui fera de plus en plus appel aux laïcs, l'évêque et ses prêtres sont investis d'un ministère de communion et d'unité. Prêtres de Jésus-Christ, ils ont besoin d'une formation spirituelle et théologique solides, ils devront être capables de s'insérer dans un presbyterium concret, il leur faut faire l'expérience de la confrontation dès leur temps de préparation et pour cela une communauté large, choisie en accord avec l'Evêque, est indispensable. Communauté qui permette la confrontation, équipe de formateurs, ce sont là des exigences auxquelles tous doivent tenir, au sein d'une « régulation » nationale confiée à un comité technique consultatif qui interviendra pour toute décision importante. Les voies nouvelles ouvertes par les groupes de formation sont confirmées, étant entendu qu'elles comportent également une confrontation avec cette communauté large qui permet à chacun de se préparer à un ministère d'unité et de réconciliation. Ce n'est que le 28 octobre que les derniers résultats ont été acquis, après une longue réflexion, un travail de groupes et d'Assemblée auquel le Conseil National des Grands Séminaires apportait sa collaboration.

II. Pour une pratique chrétienne de la politique.

Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, a présenté au nom de la Commission Sociale de l'Episcopat, un rapport sur « **Politique, Eglise et Foi** » accompagné de plusieurs dossiers. L'ensemble représente le travail de plusieurs équipes auxquelles avaient participé une soixantaine de personnes appartenant à un très large éventail d'opinions politiques.

Entre le 24 et le 27 octobre ,les évêques ont consacré près de trois journées complètes à ce débat avec l'aide de plusieurs experts. Les conclusions en étaient fort attendues. L'Assemblée de l'Episcopat a pris à son compte le texte qui présente les réflexions d'ordre doctrinal et pastoral rendues publiques sous le titre « Pour une pratique chrétienne de la politique », après avoir aprouvé l'essentiel des six points de ce document. Il est malaisé de présenter en quelques lignes le contenu de vingt-deux pages dactylographiées. Il faudra recourir au texte qui sera prochainement publié.

Les évêques ont eu le souci de s'adresser aux hommes de notre temps et de notre pays et de n'intervenir en pareille matière qu'au nom de leur mission propre, en s'appuyant sur la Parole de Dieu. Il n'était absolument pas question pour eux de « faire de la politique », surtout en cette période pré-électorale.

L'accent est mis fortement sur l'importance de la vie politique, sur la gravité de ses enjeux dans la mesure où elle engage une conception de l'homme. Les évêques insistent sur le sérieux et la lucidité nécessaires dans l'action politique, sérieux dans les analyses, lucidité pour se rendre compte du caractère relatif des analyses et des choix politiques.

Le pluralisme politique, disent aussi les évêques, est la situation « inconfortable et nécessaire » de notre société. Les chrétiens sont invités à accepter ce pluralisme fondé sur la diversité des solidarités, des tempéraments et des conceptions de la vie sociale. Mais tout n'est pas acceptable pour eux. Il y a des impératifs moraux et des exigences évangéliques à respecter. Il est nécessaire enfin que les chrétiens aient à cœur de dépasser les affrontements inéluctables en acceptant des confrontations réelles en Eglise. Des groupes formés à partir d'options précises ont leur place légitime dans l'Eglise mais seules les communautés qui acceptent un réel pluralisme et de vraies confrontations peuvent être réellement signifiantes de l'Eglise.

La politique ne peut pas ne pas être un lieu de conflits. Après avoir évoqué un certain nombre de ces conflits, et plusieurs des interprétations qui en sont données, le document de l'Assemblée propose quelques réflexions sur l'analyse marxiste de la lutte des classes. Le fait nouveau c'est qu'un certain nombre parmi les chrétiens qui ont fait un choix socialiste utilisent plus ou moins des instruments d'analyse marxiste. Au nom de l'Evangile, les évêques posent des questions à ces chrétiens. Quoiqu'il en soit de la valeur actuelle de l'analyse marxiste de la lutte des classes, pour nous chrétiens, la source radicale du mal, y compris dans les structures, c'est le péché ; et la lutte, même si parfois elle est imposée, ne saurait être le ressort décisif d'une histoire où est à l'œuvre la Puissance de réconciliation du Christ ressuscité.

Les évêques de France rappellent aussi que, quelle que soit son importance, la politique n'est pas le tout de l'homme. L'homme est fait pour s'accomplir en Dieu. Evêques et prêtres ont pour mission de rappeler cette vocation divine de l'homme. Dans l'exercice de leur charge pastorale, ils rencontrent la politique de manières très diverses. Leur ministère d'unité et de réconciliation s'accommode mal d'engagements

Archives diocésaines de Coutances et Avranches

politiques qui ne sauraient être qu'exceptionnels et décidés en accord avec la communauté chrétienne, les autres prêtres et l'évêque.

Eglise et Etat, enfin, sont autonomes et pourtant il y a une interaction entre ces deux sociétés. L'Eglise a le droit d'avoir un statut particulier, de droit ou de fait, sans que cela puisse être considéré comme un privilège.

III. Nominations.

L'Assemblée plénière a renouvelé pour trois ans les mandats du Cardinal Marty et de Mgr Vial comme président et vice-président de la Conférence Episcopale.

IV. Continuité dans le travail des Assemblées.

Quatre questions ont été reprises, qui viennent des Assemblées précédentes :

1) **Autorité-coresponsabilité :** Le groupe de travail sur les problèmes de la coresponsabilité à tous les niveaux dans le Peuple de Dieu présentait un dossier d'ordre théologique : recherche sur les fondements doctrinaux de l'autorité et de la coresponsabilité dans l'Eglise. C'est toute l'Eglise qui reçoit du Christ mission et responsabilité pour l'exercer, mais cette responsabilité est différente suivant les états de vie et le rôle des membres (« coresponsabilité différenciée »). Les évêques et les prêtres ont une responsabilité particulière, d'ordre « hiérarchique » liée au spécifique du sacerdoce ministériel. On a donc réfléchi aussi au lien très particulier entre évêques et prêtres dans l'exercice de leur responsabilité dans l'Eglise. Une note d'ordre psychosociologique apportait quelques clarifications sur les notions d'autorité et de coresponsabilité et leur application dans l'Eglise.

L'équipe nationale évêques-prêtres a présenté un bilan du travail en coresponsabilité évêques-prêtres aux niveaux national et régional : bilan positif même si l'on ne peut se déclarer encore satisfait en tous points.

2) **Eglise-Sacrement :** La réflexion théologique proposée par Mgr Coffy, évêque de Gap, l'an dernier, a été reprise sous un mode plus pratique. Le travail était centré sur la responsabilité de l'évêque en matière liturgique : il doit promouvoir la vie liturgique et sacramentelle et veiller à son authenticité. Comment peut-il remplir cette double fonction ? Quel dialogue instaurer avec tous ceux qui souhaitent un minimum de liberté pour adapter la célébration à leur situation ? Comment donner vie à la liturgie ? Quels moyens d'action sont nécessaires à l'évêque pour ce faire ? La Commission épiscopale de Liturgie est mandatée pour aider à cette recherche et prend désormais le nom de « Commission épiscopale de Liturgie et de Pastorale Sacramentelle ».

3) **Méthodes de travail de l'Episcopat :** Pour éviter une surcharge et prendre une part encore plus active au travail de leur Commission, les évêques ont décidé que chacun d'eux ne serait plus, sauf exception, membre que d'une Commission ou d'un Comité épiscopal. Le processus est engagé, il faut tout à la fois aller de l'avant et éviter de casser le travail en cours.

4) **Session pastorale des évêques :** Décidée dans son principe en 1970, cette session devrait aboutir à un discernement sur « Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ ressuscité ». C'est avant tout dans le r travail habituel que les évêques rassembleront les questions majeures sur lesquelles le discernement pourra s'opérer.

Jusqu'à Pâques, le travail des Commissions épiscopales, des Régions apostoliques, des mouvements, etc... permettra aux évêques en dialogue avec tout le Peuple de Dieu de recueillir des apports variés. Après Pâques ,les options définitives seront prises.

⁂

En guise de conclusion, on peut reprendre quelques-unes des paroles du Cardinal Marty adressées à l'Assemblée à la fin de son travail :

« Ce qui me frappe tout d'abord c'est la gravité des questions qui s'imposent à notre conscience de pasteurs... La recherche a montré que les évêques français peuvent aborder, — sans briser l'unité — des points chauds..

« L'Assemblée se caractérise aussi par les résultats de son travail : peu de décisions de gouvernement, peu de résolutions, peu de votes ; mais une réflexion théologique et pastorale qui engage...

« Nouveauté dans le travail, nouveauté également dans l'Assemblée elle-même : les jeunes évêques y ont pris leur place... Je tiens à remercier particulièrement Mgr Frétellière... Il nous a aidés à une réelle confrontation.

« Il existe un axe précis de la marche de l'Eglise de France. Un terme résume cette option : celui de missionnaire... Ce qui importe, c'est notre volonté délibérée, tenace, chaque année renouvelée, de faire en sorte que l'Eglise ne soit pas « pour elle-même » mais « pour le service des hommes »... Reconnaissons que l'Action Catholique par son action ,ses exigences et ses interpellations, nous aide parfois à écarter le « repliement sur soi », à ne pas « tourner en rond » !

« Comment vivre concrètement notre collégialité ? Je souligne deux pôles :

a) la région apostolique — même si certaines doivent être remodelées —, est l'unité pastorale de base de l'épiscopat... Je m'arrête à l'exemple de la préparation au sacerdoce... On ne soulignera jamais assez l'importance des formateurs, des éducateurs : ces prêtres sont de grande qualité ; ils ont reçu de nous une tâche délicate dans une période instable de recherche... ils nous demandent de faire équipe avec eux, d'être solidaires et non juges.

b) le travail des commissions... Il faut simplifier, alléger... c'est pourquoi je vous suggère trois résolutions : celle d'être plus présents dans nos diocèses ; celle de développer la coordination régionale ; celle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de mieux porter la responsabilité en faisant partie de moins de commissions.

« Le travail sur « Politique, Eglise et Foi » que Mgr Matagrin nous a soumis avec compétence et autorité, est maintenant nôtre. Ses réflexions doctrinale et pastorales sont un excellent instrument de travail. A nous de savoir nous en servir.

« La vérité de la Foi reste pour chacun d'entre nous le premier des soucis. Car au delà de toute réforme de structures, de toute recherche sur les ministères de tout engagement au service de la justice dans le monde, il y a cette exigence de rendre compte de l'espérance qui nous anime. »

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

● *RETRAITES POUR RELIGIEUSES* (année 1973). — L'Abbaye Saint Jacut de la Mer (22750), Tél. 27-71-19 communique ses dates de retraites pour religieuses en 1973 :

— 12 février soir au 21 matin : « Prophètes d'Israël, qu'avez-vous à dire ? — P. Lauzeral s. j.

— 13 avril soir au 22 matin (vacances de Pâques) : « En nous, le Christ vit sa vie de Fils et sa mission de Révélation du Père ». Eventuellement, partage et échanges facultatifs, mais l'essentiel demeure le temps de la prière. — P. J. Cabon (Foyer Kéraudren, 29 N Brest).

— 21 mai soir au 1er juin matin (10 jours) : Le Visage du Christ dans l'Evangile. — P. Lauzeral s.j.

— 17 septembre soir au 28 matin (10 jours) : Le Visage du Christ dans l'Evangile. — P. Lauzeral s.j.

— 20 octobre soir au 29 matin — P. Walbecq s.j.

— 20 novembre soir au 21 décembre matin : Retraite de 30 jours — P. Lauzeral s.j.

● A vendre : Orgue électronique (très bon état), 15 jeux, 2 claviers, pédalier 13 notes. S'adresser à : J.-P. Merrien, 25, rue de Cornouaille, Fouesnant (Tél. : 94.00.17).

● Vient de paraître, pour la 84e fois... sans interruption, *L'AGENDA* 1973 *LETHIELLEUX*, 19 × 13 cf, relié pellior, 448 pp., 9,50 F. Planning horaire, Ordo : une page entière le dimanche et 2 jours par page en semaine, Memoranda 1973 et 1974, vade-mecunm liturgique : messes, Instructions et rituels, nouvelles prières pour diverses occasions, etc. en accord avec le C.N.P.L. — En vente en librairie ; à défaut, Ed. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris 6e.

● *UNE FORMATION PAR CORRESPONDANCE.* — L'enseignement par correspondance s'adresse aux jeunes qui ne peuvent, après la scolarité obligatoire, poursuivre un enseignement à plein temps, et aux adultes d'acquérir une promotion ou un perfectionnement.

Le C.E.R.C.A. est un établissement privé reconnu et conventionné par le Ministère de l'Agriculture. Il a mis au point un système original d'enseignement à distance qui allie l'enseignement théorique à l'enseignement pratique vécu quotidiennement par ses élèves au cours de leur vie active. Des sessions de regroupement viennent compléter l'ensemble du système pédagogique.

Les formations proposées sont nombreuses et variées. Elles permettent la préparation des examens officiels, depuis le Brevet d'Apprentissage Agricole (B.A.A.) jusqu'au Brevet de Technicien Supérieur Agricole (B.T.S.A.) en passant par le B.E.P.A. et le B.T.A.

Des formations professionnelles dans les domaines de l'agriculture, de l'économie familiale et de l'horticulture ainsi que des cours de formation continue, complètent l'ensemble qui comprend plus de 100 Formations différentes adaptées au monde rural.

Pour tous renseignements et conseils écrivez au : C.E.R.C.A., 13, rue Rabelais, 49004 Angers Cédex.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénard

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénode
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-5[illegible]

Entreprise Générale
de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines DEPOTS
de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille
G. E. R. B.
Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment
Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nos évêques à Rome
Nomination
Journée et semaine de la Paix
Session d'animateurs liturgiques
Décès de MM. Jean Guerc'h et Antoine Guillerm

Le Conseil presbytéral :
Compte rendu de la session d'octobre

Assemblée plénière de l'Episcopat :
La préparation au ministère presbytéra.

Le Pape aux milieux indépendants
Traduction œcuménique du Nouveau Testament
Quelques disques de Noël
Nouvelles et lectures

N° 4278 (87e Année) — 20 novembre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.1(

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.08
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M.M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

NOS ÉVÊQUES A ROME

Monseigneur Barbu et Monseigneur Favé sont à Rome pour la visite traditionnelle au Pape et aux Congrégations romaines. Ils seront absents jusqu'au 25 novembre.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Évêque, a été chargé de la coordination de l'Action Catholique de l'Enfance dans le Sud-Finistère **M. Michel Le Gall,** en résidence à Plonévez-Porzay, qui conserve ses autres fonctions.

« LA PAIX EST POSSIBLE »
THÈME DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

Le Viêt-nam, le Moyen-Orient, l'Ouganda, les révolutions, les injustices, le sous-développement, la course aux armements... C'est dans ce contexte que le monde entier répondra, le 1er janvier (ou un autre jour plus opportun, par exemple le dimanche 31 décembre) à l'appel du Pape. Depuis 1967, on fête, à cette date, la Journée mondiale de la Paix... Une célébration n'est pas une solution. Aussi Paul VI a-t-il voulu que cette journée soit pour tous les hommes un rappel : — pour ceux qui jouissent de la richesse et du confort, le rappel que des hommes souffrent ; — pour ceux qui sont écrasés par la guerre, la misère, le rappel qu'ils ont leur place dans le monde ; — pour tous, le rappel que la paix ne tombera pas toute faite du ciel, mais qu'il faut travailler à l'instaurer.

Chaque année, un thème concrétise ce rappel. Pour le 1er janvier 1973, Paul VI lance un cri d'espérance « **La paix est possible** », à la fois constatation et incitation : si elle est possible, il faut travailler à la construire. Aussi n'est-ce pas le slogan d'un jour, mais le programme d'une action qui doit se poursuivre toute une année, toute une vie.

« Pax Christi » est chargé en France d'animer cette action pour la Paix. Pour renseignements et matériaux divers, s'adresser 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

SESSION D'ANIMATION LITURGIQUE

A l'occasion des vacances de Noël aura lieu **à Quimper,** au foyer de Kérivoal, **une session de deux jours d'animation liturgique : du mercredi 27 décembre (9 h.) au jeudi 28 (17 h. 30).**

Cette session s'adresse seulement à ceux qui n'ont pas participé aux sessions de Kéraudren 71 ou 72. Sont invités tous ceux qui animent des célébrations (jeunes ou moins jeunes) et qui veu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lent réfléchir au sens de leur travail, et acquérir une compétence technique.

Au programme : Travail collectif de quelques chants nouveaux. Travail d'ateliers (guitare, soliste, expression corporelle...). Réflexion commune et en carrefours sur le sens de la célébration et les moyens à mettre en œuvre.

Inscriptions : s'adreser dès que possible à Michel Scouarnec, Institution Saint-Vincent, 29122 Pont-Croix. Prière de préciser, si l'on désire passer la nuit à Kérivoal, le nombre des chambres étant très limité.

Une autre session de trois jours aura lieu à Pâques, d'un niveau plus poussé.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean Guerc'h,** recteur de Carantec, et **Antoine Guillerm,** ancien recteur de Kersaint Plabennec.

Jean Marie Guerc'h, né le 2 février 1910 à Saint-Pol-de-Léon. Etudes au Kreisker. Prêtre le 25 juillet 1934 ; vicaire à Roscoff. 1939, vicaire à Saint-Louis de Brest. Février 1946, vicaire à Saint-Corentin, Quimper. Mars 1955, recteur de Guilers. Août 1959, recteur de Locmaria, Quimper. Novembre 1961, doyen honoraire. Juin 1968, recteur de Carantec. Décédé le 3 novembre 1972.

Antoine Marie Guillerm, né le 7 septembre 1907 à Ploudaniel. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1933, vicaire à Berrien. Mai 1935, vicaire à Plouider. Avril 1940, vicaire à Plouguerneau. Août 1949, recteur de Lannéanou. Mars 1954, recteur de Kersaint-Plabennec. Juillet 1971, démissionnaire, se retire au presbytère de Plouvien, puis à Kéraudren. Décédé le 6 novembre 1972.

FÊTES LITURGIQUES. — Mardi 21 novembre, Présentation de la Vierge Marie. Mercredi 22, Ste Cécile. Dimanche 26, Le Christ Roi de l'Univers. Jeudi 30, S. André. Dimanche 3 décembre, 1er dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Ollivier,* de Plouescat, mère de M. le Recteur du Moulin-Vert, Quimper. *Mlle Jeanne-Olive Quinquis,* de Brest. *Mme Vve Le Coz,* de Pouldreuzic. *Mlle Marie-Jeanne Dantec,* de Plonévez-du-Faou. *Mlle Marie-Jeanne Jégou,* de Plovan.

QUIMPER. — Le Centre de Préparation au Mariage, 31, rue de la Providence, annonce ses sessions : 28 novembre, 1er et 5 décembre.

Le Conseil Presbytéral

(Lesneven, le 17 octobre 1972)

Après le mot de Monseigneur l'Evêque, qu'on aura lu dans la « S. R. » du 20 octobre, Pierre Kervennic salue les nouveaux venus avant d'aborder le programme de la session. En effet, par suite de nominations, plusieurs membres ont cédé leur place à leurs suppléants. C'est ainsi que Francis Guéguen, André Gall, François Ac'h, François Morvan, étaient respectivement remplacés par Maurice Breton, Jean Le Roy, Louis Lucas, et Jean Féat ; Armand Rogel aurait dû être là à la place de Jo Mauguen, mais dans une lettre adressée au bureau il faisait état des raisons qui motivaient son absence. S'étaient excusés retenus par d'autres obligations : Jean Floc'h, Jean Plourin et Jean-Paul Le Berre. Etaient encore absents, sans avoir été remplacés, Yves Calvarin et Hervé Le Rû.

DU SACERDOCE MINISTÉRIEL AUX MINISTÈRES

Ces informations données, la parole est à Yves Le Verge, qui intervient au nom de la Commission de travail sur les Ministères ; depuis la dernière séance du Conseil Presbytéral, cette commission s'est retrouvée à deux reprises. Dans un premier temps, il semblait ressortir du Conseil presbytéral qu'une des questions à étudier serait « l'être-avec » du prêtre, sa solidarité avec son peuple, sa communauté. Un inconvénient est vite apparu : les réflexions et les recherches risquaient de faire oublier la diversité des ministères qu'il s'agit de promouvoir ou de reconnaître.

De plus une réflexion sur les ministères ne semble devoir être féconde que si elle s'appuie sur des expériences. Qu'elles surgissent donc et la réflexion avancera. En ce sens Yves Le Verge, propose, pour conclure une grille de réflexion sur les ministères dans l'Eglise :

1 — A propos de quelles situations concrètes avons-nous déjà été appelés à faire surgir de « nouveaux ministères », ou du moins à en envisager ?

Dans quel but et pour quels « services ? »

Sous quelles formes (permanents, semi-permanents...) ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2 — Quels types de questions sont soulevées par l'arrivée de ces nouveaux « ministres » ?

— au niveau d'une responsabilité réelle à leur confier,

— au niveau de la collaboration entre diverses formes de ministères,

— à un plan plus pratique (mode de vie, contrat, finances...),

— au plan de la mission du prêtre (spécificité).

3 — Si nous sommes conscients de besoins nouveaux qui surgissent dans la vie de l'Eglise, et qui ne sont pas satisfaits, comment nous préparons-nous à trouver de solutions ? (analyse de ces besoins ; évolution des mentalités ; formation de responsables, etc...)

La commission, conclut-il, fait une proposition précise : elle souhaite recevoir communication des expériences qui sont menées ici ou là et qu'elle étudierait ; le fruit et les questions de ces travaux seraient ensuite transmis au Conseil presbytéral.

La proposition recueillit un avis favorable auprès de l'assemblée ; il fut signalé que des expériences du genre de celles qui étaient recherchées étaient déjà menées, par exemple à Châteaulin, à Moëlan, etc...

ANIMATION PASTORALE DES PRÊTRES

Cette animation pastorale avait été réclamée au premier Conseil presbytéral, lorsqu'il avait parlé précisément des « secteurs ». Où en sommes-nous ?

Pour les retraites diocésaines, c'est vrai, peu de prêtres s'y inscrivent (pour 1972, 76 prêtres dont 33 au-delà de 60 ans, et parmi eux quasiment personne des villes). Aux retraites interdiocésaines, par contre, il y aura eu une vingtaine de participants finistériens, dont beaucoup sont au dessous de 40 ans. Il faut ajouter qu'au-dehors de ces retraites, des prêtres se regroupent et s'organisent pour faire retraite ensemble.

Il ne s'agit donc pas de dramatiser la situation. N'est-il pas opportun cependant de se poser quelques questions :

— que penser des retraites organisées pour les prêtres du diocèse ? Y a-t-il lieu de les renouveler ?

— qu'y aurait-il à promouvoir pour assurer la vitalité spirituelle et pastorale des prêtres ?

Cette présentation amorça un débat assez animé :

— Il fut suggéré de revenir au système des listes : chacun serait ainsi périodiquement convoqué. Certains n'ont besoin que de cette chiquenaude pour sortir de leur indolence. Cette perspective ne recueillit pas, tant s'en faut, l'approbation unanime : il n'y a pas longtemps à une retraite fut convoquée une liste de 130 prêtres ; en fait 70 s'y inscrivirent.

— Pourquoi encore le responsable de secteur ne signalerait-il pas à tel ou tel confrère que, peut-être, il lui serait bon de... La démarche, réagirent d'autres, demeure délicate ; pour une session l'on peut intervenir, pour une retraite on n'oserait... Cette invitation ne relèverait-elle pas plutôt de l'Evêque ? le responsable de secteur se sentirait plus à l'aise si son intervention n'était qu'un rappel de la recommandation de l'Evêque.

D'autres interventions signalèrent les récollections qui s'organisent de plus en plus nombreuses par secteur, et qui sont suivies de bon cœur. Il fut signalé aussi que des dizaines de prêtres se retrouvent une fois par semaine et se provoquent à la prière et à la réflexion ; c'est une nouvelle structure de prière qui se veut étroitement liée au ministère exercé dans tel ou tel milieu. Les « autorités » en ont-elles connaissance ? N'ont-elles pas à encourager les rencontres de ce nouveau type.

Pour l'année de formation, A. Uguen amorça encore le débat : 30 inscriptions en 1970, 24 en 1971, 13 en 1972. Est-ce à dire que cette structure, demandée par le Conseil Presbytéral en 1969, a fait son temps ? Faut-il insister davantage auprès de certains prêtres ? Qu'en pense le Conseil presbytéral ?

Les interventions se suivirent, nombreuses.

— C'est vrai, fut-il reconnu que les prêtres acceptent volontiers de travailler en secteur, mais ils hésitent à s'inscrire à l'année de formation. Parler du « grand recyclage qui vous ferait du bien », c'est prendre le risque d'intimider et de décourager les meilleures bonnes volontés. C'est un « grand truc » qui fait peur, peut-être parce qu'on pressent les exigences.

— « Ceux qui ont peur d'être décapés en ont sans doute le plus grand besoin intervint Monseigneur ; il est des paresses qu'il faut dénoncer. »

— Le travail en secteur et l'année de formation ne s'excluent pas, précisa Albert Uguen. Bien plus, s'il n'y a pas un minimum de réflexion sur un secteur, l'année de formation n'a pas sa raison d'être ; mais par ailleurs l'année de formation implique un investissement en temps et en réflexion que ne peut s'offrir un secteur.

— Tout ce qui s'entreprend avec des laïcs, renchérit un autre, dans un secteur, dans des mouvements, peut donner goût et appétit pour une formation plus structurée.

— Une suggestion est faite : étant donné que des prêtres sont tout disposés à travailler en secteur et que par ailleurs est nécessaire le concours de compétence en théologie, bible, pastorale, ... pourquoi ne pas envisager que, par exemple, deux prêtres plus particulièrement compétents en tel domaine, soient présents sur un secteur pendant deux mois ? La proposition soulève des difficultés, des objections sont faites, mais il a été demandé nettement par un autre de ne pas l'écarter trop rapidement : c'est peut-être une veine à exploiter.

— D'autres intervenants ont fait état de réalisations qui relèvent aussi d'une effective formation permanente : les aumôniers de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lycée se retrouvent au plan de la région Ouest une fois par an pour une session de réflexion, aidés dans leur recherche par un « spécialiste » choisi en fonction du thème retenu. Entr'eux aussi, ils organisent une récollection par trimestre.

— Ce ne sont pas là, souligne A. Uguen, des instances à mettre en concurrence avec l'année de formation : celle-ci s'adresse à des prêtres habituellement plus âgés que des aumôniers de lycée.

— On note encore qu'ici ou là les prêtres participent plus volontiers à des journées de formation organisées sous diverses formes dans la mesure où elles sont ouvertes à des religieuses et des laïcs.

LES CHRÉTIENS RESPONSABLES DE L'ÉGLISE ET DANS L'ÉGLISE

Dans la lettre qu'il adressait aux membres du Conseil, Monseigneur rappelait que nous « avons le devoir de faire en sorte que les chrétiens soient de plus en plus responsables de l'Eglise et dans l'Eglise ». Et il nous invitait à voir ce que nous avions fait et ce que nous pouvions faire en ce sens, tant au plan des secteurs (ou groupes de secteurs) qu'au plan diocésain. C'est à partir de ces questions que s'instaura un long débat.

● Diverses constatations furent d'abord faites :

— au plan clérical existent le Conseil épiscopal et le Conseil presbytéral ; le Conseil des Services, lui, a disparu.

— les religieuses ont mis sur pied une commission diocésaine des Supérieures majeures regroupant les Supérieures générales des Sœurs de l'Adoration, de l'Agneau de Dieu, du Calvaire, les Assistantes ou Provinciales résidant dans le diocèse, des Religieuses élues par zone ou secteur, des religieuses déléguées de l'UREP et de l'UNCAHS.

— mais pour ce qui est des laïcs, aucune commission. Les Mouvements d'Action Catholique travaillent séparément ; il n'est pas rare que dans un même milieu les enfants, les jeunes, les adultes travaillent sans éprouver le besoin de se concerter, ou même de se retrouver. Un rappel : il y a quelques années on avait abouti à un constat d'impossibilité de composition d'un Conseil de laïcs.

Pourtant la question mérite d'être posée, et c'est Monseigneur qui la formule : « Pour une meilleure saisie des problèmes, pour une plus juste compréhension de l'enjeu, en vue d'une meilleure décision au plan pastoral, compte tenu des réalités diocésaines, est-il bon d'associer les religieuses, les religieux et les laïcs aux responsabilités dans l'Eglise ? Est-ce important pour la Mission de l'Eglise ? Peut-on le faire ? Comment le faire ? » Ces questions, ajoute-t-il, concernent la pastorale aussi bien au niveau d'un secteur (entendu au sens analogue) qu'au niveau diocésain.

● Nombreuses et diverses furent les questions. Faut-il aller vers la coresponsabilité ? Spontanément l'on répond oui : il n'y a pas d'Eglise là où il n'y aurait pas de laïcs en responsabilité. Mais les

objections et les difficultés sont trop présentes à l'esprit et à la mémoire des pasteurs pour qu'elles soient tues.

— des secteurs se prêtent mieux que d'autres à l'exercice de la coresponsabilité ; par exemple la catéchèse que ce soit dans les aumôneries de l'enseignement public ou de l'enseignement privé ; ou encore la préparation au mariage ; mais dans tel secteur, quelle église est à faire naître ?

— susciter la responsabilité des laïcs, bien sûr, mais en fonction de quoi ? Pour entrevenir et sauvegarder ce qui existe déjà ? Ou bien pour favoriser ce qui doit advenir ?

— partager les responsablités avec les laïcs, leur faire appel, oui, mais lesquels ? Les laïcs dont nous parlons ne sont-ils pas trop souvent « nos laïcs » ? Sont-ils vraiment représentatifs d'un milieu donné ? N'y a-t-il pas le risque de réduire un monde à un mouvement d'Action Spécialisée, de ne voir tel monde finalement qu'à travers tel ou tel militant ?

— le même événement sera « lu » et « interprété » de manière fort différente, pour ne pas dire divergente, selon qu'il s'agit d'un homme de loi ou d'un militant d'ACI. Quelle « lecture » adoptons-nous ? Et en suivant quels critères ? Une décision est présentée comme prise par les laïcs ; mais certains d'entre eux ont souvent l'impression de devoir accepter une décision prise par d'autres, qu'ils seraient tentés de considérer comme un « groupe de pression ».

— si nous sommes disposés à partager les responsabilités avec les laïcs, quels pouvoirs sommes-nous prêts à leur donner ? La formulation même de la question laisserait entendre que nous nous considérons comme les détenteurs du pouvoir, dont une partie pourrait être concédée ou extorquée... En attendant, trop souvent, nous prenons les décisions seuls et souverains !

— les domaines où les laïcs peuvent et doivent exercer une réelle responsabilité sont multiples : il y a les finances, la catéchèse, la liturgie, l'évangélisation. Mais n'y a-t-il des aspects auxquels il faut accorder une priorité ?

● La relation de coresponsabilités vécues a été éclairant :

— des mamans assurent la catéchèse, forment d'autres mamans ; mais en réfléchissant sur leur expérience, elles en arrivent à remettre en cause le sens des 3 ou 4 années de catéchisme obligatoire. Si tout s'arrête à la « Première Communion », à quoi bon donner le change ?

— à l'aumônerie des lycées, des parents et des jeunes sont partie prenante et veulent être entendus, par exemple à l'occasion d'une nomination. Mais dans la mesure où ils ne retrouvent pas d'autres laïcs à l'instance où ils interviennent, ne risquent-ils pas de n'être qu'un groupe de pression ? Tel ne doit pas être le rôle d'une Commission pastorale.

— est-il préférable que tel prêtre, jusqu'ici au travail, devienne permanent pour mieux servir le monde où il est inséré ? La question a été posée, et les laïcs ont dit leur mot.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● Au fil des échanges quelques axes se sont dégagés, et qui méritent d'être retenus.

— plus on sera prêt de la « base », attentif à répondre aux questions posées par la vie, plus on aura de chances d'être dans le vrai.

— sous prétexte de vouloir partager les responsabilités avec les laïcs, il ne faut pas accorder la même importance à toutes les charges : un groupe de catéchèse et de liturgie, c'est relativement facile à constituer, mais ce n'est sans doute pas toujours la première urgence ; prioritaire doit demeurer le souci de constituer des commissions de milieux.

— il ne semble pas heureux d'imposer quoi que ce soit d'en **haut**. Une Commission Pastorale, il faut y viser, mais ce ne serait pas réaliste de la constituer dans l'immédiat ; ici ou là une commission de milieux peut très bien se mettre sur pied, suscitée par les problèmes concrets. C'est l'expérience menée en commun avec persévérance qui semble devoir permettre le discernement nécessaire

M. Kervennic, en ouvrant les débats, eut soin de signaler que la question était soumise à l'assemblée pour qu'elle exprime « rapido » ses premières réflexions. Elles n'ont point certes abouti à des décisions nettes : ce n'était point leur but. Elles auront du moins été assez riches et diverses pour se corriger, se compléter et ainsi auront été un stimulant pour les expériences en cours et un appel à promouvoir d'autres.

LA PRÉPARATION AU SACERDOCE ? OU EN SOMMES-NOUS ? QUELLES QUESTIONS CELA NOUS POSE ?

On écoute d'abord les chiffres. Dans le second cycle (l'étape directement préparatoire au sacerdoce) : 16 Finistériens, dont 6 diacres, mais aucune entrée en 1re année de second cycle. Dans le premier cycle (qui est une sorte de propédeutique au Grand Séminaire) : 2 entrées à Rennes pour le Finistère, 7 en tout pour les quatre diocèses bretons, une quinzaine de « stagiaires », quelques unités dans les « groupes de formation ».

C'est un fait aussi que ces dernières années une forte proportion de jeunes ont renoncé à leur projet de sacerdoce. Ces changements d'orientation sont difficiles à interpréter ; beaucoup d'éléments entrent en jeu. Les difficultés au plan de la Foi ne sont pas rares aujourd'hui ; la question du « statut social du prêtre » revient assez souvent. Plus souvent encore c'est l'Eglise qui fait mal : « L'Eglise n'est plus crédible ; elle ne représente plus un pôle de lumière et d'espérance dans le monde ; elle a perdu son ferment évangélique et est devenue insignifiante. L'avenir est ailleurs : du côté de l'engagement politique, dans le Tiers-Monde... »

A. Uguen nous laisse sur ces trois interpellations :

— L'Eglise doit faire face à la situation et préparer l'avenir : 1980 est à nos portes. Que pense le Conseil presbytéral des perspectives ouvertes par le P. Moingt dans « Etudes » d'août 1972 ?

— Jusqu'ici, cheminent vers le sacerdoce des jeunes qui sont mûs par **le désir** personnel d'être prêtre. Ceci valait tant qu'on se trouvait en période de chrétienté. L'heure n'est-elle pas arrivée où ce sont les **communautés** chrétiennes vraiment vivantes et apostoliques auront à **appeler,** susciter les ministres dont elles auront besoin ? L'heure n'est-elle pas arrivée où il ne s'agit plus d'attendre que des jeunes se présentent exprimant le désir d'être prêtre, mais où les communautés chrétiennes doivent interpeller des hommes qui, à leur jugement, ont les compétences et les aptitudes pour exercer les différents ministères ?

— L'appel au sacerdoce se présentera dans un contexte d'autant plus sain que les prêtres cesseront de cumuler les responsabilités et que les laïcs assumeront les leurs. Comment promouvoir ce moment ?

⁂

En bref...

Aux Evêques de l'Ouest réunis à Lisieux, les responsables du Temporel avaient posé la question du relèvement des **honoraires de messe,** qui passeraient de 10,00 à 12,00 **fr.**

Quelques avis favorables furent émis, soulignant que les honoraires permettaient aux prêtres diocésains de vivre, mais aussi aux Missionnaires.

Mais nombreux furent ceux qui envisageaient la question différemment. L'honoraire de messe à 10 ou à 12 fr, c'est une question secondaire ; si une question est à poser en ce domaine, il aurait fallu poser la question du salaire du prêtre, ou plutôt de son indemnité mensuelle... En relevant les honoraires de messe on risque, de surcroit, d'accentuer le travers de la perception des ressources dans le diocèse, où l'argent vient surtout du culte.

Faute de temps suffisant pour en débattre, fut remise à plus tard la question de **« la mission et du projet des religieuses en aumôneries de lycée ou éducatrices paroissiales ».**

Au remplacement d'Yves Calvarin il fut rapidement procédé : Yves Le Verge fut élu pour le remplacer aussi bien comme membre du Bureau que comme délégué régional.

A la Commission du Clergé il fallait remplacer Francis Guéguen et Yves Calvarin : personne ne s'opposa à ce que leurs postes soient pris par leurs suppléants, Maurice Breton et Yves Le Verge.

Le Conseil presbytéral se sépara, après avoir pris date pour la prochaine séance, fixée aux **lundi 19 et mardi 20 février 1973.**

J. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *CHRISTUS*, 12, rue d'Assas, 75006 Paris. — Le passé n'a pas bonne presse en ces temps de changement accéléré, de révolutions en œuvre ou en espérance. Voilà qui retentit sur la foi chrétienne. « Jésus-Christ, c'est si vieux » : mot d'un jeune militant catholique. Boutade mais qui peut en dire long. Le christianisme n'a-t-il pas son origine très loin derrière nous ? Et que dire de son histoire, de tout ce qui est accumulé en l'Eglise, ou sur elle ?

Faut-il liquider le passé ? Mais est-ce possible ? Si fortement que nous soyons tendus vers le futur, nous ne sommes pas sans mémoire. Mieux : cette mémoire est nécessaire, pour que notre tâche soit vraiment créatrice.

Tel est le thème du n° 76 de CHRISTUS. Concernant, certes, un aspect essentiel de la foi, mais selon une situation présente. Et qui s'inscrit dans les crises et recherches actuelles de l'humanité.

Présentation du programme 1973

Comprendre et vivre la crise spirituelle de notre temps, tel est le but que nous poursuivrons. Dans cette ligne, nous envisageons d'aborder les questions suivantes :

La crise de la fidélité... Nous sommes entrés dans l'âge du provisoire. Plus rien n'est définitif. Que deviennent les absolus, les engagements impérissables ? Comment vivre la fidélité au sein même du provisoire ? Est-elle encore possible ? Et quelle est donc cette fidélité qu'est notre foi ?

L'invasion du collectif... La socialisation s'amplifie. Nous sommes de plus en plus solidaires les uns des autres, de plus en plus dépendant des institutions collectives. Dans ce monde socialisé la foi est-elle encore possible, et quelle foi ? Car elle exige une décision personnelle. Mais la démarche de la foi conduit-elle à la solitude, à la rupture ? Consacre-t-elle, et à quel niveau, nos solidarités véritables ?

Le temps du silence... Il y a un temps pour parler et un temps pour se taire... Les chrétiens connaissent la nécessité du silence : silence de l'action, silence de la prière. Mais ils éprouvent aussi parfois la tentation du silence. Est-il possible aujourd'hui de parler de Dieu, de dire notre foi ? Avons-nous encore quelque chose à dire au monde ? Une foi muette serait-elle encore la foi ?

Recommencer à croire... Il nous arrive d'être pris de vertige devant tant de certitudes qui sombrent, tant d'habitudes qui craquent. Le monde, et dans le monde, notre Eglise ? Un chantier de démolition. De construction aussi. A ras de terre, la foi reprend souffle dans des initiatives de croyants. Où ? Comment ? Quel trait de l'existence chrétienne se manifeste dans ces reprises ?

« *CHRISTUS* », 12, rue d'Assas, 75006 Paris ; CCP Paris 10.439.65 ; un an 26 fr., un numéro 7 fr.

Le Pape Paul VI s'adresse aux milieux sociaux indépendants

Chers amis du Mouvement International d'Apostolat pour les milieux sociaux indépendants,

C'est avec une grande joie que Nous vous accueillons, alors que vous tenez à Rome votre troisième Assemblée Générale. Comment ne pas mesurer le chemin que vous avez parcouru en quelques années ! Nous nous en souvenons encore : au début de notre pontificat, nous recevions les neuf premiers membres de votre Mouvement International, conduits par votre première Présidente, Mademoiselle Marie-Louise Monnet, que nous retrouvons avec plaisir aujourd'hui.

Vous existez sur quatre continents et 22 pays sont maintenant membres officiels. Vous organisez un apostolat aux dimensions universelles, en coopération loyale et constante avec les évêques qui vous appellent et vous soutiennent : nous nous plaisons à souligner ce sens de l'Eglise. Mais plus qu'une extension géographique, cette action concentrée à un plan international vous permet de mieux saisir à quel point votre milieu partage les mêmes valeurs et déficiences, appelant un même salut, dans le respect des différences locales et nationales. Mouvement d'adultes, vous travaillez en lien avec les mouvements similaires s'adressant aux enfants et aux jeunes de votre milieu. Puissent tous ces liens qui vous unissent par-dessus les frontières, comme membre d'un même milieu social, favoriser la croissance d'une Eglise qui se veut autochtone au sein des nations, comme dans les groupes humains homogènes.

Cette troisième Assemblée Générale se trouve marquée par la recherche que vous avez voulu faire ces jours-ci, sur les résonances que les questions de la justice — au plan social, économique, politique — entraînent dans vos milieux. Vous étiez aidés par des documents récents : notre Lettre au Cardinal Roy à l'occasion du 80e anniversaire de l'Encyclique Rerum Novarum et le texte du dernier Synode. Car, n'est-ce pas évident : « ces paroles n'auront de poids réel que si elles s'accompagnent pour chacun d'une prise de conscience plus vive de sa propre responsabilité et d'une action effective « (Lettre au Cardinal Roy, n° 48). Certains d'entre vous vivent sur des continents, appartiennent à des nations où les tensions se font plus vives, où l'évolution se précipite. Partout des couches nouvelles de population s'intègrent à vos milieux et veulent y devenir partie prenante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dès lors, comment ne pas vous sentir tous interrogés par ces appels à plus de justice sociale, à la paix entre les nations, au dialogue entre les groupes sociaux, puisque vous êtes naturellement situés aux carrefours de cette vie sociale, politique, internationale ? Comment ne pas vous sentir sainement inquiétés par la nécessité d'apporter des solutions novatrices aux rapports entre les hommes, par l'urgence de réaliser le bien commun dont le pouvoir politique a la responsabilité ultime ? (Cf. Ibid. N. 46). Comment enfin votre présence en de multiples activités et organismes ne vous rendrait-elle pas sensibles à cette « requête actuelle de l'homme... pour un partage raisonnable des responsabilités et des décisions ? » (ibid. N. 47).

Cependant, on peut écouter ces appels du monde et de l'Eglise sans en mesurer tout l'enjeu pour l'évangélisation ; car celle-ci, pour ne pas se limiter au niveau individuel, doit tenir compte des réactions instinctives, inconscientes, de tout un ensemble de personnes. Comme vous le constatez vous-mêmes, votre milieu social, face aux bouleversements sociaux ou politiques, face à l'éclairage chrétien que veut y apporter l'Eglise, réagit souvent de la même façon. Il s'émeut, se trouble et quelquefois même se révolte.

Pourtant ces réactions de votre milieu peuvent devenir le point de départ de ce « dialogue du salut » (cf. Enc. Ecclesiam Suam, trad. Doc. Catholique, tome 61, 1964, col. 1081) que vous appelez souvent « l'évangélisation collective ». Vous cherchez ainsi à révéler le Seigneur Jésus en des termes compréhensibles à ceux qui partagent la même vie. Avec ces membres de vos milieux vous découvrirez une espérance ignorée de beaucoup : « l'espérance du chrétien, disions-nous dans notre lettre au Cardinal Roy, lui vient d'abord de ce qu'il sait que le Seigneur est à l'œuvre avec nous dans le monde », et aussi de ce que « d'autres hommes sont à l'œuvre pour entreprendre des actions convergentes de justice et de paix ; car sous une apparente indifférence, il y a au cœur de chaque homme une volonté de vie fraternelle et une soif de justice et la paix qu'il s'agit d'épanouir » (ibid. n. 48).

L'Eglise fêtera ces jours-ci Saint François d'Assise. Né dans ce milieu des affaires et du commerce, il connut un temps semblable au nôtre où « une partie de la famille humaine vit comme immergée dans une mentalité qui béatifie la possession » (Document du Synode 1971, la Documentation Catholique, tome 79, 1972, p. 16). Saint François, appelé par Dieu, fut un signe pour son temps, menant une vie de pauvre pour se faire une âme de pauvre. A vous, laïcs adultes, il n'est pas demandé de copier Saint François, mais d'apprendre de lui une nouvelle façon de vivre. D'ailleurs, vous n'avez pas à vous « retirer » de ce monde qui est le vôtre et que marquent si profondément vos biens, votre culture et vos pouvoirs. Mais le dépouillement intérieur du pauvre d'Assise peut tracer, à la suite du Christ, la « voie étroite » du salut pour les « riches » de notre temps. Il saura vous aider à ouvrir, pour vous et pour vos frères, les chemins qui libèrent sans accabler, les voies qui délivrent sans écraser, parce qu'ils sont les fruits de l'amour et non du jugement.

Vous devez grandir en lucidité. Vous n'avez pas à démissionner de vos responsabilités, mais à réviser ensemble ce qui vous anime. « Que chacun demeure dans l'état où l'a trouvé l'appel de Dieu », comme dit Saint Paul (1 Cor. 7, 20), mais en se libérant peu à peu de la « volonté de puissance », de l'esprit de supériorité qui trouble tous les rapports humains ; qui empêche la vraie participation des autres groupes sociaux à une construction équilibrée de ce monde confié par Dieu à tous ses enfants.

Alors, vous serez libres, sans mépriser aucune des valeurs qui, en vous, milieux indépendants, doivent servir au bien commun. Car « la libération des hommes commence par la liberté intérieure qu'ils doivent retrouver face à leurs biens et à leurs pouvoirs ; ils n'y arriveront que par un amour transcendant de l'homme, et par conséquent par une disponibilité effective au service ». (Lettre au Card. Roy, N. 45). C'est dire la puissance de la grâce de l'Esprit-Saint qui doit vous animer, comme en une nouvelle Pentecôte. C'est en gage de cette espérance que nous vous bénissons de tout cœur.

● *Les APEL et AEP* des 320 établissements de l'Enseignement Catholiques du Finistère se sont retrouvés à Morlaix le 29 octobre pour une journée de réflexion et de décisions à partir d'une lettre-circulaire du Comité diocésain :

« L'école est au service de l'enfant. Elle doit tout d'abord tenir compte de ses aptitudes, de son niveau, et l'orienter en fonction de ses possibilités réelles.

« L'école catholique s'efforce d'accueillir tous ceux qui la sollicitent, qu'ils soient croyants ou non. Les valeurs vécues par les hommes de bonne volonté rejoignent son projet fondamental. Ces valeurs ne sont pas perçues par tous comme proprement évangéliques, mais certains découvrent toute leur dimension et leur signification dans la vie même de Jésus Christ. C'est précisément cette démarche et cette recherche que l'école catholique veut favoriser chez ceux qui la constituent.

« L'école n'est pas un milieu « protégé » mais « pluraliste », à l'image de la société dans laquelle elle est insérée. C'est dans ce milieu que les éducateurs cherchent à faire cheminer les élèves à partir des événements et des expériences qui marquent leur propre vie, vers la vérité, l'unité de leur personne, leur solidarité avec le monde.

« L'école catholique s'efforce de leur faire saisir les valeurs qu'ils vivent, de leur apprendre à les « lire » à la lumière de la révélation et de la vie de Jésus-Christ afin de donner à l'enfant et au jeune les moyens et les meilleures chances de reconnaître Jésus-Christ dans leur vie, et de pouvoir alors lui donner leur libre adhésion. A ceux qui adhèrent à Jésus-Christ, l'école catholique propose les moyens d'approfondir, d'éclairer et de vivre leur foi, par un enseignement, une vie liturgique et sacramentelle, un engagement personnel, adaptés aux personnes et aux groupes ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *A PROPOS DES « MINISTÈRES DANS L'ÉGLISE »*, tel est le titre d'un relevé du nombre de prêtres et de laïcs professeurs au Collège S. François de Lesneven fait par le bulletin « En Avant ».

	1901	1921	1931	1941	1951	1961	1972
Elèves	300	430	480	420	470	530	1 170
Prêtres	7	20	25	21	23	24	11
Laïcs	9	8	4	3	5	14	78

● *VISITEURS ET VISITEUSES D'HOPITAUX.* — Dans 55 départements il existe des associations de VMEH : visiteurs de malades dans les établissements hospitaliers. Déclarées conformément à la loi de 1901 elles sont reconnues des administrations hospitalières. Tout en travaillant à leur propre recrutement elles s'efforcent de coordonner les initiatives prises par les particuliers, par divers mouvements et œuvres.

Leurs membres s'engagent à suivre les malades isolés qui leur sont signalés ou qu'ils repèrent par eux-mêmes, ceux qui reçoivent peu ou pas de visites, ceux qu'un long traitement retient loin de la famille et du pays.

Les chrétiens sont nombreux dans ces associations qui se veulent « indépendantes, mixtes, non confessionnelles, apolitiques ». Le but est d'apporter de l'amitié à tous sans distinction.

Voici quelques adresses utiles :

— pour Paris : Centre national de liaison des VMEH, 39, rue N.-D. des Champs, VI^e^. Tél. 548.76.63.

— pour Nantes (90 visiteuses) : Madame Corbel, aux bons soins de Madame Lanoï, 22 boulevard Gabriel Guist'hau, 44 - Nantes.

— pour Saint-Brieuc : Monsieur Gourvès, 2 bis, rue du Dr Rochard, 22 - Saint-Brieuc.

R. Gougay.

● *L'INSTITUT D'ETUDES SOCIALES*, organisme autonome intérieur à l'Institut Catholique de Paris, offre une formation ou un recyclage pour mieux comprendre la société actuelle, à partir des sciences sociales.

Les disciplines de base sont la politique, l'économie et la sociologie, complétées par de nombreuses possibilités de travaux dans d'autres matières (ethnologie, démographie, psycho-sociologie...) ou sur des sujets particuliers (l'entreprise et les relations professionnelles, le monde rural et l'urbanisation...). Tout au long de ce parcours et plus spécialement à la fin, des lieux de réflexion plus globalisants sont aménagés : marxisme, philosophie sociale, réflexion chrétienne.

Pour toute information et demande de programme : X. Gaullier, Directeur des études de l'Institut d'études sociales, 21, rue d'Assas, Paris (5^e^).

Assemblée plénière de l'Episcopat

La préparation au ministère presbytéral

A la suite du Concile, la Conférence épiscopale française a déjà pris un ensemble de décisions concernant la préparation au ministère presbytéral. Le Synode de 1971 a apporté plusieurs précisions concernant le ministère et la vie des prêtres.

En conformité avec ces diverses orientations, l'Assemblée a voulu prendre plusieurs décisions nouvelles qu'appelle la situation présente.

I

L'Assemblée fait sienne l'allocution d'ouverture du Cardinal Marty, présentant quelques aspects de la situation actuelle et les exigences

« a) Je place devant nous trois faits. Il est capital qu'ils soient présents à notre esprit lors de nos discussions.

Le premier : la situation réelle du clergé français et le petit nombre de ceux qui se préparent au sacerdoce. Nous en avons une connaissance précise pour l'ensemble de la France. Les chiffres nous situent dans la clarté. Ils nous rendent réalistes.

Le deuxième : la situation des institutions qui ont mandat de former les prêtres de demain. Depuis près de dix ans, un effort de renouvellement, de diversification des cheminements, de regroupements des séminaires, d'invention éducative s'est poursuivi avec des hommes de qualité. Ce capital n'est pas à dilapider.

Enfin le troisième fait : je veux parler de l'évolution des ministères et des fonctions dans l'Eglise. Les derniers documents romains, s'ils n'entendent réorganiser que la marche vers le sacerdoce presbytéral, ouvrent cependant — et de manière officielle — la voie vers la reconnaissance de ministères institués de laïcs. C'est bien le sens de l'engagement que nous-mêmes nous avions pris dans notre résolution finale de 1971. La séparation historique entre les clercs qui portaient toutes les responsabilités et les fidèles qui en avaient peu, est aujourd'hui définitivement dépassée.

b) A ces trois faits, j'ajoute l'une ou l'autre réflexion ; elles me tiennent à cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est de notre devoir de sauvegarder, avec la plus grande fermeté, le ministère presbytéral tel que le veut l'Eglise. Nous sommes serviteurs soumis au sacerdoce tel que nous le décrit le Concile dans son décret « Presbyterorum Ordinis », tel que le Synode de l'an passé en a réexprimé les principes.

Il est vrai que la manière de vivre et d'exercer ce ministère change et changera encore. Mais il est non moins vrai que nous ne sommes pas des ignorants quant à la théologie du sacrement, à ses racines évangéliques, au sens de la consécration. C'est pourquoi nous pouvons aboutir à quelques orientations clairement exprimés. Il le faut.

Sur quels points ? J'en énumère à titre personnel quelques-uns :

1° La nécessité première d'une **formation spirituelle.** On ne peut être prêtre si l'on n'a pas une expérience personnelle de Dieu.

2° La nécessité d'une solide **formation théologique** dans l'esprit conciliaire. On ne se forme pas à l'aide de quelques lectures ou par de rapides sessions.

3° La nécessité d'être membre participant d'un **presbyterium.** L'on n'est pas prêtre tout seul.

4° L'importance pour le candidat au sacerdoce de devenir, au cœur même de toutes les légitimes diversités, le **témoin de l'universel,** l'homme de la réconciliation.

5° Enfin, l'importance que l'on doit attacher à l'existence d'une **« institution »** pour la formation de tous les futurs prêtres.

J'attire enfin votre attention sur un dernier aspect. Il regarde directement notre charge d'évêques. Les communautés chrétiennes ont le droit de nous demander les prêtres dont elles ont besoin. Les institutions de formation ont leur rôle à remplir, qu'elles soient régionales, voire nationales ; mais de toute manière, c'est l'évêque qui appelle, ordonne et envoie ceux qui acceptent le ministère au sein de son Eglise locale. Nous ne pouvons nous décharger de cette responsabilité, elle est personnelle ».

II

A la lumière des travaux préparatoires et des débats de la présente Assemblée, la Conférence épiscopale insiste sur les points suivants :

A/ Le ministère du prêtre est étroitement lié au ministère de l'évêque dans l'unité d'un même service pastoral. « Tous les prêtres, en union avec les évêques, participent à l'unique sacerdoce et à l'unique ministère du Christ ; c'est donc l'unité même de consécration et de mission qui réclame leur communion hiérarchique avec l'ordre des évêques » (P. O., 7).

En vue de l'évangélisation du monde dont l'Eglise, en sa totalité, a la charge, évêques et prêtres, nous avons la responsabilité de promouvoir la mission et de veiller ensemble à l'authenticité apostolique, à l'universalité, à l'unité et à la sacramentalité de l'Eglise de Jésus-Christ.

C'est par rapport à ces « points cardinaux » :

1° que doivent se faire l'éveil, le soutien et le discernement des vocations au ministère apostolique dans les communautés chrétiennes ;

2° que doit se mûrir la décision du candidat à l'ordination et se réaliser sa préparation ;

3° que doivent s'accomplir l'appel et l'ordination par l'évêque ;

4° que doivent être d'abord évaluées les différentes formes d'exercice du ministère apostolique.

B/ Les circonstances présentes sont marquées tout à la fois par la grande diversité et la mobilité des situations, ainsi que par les tensions pastorales. Parce qu'ils participent plus que jadis au dynamisme missionnaire de l'Eglise, les séminaristes en ressentent davantage tant les difficultés que les bienfaits. Aussi, en conformité avec les votes des années précédentes, il nous paraît nécessaire d'insister sur les points suivants :

1° Sont plus que jamais nécessaires des équipes de formateurs suffisamment cohérentes et dûment mandatées, ayant une responsabilité précise, incontestée et déterminante dans le discernement de l'aptitude au ministère presbytéral.

2° Certes, pour la maturation de la liberté humaine des candidats et pour un meilleur service de la mission, l'insertion dans le milieu, la qualification professionnelle et le partage de la culture contemporaine ont plus de poids que jadis. Par ailleurs, la décision et la rupture qu'implique un engagement définitif sont aussi des facteurs importants de maturation pour le ministère presbytéral. Les éducateurs devront être en mesure d'aider les jeunes à bien remettre à leur juste place et à intégrer tous ces rapports dans une formation presbytérale.

3° La participation des séminaristes à des équipes apostoliques et pastorales diverses, le caractère propre des cheminements que nous avons reconnus, exigent des confrontations que seule permet une expérience prolongée de vie communautaire. La participation à une communauté de formation est indispensable pour préparer à la vie et au travail en presbyterium.

4° Lorsque les situations locales et les besoins de la mission demandent des adaptations institutionnelles particulières, il faut tout spécalement veiller à la cohérence des divers aspects de la formation dans la fidélité aux décisions de l'Assemblée.

5° La Conférence épiscopale a la responsabilité d'exercer une certaine régulation sur l'ensemble du territoire national. C'est pour se donner les moyens de cette régulation que sont prises les décisions suivantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III

1) Ordination et formation

Ordination et formation sont liées. Le ministère presbytéral existe dans le peuple de Dieu et pour son service ; voilà pourquoi tous sont responsables de son éveil, de sa préparation et de son exercice. Mais c'est l'évêque qui appelle, ordonne, envoie. La formation au ministère presbytéral relève de la responsabilité épiscopale dans le cadre de la collégialité, aux plans local, interdiocésain, régional et national dans une perspective universelle. C'est pourquoi nous nous engageons à n'appeler que des jeunes ou des adultes se préparant au sacerdoce dans des centres de formation presbytérale choisis en accord avec nous.

2) Exercice des responsabilités au niveau national

Pour exercer sa responsabilité au niveau national, l'Assemblée Plénière a demandé, en 1971, à la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires de constituer une commission technique consultative. Diverses questions peuvent être confiées à cette instance par la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires. En outre, l'Assemblée définit ainsi sa compétence :

La commission technique consultative sera tenue informée des projets de création, de regroupement, de restructuration des centres de formation et des modifications institutionnelles importantes. Elle pourra être appelée à donner un avis et, le cas échéant, exprimera des recommandations. Ces avis et recommandations sont communiqués à la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires et à l'évêque président de région.

Aucun centre de formation préparant au ministère presbytéral ne peut être créé ou reconnu sans l'accord de l'évêque du lieu et l'avis de la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires.

N.B. — « Pour mémoire », en conformité avec le vote de l'Assemblée Plénière de 1971, la commission fera l'inventaire des possibles éducateurs pour l'ensemble de la France. A partir de cet inventaire, elle exprimera des recommandations concernant la formation d'éducateurs qualifiés et, s'il y a lieu, leur répartition.

3) Services au niveau régional

L'Assemblée demande que même là où les candidats sont peu nombreux, il y ait au moins au niveau régional un service spécifique et une équipe responsable pour la formation de tous les candidats au ministère presbytéral.

N.B. — « Pour mémoire », l'Assemblée rappelle le texte voté en 1969 : « A cause du sérieux de la communion au Christ et de la présence aux hommes, nous croyons à la nécessité d'une formation communautaire et prolongée au sacerdoce pour laquelle il faut une

institution qui soit une garantie de permanence et de continuité. Les dispositions déjà prises, et qui gardent toute leur valeur, concernant les temps d'étude, de prière et de vie commune, les temps de stage, le cheminement en équipes de formation trouvent là leur raison d'être et leur cohérence profonde ».

Dans la perspective de la formation aux divers ministères, de la formation doctrinale des laïcs, des religieux et des religieuses et de la formation permanente des prêtres, l'Assemblée demande que soit constitué ou maintenu en chaque région au moins un centre de formation théologique. Ces centres peuvent être appelés à contribuer à la formation des candidats au ministère presbytéral, mais à eux seuls ne sauraient tenir lieu de séminaires.

4) Problèmes des groupes de formation

L'Assemblée reconnaît l'intérêt des groupes de formation. Leur développement et leur diversité posent toutefois de multiples questions (cf. rapport d'orientation : « Implications pratiques », pages 3-13).

L'Assemblée confie le soin d'étudier les problèmes qui touchent aux groupes de formation à la Commission du Clergé et des Séminaires, en lien avec le C.N.G.S., les commissions et les comités épiscopaux, les responsables et les organismes ou mouvements intéressés. La Commission du Clergé et des Séminaires, après consultation des évêques dans le cadre des régions apostoliques, proposera au Conseil Permanent d'éventuelles décisions dans la ligne de ce qui a été déjà voté et conformément à ce qui ressort des débats de cette Assemblée.

5) Dans la perspective de la mission universelle de l'Eglise

Pour rendre concrète et significative la responsabilité universelle de l'épiscopat français, et dans le respect de la liberté d'initiative propre aux instituts missionnaires dans l'Eglise, l'Assemblée Plénière demande qu'une concertation régulière soit établie entre les responsables de la mission à l'extérieur et les responsables de la préparation au ministère presbytéral. Le Comité Episcopal pour les Missions à l'Extérieur prendra l'initiative de cette concertation.

6) Jeunes en recherche ou en attente

Un certain nombre de jeunes qui envisagent de s'engager dans la voie du ministère presbytéral n'entrent pas encore en premier cycle pour diverses raisons. L'Assemblée demande qu'au niveau diocésain ou régional évêques et responsables — notamment les responsables des services de vocations — veillent de façon concrète à leur accompagnement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE

après les travaux sur la préparation au ministère presbytéral

Notre temps ouvre des horizons nouveaux. Des mutations s'opèrent qui seront décisives pour l'avenir. Plus difficile, la mission de l'Eglise devient aussi plus urgente.

Or voici qu'au même moment les institutions sont mises en cause. Les vocations sacerdotales et religieuses diminuent considérablement. La contestation trouble les consciences. Certains sont désemparés par les changements. D'autres s'impatientent devant les lenteurs. « Essor ou déclin de l'Eglise ? ».

Cette situation est d'autant plus déroutante que le Concile avait soulevé un grand espoir. Dix ans après son ouverture, le bilan serait-il négatif ? Nous sommes convaincus du contraire.

Malgré des signes ambigus et inquiétants, que voyons-nous un peu partout ? Dans tous les milieux, dans chaque génération, à tous les niveaux de responsabilité, des chrétiens témoignent de la fécondité de l'Evangile au sein du monde qui se construit. Si des communautés chrétiennes s'effritent et même disparaissent, d'autres naissent et d'autres trouvent un souffle nouveau.

Peu-être est-il moins rassurant et parfois plus risqué d'être chrétien aujourd'hui. Et pourtant, combien redécouvrent avec émerveillement la jeunesse de l'Evangile, la puissance libératrice de la Parole de Dieu, la grâce de la prière, la joie d'appartenir à un peuple de croyants et de rendre compte de l'espérance qui les habite ? Des chrétiens plus nombreux, conscients de leurs responsabilités de laics dans le monde, sont également prêts à assurer les services et ministères dont le peuple de Dieu a besoin.

Nous sommes persuadés que la proposition faite récemment par le Pape de promouvoir des ministères de laïcs ne restera pas sans écho. Aussi sommes-nous confirmés dans la volonté que nous avons manifestée l'an dernier de « susciter dans les communautés chrétiennes les animateurs dont elles ont besoin ». Déjà cet effort commence à porter ses fruits.

Ce renouveau encore timide mais prometteur, bien loin de nous voiler l'importance du ministère presbytéral, nous conduit au contraire à en souligner la nécessité et à en redécouvrir la signification. Ce ministère, aussi indispensable qu'aux premiers siècles, nous n'avons certes pas à l'inventer. Il nous faut pourtant le vivre autrement. Car c'est aujourd'hui qu'il nous revient, au nom même de la fidélité à l'envoi du Seigneur, de porter à tous les hommes la Parole qui sauve, de rassembler les communautés, de présider à la célébration eucharistique, de promouvoir l'unité de l'Eglise dans le Christ ressuscité. Enraciné dans la mission confiée aux apôtres, c'est là qu'il puise la sève qui lui permet de se renouveler sans cesse.

La vocation et la préparation au ministère presbytéral sont fortement marquées par les conditions nouvelles dans lesquelles il s'exercera dans un avenir proche. Sur ce sujet vaste et complexe, nous avons, à Lourdes, amorcé une réflexion qu'il nous faut maintenant poursuivre dans nos diocèses et nos régions. Certes, c'est l'évêque qui appelle, ordonne et envoie. Mais tous sont responsables de l'éveil et de la préparation au ministère presbytéral.

Nous avons demandé à Monseigneur Frétellière de publier le rapport qu'il nous a présenté. Il servira de point de départ à notre travail.

Lourdes, 28 octobre 1972.

Dans l'Eglise tout ministère hiérarchique se rattache à l'institution des Apôtres. Un tel ministère voulu par le Christ est essentiel à l'Eglise : c'est par son entremise que l'acte sauveur du Seigneur devient sacramentellemnt et historiquement présent à toutes les générations...

Le chrétien appelé au ministère sacerdotal... représente le Christ à la tête de la communauté et comme en face d'elle. Le ministère est donc une façon spécifique de vivre le service chrétien dans l'Eglise. Cette spécificité apparaît plus nette dans son rôle de présider l'Eucharistie, présidence nécessaire pour la pleine réalité du culte chrétien. L'annonce de la parole et la charge pastorale s'orientent vers l'Eucharistie qui consacre toute l'existence chrétienne dans le monde.

« Le Ministère sacerdotal »,
ouvrage collectif (Ed. du Cerf).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *MISSELS POUR FIDÈLES*

D'année en année, avec la fin de la traduction du Missel ron. in, la série des missels pour fidèles s'enrichit heureusement :

— il y a d'abord *le missel dominical pour chaque année de le tures*. En deux éditions : NOUVEAU MISSEL DES DIMANCHES ET FÊTES (dition collective, 9 fr.) ; NOUVEAU MISSEL DOMINICAL DE L'ASSEMBLÉE éd. Brépols, 15 fr.) ;

— il y a ensuite *le missel dominial complet pour les trois an ées de lecture*. Il existait en deux éditions : celle de Droguet-Ardant (« ES LITURGIES DE LA VIE CHRÉTIENNE », avec deux fascicules mobiles ; en grands caractères), et celle de Desclée (P. Jounel, un volume). Et voici que les éditions Brépols en annoncent un autre :

> MISSEL DOMINICAL DE L'ASSEMBLÉE, *présenté par les bénédictins de Saint-André, en collaboration avec ceux d'Hautecombe et de Clervaux*. Ce volume contient tous les textes des messes dominicales des trois années A, B et C, ainsi que ceux des grandes fêtes. Les messes sont présentées de façon continue, sans va-et-vient entre oraisons et lectures. Elles sont accompagnées de commentaires partant des problèmes de l'homme d'aujourd'hui et montrant en quoi les lectures bibliques y répondent. A la fin de chaque messe, on trouve des références bibliques ainsi que des textes d'auteurs spirituels anciens et modernes se rapportant aux lectures du jour.
>
> L'ouvrage comprend aussi une présentation des sacrements, des éléments pour la prière du soir, des examens de conscience adaptés aux divers temps liturgiques, et surtout une table des thèmes bibliques et anthropologiques abordés par les lectures. Cela permet à ce missel d'être utilisé pour des messes de groupes ayant réfléchi à un sujet particulier. Enfin, outre les tables détaillées, il contient la liste des fêtes à souhaiter d'après le nouveu calendrier.
>
> Ajoutons que sur le plan pratique, le missel se présente en format de poche, un papier bible (les 1140 pages ne représentent que 2,4 cm d'épaisseur et 360 grammes seulement). Le prix de la première reliure souple en vinyl est de 41 Fr.

— les éditions Tardy ont, sous le titre « PEUPLE DE DIEU », sorti un livre de prière plus ambitieux : il peut servir comme missel (un fascicule mobile pour chaque année), mais surtout comme livre de vie chrétienne.

— les éditions du Cerf et du Centurion ont aussi publié « LA BIBLE DU DIMANCHE : DIEU REPREND LA PAROLE », qui donne — avec des commentaires brefs mais très suggestifs — toutes les lectures bibliques des messes des dimanches et fêtes *dans l'ordre de la Bible*.

● *UN LIVRE POUR LA PAROLE DE DIEU*

Nous avons eu seulement le temps de feuilleter « LECTURE D'ÉVANGILES POUR LES DIMANCHES ET FÊTES (ANNÉE B) » de Gilles Becquet (collaboration du R. Varro et de R. Bauvery), aux éditions du Seuil : ce livre mérite d'être signalé sans plus tarder, d'une part aux prêtres pour leur homélie, d'autre part aux fidèles exigeants et cultivés.

La traduction œcuménique du nouveau testament

Ces jours-ci, la vitrine des libraires offre côte-à-côte deux volumes, l'un bleu de petit format, l'autre rouge-ocre de grand format. L'un et l'autre portent le même titre : « Nouveau Testament » et un sigle mystérieux : TOB Ce mot que signifie, en hébreu, « Bon », est tout simplement l'abréviation de « Traduction Œcuménique de la Bible ». Cette publication merite de retenir l'attention : elel constitue peut-être **l'événement biblique et œcuménique le plus important de l'année...**

L'aboutissement d'une longue histoire. — En 1966 ,on s'en souvient, la traduction œcuménique du « Notre Père » avait été adoptée et retenue pour la liturgie. Le 16 janvier 1967 était présentée **l'Epître aux Romains,** premier volume de la traduction du Nouveau Testament. Maintenant, disait le Pasteur Bœgner, la Bible « est le lieu œcuménique par excellence, le lieu où toutes les confessions chrétiennes ensemble creusent les Ecritures, avec leur intelligence, leur exégèse, leur science d'interprétation, leur discernement spirituel, se rapprochent de plus en plus de Celui qui, comme le disait Luther, est le roi de la Bible, c'est-à-dire Jésus-Christ ». Décidée en 1964, la traduction de tout le Nouveau Testament parait aujourd'hui, et la publication œcuménique de toute la Bible est prévue pour 1975.

Les deux présentations. — La traduction du Nouveau Testament se présente sous deux formes distinctes. Une édition, format de poche, comprend le texte, peu de notes et un vocabulaire d'une quinzaine de pages expliquant les notions les plus importantes et les plus difficiles du Nouveau Testament : cette présentation, volontairement dépouillée, a pour but de permettre la diffusion la plus large possible du texte, avec l'espoir qu'elle soit facilement répandue au service des missions. Une édition en un volume grand format de 820 pages contient le texte, des introductions au Nouveau Testament et à chacun de ses livres, ainsi que de nombreuses notes. La plupart de ces notes sont communes aux exégètes des diverses confessions — le fait, actuellement sans équivalent dans le monde, mérite d'être relevé comme particulièrement important — ; dans d'autres notes, relativement rares, les exégètes catholiques, protestants et orthodoxes ont tenu, par souci de vérité, à marquer leurs divergences...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Signification œcuménique. — L'importance de cette traduction dépasse de beaucoup celui de la publication d'une nouvelle traduction du Nouveau Testament. Le travail de traduction est sans cesse à poursuivre pour tenter de rendre de la façon la plus exacte le texte grec du Nouveau Testament et pour le faire en tenant compte de l'évolution continuelle du langage de nos contemporains. La traduction œcuménique, évidemment, prend place dans cet effort qu'elle ne se propose nullement d'arrêter. Mais son intérêt le dépasse. Il se situe, au départ, dans l'acte œcuménique commun de croyants, d'appartenances confessionnelles diverses, unissant leurs efforts pour traduire ensemble l'Ecriture dans laquelle Dieu se dit aux hommes. Il est dans « l'impact que ne peut manquer d'avoir, en cette période de crise d'idenité chrétienne ,la publication d'un texte moderne, sans être « à tout prix dans le vent », précis et clair, de l'Ecriture » (G. Casalis). Cette œuvre sera « un instrument précieux sur la route de l'unité chrétienne, elle-même au service de la libération et de la réconciliation de l'humanité déchirée » (G. Casalis).

Un pas sur la route qui mène à l'unité. — Certes, tout n'est pas terminé dans le chemin qui conduit vers la plénitude de l'unité des chrétiens du fait de la publication de cette traduction du Nouveau Testament. Soucieux de se rencontrer en vérité, les traducteurs n'ont pas hésité, dans des cas rares, à accompagner, quand il le fallait, le texte de notes marquant leurs divergences d'interprétation. Les communautés orthodoxes, fraternellement, ont marqué les limites de leur accord et de l'autorité qu'elles reconnaissent à cette version. Et, au-delà de la simple traduction du texte, la principale divergence entre les Eglises demeure « la conception différente dans le catholicisme, l'orthodoxie et le protestantisme des rapports entre Ecriture, Tradition et Eglise » (préface).

Il reste, dans la marche vers l'unité et ses conséquences pour l'humanité, cette traduction représente un pas important : « Lorsque la Bible aura été lue non seulement par les croyants, mais par des incroyants, saisis par le fait qu'elle leur est offerte dans une traduction préparée par toutes les confessions chrétiennes, quel agent d'unité morale et spirituelle ! » (Pasteur Bœgner).

P. de Surgy, professeur de Nouveau Testament
à la Faculté de Théologie d'Angers.

Quelques disques pour Noël

» « *JÉSUS-CHRIST* », *studio SM* 30 S-503

C'est un disque qui regroupe une série de textes et de chansons de Jean Debruynne. Evocation de la personne et du mystère de Jésus-Christ, à partir des évangiles.

Etions-nous devenus muets pour que d'autres nous réapprennent à prononcer le nom de Jésus et l'affichent sur nos murs ? Etions-nous devenus trop savants pour que nous ne sachions plus parler de lui qu'en termes d'équations théologiques, de théorèmes métaphysiques, avec des visages doctes et compassés ?

« Quand les savants ne savent plus
quand les savoirs sont perdus
les aveugles commencent à voir... »

Il y a dans les textes quelque chose de neuf, de percutant, une force de l'image poétique qui provoque en nous agacement, réveil ou fête mais ne nous laisse pas indifférent, à moins que nous n'ayons relégué Jésus au magasin d'antiquités, et encore dans le rayon de la statuaire « Saint Sulpice ».

C'est pas vrai ce Jésus petit courrier du cœur...
Un pavé tombé dans la flaque
Une trompette nous poursuit
Allez ranger vos têtes à claques
Jésus-Christ rentre cette nuit »...

Et nous sommes sans cesse renvoyés sur les chemins des hommes, nous qui cherchons souvent à enfermer Dieu dans nos églises, nous qui parlons si bien des pauvres comme on parle des absents...

« Heureusement, il nous reste la faim...
des autres...
Sinon, qu'est-ce que nous te dirions, Seigneur,
lorsque nous te prions ?

Et nous sommes invités à la fête, pas n'importe laquelle : celle de Jésus-Christ qui affronte la mort et la traverse en vainqueur pour ouvrir nos tombeaux.

Aux approches de Noël, parmi le foisonnement des disques-cadeaux à l'eau-de-rose qui vont décorer les vitrines des disquaires, avant de combler des cœurs avides de sensiblerie, nous avons, avec ce disque « *JÉSUS-CHRIST* » l'occasion de suggérer quelque chose de beau, de vrai, et aussi d'assez modeste pour reconnaître :

« C'est pas vrai que Jésus est dans cette chanson,
Car ce n'est plus Jésus, quand c'est déjà un disque !... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *DISQUES POUR NOEL*

LA PASTORALE DE CUCURON, SM 30 M 358. — Une pastorale de Noël pour ceux qui ont « attrapé la vie » comme on attrape une maladie. Deux bergers à l'accent savoureux du midi nous rafraîchissent la mémoire et nous transmettent cette « bougre de parole » avec le goût des olives de Cucuron. Elle parle à chacun son patois, cette parole : pour l'un c'est le rugby, l'autre l'histoire d'amour.

Texte savoureux et très riche, avec des passages inoubliables comme celui des « généalogies » de Matthieu, à la manière d'un reportage de match de rugby.

NOEL A TOUS LES VENTS, SM 30 M 431. — Ce disque présente une série de contes et de chansons de Noël de J. Debruynne. Le conte de Noël est un genre bien connu, avec son langage et son imagerie. Les cinq histoires qui sont présentées dans ce disque sont alertes, bien menées, et nous crient à leur manière, des aspects du mystère de Noël dont notre monde est souvent bien loin.

L'ENFANT DU MONDE, SM 30 S 436. — C'est une gospel-night présentée par un groupe de Lyon pour illustrer le thème de Noël. Le disque donne des suggestions pour la mise en place de cette Gospel : indications scéniques, textes, chants.

Il y a dans ce disque bien des éléments intéressants : le ton est juste, les textes sont bien mis en place, et respectés dans leurs genres différents, les chants sont beaux (parfois on a cependant du mal à comprendre les paroles).

Il reste que pour réaliser une telle Gospel, il faut une équipe bien rodée, et des compétences dans tous les domaines.

● *CANTIQUES DE NOEL*

NOEL N° 3, SM 17 A-496. — Quatre chants de Noël que nous présente le Studio SM. Joyeux et entraînants. Nous retiendrons spécialement le chant F 187 : « Que vienne Noël » (paroles et musique : M. Prophette).

UN CHANT NOUVEAU N° 2. — Quatre textes de J. Debruynne, aux images parfois déroutantes, mais riches de sens. Les mélodies de J. Akepsimas et M.-A. Rétif sont simples et assez abordables. Nous avons aimé surtout : « Un pain de Noël » F 185 ; chant de communion ; « La fête est venue » F 183 ; excellent pour conclure nos célébrations de Noël (invitation à la joie).

Quelques références de cantiques nouveaux intéressants, d'un genre plus traditionnel : « Seigneur, tu fais merveille » F 169 (sur un Noël angevin), « Puisque Dieu nous a aimés » F 168 (sur une musique du 17e).

M. Scouarnec.

● *LUMIÈRE SUR L'ÉCHAFAUD, lettres de prison de Jacques FESCH guillotiné le 1er octobre 1957 à 27 ans, présentées par A. M. Lemonnier. Un volume de 144 pages, 6,50 F, aux Editions Ouvrières.*

Voici un document extraordinaire. D'abord parce qu'il est très rare, et pour cause, de posséder les lettres d'un condamné à mort, ensuite parce que la densité spirituelle de ces textes atteint un degré rarement égalé.

On se rappelle le crime commis par Jacques Fesch sur la personne d'un gardien de la paix qui tentait de l'arrêter après une agression. On se rappelle beaucoup plus vaguement les quelques articles qui furent consacrés à l'époque, à l'évolution, à la transformation de Jacques Fesch après son incarcération. On sait peut-être aussi que sa mort fut exemplaire. C'est tout...

Or, les trois années qui séparent son arrestation de sa mort ont été pour Jacques Fesch des années de haute intensité de vie. C'est ainsi que Michel Quoist, en préfaçant à cet ouvrage, peut écrire : « J'ose « dire à Mademoiselle Fesch, la petite Véronique devenue une grande « jeune fille, qu'elle ne doit pas avoir honte de son papa. Au contraire, « qu'elle lise ses lettres avec fierté. Ce père mystérieux dont elle ne se « souvient plus lui donne le plus terrible, mais le plus beau des témoi« gnages. Celui d'un homme qui a eu le courage de résister à la plus « atroce tentation, celle du désespoir. Celui d'un homme qui crut à la « force toute puissante du DIEU-AMOUR devant lequel aucune faute « ne peut résister et par lequel la mort elle-même, même la plus atroce, est vaincue ».

Qu'on ne recherche pas dans ce livre une justification supplémentaire de la nécessaire réforme pénitentiaire. Pourtant, il est bien vrai que le milieu carcéral, dès qu'il se veut respectueux de l'homme, permet un retour sur soi, premier pas vers l'action éducatrice et les thérapies humanisantes, ouvre le cœur à l'Esprit qui souffle là où il veut.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 22 francs (étranger, 25 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,50 fr.) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J. Pénaz

ENTREPRISE
DE PARCS ET JARDINS

KÉROGAN - Route de Bénod
29 S - QUIMPER - Tél. 95-37-

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT
20, rue René-Madec - QUIMPER
Tél. (98) 95.12.70

PRÊTS Caisses Rurales et Urbaines de Crédit Mutuel du Finistère DEPOTS

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. (98) 95-25-56

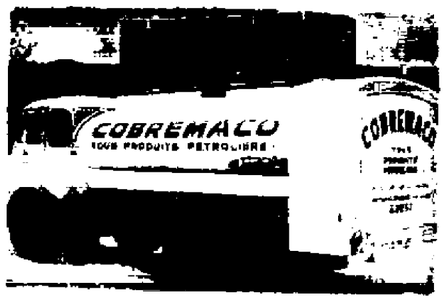


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — QUIMPER
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pardon de Saint-Corentin
Mgr Dixneuf, évêque auxiliaire de Rennes
Délégués aux questions temporelles
Service des Communautés religieuses
Décès de M. Ernest Pichon

Visite « ad limina »
de Mgr l'Evêque et de Mgr l'Auxiliaire

Session des Responsables de secteur
Nouvelles et lectures

Lourdes 72 :
Pour une pratique chrétienne
de la politique

N° 4279 (87e Année) — 5 décembre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.1(

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M.M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Tapis
Mme COLLÉTER
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec
FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

PARDON DE SAINT-CORENTIN

C'est **le dimanche 17 décembre** que sera célébré à la Cathédrale le pardon de Saint-Corentin, sous la présidence de **Monseigneur André Fauvel**, ancien évêque de Quimper et de Léon ; nous aurons ainsi la joie de fêter, dans l'action de grâce, ses vingt-cinq ans d'épiscopat.

- 8 h., pardon breton, homélie de **Monseigneur Favé,**
- 10 h., grand-messe, homélie de **Monseigneur l'Evêque.**

MGR DIXNEUF, ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE RENNES

Monseigneur Léon Dixneuf, vicaire général de Nantes, a été nommé évêque auxiliaire du Cardinal Gouyon, archevêque de Rennes. Nous le prions d'agréer nos vœux et l'assurance de notre prière.

DÉLÉGUÉS DES SECTEURS AUX QUESTIONS TEMPORELLES

Deux réunions sont prévues : **à Quimper, à l'Evêché,** le lundi 18 décembre, de 14 h. 30 à 17 h. ; **à Lesneven,** à la Retraite, le jeudi 21 décembre, de 14 h. 30 à 17 h. On peut choisir l'une ou l'autre réunion : **il ne sera pas envoyé d'invitation personnelle.**

Programme. — 1. Présentation des feuilles de comptes pour l'année 1973 (il sera utile de se munir d'un exemplaire des feuilles de comptes des années 1971 et 1972). — 2. Eléments pour des livres de comptabilité paroissiale. — 3. Présentation des fiches des biens immobiliers.

A la suite de la réunion, les délégués pourront prendre les imprimés concernant les feuilles de comptes et les fiches.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollection des vacances de Noël (9 h. 30 à 16 h. 30)

— Vendredi 22 décembre : Pont-Croix (Séminaire), M. Congar. Saint-Renan (Ecole), M. Le Breton, Quimper (La Retraite), M. Bescond.
— jeudi 28 décembre : Lesneven (La Retraite), M. L'Hostis.
— Vendredi 29 décembre : Morlaix (Ursulines), P. Bohuon.
— Samedi 30 décembre : Quimperlé (Retraite), M. Bescond.

Les religieuses qui désirent participer à ces récollections sont instamment priées de s'inscrire (par lettre ou par téléphone) au moins 3 jours à l'avance auprès des maisons qui accueillent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Ernest Pichon,** ancien recteur de Saint-Melaine de Morlaix.

Ernest Pichon, né le 9 mars 1900 à Saint-Pol-de-Léon. Etudes au Kreisker. Prêtre le 22 juillet 1925, professeur à Saint-François de Lesneven. Août 1927, vicaire aux Carmes, à Brest. Août 1929, vicaire à St-Corentin, Quimper. Février 1946, recteur de Plougonven. Décembre 1950, recteur de St-Melaine, à Morlaix. Juillet 1970, démissionnaire, se retire au Conquet. Décédé le 1er décembre 1972.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 3 décembre, 1er dimanche de l'Avent. Jeudi 7, S. Ambroise. Vendredi 8, L'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Dimanche 10, 2e dimanche de l'Avent. Mardi 12, S. Corentin. Mercredi 13, Ste Lucie. Jeudi 14, S. Jean de la Croix. Dimanche 17, 3e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Père Adolphe Sauban,* de Douarnenez, des Missions Africaines. *M. Jean-Louis Saliou,* de Gouesnou, père de M. l'abbé Raymond Saliou, Kérinou, Brest. *Mme Tanguy Cadiou,* de Cléder. *M. Yves Vourc'h,* de Plounéour-Trez, père de M. l'abbé Joseph Vourc'h, Plougasnou. *Mme Briant,* de Lannilis. *M. Jean Dréau,* de Concarneau. *Mme Le Gendre,* de Landéda. *M. Auguste Quéméneur,* de Lanrivoaré, frère de M. le Curé de Plougastel-Daoulas. *Mme Marzin,* de Landudec. *M. Michel Jolivet,* de Saint-Jean-Trolimon.

● *AIDES AUX PRÊTRES.* — Une récollection sera prêchée *au couvent de Kermabeuzen, à Quimper, par le Père Rolland,* franciscain, le vendredi 15 décembre. Toutes les Aides au Prêtre du Sud-Finistère y sont cordialement invitées. S'annoncer quelques jours à l'avance au Père Econome de Kermabeuzen, en vue du repas.

● *LES GRANDES ORGUES DE SAINT LOUIS DE BREST* ont brûlé dans la nuit du 21 au 22 novembre : le feu a dû couver et poursuivre son œuvre de destruction longuement dans l'atmosphère confinée de l'église. Les dégâts causés à l'édifice sont probablement importants C'est à l'ouverture des portes seulement que le sinistre a été découvert.

● *LES VÊTEMENTS E.M.A.,* 111 *et* 124, *rue Jean-Jaurès, Brest.* proposent un lot de blazers noirs, droits ou croisés (tailles 38 à 48) à des prix *très* avantageux : 139,00 ou lieu de 292,00 F. ; 119,00 au lieu de 218,00 F. ; 99,00 au lieu de 183,00 F.

Visite "ad limina"

Du 16 au 24 novembre, Mgr Favé et moi, nous avons accompli notre visite « ad limina ».

Pourquoi cette visite ?

Elle est prescrite aux Evêques par le Droit canon et doit normalement être accomplie l'année où ils sont tenus d'envoyer au Saint-Siège leur relation quinquennale sur l'état de leur diocèse. Pour la France, ce sont les années qui se terminent par les chiffres 2 et 7. Pendant le Concile, les Evêques, habituellement présents à Rome, furent dispensés des formalités de cette visite, mais nous avons été avisés de la reprise normale de cette visite cette année par une circulaire du Secrétariat de l'Episcopat en date du 10 mars dernier.

D'après le Droit, cette visite comporte essentiellement un pèlerinage aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul et une audience du Souverain Pontife, double signe de fidélité, et à la tradition apostolique qui, à travers les siècles, remonte jusqu'aux premiers envoyés, et à cette même tradition toujours vivante et signifiée en la personne du Souverain Pontife, vicaire du Christ et successeur des Apôtres.

Signe de communion aussi avec l'Eglise catholique. D'emblée, le Pape a tenu à le souligner en nous accueillant : « Votre présence près de nous est un signe de communion, de notre communion avec vous, avec vos prêtres, avec vos fidèles. Mais bien au-delà encore, d'une communion plus profonde, qui dépasse l'ordre juridique, avec le Christ lui-même, comme il nous l'a promis : là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. C'est ce qui se réalise en ce moment. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment se passe cette visite ?

Elle a été préparée par l'établissement d'un dossier de 54 pages, réalisé avec l'aide de mes collaborateurs et envoyé à l'avance à la Congrégation des Evêques. Peut-être eût-il été plus réaliste de remettre directement à chaque instance des bureaux romains les parties de ce rapport qui la concernait. Je l'ai fait au moins pour le Souverain Pontife auquel j'ai fait parvenir une courte synthèse du rapport avant notre audience.

Sur place même, à Rome, le Père Martin qui nous accueillait au Séminaire Français avait déjà préparé notre visite. A notre arrivée, il nous annonça que nous serions reçus par le Pape le samedi midi et par le Secrétaire d'Etat le mardi. Quant aux autres contacts, il nous suffirait de nous présenter dans les différents services pour être reçus ou du moins pour prendre un rendez-vous. Nous avons trouvé partout une entrée facile et un accueil d'une grande simplicité.

Les visites avaient lieu ordinairement dans la matinée, entre 9 heures et 13 heures. La plupart des dicastères sont regroupés à l'entrée de l'esplanade de Saint-Pierre ; quelques-uns sont dans la cité même du Vatican, d'autres au palais Saint-Callixte, au Transtevère : il était facile d'aller d'un bureau à l'autre. Partout nous avons trouvé des interlocuteurs parlant français, ce qui facilitait les échanges.

Nous n'allions pas pour rendre des comptes, ni pour chercher des consignes : nous avons pû évoquer ici ou là tel cas plus particulier et soumettre notre façon d'en envisager la solution, mais en général le dialogue portait sur les questions de pastorale relevant de la compétence de la Congrégation à laquelle nous rendions visite. Le profit nous a semblé mutuel, une information de nos interlocuteurs très intéressés par les options françaises et par notre façon de voir les grands problèmes d'aujourd'hui, mais aussi à notre profit relativisation de certaines vues qui leur semblaient trop systématiques, compte tenu de leur plus grande connaissance d'autres situations pastorales en divers pays. Je pense par exemple à une conversation avec le Cardinal Samoré sur « évangélisation et sacramentalisation », avec le Cardinal Garrone sur « les séminaires interdiocésains », avec Mgr Clarizio sur l'apostolat du monde maritime.

L'audience du Souverain Pontife.

A la demande du responsable des audiences, nous avions accepté d'être reçus en même temps que Mgr Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc, les problèmes de nos deux diocèses étant assez semblables : cela nous a valu d'être reçus pendant une demi-heure tous les trois. Si le cadre est grandiose, l'accueil du Souverain Pontife est d'une grande simplicité : c'est vraiment comme des frères qu'il nous a reçus, des frères partageant sa charge et communiant à ses soucis, mais avec lesquels aussi il voulait partager ses joies et son espérance.

Car nous n'avons pas trouvé un pape tendu et anxieux, comme certaines revues aiment le présenter, mais un homme simple, cordial, très attentif à ses interlocuteurs, soucieux de leur dire ce qu'il avait à cœur, mais acceptant aussi leurs interrogations, un prêtre préoccupé avant tout de l'avancée du règne du Christ dans le monde d'aujourd'hui, un évêque de l'Eglise universelle dont les vues dépassent les frontières des diocèses et des nations mais portant dans son cœur et sa prière ce « souci de toutes les églises », à la manière de saint Paul.

Ce qu'il nous a dit de plus spécial, après les mots d'accueil que j'ai évoqué déjà :

— son affection pour les prêtres : « Dites-leur combien leur rôle est capital. Ils sont à l'intersection, au nœud des relations entre Dieu et les hommes. Sans le clergé, que deviendrait l'Eglise ?... Leur rôle est essentiel : l'annonce de la Parole de Dieu, la prière, la sanctification... Ce sont eux surtout qui exercent le pouvoir de sanctifier : nous, évêques, nous pourrions l'exercer aussi, mais nous sommes pris par d'autres tâches. »

— le souci que lui causait la diminution des vocations : « C'est un grand souci pour nous, pour l'Eglise. Il est vrai que le sacerdoce, sa nature, son rôle ont été tellement discutés récemment. Il faut nous efforcer de rendre l'Eglise crédible aux yeux des jeunes, afin qu'ils acceptent de se donner sans réserve dans le sacerdoce. Certains pays sont épargnés par cette crise. Un évêque vietnamien me disait : C'est nous qui serons les missionnaires de la Chine. Juste retour des choses : Saint Pierre et Saint Paul sont venus ici apporter la foi ; et d'ici d'autres sont partis vers d'autres pays : ainsi aujourd'hui. Dites aux séminaristes nos encouragements et à leurs éducateurs combien leur rôle est important, combien nous comptons sur eux. »

— son estime pour la vie religieuse, qu'il s'agisse des contemplatives (« Dans le monde matérialisé d'aujourd'hui, la prière est plus importante que jamais ») ou des religieuses actives (« Vous en avez beaucoup en Bretagne : c'est une chance. J'apprécie beaucoup l'effort qu'elles font pour être fidèles au Concile et collaborer à l'action pastorale du clergé et des laïcs »)

— ses vœux pour les militants d'Action catholique : « Toute activité apostolique est importante, mais l'Action catholique, comme l'a dit le Concile, est d'une importance particulière pour la présence et le rayonnement de l'Eglise dans le monde ».

— son action de grâce pour l'engagement de nombreux chrétiens dans différents services d'Eglise, fait assez nouveau, mais qui apparait comme une grâce extraordinaire de l'Esprit-Saint. Il nous a cité en particulier la multiplication du nombre des catéchistes soucieux de communiquer leur foi, et aussi l'importance grandissante des maîtres laïcs dans l'enseignement. « Encouragez-les, soutenez-

Archives diocésaines perret Léon

les, formez-les, les uns et les autres, pour ces nobles tâches qui sont de vrais ministères. »

— ses souhaits pour les jeunes : « Un peu partout, mais davantage peut-être chez vous, en raison d'un moindre développement économique et industriel, ils doivent quitter leur famille et leur enracinement... Question posée aussi aux pasteurs... Comment les aider à demeurer fidèles au Christ, à être des apôtres dans leurs différents milieux ? N'est-ce pas le but des mouvements de jeunes chrétiens ? »

— « Et il y a le tourisme », nous dit-il encore, ces gens qui se déplacent, surtout aux mois d'été, témoins de civilisations différentes et de mesures nouvelles. Tout n'est pas négatif : « Efforcez-vous de les accueillir, de leur faire une place dans l'église locale ».

— Et comme je lui faisais remarquer que Mgr Favé était, avec une équipe de traducteurs, un bon artisan de l'adaptation de la liturgie en breton : « C'est très bien, nous dit-il, très important. C'est comme pour la Pentecôte : la diversité dans l'unité. L'auteur des Actes des Apôtres a pris soin de noter tous les peuples dans les langues desquels résonnaient les louanges de Dieu : ainsi doit-il en être aujourd'hui encore. »

« Soyez convaincus de l'importance de ce que vous faites. Tout ce qui se passe dans l'Eglise de France a son retentissement dans le monde entier. »

Et comme pour signifier l'importance qu'avait pour lui les visites comme la nôtre : « Nous n'avons plus le temps de lire, sinon en arrachant quelques moments à la nuit. Notre livre, c'est l'Eglise, c'est le contact avec l'Eglise entière à travers les pasteurs que nous rencontrons. C'est là que nous lisons ce que Dieu nous dit. »

Et l'audience se termine par la photo traditionnelle, à laquelle le pape se présente de bonne grâce, heureux de faire plaisir à ceux qu'il a accueillis avec une grande bonté.

D'autres visites.

Elles furent très nombreuses, parfois assez rapides, parfois prolongées, suivant les thèmes abordés ou les responsabilités de chacun.

Je cite en particulier celle du Cardinal Villot, secrétaire d'Etat très au courant de nos travaux de la conférence épiscopale française et des responsabilités concrètes de chaque évêque (il m'en a donné la preuve), celles aux responsables des principales congrégations romaines : des Evêques, du Clergé, de l'Education Catholique, des Sacrements, des Causes des Saints.

Tenant compte plus particulièrement de mes responsabilités au sein de la Conférence épiscopale de France, j'ai tenu à rencontrer plus longuement ceux avec lesquels il me semblait plus important de prendre contact au titre de ces responsabilités même :

— comme membre de la Commission épiscopale des Religieuses j'ai été reçu par Mgr Mayer, secrétaire de la Congrégation correspondante, et j'ai pû l'interroger sur plusieurs cas qui m'avaient été soumis. Bonne conversation aussi avec M. l'abbé Morlot, plus spécialement chargé des Instituts séculiers, et avec la Mère Sauvage, des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, très au courant des affaires concernant les religieuses françaises.

— au titre de membre du Bureau d'Etudes Doctrinales, et plus spécialement chargé des contacts avec les Biblistes français, j'ai trouvé, à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en Mgr Moeller (ancien compagnon de pèlerinage en Terre Sainte, en 1953) un homme très ouvert, audacieux et prudent à la fois (il est aussi président de l'Institut œcuménique de Jérusalem), et en Mgr Philippe un interlocuteur bien au courant des problèmes français. A ce titre encore, j'ai rendu visite au P. Abbot, du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, au P. van der Valk, responsable de la Fédération Mondiale Catholique pour l'Etude de la Bible, au P. Lyonnet, de l'Institut Biblique, dans cette vieille maison où j'ai revu aussi avec joie le P. Zerwick, mon ancien professeur de grec biblique.

— comme membre du Comité de la Mer, j'ai eu deux ou trois rencontres avec Mgr A. Lefeuvre, un Nantais, et j'ai été reçu avec lui par Mgr Clarizio, plus directement responsable du Tourisme et de l'Apostolat de la Mer. J'ai pû rassurer celui-ci sur les impressions favorables rapportées par les participants bretons du dernier Congrès de l'Apostolat de la Mer : il les avait trouvés un peu « contestataires », ne se rendant pas très bien compte qu'ils voulaient surtout être efficaces et qu'ils étaient contents du résultat obtenu.

Je voudrais ajouter combien j'ai apprécié la longue conversation que j'ai pû avoir avec Mgr Uylenbroek, secrétaire du Conseil pour l'Apostolat des Laïcs. C'est un ancien jociste de Cardjin, ce qui explique qu'il comprenne comme de l'intérieur, la problématique des mouvements d'Action catholique.

Que restera-t-il de tous ces contacts ? Pour moi, la conviction profonde que ces hommes, ces prêtres, ces évêques ou cardinaux que j'ai rencontrés et avec lesquels j'ai partagés mes soucis pastoraux, ne sont pas de simples fonctionnaires, mais qu'ils communient aux mêmes préoccupations et au même projet apostoique, même si leur façon d'y travailler est différente de la mienne. De les avoir vus, de leur avoir parlé, me permettra, si quelque jour le besoin s'en fait sentir, de reprendre contact avec eux avec une plus grande confiance. Quant à eux, je sais qu'ils ne sont pas imperméables aux apports de l'extérieur : j'en garde comme signe deux petits faits : le cardinal Garrone m'a demandé de lui laisser un pauvre brouillon esquissant le schéma de l'organisation de notre séminaire interdiocésain de Rennes, et Mgr Clarizio a prié Mgr Lefeuvre de lui faire un bref rapport sur la conversation que nous avons eue ensemble.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des Bretons à Rome... et au retour de Rome.

Notre visite ad limina a été aussi un peu une « visite pastorale », car nous avons rencontré un bon nombre de Bretons du Finistère à Rome. A commencer par le Premier Conseiller de l'Ambassade de France près du Vatican, M. Manière, un Quimpérois.

Si le P. Le Gall, de Landudec, quittait Rome, où il travaillait à la Secrétairie d'Etat, le lendemain de notre arrivée, pour prendre la Direction de l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, le P. Hémery, de Châteauneuf, travaille aux Communications Sociales ; et Mgr Favé a trouvé une Scaëroise au Secrétariat Justice et Paix. Nous avons rencontré aussi deux Pères de Landévennec, le P. Benoît, à la Maison Généralice de Rome, et le P. de la Morinais, depuis 17 ans à Subiaco. Je cite encore le P. Derrien, de Quimperlé, le P. Kergourlay, de Quimper...

Nous avons pris contact avec les Sœurs de la Retraite et rendu visite à celles de la Sagesse, dont la Supérieure Générale, de Plouider, partait le lendemain pour le Cameroun. Les Sœurs de Kermaria ont été, avec les Pères du Séminaire Français, dont nous avons tant apprécié l'accueil, notre providence, en nous permettant une bonne détente le dimanche aux monastères bénédictins de Subiaco, et en nous conduisant au départ à l'aérodrome de Flumiocino.

Et à Orly encore, entre deux avions, nous avons été pris en charge par d'autres Finistériens qui nous ont conduit jusque sur les lieux de leur apostolat : Jean Irrien, à Morsang-sur-Orge, Louis Conq à Mandres-les-Roses, François Autret à Santeny. Aussi est-ce avec l'impression d'une semaine bien remplie que nous avons retrouvé Quimper le soir du 24 novembre.

† **Fr. BARBU,**
Evêque de Quimper et de Léon.

(suite, à la p. 547)

Assemblée plénière de l'Episcopat

Pour une pratique chrétienne de la politique

Politique, Eglise et foi

Créé à l'image de Dieu, le plus petit d'entre les hommes est appelé à se réaliser et à s'accomplir en participant à la marche de l'humanité. Nulle chrétienne, nul chrétien ne peut être tranquille, tant qu'un seul de ses frères est, quelque part, victime de l'injustice, de l'oppression, ou dégradé.

L'une des tâches des communautés chrétiennes est d'inciter les personnes et les groupes à être fidèles aux exigences de Jésus-Christ. Pour cela, elles ont à aider leurs membres à voir le sens de leur vie et de leur action à la lumière de la foi, et à se situer aussi bien parmi les conflits de la vie quotidienne que parmi les affrontements nationaux et internationaux. Elles ont aussi à les aider à agir pour la justice, à travers la diversité de leurs solidarités, de leurs tempéraments et des conceptions de la vie sociale afin que l'humanité se libère peu à peu de ses servitudes et maîtrise son existence dans l'histoire.

A l'étape actuelle du devenir humain, l'action politique — qui comporte des voies de plus en plus variées puisqu'elle devient une dimension de la vie quotidienne — revêt une particulière importance.

Cette importance accrue de la politique résulte de la naissance de ce qu'on a appelé un « nouveau monde ». C'est bien vrai. Les innovations de la technologie et les bouleversements de la culture font des conditions nouvelles à l'enfant, à l'adolescent, au jeune, à l'adulte, à la personne âgée, à la vie, à la mort, au travail, au savoir, à l'amour, au pouvoir. Tout change rapidement. L'humanité entière vit une sorte d'exode gigantesque : elle passe d'une ère à l'autre.

Ce passage, qui se fait dans la douleur et la violence, provoque les uns à l'espoir, les autres à l'inquiétude. Si certaines sociétés, comme la nôtre, deviennent plus riches, la masse des écrasés, des exclus diminue peu. Les temps changent, les injustices se renouvel-

lent. Certains s'en accommodent. C'est à leurs yeux le tragique de l'homme. Le chrétien sait, lui, que le mal vient de loin. Le péché casse le monde. Mais le chrétien n'est pas un résigné. A cause de Jésus-Christ, mort et ressuscité, il est porteur d'une espérance qui pour n'être pas de l'ordre de la terre n'en éclaire pas moins les travaux et ses luttes.

Pasteurs du peuple de Dieu, les évêques de France ont estimé de leur mission de s'interroger sur le sens, les conditions et les exigences de l'action politique, au seuil des dernières décennies du XX' siècle. Cette réflexion leur a paru nécessaire : désormais, en effet, les grandes décisions politiques — économiques, sociales, familiales ou culturelles — à quelque niveau qu'elles interviennent et par quelque pouvoir qu'elles soient prises, engagent plus qu'autrefois les finalités essentielles de l'existence individuelle et collective.

La même mission conduit les évêques de France à faire partager leur recherche à leurs frères dans la foi, à la proposer aussi à tous ceux et toutes celles qui voudront bien l'accueillir. L'évolution culturelle et la découverte par beaucoup de leur responsabilité politique amènent un heureux changement. De nombreux chrétiens aspirent à vivre la foi dans la politique et la politique dans la foi. Il en résulte un grand besoin d'unir davantage et de distinguer les exigences de chacune d'elles. Il en découle aussi une grande diversité de regards et de comportements.

Les évêques ressentent le besoin d'interpeller les chrétiens au nom de Jésus-Christ, afin qu'au cœur du combat pour l'homme, dans la diversité de leurs enracinements et de leurs choix politiques, ils aient le désir et se donnent les moyens d'inventer une pratique chrétienne de la politique.

Tel est le but de ces propositions. Inviter chacune et chacun, inciter les communautés de chrétiens à s'examiner — ainsi que Paul VI le faisait dans sa lettre au cardinal Roy — sur la manière dont les personnes et les groupes confessent Jésus-Christ mort et ressuscité au creux des luttes et des espoirs de ce monde en mutation.

Ces réflexions d'ordre doctrinal et pastoral marquent une étape dans une recherche permanente à tous les niveaux et à poursuivre, notamment dans le dialogue œcuménique entre baptisés qui confessent la foi au Christ. Aussi bien, les laïcs et les religieux, hommes et femmes, comme les prêtres, y verront un instrument d'échange entre eux et avec leurs évêques.

Notre souci, c'est qu'à travers les confrontations, voire les affrontements, la communauté ecclésiale puisse témoigner, au plus profond des divergences de ses membres, de sa tension vers l'unité, déjà mystérieusement donnée lorsque l'Eucharistie est célébrée, en attendant qu'elle soit manifestée lorsque le Seigneur reviendra.

1. PLURALISME INCONFORTABLE ET NÉCESSAIRE

1. Le fait de la pluralité (1)

L'analyse des sondages sur leurs préférences politiques révèle que, même s'ils sont largement portés à donner leur soutien aux autorités en place, les catholiques français couvrent aujourd'hui **tout l'éventail** de l'échiquier politique. Cete diversification peut être **un gain** si elle permet une plus juste perception de la véritable compétence ecclésiale en matière politique. Mais, si elle devait recouvrir l'**indifférentisme,** elle ne pourrait que poser question. Si, en effet, il est légitime d'avoir un échantillonnage varié dans une multitude de domaines secondaires, est-il possible, aux prises avec les questions fondamentale — celles que pose souvent la politique — de s'accommoder de toutes les opinions et de leurs contraires ?

Face à ce problème, l'opinion chrétienne réagit simultanément de deux façons contradictoires. Tantôt elle considère l'éparpillement politique des catholiques comme un **malheur,** voire comme un **scandale.** Tantôt elle se satisfait volontiers de cette pluralité d'appartenance convaincue que la pensée, l'adhésion et la pratique politiques sont **affaire privée** ne relevant que de la **seule conscience** des individus.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Aux origines, la communauté chrétienne reconnaissait l'existence d'un certain nombre de **critères pratiques,** liés à la situation précise de temps et de lieu, qui s'imposaient à ses membres pour vivre, au-delà de l'orthodoxie dogmatique, une **cohérence pratique** dans leur action publique.

2. Légitimité du pluralisme (2)

Ce n'est pas à dire que l'Eglise veuille orienter ses membres vers une seule option compatible avec la foi ou impliquée, voire exigée par elle.

Aux origines du choix politique

Le choix politique, du moins si l'on dépasse les apparences, n'est pas habituellement déterminé, par la seule foi, mais, antérieurement, par des **éléments d'origines diverses** où l'histoire personnelle, les conditionnements de toute sorte et les solidarités, notamment de « classe », occupent une place considérable.

---

(1) *Pluralité :* Le fait que des hommes, dans leur action, notamment politique, se réfèrent à une diversité d'idéologies, d'analyses, de pratiques et, partant, n'usent pas d'un unique mode de regroupement.

(2) *Pluralisme :* Conception doctrinale et comportement politique reconnaissant et acceptant la pluralité comme une donnée objective, en fondant et en légitimant la nécessité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En outre, des **tempéraments,** la plupart du temps liés à des situations et à des rôles, manifestent des clivages profonds. Il y a ceux **prophètes** qui crient leur révolte devant les situations injustes, que les indifférents n'ont d'yeux pour voir ni d'oreilles pour entendre et que les politiques, quand ils sont au pouvoir, sont portés à taire pour une nécessité naturelle ou à lier des impératifs insurmontables. Il y a les **hommes de gouvernement,** soucieux de discerner le possible de l'imaginaire, pour construire, ici et maintenant, hors des chimères, une société encore imparfaite, mais plus satisfaisante.

Enfin, les **conceptions** que l'on se fait de la vie en société et des rapports sociaux, les **idéologies** divisent les hommes d'action en positions apparemment irréductibles. Il semblerait qu'il n'est pas possible d'imaginer une conception d'ensemble de la vie sociale qui allie, dans une synhtèse équilibrée, toutes les valeurs essentielles. D'où ces positions divergentes dont les cohérences opposées tiennent à la priorité accordée à l'une ou à l'autre des valeurs fondamentales de l'existence humaine, la liberté ou la solidarité.

D'où des options différentes

C'est **légitimement** que les chrétiens adoptent l'une ou l'autre attitude ou s'engagent dans l'une ou l'autre option. Cette adhésion ou ce choix sont une **nécessité préalable** pour se réclamer du pluralisme. Celui-ci, en effet, ne peut pas être lui-même une option susceptible de justifier une pratique politique. Il est seulement une manière de concevoir l'une et de vivre l'autre.

Dans ce contexte conflictuel, la stricte honnêteté, tout comme la fidélité à l'Evangile demandent que, loin de s'anathématiser, les adversaires **ne s'ignorent pas.** Tous les hommes, en effet, au-dela de leurs différences et de leurs différends, sont des hommes : tirés du même matériau, fils du même Père, appelés à ne faire qu'un en Jésus-Christ. C'est sur ce **donné originaire** que se bâtit le pluralisme. Il requiert que personne ne soit exclu de la bataille pour l'homme et qu'on reconnaisse une part aux opposants dans le projet que l'on forme d'une société meilleure.

Un **disciple du Christ,** idéologiquement situé et politiquement marqué, ne peut ignorer les révélations dont le différent, fût-il l'ennemi, est porteur.

L'attitude pluraliste

La diversité même des pensées et des pratiques politiques ne permet jamais de dire que l'état pleinement réussi des choses est ici ou qu'il est là. Au contraire, elle est une invite à **un « remembrement de la vérité »** par affrontement et dépassement des théories et expériences divergentes.

Ainsi donc, **l'attitude pluraliste** ne peut que marier la conviction la plus engagée avec l'humilité la plus profonde, exorcisant par là même la neutralité et l'intolérance, également néfastes à la vie sociale.

3. Les voies du dépassement

Si tous les hommes sont appelés au dépassement de leurs oppositions, il reste que les Eglises — chacune et toutes ensemble — ont pour vocation d'être des **lieux privilégiés** de cette confrontation, voire de ces affrontements. Là, dans un climat d'hospitalité, se situera l'effort pour comprendre les visées, les motivations, les positions des adversaires et la signification que, dans la foi au contact de la parole de Dieu, les uns et les autres leur donnent.

Aucune option n'est neutre

C'est en Eglise que l'on reconnaîtra qu'il est impossible d'entériner et de prôner purement et simplement, sans restriction aucune, n'importe quelle option politique. Il est clair, en effet, que la Bible manifeste un certain nombre d'**exigences éthiques** qui sont tracées de façon tout à fait nette : le respect des pauvres, la défense des faibles, la protection des étrangers, la suspicion de la richesse, la condamnation, de la domination exercée par l'argent, l'impératif primordial de la responsabilité personnelle, l'exercice de toute autorité comme un service, le renversement des pouvoirs totalitaires. **La vigueur mobilisatrice de l'Evangile** contre ces situations de défi et d'abus — qui sont encore le lot de notre actualité — peut, certes, s'exprimer au travers de choix politiques différents, mais aucun chrétien n'a le droit, sous peine de trahir sa foi, de soutenir des options qui acceptent, prônent, engendrent ou consolident ce que la Révélation, tout comme la conscience humaine réprouvent.

Pour des chrétiens, **ces critères évangéliques** — normatifs de leur adhésion et de leur refus — n'identifient pas des options ou des pratiques politiques à privilégier ou à s'interdire. Ils les atteignent chacune en ce qu'elles ont de dégradant pour l'homme.

Les communautés chrétiennes et les enjeux fondamentaux

Pour que les Eglises deviennent capables de ce discernement évangélique, il semble nécessaire qu'existent **des lieux** où des chrétiens aux tempéraments et aux options opposés puissent se rencontrer et s'expliquer sur **des problèmes concrets** qui sont des enjeux fondamentaux pour l'homme et dont **l'urgence** se fait pressante : l'exploitation des travailleurs immigrés, le pillage du tiers-monde, le cycle déshumanisant consommation-production, l'émiettement continu des tâches et l'accélération des cadences, la spéculation foncière, la finalisation de l'économie par le profit ou par la volonté de puissance d'oligarchies et de nations, la fréquente inhumanité de l'urbanisation, la dépossession des responsabilités entraînée par le salariat, le mépris pour la vie humaine dans de nombreux domaines où elle est menacée, la condition féminine, la place des marginaux et des personnes âgées, le rapport entre classes d'âge, une école qui privilégie les modes classiques d'expression et les intérêts des classes sociales déjà favorisées, le manque grave de promotion humaine

collective du fait des structures économiques et politiques dans ...r-taines populations des TOM-DOM (3) au risque de maintenir ...e mentalité d'assistés, la fantastique disproportion des dépenses c...ar-mements face au financement des organismes internationaux de l...ite contre la misère.

Il n'est pas question que l'action politique soit décidée et o...ga-nisée en ces lieux ecclésiaux d'affrontements et de confrontati...ns, mais c'est là que se réaliseraient une aide mutuelle, une correc...on fraternelle, une interpellation réciproque pour **discerner l'accept...ble de l'inacceptable**, pour élaborer le « nécessaire » selon l'Evan...ile que toute politique digne de ce nom se doit de rendre « possib...e ».

La confrontation est-elle démobilisatri...e ?

Alors que certains mouvements chrétiens semblent s'orie...ter vers des options caractérisées, l'on constate que des maisons de réflexion et de recueillement, que des équipes discrètes constituent **des espaces de rencontre**, d'affrontement, de confrontation. Cette voie qui se dessine ne correspond-elle pas à une urgence ? Beaucoup parmi les plus radicaux, et notamment chez les jeunes, attendent des Eglises comme un signe, qu'elles soient en mesure de **susciter** aujourd'hui de tels lieux.

Les expériences en cours démontrent que ces confrontations n'endorment pas la lutte et n'émoussent pas la combativité naturelle de la pratique politique, pas plus qu'elles ne cherchent à devenir le lieu d'un accord impossible et non désirable ou même à recouvrir par l'unique foi des divergences légitimes. Mais, plutôt que chaque différence s'enferme dans son particularisme infranchissable, de telles rencontres, dans la foi au contact de la parole de Dieu, sont la manifestation réfractée du Corps du Christ qu'aucune idéologie ou option ne peut prétendre épuiser.

Ces affrontements, même irréductibles, mais systématiquement voulus, ne sont-ils pas la traduction, au plan politique, de **la démarche de pénitence et du geste de pardon,** sans lesquels toute politique se condamne à n'obtenir jamais ce qu'elle ambitionne ?

L'Eucharistie est-elle possible entre adversaire ?

Quand l'Eucharistie sera réalisée dans de telles communautés, par des adversaires, voire des ennemis, elle témoignera, à leurs propres yeux et aux yeux de tous, de **l'unité essentielle et impossible.** Certes, à transcender trop rapidement, pour communier ensemble, les oppositions et les irréductibilités de l'existence politique, on risque de donner l'impression de ne pas prendre au sérieux cette existence. Mais, à l'inverse, refuser de communier ensemble, c'est sous-estimer l'impact, ici et maintenant, sur l'existence politique, de la communion eucharistique pour renvoyer sa réalisation à la fin des temps.

(3) TOM : Territoires d'outre-mer ; DOM : Départements d'outre-mer.

La célébration de l'unité engage à vouloir, et donc à chercher, sa réalisation sur le terrain politique. Mais le rassemblement plural qui la conditionne démontre qu'elle ne peut être attendue que d'une grâce qui n'est pas de la terre. Ce serait **une ignoble comédie** de se désintéresser de l'avènement de ce que l'on célèbre symboliquement, mais ce serait **une affreuse détresse** de ne pouvoir jamais, entre militants opposés, affirmer ensemble à la face du monde, dans un moment de fête, qu'arrivera le terme final où les ennemis se mueront en compagnons, où les adversaires se reconnaîtront frères.

2. LES CHRÉTIENS, LES CONFLITS ET LES LUTTES DE CLASSES

L'industrialisation des sociétés occidentales au XIX[e] siècle a transformé les rapports sociaux. C'est ainsi que s'est constituée la classe ouvrière. Elle a pris conscience de sa solidarité et arraché sa reconnaissance à travers la lutte et la révolte. Aujourd'hui, les divers capitalismes se sont modifiés. Dans notre pays, les conditions de vie se sont améliorées, au moins du point de vue quantitatif. Les théories libérales ont évolué. Toutefois, le système économique actuel appelle de profondes transformations dont l'urgence et la nécessité ont été rappelées par de récents documents d'Eglise.

L'analyse du caractère structurel des injustices persistantes conduit, de plus en plus, des chrétiens de différents milieux, dans leur combat pour l'homme, à utiliser le concept de « lutte des classes » et à l'étendre à tous les rapports sociaux (culturels, familiaux même, etc.). Ce fait relativement nouveau exige une réflexion, sérieuse même si elle s'avère difficile, puisque, tous, nous faisons nécessairement appel à des instruments d'analyse inévitablement tributaires de certains modes de pensée.

En raison des questions qui leur sont posées, les évêques de France ont réfléchi eux-mêmes à ce problème, au nom de la mission de service de l'Evangile qui est la leur. Après une évocation de la diversité des conflits dans la vie sociale et de quelques-unes des interprétations qui en sont données, ils proposent, sur la conception marxiste de la lutte des classes, des éléments de réflexion.

1. Des conflits divers.

Les chrétiens participent de plus en plus nombreux aux efforts collectifs pour construire une société plus humaine. Animés par une volonté d'innovation et de création, ils cherchent, au contact d'une réalité inacceptable, à traduire dans des projets divers leur sens de l'homme. En entrant dans cette voie, ils rencontrent inévitablement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des conflits et des luttes. Non que tout soit violence dans nos sociétés. Bien des progrès ont été obtenus et continuent de l'être dans le cadre d'une législation qui marque un précieux gain par rapport aux affrontements sauvages. Ce cadre permet en effet une véritable confrontation entre des groupements librement constitués.

Sous des formes diverses, les conflits et les luttes font partie de l'histoire humaine et marquent douloureusement notre temps. Des peuples se battent pour retrouver la disposition d'eux-mêmes après une période d'asservissement ou pour affirmer une personnalité nationale qui a lentement mûri. Des groupes ethniques ou religieux doivent arracher la reconnaissance de leurs libertés fondamentales. Des ensembles raciaux luttent pour leur dignité bafouée, pour leurs droits culturels et économiques. Les femmes et les jeunes font irruption dans un monde pensé et construit sans leur participation active. Un peu partout, ce sont des rapports de production qui alimentent une lutte la plupart du temps ressentie comme dominante entre ceux qui disposent de la propriété du pouvoir et du savoir et ceux auxquels ces biens sont mesurés d'une manière parcimonieuse et ambiguë.

Tous ces conflits sont encore amplifiés par la société industrielle. Les progrès techniques et culturels mettent, en effet, les hommes en mesure de choisir, donc, de s'affronter sur des alternatives, là où jouaient naguère le hasard, les fatalités et la résignation.

Les groupes humains défavorisés se voient généralement imposer ces luttes : soit par des agressions caractérisées, soit par des structures légales où les conflits se survivent et se développent, soit par des mutations profondes de civilisation qui, mal maîtrisées, sécrètent sans cesse de nouvelles catégories de laissés-pour-compte.

Notre ministère pastoral nous fait témoins de l'impératif évangélique qui anime de nombreux chrétiens, dans tous les milieux sociaux, et de l'espérance qui les porte quand ils participent à ce mouvement collectif de libération, avec ceux dont ils sont ou se perçoivent solidaires dans leur vie quotidienne. Les évêques de la Commission du monde ouvrier, entre autres, l'ont exprimé dans le document de travail où ils nous rendent compte de la première phase de leurs entretiens avec des ouvriers ayant fait l'option socialiste. D'autres Commissions épiscopales (4) ont entrepris, avec les chrétiens des divers milieux, des recherches analogues. Ces recherches, très importantes, sont à poursuivre et à confronter activement.

2. Différents essais d'interprétation

De ces réalités conflictuelles et de la manière de les utiliser et de les surmonter, les interprétations sont diverses.

— C'est un fait positif que des chrétiens s'obligent à analyser avec plus de rigueur les conflits dans lesquels ils sont impliqués, à

(4) Notamment la Commission du monde rural et la Commission enfance-jeunesse.

discerner derrière les apparences les mécanismes et les attitudes qui les alimentent, à devenir plus lucides sur les présupposés d'ordre idéologique qui les influencent dans leur lecture des événements et dans leur action.

— La loi d'amour de l'Evangile n'invite pas les hommes à se résigner à l'injustice. Elle les appelle, au contraire, à une action efficace pour la vaincre dans ses racines spirituelles comme dans les structures où elle prolifère. C'est une fausse théologie de l'amour qui est invoquée par ceux qui voudraient camoufler les situations conflictuelles, prôner des attitudes de collaboration dans la confusion, en minimisant la réalité des antagonismes collectifs de tous genres. L'amour évangélique demande la lucidité dans l'analyse et le courage des affrontements qui permettent de progresser vraiment vers plus de vérité.

— Les divers libéralismes ont leurs interprétations théoriques et pratiques des conflits. La Commission sociale de l'épiscopat, dans les « Réflexions sur la situation économique et sociale », publiées en février 1966, invitait à un discernement critique de ces interprétations et de ces pratiques. Paul VI traite de ce sujet dans sa lettre au cardinal Roy où il propose une approche renouvelée de l'ensemble des grands systèmes idéologiques de notre temps. Plusieurs mouvements catholiques ont récemment entrepris ces discernements.

— Aujourd'hui, un fait nouveau fait irruption dans l'actualité. Des chrétiens de divers milieux — ouvriers, ruraux, intellectuels — expriment ce qu'ils vivent avec un vocabulaire de « lutte des classes ». Cette expression rend compte à leurs yeux d'une situation qui leur est faite et qu'ils n'ont ni inventée ni choisie. Beaucoup n'entendent pas seulement décrire une situation : l'expression est, pour eux, la clé fondamentale d'intelligibilité et d'explication des situations concrètes. Elle caractérise aussi un type opératoire et efficace d'action collective.

Il est évident que cette analyse en termes de « lutte des classes » a aidé beaucoup de militants à cerner plus précisément les mécanismes structurels des injustices et des inégalités. Il faut aussi constater que, ce faisant, ils se réfèrent plus ou moins à des instruments de l'analyse marxiste de la lutte des classes.

Pour que leur ambition de réaliser une société plus juste et plus fraternelle ne se dégrade pas en cours de route, pour qu'elle bénéficie tout au long du chemin des impulsions positives du sens évangélique de l'homme, un effort de lucidité et de discernement s'impose. Beaucoup ont d'ailleurs déjà largement entamé eux-mêmes la réflexion critique sur les points qui sont rappelés ici.

— Nous ne saurions oublier que d'autres hommes, des jeunes notamment, proposent d'autres lectures de la situation conflictuelle de notre société, centrées sur les problèmes de la culture, de la technique et du pouvoir. Là aussi, un effort de clarification et de discernement s'imposera.

3. Réflexions sur l'analyse marxiste de la lutte des classes

Il ne peut être question, bien évidemment, d'entrer ici dans une étude approfondie de l'analyse marxiste de la lutte des classes. Il apparaît pourtant nécessaire de proposer quelques jalons pour la réflexion.

a) Le conflit de classe

Pour les marxistes, les luttes de classes, qui ont marqué toute l'histoire humaine, aboutissent de nos jours à une lutte décisive entre deux classes : les propriétaires des moyens de production et les travailleurs, la « bourgeoisie » et le « prolétariat ». Toutes les autres luttes (guerres, scissions familiales, tensions religieuses...) sont interprétées comme des expressions dérivées de cette lutte centrale dont les producteurs sont les agents positifs déterminants.

Cette vue, établie sur la base des rapports de production, enferme la totalité des rapports humains dans le jeu de deux classes antagonistes. Or, l'homme n'est jamais entièrement réductible à son appartenance de « classe ». Cette réduction des luttes sociales à une lutte fondamentale et décisive entre deux classes se présente comme le fruit d'une analyse scientifique. Une lucidité critique s'impose donc, par honnêteté intellectuelle, pour examiner dans quelle mesure le conflit issu des rapports de production peut prétendre rendre compte de tous les conflits actuels. Cet examen doit s'effectuer à partir d'expériences menées sous tous les régimes.

On constate aujourd'hui que, parmi les marxistes eux-mêmes, des nuances diverses sont apportées au schéma initial : les contours des deux classes antagonistes deviennent plus flous. Sans méconnaître l'influence déterminante de l'argent, certains se demandent si le conflit dominant d'aujourd'hui n'est pas celui qui oppose, dans tous les régimes, quelle que soit l'idéologie et quel que soit le système, ceux qui détiennent le pouvoir de décision (même sans être propriétaires des moyens de production : les technocrates) et ceux qui en sont dépourvus et le subissent. Il reste que le schéma fondamental demeure mais la simplification qu'il opère s'avère contestée par des observateurs dignes d'être écoutés.

La science marxiste, comme toute science sociale, est conditionnée par des options idéologiques, des présupposés sur lesquels aussi un discernement constant s'impose. A charge, d'ailleurs, pour ceux qui contestent les analyses marxistes, d'opérer un semblable discernement sur les options et les présupposés idéologiques de leurs propres analyses.

b) Structures et liberté

Les analyses marxistes insistent sur les structures à travers lesquelles se développent les luttes sociales. Ce faisant, elles laissent dans l'ombre le fait que les rapports de puissance et de violence prennent leur origine dans une cassure native plus profonde, dans

l'homme, que l'aliénation issue des facteurs économiques, politiques ou culturels. Une violence partage le cœur de tout homme quelle que soit son appartenance sociale. Le seul changement des structures ne fait pas disparaître cette volonté de puissance présente en tout homme et en tout groupe. Cette volonté continue à s'exprimer en tout système social.

Tous sont invités à discerner, dans le déroulement des luttes qu'ils mènent pour leur libération, les tentations de domination qui les guettent à leur tour. Tous sont appelés à ne contredire, ni dans le but proposé ni dans les moyens mis en œuvre, le dessein de libération universelle. Tous sont avertis que les structures renouvelées recèlent des possibilités, renouvelées aussi, de dégrader l'homme.

Le Christ est venu guérir les hommes à la racine de leur liberté qui les constitue dans leur dignité de personnes. C'est à cette racine même que la conversion évangélique doit saisir l'homme tout entier et, par lui, pénétrer toutes les structures. Sans jamais détacher la personne et sa liberté des solidarités où elles sont appelées à grandir. Sans jamais les dissocier des structures qui facilitent ou briment cette croissance.

c) Au commencement, le conflit ?

On ne peut ramener tout le devenir et l'histoire de la société au seul développement des conflits. Il y a au principe même de la vie sociale un dynamisme de reconnaissance des personnes, de solidarité et de communion qui est la condition de possibilité de toute activité politique et sociale. Sans ce dynamisme fondamental, le conflit ne pourrait même pas exister, car il est porté en définitive par ce désir de reconnaissance mutuelle.

Cela rejoint, chez le chrétien, la foi en un dynamisme de réconciliation qui trouve sa source en Dieu. Ce dynamisme incite les hommes à ne pas se résigner au conflit, mais à renforcer cette volonté irréductible de coexistence et de réconciliation qui les habite (cf. Ep 2,10-18). Inscrite dans le cœur de l'homme créé à l'image de Dieu, elle reçoit, dans la réconciliation opérée par le Christ, une impulsion nouvelle.

♣

La foi exerce un rôle critique dans les antagonismes qui opposent les hommes. Le chrétien, quelle que soit l'analyse à laquelle il se réfère, se doit de vivre les conflits et les luttes dans le respect des hommes et des groupes, y compris, des adversaires. Sa foi ne le détourne certainement pas d'un combat résolu pour mettre fin aux injustices, aux inégalités, aux oppressions, à condition de reconnaître l'adversaire et la part de vérité qui est en lui, si éprouvante que soit une telle confrontation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est dans la contemplation du Christ mort et ressuscité que le chrétien trouve la clé d'une liberté totale. « Le Christ est la Vie, par-delà la vie qui est le contraire de la mort ; comme il est la Liberté par-delà la liberté qui est le contraire de la servitude. Et c'est ce que manifeste son double renoncement à la liberté et à la vie : les hommes le réduisent en servitude, mais cet esclave a le pouvoir de donner librement sa vie et il le fait. Les hommes le mettent en croix et il meurt ; mais de cette mort se relève le Maître de la vie. Telles sont les œuvres qui manifestent ce que Dieu est : l'Amour. » (E. Pousset, dans « Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale » 15 oct. 1972, p. 37).

(à suivre)

Session des Responsables de secteur

Les 9 et 10 novembre, les Responsables de secteur se sont réunis à Créac'h-Balbé autour de Mgr l'Evêque et de Mgr Favé ; étaient également présents les membres du Conseil épiscopal.

De quoi s'agissait-il ? Essentiellement de faire le bilan de la mise en application des Orientations Pastorales Diocésaines ; trois ans après leur promulgation, il était bon de faire le point. Mais bien d'autres questions, et c'est heureux qu'il en fût ainsi, allaient être soulevées au cours de ces deux journées.

Cette rencontre avait été préparée par des rapports que, sur sa demande, les Responsables de secteur avaient fait parvenir à Mgr l'Evêque lui-même.

Après le mot d'accueil, le Responsable du diocèse en présente personnellement le compte rendu. Nous y retrouvons, groupés en cinq chapitres, les questions que nous nous posons, les difficultés auxquelles nous nous affrontons en tant que R. S. et d'autres problèmes qui, tout en étant nôtres, sont aussi ceux de nos confrères du ministère. Leur énumération me semble inutile parce qu'ils apparaîtront au cours des discussions ultérieures.

Nous nous retrouvons ensuite répartis en six carrefours constitués, selon des critères variés, dans la plus grande liberté.

En partant du chapitre I du O.P.D. (cf. supplément de la « S. R. » du 30-11-69) notre travail va consister à répondre aux questions suivantes :

> Les grandes Orientations qui, au départ, n'étaient que de simples textes, dans quelle mesure sont-elles devenues principes d'action ?
>
> — ce qui a passé affectivement dans le comportement des prêtres, des religieux (ses), des fidèles. Sur quoi nous fondons-nous pour l'affirmer ?
>
> — ce qui ne passe pas. Pourquoi ?

1° Ce qui a passé

Tous les carrefours reconnaissent qu'il y a une certaine évolution des mentalités vis-à-vis de la mission de l'Eglise, aussi bien chez les prêtres que chez les religieuses et les laïcs. Elle se manifeste notamment

a) au niveau des prêtres,
— par le regard sur le monde qui a changé : attention plus grande aux personnes et aux réalités vécues, prise de conscience des problèmes des jeunes et des milieux de vie, même si l'aspect collectif des situations économico-sociales échappe souvent ;
— par l'effort de renouvellement de la liturgie : l'évangélisation prend place dans la préparaiton et la célébration des sacrements ;
— par une collaboration étendue à l'ensemble du secteur, en vue de la catéchèse, des préparations aux baptêmes et aux mariages, de la prise en charge des aumôneries d'Action catholique ;
— par la volonté d'insérer laïcs et religieuses dans la pastorale ;
— par la réflexion et la recherche en réunions de secteur pour bâtir un projet pastoral ou aboutir à un certain recyclage.

b) au niveau des laïcs,
— par un éveil au sens de leurs responsabilités dans l'Eglise : animation liturgique, catéchèse et éducation de la foi ;
— par leur insertion chrétienne dans les milieux de vie ;

c) au niveau des religieuses
— par leur participation à la catéchèse, à la liturgie,
— par la prise en charge de l'A.C.E.,
— par leur présence dans les équipes d'A.C.G. et A.C.S. ou au sein des commissions de milieu.

2°) Ce qui n'a pas passé

Cette évolution, si indéniable soit-elle, est cependant loin d'être générale : elle n'est pas la même partout, ni chez tous. Au cours de la discussion qui suivra, un R. S. affirmera que les quatre cinquièmes ne suivent pas. Quoiqu'il en soit de l'exactitude de cette appréciation, les carrefours ont signalé que

a) les religieuses, très prises pour la plupart dans leurs institutions, ont du mal à trouver leur place dans la pastorale.
b) le laïcat conscient est décalé par rapport à la masse des fidèles.
c) les prêtres ne sont pas encore parvenus à la co-responsabilité et les secteurs ne sont trop souvent qu'un assemblage de paroisses et non des unités de pastorale.

Aussi peut-on distinguer deux tendances assez nettes dans l'Eglise diocésaine : l'une qui, s'inspirant de l'esprit de Vatican II, revise la position traditionnelle, remet en cause son comportement

et mettant l'accent sur l'évangélisation, va au-devant du monde ; l'autre qui, plus sensible aux appels de ceux qui sont à l'intérieur de l'institution, demeure moins ouverte et même parfois fermée aux questions que pose à l'Eglise le monde qui évolue et, portant surtout son effort sur la sacramentalisation, donne l'impression de se replier sur elle-même.

En conclusion, Monseigneur, tout en se félicitant du chemin parcouru, souligne la nécessité de poursuivre l'évolution amorcée. Il faut dépasser la responsabilité sacerdotale pour y associer religieuses et laïcs. Les limites d'un secteur n'ont pas à coïncider nécessairement avec celles des doyennés ; si besoin est, qu'on n'hésite pas à dépasser ces limites géographiques pour travailler sur toute une ville ou sur plusieurs secteurs.

Echanges à partir des carrefours.

« Est-ce que vous vous retrouvez ou pas dans ces carrefours ? En quoi ? » C'est Jean Abiven, l'animateur de la session, qui lance ainsi la discussion. Elle va donner lieu à plusieurs interventions où vont être repris différents éléments des carrefours. Mais ceux qui reviennent le plus souvent, d'une façon ou d'une autre, ce sont ceux qui concernent les difficultés créées dans les secteurs par le fait que tous et surtout tous les prêtres n'ont pas évolué au même rythme : il y a deux conceptions de la pastorale, deux formes de ministère, deux styles de vie. D'où tension entre deux clergés.

Les uns lui cherchent une explication :
— la nature de l'Eglise et l'aspect missionnaire de sa mission ne sont pas perçus, faute d'avoir étudié les documents conciliaires et spécialement « Lumen gentium » ;
— les O.P.D. ne sont pas reçues, parce qu'au point de départ, elles ont été mal présentées ou pas présentées du tout, d'où manque de conviction dans la valeur de ces orientations ;
— l'accent mis sur l'évangélisation fait croire aux anciens que leur ministère, axé surtout sur la sacramentalisation et le culte, est de peu ou de nulle valeur ;
— l'idéologie sous-jacente à certains mouvements d'Action catholique spécialisée n'est pas admise ;
— en privilégiant l'aspect économico-social de la vie des gens, on n'en a qu'une vue partielle et donc partiale. On crée des divisions parce que les milieux vivent des valeurs différentes ou ne les perçoivent pas de la même manière.

Les autres, ce sont parfois les mêmes, essaient de se situer vis-à-vis de ces tendances :
— ils constatent d'abord que si les prêtres plus âgés souffrent d'être apparemment rejetés et « condamnés au culte », les jeunes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

également se jugent incompris de leurs aînés et supportent mal de voir leur ministère incompris.

— aussi souhaitent-ils qu'un effort soit fait de la part des uns et des autres pour une meilleure reconnaissance mutuelle. Celle-ci exige, bien sûr, une information réciproque, mais aussi un désir vrai de communication, avec, au point de départ, un préjugé favorable à l'égard de celui qui, situé différemment, peut avoir une autre optique pastorale. Qu'on s'accepte différents et complémentaires, sans exclusivisme et encore moins excommunication. Si dans un secteur pastoral tout doit être pris en charge, les ministères différenciés ne sont-ils pas un moyen d'y parvenir ?



Questions posées à l'Evêque

Dans les rapports préparatoires à la session beaucoup d'entre nous avaient posé à l'Evêque un certain nombre de questions. Dans les échanges et les discussions en carrefour d'autres problèmes avaient surgi. Un dernier carrefour va nous permettre de les reprendre en les précisant et en les complétant, et de les mettre noir sur blanc pour les présenter au responsable du diocèse.

Nombreuses et diverses, elles donneront lieu à débat et, si Monseigneur y intervient souvent, des responsables de secteur y apporteront aussi leurs expériences et leurs témoignages.

Ces questions, Jean Abiven les groupe sous quatre titres principaux.

1°) La co-responsabilité.

Se relayant et se complétant l'un l'autre, F. Grall, G. Blons, M. Péron et M. Bernard nous disent comment ils essaient de faire passer la co-responsabilité dans les faits : ils ont formé des commissions de milieu recouvrant les quatre secteurs de Concarneau, Quimperlé, Riec et Scaër-Rosporden. Débordant le cadre des mouvements d'A.C., elles regroupent avec des militants des milieux intéressés, un prêtre et des religieuses. Après avoir réfléchi sur les situations et les événements les concernant, ces commissions font part de leurs recherches à leurs secteurs géographiques respectifs.

Monseigneur en prend occasion pour rappeler qu'il faut tendre à la formation des conseils pastoraux regroupant prêtres, religieux (ses), laïcs, peut-être par le biais des commissions de milieu. Mais il ne faut rien « parachuter » : inutile de créer des structures nouvelles si elles ne sont pas appelées par un réel effort d'évangélisation. Les commissions naîtront là où il y a effectivement des prêtres, religieuses et laïcs attelés à l'évangélisation d'un monde.

2° L'Unité

Trois questions vont principalement retenir notre attention.

La première concerne le départ des prêtres au travail en milieu rural. Mais, comme la Commission du Clergé doit, dans sa session du 16 novembre prochain, aborder le même sujet et qu'elle le fera avec la participation des prêtres intéressés, je pense que ce problème y sera traité avec plus d'ampleur qu'au cours de ce débat et me permets de vous renvoyer au compte-rendu de cette journée.

La deuxième est celle de l'idéologie sous-jacente à certains mouvements d'A. C. A ce sujet, Monseigneur rappelle ou souligne, tour à tour

a) que l'épiscopat français a opté fermement pour l'Action catholique et particulièrement pour l'A.C.S., et qu'il n'est pas question qu'il revienne sur cette option,

l) qu'il n'ignore pas les tensions créées par les positions prises par la J.E.C. et le M.R.J.C. :

sur le plan national, la commission épiscopale compétente est en lien avec les secrétariats nationaux de ces mouvements,

sur le plan diocésain, les instances du M.R.J.C. se situant au niveau régional, à Saint-Brieuc, il lui est plus difficile de travailler étroitement avec ce mouvement, mais il garde contact avec les responsables,

sur le plan local, il faut que le R.S. recherche lui aussi le dialogue et porte intérêt à ces mouvements,

quant aux aumôniers, tout en étant à l'écoute des aspirations des jeunes, ils doivent s'efforcer d'être les agents de la communion ecclésiale.

c) sans aborder le problème des mouvements d'A. C., la déclaration de Lourdes 72 affirme cependant dans sa troisième partie que ceux-ci ne doivent pas privilégier une option politique.

La dernière question gravite autour des communautés nouvelles en dehors ou à l'intérieur de certains mouvements d'A. C. Monseigneur estime qu'il faut, face à ces situations, faire preuve de compréhension et aborder les problèmes qu'elles soulèvent dans un esprit d'ouverture.

3") Le Responsable de secteur

« Responsable de secteur, qui es-tu, que dis-tu de toi-même ? » C'est ce à quoi peuvent se ramener les différentes questions groupées sous ce chapitre. S'il garde un héritage des fonctions administratives, le R.S. doit s'efforcer de dépasser ce rôle et d'être, selon ses charismes et compte tenu des circonstances, l'animateur présent à la vie de secteur, ce qui l'animera sans aucun doute à collaborer avec d'autres secteurs, afin de poursuivre la mise en application des O.P.D.

4") Les Finances

C'est à Yves Marzin qu'il revient de répondre aux questions relatives aux finances. Sous une forme ou sous une autre, celles-ci vont revenir, sans aucun doute, devant la Commission du Clergé, je

Archives diocésaines de Quimper et Léon

retiens cependant que la Commission du Temporel ne peut travailler efficacement qu'à partir de comptes vrais et clairs. Un livre de comptes uniforme pour toutes les paroisses est au moins souhaitable pour obtenir un pareil résultat. Ce n'est qu'alors que la C. du T. poura avancer vers une répartition plus équitable des différentes ressources.

Cependant, certaines interventions ont souligné la nécessité de faire vite : des solutions sont urgentes notamment au niveau des besoins collectifs des secteurs par-delà les frontières de paroisses.

Séminaires et Formation Permanente.

En fin de session (dommage !), Albert Uguen délégué à la Formation Permanente Sacerdotale nous fait part des questions qu'il se pose notamment au sujet

— des retraites organisées par le diocèse. L'an dernier, 76 prêtres seulement y ont pris part. Que faut-il en penser ?

— de l'année de Formation permanente. Elle voit ses effectifs diminuer ; a-t-elle fait son temps ?

— des récollections. Il semble que de nombreux secteurs s'en désintéressent. Ont-elles leur équivalence ailleurs ?

Il profite de l'occasion pour rappeler 1.) que la Formation permanente exige à la base un travail de recherche et de réflexion, mais qu'il est insuffisant et doit être complété par des sessions et l'année de F. P. Mais en veut-on ?

2.) que le service de la F. P. se situe dans le sillage de l'enseignement de Vatican II et des assemblées des évêques à Lourdes.

Il termine son intervention par une information : actuellement au séminaire interdiocésain il y a 16 jeunes de Quimper au niveau du 2e cycle : six diacres et deux s'y préparent ; trois en troisième année ; cinq en deuxième ; personne en première ; dans le premier cycle, il n'y a que deux du diocèse.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et posent en termes nouveaux le problème de l'avenir du diocèse.

En terminant ce compte-rendu j'ai conscience de n'avoir pas tout dit, peut-être même d'avoir omis des choses importantes. J'espère cependant n'avoir pas trop trahi la pensée ni des uns, ni des autres. Cette session nous aura permis de faire le point sur notre propre cheminement et de nous remettre en face du but recherché par les O.P.D. : **« que l'Eglise de Quimper remplisse au mieux sa mission d'Eglise dans le monde de notre temps ».**

L. LE GUÉRER.

● *AU SERVICE DE LA PAROLE DE DIEU DANS LA MESSE* viennent de paraître deux livres dignes d'attention, et nous regrettons de manquer de place pour les présenter plus longuement. Les deux ouvrages intéresseront les fidèles et les prêtres à la fois : ils seront très utiles au prédicateur, mais leur but premier est autre. Ils veulent donner une méthode de lecture et d'étude du texte évangile, et - mieux - y réussissent.

— *Lecture de l'Evangile selon S. Marc, par J. Delorme.* Un numéro double des « Cahiers Evangile ». En vente en librairie ; à défaut Evangile et Vie, 6, avenue Vavin, Paris 6e (CCP 391.83 Paris). Le numéro double 9 fr. ; l'année 16 fr. — L'Evangile de Marc sera lu cette année aux messes du dimanche. On trouvera ici un guide d'une qualité *remarquable*. La clarté d'exposition et le sens pédagogique de l'auteur seront appréciés des prêtres, religieux, religieuses et laïcs cultivés, auxquels nous le recommandons chaleureusement. On est heureux de voir la nouvelle série des CAHIERS EVANGILE débuter sous de tels auspices.

— *Lecture d'Evangiles pour les dimanches et fêtes (année B), par Gilles Becquet en collaboration avec Robert Beauvery et Roger Varro.* Un livre de 500 pages aux éditions du Seuil. — Trente études pour les temps principaux de l'année ; simples et claires, mais exigeantes quant au sérieux et quant à la méthode pour aller à l'essentiel. Le texte liturgique est donné ; mais aussi celui de la Synopse Benoît - Boimard (éd. du Cerf) ; puis vient l'étude attentive et sans faux-fuyant, avant d'aboutir aux « invitations » que Jésus y lance au lecteur d'aujourd'hui. Vivement recommandé aux prédicateurs qui tiennent à bâtir sur du solide, et aux fidèles qui veulent nourrir leur foi sans reculer devant l'effort.

● *LE PÈRE ANDRÉ BOULER,* à qui l'on doit de nombreux vitraux et qui a collaboré à L'ENFANCE DE L'ART de Sœur Renée-Benjamin, expose sa peinture pour la première fois : à Bruxelles, 131 rue de Stassart du 22 novembre au 17 décembre.

● *LE C.P.M. DE DOUARNENEZ* annonce ses sessions de préparation au mariage : celle de novembre-décembre se termine ; la 2me aura lieu les 13-16-20-23 mars ; la 3me les 15-18-22-25 mai. Ecrire 16, rue des Baigneurs, Douarnenez.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29000 Quimper. C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 24 francs (étranger, 27 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2,50 fr. (étranger : 3 fr) par mois restant à courir.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,50 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

INSTALLATIONS
Isolation
Phonique et Thermique
Tout Décor et Agencement
Duffaut
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
- 2, rue Anatole-France -
BREST - St-PIERRE
— Téléphone 44-21-28 —

TEINTURERIE
DANET
Route de Paris
GUIPAVAS - 29 N

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

Société Générale
LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
AGENCES :
BREST - QUIMPER
Bureaux : Brest-Pilier-Rouge - Bénodet - Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Le Guilvinec
Landerneau - Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Rosporden - Saint-Pol-de-Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Vœux de Noël et du Nouvel An
Nomination
Pèlerinages diocésains à Lourdes
Honoraires de messe
Caisse d'Entraide, Bordereaux de comptes
M.U.D.A.M. et C.A.P.A.
Ordos et registres paroissiaux
Décès de M. Théodore Gélébart

Au pardon de Saint-Corentin,
homélie de Monseigneur l'Evêque
Nouvelles et lectures

Lourdes 1972 :
Pour une pratique chrétienne de la politique
(suite de la « S. R. » du 5 décembre)

Table des Matières pour l'année 1972

N° 4 280 (87e Année) — 20 décembre 1972

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone Industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGES DE BRETAGNE
BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06
MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.59
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

tissages de locmaria
linges de table confection ameublement
M. M. LE BERRE 4 RUE HAUTE QUIMPER 29-S TEL. (98) 95.07.04

QUIMPER-SOLS
Mme COLLÉTER Tapis
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95.36.88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.78

BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
GEORGES LE BIHAN
46, route de Paris — MORLAIX - 29 N — Tél. 88.15.77 et 88.01.60

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Vœux de Noël et du Nouvel An

Voici Noël et l'an nouveau.

Au-delà de l'hiver et du déclin du jour, la vie va triompher.

C'est cet espoir qui nous anime ; c'est cette joie que nous fêtons !

Que tous les hommes puissent en jouir en plénitude ! Ou du moins que personne n'en soit exclu par la faute de son frère, par la faute d'un autre homme !

Grande est aujourd'hui la préoccupation de la survie de l'homme sur une terre encore habitable et dans un monde en paix ; généreux, le souci de la qualité de la vie et pas seulement de son entretien ; ardente, la recherche de son sens, sans lequel elle ne vaut pas la peine d'être vécue.

Mais pourquoi semble-t-on oublier que le respect de la vie passe par le respect de toute vie ? Pourquoi semble-t-on tellement craindre d'être vaincu par la vie, qu'on mobilise la force de frappe de l'opinion publique pour empêcher le surgissement et l'épanouissement de la vie des autres ? N'est-ce pas le sens de ces campagnes en faveur de l'avortement et de la contraception ? L'égoïsme des individus va-t-il prendre le relais de celui des peuples et des classes ?

Sans doute, il y a des cas douloureux, des détresses cachées, des situations particulièrement difficiles. Le Christ nous a appris à être attentifs aux personnes, et il nous fait un devoir personnel et collectif de porter les fardeaux les uns des autres ; mais s'il est venu en aide aux malheureux et s'il a pardonné aux pêcheurs, il n'a pas absous les responsables du malheur des autres ni pactisé avec le péché.

Il est venu nous apprendre à aimer, et à Noël déjà il nous montre son amour. Les gestes de bonté que nous pouvons accomplir ces jours-ci n'auront de sens que dans la mesure où ils seront les signes d'un engagement authentique et concret au service de nos frères, surtout des plus pauvres, des plus faibles, de ceux d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Que l'esprit de Noël, qui est un esprit d'amour fraternel et de don de nous-mêmes, vous soit donné en abondance tout au long de l'année qui vient ; et que dans la paix et la compréhension mutuelle se construise un monde meilleur !

Bonne et sainte année à tous !

Francis Barbu
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie, **M. Eugène Cossec,** aumônier du Lycée C.E.S. de Quimperlé, est aussi chargé de l'aumônerie du C.E.S. de Kerjouanno, Quimperlé.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS A LOURDES

Les pèlerinages diocésains à Lourdes auront lieu

— **du 8 au 14 juillet.** Voyage aller le deuxième dimanche de juillet.

— **du 16 au 22 septembre, avec les malades.** Voyage aller le troisième dimanche de septembre.

HONORAIRES DE MESSE

Depuis plusieurs mois, les diocèses de la Région apostolique de l'Ouest ont commencé à se concerter au sujet de l'« honoraire de messe » et des questions qu'il soulève aujourd'hui. Consultés sur ce point lors de sa dernière session, les membres du Conseil presbytéral ont exprimé des avis divergents.

En solidarité avec les autres diocèses, l'honoraire de messe est fixé à 12 francs à partir du 1er janvier 1973 ; la neuvaine, à 130 francs ; le trentain, à 500 francs ; le service avec messe, à 15 francs.

TEMPOREL

Bordereaux de comptes

On rappelle à M.M. les Curés et Recteurs que les bordereaux des comptes du 4e trimestre 1972 doivent parvenir au Secrétariat du Temporel pour le **20 janvier 1973.** Cette régularité permettra au secrétariat de faire rapidement les comptes de fin d'année.

D'autre part, ce bordereau porte : 13 messes « pro populo » ; il faut donc rectifier la suite : 11 dimanches (et non 10), Toussaint et Noël.

Caisse d'entraide

Les prêtres qui n'ont pas eu de ressources personnelles suffisantes pour l'année 1972 sont priés de faire, comme à l'ordinaire, la demande à la Caisse d'entraide. Cette demande devra parvenir **avant le 15 janvier 1973.**

M.U.D.A.M. ET C.A.P.A.

I. — La cotisation personnelle à la M.U.D.A.M. pour l'année 1973 est fixée à 200 francs, pour les prêtres en activité ; à 10 francs pour les prêtres en retraite.

Les versements sont à effectuer, **pour le 31 janvier,** au C.C.P. de la M.U.D.A.M. 2.858.93 Rennes. On pourra regrouper la liste des cotisations au secteur.

II. — La participation personnelle à la C.A.P.A., pour l'année 1973 est fixée à 50 francs pour les prêtres en activité.

Faire le versement par le bordereau du 4e trimestre 1972.

ORDOS ET REGISTRES PAROISSIAUX

Ordo 1973. — Il a été impossible de le terminer à temps, chacun le comprendra. Aussi paraîtra-t-il en deux parties :

— la première, le Calendrier, sera disponible à Noël ; l'Imprimerie Cornouaillaise la livrera en même temps que les registres paroissiaux ;

— la seconde, l'Annuaire, sera disponible fin janvier ; elle sera livrée à part dès parution.

Registres paroissiaux. — L'Imprimerie Cornouaillaise les expédiera comme à l'habitude, au plus tard le 28 décembre.

⁂

Le petit « **Calendrier Liturgique** » ne paraîtra pas cette année, faute de demandes en nombre suffisant. Les acheteurs habituels pourront se procurer la partie liturgique de l'Ordo. S'adresser à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Théodore Gélébart,** chancelier de l'évêché.

Théodore Louis Gélébart, né le 23 novembre 1912 à Kérinou, Brest. Etudes au Kreisker. Prêtre le 2 juillet 1938. Préfet de discipline de l'école professionnelle Saint-Louis à Brest, puis de l'ensemble du Collège. 1941, professeur de sciences. Mai 1949, au repos (Thorenc, famille, Maison de Kéraudren). Février 1951, aumônier de Lanroze, Brest. Août 1954, aumônier du Cours S. Sébastien, Landerneau. Juillet 1962, secrétaire à l'Evêché. Décédé le 7 décembre 1972.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 24 décembre, 4e dimanche de l'Avent. Lundi 25, Noël. Mardi 26, S. Etienne. Mercredi 27, S. Jean l'Evangéliste. Jeudi 28, Sts Innocents. Dimanche 31, La Sainte-Famille. Lundi 1er janvier 1973, Ste Marie, mère de Dieu. Mardi 2, S. Basile et S. Grégoire.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mgr Jan,* ancien évêque du Cap-Haïtien (Haïti). *M. Yves Messager,* de Ploudaniel. *Sœur Anselme-Marie Salaun,* des Filles du Saint-Esprit, de Saint-Goazec. *Mme Vve Nicolas Suignard,* de Châteaulin. *Sœur Marie Jeanne Calvez,* de Coat-Méal, des Trappistines de Laval. *M. Pierre Gélébart,* de Lamber. *Mme Couliou,* de Landerneau. *Sœur Marie Robineau,* de Crozon.

● *DES BULLETINS PAROISSIAUX* ont reproduit tout ou partie de l'interview de Monseigneur l'Evêque faite par M. P. Férec à son retour de Rome, qui a paru dans *LE PROGRÈS DU FINISTÈRE* et *LE COURRIER DU LÉON ET DU TRÉGUIER* (numéro du 2 décembre 1972).

● *SESSIONS D'ANIMATRICES DE PERSONNES AGÉES.* — De plus en plus en France et dans le Monde, on se préoccupe activement du problème des Personnes Agées. N'est-ce pas pour nous une invitation à intensifier nos efforts dans le sens de la formation permanente d'Animatrices qualifiées ?

C'est pour répondre à ce besoin que nous vous proposons, au cours de l'année 1973, deux Sessions d'Animatrices de groupes de P. A. s'adressant aussi bien aux laïques qu'aux religieuses.

— la première du 22 janvier (soir) au 3 février (matin).

— la seconde du 7 mai (soir) au 19 mai (matin).

Chaque Session comprend deux séries d'Ateliers de 4 et 5 jours chacun : Tissage, Rotin, Cartonnage, Décoration. Au centre de la Session deux journées d'étude sur la psychologie et la vie spirituelle des personnes de cet âge.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à : La Retraite, 12, rue de la Marne, 29260 LESNEVEN (Téléphone : 83-00-11).

Tous les abonnnements à la « Semaine Religieuse se terminent le 31 décembre. Ils sont tacitement reconduits par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante.

Abonnement annuel 24 francs (étranger 27 francs). CCP Nantes 93.81 Semaine Religieuse de Quimper.

Merci d'avance.

Au Pardon de Saint-Corentin

Les Quimpérois étaient venus bien plus nombreux que d'habitude au pardon de Saint-Corentin, dimanche dernier, à la Cathédrale. Son vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, Monseigneur Fauvel avait accepté de le commémorer avec ses anciens diocésains.

Il était entouré de nos Evêques, de Mgr Poirier, Mgr Robert, Mgr Boussard, du Père Abbé et du Père Colliot de Landévennec, des Vicaires généraux et du Curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Au cours de cette messe, tout à fait festive de par les interventions de la chorale dirigée par M. François Savina et de M. Bordron, organiste, Monseigneur l'Evêque prononça cette homélie :

Frères,

Chaque année, à l'occasion de la fête de saint Corentin, en qui nous vénérons le fondateur de cette Eglise, on nous fait entendre à nouveau cette exhortation de l'Apôtre : « **Souvenez-vous de vos pasteurs, qui vous ont annoncé la parole de Dieu...** » (Hébr. 13, 7). Célébrant aujourd'hui dans l'action de grâce les 25 ans d'épiscopat de celui qui fut, récemment encore, au milieu de vous et à votre service, pendant près de vingt et un ans, pasteur de cette Eglise de Quimper, cette parole prend un sens plus plein encore : elle évoque toute la série des pasteurs qui, les uns et les autres, ont porté cette lourde responsabilité et sont demeurés fidèles à leur mission, tous ceux grâce auxquels « la foi de nos vieux pères » nous est parvenue sans corruption.

Cette parole qui suscite en nous l'action de grâce nous interpelle aussi vigoureusement. Sommes-nous animés par le même souci **d'accueil de la parole** que nous avons entendue ? **Quels fruits** produit-elle en nos vies ? Sommes-nous préoccupés de **la transmettre** à ceux qui nous entourent comme à ceux qui viendront après nous ? Je vous invite à réfléchir un instant sur ces trois questions.

Accueillir la Parole de Dieu.

Ecrivant aux chrétiens de la ville de Salonique qu'il avait évangélisés, saint Paul rendait grâce à Dieu de ce que, lors de son passage chez eux, ils avaient accueilli la parole qu'il leur annonçait « non comme une parole d'homme, mais comme ce qu'elle est réellement, la parole de Dieu, qui est aussi à l'œuvre en vous, les croyants ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette parole est en effet au-delà des analyses ou des sciences humaines, et elle exige de l'homme un dépassement, une soumission dont il ne voit pas toujours les raisons, mais qui se justifient par le fait que c'est Dieu qui parle et se révèle à travers les paroles de ceux qui parlent en son nom.

Quand Moïse rassemblait au désert un peuple de fugitifs, la prudence humaine suggérait aux Israélites de retourner en Egypte plutôt que de mourir au désert, mais Moïse rappelait les promesses de Dieu et l'espoir renaissait. Plus tard, quand ce même peuple, installé dans la Terre Promise, était en danger de se laisser contaminer par les mœurs des populations voisines, un prophète surgissait pour rappeler les exigences de l'alliance ou annoncer le châtiment divin.

Parole de Dieu pour un peuple et pour un temps, que celles-là, encore qu'elles soient toujours pleines d'enseignements pour nous ; mais la grande Parole de Dieu, il nous l'a dite en son Fils qui, par sa vie, par son enseignement, par sa mort et sa résurrection, est venu nous révéler la vraie grandeur de l'Homme et nous offrir la possibilité de devenir en Lui fils de Dieu à son image. Parole unique et définitive, car, comme le dit l'Apôtre : « Jésus-Christ est le même, hier et aujourd'hui ; il le sera pour l'éternité », ce que saint Jean de la Croix paraphrase en ces termes : « Je t'ai déjà tout dit dans ma parole, qui est mon Fils, je n'ai maintenant plus rien à te révéler ou à te répondre qui soit plus que lui. Fixe ton regard uniquement sur lui ; c'est en lui que j'ai tout déposé, paroles et révélations ; en lui tu trouveras même plus que tu ne demandes et que tu ne désires... parce qu'il est toute ma parole, toute ma réponse, toute ma vision, toute ma révélation. »

Est-ce ainsi que nous avons accueilli le Christ par la foi, comme étant le dernier mot de Dieu ? Son exemple, son enseignement sont-ils la référence ultime de nos jugements et de nos engagements ?

Je sais bien que le changement de culture et de mentalité qui caractérise notre temps nous oblige, non pas à remettre notre foi en question, mais à chercher à l'exprimer peut-être en des termes nouveaux et à la traduire en des comportements qui peuvent sembler différents de ceux d'hier. N'est-ce pas l'effort qu'a fait le Concile ? En ce sens, la recherche ne doit point être bloquée, mais gardons-nous d'un tel radicalisme dans la recherche ou dans la remise en cause qui aboutisse à rejeter le Christ et l'Evangile, en allant chercher ailleurs nos références ultimes, demandant par exemple aux seules sciences humaines d'éclairer notre marche ou réglant notre conduite morale sur les résultats des sondages...

N'est-ce pas contre de telles façons de faire que veut nous mettre en garde la toute récente déclaration du Conseil Permanent de l'Episcopat français « à propos du respect de la vie ». Il constate qu'au moment du procès de Bobigny « des chrétiens ont remis en cause l'enseignement de l'Eglise », et aussi « qu'en un domaine où sa parole va à contre-courant de bien des opinions exprimées, l'Eglise n'a sans doute pas encore trouvé les mots permettant à son message d'être reçu des hommes en loyale recherche ». « C'est une difficulté ressentie partout ». Le Saint-Père lui-même vient de rappeler une fois de plus que la

société a le devoir de protéger toute vie humaine : « Il ne fait pas de doute que cette protection doit commencer non à partir de la naissance ou à partir d'un certain âge, mais dès le début de la conception. » La difficulté d'être entendu dans ce domaine tient au caractère dramatique de certaines situations. L'Eglise sait pourtant qu'elle défend là des valeurs essentielles pour l'homme. »

« Jésus-Christ est le même, hier et aujourd'hui. » C'est en lui que nous est révélée la vraie grandeur de l'homme et c'est à sa mesure qu'il faut juger nos vies. Est-ce bien ainsi que nous accueillons la Parole que Dieu nous dit en lui ?

Porter des fruits de charité.

« La Parole est une semence », dit le Christ, en expliquant une de ses paraboles. Si la semence est de qualité, elle doit porter des fruits. Etant données les infinies virtualités de cette semence, multiples sont les fruits qu'elle peut porter dans le cœur des hommes. Je ne voudrais parler que de l'un de ces fruitts de la parole accueillie dans un cœur bien disposé : l'amour fraternel. N'est-ce pas le signe auquel on doit reconnaitre les disciples ?

Nos vieux saints bretons, — et je pense en particulier aux saints du Tro-Breiz, — ont été des rassembleurs de peuples, en leur vie comme en leur mort : n'est-ce pas le plus souvent autour de leurs tombeaux que se sont élevées les villes les plus anciennes de chez nous : Saint-Malo, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Quimper-Corentin.

C'est qu'ils ont mis au cœur des hommes qui ont accueilli la parole de Dieu un ferment d'unité, l'Esprit du Christ qui fait d'eux les fils d'un même Père ; c'est qu'ils les ont initiés aux mêmes rites, qui les distinguent des autres, les sacrements du Christ ; c'est qu'ils les ont habitués à se rassembler pour les mêmes fêtes et les mêmes célébration, autour des mêmes autels, participant à la même eucharistie.

Le sentiment d'appartenir à un même peuple, au-delà des frontières politiques ou linguistiques fut si fort à certaines époques que la chrétienté s'est dressée tout entière contre les envahisseurs païens ou musulmans pour les repousser hors de ses frontières ou les combattre en des pays lointains. Attitude équivoque d'ailleurs, que dénonçait un saint François qui rêvait plutôt de convertir le sultan.

De nos jours, la chrétienté ne retrouve plus cette cohésion et les regroupements chrétiens traditionnels sont souvent mis en cause. C'est, pour une part du moins, que cette unité résultait d'un certain nombre de facteurs qui risquaient de compromettre l'Evangile avec des causes trop humaines. Mais nous sommes, au terme d'une longue évolution, dans une situation bien différente : des groupes de chrétiens en contestent d'autres avec une telle vigueur qu'ils en viennent parfois à refuser de participer ensemble à l'eucharistie, voulue pourtant par le Christ comme le sacrement du rassemblement des croyants, au-delà de leurs options temporelles ou de leur diversité de langue ou de race. Une telle division est-elle conforme à la volonté du Christ ? Peut-elle être en vérité un « fruit de sa parole » ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Paul, qui s'est heurté à des inimitiés raciales profondément enracinées dans les mentalités de ceux qu'il avait évangélisés, s'est toujours élevé avec vigueur contre cet esprit de secte : « Tous, écrivait-il aux Galates (chez lesquels les divisions étaient particulièrement poussées), vous êtes, par la foi, fils de Dieu. Oui, vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. » N'aurions-nous pas profit à méditer parfois de telles paroles, qui sont dans le droit fil de l'Evangile ?

On dira sans doute que le contexte social a changé (et c'est vrai au moins en ce qui concerne l'esclavage, au moins tel qu'il était conçu autrefois, dans le monde gréco-romain !). On dira que les exploitants et les exploités ne peuvent faire partie de la même Eglise, qu'une nouvelle conception et expression de la culture n'est plus compatible avec les formes anciennes, que les analyses diverses de la société conduisent à des conflits irréductibles.

Il ne faut pas minimiser les difficultés que connaissent les hommes d'aujourd'hui pour se rencontrer en vérité, même entre chrétiens. N'est-ce pas, pour une part, parce que, chez les uns comme chez les autres, les analyses ou les idéologies ont pris le pas sur l'écoute humble et patiente de la Parole de Dieu ? Très loyalement, je crois, les Evêques de France ont réfléchi, avec l'aide d'experts, sur ces délicates questions, lors de leur récente session de Lourdes, et je vous invite à lire et étudier le document sur « Politique, Eglise et Foi » qui vient d'être publié. Parlant du « pluralisme inconfortable et nécessaire », ils reconnaissent l'existence de conflits dans lesquels des chrétiens sont engagés et opposés ; ils invitent à la confrontation loyale, mais aussi au ressourcement indispensable à l'écoute de la Parole de Dieu et au sacrement de l'unité que doit être l'eucharistie : « Ce serait une affreuse détresse de ne pouvoir jamais, entre militants opposés, affirmer ensemble, à la face du monde. dans un moment de fête, qu'arrivera le terme final où les ennemis se mueront en compagnons, où les adversaires se reconnaitront frères ».

Tel est l'un des fruits, et non des moindres, que nous attendons de l'accueil humble et sincère de la parole de Dieu dont saint Corentin, et tant d'autres pasteurs après lui, furent les serviteurs en notre faveur.

Transmettre la foi.

Saint Corentin, nous dit sa légende, fut d'abord ermite dans la forêt de Névet ,au pied du Ménez-Hom. Il dut méditer longuement la parole de Dieu en cette solitude, se contentant d'en partager la richesse de temps en temps avec quelqu'autre pieux solitaire. Mais un jour vint où il fut appelé à devenir missionnaire au milieu de ses frères, élargissant ainsi son champ d'apostolat. Ordonné évêque, il devint l'apôtre de ce pays, en union avec les prêtres qu'il ordonna et les religieux qu'il associa à son travail.

(suite p. 567)

Pour une pratique chrétienne de la politique

Politique, Eglise et foi

3. LES INTERVENTIONS COLLECTIVES DE CHRÉTIENS DANS LA POLITIQUE

L'une des caractéristiques de la vie de l'Eglise au cours des dernières années, c'est que, de plus en plus, les chrétiens ont été amenés à intervenir collectivement en matière politique. Comme tous les hommes, ils jouissent de leur liberté. Comme chrétiens, ils ont le souci de se référer à l'Evangile. Ils reconnaissent que toute intervention collective, de leur part, prend une signification par rapport au Royaume.

1. Il est important de distinguer **la nature des groupes ou collectivités** de chrétiens qui interviennent. Si tous expriment, d'une certaine façon, une fraction du peuple chrétien, ils n'engagent pas l'Eglise de la même manière ni au même degré, aux échelons diocésain, régional ou national.

a) Il peut s'agir de groupes qui ont un statut et un rôle **officiels** ou **qui représentent l'Eglise** d'une manière privilégiée : mouvements d'Action catholique ou d'apostolat des laïcs, regroupements durables, ou occasionnels, de mouvements, communautés chrétiennes regroupées autour de leurs pasteurs.

b) Il peut s'agir de groupes **institués** ayant une structure nationale, se réclamant d'une manière ou d'une autre du catholicisme et qui ont fait plus ou moins explicitement une option précise de droite, de centre ou de gauche, pour un modèle de société.

c) Il peut s'agir de groupes qui, constitués autour **d'une même préoccupation,** diffusent une information et conduisent une action précise (paix, non-violence, développement, solidarité avec les migrants, école catholique, famille, etc.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d) Il peut s'agir de groupes qui, se réclamant d'une famille spirituelle ou se rassemblant autour d'un centre de rencontre et de réflexion religieuse, ont, en fait, une certaine influence politique.

e) Il peut s'agir de **communautés de base** pour lesquelles le principe de regroupement ecclésial est la critique de la société et du lien entre l'Eglise et la société que l'on conteste.

2. Il est également nécessaire de considérer **le degré d'implication politique** de ces interventions, surtout lorsqu'il s'agit de mouvements ayant une structure nationale.

Trois possibilités apparaissent :

— Certains mouvements **s'interdisent** en tant que tels, toute prise de position politique ou qui semblerait politique. Ils s'en tiennent à la position maintes fois recommandée : leurs membres sont libres de s'engager politiquement mais le mouvement est apolitique, ou se veut tel.

— D'autres mouvements estiment que leur perspective résolument apostolique les conduit à des incitations ou à des réflexions publiques qui, pour être **évangéliques dans leur inspiration,** n'en ont pas moins une **incidence** sur le comportement **politique** de leurs membres et sur la manière dont l'ensemble des gens d'un milieu perçoivent l'Eglise. Tel ou tel mouvement de cette catégorie ne voit pas d'inconvénient à ce que certaines de ses équipes ou Fédérations soient amenées, en n'engageant qu'elles seules, à prendre des positions ayant un caractère politique.

— Enfin, d'autres groupes, communautés, mouvements vont plus loin dans leur prise de position politique. Ils font **une option caractérisée.** Sans nier la légitimité d'autres options possibles, ils estiment que c'est dans cette option qu'ils peuvent exprimer le mieux leur fidélité évangélique.

3. Il faut considérer comme normal que les chrétiens, lorsqu'ils se réunissent, portent attention aux questions politiques. D'une part, en effet, toute réalité de la vie quotidienne a une dimension politique et la politique a des enjeux considérables ; d'autre part, les chrétiens ont découvert plus clairement les conséquences et les incidences politiques du salut en Jésus-Christ.

Aussi, les confrontations de la vie et de la foi, les célébrations pénitentielles ou eucharistiques, les recherches de ce qu'exige la confession personnelle ou communautaire du Christ impliquent-elles la dimension politique de l'existence.

4. Il est légitime que des chrétiens **d'une même tendance politique** s'associent pour s'exprimer entre eux et exprimer dans la société et dans l'Eglise les options qu'ils font et la signification qu'ils lui donnent dans la foi.

Les chrétiens ayant choisi ce type de regroupement auront à veiller à ne pas se laisser enfermer dans un blocage politico-religieux qui ne respecterait le caractère propre ni de la politique ni de la foi et rendrait difficile, sinon impossible, l'acceptation d'un réel pluralisme au sein de la communauté catholique.

Ces risques seront évités dans la mesure où seront mieux perçus le caractère relatif des analyses politiques et l'originalité absolue de la révélation chrétienne capable de critiquer les idéologies. Cela suppose et permet un réel pluralisme, accepté et vécu au sein de la communauté chrétienne.

5. Dans ces conditions, l'une des tâches urgentes de l'heure est de multiplier à tous les échelons **les lieux de rencontre et de confrontations** où des chrétiens divisés par leur origine, leur culture, leur milieu et leurs options puissent s'exprimer, s'écouter, s'accepter dans leurs différences et s'interroger sur le témoignage qu'ils ont ensemble à porter.

Tels peuvent être des regroupements occasionnels ou permanents de mouvements, des conseils du peuple chrétien, des institutions ou des centres de prière, d'étude ou d'enseignement largement ouverts à tous.

Tels peuvent être également les mouvements d'Action catholique ou d'apostolat des laïcs dans la mesure où ils assurent les conditions d'un réel pluralisme en leur sein. Ils demeurent ainsi des pôles de rassemblement ecclésial.

Lorsque de tels regroupements de chrétiens s'expriment, ils dépassent plus facilement les points de vue particuliers marqués par des cultures et des idéologies, ils témoignent de la foi du peuple chrétien éclairé par l'Esprit-Saint.

4. LES EVÊQUES, LES PRÊTRES ET LA POLITIQUE

1. Les évêques et les prêtres ne peuvent pas ne pas rencontrer la politique

Hommes parmi les hommes, ils sont des citoyens. Ils ont le droit d'avoir leurs propres opinions en matière politique et le devoir de s'informer, ne serait-ce que pour voter en connaissance de cause.

Chrétiens parmi les chrétiens, ils ont à se conformer à Jésus-Christ dans le domaine politique comme dans tous les autres.

Ministres de Jésus-Christ, ils ont, dans la logique même de leur ministère, à aider les membres du peuple chrétien à être fidèles à l'Evangile dans les conduites humaines, y compris politiques et, selon une démarche inverse, ils ont à se demander comment les divers problèmes politiques appellent un éclairage de foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2. En fait, chaque évêque et chaque prêtre rencontrent la politique de manière très différente.

Il y a d'abord les différences qui proviennent de leur **origine sociale** et de la **culture,** mais aussi du **milieu,** de la **région,** des DOM et TOM ou autres pays où ils exercent leur ministère.

Il y a aussi les différences qui proviennent des **fonctions** exercées. Autre la fonction épiscopale, autre la fonction presbytérale. Autre la **situation** de prêtres responsables de communautés existantes, autre la situation de prêtres insérés dans des groupes humains pour y contribuer à la naissance de nouvelles communautés d'Eglise.

Le rapport personnel des évêques et des prêtres avec les réalités politiques est affecté par cette diversité, alors que bien des gens en restent encore à une conception un peu stéréotypée et uniforme de leur rôle. Une plus grande prise de conscience missionnaire ne manquera pas d'accentuer cette diversité des formes de ministère : « C'est l'Esprit-Saint qui pousse l'Eglise à ouvrir des chemins nouveaux pour aller au-devant du monde d'aujourd'hui. C'est lui qui, de ce fait, suggère et encourage les adaptations qui s'imposent pour le ministère sacerdotal. » (Vatican II, « Ministère et vie des prêtres » n° 22).

3. Le principe décisif

Le comportement des évêques et des prêtres en matière politique doit toujours être cohérent avec la mission de l'Eglise et leur mission spécifique dans l'Eglise. La compétence propre de l'Eglise n'est pas d'ordre politique. Elle consiste, en cette matière comme en toute réalité, à faire apparaître en Jésus-Christ le sens dernier de la vie humaine et les exigences d'une charité authentique au cœur de la vie collective.

Par leur ministère spécifique conféré par l'ordination, les évêques et les prêtres sont les témoins et les serviteurs de l'authenticité de l'Evangile, de l'unité et de l'universalité du peuple de Dieu dans une « Eglise, signe du salut au milieu des hommes ».

Leur responsabilité spécifique dans le domaine politique ne peut être que d'ordre pastoral. Cette mission pastorale est exercée par les évêques, au service de l'humanité entière et, pour chacun d'eux, dans leur communauté diocésaine nombreuse et diverse. Les prêtres en communion avec les évêques l'exercent à l'intérieur d'un diocèse ou à un niveau supra-diocésain, dans des communautés plus restreintes, certaines plus homogènes, d'autres moins. Ils accomplissent leur mission pastorale ainsi dans une proximité et un partage fraternel de la vie des hommes. Quoi qu'il en soit, en ce domaine politique, leur ministère demande qu'ils éveillent la conscience humaine et chrétienne à des dimensions peut-être insoupçonnées, qu'ils lui posent des questions, qu'ils lui proposent des critères d'appréciation, qu'ils l'invitent à se situer pleinement dans l'esprit de l'Evangile.

4. Des convictions fondamentales

a) Dans l'exercice de leur charge, évêques et prêtres aideront le peuple chrétien à percevoir que la politique est une dimension particulièrement importante de l'existence humaine : comme telle, elle doit être vécue dans la fidélité à Jésus-Christ et à l'enseignement de l'Eglise et comme un lieu de confession de la foi.

b) Evêques et prêtres ont à porter le souci constant **d'aider les membres du peuple chrétien,** et plus spécialement ceux qui, à divers titres, se consacrent davantage à la vie politique, à assumer leur engagement dans l'esprit de Jésus-Christ. Respectant leurs enracinements, leurs solidarités et les choix que leur dicte leur conscience, ils ont à les soutenir dans le rude combat qu'ils mènent grâce à une confrontation incessante de leur action avec l'Evangile.

c) « Comme d'ailleurs toute l'Eglise et avec elle, les évêques et les prêtres sont tenus, dans toute la mesure de leurs responsabilités, de choisir une façon précise d'agir, lorsque sont en jeu les droits humains fondamentaux à défendre, la cause de la justice et de la paix à poursuivre, par des moyens qui s'accordent évidemment toujours avec l'Evangile. » (Synode 1971). L'Evangile n'est pas neutre. Les évêques et les prêtres, témoins de l'Evangile, ne le sont pas non plus. En fonction de leur **mission d'annonce de l'Evangile à tous,** ils peuvent être amenés à des interventions en matière politique qui étonneront. Ils auront à s'en expliquer, mais pas nécessairement à y renoncer. **Ils ne sont pas de purs reflets de leurs communautés.**

d) Evêques et prêtres garderont le souci de ne pas donner l'impression d'une Eglise trop centrée sur la politique. Ils ont à projeter la lumière du message évangélique sur d'autres aspects essentiels de l'existence humaine, tels que la vie conjugale, familiale, professionnelle, culturelle, etc. Certes, chacun de ces aspects comporte une dimension collective. Aucun n'échappe à la réalité politique. Il faut donc en tenir compte. Mais surtout, les pasteurs ont à rappeler que **la politique n'est pas le tout de l'homme.** L'homme créé à l'image de Dieu ne peut s'accomplir qu'en Dieu lui-même.

e) En un domaine qui, plus que tout autre, suscite des tensions, des conflits et des luttes, **le ministère pastoral d'unité et de réconciliation** revêt un caractère à la fois essentiel et difficile. Evêques et prêtres ont à prendre au sérieux les conflits de la société, à aider les chrétiens et, plus largement, tous les hommes à assumer leurs différences et leurs différends, à chercher ces formes de confrontation et de célébration déjà proposées lorsqu'il a été question du pluralisme.

f) Vécu de la sorte, le ministère des évêques et des prêtres, sans sortir de sa compétence, constitue **un véritable service de la communauté humaine.** C'est un engagement, non seulement en paroles, mais en actes, où les ministres de Jésus-Christ, témoignant à temps et à contre-temps de l'Evangile, assument, dans la cité, des responsabilités dont ils mesurent la gravité sans se dissimuler les risques qu'ils peuvent encourir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

5. Des exigences à respecter

a) Pour exercer leur ministère près des laïcs ou pour assumer leurs propres responsabilités dans le domaine politique, **une compétence,** sans cesse entretenue et renouvelée, s'impose aux évêques et aux prêtres. Cette compétence est à la fois une attention aux questions posées par les hommes, un recours éventuel aux sciences humaines et une écoute de la Parole de Dieu approfondie par une réflexion théologique.

b) Cette fidélité à la Parole de Dieu dans la tradition vivante de l'Eglise est nécessaire pour que les évêques et les prêtres puissent **critiquer les motivations** qui les conduisent à l'engagement ou à l'abstention. Elle leur permettra d'exprimer le message de foi d'une manière authentique, la plus dépouillée possible de leurs options. Elle les aidera à respecter la liberté de tous et à ne pas utiliser leur ministère ni leur crédit pour propager leurs options personnelles comme les seules légitimes et possibles.

c) Des cas se présentent où des prêtres sont amenés à s'engager comme militant dans un parti, voire à exercer une charge politique, au nom de la solidarité qui les lie aux groupes humains dans lesquels ils vivent. Dans la mesure où la fonction pastorale est la visée fondamentale des prêtres « totalement consacrés à l'œuvre à laquelle le Seigneur les appelle » (Vatican II, Ministère et vie des prêtres « Presbyterorum Ordinis », art. 3), ces engagements doivent demeurer exceptionnels et être pris dans une concertation avec l'évêque, les autres prêtres et les laïcs. Ils ne sont pas affaire purement individuelle. Evêques et prêtres, ministres de l'Eglise, engagent toujours plus qu'eux-mêmes. La discrétion et le renoncement sont dans la ligne profonde de leur rôle de **« serviteurs ».** Toute position de puissance comporte toujours un risque. Dans la mesure où ils se mettraient, par la politique, en recherche ou situation de pouvoir, il apparaîtra à certains que c'est pour l'Eglise une forme de cléricalisme.

d) Attentifs à l'événement, solidaires des hommes, en particulier des plus pauvres, ils ont à vivre cette **solidarité en Eglise** dans une recherche et une confrontation qui peuvent prendre diverses formes : entre évêques, entre évêques et prêtres, entre prêtres et avec le peuple chrétien... dans une communion profonde et confiante.

e) Evêques et prêtres sont sollicités aujourd'hui par de multiples appels, y compris dans le domaine politique. A travers ces appels, ils ont à vivre leur union au Christ dans la découverte de la volonté du Père et l'exercice de la charité pastorale (cf. « Ministère et vie des prêtres » n° 14). C'est ainsi, en accomplissant leur mission pastorale, qu'ils réaliseront l'unité de leur vie.

5. LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE ET LA SOCIÉTÉ POLITIQUE

En France, les relations entre l'Eglise catholique et la société politique ont toujours été complexes et souvent difficiles.

Des problèmes nouveaux ont surgi ces dernières années... Ils proviennent en particulier du double mouvement qui conduit l'Eglise et ses responsables, d'une part, à prendre une certaine distance vis-à-vis des pouvoirs publics comme de toutes les instances politiques et, d'autre part, à intervenir plus souvent en matière politique au nom même de leur mission religieuse.

Nous voudrions souligner le sens et la portée de cette évolution contrastée et préciser à quelles conditions elle pourra respecter la nature et la mission de la société politique comme de la communauté ecclésiale.

1. L'évolution actuelle est imposée par le souci d'exprimer dans les faits la légitime autonomie de la communauté ecclésiale par rapport à la société politique et réciproquement.

En adoptant une attitude de plus grande réserve et de discrétion à l'égard des institutions politiques et des pouvoirs publics, les pasteurs expriment le respect qu'ils ont de **l'autonomie de la société politique et de ses responsables.** Ils se refusent pour leur part à apparaître comme des interlocuteurs privilégiés, pouvant jouer de leur influence ou exercer une pression. Cette attitude n'est aucunement dictée par les appartenances politiques des autorités publiques. La discrétion et la réserve s'imposent encore davantage quand les responsables de la cité appartiennent à l'Eglise catholique. Les pasteurs, et particulièrement les évêques, reconnaissent la gravité de la mission assumée par les autorités publiques.

Cette attitude permet à la communauté, à tous les niveaux, de conserver la liberté qui lui est nécessaire pour annoncer, à temps et à contretemps, la bonne nouvelle de l'Evangile, et pour en rappeler les exigences, y compris en matière politique. Cette liberté est également requise pour que l'Eglise puisse accueillir et guider tous les types d'hommes qui se présentent à elle, sans que personne ne se sente étranger chez elle du fait d'attaches avec un milieu ou un parti. En effet, l'action des pasteurs, si elle revêt des formes différentes selon qu'elle rejoint des militants ou des hommes en situation de responsabilité politique, les concerne tous et veut n'en méconnaître aucun.

2. L'Eglise, peuple de Dieu, participe à sa manière au dynamisme de la société

Tous les citoyens ne sont pas membres de la communauté ecclésiale, mais tous les catholiques appartiennent à la société politique. L'Eglise contribue, pour sa part, à la formation de citoyens ayant le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sens de l'importance de la politique et du respect de l'Etat, médiateur indispensable pour la réalisation ordonnée des projets des groupes humains. En invitant ses membres à participer à la vie politique avec la lumière et les énergies de l'Evangile, l'Eglise remplit un véritable **service**, qu'il s'exprime sous forme d'incitations positives, éventuellement de propositions, afin que tous promeuvent une politique plus respectueuse de l'homme, de tout l'homme et de tous les hommes, ou sous forme de critique, pour attirer l'attention sur ce qu'il y a d'inacceptable en certaines situations.

Bien évidemment, dans un pays où le catholicisme est majoritaire, l'existence même de l'Eglise ne peut être sans retentissement politique, par l'influence permanente qu'elle exerce, aussi bien que par les interventions de ses pasteurs, de ses membres ou de ses groupes. Nous reconnaissons ce **« poids »** inéluctable de l'Eglise ; il lui confère une influence dans la lutte que mènent hommes et partis pour conserver, exercer ou conquérir le pouvoir.

Nous mesurons bien cette responsabilité. Il est capital que l'influence exercée par la communauté ecclésiale ne soit pas une recherche d'intérêt ou de puissance mais un service de l'homme, des personnes et d'abord des pauvres, du bien commun, national et international, de la liberté, de la justice et de la paix.

Il nous faut bien reconnaître que la communauté ecclésiale ne donne pas toujours l'image d'une Eglise « servante et pauvre ». Paul VI a remarquablement analysé le double mouvement qui doit animer l'Eglise. « Un long travail interne, une prise de conscience progressive en harmonie avec l'évolution des circonstances historiques l'ont amenée (l'Eglise) à se concentrer sur sa mission. Aujourd'hui, son indépendance est totale en face des compétitions de ce monde, pour son plus grand bien à elle et pour celui des souverainetés temporelles... Elle ne se dégage des intérêts de ce monde que pour mieux être en mesure de pénétrer la société, de se mettre au service du bien commun, d'offrir à tous son aide et ses moyens de salut. » (Allocution au Corps diplomatique, 5 janvier 1966.)

Nous avons bien conscience de la nécessité de cette marche vers le dépouillement indispensable et toujours à renouveler. Il s'impose à nous, à tous les niveaux, pour que nous trouvions l'attitude vraie qui, seule, rendra crédibles nos paroles.

3. La place de l'Eglise dans la société politique : une question qui requiert une analyse lucide et réaliste

Plusieurs raisons invoquées pour demander une certaine **rupture** de l'Eglise vis-à-vis des pouvoirs publics relèvent d'une vision trop spiritualiste de l'Eglise et font fi des liens indispensables que tout groupe social est amené à entretenir avec la société politique et avec ses autorités. D'autres raisons sont inspirées par l'adoption sans nuances ni recul des thèses qui ne voient dans l'Etat que l'expression institutionnalisée des intérêts des classes dominantes.

Il pourrait même y avoir une subtile tentation de cléricalisme si, renonçant à des contacts institutionnels plus apparents, on en arrivait sous le couvert d'une attitude pastorale insuffisamment dépouillée, à exercer de nouvelles formes d'influence, finalement politiques elles aussi.

Qu'on le veuille ou non, l'Eglise, ses pasteurs, ses institutions, ont un **rôle social.** Est-il possible, en France, que les responsables, pasteurs et laïcs, de la communauté ecclésiale ne soient pas rangés au nombre de ceux qui comptent dans la nation ? La communauté catholique constitue un groupe social comme les autres confessions religieuses.

Elle a le droit d'avoir un **statut spécifique,** « de droit » ou « de fait », qui lui permette de remplir sa fonction. Ce n'est pas, pour elle, jouir de privilèges ou bénéficier d'avantages concédés par l'Etat. D'autres institutions ou organisations ont, elles aussi, un statut particulier.

On ne peut, de toute façon, éviter les ambiguïtés. Paroles ou silences, participations ou abstentions risquent toujours d'être interprétés comme une approbation ou un désaveu des autorités, des partis ou du gouvernement en place. L'attitude vraie est difficile à trouver à tous les niveaux. Comment vivre ensemble dans le respect de l'autonomie de chacun ? Comment nouer des contacts sans être ou paraître inféodé ? Comment nouer des liens tout en demeurant libre ? La meilleure façon n'est-elle pas, pour les responsables de l'Eglise, de multiplier des contacts avec les hommes de tous horizons et de toutes opinions afin de manifester une volonté de n'être prisonnier de personne, mais libre à l'égard de tous ? Non pas par indifférentisme ou absence de sérieux, mais pour confesser en vérité Jésus-Christ.

6. LES CHRÉTIENS, LA POLITIQUE ET L'AVENIR DU MONDE

Beaucoup de chrétiens sont sensibles aux ombres et aux pesanteurs de l'action politique. D'autres inclinent à en attendre tout.

Que ces derniers n'oublient pas que, si la politique, comme toutes les activités humaines, est soutenue par l'espérance, celle-ci ne peut se ramener à un terme de combats politiques.

Ceux qui soupçonnent la politique d'infamie s'en font souvent une idée courte. Au-delà ou, plus exactement, jusqu'à travers ses frivolités, ses défaillances et ses corruptions, l'action politique a un fantastique enjeu : tendre vers une société dans laquelle chaque être humain reconnaîtrait en n'importe quel autre être humain son frère et le traiterait comme tel. La société des hommes n'est-elle pas appe-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lée à exprimer, à sa manière, le mystère de la Trinité ? Certes, la politique ne peut que réaliser une ébauche de ce dessein de Dieu, mais sa grandeur n'est-elle pas d'avoir ce sens ?

Aussi, tout chrétien doit-il se sentir concerné par la politique. Chaque fois qu'il le peut, il est appelé à être un citoyen actif en se gardant toujours de minimiser les résultats de son action. Dans les sociétés actuelles, les « lieux » où se joue le devenir se multiplient ; on peut agir au niveau de l'entreprise, de l'atelier, de la région, de la commune, du quartier, par l'intermédiaire d'un syndicat, d'un parti, d'une association, d'un conseil de parents d'élèves, d'une association de consommateurs. Cette exigence est d'autant plus impérieuse que le champ de l'action politique s'élargit de plus en plus. Car c'est toute la vie quotidienne (travail, habitat, loisirs, etc.) de chacun qui dépend des décisions des pouvoirs économiques, culturels, étatiques. Les choix politiques ont non seulement une portée immédiate, mais une portée à long terme et les décisions politiques (y compris les décisions économiques et sociales) engagent les générations ultérieures.

Par voie de conséquence, l'activité politique, en quelque lieu qu'elle se déploie, doit être abordée et pratiquée dans un esprit de gravité, de lucidité, de rigueur et avec imagination.

1. Gravité

L'action politique requiert de **la gravité.** Elle en a toujours exigé puisqu'elle est traversée par le tragique de la guerre et que, même quand elle fait l'économie de la violence nue, elle demeure le lieu majeur des affrontements conflictuels et des phénomènes de domination.

Mais cette gravité est particulièrement nécessaire aujourd'hui. Le progrès technique transformant radicalement la situation de l'espèce humaine dans l'univers, ouvre à la décision sociale des terrains nouveaux et gigantesques ; l'environnement (c'est-à-dire la sauvegarde d'un milieu biologiquement vivable), le conditionnement génétique, la survie et la santé de chacun.

Déjà, de nombreux « décideurs » sont soucieux des conséquences lointaines de leurs choix. Il est capital que chaque citoyen prenne en charge l'avenir. Aujourd'hui, la politique engage demain ; nous construisons les villes, nous modelons les sites, nous conditionnons la santé des enfants de l'an 2000. Il faut mobiliser les énergies et les forces pour déceler les points névralgiques du futur et pour le prévoir : la vie urbaine, l'aménagement du territoire, les formes et les conditions de vie de la famille, la politique biologique, l'éducation permanente et l'action culturelle, le devenir du travail et du loisir.

2. Lucidité

L'action politique requiert de **la lucidité.** Tous ceux qui assument des responsabilités le sentent vivement. C'est une vertu difficile car les illusions sont confortables. Pourtant, l'authenticité chrétienne et même humaine ne va pas sans lucidité.

La lucidité implique la clairvoyance sur ses propres motivations et sur les conditions de ses choix. En l'état actuel des sciences humaines et étant donné la nature de la politique, nul ne peut prétendre que son action est rigoureusement **scientifique.** L'analyse politique marie difficilement observation et option idéologique. Celle-ci déborde toujours celle-là et intervient même, au préalable, dans la sélection des faits et des méthodes d'exploration. La lucidité doit conduire à reconnaître la véritable nature de l'action politique qui est pari, aventure, risque, qui invente le réel et crée l'événement.

La lucidité implique aussi le sens des limites. L'action politique se déploie dans le relatif. Sans doute un chrétien ne peut-il être un homme tranquille. La foi l'amène, sans relâche, à en appeler d'une cité imparfaite à une cité moins imparfaite. Mais il sait que cela durera jusqu'à la fin des temps et qu'une société merveilleuse, intégralement transparente et fraternelle, ne pourra jamais advenir. Il sait que la politique, comme tout l'humain, est en proie au mystère du mal. Que, partout, toujours, les sociétés sont affrontées à d'énormes défis permanents, irréductibles, même si leurs formes changent. Il en est ainsi du conflit gouvernants-gouvernés.

Certes de nos jours quelques-uns croient qu'il sera surmonté par l'avènement de sociétés sans pouvoirs. La vérité de la connaissance oblige à admettre que cette « solution » n'est pas réaliste à échéance prévisible. Ce diagnostic ne peut décourager les chrétiens. L'espérance leur permet de vivre, d'agir, de lutter sans avoir besoin de l'opium des illusions et des simplifications.

3. Rigueur

Quel militant, quel leader, quel responsable ne reconnaît pas, en son âme et conscience, que l'action politique exige de **la rigueur ?** Les sociétés sont compliquées. La politique est un phénomène original. Elle a un rôle complexe qui englobe non seulement la gestion du bien commun, mais aussi la découverte par les citoyens des raisons et des fins de leur vie commune. Elle est donc de l'ordre de la parole autant que de l'action. Le rapport politique est irréductible à la relation de personne à personne.

Dès lors, le chrétien doit avoir le souci aigu d'une connaissance rigoureuse, malgré les difficultés et les incertitudes d'une approche scientifique. Il doit aussi lutter pour une plus large diffusion de la connaissance de la politique par tous les moyens d'éducation collective, les mass media ou l'école.

La rigueur implique aussi une disponibilité à l'événement. Chacun doit sans cesse examiner la validité de ses diagnostics et de ses options, car la connaissance politique n'est jamais parfaite : les sociétés changent et il y a plus de choses dans la vie que n'en peut appréhender n'importe quel système. Les sociétés actuelles sont extrêmement complexes à connaître tant elles sont sociologiquement diversifiées et du fait de l'internationalisation des problèmes. Aucun

Archives diocésaines de Quimper et Léon

système n'en rend compte pleinement. Le chrétien doit, au nom de l'exigence de vérité, éviter de s'emprisonner, consciemment ou non, dans les systèmes tout faits.

4. Imagination

L'action exige enfin de **l'imagination :** un intense effort « d'imagination sociale », pour reprendre l'invitation du Pape Paul VI.

— Le débat politique n'a-t-il pas souvent tendance à se couler dans des analyses et des schémas qui furent peut-être acceptables au début, mais que la rapidité de l'évolution périme ?

— Le futur, qui est déjà en germe dans le présent, exige un renouvellement audacieux des visées. Les récents débats sur les lacunes et les dangers de la « croissance » montrent l'ampleur des questions que pose le choix de l'avenir. Peut-on se laisser enfermer dans le dilemne capitalisme-socialisme ? A long terme, c'est la civilisation industrielle qui est en cause. Plus profondément, la place et la part de l'activité économique dans la vie collective. Il devient clair, en tout cas, que si les types d'organisation sociale existants ne sont pas vigoureusement et profondément modifiés et réorientés, ils aboutiront à des impasses et sécréteront de nouvelles inégalités auss insupportables que les anciennes.

— Enfin, ne faut-il pas attacher une grande attention aux révolutions culturelles que font naître les progrès technologiques et l'évolution des sociétés ?

Ces transformations culturelles mettent en question l'exercice du pouvoir et les dynamismes fondamentaux de la vie sociale, car un grand désir porteur d'avenir se fait pour dans les minorités les plus actives : le désir d'une société permettant à chacun de choisir son style d'existence, le droit d'assumer et d'exprimer sa « différence » et l'aspiration à contribuer à la gestion des groupes sociaux.

Dans cette perspective, le choix politique prend une immense ampleur : comment imaginer de nouvelles formes de vie sociale ? Quel type de société veulent les hommes et les femmes pour la fin du XX[e] siècle et pour le futur : des sociétés à haute consommation de bonheurs illusoires ou des sociétés de justice et de plénitude humaine ? La politique, aujourd'hui, se situe au niveau des fins essentielles.

Comment ne pas lire cette évolution comme une interpellation de notre Dieu qui, au commencement, a confié la terre à nous tous, les hommes, pour que nous nous efforcions, sa grâce aidant, d'en faire un lieu de justice et de fraternité ?

Lourdes, 28 octobre 1972.

(*suite de la p.* 566)

Au long des siècles qui nous séparent de ce temps lointain, d'autres ont pris la relève, d'autres évêques ,d'autres prêtres, d'autres religieux, et d'autres chrétiens aussi fidèles auditeurs de la parole de Dieu, se sont efforcés d'en traduire en leur vie toute la richesse. Par eux, le trésor de la foi est parvenu jusqu'à nous et voici que le dépôt est remis entre nos mains. Allons-nous, comme l'un des serviteurs de la parabole, nous contenter de le conserver précieusement, enfoui en notre cœur, ou bien aurons-nous le souci de le transmettre, enrichi de tout notre apport personnel, à ceux qui viennent après nous ?

Je rends hommage au zèle infatigable de mon prédécesseur qui nous a fait la grande joie d'être aujourd'hui parmi nous. Pendant ses vingt et un ans d'épiscopat, il n'a eu de cesse que ne soient réalisées, autant qu'il dépendait de lui, les meilleures conditions pour que la parole de Dieu soit annoncée à tous et que les cœurs soient disposés à l'accueillir avec foi. Dans le discours d'adieu qu'il lui adressait au nom des prêtres de ce diocèse, voici bientôt cinq ans, Mgr Favé soulignait combien ses intuitions apostoliques et ses orientations pastorales devançaient les décisions du Concile et avaient préparé le diocèse à entrer résolument dans l'esprit de renouveau qui allait souffler sur l'Eglise. Avec les nombreux prêtres qu'il a animés, avec les militants laïcs qu'il a suscités ,il a contribué puissamment à faire de ce diocèse l'un des plus fermes dans la foi.

Mais des temps difficiles sont venus. L'autorité de l'Eglise est contestée, le nombre des prêtres diminue dangereusement, des barrières s'élèvent entre des groupes de chrétiens, les jeunes semblent se désintéresser de ce que pourrait leur apporter l'Eglise, la facilité engendrée par le mieux-être détourne de tout engagement généreux et gratuit, l'incroyance interroge les chrétiens chaque jour... Faut-il céder au pessimisme et perdre courage ?

Si l'annonce de l'Evangile était seulement une œuvre humaine, on serait en droit au moins de s'interroger sur l'avenir de l'Eglise chez nous vers la fin de ce siècle. Mais le Seigneur qui a envoyé les Apôtres annoncer l'Evangile et leur a promis son appui, ainsi qu'à leurs successeurs : « Je serai avec vous jusqu'à la fin du monde », a mis aussi au cœur des fidèles son Esprit-Saint, Esprit de lumière et d'amour, et, selon l'expression du Concile, cet Esprit « pousse l'Eglise tout entière à coopérer à la réalisation totale du dessein de Dieu qui a fait du Christ le principe du salut pour le monde entier ». Et de cette croyance, le Concile déduit cette conséquence : « A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de l'expansion de la foi ».

Alors, dans la foi aux promesses du Christ, je me rassure, malgré la diminution actuelle du nombre des ouvriers consacrés à l'annonce de la Parole. Je me rassure, mais je vous interpelle, mes frères. Il ne s'agit pas de prendre la place des prêtres, mais de prendre conscience, comme vous y invite le Concile, qu'ils ne sont pas les seuls envoyés, qu'ils ne sont pas les seuls missionnaires, que c'est de vous aussi, de vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

INSTALLATIONS
Isolation
Phonique et Thermique
Tout Décor et Agencement
Duffaut
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
- 2, rue Anatole-France -
BREST - St-PIERRE
— Téléphone 44-21-28 —

TEINTURERIE
DANET
Route de Paris
GUIPAVAS - 29 N

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

Société Générale
LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
AGENCES :
BREST - QUIMPER
Bureaux : Brest-Pilier-Rouge - Bénodet - Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Le Guilvinec
Landerneau - Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Rosporden - Saint-Pol-de-Léon

Table des Matières 1972

Apostolat des laics
ACG : Prier aujourd'hui, 64, 92. Note pastorale, 445-450.
Milieux indépendants : Les Milieux indépendants et la justice dans le monde, 237-242. Paul VI aux Milieux indépendants, 517-519.
Milieux ruraux : Mois de pastorale rurale, 17. Dourdan, 236. Cheminement d'une équipe de jeunes, 21-29. Un emploi du temps d'un prêtre, 32-33. Soirées de réflexion, 17. Retraite, 492.
Aides au prêtre, 108, 402, 540.
Centre diocésain de l'Information, 76. Journée des moyens de communication sociale, 16. Vie paroissiale, 461.
Fraternité des malades, 494.
Groupement des Veuves, 460.
Pax Christi, 507.
Secours Catholique, 354, 491.
Vie montante, 19, 413, 562.

Art
Retables baroques de Bretagne, 161-164.
L'Enfance de l'Art, 195-196, 553.

Bulletins paroissiaux
Extraits divers, 31-32, 33-34, 78.

Campagnes, journées et semaines
Campagne contre la faim, 108.
Journée et semaine de la paix, 507.
Semaine de l'Unité, 15.
Semaine du livre religieux, 216, 309.

CAPA
Caisse d'Allocation aux prêtres âgés, 283, 318, 412, 561.

Clergé diocésain
Décès : 4 (Yves Monot), 45 (Joseph Corvez), 175 (Guillaume Kermarrec), 285 (Jean Montfort, François Le Got, Yves Paul), 318 (François Queffélec), 400 (Francis Ricou), 444 (Hervé Derrien), 493 (Charles Grall), 508 (Jean Guerch, Antoine Guillerm), 540 (Ernest Pichon), 561 (Théodore Gélébart).
Etat des prêtres selon l'âge, 425-426. Evolution des ministères sacerdotaux, 84.
Nominations : 3, 16, 107, 379-380, 395-396, 411, 443, 459, 491, 507, 560. Au SIET et au Séminaire Interdiocésain, 395.
Ordinations : 317.
Formation Permanente : sessions, 75, 187-192 (Ministère et politique). Mois sacerdotaux, 17, 45.
Prêtre et ouvrier agricole, 31-32. Un emploi du temps d'un prêtre en milieu rural, 33-34.
Prêtres hors-diocèse, voir plus loin.
Retraites diocésaines, 251.
Sessions : aumôniers d'hôpitaux, 107, 389 ; responsables de secteur, 459, 547-552.
Une mutuelle maladie, voir à MUDAM.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Commission du Clergé
Session de janvier, 55-57 (Prêtres pour qui, pour quoi ? Formation permanente. Finances. Mutuelle).
Session d'avril, 253-256 (id. Mutuelle. Commission du Temporel).
Communiqués et actes de l'Evêché
Bureau des mariages, 143. Empêchements de mariage, 318.
Caisse d'entraide, 560.
Enquête sur les pardons, 444. Messe chrismale, 141.
Honoraires de Messe, 560.
Ordos et registres paroissiaux, 18, 77, 108 ; 444, 460, 461, 492, 561.
Permanences des Vicaires généraux, 412.
Service du Temporel, 3, 560 (Recettes), 19 (Sociétés immobilières, Syndicat ecclésiastique), 159-160 (Caisse d'Entraide), 255-256 et 273 (Comité du Temporel), 539 (Délégués de secteurs).
Voir aussi CAPA, MUDAM.
Conseil presbytéral
5e session (février), les ministères dans l'Eglise d'aujourd'hui et demain, 45, 79-91, 111-118.
6e session (mai), id., 235, 261, 274 (Comité du Temporel).
7e session (octobre), 463-467, 509-515 (Ministères, Animation pastorale, Chrétiens responsables, Préparation au sacerdoce, etc...).
Monographie : Cheminement d'une équipe de jeunes en milieu rural, 21-29.
Enseignement cathtolique
Assemblée des APEL-AEP, 256, 519.
Collège de Lesneven, 520. Ecole Skol-an-Aod, 276.
Rencontres avec le Frère Ayel, 460.
Réunions des Directeurs, 413.
Université d'Angers : 176, 229, 405. IPAO, 196, 216, 309. CERCA, 501. La Beurrière, 435-436.
Sessions, 143.
Enseignement public.
Rencontre, 107.
Enseignement religieux
Catéchistes aujourd'hui, 468.
Directoire catéchétique général, 55-56.
La « semaine continue », 149-152.
Rentrée 1972-1973, 397-398.
Episcopat français
Assemblée plénière, 495-100. Le Préparation au ministère sacerdotal, 521-527. Pour une pratique chrétienne de la politique, 546* ss., 566* ss.
Dans l'épiscopat, 539.
Dialogue avec des militants chrétiens ayant fait l'option socialiste, 329-340.
Eglise-sacrement, 93-97, 289-293.
La vie matérielle de l'Eglise, 5-9.
L'érotisme et le sens de l'homme, 18.
La semaine continue, 149-152.
L'esprit, le sens et les moyens d'une pastorale des vocations, 88-91, 209-214.
Lieux de culte et responsabilités pastorales, 59-60.

Nous croyons au Christ ressuscité, 145-148.
Ordonnance sur le nouveau rituel des funérailles, 119.
Evêque de Quimper et de Léon
Au Conseil presbytéral, 80-87, 261-262, 463-467. Une mutuelle-maladie pour les prêtres, 217-219.
A propos d'un rassemblement à Rennes (Boquen), 203.
Homélies à Landévennec, 349-353 (un nouvel Abbé) ; à Saint-Pol-de-Léon, 427-433 (une parole sur l'homme) ; au Carmel de Lisieux, 451-452 (Ste Thérèse et Montherlant) ; au Pardon de Saint-Corentin, 563-568.
Le Carême revient, 43-44. Le denier du culte, 75. Le Secours Catholique, 491.
Orientations pour certaines funérailles, 315-316.
Pour une réflexion sur la diversité des ministères, 80-87.
Vœux de Noël et du Nouvel An, 559.
Visite « ad limina » (nos Evêques à Rome), 507, 541-546.
Foi et politique
Les chrétiens, le prêtre et la politique, 181-185.
La session « ministère et politique », 187-192.
Pour une pratique chrétienne de la politique, 546* ss., 566* ss.
Ministère et politique (bibliographie), 275-276.
Grève du lait
Réflexions de laïcs et de prêtres, 369-373.
Mgr Fauvel, ancien évêque de Quimper et de Léon
Lettre de Paul VI pour ses 25 ans d'épiscopat, 347-348.
Au pardon de Saint-Corentin, 563.
Ministères nouveaux
Ministères dans la liturgie, 462.
Prêtres en paroisse et nouveaux ministères, 473-474.
Perspectives nouvelles et nouveaux ministères, 473-474.
Perspectives nouvelles (lettres du Pape), 475-477.
Voir aussi « Conseil presbytéral ».
Missions et Missionnaires
Journée missionnaire, 399-400, 459, 469-472.
Missionnaires en congé, 317, 403-404.
Sociétté des prêtres de Saint-Jacques, 381.
MUDAM
Une mutuelle-maladie, 174, 217-222, 283, 255, 412, 561.
Nouvelles diverses
A Kéraudren avec Jo Akepsimas, 295-296.
Centre musical de Bretagne, 197, 286.
L'Enfance de l'Art au Grand Palais, 195-196. Le P. Bouler expose, 553.
Incendie à l'église S. Louis de Brest, 540.
Visiteurs d'hôpitaux, 520.
Œcuménisme
Semaine de l'Unité, 15.
Misère des prisons et responsabilité des Eglises, 153-155.
Pape Paul VI
Aux milieux sociaux indépendants, 517-519.
Lettre à Mgr Fauvel pour ses 25 ans d'épiscopat, 347-348.
Journée des vocations, 205-208.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pastorale d'été
Expériences dans la Région Bretagne, 319-328, 355-367.
Pastorale d'été et abbaye de Landévennec, 320.
Pastorale des migrants
La pastorale en monde forain, 385-388.
Pastorale du mariage
Préparation du mariage, 3, 46, 76, 110, 252, 285, 453, 492, 553.
Un conseiller conjugal à Quimper et Douarnenez, 286.
Pastorale sacramentelle et liturgique
Absolution collective, 423-424.
Le Carême, 43-44, 47-53. Célébration des Jours Saints et de Pâques, 139-141.
Eglise-sacrement, 93-97, 289-293.
Komz Doue en Overenn, 461.
Lieux de culte et responsabilités pastorales, 59-60, 61-62.
Liturgie et langage rythmique, 76, 287-299.
Ministères, 462, 473-477.
Missels pour fidèles, 528. Livres de prières, 301-304.
Nouveau rituel des funérailles, 119-127. Orientations pastorales pour certaines funérailles, 315-316, 381-382.
Pour un renouveau de la pastorale de la pénitence, 415-422.
Pour une meilleure prière aujourd'hui, 172, 301-304, 305-308.
Session d'animations liturgiques, 507. Session Jo Akepsimas, 287-299.
Pèlerinages et pardons
Pardon des malades, 109, 235, 283, 341.
Pardon de Saint-Corentin, 539, 563.
Pèlerinage de Lourdes : 77, 174 (prix), 235, 285, 317, 348 (horaire), 384 (compte-rendu) ; 383, 401 (horaires). — Pèlerinages en 1973, 560.
Pèlerinage en Terre Sainte, 77, 143, 401.
Enquête sur les pardons, 444.
Prêtres à l'extérieur du diocèse
Prêtres « Fidei donum », 63, 129-131, 157-158, 193-194, 243-244.
Autres prêtres hors-diocèse, 257-259.
Religieux et religieuses
Abbaye de Campénéac, 46.
Abbaye de Landévennec : 251, 316, 349-353 (un nouvel Abbé) ; 320 (pastorale du tourisme) ; 479-481 (où en est l'abbaye aujourd'hui).
Filles du Saint-Esprit, 226.
Service des Communautés religieuses : permanences, 444 ; récollections et retraites, 19, 76, 107, 142, 235, 444, 539 ; session biblique, 142.
UNCAHS, 142.
URE, 142, 284, 382.
Responsables de secteur
Session, 459, 547-552.
Sessions et retraites diverses hors diocèse
Echanges internationaux, 46, 286.
Economie et Humanisme, 144, 236.
Semaine Sociale, 156, 229.
Retraites, 78, 226.

Synode des Evêques à Rome
La justice dans le monde, 47-53.
Visite pastorale et Confirmation
Itinéraire, 173, 204.
Rapport, 173.
Vocations
L'esprit, le sens et les moyens d'une pastorale des vocations, 88-91, 209-214.
Journée mondiale des vocations, 177-179, 205-215.
La préparation au ministère sacerdotal, 521-527.
Bibliographie
Annuaire des Instituts féminins, 180.
Léon - Dufour, Résurrection de Jésus et message pascal, 35-37. J. Guillet, Jésus devant sa vie et sa mort, 67-69. Martelet, Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme, 483-487. Traduction œcuménique du Nouveau Testament, 529-530. Becquet, Lectures d'évangiles, 528, 553. J. Delorme, Lecture de l'évangile selon S. Marc, 553. Publications Profac, 128, 227, 309, 402.
Lettre de Paul VI au Cardinal Roy, 54. Semaine Sociale, Contradictions et conflits : naissance d'une société ? 156. Bibliographie sur Ministère et Politique, 275-276.
Mgr Coffy et R. Varro, L'Eglise signe de salut au milieu des hommes, 97, 133. ACO, Prêtres en classe ouvrière, 404.
L'Eglise maison du peuple de Dieu, 60, 61-62. Maldonado, Vers une liturgie sécularisée, 98, 294. Textes nouveaux pour la prière, 301-304. L'évangile de S. Marc au lectionnaire année B, 528-553. A. Benoit..., Le baptême sacrement d'unité, 64. Livres pour les funérailles, 127. Lectures pour chaque jour de l'année, 92. M. Bobichon, Marie dans la nouvelle liturgie de la Parole, 223-225. G. Authelain, Gospel-night, 299. M. Deblock, La messe dans ma vie, 253. Missels pour fidèles, 528.
CNER, Accueil, 132. N. Fabre, Les chemins de la Réconciliation, 228-229.
Laurentin, Bernadette vous parle, 99-100. Aujourd'hui le Rosaire, 436. J. Fesk, Lettres sur l'échafaud, 533.
V. L.Tapié, J.-P. Le Flem, A. Pardailhé-Galabrun, Rétables baroques de Bretagne, 161-164.
Christus, 54, 144, 277, 389, 516. Croire aujourd'hui, 144. Etudes, 160, 277. Evangile et Vie, 160. Informations Catholiques Internationales, 131. Masses Ouvrières, 245. Catéchistes d'aujourd'hui, 468. Cahiers d'actualité religieuse et sociale, 54, 227, 309, 494. Fêtes et Saisons, 20, 127, 132, 165, 226, 236, 341, 413, 437, 453. Eglise qui chante, 101.
Disques religieux
Chants nouveaux, 305-308.
Disques pour le temps de Noël, 531-532.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H